ASSOCIATION Sauvegarde NORD

ACCOMPAGNER *et* FAIRE GRANDIR

RAPPORT ASSOCIATIF 2017

LA SAUVEGARDE DU NORD

SOMMAIRE

LE PRÉAMBULE DES STATUTS _____ PAGE 4

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION _____ PAGE 5

LE CONSEIL DE DIRECTION _____ PAGE 6

LA DIRECTION GÉNÉRALE _____ PAGE 7

La Direction des Ressources Humaines ..... Page 8
La Direction Financière ..... Page 11
La Direction Développement - Mécénat - Communication ..... Page 13

L'ADDICTOLOGIE _____ PAGE 19

Préambule ..... Page 20
Dispositif Ambulatoire
Appartements de Coordination Thérapeutique d'Etapes ..... Page 21
CAARUD "Point Fixe" ..... Page 24
CAARUD "Ellipse" ..... Page 30
CSAPA "Etapes" ..... Page 36
CSAPA "Le Relais" ..... Page 39
CSAPA ambulatoire et CJC "Trapèze" ..... Page 44
Dispositif d'Hébergement collectif et Disséminé
Appartements thérapeutiques "Concerto" ..... Page 49
Centre Thérapeutique Résidentiel "Prélude" ..... Page 54
Service d'Accueil d'Urgence et de Transition "Intermezzo" ..... Page 59
Communauté Thérapeutique ..... Page 64

LE HANDICAP _____ PAGE 70

Préambule ..... Page 71
Dispositifs ITEP
ITEP "Didier Motte", Tressin ..... Page 72
ITEP "Institut Fernand Deligny", Lambersart ..... Page 80
ITEP de Roubaix ..... Page 91
ITEP Flandre ..... Page 104
ITEP Métropole ..... Page 112
ITEP du Douaisis ..... Page 128
IME et SESSAD "Lino Ventura" ..... Page 135

L'INCLUSION SOCIALE _____ PAGE 147

Préambule ..... Page 148
La Direction de l'Insertion et de la Qualification Professionnelle ..... Page 150
La Direction Tsiganes et Voyageurs ..... Page 167
Accompagnement "Gens du voyage" ..... Page 168
Accompagnement Roms ..... Page 172
La Direction Hébergement - Logement ..... Page 175
CHRS Résidence SARA ..... Page 182
CHRS Agora ..... Page 193
CHRS Les Tisserands ..... Page 203
CHU ..... Page 211
Le Dispositif Accompagnement Ambulatoire ..... Page 225

SISAA ..... Page 226
Maisons Relais ..... Page 240
Les Dispositifs Expérimentaux ..... Page 255

LA PROTECTION DE L'ENFANCE _____ PAGE 267

Préambule ..... Page 268
Plateforme Lille Nord ..... Page 269
Service de Milieu Ouvert de Lille Ouest 2 ..... Page 271
Service de Milieu Ouvert de Lille Est ..... Page 273
Service de Réparation Pénale ..... Page 274
SAFE ..... Page 275
Centre d'Accueil de Jour ..... Page 276
Internat MECS de l'IFD ..... Page 277
Internat Sévigné ..... Page 278
Plateforme Lille Ouest ..... Page 280
SAI ..... Page 285
Service AEMO de Lille Ouest 1 ..... Page 286
Foyer Concert ..... Page 288
Foyer Roland ..... Page 290
Foyer Starter ..... Page 291
Service d'Accueil de Jour ..... Page 293
Plateforme Nord-Est ..... Page 295
PFS de Lille – Entractes ..... Page 295
Service de Milieu Ouvert de Tourcoing ..... Page 296
Service de Milieu Ouvert de Roubaix ..... Page 298
Plateforme Flandres ..... Page 299
Plateforme Douai-Cambrai ..... Page 301
Douai ..... Page 302
Cambrai ..... Page 305
Plateforme de Valenciennes ..... Page 308
Service AEMO Renforcée "Ricochets" ..... Page 309
Activité AGBF ..... Page 311
Plateforme Maubeuge-Avesnes ..... Page 312
Avesnes ..... Page 313
Maubeuge ..... Page 316
Direction des Actions Complémentaires ..... Page 318
Lis Avec Moi / La Boîte à Mots ..... Page 326

LA SANTÉ _____ PAGE 338

Préambule ..... Page 339
Centre Alfred Binet ..... Page 340
CMPP Espace Claude Chassagny ..... Page 355
Espace Lebovici ..... Page 365
Maisons Arc-en-ciel ..... Page 393
Maison des Adolescents ..... Page 406
Centre Régional de Ressources Documentaires ..... Page 413
Programme Santé des Apprentis ..... Page 422
Programme Pôle Ressources Cancers ..... Page 431

PREAMBULE DES STATUTS

Grandir, s'épanouir, être acteur de sa propre histoire, trouver sa place dans la société peut paraître ardu, voire même parfois impossible, à certains enfants, adolescents, adultes qui se heurtent à des difficultés personnelles, familiales, sociales, culturelles, scolaires ou professionnelles.

Par leur engagement personnel et l'action collective, les bénévoles et les professionnels de La Sauvegarde du Nord veulent contribuer à la résolution de ces difficultés, permettre la prise en compte de la diversité et de la complexité des situations et y apporter des réponses adaptées.

Pour ce faire, La Sauvegarde du Nord s'appuie sur :

- son expertise acquise par plus de 50 années d'existence,
- son respect des valeurs et des usagers qui fondent son action,
- son imagination pour développer de nouvelles réponses, de nouveaux projets,
- sa solidarité envers les hommes et les femmes pour qui et avec qui elle travaille chaque jour,
- son inscription dans les principes du développement durable et solidaire.

La Sauvegarde du Nord est également force d'interpellation et de proposition en direction des acteurs économiques et sociaux, des instances politiques et des collectivités territoriales et, plus généralement, de l'opinion publique afin de faire connaitre la réalité des situations d'exclusion, de contribuer à l'élaboration des politiques sociales et de faciliter l'émergence d'une approche plus appropriée des personnes en difficulté individuelle et sociale. Prenant en compte les besoins sociaux, elle participe à la construction des dispositifs de la solidarité publique.

Dans un environnement associatif en constante mutation, La Sauvegarde du Nord se veut ainsi actrice de la transformation sociale au service de la dignité de chacun.

Adoptés à l'Assemblée Générale Extraordinaire
Du 19 juin 2015

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

BUREAU

Monsieur Jean-Pierre MOLLIÈRE
Président
Inspecteur de l'Éducation Nationale

Monsieur Claude LENOT
Trésorier
Retraité

Monsieur Alain SEDE
Trésorier adjoint
Directeur de Société
Retraité

Monsieur Patrick SECHET
Secrétaire général associatif
Retraité de la Fonction Publique Territoriale

Madame Claudine PRUVOST
Secrétaire adjoint
Retraitée de l'Éducation Nationale

Monsieur François LEURS
Vice-Président délégué Inclusion Sociale
Directeur Politiques Sociales et Urbaines
à l'ADU Lille Métropole

Monsieur Charles-Henri TERNOIS
Vice-Président délégué Protection de l'Enfance
Retraité de la Fonction Publique Territoriale

Monsieur Philippe PARADIS
Vice-Président délégué Addictologie
Vice-Président délégué Promotion Santé
Praticien hospitalier

Monsieur Jean-Paul CARPENTIER
Vice-Président délégué Médico-Social
Directeur de la Maison de l'Enfance et de la
Famille à l'EPDSAE

MEMBRES

Monsieur Patrick BANNEUX
Chargé de mission au Conseil Régional

Madame Dahbia DEMDOUM
Chargée de mission au Conseil Régional

Monsieur Thomas DE SANTIS
Directeur Général Adjoint de l'EESTS
Vice-Président en charge de l'action
économique et sociale de la CCR des 2 Helpes

Madame Christiane DUCAMP
Retraitée de l'Éducation Nationale

Monsieur André DUPON
Président du groupe Vitamine T

Monsieur Louis GALLOIS
Commissaire Général à l'investissement

Madame Sophie LEFRANÇOIS
Avocate

Monsieur Thierry SARRAZIN
Physicien de médecine nucléaire

Monsieur Erick VANDENBERGHE
Directeur général d'Association médicosocial
Retraité

LE CONSEIL DE DIRECTION

Au 31 décembre 2017

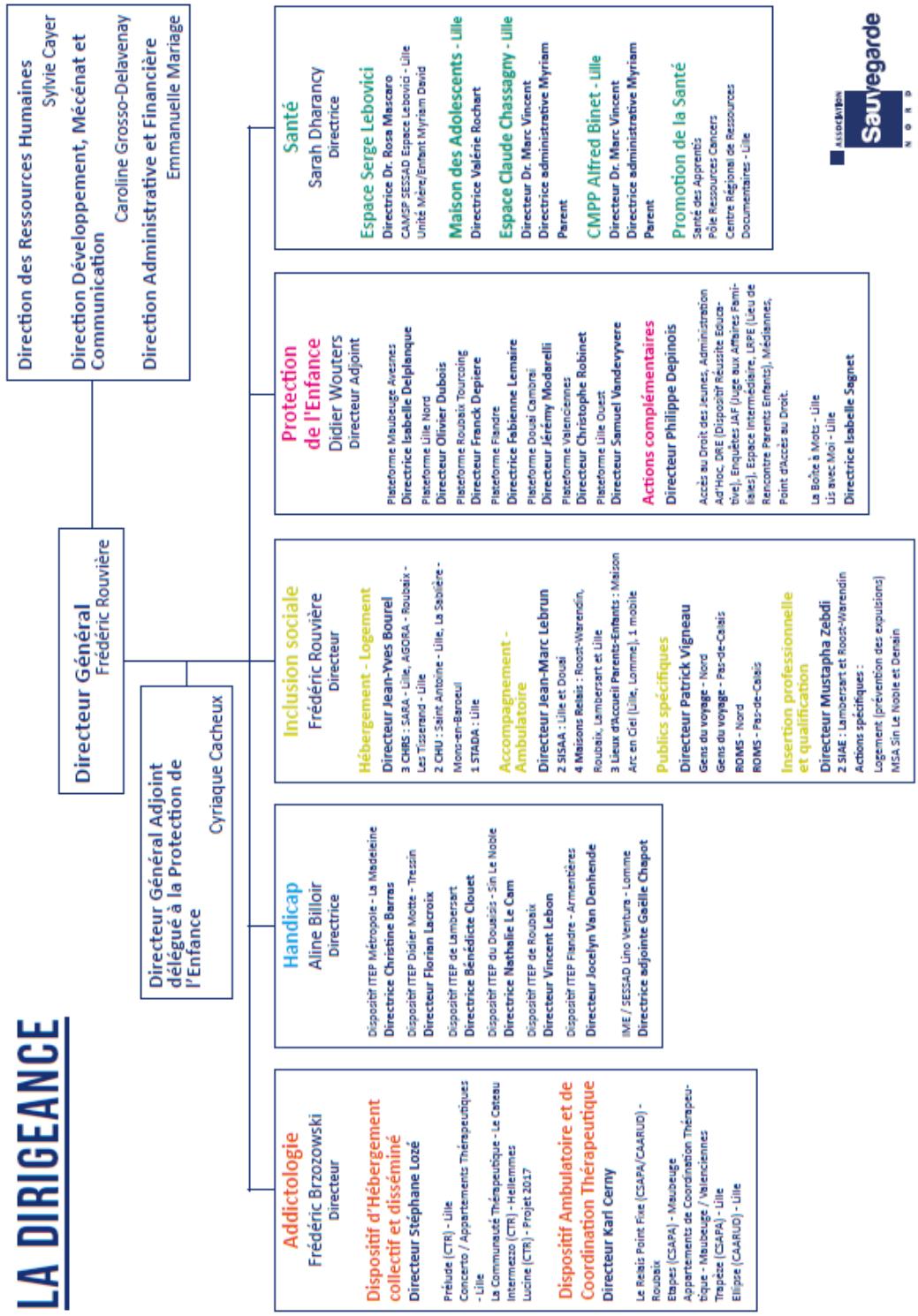

LA DIRECTION GENERALE

La Direction des Ressources Humaines ..... Page 8
La Direction Financière ..... Page 11
La Direction Développement - Mécénat - Communication ..... Page 13

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Le 31/12/2017, l'effectif de La Sauvegarde du Nord était de 1 422 salariés, pour 1 252 ETP :

- 942 femmes et 480 hommes (respectivement 66% et 34%),
- 1 168 salariés en CDI (82%) et 254 en CDD (18%),
- 254 sont cadres, soit 18% de l'effectif.

L'effectif global est légèrement en retrait par rapport à fin 2016 (-18), notamment chez les hommes (- 14). L'effectif en CDI est quasiment identique (+1) au regard d'une diminution des CDD de -19.
Le nombre de cadres (hiérarchiques et fonctionnels) reste identique.

À la même date, l'effectif se répartissait en :

- 44,6% en Protection de l'Enfance *(en diminution par rapport à 2016, liée à la mise en œuvre du DAGE),*
- 20,5% en Inclusion Sociale *(en diminution),*
- 20,4% dans le Handicap *(en progression),*
- 6,6% en Addictologie *(en progression),*
- 6,1% en Santé *(à l'identique),*
- 1,8% au Siège *(en diminution).*

Au plan des RH, parmi les faits marquants de 2017, peuvent être relevés :

- La mise en œuvre du Dispositif Associatif de Garantie d'Emploi (DAGE) pour limiter les impacts sociaux du CPOM en Protection de l'Enfance,
- Le dialogue social : la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences (GPEC),
- Les élections professionnelles (les dernières avant la fusion des institutions représentatives du personnel).

LE DAGE DU PÔLE PROTECTION DE L'ENFANCE

Le 5 décembre 2016, l'employeur et les organisations syndicales signaient un accord préservant les emplois concernés par la mise en œuvre du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) conclu avec le Département du Nord, en Protection de l'Enfance.
Ce CPOM s'est traduit pour La Sauvegarde du Nord par la suppression de 71 places d'hébergement, conduisant à la fermeture de 3 services : un à Valenciennes, un à Lille et un à Roubaix.
Un redéploiement partiel en accompagnement renforcé à domicile a été accordé, sur Valenciennes et Roubaix.

Le DAGE signé avec les syndicats comportait, conformément à la loi, toutes les mesures permettant à La Sauvegarde du Nord d'éviter les licenciements ou d'en limiter le nombre, et de faciliter le reclassement du personnel.
30 salariés ont été concernés par ce plan social, qui a donné une priorité totale aux mesures d'accompagnement au reclassement interne.
Dès 2016, pendant que les négociations se déroulaient avec les services du Département, tous les postes vacants à La Sauvegarde du Nord ont été « gelés ». Aucun recrutement externe, aucune mobilité interne ne pouvaient être effectués par les Directions de Pôles sans avoir été préalablement soumis à la DRH. Les salariés dont les emplois étaient menacés avaient priorité sur les postes disponibles.

Chacun d'entre eux s'est vu proposer un ou plusieurs emplois compatibles avec sa qualification et ses compétences ; tous les moyens susceptibles de favoriser les reclassements ont été mobilisés (formation, accompagnement individualisé, période probatoire, phase d'adaptation).
La Sauvegarde du Nord a par ailleurs proposé aux représentants du personnel un dialogue transparent et constructif autour du DAGE, par la mise en place d'une commission de suivi qui s'est régulièrement réunie.

À fin 2017, sur les 30 salariés concernés par le DAGE :

- 22 sont définitivement reclassés en interne,
- 2 ont été licenciés pour inaptitude totale (procédures non liées au plan social),
- 5 ont refusé les propositions de reclassement et choisi le départ volontaire : licenciement économique accompagné pour 2 d'entre eux d'un congé de reclassement qui leur a permis de poser les bases d'une reconversion professionnelle,
- 1 salariée est en arrêt maladie de longue durée, sa situation sera examinée à son retour.

Reclassement des 22 salariés :

- 15 en Protection de l'Enfance,
- 3 au Pôle Handicap,
- 2 en Addictologie,
- 1 au Pôle Santé,
- 1 au Pôle Inclusion Sociale.

LE DIALOGUE SOCIAL : L'ACCORD SUR LA GESTION PRÉVISIONNELLE DES EMPLOIS, DES COMPÉTENCES ET DES PARCOURS PROFESSIONNELS AU SEIN DE LA SAUVEGARDE DU NORD

L'accord de GPEC de 2013 (le premier à la Sauvegarde du Nord) avait posé les fondamentaux d'une véritable politique de gestion dynamique des métiers et des compétences au sein de l'Association.
L'accord 2017-2019, signé par SUD et la CGT, concrétise la volonté de l'employeur de poursuivre cette démarche et développer, dans une perspective de progrès, les axes suivants :

- Mettre en place un cadre d'information régulière des partenaires sociaux sur les évolutions de la stratégie de l'Association et leurs impacts sur l'évolution des métiers,
- Intégrer, maintenir et développer les compétences nécessaires aux métiers actuels et futurs,
- Promouvoir des dispositifs permettant l'évolution des salariés tout au long de leur vie professionnelle, leur donner de la visibilité sur l'évolution des emplois, sur les parcours professionnels possibles au sein de l'Association et les accompagner dans leur mobilité choisie.

Cet accord s'inscrit dans une politique de responsabilité sociale et traduit les engagements associatifs en faveur de la diversité et de la lutte contre les discriminations dans les domaines du handicap, de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, de la gestion intergénérationnelle, de la santé et de la sécurité au travail.
Certains salariés, dont le parcours est plus exposé à des risques de rupture, font l'objet d'une attention particulière. Il s'agit :

- des salariés de plus de 50 ans,
- de ceux qui occupent un emploi pénible (travailleurs de nuit) ou qui sont exposés à des risques graves pour leur santé physique et mentale reconnus par la médecine du travail,
- les salariés en situation de handicap et ceux exposés à des risques d'inaptitude,
- les salariés à temps partiel,
- les salariés de bas niveau de qualification, …

de manière plus large, tout salarié qui connaît une difficulté ponctuelle dans sa situation d'emploi ou dans son projet d'évolution professionnelle.

LES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Elles ont eu lieu en novembre 2017 pour les Comités d'Établissements et les délégués du personnel, et se sont achevées en décembre par la désignation dans chaque Pôle des membres des Comités Hygiène-Sécurité-Conditions de Travail.
À l'issue de ces renouvellements, le nombre de mandats s'établit à 157, soit 11% de l'effectif salarié.

Le premier tour des élections des Comités d'Établissement permet d'établir la représentativité syndicale. Elle s'établit en 2017 à :

- 52,46% pour SUD
- 47,54% pour la CGT

En six ans et trois scrutins, SUD est passé de 61,10% à 52,46%, et la CGT de 29,70% à 47,54%. La CFDT n'est plus représentée au sein de La Sauvegarde du Nord.

Ces élections étaient les dernières avant la mise en œuvre de « la nouvelle organisation du dialogue social et économique dans l'entreprise et favorisant l'exercice et la valorisation des responsabilités syndicales » - Ordonnance du 22/09/2017.

Aux termes de cette réforme, les Délégués du Personnel, le Comité d'Entreprise et le Comité Hygiène-Sécurité-Conditions de Travail (CHSCT) seront remplacés par le Conseil Social et Économique (CSE), au plus tard le 1er janvier 2020.
Sur la base de notre organisation actuelle, il pourrait y avoir 5 CSE (un par Pôle d'activité) et un CSE Central.
La fusion des 3 anciennes instances par le CSE est obligatoire, les entreprises ne peuvent conserver d'institutions séparées.
En dehors de ce principe absolu, la mise en place et le fonctionnement du ou des CSE sont renvoyés prioritairement à la négociation avec les organisations syndicales.

La négociation collective est, en effet, considérablement renforcée par la réforme du Code du travail.
L'articulation entre la loi et la norme négociée (branche, entreprises) est redéfinie pour donner plus d'autonomie aux acteurs du dialogue social ; de nouveaux champs de négociation sont ouverts aux entreprises…

Depuis le 1er janvier 2017, la nouvelle représentativité employeur au sein de la Branche Associative Sanitaire et Sociale s'appelle NEXEM, syndicat issu de la fusion du Synéas et de la Fégapei.
Dans le contexte de la réforme du Code du travail et de la place centrale de la négociation collective, il devient urgent que tous les acteurs soient en ordre de marche : branche professionnelle, convention collective unique, faute de quoi les associations se trouveront dans l'obligation de négocier elles-mêmes les accords nécessaires au fonctionnement de leurs activités.

LA DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

En 2017, les services de la Direction Administrative et Financière ont poursuivi leurs efforts de maîtrise des coûts, de valorisation du patrimoine de l'Association ainsi que de développement des partenariats, tant à l'interne que vers l'extérieur.

MAITRISER LES CHARGES DANS UN CONTEXTE INCERTAIN

Sur le plan de la maîtrise des charges, un effort particulier a été mené sur l'optimisation des achats. Cela s'est traduit par des négociations sur les contrats ayant un poids financier significatif.

On peut citer le cas de l'ensemble des polices d'assurance (hors flotte automobile) qui ont fait l'objet d'une remise en concurrence. Cela a abouti à la conclusion d'un accord avec la MAIF, dans le cadre d'un contrat global avec, à la clé, une économie de près de 55 K€ (-34% du montant des primes). Ce nouveau contrat a pris effet au 1er janvier 2018 : les économies réalisées vont donc impacter l'exercice 2018 et les suivants.

La Sauvegarde du Nord gérant un parc de près de 350 véhicules (en propriété ou en location longue durée) pour un budget de près de 1,4 millions d'euros, il s'agit également d'un sujet qui a fait l'objet d'une attention particulière avec la poursuite des actions engagées en 2016.
Pour les véhicules neufs, les achats ont été centralisés à la Direction Administrative et Financière du siège afin d'obtenir les meilleurs prix en fonction des volumes commandés.
Parallèlement, pour le financement des contrats de location longue durée, un partenariat a été développé avec une nouvelle société. Cela a notamment permis d'obtenir davantage de tolérance kilométrique lors de la restitution des véhicules et, dans certains cas, des remises sur les loyers pouvant aller jusqu'à 18 %.
La Direction Administrative et Financière a également rédigé une procédure concernant la gestion des véhicules, à toutes les étapes-clés du processus. Visant à clarifier les rôles des différents intervenants, elle est destinée à servir de repère aux centres de gestion des Pôles ainsi qu'à l'ensemble des utilisateurs. L'adoption de ces bonnes pratiques a également pour but de minimiser les coûts de la flotte automobile pour l'Association.
Enfin, l'action de notre courtier a permis d'obtenir une baisse de la prime flotte automobile (-4%) en dépit d'une sinistralité défavorable sur ce contrat. En 2018, nous allons bénéficier de nouveaux services (plateforme web, application mobile) qui vont permettre une meilleure gestion administrative des dossiers.

Toujours dans l'optique de limiter le poids des charges, La Sauvegarde du Nord a adhéré, courant 2017, au groupement de commande pour l'achat de gaz naturel, coordonné par l'U.N.ADERE, réseau d'achat partagé au service de l'Économie Sociale et Solidaire. Cela concerne, pour La Sauvegarde du Nord, les contrats des sites en location et permet une économie annuelle moyenne de l'ordre de 14%.

Enfin, la recherche de maîtrise des coûts s'est également traduite par un travail de révision et de contestation des taxes foncières et des taxes d'habitation notifiées à La Sauvegarde du Nord. En ce qui concerne les taxes foncières, les premiers dégrèvements ont été obtenus en 2017 (pour plus de 20 K€) et d'autres dossiers sont toujours à l'étude.
Pour les taxes d'habitation, des demandes d'exonération et d'annulation ont été émises en 2017 et sont suivies par les services comptables et financiers de La Sauvegarde du Nord.

UN PATRIMOINE IMMOBILIER A ADAPTER ET VALORISER

Sur le plan immobilier, l'année 2017 a été marquée par l'achat et la vente d'immeubles pour s'adapter au mieux aux besoins et aux projets de l'Association.
Ainsi, de nouveaux bâtiments ont été acquis à Roubaix (40 rue Saint Antoine et 87 rue de Tourcoing) ainsi qu'à Phalempin (19 bis rue J.B. Lebas).
La Direction Administrative et Financière a également accompagné la cession du bâtiment situé 50 rue de Valenciennes à Lille (cession concrétisée au cours du 1er trimestre 2018).
Concernant les mises aux normes, le gros chantier de 2017 a porté sur le sujet de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (AdAP) destiné à favoriser l'accessibilité pour tous dans les établissements recevant du public (ERP). Pour mémoire, l'échéance pour la mise en conformité de l'ensemble des sites concernés est fixée au 25 juillet 2022.
Il est à noter que l'année 2018 verra l'arrivée d'un nouveau Responsable du Patrimoine Immobilier dont le rôle sera notamment d'accompagner l'optimisation et la valorisation du patrimoine immobilier de La Sauvegarde du Nord et de poursuivre l'accompagnement dans la mise en œuvre de la réglementation applicable aux bâtiments.

DES PARTENARIATS DEVELOPPES TANT EN INTERNE QUE VERS L'EXTERIEUR

Fidèle à sa vocation d'être partenaire des autres Directions du Siège et des différents Pôles de l'Association, la Direction Administrative et Financière a noué un certain nombre de collaborations en 2017.
On peut citer, en particulier, le travail initié en collaboration avec le service des ressources humaines en vue d'apurer progressivement les « stocks » de congés payés, avec un suivi mensuel des soldes, par service. Ce travail va s'intensifier en 2018 et sera complété par la construction commune d'un système de tableaux de bord dans le cadre du contrôle de gestion RH.
En interne, le service comptable travaille également en lien étroit avec la Direction Développement Mécénat Communication pour la gestion du Fonds de Dotation.

Au chapitre des collaborations externes, il convient de mettre en exergue la participation de La Sauvegarde du Nord dans la gestion de La Deûle, association sportive et sociale dans la région Hauts-de-France. Ce partenariat se traduit par la tenue de la comptabilité de La Deûle et l'établissement de ses fiches de paie par les services de La Sauvegarde du Nord. Il devrait s'intensifier en 2018 avec des actions communes en matière d'insertion.

EN CONCLUSION,

Après une année 2017 dense, l'exercice 2018 va être celui de la poursuite des projets déjà initiés et de la prise en compte de nouvelles thématiques. Cela va s'inscrire dans le contexte d'une nouvelle organisation du Siège avec la nomination d'un Directeur Administratif et des Affaires Juridiques ainsi que d'un Directeur de Gestion Comptable et Financière.
Parmi les grands sujets de 2018, on peut citer, entre autres :

- la mise en place de la RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données), applicable en mai,
- la réforme de la tarification qui va toucher différents Pôles,
- ou encore, le projet de développement d'un système de tableaux de bord pour suivre plus finement l'activité et les grands postes de charge au sein de La Sauvegarde du Nord.

LA DIRECTION DEVELOPPEMENT - MECENAT - COMMUNICATION

Créée en 2016, la Direction Développement-Mécénat-Communication (DMC) poursuit sa mission visant à développer les projets, les partenariats, la visibilité de l'Association ainsi que sa notoriété.
La DMC intervient de manière transversale, en appui à tous les professionnels de l'Association et à tous ses champs de compétences. Cette vision transversale permet à l'équipe de la DMC de mettre en lien les professionnels de La Sauvegarde du Nord entre eux et avec d'autres acteurs, de créer des synergies et de renforcer l'ouverture de l'Association vers l'extérieur. Ce rôle de facilitateur vient enrichir le travail quotidien des professionnels au bénéfice des publics accompagnés.

LE DÉVELOPPEMENT

Cette année, des projets portés l'année dernière perdurent, d'autres se développent :

LES SERVICES CIVIQUES

La Sauvegarde du Nord est toujours fortement engagée dans ce dispositif visant à favoriser l'engagement citoyen des jeunes entre 16 et 25 ans. L'intégration de la 2e promotion s'est faite en octobre 2017 et comptait 37 jeunes engagés autour d'établissements représentatifs de tous les champs de compétences de l'Association. L'occasion pour chacun de se révéler à soi-même, de découvrir l'univers de notre secteur et de s'interroger sur leur avenir.
Voici les missions qui ont été réalisées par les jeunes au sein des établissements :

ADDICTOLOGIE	Aller vers et accompagner les publics en difficultés spécifiques Sensibiliser le public à une bonne hygiène de vie Aide à l'alphabétisation, à numérique et au sport
HANDICAP	Accompagnement des jeunes autour du sport et ateliers jeunes-parents. Ateliers numériques pour les enfants et les parents Valoriser les actions de l'établissement (newsletter, page facebook…) Aide à l'accompagnement scolaire, avec les enseignantes Soutien scolaire et ouverture des jeunes vers l'extérieur Accompagnement des jeunes autour du sport et ateliers jeunes-parents. Soutien scolaire et ouverture des jeunes vers l'extérieur Sensibilisation à la culture et organisation d'évènements/sorties
INCLUSION	Développement d'actions bien-être et de découverte du territoire Développement d'actions d'animation culturelle et de loisirs Actions favorisant l'inclusion numérique de salariés en insertion Accompagnement de familles de culture rom
PROTECTION DE L'ENFANCE	Favoriser l'intégration des familles dans leur environnement proche Lutter contre les inégalités et le décrochage par le soutien scolaire Aide aux devoirs, ouverture à la vie culturelle et à la pratique créative. Ouverture à la vie culturelle, à la pratique créative et sportive. Remobilisation par le développement d'activités Valorisation de l'environnement/lieu de vie : ateliers création, bricolage… Ateliers pour favoriser l'estime de soi Aide à l'animation LAM/BAM (lecture et écriture)
SANTE	Sensibiliser à l'activité physique, Organiser d'évènements « Santé »
SIA HABITAT	Faciliter l'inclusion sociale de personnes âgées en situation d'isolement

LA CRÈCHE À VOCATION DE PRÉVENTION PRÉCOCE DES TROUBLES GRAVES CHEZ LE TOUT PETIT ENFANT

Porté par la Santé, le Dr Rosa Mascaro et le réseau de crèches « Rigolo Comme la Vie » d'IDKIDS Group, ce projet innovant vise à prévenir les troubles liés à l'attachement des tout-petits et ainsi à éviter le processus de production de handicap. L'année 2017 nous a permis de rencontrer toutes les collectivités et parties prenantes. La coordination de l'ensemble de ces acteurs a retardé la mise en œuvre de ce projet. Cependant, le dossier est actuellement sur les bureaux des Ministères de la Santé et du Handicap. L'année 2018 sera l'occasion de profiter de l'envie forte du gouvernement d'agir sur la prévention du handicap et notamment des troubles autistiques, pour faire avancer la réalisation de ce projet.

BOUTIQUE SOLIDAIRE ET BOUTIQUE PRIMEUR TRAITEUR DE LA FERME DES VANNEAUX

2017 a vu la production de jus de pommes de la Ferme des Vanneaux labellisé BIO. Le reste de la production maraîchère étant en cours de labellisation, il fallait rebondir sur la qualité de nos actions et développer l'activité via le système de vente.

Nous avons travaillé et développé le modèle économique de 2 boutiques :

- **une boutique Primeur Traiteur**, afin de vendre la production maraîchère et les produits transformés par l'équipe de salariés en CDDI,
- **une boutique solidaire**, visant à proposer des vêtements neufs à des personnes en situation de grande précarité (allocataires du RSA, nos salariés en CDDI, retraités à faible revenu, mères isolées etc..). Cette boutique est également ouverte à n'importe quel client désireux de trouver des vêtements à prix d'usine. Nous avons noué de nombreux partenariats avec des entreprises textiles de la région et nous serons capables de proposer une offre Homme/Femme/Enfant à petits prix.
  Derrière cette offre prix s'articule également une capacité de formation des salariés. Formation au merchandising, à la vente et à la logistique (gestion des stocks du magasin).
  Cette boutique va également nous permettre de mettre en place, à terme, un atelier de retouches et d'accueillir également des ateliers de socio-esthétique.

BÉNÉVOLAT

Sur le dernier trimestre 2017 plusieurs missions de bénévolat ont été lancées au profit de certains établissements. En effet, ceux implantés dans l'agglomération lilloise, notamment à proximité de l'Université Catholique de Lille, ont profité de la bonne volonté des étudiants pour effectuer certains chantiers et animations au bénéfice des publics accompagnés.

Une équipe de jeunes en Service Civique a également participé au chantier « peinture » du centre d'hébergement d'urgence nouvellement installé à Lille, rue de Cassel.

Des pistes encourageantes à poursuivre !

LE MÉCÉNAT ET LES PARTENARIATS

Nous accompagnons les établissements dans leurs recherches de financements, dans la formalisation et la réponse à des appels à projets du secteur privé. Les fonds récoltés permettent soit d'enrichir l'accompagnement proposé aux publics de La Sauvegarde du Nord, soit de favoriser le développement de projets socialement innovants. La dynamique de mécénat de La Sauvegarde du

Nord est également portée par le Fonds de dotation de l'Association qui se renforce et diversifie ses modalités de partenariat. L'année 2017 aura aussi été marquée par un changement de chargée de mécénat et par quelques projets d'envergure pour lesquels il nous aura fallu convaincre les financeurs privés de nous soutenir et/ou de nous accompagner dans leur mise en œuvre.

Illustrant la diversification des modes de partenariats, nous avons développé cette année **le mécénat et le bénévolat de compétences.** Les entreprises mobilisent leurs salariés en fonction de nos besoins et de leurs compétences, autour de la réalisation de missions ou de chantiers solidaires. Ces journées participent à la rencontre de 2 mondes qui ne se connaissent pas forcément mais aussi et surtout, de fédérer les équipes autour de valeurs communes et partagées. Elles permettent également aux salariés des entreprises de valoriser leurs savoir-faire et pour l'Association, de bénéficier à titre gratuit, des compétences du secteur privé ainsi que de la mobilisation de bénévoles.

Pour nous aider dans cette démarche, La Sauvegarde du Nord, en lien avec le Fonds de dotation a initié un partenariat avec **l'Engagement Simone**. Cette entreprise sociale a pour but de mettre en lien des entreprises et des acteurs associatifs ou sociaux du territoire. Elle organise des missions de mécénat de compétences ou des chantiers solidaires à destination des associations en mobilisant les salariés des entreprises. Les collaborateurs mettent ainsi à profit leurs talents au service de projet d'intérêt général du territoire.

Présentées plus haut, **la mise en place des boutiques de la Ferme des Vanneaux** a été en partie financée par le concours de plusieurs fondations : la fondation Crédit Agricole Nord de France, la fondation Caisse d'Epargne, la fondation JM Bruneau et également de nouveaux partenaires et entreprises de la région tels que : Rouge-Gorge lingerie, Damart, Pimkie, Afibel, la Fondation Tape à l'œil et Jules.
À ce titre, l'aménagement intérieur de la boutique a été réalisé grâce à un mécénat de compétences de l'entreprise Damart, qui a apporté de précieux conseils aux équipes de la Ferme des Vanneaux.

LE PROJET LOGIPSY – INCLUSION SOCIALE

Ce projet a pour but de favoriser le retour ou le maintien à domicile de personnes en grande fragilité psychique. Cette initiative vise à réduire ou éviter le risque de perte de logement pour ces personnes grâce à l'intervention renforcée et conjuguée d'un trinôme de professionnels : une éducatrice spécialisée et une coordinatrice de parcours, un Technicien d'Intervention Sociale et Familiale (TISF) et un infirmier du secteur psychiatrique. Dans le but de permettre aux équipes de poursuivre l'expérimentation, des mécènes nous ont soutenus dans le déploiement de cette démarche sur les territoires de la Métropole Lilloise (Lille, Roubaix et Villeneuve d'Ascq).
Résultat : **38 000 euros collectés.**

LE SOUTIEN AU HANDICAP

L'ouverture culturelle et l'accès à des activités ludiques et sensorielles sont des enjeux importants pour les établissements du Handicap de La Sauvegarde du Nord. Cependant, ces derniers n'ont pas toujours les budgets nécessaires pour équiper ou mettre en place ce genre d'activités. C'est dans ce cadre que le mécénat apporte une réelle valeur ajoutée et un soutien non négligeable pour ces structures.
En 2017, grâce à un partenariat historique fort entre La Sauvegarde du Nord et **IDKIDS Group**, les ITEP et l'IME Lino Ventura se sont vu attribuer de nombreux jeux ludiques et pédagogiques ainsi que quelques équipements. Ces dons en nature d'Oxybul Eveil et Jeux ont permis de mettre en place un arbre de Noël pour les petits des ITEP de Tressin, Lambersart et l'IME Lino Ventura. Au total, les dons ont atteint une valeur de **3 200 euros**.

Un nouveau partenariat avec la **Fondation MMA** a permis à l'IME Lino Ventura de se doter de jeux adaptés avec contacteurs. Un contacteur est un dispositif permettant d'aller au-delà des limitations physiques imposées par un handicap. Ils permettent aux enfants porteurs d'un handicap d'actionner le jeu de manière autonome et de prendre conscience qu'ils peuvent agir sur l'environnement. La dotation de **6 000 €** a équipé entièrement l'IME et va permettre d'ouvrir à terme, une ludothèque à destination des familles afin qu'ils puissent emprunter ce type de jeux très coûteux pour les familles.

Le CIC Nord-Ouest nous a soutenus pour l'acquisition d'un TBI (Tableau Blanc Interactif) pour la classe intégrée de l'ITEP de Roubaix ainsi que la formation des professionnels à son utilisation. L'accès au numérique est également un autre enjeu de taille pour les établissements du Handicap et un domaine pour lequel les acteurs privés peuvent apporter leur contribution.
Enfin, la société SPDE a réalisé gracieusement le revêtement de sol de la nouvelle salle de sport/gymnase de l'ITEP de Lambersart. Une salle qui sera ouverte à toutes les structures de La Sauvegarde du Nord qui souhaitent organiser des activités sportives en salle.

Au total, 268 632 euros auront été levés en 2017 pour les projets de l'Association.
En cumul, les fonds levés depuis la création du Fonds de Dotation s'élèvent à 1 272 988,33 €.
Nous sommes soutenus à ce jour par 45 partenaires actifs : entreprises et fondations confondues.

LA COMMUNICATION

En 2017, nous avons poursuivi nos objectifs de communication, à savoir la clarification et la simplification de notre discours, ainsi que la modernisation et l'harmonisation de nos supports de communication. Chaque occasion de prendre la parole aura été saisie afin de mettre en avant nos actions et le travail des professionnels sur les réseaux sociaux, le site internet ou via notre newsletter.

En 2017 nous avons également diffusé quelques communiqués de presse, afin de prendre position sur certains sujets militants (ex : l'expulsion illégale d'un terrain Roms en pleine trêve hivernale), ou pour inviter la presse à découvrir certains de nos événements.

LE SITE INTERNET ET LES RÉSEAUX SOCIAUX

La fréquentation du site internet est en constante augmentation **: 134 495 sessions pour 77 201 utilisateurs et 402 737 pages vues**.
Les internautes consultent prioritairement les offres d'emploi, la page d'accueil, la rubrique établissements, la rubrique La Sauvegarde et enfin les 5 champs d'expertise.
102 articles d'actualités (+10%), et 57 dates d'agenda ont été publiés.

La page Facebook est passée **de 1 330 « j'aime » à 1 656 entre le 1er janvier et le 31 décembre 2017,** soit une progression de **+25%.** Nous relayons systématiquement les articles du site sur notre page Facebook et tentons également dès que cela s'avère utile, d'entrer dans une démarche de relais d'informations utiles avec nos partenaires associatifs.

Nous avons également créé un compte **Twitter** en juillet, comptant 67 abonnés à ce jour, ainsi qu'un compte **LinkedIn** sur lequel 185 abonnés suivaient nos actualités et relayaient nos besoins à fin 2017.

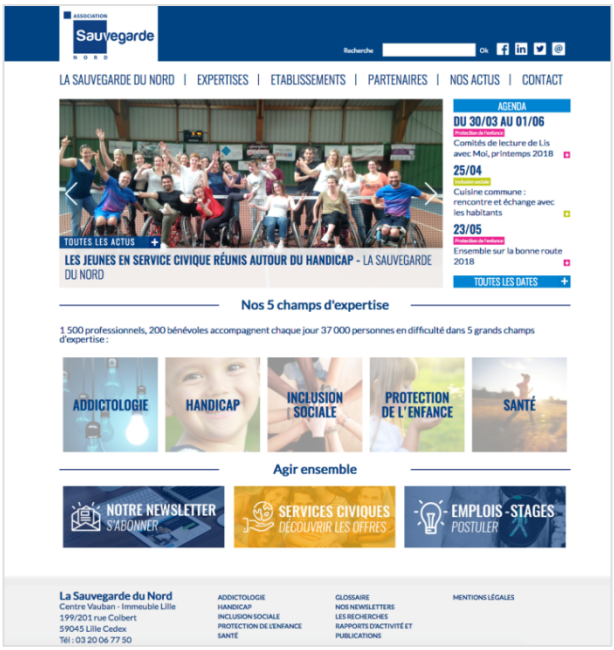

En 2017, le design du site internet a été retravaillé, afin de rendre l'information plus accessible et la navigation plus simple.

La page d'accueil a été revue totalement, ainsi que la sidebar présente sur chacune des pages du site. Nous avons également revu la structure des pages « Établissements ».

L'ambition pour 2018 est de créer une nouvelle page dédiée à notre fonds de dotation et à nos mécènes, afin de mettre nos actions en ce sens, plus en avant.

RELOOKING DE LA NEWSLETTER

Pour suivre avec l'évolution graphique de notre site internet, nous avons décidé de revoir graphiquement la newsletter de La Sauvegarde du Nord. Nous avons également choisi de thématiser les envois : chaque envoi de newsletter a laissé la parole à un champ d'expertise avec un édito rédigé par le directeur du Pôle concerné. L'occasion de prendre la parole et de s'exprimer sur un ou plusieurs sujets au choix et à l'envie.
6 newsletters, dont 2 spéciales ont été envoyées à plus de 4 000 contacts.
En effet, en plus des newsletters relayant nos actus, nous avons envoyé des newsletters « spéciales », dont une dédiée à nos bénévoles.

LA COMMUNICATION DES ÉTABLISSEMENTS

Les documents de communication des établissements sont réactualisés au fur et à mesure des besoins et des demandes. Le service communication est à la disposition de chacun des établissements pour répondre à toute demande de réalisation, mise en avant d'événements, relais d'informations, communication de certaines actions ou projets…

Nous assurons le soutien et la valorisation de l'activité des établissements par la réalisation de flyers, emails, vidéos, documents Powerpoint, affiches, invitations, communiqués de presse… Nous veillons ainsi à la valorisation des messages et à la cohérence avec la communication associative.

De plus, nous sommes un support auprès de chacun des professionnels de l'Association pour les accompagner dans leurs projets ou leurs événements.

Nous interrogeons régulièrement plusieurs prestataires afin d'assurer un suivi budgétaire rigoureux tout en veillant à la parfaite qualité des productions.

LES VŒUX DE LA SAUVEGARDE DU NORD AU GRAND SUD : LES 1ERS VŒUX DE NOTRE NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Pour marquer ce moment, nous avons souhaité mettre à l'honneur le travail des professionnels de l'Association et les remercier. Pour ce faire, une vidéo de présentation de 2 projets ou établissements choisis, par Pôle, a été réalisée afin de faire découvrir le travail des équipes à l'ensemble des invités.
Pour chaque vidéo, notre équipe s'est immergée au sein des établissements du Pôle afin de laisser la parole aux professionnels, mais aussi aux personnes accueillies ou accompagnées par La Sauvegarde du Nord.

Ensuite, préparée en amont avec le concours du Process Comedy, la suite de la soirée aura permis à chacun de mieux se connaître. En effet, sous fond de spectacle comique et grâce aux talents de l'imitateur Bertrand Deruyver, nous avons découvert de nombreuses clés pour apprendre à mieux comprendre l'autre, et à s'adapter aux différentes personnalités que l'on peut rencontrer au quotidien.

Mettre en avant les collaborateurs et les remercier, c'est aussi leur donner les moyens de mieux travailler ensemble : ce spectacle/coaching fut l'occasion toute trouvée de mêler l'utile à l'agréable et d'en apprendre un peu plus sur chacun d'entre nous !

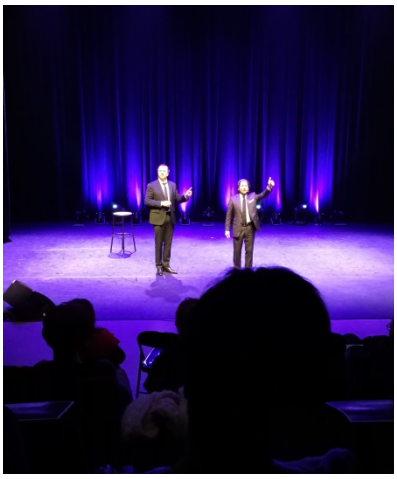

Soirée des vœux de la Sauvegarde du Nord au Grand Sud – Avec l'intervention du Process Comedy

LA COMMUNICATION INTERNE

Un sujet essentiel pour toute l'Association. Appuyés par les RH, nous avions ouvert un chantier de réflexion collaborative autour du projet de création d'un portail intranet.
Les besoins ont été identifiés, le projet est toujours d'actualité et le budget reste cependant à trouver. En outre, nous travaillons sur la création d'un livret d'accueil dont le format pourra prendre plusieurs formes qui seront révélées d'ici la fin de l'année prochaine. Ce livret sera destiné à tous les nouveaux salariés de l'Association.

L'ADDICTOLOGIE

Préambule ..... **Page 20**

Dispositif Ambulatoire

Appartements de Coordination Thérapeutique d'Etapes ..... Page 21

CAARUD "Point Fixe" ..... Page 24

CAARUD "Ellipse" ..... Page 30

CSAPA "Etapes" ..... Page 36

CSAPA "Le Relais" ..... Page 39

CSAPA ambulatoire et CJC "Trapèze" ..... Page 44

Dispositif d'Hébergement collectif et Disséminé

Appartements thérapeutiques "Concerto" ..... Page 49

Centre Thérapeutique Résidentiel "Prélude" ..... Page 54

Service d'Accueil d'Urgence et de Transition "Intermezzo" ..... Page 59

Communauté Thérapeutique ..... Page 64

PREAMBULE

Depuis 3 ans, le Pôle Addictologie s'est engagé dans une mutation tant dans son organisation que dans la localisation de ses services.
Pour rappel, le Pôle Addictologie dispose d'une offre de soins large et déclinée en 2 dispositifs :

- **Dispositif de Soin ambulatoire, Traitement de Substitution aux Opiacés et Réduction de risques :**
  - Les Appartements de Coordination Thérapeutique ETAPES à Maubeuge et à Valenciennes,
  - ETAPES : Service de consultation spécialisée, Consultation Jeunes Consommateurs (CJC) et antenne méthadone à Maubeuge,
  - TRAPEZE : Service de consultation spécialisée et CJC à La Madeleine,
  - LE RELAIS : Service de consultation spécialisée, CJC et antenne méthadone à Roubaix,
  - POINT FIXE : CAARUD à Roubaix,
  - ELLIPSE : CAARUD à Lille.
- **Dispositif d'hébergements collectifs et individuels :**
  - CONCERTO : Service de soins en hébergement individualisé à La Madeleine,
  - PRELUDE : Centre Thérapeutique Résidentiel pour adolescents à Lille Hellemmes,
  - INTERMEZZO : Service d'accueil d'urgence et de transition à Roubaix,
  - La Communauté Thérapeutique au Cateau-Cambrésis,
  - Lucine : Centre Thérapeutique Résidentiel pour femmes enceintes ou accompagnées d'un enfant (0-3 ans) à Roubaix.

Ainsi donc, l'année 2017 a été marquée par les déménagements et les emménagements.
Trapèze et Concerto ont quitté Lille et se sont implantés à La Madeleine, rue du Général De Gaulle.
Ce nouveau bâtiment permet en plus de l'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR), de proposer un bureau de consultation à chaque professionnel.

Prélude a lui aussi quitté Lille pour Hellemmes. Le bâtiment accueillant les jeunes en hébergement de soin est de taille plus familiale, offrant toutes les commodités d'une maison en centre-ville (jardin, métro à moins de 100m). Ce nouveau lieu permettra la réécriture du projet en lien avec ces nouveaux éléments : groupe plus petit, localisation…

Le Relais et Point Fixe ont déménagé provisoirement durant les travaux rue St Antoine.
Ces travaux ont permis une mise aux normes PMR, de créer un espace pour l'activité TSO adossé au Centre de Soins et de Prévention en Addictologie (CSAPA) le Relais, d'agrandir le Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques (CAARUD) en rénovant intégralement les différents espaces de prise en charge (espace collectif, bureaux d'entretien, infirmerie, douche, laverie…). Enfin, le bâtiment permet un accès différencié pour les 4 activités : CAARUD, TSO, CJC (Consultations Jeunes Consommateurs) et Centre de soins.

Intermezzo et Lucine ont intégré les nouveaux locaux à Roubaix, là aussi proposant des lieux de soins croisant l'obligation de mise aux normes et la qualité d'un environnement accueillant.

Parallèlement à tous ces changements, le Pôle a revu l'ensemble de ses procédures permettant d'obtenir des avis favorables aux visites de conformité portées par l'Agence Régionale de Santé. Enfin, des nouveaux outils ont été élaborés par un groupe de salariés du Pôle. Ces derniers permettront un traitement efficient des évènements indésirables et une mise en valeur de la démarche qualité au travers de la bientraitance par exemple.

ACT D'ETAPES
APPARTEMENTS DE COORDINATION THERAPEUTIQUE
- DISPOSITIF AMBULATOIRE -

Adresse : 22 rue Henri SCULFORT 59600 Maubeuge	Laurent MICHEL, chef de service éducatif
Projet d'établissement	Les Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT) d'Étapes visent à permettre à des personnes en situation précaire et atteintes de pathologies chroniques sévères de bénéficier d'un hébergement stable et d'un accompagnement médical, psychologique et social. Cette prise en charge globale, assurée par une équipe pluridisciplinaire, se réalise sans interruption tout au long de l'année, au sein des logements mis à disposition, à titre temporaire, dans les secteurs de Maubeuge et Valenciennes. La coordination des interventions basée sur un projet individualisé a pour objectif l'amélioration de l'état de santé et un accès à l'autonomie.
Habilitation et public	Appartements de Coordination Thérapeutique - Public atteint de pathologies chroniques sévères, en situation précaire. 10 places (5 & 5 situées à Valenciennes et Maubeuge).
Obligations officielles	RA, Compte administratif, BP, évaluation interne, visite de conformité

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

L'équipe des Appartements de Coordination Thérapeutique a traité 23 sollicitations conduisant à un accueil de 8 résidents pour un total de prises en charge de 12 patients durant l'année de référence. Cet effectif est composé de 9 hommes et 3 femmes, originaires du département pour 10 d'entre eux.

Nous dénombrons, parmi les pathologies présentées par ces patients, une majorité de cancers et de maladies cardio-vasculaires (4+4).

La précarité des situations de ces derniers se caractérise par un problème de logement, soit celui-ci est indépendant mais insalubre soit provisoire, en institution notamment. Les ressources de ces résidents sont (à une exception près) de l'ordre des minimas sociaux. Tous présentent également une certaine fragilité psychologique nécessitant un étayage de la présence de professionnels au quotidien.

Comme nous l'évoquions déjà les années précédentes, nous relevons dans la file active une majorité de patients présentant des antécédents du domaine de l'addictologie.

Dès lors, la majorité des actes d'accompagnement relève toujours d'un soutien au quotidien mais aussi d'un important travail de coordination avec les structures hospitalières ainsi que les dispositifs médico-sociaux. Cette coordination se complète d'un accompagnement d'ordre socio-éducatif, visant l'autonomie au quotidien et dans l'accès aux réponses de droit commun.

1.2. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	7 salariés, dont 3 temps pleins & fonctions supports.
Qualifications	Secrétaire – agent d'accueil Monitrice Educatrice Assistante sociale Infirmier diplômé d'état Psychologue Médecin coordinateur Chef de service
Accueil de stagiaires	1 stagiaire CAFERUIS
Formations 2017	Journées nationales FNH-VIH (Fédération Nationale d'Hébergements VIH et autres).

1.3. LA DEMARCHE D'EVALUATION

Réalisation d'une synthèse d'auto-évaluation relative à la cotation réalisée à partir du référentiel d'auto-évaluation de la FNH-VIH.

Au regard de la mesure de rééquilibrage énoncée pour 2017, visant l'optimisation du taux d'occupation, la priorité d'action a été portée sur une communication importante à destination des différentes structures à même de favoriser l'orientation du public concerné.

Un travail de relance des bailleurs sociaux et de recherche auprès de bailleurs privés a permis l'obtention d'un logement PMR ainsi que d'un autre en rez-de-chaussée.

2. UN COMPARATIF AVEC L'ANNÉE PRÉCÉDENTE

Nombre de nuitées	Prévisionnel	Réalisé	Taux d'occupation
Projet initial	3650	2235	61,34 %

Nombre de nuitées	2016	2017	Evolution
Réalisées	1568	2235	+10 %

3. « PERSPECTIVES 2018 »

La fin d'année 2017 a montré que les différentes actions, visant à optimiser la file active du service ACT, portaient leurs fruits.

Aux mois de novembre et décembre le taux d'occupation était de 90%. Ce résultat peut rendre confiant en la réponse apportée. Toutefois, les différentes rencontres avec les partenaires rappellent toute la difficulté à communiquer sans avoir actuellement une réelle offre d'accueil.

Pour cela, il convient de penser une communication en rapport avec une prévision de places vacantes afin de rendre plus effective cette possibilité d'orientation. En lien avec ce constat, nous travaillons également à la signature d'une convention de partenariat avec l'association La Croix Rouge et son CHRS à Valenciennes. L'idée majeure de cette initiative est d'instituer une coopération suivie qui puisse permettre une meilleure prévision d'accueil. Cette initiative pourra être développée avec d'autres partenaires repérés.

4. ZOOM / AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ

L'année 2017 a vu la rédaction de la synthèse d'auto-évaluation, réalisée à partir du référentiel de la fédération Santé Habitat* (ex Fédération Nationale d'Hébergements VIH & autres pathologies), et a permis la déclinaison de la démarche ACQ (Amélioration Continue de la Qualité) qui alimente la démarche d'évaluation interne.

Pour autant, cette ACQ se réalise depuis l'ouverture du service en 2013 avec des actions ponctuelles souvent en lien avec les priorités du moment. En ce sens et comme déjà dit précédemment, c'est le travail partenarial en rapport avec une optimisation de l'orientation du résident qui a occupé cette volonté durant l'année écoulée.

La finalisation de cette auto-évaluation nourrit également une réécriture du projet de service prévue en 2018. Cette réflexion, initiée par ce référentiel, est venue contribuer à une plus juste représentation de cette activité, a ouvert vers des pistes d'amélioration, mais a également mis en valeur un travail d'accompagnement réalisé depuis l'obtention de l'agrément du service par les services de l'État.

*** Présentation de La Fédération Santé Habitat,**

Par décision prise lors de l'Assemblée générale extraordinaire réunie au colloque national de Tours le 29 juin 2017, la FNH-VIH et autres pathologies a souhaité faire évoluer son image pour mieux répondre aux projets de ses adhérents

Construite dans les années 90 pour proposer une offre médico-sociale d'hébergement aux personnes atteintes du VIH, l'ouverture des établissements en 2002 à toutes les pathologies chroniques (cancers, maladies cardio-vasculaires, insuffisances rénales….) a permis le déploiement national de cette offre. En 2016, en co-construction avec les services de l'État, la Fédération a souhaité étendre ses réponses d'accompagnement aux champs de la psychiatrie, du handicap psychique, aux enfants, aux personnes proches de la fin de leur vie tout en proposant différentes formules d'accompagnement médico-psycho social en hébergement, au domicile, à la rue ou en soutien aux établissements sociaux.

Les annonces importantes et attendues de Madame Buzyn, Ministre des Solidarités et de la Santé, et des administrations, telle la mise en œuvre d'un Plan de développement de création de places nouvelles en ACT, le soutien direct de la Ministre pour l'ensemble des expérimentations, l'intégration des ACT dans le projet « Une réponse accompagnée pour tous », le développement des parcours onco-pédiatriques en ACT, la programmation des parcours ITEP/ACT pour éviter les ruptures d'accompagnement des jeunes en situation de handicap, sont autant d'engagements que la Fédération salue et sur lesquelles elle continuera d'apporter son expertise.

Mieux accompagner toutes les maladies et tous les handicaps quel que soit l'âge de la personne concernée, développer un accueil inconditionnel, favoriser une cohérence entre les champs de l'hébergement/logement de la santé et la précarité tout en favorisant durablement la démocratie participative, telles sont les missions de la Fédération santé habitat.

CAARUD « POINT FIXE »
CENTRE D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT A LA REDUCTION DES RISQUES POUR USAGERS DE DROGUES - DISPOSITIF AMBULATOIRE

Adresse : **40 rue St. Antoine** **59100 Roubaix**	Bernard FICHELLE, Chef de service éducatif
Projet d'établissement	« Point Fixe » est un Centre d'Accueil, d'Accompagnement à la Réduction des risques infectieux pour Usagers de Drogues (CAARUD) roubaisien du Pôle Addictologie. L'objectif de ce service est de réduire les risques et les dommages sanitaires et sociaux liés à l'usage de drogues. Pour cela l'équipe de Point Fixe propose aux personnes toxicomanes actives, faisant usage de produits psychotropes licites ou illicites, de faire une pause dans un lieu où elles pourront échanger leurs seringues et obtenir du matériel stérile ainsi que des préservatifs. Elles pourront laver leur linge, se doucher ou bénéficier d'une collation simple. Elles pourront accéder à des soins infirmiers, des entretiens psycho sociaux, des accompagnements physiques afin de solutionner des difficultés d'ordre administratif, financier, matériel ou de logement, et bénéficier tous les jeudis d'une consultation médicale. Des dépistages VIH, VHB et VHC gratuits sont systématiquement proposés aux personnes non informées sur leur sérologie et peuvent être réalisés sur place. Les annonces des résultats sont pratiquées par le médecin du CAARUD lors de sa permanence. Le service gère sur la ville de Roubaix un « distributeur/récupérateur de seringues ». Le service est ouvert les lundi, mardi et vendredi après-midi de 14h à 17h30 pour des accueils collectifs, ainsi que le jeudi de 16h à 18h.
Habilitation et public	Habilitation CAARUD par l'ARS en 2009 pour l'accueil de jour anonyme et gratuit de personnes majeures et usagères de drogues actives.
Obligations officielles	RA standardisé, Compte administratif, BP, évaluation interne, visite de conformité.

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

La file active s'était stabilisée en 2016 à 150 usagers différents. Elle est en baisse cette année ; le CAARUD a en effet accueilli 137 usagers différents en 2017. Bien que le service soit resté ouvert pendant tout l'été, l'activité est elle aussi en nette baisse.

La raison est en partie due au fait que le CAARUD se soit délocalisé pour travaux à partir du mois d'octobre dans un autre quartier de la ville.
Les usagers ont été très rapidement informés (collectivement et individuellement) des travaux à venir, de l'aménagement du futur CAARUD et du déménagement. Nous leur avons remis des plans pour accéder à nos locaux de transition. L'équipe a très vite fait le constat que bon nombre d'entre eux ne faisait pas la démarche de se déplacer dans les bâtiments provisoires.

Nous avons donc accueilli 137 usagers différents en 2017. Ceux-ci viennent depuis de nombreuses années. Les nouveaux usagers restent peu nombreux.

Au niveau de la file active, nous accompagnons toujours une majorité d'usagers âgés de 25 à 60 ans (en moyenne 46 ans) en 2017 et masculin à 93 %.

Cette tendance est identique pour les nouveaux accueillis cette année (moyenne d'âge de 44,9 ans). Cette surreprésentation masculine est constatée dans toutes les structures du territoire national CSAPA ou CAARUD.

Le constat est fait depuis l'ouverture du CAARUD que les professionnels travaillent essentiellement avec des Roubaisiens, voire quelques usagers résidents sur le versant Nord - Est. Rares sont les usagers lillois venant s'aventurer à Roubaix, l'inverse est d'ailleurs vérifié au niveau de nos usagers. Ils vont très rarement à Lille, si ce n'est pour certains, en métro afin d'aller porte de Valenciennes, Douai, ou Arras pour s'approvisionner en produit.

L'équipe travaille donc majoritairement :

- Avec des hommes âgés, connus depuis longtemps par les professionnels (53% de notre public utilise les services du CAARUD depuis plus de 10 ans),
- Peu mobiles,
- Des fumeurs occasionnels, abuseurs ou dépendants du cannabis,
- Des toxicomanes actifs, héroïnomanes occasionnels, poly consommateurs injecteurs et non injecteurs,
- De nombreux consommateurs de cocaïne ou de crack,
- Des consommateurs abuseurs d'alcool, parfois dépendants psychiquement ou physiquement, associant à ce produit d'autres psychotropes,
- Des usagers ayant des comorbidités psychiatriques non prises en charge,
- Des personnes exclues, marginalisées ou en errance,
- Vivant seuls ou encore dans leur famille malgré leur âge,
- Ayant peu de ressource,
- Ayant peu d'autonomie et de capacité d'insertion,
- Ayant pour une grosse majorité un passé carcéral.

À priori, si certains ont été mariés et ont pu avoir des enfants, rares, voire aucun ne vit en couple et est en capacité de pouvoir revendiquer une place de père.

La mise en place d'actions de travail de rue permettant d'aller au-devant d'une population pas ou peu connue de nos services est difficile à gérer. Le manque de moyens fait que seuls deux salariés sont affectés à cette mission et dans la mesure où ils ne peuvent intervenir qu'en binôme l'action est mise en difficulté dès lors qu'un des 2 membres se trouve absent. Le vendredi matin reste malgré tout réservé dans le planning pour cette action.

Un travail de prospection, de partage avec des partenaires roubaisiens (CHRS, Centres sociaux, clubs de prévention, services municipaux, bailleurs sociaux…) permet de cibler des lieux d'intervention et de rencontrer des usagers non connus par le service. Il est difficile pour l'équipe d'aller à leur devant,

sur leur territoire, afin de mener un travail d'information et de prévention, de tenter de les mettre en confiance et de demander à ce qu'ils nous donnent leur identité.

LES MISSIONS DE RÉDUCTION DES RISQUES

L'échange de matériel :

- La distribution de seringues et de « Kits+ » est en progression cette année : 13 200 seringues ont été distribuées cette année (7 700 en 2016).
- La récupération de seringues usagées est elle aussi en hausse : 2 650 cette année contre 2 000 l'année dernière.

1.2. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	7 salariés à temps partiel & fonctions support.
Qualifications	Secrétaire – agent d'accueil Educateurs spécialisés Infirmier diplômé d'état Psychologue Chef de service
Accueil de stagiaires	Éducatrice spécialisée en formation
Formations 2017	Formation réduction des risques et dépistage par TROD Formation nouveaux salariés Entretien motivationnel

1.3. LA DEMARCHE D'EVALUATION

Le service « Point Fixe » a engagé depuis 2009 un travail collectif dans le cadre de la mise en place de la démarche d'évaluation interne à partir du référentiel de l'association « Charonne ». Le service a poursuivi cette démarche initiée en 2009.

La démarche d'évaluation externe a été faite en 2016 pour le CAARUD. Elle a été globalement bonne. Elle insiste cependant sur le calibrage au plus juste des moyens humains mis en place pour répondre à des besoins élevés pour une ville comme Roubaix.

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

Les objectifs initiaux fixés lors de la visite de conformité en 2009 du CAARUD « Point Fixe » concernent une file active de 170 personnes différentes et de 2 719 passages et/ou de contacts sur le lieu d'accueil.

Nous comptabilisons cette année une file active de **137 personnes** pour **3 864 contacts**.

Le lieu d'accueil reste repéré comme lieu de « pause » par les usagers. Les usagers apprécient sa proximité avec le CSAPA « Le Relais ». À ce titre ils bénéficient également des prestations du CSAPA (entretien et aide administrative auprès de l'assistante sociale, accompagnement psychologique, etc.).

3. ACTUALITES 2017

Le nombre de consommateurs d'héroïne, de cocaïne et de benzodiazépines est en légère progression.

L'équipe constate cependant que si ce nombre d'usagers reste globalement stable, la fréquence de consommation de cocaïne, voire pour certain de crack, est beaucoup plus élevée. Il s'avère, au dire des usagers comme des partenaires locaux, que la cocaïne est très facilement accessible, de très bonne qualité et à des prix souvent très bas.

Certains usagers ne se contentent donc plus de consommer de la cocaïne qu'en début de mois faute de moyens, mais sur une plus longue période. Nous constatons de ce fait la réémergence de problèmes sociaux (surtout dus au financement du produit) et sanitaires car certains usagers ne s'alimentent plus, dorment très peu et n'ont pour objectif qu'une impérieuse nécessité de trouver le produit.

Par contre, la consommation d'héroïne et d'alcool reste stable tandis que la consommation de benzodiazépine semble régresser doucement.

Ceci est en partie dû au fait que :

- Parmi les consommateurs d'héroïne, nombreux sont ceux qui sont substitués (légalement ou au noir) et qui ont donc la possibilité de mieux gérer leur dépendance. De plus, étant saturée de méthadone, l'héroïne ne procure pour certains que très peu d'effets.
- Du fait d'un contrôle renforcé de la sécurité sociale, le nomadisme médical s'en voit modifié et les benzodiazépines sont moins disponibles au marché noir.

La consommation d'alcool semble par contre en constante progression en quantité consommée. L'alcool (alcool fort ou bière) a pour « avantage » pour les usagers de procurer beaucoup d'effets, de ne pas être cher et d'être légal.

La baisse de distribution de matériel d'injection est aussi due au fait que beaucoup d'usagers consomment leur cocaïne en sniff ou en fumette.

Le fait que la méthadone soit désormais le TSO majoritairement prescrit, nous recensons de moins en moins d'usagers sous buprénorphine et encore moins d'usagers la détournant en l'injectant ou en la sniffant. Il est important de rappeler qu'il y a impossibilité de prendre les 2 traitements en même temps.

4. « PERSPECTIVES 2018 »

La variété des produits consommés reste identique d'une année sur l'autre. Cependant, comme évoqué ci-dessus, nous observons une baisse sensible d'année en année de consommation de Buprénorphine par voie nasale ou intraveineuse.
La nette augmentation de la consommation de cocaïne ou du crack que les usagers achètent sur Lille ou qu'ils « basent » (modifient) eux-mêmes avec de l'ammoniaque modifie une nouvelle fois nos pratiques.
Comme il y a quelques années, quand les TSO étaient encore peu répandus, nous devions souvent répondre en urgence à des consommateurs d'héroïne en manque de produit et cherchant des solutions pour avoir un traitement, de l'argent, une hospitalisation…

Les professionnels revivent parfois les mêmes situations avec ces usagers ayant une nécessité impérieuse de consommer et n'en n'ayant plus les moyens.

À noter que nous sommes démunis quant aux solutions à proposer, dans la mesure où il n'y a pas de traitements disponibles pour palier à cette dépendance à la cocaïne et que le sevrage est souvent peu efficace.

Même si elle est consommée en moins grosse quantité qu'auparavant le nombre de consommateurs d'héroïne reste très important (63%). Les usagers bénéficiant majoritairement d'une substitution, ils ne sont plus vraiment en situation de dépendance face à leurs dealers. Ils peuvent prendre leur substitution quand ils n'ont pas de produit ou pas d'argent (ce qui a aussi pour bénéfice de réduire la délinquance). De ce fait, l'héroïne est très accessible financièrement (20€/g). On peut en obtenir facilement dans tous les quartiers. Les usagers déclarent pour beaucoup se fournir principalement à Lille. Les stations de métro Porte de Valenciennes, Porte de Douai et Porte d'Arras, attirent beaucoup de monde.
La disponibilité, la proximité et le prix attractif font que nous ne connaissons quasiment plus d'usagers faisant comme il y a quelques années, des allers/retours à Rotterdam pour acheter leurs produits et en revendre une partie pour financer leurs consommations.

En parallèle, le nombre de consommateurs de benzodiazépine est stable à 40%. La quantité de produit consommé est aussi fortement en baisse.

L'association de ces médicaments détournés de leurs usages et associés à la consommation d'alcool était bien souvent à l'origine de situations de violence. Dans les faits, les situations conflictuelles devant être gérées par l'équipe sont également en baisse pour cette année 2017.

La consommation d'alcool est problématique pour beaucoup d'usagers, les bières très fortement alcoolisées (8% à 12%/vol), le gin et la vodka vendus à très bas prix abîment énormément les usagers physiquement sans que l'équipe ait réellement de prise sur eux puisqu'ils consomment un produit légal.

Les membres de l'équipe intervenant dans la rue ont par moment et à certains endroits collecté des petites cartouches de protoxyde d'azote en nombre significatif. Ces cartouches sont utilisées à usage ménagé.
Le gaz, une fois inhalé, a un effet euphorisant et provoque des distorsions visuelles et auditives. Pris régulièrement, il n'est pas sans conséquences sanitaires et peut être mortel en cas de surdosage. Un travail de prospection est fait pour repérer les lieux, quantifier les usagers et tenter de mener un travail avec eux.

5. ZOOM / LA PERMANENCE MEDICALE

Cette année 2018 sera une année de transition. En effet le rez-de-chaussée et le 1er étage du 40 rue St Antoine (CSAPA et CAARUD) sont en travaux jusque mi-avril. Ceci en vue de sa réhabilitation totale afin d'accueillir le centre de TSO.

À terme, le CAARUD bénéficiera de plus d'espace et d'équipements mieux adaptés. Les membres de l'équipe auront l'opportunité de repenser le lieu, l'activité et le projet en concertation avec les usagers.

Depuis mai 2017 un médecin assure une permanence médicale au sein du CAARUD tous les jeudis de 16h à 18h.
En plus d'être le référent médical de l'infirmier, il permet de donner une autre dimension à l'accueil, à l'accompagnement dans un CAARUD et au travail de réduction des risques.

Le médecin généraliste a dans un premier temps eu des difficultés à trouver une posture adaptée et nous a questionné quant à trouver sa place dans un lieu d'accueil collectif, avec des usagers pas forcement demandeurs. Il a cependant rapidement réussi à la trouver. Ainsi, dans un premier temps, il propose à chaque usager de faire connaissance en entretien individuel et de faire un bilan somatique.
En fonction des consommations de l'usager et des risques qu'il prend à consommer, il est en capacité de lui proposer de faire une sérologie au CAARUD ou dans un laboratoire en ville. Si nécessaire, il peut relayer la prise en charge vers des gastroentérologues, dentistes,…

Son statut a souvent pour avantage de faciliter les relais et le lien avec la médecine de droit commun. Dans tous les cas, il se propose de travailler en concertation avec le médecin traitant de chaque usager et, avec son accord, il peut proposer un partage de la prise en charge.
Cependant si celui-ci n'a pas de médecin traitant et que son état nécessite la prise d'un traitement, il a la possibilité de lui faire une prescription.

Afin de gérer au mieux son temps et notre travail sur le CAARUD, nous avons convenu avec lui d'éviter les dépannages pour des traitements "perdus", ce qui aurait principalement pour fonction de le disqualifier ou d'alimenter la dépendance ou le réseau.

Le fait d'assurer aussi une vacation au centre TSO lui permet d'avoir un outil supplémentaire dans les solutions à proposer pour une meilleure gestion de la dépendance de chacun.

Enfin, le fait d'être simplement présent et d'être reconnu dans le lieu collectif est aussi l'occasion d'informer, de répondre informellement aux interrogations que de nombreux usagers se posent au niveau de leur santé.

Sa présence complète la palette de compétences du CAARUD et permet à chacun de travailler en concertation pour être en capacité de proposer un réel projet de soins à chaque usager.

CAARUD « ELLIPSE »
CENTRE D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT A LA REDUCTION DES RISQUES POUR USAGERS DE DROGUES - DISPOSITIF AMBULATOIRE

Adresse : 57 rue Jean Jaurès 59000 Lille	Anna JACQUIEZ-VON MONTIGNY, Chef de service éducatif
Projet d'établissement	Le CAARUD Ellipse est un Centre d'Accueil, d'Accompagnement à la Réduction des risques infectieux pour Usagers de Drogues. L'objectif de ce service est de réduire les risques et les dommages sanitaires et sociaux liés à l'usage de drogues. Pour cela nous proposons aux personnes, faisant usage de produits psychotropes licites ou illicites, de faire une pause dans un lieu où elles pourront échanger leurs seringues et obtenir du matériel stérile ainsi que des préservatifs. Elles pourront laver leur linge, se doucher ou bénéficier d'une collation simple. Elles pourront accéder à des soins infirmiers, des entretiens psycho sociaux, des accompagnements physiques afin de solutionner des difficultés d'ordre administratif, financier, matériel ou de logement. Des accompagnements vers les centres de dépistage anonyme et gratuit sont proposés systématiquement aux personnes non informées sur leur sérologie. Le service gère sur la ville de Lille les « échangeurs/distributeurs de seringues » qui sont à ce jour au nombre de 3. De même, un travail de proximité, organisé sur les quartiers, permet de réguler les tensions éventuelles entre usagers et habitants, mais aussi de récupérer les seringues jetées sur la voie publique. En lien avec les services hospitaliers et la médecine de ville, des campagnes de vaccination sont proposées aux usagers. Le service est ouvert du lundi matin au vendredi soir, le matin pour des accueils individuels et à partir de 13h pour des accueils collectifs. Le mercredi est réservé exclusivement à l'accueil de femmes.
Habilitation et public	Habilitation CAARUD par l'ARS en 2009 pour l'accueil de jour anonyme et gratuit de personnes majeures et usagères de drogues actives
Obligations officielles	RA standardisé, Compte administratif, BP, évaluation interne, visite de conformité

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

L'activité du CAARUD « Ellipse » se distingue par les missions principales suivantes :

- **Le SAS de distribution pour distribuer le matériel de consommation à moindre risque**
- **L'accueil individuel** pour les accompagnements et démarches administratifs et médicaux
- **L'accueil collectif** qui se veut être un lieu de pause et d'échange
- **Les soins infirmiers**
- **La Réduction Des Risques à distance** pour l'envoi du matériel de consommation à moindre risque par voie postale
- **Le Travail Alternatif Payé à la Journée** pour la tranche d'âge des 18-25 ans
- **Le travail de rue et la médiation** avec le quartier
- **« Atout-chien »** pour favoriser l'accès à la structure pour les usagers accompagnés d'un animal, le suivi du compagnon par la mise en place de permanences vétérinaires.

Les actes réalisés en 2017 se comptabilisent à 27 490, dont l'accueil et la distribution de matériel sont en très forte augmentation comme le montre ce tableau :

Acte	2016	2017
Accueil	10 975	15 497
Distribution de matériel	4 487	6 536

La mise en place du projet TAPAJ a nécessité une importante campagne de communication envers les partenaires, afin de toucher le public des 18-25 ans.

La file active des personnes ayant fréquenté le CAARUD Ellipse s'élève à 1 275 personnes en 2017 dont 249 nouveaux usagers. Le nombre de femmes reste proportionnellement faible, mais néanmoins nous notons une nette augmentation par rapport aux années précédentes. En 2016 leur nombre était de 101 contre 229 en 2017.

À l'occasion de la mise en place de la RDR à distance, le matériel de consommation à moindre risque s'est diversifié.

<u>Ci-dessous, les outils de Réduction des Risques les plus demandés</u> :

en diminution	en augmentation	Nouveau materiel

Matériel distribué	2016	2017
Seringues	33 475	38 708
Kits +	858	*1 634*
Kits + par distributeurs	4 696	*5 272*
Préservatifs masculins	2 578	3 674
Préservatifs féminins	604	248
Lingettes désinfectantes	30 980	32 599
Crèmes cicatrisantes	7 604	4 809
Feuilles d'aluminium	25 572	51 974
Garrots	473	630
Roule ta paille	3 885	3 074
Pipes à crack		4 166
Acide ascorbique		13 750
Champ bleus		1020
Eau injectable		19275
Lingettes Chlorhexidine		26491

Dans le cadre de notre mission de médiation avec le quartier, un accent particulier est mis sur le ramassage de déchets toxiques (seringues usagées et autre matériel d'inhalation). Une nouvelle

organisation des horaires de travail permet des sorties journalières d'un binôme pour remplir cette mission. Nous avons constaté en 2017 une très forte augmentation de la récupération du matériel usagé.
Les messages de prévention auprès des usagers sont quotidiens, ceux-ci visent à réduire les risques pour eux-mêmes mais également pour leur environnement.

1.2. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	7 salariés, dont 6 temps pleins & fonctions supports
Qualifications	Éducateurs spécialisés Infirmiers diplômés d'état Chef de service
Accueil de stagiaires	1 stagiaire Educatrice spécialisée (stage long 3ème année – durée 9 mois) 4 stagiaires Infirmiers (stage 2ème ou 3ème année – durée de 6 semaines), 1 stagiaire « CAFERUIS »
Formations 2017	« TROD » « RDR à distance » « Tabacologie » niveau 1 et 2 « Formation de base en éducation canine »

1.3. LA DEMARCHE D'EVALUATION

Selon le Rapport d'Evaluation externe rédigé par E2i en 2016, le CAARUD Ellipse réalise l'ensemble des missions qui lui sont dévolues par le Code de Santé Publique.

Ces missions sont :
- l'accueil collectif et individuel,
- l'information et le conseil personnalisé proposés aux usagers.

Le tout dans des conditions d'accueil (locaux adaptés et sécurisés) et d'accompagnement (éducatif, médial, social) respectueuses des droits et libertés de chacun, permettant au CAARUD de se donner les moyens d'atteindre les objectifs qui lui sont assignés, à savoir la prévention et réduction des risques des effets négatifs de la consommation de stupéfiants et autres substances psychoactives sur les plans sanitaires, sociaux, psychiatriques.

2. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

Les objectifs initiaux fixés lors de la visite de conformité en 2009 concernent une file active de 453 personnes différentes et de 4 995 passages et /ou contacts sur le lieu d'accueil.

Le CAARUD Ellipse se distingue par une file active largement au-delà de cette attente avec 1 275 personnes différentes rencontrées en 2017.

La programmation des accueils collectifs prioritairement sur les après-midis de la semaine, rend le service plus accessible pour l'usager. Cette organisation est bien plus repérante pour l'usager, victime d'un rythme de vie bouleversé.

	NOMBRE D'ACCUEILS	PASSAGES	DONT SAS
2015	12 821	13 581	7 053
2016	9 721	10 975	4 487
2017	15 497	16 143	6 536

3. ACTUALITES 2017

Une réécriture du Projet de service a été initiée en 2017. Les engagements qui y sont actualisés le sont en fonction des besoins du public. Ce travail doit se poursuivre en 2018.
Dans un souci d'efficacité et de qualité des services proposés, le travail de rue se réalise régulièrement en collaboration avec les autres CAARUD de la ville de Lille.

La nouvelle organisation de l'emploi du temps permet un renforcement des conditions de mise en œuvre des actions du projet permettant de garantir, de manière inconditionnelle, permanente et pérenne, cette qualité d'intervention.

Dans l'attente de l'embauche d'un médecin référent, les dépistages s'organisent mensuellement par le biais d'un partenariat formalisé avec l'EPSM.

Compte-tenu de la diversification des missions et notamment avec la mise en place des programmes TAPAJ et RDR à distance, des aménagements des locaux ont eu lieu et permettent une utilisation plus efficace des lieux.

4. « PERSPECTIVES 2018 »

Le programme TAPAJ (voir Zoom 5) sort d'une année expérimentale. Pendant cette période, c'est essentiellement la phase 1 du programme qui a été proposée au public. Celle-ci consiste à proposer des chantiers de maximum 4h par semaine aux 18-25 ans, avec une gratification en liquide à la fin de la journée. Grâce à l'obtention de fonds privés, ce projet devrait prendre son envol et s'étendre sur la phase 2 en proposant des contrats de travail sur plusieurs jours de la semaine.

En ce qui concerne la RDR à distance, une communication plus efficiente devrait contribuer à développer cette file active et toucher un public fort éloigné de nos dispositifs.

5. ZOOM / TAPAJ

TAPAJ / Travail Alternatif Payé À la Journée /
Ce dispositif d'insertion des jeunes errants que leurs problématiques, d'addictions notamment, tiennent éloignés des dispositifs de droit commun a été retenu au titre des priorités du Plan gouvernemental de lutte contre les drogues et les conduites addictives 2013-2017.
TAPAJ s'adresse à un public jeune, fréquemment poly consommateur de substances psychoactives, et éloigné des dispositifs d'accompagnements et de soins.

Il favorise la continuité des interventions sanitaires et sociales en faisant de l'insertion socio-professionnelle une porte d'entrée vers le soin.

Il s'inscrit dans une démarche de médiation sociale, en redonnant une place aux jeunes dans la vie de la cité et atteint un objectif de renforcement de la tranquillité publique.

Il repose sur une dynamique partenariale forte, entre associations, institutions, élus locaux et le monde de l'entreprise. Pour l'ensemble de ces raisons, la MILDeCA a décidé d'inscrire TAPAJ parmi les actions innovantes dont elle accompagne le développement.

Le projet se divise en 3 phases :

Phase 1 – la prise de contact
Une prise de contact via l'équipe du CAARUD. Un chantier par semaine sur 4h par groupe de 7 jeunes encadrés par un professionnel du CAARUD suppléé par un jeune en mission de service civique.
Un salaire de 10€/heure net versé à la fin de la journée.
Une fiche de salaire établie en fin de mois via l'Association intermédiaire « Interm'aide », partenaire du Pôle Addictologie.

Phase 2 – la prise en charge
Une proposition d'un contrat plus long, allant jusqu'à 3 jours avec une rémunération en fin de contrat.
Une mise à plat de la situation administrative, médicale et sociale.
Une recherche d'hébergement.

Phase 3 – l'accompagnement vers le droit commun
Une augmentation du volume horaire travaillé.
Une expérimentation de chantiers autonomes avec l'association intermédiaire partenaire ou intérim.
Un accompagnement des projets d'insertion professionnelle (formations qualifiantes, chantiers d'insertion, contrats de droit commun…).

En 2017 le CAARUD « Ellipse » a bénéficié d'une subvention de la Ville de Lille et de la MILDeCA pour le démarrage du programme TAPAJ. Cette subvention a permis de constituer une file active d'une dizaine de jeunes qui, pour certains, s'inscrivent dans une participation régulière aux chantiers.

Une convention a été signée avec le SPL Euralille lors du 3ème trimestre 2017. Celle-ci prévoit des chantiers de désherbage hebdomadaires sur le secteur de Lille Moulin et notamment en lien avec la construction du projet « Euralille 3 ».

Le service a également été sollicité par le service propreté de la ville de Lille pour des chantiers de désherbages. La multiplication des chantiers permettrait également de faire passer certains jeunes en phase 2 du programme TAPAJ.

- Quels effets non prévus ont impacté l'action ?

Le projet suscite un intérêt et une adhésion réelle de la part du public et nous avons d'emblée repéré des jeunes qui seraient en capacité d'intégrer la phase 2.
Par ailleurs la structure porteuse, le CAARUD « Ellipse », touche un public bien au-delà de la tranche d'âge des 18-25 ans, ce qui n'est pas sans soulever des débats avec certains usagers, qui aimeraient eux aussi pouvoir intégrer le programme.

- Comment les jeunes TAPAJeurs sont-ils recrutés ?

La première phase du programme TAPAJ a consisté à rencontrer des partenaires lillois susceptibles d'orienter les jeunes vers le CAARUD « Ellipse » (Mission Locales, clubs de prévention spécialisée, autres CAARUD,…). Certains jeunes sont orientés par leurs connaissances, nous vérifions que le bouche à oreille est opérant.

- Quels chantiers ont été réalisés ? Quelles sont les structures qui proposent des chantiers ?

Les premiers chantiers ont eu lieu sur le site du CAARUD « Ellipse », il s'agit de quelques actions de désherbage et de travaux de rénovation des châssis de fenêtres extérieurs de la structure. Ces actions ont permis de consolider la participation d'une quinzaine de TAPAJeurs.

Depuis la signature récente d'une convention avec « SPL Euralille », les chantiers de désherbages s'organisent aux alentours de la friche Saint Sauveur et de l'auberge de jeunesse « Stéphan Hessel ».

Sortie d'une première phase d'expérimentation, la convention SPL Euralille devrait se poursuivre en 2018 et prévoir une multiplication des chantiers hebdomadaires, et ainsi inscrire les volontaires en phase 2.

Il reste également à définir avec la ville de Lille la nature et la fréquence des interventions.

La phase 2 prévoit également des rendez-vous avec la médecine du travail, compte-tenu de la difficulté du public à se rendre à ces rencontres, celles-ci pourront être accompagnées d'un professionnel du CAARUD.

Les chantiers TAPAJ ont démarré en juin 2017 au sein du CAARUD « Ellipse » à raison d'une action hebdomadaire.

Afin de favoriser le repérage par les jeunes, ces chantiers sont systématiquement programmés les mardis de 11h30 à 15h30.

Ces premiers mois d'activité ont permis de créer une file active de 14 TAPAJeurs, assidus au travail et pour certains désireux de s'inscrire en phase 2.
Nous avons réalisé 20 chantiers pour une totalité de 356 heures travaillées.

CSAPA « ETAPES »
CENTRE DE SOINS, D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PREVENTION EN ADDICTOLOGIE - DISPOSITIF AMBULATOIRE

Adresse : 32 bvd. Pasteur 59600 Maubeuge	Laurent MICHEL, chef de service éducatif
Projet d'établissement	Le CSAPA « Étapes » est un lieu d'accueil, d'accompagnement et de soins pour usagers de drogues ou toxicomanes en démarche volontaire ou orientés par un tiers. Le service est doté d'une unité de traitement par la méthadone, d'une consultation jeunes consommateurs, et intervient en milieu carcéral.
Habilitation et public	Habilitation CSAPA par l'ARS pour l'accueil de jour anonyme et gratuit de personnes usagères de drogues.
Obligations officielles	RA standardisé, Compte administratif, BP, évaluation interne, visite de conformité

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

- **File active totale :** 508 usagers

427 hommes / 81 femmes
Moyenne d'âge : 32 ans et 6 mois
La file active totale représente l'ensemble des usagers différents vus au moins une fois dans le cadre d'une ou plusieurs activités. L'écart éventuel entre le résultat de la file active globale et celui relevant du cumul des files actives particulières correspond au nombre de personnes prises en charge au sein de 2 ou 3 activités.

- **File active « Soins » :** 322 usagers

Cette file est composée des personnes accueillies et accompagnées par l'équipe pluridisciplinaire sur la base d'un projet de soin individualisé. L'accompagnement s'organise dans des temps convenus, à un rythme adapté aux besoins de chacun.

- **File active « Méthadone » :** 78 usagers

Ces usagers bénéficient d'un traitement de substitution aux opiacés, prescrit et délivré au sein du service après une triple évaluation : médicale, sociale et psychologique.

- **File active « Consultation Jeunes Consommateurs » :** 155 usagers

Cette consultation spécifique s'adresse plus particulièrement à un jeune public usager de stupéfiant. Sur la base d'une prise en charge courte, elle peut conduire à l'orientation vers le CSAPA.

- **Activité avec l'entourage :** 18 parents

Même si les prises en charge s'adressent plus spécifiquement aux personnes toxicomanes, l'entourage et les proches peuvent bénéficier d'un soutien psychologique.

- **Activité de prévention :**

19 actions de prévention ont été réalisées en lien avec l'activité des CJC auprès de 71 jeunes usagers (file active comptabilisée en CJC).

8 séances de stage de sensibilisation aux dangers du cannabis, organisés par l'association AJAR et à destination de 67 usagers orientés par la justice.

- **Activité en milieu carcéral :** 95 détenus

L'équipe d'Étapes propose des temps de rencontre au sein du Centre Pénitentiaire d'Assevent pour permettre aux détenus de poursuivre leur démarche de soin ou faciliter la continuité des soins à la sortie de l'établissement carcéral.

- **Activité de réduction des risques :**

6 556 seringues stériles ont été distribuées et 3 200 seringues souillées récupérées soit un taux de récupération de 55%. Cette augmentation de la distribution de + 2 000 seringues par rapport à 2016 s'explique surtout par une politique volontariste de réduction des risques mise en place à partir du CSAPA, alors que la distribution à partir des « totem » reste stable.

Ces seringues sont distribuées et récupérées par deux automates situés sur les communes de Maubeuge et Louvroil, mais aussi majoritairement de main à main directement au CSAPA.

1.2. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	10 salariés, dont 4 temps pleins & fonctions supports.
Qualifications	Secrétaire – agent d'accueil Monitrice Éducatrice Éducateur spécialisé Infirmier diplômé d'État Psychologue Chef de service
Accueil de stagiaires	1 étudiante en psychologie (master 2), 1 médecin généraliste (DU Addictologie), 1 Assistante de service Social, 1 stagiaire CAFERUIS
Formations 2017	Formation informatique

1.3. LA DEMARCHE D'EVALUATION

La démarche d'évaluation externe réalisée en 2016 souligne une appréciation globale :

- Une offre de service complète, une pratique d'évaluation intégrée, une formalisation importante et judicieuse d'appréhender la prise en charge du patient et un partenariat dense.

Les axes de travail de la démarche ACQ en 2017 concernent la poursuite de la rédaction du journal d'expression des usagers ainsi que le développement des ateliers à visée thérapeutique.

2. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

Une augmentation de 10% de la file active globale correspondant à la hausse de la file active de l'activité CJC et du nombre de patients sollicitant un traitement de substitution nicotinique (TSN). 106 prescriptions de TSN ont été réalisées en 2017 pour 49 patients.

À partir de la mobilisation de l'action « moi(s) sans tabac » en novembre 2016, l'équipe a investi la lutte contre le tabagisme de manière volontariste durant toute l'année 2017.

3. « PERSPECTIVES 2018 »

Le développement de l'activité, lié à l'obtention d'une réponse positive à l'Appel À Candidature (AAC) de l'Agence Régionale de Santé Hauts-de-France (ARS HDF) concernant le développement des Consultations Avancées (CA) à partir des Consultations Jeunes Consommateurs (CJC) sur le territoire, en 2017, augure d'un maintien de cette hausse en 2018.

Le développement de la CA/CJC constitue un axe majeur de l'activité du service depuis juillet 2017. À travers cette Consultation Avancée il y a, certes, le renforcement d'une réponse de repérage de l'usage de façon précoce chez le jeune consommateur du territoire. Ceci permet également un maillage du travail partenarial et l'entretien d'une réponse de soin qui doit se penser de manière décentralisée afin « d'aller vers » le public. Ainsi il s'agit de tendre vers plus d'égalité d'accès aux réponses de soin. Plus concrètement, cette action a permis l'accueil de 26 jeunes.

Le partenariat (2 conventions en cours) s'est développé avec la Mission Locale Réussir en Sambre et la résidence Géo André (FJT), permettant la rencontre du public, mais aussi d'évoquer et de convenir de pratique partagée visant le renforcement de complémentarités et la place à l'innovation des formes d'intervention.

Enfin, à partir de cette intention d'intervention avancée [qui répond bien aux difficultés de desserte par les transports en commun pour les usagers du territoire], le service développe un savoir-faire qui pourrait s'avérer utile à d'autres futures réponses de ce type forme sur l'arrondissement.

4. ZOOM / L'EXPRESSION DES USAGERS

Depuis 2 ans, les usagers ont pu s'exprimer grâce au journal d'information interne au service (Banal+).

Au travers de cette écriture et de la réflexion partagée entre patients et professionnels du service, ce journal va associer, maintenant, l'accès à l'information et une plus large place à leurs expressions au regard de faits de société, d'expériences de vies, de centres d'intérêt (culture, sport...).

Notre volonté est de rendre toujours plus attractif ce journal par un contenu à la fois synthétique et incitatif, avec un regard réel, lié à un vécu.

Cette modification a aussi pour intérêt de rappeler une volonté institutionnelle d'appropriation par les usagers de ce journal et, par-là, de leur véritable accès à une expression relative à la vie du CSAPA. Dans ce cadre d'échanges, la mise en place d'ateliers thérapeutiques voit le jour avec une activité marche qui a également pour but de faciliter l'expression en dehors du cadre de prise en charge ordinaire. Des sorties à thèmes sont également à l'étude. Elles visent autant la découverte d'un environnement.

CSAPA « LE RELAIS »
CENTRE DE SOINS, D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PREVENTION EN ADDICTOLOGIE - DISPOSITIF AMBULATOIRE

Adresse : **40 rue St. Antoine** **59100 Roubaix**	Bernard FICHELLE, Chef de service éducatif
Projet d'établissement	« LE RELAIS » est un Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie pour usagers de drogues ou toxicomanes, ayant fait le choix de la rencontre ou étant orientés par un tiers. Toute personne, présentant une problématique addictive, avec ou sans produit peut y être reçue et accompagnée en fonction de sa demande. Le CSAPA « Le Relais » est installé à Roubaix, il est doté d'une unité de traitement par la méthadone, en convention avec l'hôpital de La Fraternité à Roubaix. Ouvert toute l'année, du lundi matin au vendredi soir, le médecin, la psychologue, l'infirmière ou les travailleurs sociaux (éducateurs ou assistante sociale) accueillent toutes personnes en demande d'information ou de soins en lien avec leurs problématiques addictives, dont la toxicomanie. L'accueil est anonyme et gratuit, toute première rencontre peut se penser directement au service ou par téléphone. Par la suite les autres rencontres prendront la forme de temps d'échange décidés conjointement, proposant à la personne accueillie la disponibilité de l'intervenant, dans un espace garantissant la confidentialité. Les propositions d'accueil et d'accompagnement au « Relais » sont nombreuses : - Des évaluations psychologiques, médicales et socio-éducatives en début d'accompagnement, afin que se concrétisent le projet individualisé et la continuité des suivis en ayant, avec chacun, identifié les priorités. - Un accompagnement visant à l'orientation et à l'insertion. - Des actions de prévention. - Des permanences en maison d'arrêt. - Une « consultation jeunes consommateurs » proposant des entretiens inscrits comme alternatives aux poursuites pénales. - La réduction des risques infectieux. - La prise en charge sous protocole de substitution à la méthadone.
Habilitation et public	Habilitation CSAPA ambulatoire par l'ARS pour l'accueil, l'accompagnement et le soin de personnes ayant des problématiques addictives, mineurs et majeurs.
Obligations officielles	RA standardisé, Compte administratif, BP, évaluation interne, visite de conformité

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

La file active globale reste toujours très stable depuis 2012. Elle se situait jusqu'ici entre 440 et 500 usagers. Cette année elle est de 473 usagers avec toujours une présence masculine très forte (elle est de 88 %).
Et comme chaque année nous distinguons dans notre file active 2 populations et 2 modes d'accompagnements bien distincts :

- La population avec qui nous travaillons depuis la création du Relais, celle du CSAPA à proprement dit et du centre de TSO (Traitement de Substitution aux Opiacés).

Il s'agit principalement d'usagers âgés (en moyenne 42 ans), consommateurs et dépendants pour la plupart d'héroïne, de cocaïne, de benzodiazépines ou d'alcool. Usagers avec qui l'équipe travaille sur du long, voire du très long terme : 30% d'entre eux sont suivis depuis plus de 15 ans et 16 % depuis plus de 20 ans !

Cette population représente depuis quelques années à peu près la moitié de la file active totale (237 usagers cette année). Elle est constituée essentiellement d'usagers Roubaisiens (63 %) et à 23 % d'usagers habitants des villes limitrophes (Wattrelos, Hem, Tourcoing, …) ou résidant sur le versant Nord Est.

Bien que le CSAPA accueille à peu près ¼ de nouveaux usagers chaque année (22 % en 2017), nous constatons toujours un vieillissement progressif du public. (Les nouveaux cette année ont plus de 36 ans d'âge moyen).

Globalement seulement 15 % de nos usagers ont moins de 29 ans et 68% sont âgés de plus de 40 ans.
Nombreux sont ceux venant dans une démarche spontanée et la première demande de ces nouveaux usagers est principalement la substitution et l'accompagnement social. L'accompagnement psychologique et/ou psycho-social est souvent proposé et engagé dans un second temps.

Pour ces usagers, il semble indispensable de pouvoir proposer, un accompagnement avec la famille et les proches. Celui-ci est difficile à mettre en place : bien souvent leurs proches sont démobilisés, et, s'ils sont encore présents, ils comptent essentiellement sur l'équipe pour régler le problème.

Pour les situations où ce travail est possible, nous constatons l'intérêt de cette démarche pour l'usager : celle-ci lui permettant de se savoir accueilli et soutenu par sa famille, ou au contraire de devoir faire le deuil (parfois ponctuel) d'une famille fatiguée souhaitant se replier sur elle-même.

Dans tous les cas, cette démarche permet à chacun de pouvoir mettre des mots sur ce qui se vit et de pouvoir faire l'inventaire des ressources à mettre en place pour un mieux-être familial.

Les produits consommés restent majoritairement l'héroïne (à 58%), puis à proportions égales la cocaïne (38%), l'alcool (38%) et les Benzodiazépines (35%). L'équipe reçoit épisodiquement des usagers n'ayant jamais pris de drogues, mais ayant abusé de Tramadol© (antalgique central de niveau 2), et présentant une forte dépendance à celui-ci. Ainsi certains doivent parfois intégrer le centre TSO pour prendre de la méthadone comme traitement de sevrage.

Il est à noter que 11% d'usagers utilisent des substitutions détournées. Le taux de détournement de traitement de substitution (consommation en sniff ou en injection) est cependant en constante

baisse, ces 11% d'usagers représentent principalement des usagers achetant leur substitution dans la rue, afin de pouvoir gérer leurs états de manque mais ne détournant pas le traitement.

Nous pourrions parler dans ce cas de substitution non prescrite. Ce sont ces usagers (souvent âgés) qui finissent par venir nous voir afin de pouvoir entrer dans un protocole de substitution cadré, régulier et remboursé par la Sécurité Sociale.

- Le public de la CJC (Consultation Jeunes Consommateurs), mise en place sur Roubaix en 2004

Si cette population peut être définie par son âge, elle est surtout - pour nous - définie par le produit qu'elle consomme. Il s'agit donc essentiellement pour la CJC de Roubaix de consommateurs de cannabis pour produit principal (96% des usagers), associés pour quelques-uns à de l'alcool.
Elle compose l'autre moitié (248 usagers soit 52%) de la file active et celle-ci est en légère régression par rapport à l'année dernière (275 usagers en 2016).

Les usagers sont beaucoup plus jeunes et sont là aussi en grande majorité des hommes (96%). Nous constations jusqu'ici un vieillissement de la file active d'année en année. Elle se stabilise depuis 3 ans à 22 ans.

Dans la mesure où ce public arrive en majorité sous contrainte judiciaire, il faut croire que les plus jeunes sont moins interpellés qu'auparavant, puisque ce n'est pas un public qui vieillit avec nous.

L'équipe constate une baisse constante des nouveaux usagers d'une année sur l'autre : 86% de nouveaux usagers en 2011 contre 66% en 2017.

Ces chiffres peuvent alerter aussi sur le fait que la justice envoie beaucoup moins d'usagers sous injonction et encore moins de filles (4% en 2017 contre 10% en 2016).

Les professionnels proposent à chacun d'entre eux d'autoévaluer les risques (sociaux, scolaires, familiaux, judiciaires…) qu'ils prennent à consommer du cannabis et sont en capacité de leur proposer, s'ils le souhaitent, un accompagnement pour mieux gérer leurs consommations, les réduire voire les arrêter.

L'accompagnement proposé est bien entendu différent : au vu de leur âge, la famille est encore bien souvent mobilisée ou mobilisable. Cependant, comme ils viennent sous contrainte, l'alliance thérapeutique est souvent plus difficile à mettre en place.

L'équipe tente de fait dans la plupart des cas de proposer un protocole, composé d'un entretien avec un ou des membre(s) de la famille, puis d'un entretien avec lui seul. Quand cela s'avère utile, ou en réponse à une demande, elle peut être amenée à proposer un accompagnement à plus long terme pour le jeune, pour les parents ou pour la famille.

Nous faisons le constat de travailler rarement dans la durée et que notre mission est de permettre :
- à chaque famille de faire le point sur la place de chacun,
- d'éclairer chacun sur les produits et sur les fonctions qu'ils peuvent avoir pour eux,
- à chacun de pouvoir faire état de ses peurs, de ses ressentis,
- à chaque usager de mesurer les risques qu'il prend dans sa consommation et d'envisager dans un premier temps, la façon de les réduire au maximum.

À noter que le CSAPA reçoit toujours une dizaine d'usagers présentant principalement une addiction aux jeux. Le fait de travailler avec cette nouvelle population fait que l'équipe commence à être connue et reconnue par les partenaires pour l'accompagnement de ce public. Dans ce cas

l'accompagnement proposé est souvent psychologique et social. Ceci parce qu'il n'y a pas de réelle dépendance physique à ce type d'addiction et parce que les problèmes financiers occasionnés par cette dépendance sont souvent très conséquents.

1.2. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	11 salariés, dont 2 temps pleins & fonctions supports
Qualifications	Secrétaire – agent d'accueil Éducateurs spécialisés Assistante sociale Infirmier diplômé d'état Psychologue Médecin Pharmacienne Chef de service
Accueil de stagiaires	Assistante sociale, Éducatrice spécialisée, Psychologue
Formations 2017	Formation nouveaux salariés Entretien motivationnel Comment aborder le jeune fumeur

1.3. LA DEMARCHE D'EVALUATION

Le CSAPA « Le Relais » a engagé depuis 2009 un travail collectif dans le cadre de la mise en place de la démarche d'évaluation interne à partir du référentiel de l'ANITEA (Fédération Addiction).

Les différents services du Relais comme l'ensemble des services du Pôle Addictologie ont fait l'objet d'une évaluation externe faite par des évaluateurs d'E2I en 2016.

2. ACTUALITES 2017

Nous constatons la stabilité de notre activité d'une année sur l'autre.
Nous pouvons aussi constater que les nouveaux usagers, quand ils viennent librement, arrivent toujours tardivement dans le dispositif de soins (ils ont en moyenne plus de 36 ans).

C'est un constat que l'équipe fait depuis plusieurs années sans jamais vraiment comprendre pourquoi il leur faut environ 15 ans pour pousser la porte d'un CSAPA et demander à être accompagné dans un projet de soins.

Les chiffres ne sont pas révélateurs, cependant les professionnels observent une très forte augmentation de la consommation de cocaïne dans la région (et donc sur Roubaix). Les traitements n'existent pas pour soulager cette dépendance, et l'équipe n'arrive pas à travailler dans la durée, la quête du produit étant la principale préoccupation de ces usagers. La prise en charge en centre TSO peut être une solution pour être présents auprès d'eux et tout au moins pour les accompagner dans la réduction des risques.

Les professionnels font aussi état, depuis de nombreuses années, de la difficulté à travailler efficacement avec les usagers de drogues ayant des comorbidités psychiatriques : le partenariat avec

la psychiatrie de secteur étant toujours aussi complexe pour la prise en charge de ce public. Nous pouvions penser que depuis la mise en place par la ville de Roubaix, par le CCAS et par le CLSM (Conseil Local de Santé Mentale), d'une journée de sensibilisation sur l'articulation « addictologie et psychiatrie » en novembre 2017, une collaboration active aurait pu se mettre en place.
La dynamique et le partage semblent encore difficiles et il nous arrive maintenant de faire appel aux services de psychiatres libéraux pour des consultations en ville.

3. « PERSPECTIVES 2018 »

La très grosse majorité des 248 usagers bénéficiant des services de la CJC y viennent sous contrainte (de la justice notamment dans le cadre des alternatives aux poursuites pénales, parfois de la famille). 30% de la file active globale est envoyée elle aussi par la justice dans le cadre des mesures pré ou post sentencielles.

Nous devons nous inquiéter de notre « dépendance » au système judiciaire, qui oriente des usagers pour la CJC. Au vu des positions politiques régulièrement évoquées concernant la législation autour du cannabis, il semble important d'anticiper un éventuel changement de législation ; notamment par des séances de sensibilisation et d'information auprès des nouveaux publics, par exemple le milieu professionnel, scolaire, universitaire, autour de la prévention des conduites addictives.
D'ailleurs pour une partie de la population, la dépendance aux jeux vidéo et aux réseaux sociaux n'est certainement pas considérée à sa juste valeur à ce jour et reste donc à développer.

4. ZOOMS

La prise en charge de l'activité méthadone au sein d'une même équipe et donc de manière autonome depuis septembre 2016 permet de travailler différemment, ceci toujours avec pour objectif de proposer une prestation de qualité aux usagers.
Cette nouvelle activité sous la responsabilité du Relais a modifié les pratiques, pour une meilleure gestion possible du cadre et des usagers depuis septembre 2017.

Ainsi, certainement dû au fait que la moitié de l'équipe TSO travaille en CAARUD les après-midis, il arrive de proposer, quand l'équipe le trouve opportun, à certains usagers de bénéficier du traitement méthadone sous un protocole dit « bas seuil ». Plutôt que de viser à une abstinence à terme par une prise quotidienne de traitement, l'objectif est de permettre à certains usagers de bénéficier de celui-ci, afin avant tout de réduire les risques qu'ils prennent dans leurs consommations.
L'équipe leur donne de ce fait la possibilité de bénéficier du traitement à un dosage limité, non létal.

Les usagers viennent le prendre librement, quand ils en ont besoin. La prise du traitement ne se fait que sur place, les usagers ne doivent pas s'engager dans une démarche, elle leur permet principalement d'être rassurés de ne pas être en manque en fin de mois quand ils n'ont plus les moyens de se payer le produit.

Cette forme d'accompagnement permet de maintenir malgré tout un lien avec ces consommateurs et d'établir une relation thérapeutique. L'équipe reste disponible pour entamer, quand et s'ils le souhaitent, une démarche de soin adaptée à leur situation.

Plus que le traitement par la méthadone en lui-même, l'utilité du centre TSO est de mettre en relation l'usager avec une équipe médicale psychologique et sociale, de proposer un cadre de distribution contraignant mais rassurant.

CSAPA AMBULATOIRE & CJC « TRAPEZE »
CENTRE DE SOIN D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PREVENTION EN ADDICTOLOGIE & CONSULTATION JEUNES CONSOMMATEURS
- DISPOSITIF AMBULATOIRE -

Adresse : 31 rue du G[al] De Gaulle 59110 La Madeleine	Anna JACQUIEZ-VON MONTIGNY, Chef de service éducatif
Projet d'établissement	Service de soins, d'accompagnement, de prévention en addictologie, en ambulatoire (généraliste). Au service est adossée une Consultation Jeunes Consommateurs (moins de 20 ans). Le service propose aux usagers, dans le cadre d'une permanence d'accueil (du lundi au vendredi), de faire le point sur les consommations de drogues licites ou illicites et de leur incidence sur le quotidien. En fonction des difficultés propres à chacun, des propositions d'accompagnement en ambulatoire, visant une évaluation médicale, psychologique, sociale sont réalisées. À partir de ces rencontres, des propositions d'accompagnement et d'orientation sont formulées. Le Tribunal de Grande Instance de Lille oriente en partie des jeunes âgés de 14 à 22 ans dans le cadre des alternatives pénales avec classements sans suite. La collaboration et la proximité avec certains établissements accueillant des adolescents/jeunes majeurs favorisent la rencontre avec des jeunes concernés par l'usage de cannabis ou toute autre forme d'addiction. L'équipe intervient dans le cadre de permanences (consultation avancée) au sein de la Maison des Adolescents et de la Maison Accueil Jeunes Travailleurs (MAJT). Toute rencontre peut être à l'initiative du jeune ou sur recommandation de son entourage. Par ailleurs, le service apporte un soutien à la parentalité en recevant les parents. L'équipe cherche avec ces derniers un moyen pour amener leur enfant à venir consulter. Ces rencontres permettent l'autoévaluation des consommations ou de la dépendance. Elles amènent à une prise de conscience des risques encourus et visent une consommation contrôlée ou un accompagnement vers l'abstinence.
Habilitation et public	Habilitation CSAPA ambulatoire par l'ARS pour l'accueil, l'accompagnement et le soin des personnes ayant des problématiques addictives, mineurs et majeurs.
Obligations officielles	RA standardisé, Compte administratif, BP, évaluation interne, visite de conformité

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

La file active du CSAPA ambulatoire « Trapèze » globale est de 304 personnes en 2017. L'équipe a rencontré dans ses locaux 550 personnes différentes, patients et entourage confondus. Nous distinguons parmi cette file active 2 populations et modes d'accompagnement différents.

	2015	2016	2017
CJC patients	209	242	229
CJC Entourage/accompagnant	33	175	212
Soins patients	87	113	304
Soins entourage seul	6	33	17
Total :	**335**	**563**	**550**

1. Le public du CSAPA

Il s'agit majoritairement de consommateurs, dépendants au cannabis et à l'alcool, avec lesquels l'équipe travaille sur du plus ou moins long terme. Les accompagnements n'étant pas sectorisés, les usagers sont originaires de toute la Métropole Lilloise.

La moyenne d'âge du public reçu au CSAPA est de 30 ans et 7% sont âgés de plus de 40 ans.

Prêt de 25% d'usagers nous arrivent de manière spontanée ou encouragée par un proche et 15% dans le cadre d'une obligation de soins.

Une demande d'information est souvent la 1ère porte d'entrée. L'accompagnement psychologique est engagé dans un 2nd temps.

L'équipe propose également un accompagnement à la famille. Cette démarche permet de mettre des mots sur ce qui se vit et de faire l'inventaire des ressources à mettre en place pour un mieux-être familial. En outre nous constatons depuis la campagne nationale « moi(s) sans tabac » une augmentation significative de consultations en tabacologie (voir zoom 2).

2. Le public de la CJC (Consultation de Jeunes Consommateurs)

La population de la CJC est définie par son âge (- de 20 ans) et par le produit consommé. Il s'agit essentiellement de consommateurs de cannabis (89% des usagers) associé à des consommations d'alcool.

L'âge moyen du public de la CJC est de 17 ans. Ce public est pour les ¾ sous contrainte judiciaire.

Les mineurs étant en principe systématiquement accompagnés par un parent tout au moins au 1er rendez-vous, 53 adultes ont été vus sur ce principe. La justice proposant 2 rendez-vous obligatoires dans notre structure avant un classement sans suite, ces accompagnements se font sur du court terme.
Il s'agit d'évaluer avec le jeune les risques sociaux, scolaires, familiaux et judiciaires liés aux consommations de cannabis.

L'alliance thérapeutique reste souvent limitée, mais certains jeunes finissent par solliciter l'aide à la diminution ou à l'arrêt des consommations. Dans ce cas de figure un accompagnement MDFT (Thérapie Familiale Multi Dimensionnelle) peut également être envisagé.
Cet outil s'étend nouvellement aux addictions à l'écran, problématique pour laquelle l'équipe est régulièrement sollicitée (4%).

La tranche d'âge des 14-17 ans reste la plus représentative, suivie des 18-20 ans.

- de 20 ans	20-24 ans	25-29 ans	30-39 ans	40-49 ans	50 ans et plus
53 %	23 %	6 %	11 %	5 %	2%

L'équipe intervient régulièrement à l'extérieur de la structure et propose des « consultations avancées » afin de toucher le public là où il se trouve.

Ces interventions s'appuient sur des supports interactifs et rendent le principe de la prévention précoce efficient. En 2017, 457 personnes ont ainsi été rencontrées, soit dans le cadre de forums santé ou d'interventions programmées dans les établissements scolaires.

L'une des professionnels assure une permanence hebdomadaire au sein de la Maison des Adolescents de Lille.

1.2. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	6 salariés, dont une personne en temps plein
Qualifications	Secrétariat – agent d'accueil Assistante de service sociale Éducatrice spécialisée Psychologues Chef de service
Accueil de stagiaires	1 stagiaire Éducateur spécialisé
Formations 2016	TABACOLOGIE niveau 2 MDFT Groupe ECOP

1.3. LA DEMARCHE D'EVALUATION

L'équipe a pris ses marques dans les nouveaux locaux et le nouveau site est maintenant clairement repéré par les partenaires historiques du CSAPA.

Pendant l'année 2017, la réécriture collective du projet de service a été réalisée.

La personnalisation de l'accompagnement est dorénavant formalisée par le Dossier individuel de prise en charge. Chaque professionnel (socio-éducatif, psychologue) réalise des comptes-rendus d'entretiens versés dans un dossier partagé.

Les réunions hebdomadaires permettent d'aborder les situations présentées par les professionnels avec l'appui d'une des psychologues cliniciennes internes au service. Si des situations sont évoquées

à différentes reprises, la réactualisation régulière de l'ensemble des situations est répertoriée dans un cahier de bord spécifiquement dédié à cet effet.
Dans le cadre de la participation de l'usager prévu par la loi 2002-02, un questionnaire de satisfaction a été mis en place.

Les établissements scolaires du secteur ont été contactés et un partenariat notamment avec le lycée Pasteur a été initié. Les actions de sensibilisation auprès d'établissements scolaires sont en augmentation. Ces actions de sensibilisation, d'information auprès des scolaires permettent de faire connaître l'action de la CJC.

Des rendez-vous en tabacologie sont assurés tous les mercredis matin par un infirmier interne au Pôle Addictologie et mis à disposition de la structure.

2. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

Le service a développé le créneau de la tabacologie et s'ouvre de ce fait à un public qui ne fréquentait précédemment pas la structure. Un partenariat a été formalisé avec la grande Pharmacie de France, pour la délivrance des Nico patchs.

3. « PERSPECTIVES 2018 »

Le CSAPA ambulatoire « Trapèze » est en réflexion avec le Parquet des mineurs pour proposer des alternatives à des exclusions comme sanction disciplinaire des dispositifs de l'Éducation Nationale pour consommation de substances psychoactives.

Il s'agit de transposer les mesures « d'alternatifs aux sanctions pénales pour infraction à la législation sur les stupéfiants » aux établissements scolaires. Force est de constater que les exclusions comme sanction disciplinaire ne règlent en rien les problématiques de consommation des élèves. Cette proposition est appuyée par la substitut du Procureur de la République chargée du parquet mineur du TGI de Lille. À ce titre une rencontre avec l'ensemble des juges d'enfants du TGI est envisagée durant le 1er semestre 2018.

4. ZOOM

4.1. TABACOLOGIE

L'activité TSN (Traitement de Substitution Nicotiniques), a été rendue possible par des crédits supplémentaires et spécifiques de l'ARS (Agence Régionale de Santé).
Depuis novembre 2017, le CSAPA « Trapèze » a mis en place une consultation hebdomadaire en tabacologie (le mercredi matin).

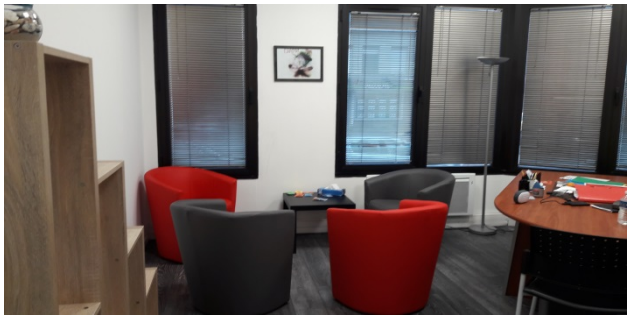

Dans le cadre d'une mise à disposition à l'interne du Pôle Addictologie, un infirmier du CAARUD « Ellipse » se rend disponible pour ces consultations et l'initiation de TSN. Ces consultations permettent l'accès à 3 mois de prise en charge gratuite des TSN.

L'équipe de Trapèze a participé pour la 2nde année consécutive à la campagne nationale « moi(s) sans tabac ». À cette occasion, des interventions ont eu lieu à la Maison des Adolescents, au lycée international hôtelier de Lille et à la PJJ.

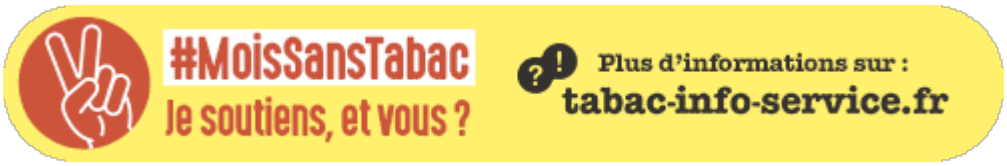

La direction interrégionale de la PJJ, pour sensibiliser ses salariés aux nuisances du tabac, a fait appel au CSAPA « Trapèze » pour une sensibilisation sous forme d'une permanence d'accueil et de conseil en « tabacologie ».
Cette permanence a impulsé des interactions entre professionnels non-fumeurs et fumeurs, les uns motivant les autres à faire un point sur leur consommation et à encourager la diminution ou l'arrêt du tabac.

4.2. L'OBLIGATION DE SOINS

Depuis de nombreuses années, les conseillers d'insertion et de probation du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation – secteurs Lille Roubaix Tourcoing – orientent vers le CSAPA Trapèze, des personnes auxquelles a été signifiée une obligation de soins dans le cadre d'un jugement, ou moins fréquemment, d'un contrôle judiciaire.
Au fil du temps s'est peu à peu instauré entre ces personnes, leurs référents au SPIP et nous, un espace relationnel qui se veut vivant, souple et respectueux de la part de travail de chacun.
La mission de prévention de la récidive propre aux conseillers d'insertion et de probation ne peut pas toujours s'ajuster exactement à l'inconnu du cheminement des personnes obligées suivies à Trapèze.

Pour autant, les professionnels parviennent chacun à fabriquer des modalités d'accompagnement qui peuvent coexister sans prendre les personnes dans un encerclement enfermant.

Écouter comment résonnent pour elles les termes « obligation, soins », et leur juxtaposition, aborder la question des consommations de manière ouverte et non-jugeante, accueillir, recueillir l'expression des besoins : nous pensons que les conseillers d'insertion et de probation contribuent à la possibilité d'un travail avec nous.

L'obligation de soins serait comme un autre éclairage, une autre dimension du traitement délicat, éthique, du partenariat.

SERVICE D'APPARTEMENTS THERAPEUTIQUES « CONCERTO »
- DISPOSITIF D'HEBERGEMENT COLLECTIF ET DISSEMINE -

FICHE DE PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 30 rue du Gal de Gaulle, 59110 La Madeleine	Chef de service : Olivier MALET
Projet d'établissement	CONCERTO : Service d'appartements thérapeutiques, est un Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie en hébergement individualisé. Il accueille des personnes présentant une problématique addictive inhérente à l'usage de produits psychotropes licites ou illicites. Ces personnes sont âgées de 16 à 35 ans, sont seules ou parents isolés. Elles sont engagées dans un parcours de soins. En fonction de la demande exprimée et des besoins ressentis, un contrat de séjour est établi en appartement thérapeutique ou un hébergement en nuitées d'hôtel. La procédure d'admission débute dès réception du courrier de demande d'intégrer le service. Sont alors proposés 3 entretiens (avec les éducateurs, la psychologue et enfin le chef de service) afin d'évoquer la situation personnelle de la personne, ses objectifs et sa capacité à poursuivre une démarche de soins en appartement. Lors du séjour, le contrat, basé sur des rencontres multi-hebdomadaires avec les éducateurs favorise le lien entre la personne et l'équipe. Ce qui est la condition nécessaire pour créer l'alliance thérapeutique. Cela favorise la gestion commune des objectifs, à travers les thèmes abordés comme la gestion de l'argent, le rapport au temps, à l'environnement social. Il s'agit alors de saisir les opportunités afin d'accompagner au mieux la personne dans son désir de changements. Le contrat de séjour propose également une rencontre hebdomadaire avec la psychologue, qui a pour objectif de permettre à la personne de faire le lien entre elle-même et sa propre histoire. Face à son désir de sortir de son comportement et de ses consommations, la personne peut, à travers le travail thérapeutique mené à Concerto, évaluer les facteurs de réussite de son projet. Le suivi médical fait partie intégrante du projet d'accompagnement. Le cadre est une prise en charge globale de la personne ou, si la première demande est la prise de distance avec les produits, elle se fera durant le temps de séjour avec l'organisation des démarches, qu'elles aient à voir avec le soin, la famille, le judiciaire, l'emploi, les loisirs ou autres. Les prises en charge sont gratuites, basées sur la libre adhésion. À la demande des personnes accueillies, l'anonymat pourra être préservé.
Habilitation et public	Habilitation CSAPA - Hébergement par l'Agence Régionale de la Santé (ARS) pour un accueil en appartements thérapeutiques pour personnes ayant des problématiques addictives, âgées de 16 à 35 ans, volontaires dans une démarche de soins.
Obligations officielles	Rapport RA standardisé, compte administratif, BP, évaluation externe pour 2016, visite de conformité.

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

L'équipe des appartements thérapeutiques Addictologie de La Sauvegarde du Nord a pour objectif d'accompagner les personnes en démarche de soins liée à l'usage de produits psychotropes (licites et/ou illicites) dans leur projet d'autonomie globale.

	2015	**2016**	**2017**
Sollicitations traitées	27	19	31
Procédures d'admissions	13	9	9
Personnes prises en charge	11	12	13
Journées réalisées	2 125	2 017	2 236
Temps de séjour moyen	6 mois	8 mois	8 mois et 18 jours

Nombre de jours d'hébergement réalisés : 2 236. On note une nette augmentation de cet élément. Cela est dû à des procédures d'admission plus rapidement traitées et ce pour 2 raisons principales :

- Dans certaines situations, il s'agissait de jeunes déjà connus du service les années précédentes,
- Dans plusieurs situations, il s'agissait de jeunes déjà en démarche de soins au Centre Thérapeutique Résidentiel Prélude auparavant.

Le nombre d'hommes et de femmes est sensiblement le même (7 et 6 respectivement) sur l'ensemble de l'année, même si l'on observe une plus forte proportion de femmes sur le 2nd semestre.
En 2017, 46% des résidents étaient originaires de la région et du département contre 41% en 2016. Ce chiffre étant quasi équivalent à 2016 s'explique par une reconnaissance certaine du service sur le territoire local et par une volonté de certains jeunes de ne pas retrouver immédiatement leur région d'origine.

Produits consommés :

	2015	**2016**	**2017**
Opiacés	55 %	33%	47%
Cocaïne	18 %	25%	15,5%
Alcool	18 %	33%	15,5%

On note en 2017 un retour des opiacés parmi les premiers produits addictifs chez les personnes accueillies aux appartements thérapeutiques. Cette prévalence est souvent associée à une forte consommation de cannabis.

À ce sujet, il sera intéressant d'observer les chiffres 2018 car ceux ci-dessus correspondent essentiellement à des jeunes déjà accueillis en 2016 où le premier produit n'était pas forcément le cannabis. La tendance du second semestre à accueillir de plus en plus de jeunes venant de Prélude aura donc un impact sur la prévalence du produit problématique.

L'accompagnement socio-éducatif s'appuie sur un travail individuel quotidien avec chaque jeune. Il se caractérise par l'accompagnement dans les démarches administratives et sociales, des partages de moments de vie quotidienne, des visites à domicile, des accompagnements médicaux, etc.

Un des temps forts de l'accompagnement est le partage d'un repas avec les jeunes. Ces moments sont le moyen de garder une certaine vigilance quant au bien-être ou mal-être des résidents, en dehors des temps d'entretiens sociaux et visites à domicile. Il s'agit aussi d'un temps qui peut être pour certains un temps de socialisation ou un temps d'apprentissage.
Les visites à domicile quotidiennes permettent ainsi de voir comment chacun se mobilise pour rendre son intérieur agréable afin de se sentir mieux. Une fonction de conseil dans l'organisation du quotidien est systématiquement présente.
Les courses alimentaires faites avec les résidents sont également un excellent support à la relation éducative. Ce moment permet d'aborder les notions d'équilibre alimentaire et d'aide à la gestion commune du budget.

1.2. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	2 professionnels temps plein & Fonctions supports : psychologique, administrative, direction
Postes	Éducateur Spécialisé Chef de service éducatif Psychologue Comptable Agent d'entretien Directeur
Accueil de stagiaires	2 stagiaires éducateurs spécialisés ont été reçus dans le service. Des Stagiaires ES et IDE des autres services du Pôle Addictologie accueillis lors de journées d'immersion
Formations 2017	Formation GPEC – La Sauvegarde du Nord - Lille Formation Entretien Motivationnel – URFA Lille

2. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

Plusieurs points importants pour cette année 2017 :

- Une prévalence des opiacés,
- L'arrivée d'une nouvelle éducatrice,
- Le retour de certains jeunes.

2017 est commune aux autres années (exception de 2016) quant aux produits consommés pour lesquels les jeunes sollicitent le service. Cette prévalence des opiacés a un impact direct sur le travail éducatif mené. Il est en partie axé sur la gestion en autonomie, voire en semi autonomie dans les premiers temps, d'un traitement de substitution aux opiacés. Aussi, il est en lien direct avec des partenaires du champ médical.

2017 a connu également une mobilité interne au pôle, engendrant ainsi l'arrivée d'une nouvelle éducatrice. Cette dernière provenant du champ de la réduction des risques et des CJC (Consultation Jeune Consommateur) est venue grâce à son expérience, offrir un nouveau regard sur le travail d'accompagnement jusqu'ici mené au service d'appartements thérapeutiques. De même, elle a dû s'adapter aux codes culturels de l'hébergement liés au travail de soin à long terme.

Enfin, nous avons, contrairement aux années précédentes, réaccueilli des jeunes qui étaient récemment sortis du dispositif d'appartements thérapeutiques. Ces jeunes ont bénéficié de l'offre de soin en travaillant à partir de leurs forces et fragilités.

3. « PERSPECTIVES 2018 »

2018 sera dans la continuité de l'année 2017 pour le service. Nous appuierons nos actions sur celles déjà amorcées par le dispositif hébergement et aussi dans le cadre de la mise en conformité du service.

Afin de répondre aux exigences légales et dans un souci de travail de qualité, nous avons amorcé en 2017 un certain nombre de travaux à partir des outils de la loi 2002-2. Nous souhaitons poursuivre en ce sens et ainsi finaliser, au même titre que sur les autres services du dispositif, le travail mené « le résident au cœur de sa prise ».

De plus, nous avons créé des contacts avec des futurs partenariats pour renouveler le parc immobilier locatif avec des bailleurs publics. Nous avons à ce titre, au cours de l'année 2017, entamé des démarches de collaboration via une convention avec le bailleur « Notre Logis ». Notre intention est d'offrir aux jeunes accueillis un logement dans le périmètre du service. 2018 viendra donc affirmer cette collaboration. Enfin, nous souhaitons renforcer et accentuer un travail de continuité entre les services Prélude et Concerto. Ce lien a toujours été présent et a du sens dans l'accompagnement des jeunes accueillis en démarche de soin. Il est intéressant de prendre le temps de l'analyser, de le questionner régulièrement afin d'innover dans certaines situations. La présence du même chef de service ainsi que de la même psychologue renforce indubitablement ce lien.

4. ZOOM / LE TEMPS : ATOUT D'UNE DÉMARCHE DE SOIN

Le zoom évoqué dans ce rapport fait référence au temps : Atout d'une démarche de soin.

Le service d'Appartements Thérapeutiques Concerto travaille en étroite collaboration avec le Centre Thérapeutique Résidentiel Prélude et ce depuis le début de son existence.

Les liens étroits qu'entretiennent ces 2 services sont historiques, ils ont toujours été au bénéfice des jeunes accueillis et leur offrent la possibilité de prolonger leur démarche de soin tout en recherchant à acquérir une certaine autonomie.

Une complémentarité entre les 2 services ; parmi les jeunes accueillis en 2017, à la fin du 2nd semestre :

- 5 sur 7 ont eu un parcours de soin à Prélude auparavant. Le service d'Appartements Thérapeutiques Concerto permet de préparer les jeunes à une démarche d'autonomie.

Le temps du séjour au CTR est un temps souvent dédié à la consolidation des acquis du sevrage préalable, puis devient petit à petit un temps à la ré-expérimentation à l'extérieur, la confrontation à nouveau avec des milieux parfois difficiles, mettant l'appétence aux produits à rude épreuve. Ces différents temps, qui sont encadrés, analysés, évalués par le jeune et l'équipe éducative, sont des indicateurs dans la démarche de soin.

On observe que le temps passé à se poser, à s'interroger sur le sens de sa démarche, sur les raisons qui ont amenées le jeune à être en difficultés avec un ou plusieurs produits, lui permet de mieux se recentrer sur lui et ses « démons ».

C'est seulement après ce temps nécessaire de réflexion, de remaniement psychique dans certains cas, que le jeune est disponible pour s'atteler à des projets d'autonomie voire d'insertion de type socio-professionnelle.

L'équipe éducative, soutenue par la psychologue, permet aux jeunes qui arrivent en appartements thérapeutiques, de prendre le temps de se poser, de se retrouver dans son nouvel environnement, et de laisser place à une nouvelle relation pour eux avec l'équipe, avant d'enclencher des démarches d'insertion.

C'est en considérant le temps comme singulier à chaque personne, que le service Concerto, permet ainsi aux jeunes accueillis de s'armer au mieux face aux difficultés qu'ils rencontrent, afin de ne plus recourir à la prise de produits psychoactifs comme réponse.

CTR « PRELUDE »
CENTRE THERAPEUTIQUE RESIDENTIEL
- DISPOSITIF D'HEBERGEMENT COLLECTIF ET DISSEMINE -

FICHE DE PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 2 Place de la République 59260 Hellemmes	Chef de service : Olivier MALET
Projet d'établissement	Le CSAPA CTR Prélude (Centre Thérapeutique Résidentiel pour adolescents et jeunes majeurs) s'adresse à des mineurs ou jeunes majeurs (âgés de 14-23 ans), garçons ou filles, usagers de drogues, toxicomanes ou présentant d'autres formes de problématiques addictives, originaires de toutes régions françaises. Les jeunes accueillis le sont à leur demande, souvent avec l'appui de professionnels du secteur ou de leurs proches. Ils sont volontaires et ont souhaité se séparer des toxiques qu'ils utilisaient ou mettre un terme à leurs relations aliénantes. Fragiles, ils ont exprimé le besoin d'une prise en charge collective dans un lieu contenant. L'accompagnement se déroule sous les principes de contractualisation et de co-construction. Le contrat de séjour, qui leur est proposé est prévu pour une durée de 6 mois éventuellement reconductibles ou de toutes autres durées en fonction du projet individuel (ex. : séjour de rupture). À l'accueil, une évaluation détermine les priorités administratives, judiciaires, sanitaires, psychologiques, scolaires ou professionnelles qui constitueront le projet d'accompagnement individualisé. Afin de retrouver un certain équilibre, des repères temporels et des rythmes de vie, des ateliers de médiation - sportives (badminton, squash, VTT, musculation, sports collectifs, piscine, stretching, footing, tennis…) - créatives (musiques, multimédia, arts plastiques, photo numérique et argentique, peinture, vidéo…), - de bien-être (soins socio-esthétiques, relaxation) ou - de remobilisation (remise à niveau scolaire) sont proposées durant le séjour. Des entretiens individuels (psychothérapeutiques, socio éducatifs, infirmiers et médicaux) ponctuent régulièrement l'accompagnement. Au cœur du projet, l'approche clinique est centrale dans les intentions, l'éthique et les modes d'accompagnement. Le projet individualisé respecte le choix de chacun et tend à aboutir à une proposition d'orientation en fin de séjour en co-construction avec chaque résident concerné.
Habilitation et public	Agrément de 6 places
Obligations officielles	RA standardisé, Compte administratif, BP, Evaluation interne, visite de conformité.

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

Le CSAPA « CTR Prélude » a accueilli en 2017, **21 adolescents**, dont 12 garçons et 9 filles.

Le CSAPA « Prélude » demeure avec « la Corniche » à Marseille l'unique Centre Thérapeutique Résidentiel (CTR) agréé pour l'accueil de mineurs.
L'âge moyen pour Prélude est de 21 ans ces 3 dernières années. Cette tranche d'âge est cohérente au regard de notre projet mais nous interroge sur la prévalence des majeurs comparé aux mineurs. En effet, seulement 19% des personnes accueillies sont mineures en 2017.
On observe également une diminution du nombre de journées à Prélude. Deux raisons principales expliquent cette baisse :

- L'agrément du CTR est passé d'un accueil de 10 jeunes à 6 jeunes avec la réorganisation du Pôle Addictologie
- Nous avons eu une baisse du nombre de jeunes accueillis à Prélude au moment du déménagement. En effet, certains jeunes ont préféré décaler leur entrée à Prélude après l'installation dans les nouveaux locaux du CTR.

1.2. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	8 professionnels encadrants & Fonctions supports : médicale, psychologique, administrative, direction
Postes	Éducateur Spécialisé Infirmier Surveillant de nuit Maîtresse de maison Médecine généraliste Psychologue Chef de service éducatif Comptable Agent d'entretien Directeur
Accueil de stagiaires	2 Stagiaires éducateurs spécialisés et une infirmière d'un service du Pôle Addictologie accueillis lors de journées d'immersion
Accueil Service Civique	Accueil d'une jeune Mission : accompagnement scolaire, atelier journal, vie quotidienne
Formations 2017	Formation GPEC – La Sauvegarde du Nord - Lille Journées de la Fédération Addiction : « *Addictions : variations sur les petites mécaniques de l'accompagnement* » Formation Secourisme – Formation risques incendie - Lille

1.3. LA DEMARCHE D'EVALUATION

2017 a été une année charnière dans la démarche d'évaluation. En effet, le contexte de déménagement du CTR (cf. zoom) a été l'occasion de réévaluer un certain nombre d'outils de travail d'accompagnement. De plus, la dynamique impulsée par le dispositif hébergement, la visite de conformité a permis d'ajuster nos outils. Par exemple nous avons retravaillé les procédures médicales, le circuit du médicament, les protocoles médicaux.

Nous avons, à travers les préconisations de l'Agence Régionale de Santé dans le cadre de la demande de conformité des services, mis à jour l'ensemble des documents internes de fonctionnement du service. Validés par l'ARS, ces nouveaux documents sont devenus notre base de travail et sont gages d'un engagement du service au profit de la démarche de soin des jeunes.

À travers ce travail mené en 2017, nous venons également répondre aux préconisations de l'évaluation externe menée en 2016 qui invitait le CTR à améliorer la traçabilité du travail d'accompagnement des jeunes au sein du service.

2. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

Nous observons sur cette année 2017, une baisse du nombre de jeunes accueillis ainsi qu'une baisse de la durée de séjour des jeunes à Prélude. Cela s'explique d'une part par une baisse de la capacité d'accueil du CTR dans son agrément. D'autre part, plusieurs jeunes accueillis à Prélude avaient des comorbidités psychiatriques importantes associées à leurs addictions, générant parfois une inadaptation de l'offre de soin proposée à Prélude pour les jeunes.

Toutefois, la collaboration avec le service d'appartements thérapeutiques est toujours aussi cohérente en 2017, car certains adolescents ne se voient pas reprendre une autonomie immédiate sans soutien. Ce lien entre les services thérapeutiques favorise une poursuite dans la durée de la démarche de soin.
En 2017, le cannabis est le principal produit pour lequel les jeunes souhaitent intégrer le CTR Prélude. En effet, même s'il est le produit illicite psychoactif le plus consommé en France, il reste pour certains un produit qui crée de nombreux dégâts tant d'un point de vue social, judiciaire que psychologique. Les jeunes consommateurs de cannabis accueillis à Prélude ont des structures psychiques fragiles augmentant ainsi les risques de ruptures avec leur entourage.
De plus, nous avons observé chez les jeunes accueillis une multiplication des expériences auprès d'autres produits (alcool, cocaïne). Ces expérimentations restent « *dans une consommation gérée* » selon les dires des jeunes, souvent dans un cadre festif. Elles ne sont pas pour eux les raisons pour lesquelles ils s'adressent à Prélude. À contrario, l'équipe observe que malgré le caractère festif que décrivent les jeunes, il existe un lien entre le produit qui pose problème et ceux consommés de manière festive.

L'équipe éducative est actuellement en réflexion autour de la prévalence du cannabis chez les jeunes accueillis. Le séjour à Prélude d'un jeune dépendant au cannabis n'a pas la même finalité que celui d'un jeune dépendant aux opiacés. À travers la réécriture du projet de service, nous réfléchissons à d'autres modes d'accompagnement et ainsi d'autres formes de séjours. Chez les jeunes consommateurs de cannabis (qui n'ont pas de comorbidités psychiatriques associées), la question de l'insertion socio-professionnelle apparait plus rapidement par exemple. Il nous semble donc indispensable de réfléchir autrement la démarche de soin.

	2015	**2016**	**2017**
Cannabis	**34%**	**28%**	**42,9%**
Cocaïne	**26%**	**20%**	**19%**
Héroïne	**23%**	**32%**	**19%**
Benzodiazépine	**10%**	**12%**	**4,1%**
Alcool	**5%**	**8%**	**15%**
Ecstasy	**2%**	**0%**	**0%**

3. « PERSPECTIVES 2018 »

2018 sera une année importante pour le CTR Prélude.

Tout d'abord, 2018 sera la première année pleine du service sur un nouveau territoire. Comme évoqué dans le rapport d'activité 2016, 2017 a été l'année du déménagement du service. Historiquement implanté dans le quartier de Lille Moulins, le CTR se situe depuis fin 2017 à Hellemmes. Le service a commencé à prendre ses marques sur ce nouveau territoire. 2018 est alors l'occasion de continuer à se faire connaitre auprès des partenaires et notamment des partenaires locaux (ex : pharmacie, CMP, associations…).

De plus, 2018 va être l'aboutissement d'un important travail de réflexion autour du projet de service. L'équipe, accompagnée par Christelle DUSPIRE et répondant aux obligations de la loi 2002-2, revisite le projet de service et l'adapte à son nouveau contexte.

Aussi, nous continuerons en 2018 le travail de réflexion qui a été mené fin 2017 sur les outils 2002-2 en lien avec la visite de conformité de l'ARS. Il est important que le CTR soit garant d'une qualité de travail dans la démarche des soins des jeunes accueillis. Nous aurons à cœur de garantir une rigueur dans l'accompagnement proposé, afin que le jeune ait des repères et puisse évaluer lui-même sa propre démarche de soin.

4. 2017 : ANNEE DE CHANGEMENTS

Le mot à retenir pour l'année 2017 est le mot « changements ». Ils ont été nombreux au cours de l'année 2017 et ont influencé notre activité.

Le 1er changement, et non des moindres, est le fruit de la restructuration du Pôle Addictologie. Le CTR Prélude est depuis un peu plus d'un an intégré au dispositif hébergement avec une nouvelle direction. Une nouvelle dynamique « hébergement » est mise en place au sein du Pôle.

Aussi, le CTR a déménagé. L'ancien site, maison mère du Pôle Addictologie, situé dans le quartier Moulins de Lille, n'était plus adapté aux besoins du CTR et ne répondait pas aux exigences légales en matière d'accueil de personnes à mobilité réduite. Le CTR se situe depuis fin 2017 à Hellemmes-Lille.
Afin de marquer ce déménagement, le CTR a offert aux jeunes un repas convivial autour d'un « Food-truck ». Exposition photos, temps convivial, jeux flamands et témoignages ont été de mise afin de célébrer ce moment.

De plus, l'agrément d'accueil du CTR est passé de 10 jeunes à 6 afin de ramener un nombre de jeunes plus adapté au projet de Prélude et permettant en complément de l'appel à projet validé par l'ARS l'ouverture du CTR femmes et enfants. En effet, nous avions constaté les années précédentes que la cohabitation à 10 jeunes n'était pas favorable à une bonne dynamique de groupe. Plus le groupe était important, plus les interactions furent négatives (tentation à la consommation, problème de cohabitation dans la vie quotidienne, etc.).

Enfin, le dernier changement important en 2017 est le nombre d'ETP au regard du nombre de personnes accueillies. Actuellement, les éducateurs spécialisés et une infirmière composent l'équipe. Cette adaptation est venue modifier l'organisation du travail que nous avons accompagné. Un soutien spécifique a été accordé à l'équipe. Certaines modifications ainsi que leurs conséquences ont été pensées et réfléchies avec l'ensemble de l'équipe. Une attention particulière a été portée sur la question de l'organisation du travail par exemple.

De plus, avec l'aide de Christelle DUSPIRE, a été entamée en 2017 une démarche de réécriture du projet de service. Des ateliers collectifs, des entretiens individuels et une journée de réflexion, nous ont permis de mener une réelle réflexion autour du projet de service et de ses finalités. Celui-ci viendra affirmer le travail médico-psycho-social proposé au CTR.
De plus, il ouvre des perspectives d'évolution où nous venons interroger plusieurs points comme l'accueil spécifique des mineurs par exemple.
Nous devons aussi être force de propositions innovantes face aux différents changements et au nouveau contexte.

5. ZOOM : UN FOOD TRUCK PAS QUE …

Ouvert depuis 1987, cette belle maison a accueilli plus de 800 jeunes. Il était important de marquer le coup. Pour cela, le 19 septembre 2017, les jeunes accueillis ont organisé un temps fort de partage avec l'équipe lors d'un repas Food Truck où jeux, expos photos, et témoignages étaient de la partie.

Voici le témoignage de C., 21 ans, à Prélude depuis le 27/03/2017. C. allait intégrer un appartement thérapeutique via le service Concerto.

" Bonjour à tous,

En ce jour, je vous lis mon histoire à Prélude pendant ces six mois où il y eu un vrai travail de fond, que ce soit avec chacun des membres de l'équipe ici présents.

Je suis arrivée telle une puce enragée. J'ai voulu partir même fuir !
J'avais une fâcheuse tendance à me mettre en échec, mais avec les bilans mis en place pour faire le point tous les quinze jours, la protection, l'éloignement des toxiques, l'encadrement, l'écoute et les différents temps d'échange il y a eu un véritable déclic, et aussi grâce au travail de psychothérapie.

Ici j'ai appris l'abstinence, la gestion de mes émotions, la relation aux autres et à gérer l'ennui.
Un vrai rythme de vie nous est réappris, comme le réveil, les tâches ménagères, les repas, les activités et pour ma part cela a eu un réel impact sur mon quotidien, avoir la vie d'une jeune femme normale, pouvoir retrouver ce goût à la vie !
Toutes les activités proposées sont bénéfiques qu'elles soient culturelles, sportives, ou bien manuelles, elles me suivront une fois sortie de Prélude.

Prélude a été des moments vrais, de partage, de transmission, de découverte, de remises en questions, de prise de tête, de pardon, de joie…

Pour moi, la vie des Préludiens n'est pas évidente tous les jours car nous ne choisissons pas les personnes avec lesquelles on vit.
Mais, de ma maigre expérience à Prélude, je tiens tout de même à leur tirer mon chapeau et à leur dire battez-vous encore, ne lâchez rien !
Vous pouvez être fiers de vous-mêmes car le combat est long et semé d'embuches mais, pas à pas vous filez vers la victoire, même si c'est déjà une victoire d'être arrivé jusqu'ici.
Ne perdez pas espoir !

Sur ses belles paroles, je tiens à remercier l'équipe médico-éducative qui fait un incroyable travail au quotidien. Merci mes béquilles ! Merci Prélude. Merci La Sauvegarde du Nord. "

SAUT « INTERMEZZO »
SERVICE D'ACCUEIL D'URGENCE ET DE TRANSITION
- DISPOSITIF D'HEBERGEMENT COLLECTIF ET DISSEMINE -

FICHE DE PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : **87 rue de Tourcoing** **59100 ROUBAIX**	Chef de service : Peggy MEDVED
Projet d'établissement	Intermezzo, CSAPA en hébergement collectif, est un service d'accueil d'urgence et de transition pour personnes présentant une problématique addictive, hommes ou femmes à partir de 16 ans, seuls ou en couple. Ces personnes se caractérisent, en dehors de leur symptôme, par une précarité matérielle, affective ou sociale qui rendrait toute initiative de soin inutile si une mise à distance rapide du contexte d'origine n'était pas proposée. La demande d'accueil se formule par téléphone ou par écrit (fax, courrier ou courriel). En fonction des places disponibles, sous réserve que la personne exprime une demande de soins, qu'elle soit sevrée ou sous protocole médical et qu'elle adhère sans discernement au projet de service ainsi qu'aux règles de vie collective, l'admission pourra s'envisager dans des délais très courts. La capacité d'accueil est de 6 places. À l'admission, une évaluation déterminera les priorités administratives, judiciaires, sanitaires, psychologiques, qui constitueront le projet d'accompagnement individualisé. Afin de retrouver un équilibre de vie, des activités sportives, de créativité ou d'expression sont proposées durant le séjour. Le projet individualisé doit aboutir à une orientation en fin de séjour.
Habilitation et public	Habilitation CSAPA par l'ARS pour l'accueil en hébergement collectif de transition de 6 personnes ayant des problématiques addictives, âgées de plus de 16 ans, seuls ou en couple, volontaires
Obligations officielles	RA standardisé, Compte administratif, BP, Evaluation interne, visite de conformité.

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

83 résidents ont été accueillis en 2017, ce qui correspond à la file active de l'année précédente.
Pour 78% d'entre eux, l'origine géographique est la région des Hauts-de-France et seuls 22% viennent d'autres régions françaises.
La proportion hommes/femmes tend à fléchir légèrement avec 82% d'hommes accueillis contre 18% de femmes.
L'âge moyen des personnes accueillies est de 37 ans et gagne donc une année par rapport à 2016 soit 2 ans par rapport à 2015. Il est alors intéressant de préciser que 82% du public a entre 30 et 49 ans avec une prédominance pour la tranche des 30-39 ans qui totalise 46%.
Durant cette année, 2 couples ont été accompagnés.

L'item logement a considérablement changé puisque 43% des personnes accueillies étaient sans domicile fixe contre 22% l'an dernier. Peu d'entre eux bénéficiaient d'un logement durable pour 18% contre 36% en 2016.

Les ressources principales sont pour 66 % le RSA, 17% les revenus de l'emploi ou les ASSEDICS, 15% l'allocation adulte handicapé et 2% sans revenus. Ces éléments nous poussent à penser que le public accueilli tend à se précariser au regard de l'évolution des items logement et ressources.

Ci-dessous un tableau comparatif avec l'activité de 2016 :

	2016	**2017**
Nombre de résidents accueillis :	89	83
Nombre de journées effectuées :	1 811	1 721
Durée moyenne de séjour :	20	21
Âge moyen des résidents accueillis :	36	37

L'accompagnement à l'orientation du projet de soins de l'usager reste le cœur de la mission d'Intermezzo, c'est ainsi que pour 2017 :

- 43% ont abouti à un séjour en Centre Thérapeutique Résidentiel (CTR)
- 29% en communauté thérapeutique
- 8% en appartement thérapeutique
- 20% autre orientation

La proportion d'orientation vers les communautés thérapeutiques a doublé par rapport à l'année dernière et s'explique par le fait, d'une part, du vieillissement des usagers accueillis, et d'autre part du moment de leur parcours de soins. En effet, plusieurs d'entre eux ont déjà fait différents séjours en CTR par le passé et relèvent alors d'un autre type de prise en charge. La communauté thérapeutique s'impose alors comme un outil d'accompagnement et de soins à dimension collective pour les plus de 40 ans fortement désocialisés.

De plus, la transversalité au sein du Pôle Addictologie est efficiente et permet des passerelles plus souples entre Intermezzo et la Communauté Thérapeutique du Cateau, au bénéfice des usagers et dans le respect de leurs souhaits et besoins.
Les 20% relatifs à « autre orientation » englobent des retours à domicile (8%), des orientations en structure plus médicalisée (4%) ou encore des fins de contrat soit à l'initiative du résident (6%) ou d'Intermezzo (2%).

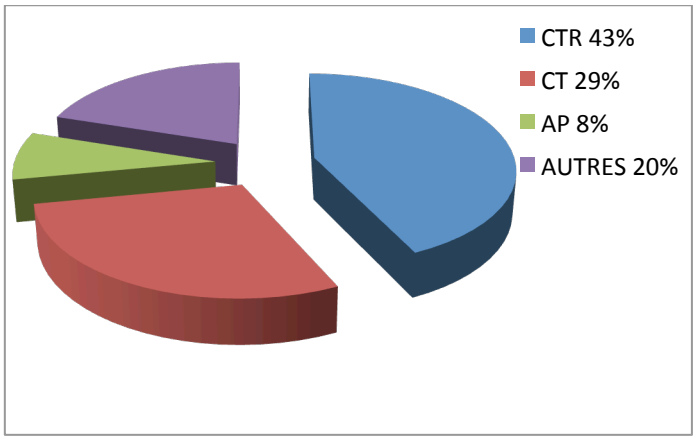

1.2. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	8 professionnels encadrants & Fonctions supports : médicale, psychologique, administrative, direction
Postes	Éducateur Spécialisé Infirmier Surveillant de nuit Maîtresse de maison Médecine généraliste Psychologue Chef de service éducatif Comptable Agent d'entretien Directeur
Accueil de stagiaires	1 stagiaire éducateur spécialisé 3ème année
Formations 2017	Fédération addiction Journées nationales au Havre Formation incendie et premiers secours en interne associatif Formation entretiens motivationnels Fédération Addiction URFA D.U. Périnatalité et Addictions

1.3. LA DEMARCHE D'EVALUATION

La démarche d'évaluation externe en 2016 a mis en exergue des modalités de prises en charge effectives, respectueuses du cadre légal ainsi qu'une équipe de professionnels engagés. Cette démarche d'évaluation externe a permis de prendre du recul sur la pratique professionnelle tout en relevant quelques axes de travail à optimiser.
Les conclusions du cabinet portaient sur :

- Un service très structuré et structurant pour le public accueilli, de bonnes conditions d'accueil
- Un projet de service à l'œuvre au quotidien, et une capacité d'adaptation et d'évolution
- Une transmission d'informations entre professionnels tout à fait opérante
- Un suivi médical pertinent et réactif
- Des actions de prévention santé à renforcer
- Une traçabilité de l'accompagnement
- Un partenariat dense et stable
- Un respect des personnes, de leurs droits, de la bienveillance à leur égard

Durant l'année nous avons amélioré la traçabilité du circuit des médicaments, les dossiers résidents et médicaux en ajustant nos pratiques et outils. Les protocoles retravaillés en équipe viennent renforcer la lisibilité et optimiser l'accueil des stagiaires et des nouveaux salariés.
De plus, durant l'année nous avons développé un partenariat pour le dispositif hébergement avec « la vape du cœur » permettant d'inscrire la prévention des risques liés au tabac comme un axe de travail sur l'année.

Le déménagement de la structure et son inscription sur le territoire roubaisien a engendré une visite de sécurité et de conformité nécessaire à la réouverture de tout nouveau service. La préparation en amont a permis de les valider en garantissant un lieu conforme aux exigences de sécurité et de bonnes conditions d'accueil des usagers.

2. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

En 2017, 213 sollicitations ont été travaillées et ont abouti à l'accueil de 83 résidents.
Le déménagement tant attendu s'est préparé au fur et à mesure des mois passants pour se concrétiser en octobre. Intermezzo a donc déménagé de la ville d'Hellemmes vers Roubaix.
La visite de conformité a permis d'ajuster l'ensemble de nos procédures, protocoles médicaux et nos outils d'accompagnement avec l'équipe.
Cette année a également été le témoin d'aspects de Ressources Humaines importants finalisant la réorganisation du Pôle Addictologie amorcée depuis 2 ans.

Malgré ces changements, la qualité des accompagnements proposés aux usagers a toujours été présente et l'activité annuelle montre que les différentes améliorations traversées durant l'année n'ont pas impacté la mise en place du projet de service. En effet, malgré une fermeture de 2 semaines au moment du déménagement, l'activité est similaire à l'an dernier.

3. « PERSPECTIVES 2018 »

L'année 2018 sera le témoin de l'inscription d'Intermezzo sur le territoire de Roubaix. Un nouveau réseau partenarial de proximité est à mettre en place et à inscrire dans la durée.
L'équipe, avec la création et l'ouverture du CTR Lucine mais aussi avec l'arrivée de collègues d'autres pôles, a été complétement redessinée, tout comme de nouveaux professionnels ont été recrutés.

L'objectif pour cette année est de recréer une dynamique d'équipe en adéquation avec le projet de service et de permettre une stabilisation des professionnels au sein du CSAPA.

Le leitmotiv pour 2018 reste naturellement de maintenir la qualité de l'existant, de garantir une cohésion de travail avec une équipe recomposée pour mieux accompagner les usagers qui nous sollicitent. Un point particulier en ce sens sera de mise cette année associant bienveillance et bientraitance au cœur de nos pratiques, pour continuer à travailler dans le respect des droits et des choix des usagers.
Le dernier trimestre 2018 devrait amorcer une réactualisation du projet de service afin d'apporter une réponse encore plus adaptée aux besoins des usagers.

4. NOTRE ARRIVEE SUR ROUBAIX

Après plusieurs mois de préparatifs (cartons, étiquetages, tri, rangement…), les résidents et les équipes d'Intermezzo ont pris possession des nouveaux lieux !

Intermezzo se situe désormais à Roubaix, au 87 rue de Tourcoing.

5. ZOOM SUR L'ACCUEIL DES COUPLES

Intermezzo est agrémenté pour accueillir des couples en démarche de soins. Cette année nous en avons accompagné 2.
Accueillir un couple nous oblige de fait à travailler d'autres axes que ceux habituellement travaillés via un séjour sur le CSAPA comme la pérennisation du sevrage, les compétences sociales ou un retour à un rythme de vie plus régulier et organisé.
Il s'agit également d'accompagner le couple dans la réappropriation d'une communication en dehors du produit. Ce produit qui a pris une place somme toute singulière dans les échanges conjugaux.
La difficulté existe alors dans la conjugaison des besoins de chacun avec ceux du couple.
L'idée est alors de travailler l'adéquation du projet d'orientation avec les besoins individuels et les projets du couple.
De façon pragmatique, et à un niveau organisationnel, ce type d'accueil nécessite plus d'anticipation et d'organisation au niveau de la maison car il mobilise au même moment plus de moyens humains car il s'agit concrètement de 3 accueils : 2 dimensions individuelles et 1 de couple.

En 2017, les 2 accueils de couples ont abouti à un retour à domicile avec une pérennisation du sevrage et une mise en sécurité dans un lieu protégé pendant la période des fêtes et à une orientation en appartement thérapeutique pour couples.

6. ZOOM SUR L'ATELIER CUISINE

Durant toute l'année 2017, sur Intermezzo, chaque semaine s'est déroulé un atelier cuisine qui a pour but de réconcilier la personne accueillie avec ses compétences culinaires.
En effet, dans le fonctionnement quotidien d'Intermezzo, les repas sont préparés à tour de rôle par les résidents accueillis.
Certains d'entre eux sont particulièrement à l'aise avec la cuisine (par exemple parce qu'ils étaient cuisiniers de métier) et s'épanouissent alors dans la préparation des repas, d'autres présentent beaucoup d'inquiétude et de manque de confiance dans la mise en place de recettes même très simples.
De par leurs addictions récentes, de manière générale les résidents ont mis de côté leur alimentation et pour beaucoup se nourrir passait au second plan.
L'atelier a pour objectif principal de redonner confiance dans les capacités de chacun en visitant un classique ou en détournant des aliments de leur présentation habituelle.
C'est pourquoi cet atelier est présenté à tour de rôle par tous les membres de l'équipe médico-sociale et vise à échanger autour de l'importance de l'équilibre alimentaire, du rapport à la nourriture mais aussi du plaisir de partager un repas préparé « ensemble ».
« La santé passe aussi par l'assiette ». L'atelier cuisine devient alors vecteur du prendre soin de soi tout comme vecteur d'échange avec les autres.

COMMUNAUTE THERAPEUTIQUE
- DISPOSITIF D'HEBERGEMENT COLLECTIF ET DISSEMINE -

FICHE DE PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 2 bis route de Guise 59360 LE CATEAU	Chef de service : Éric LOOSVELDT
Projet d'établissement	Communauté Thérapeutique (CT)
Habilitation et public	CSAPA (Centre de Soin d'Accueil et de Prévention des Addictions) depuis 2016 avec hébergement collectif accueillant des personnes souffrant de problématiques addictives, sevrées ou sous médications prescrites, dans une démarche volontaire.
Obligations officielles	Agrément de 35 places, dont 30 sur le site et 5 places dans la Maison Communautaire, à l'extérieur de la Communauté. RA standardisé, Compte administratif, BP, visite de conformité.

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

La Communauté Thérapeutique a hébergé 59 personnes en 2017.

Cette année, 155 sollicitations ont été traitées par la commission de sollicitation.

- 40,7% des sollicitations proviennent des services hospitaliers d'addictologie,
- 30,5% des CSAPA et CAARUD.

53 personnes ont eu au moins un entretien et 37 ont intégré la communauté au cours de l'année 2017.
Cette année encore l'effectif est exclusivement masculin (2 candidatures féminines qui n'ont pas abouti).

La moyenne d'âge des résidents est pratiquement identique : 43,5 ans contre 43,3 en 2016, 57,6% des résidents ont entre 40 et 49 ans et l'amplitude est de 25 à 53 ans.

La majorité des personnes accueillies cette année vient du département du Nord (60%) et 11% de la région des Hauts-de-France. Cependant nous recevons de plus en plus de demandes d'autres régions (24% des personnes accueillies en 2017).

En 2017 nous avons géré une liste d'attente. De ce fait, nous avons dû renforcer la communication avec nos partenaires et les demandeurs afin de maintenir le lien et travailler ensemble une réorientation pour les personnes que nous ne pouvions accueillir.
La liste d'attente de cette année montre que le travail engagé de communication et l'ouverture de la communauté, conduite depuis huit ans auprès des différents partenaires, nous démontre que le service est mieux repéré au regard de ces singularités.

De manière plus spécifique, on observe, avant l'entrée en Communauté, une augmentation de la précarité des situations liée principalement au logement et/ou aux ressources financières :

- plus de 57% des résidents sont sans domicile fixe, plus de 25% ont un logement précaire et seuls 17% ont un logement durable,

- Au niveau des ressources, 40% sont bénéficiaires du RSA (Revenu Solidarité Active), 30% sont bénéficiaires de l'AAH (Allocation Adulte Handicapé) et 6% n'ont aucune ressources.

Dans ce contexte, l'accès et le maintien aux droits est l'un des éléments clés de l'accompagnement.

L'histoire des résidents accueillis cette année nous montre que la poly consommation reste majoritaire pour 2 résidents sur 3. Cependant, à l'entrée la problématique alcool touche plus de 57% des résidents qui intègrent la communauté, contre 17% à la cocaïne et 11% aux opiacés. L'addiction à l'alcool est donc comme l'an dernier le produit majoritaire posant problème avant l'entrée.

Le total de nuitées pour l'année 2017 de la communauté est de 9 877, soit une augmentation pour cette année 2017 de 30,63% par rapport à 2016.
La durée moyenne de séjour est de 6 mois due aux mouvements du groupe. Par contre sur la durée des deux années (2016-2017), 2 résidents sur 3 vont au-delà des 6 mois pour une moyenne de 1,5 à 2 ans soit :

Les départs 2017 :
8 résidents se sont vus signifier une fin de contrat.
24 départs dont :

- 4 personnes ayant mené leur projet de soins à terme dont 2 ont trouvé un emploi et un logement durable à terme,
- 7 personnes ont été accompagnées dans une réorientation à terme du séjour,
- 13 ont quitté la communauté de leur propre initiative à terme.

1.2. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	13 professionnels encadrants & Fonctions supports : médicale, psychologique, administrative, direction
Postes	Éducateur Spécialisé Éducateur Technique Conseillère en Économie Sociale et Familiale Infirmière Surveillant de nuit Médecin Addictologue Psychologue Chef de service éducatif Comptable Secrétaire Agent d'entretien Directeur
Accueil de stagiaires	1 stagiaire éducateur spécialisé 3ème année
Formations 2017	Journée communautaire en décembre 2017 Entretien motivationnel URFA de Lille Formation en tabacologie et substitution nicotinique CH de Cambrai Formation « jeux pathologiques »

1.3. LA DEMARCHE D'EVALUATION

Poursuite des engagements pris dans le cadre du CPOM.

En 2016, une évaluation externe du Pôle Addictologie a été menée par le cabinet externe « E2i ». Cette évaluation a repris un ensemble d'items spécifiques à l'ensemble des services concernés du Pôle Addictologie.

En ce qui concerne la Communauté Thérapeutique, elle a obtenu l'agrément CSAPA avec hébergement en 2016 après six années de statut expérimental.

Perspectives pour les années à venir :
Préparer l'évaluation interne pour, à terme, engager l'évaluation externe de la Communauté Thérapeutique. Ces temps de travail respectifs nous permettrons, avec la réécriture cette année du projet de service, d'améliorer nos engagements pour l'accueil des résidents du service.

2. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

Cette année, le nombre de sollicitations augmente de 10,3% (139 en 2016, 155 en 2017).

La communauté a accueilli au cours de l'année 59 résidents (55 en 2016) pour un nombre de nuitées total de 9 877, soit une augmentation de 30,6% (7 561 en 2016).

2017 se termine avec une moyenne annuelle d'occupation de 77%, fin 2017 la CT accueille 31 personnes (28 résidents sur la communauté et 3 à la Maison Communautaire).
Cette activité donne tout son sens au fonctionnement communautaire (chaque étape est représentée) par les modèles identificatoires du programme.
L'importance de ce groupe nous oblige à ajuster notre organisation afin de répondre aux attentes individuelles et collectives des résidents.

Cette année, la Maison Communautaire a été continuellement occupée de 2 à 3 résidents en moyenne. L'équipe travaille à l'articulation entre la CT et la Maison Communautaire (les 6 derniers mois du programme) d'une part, et d'autre part sur la limite de l'accompagnement dans cet espace qui vise à l'autonomie.

L'équipe est toujours dans une démarche d'ouverture de la communauté au sens global, par le biais d'actions sur le territoire comme la foire d'Antan, le réveillon solidaire…, mais également, depuis ces deux dernières années, par la mise en place d'actions extérieures. Ces actions (association « équivie » centre équestre, association du « château de Guise ») permettent aux résidents de mener des initiatives hors de la Communauté. Ils mettent ainsi en pratique les compétences techniques acquises au sein de la Communauté. Ces temps externalisés permettent également une valorisation et un travail de mixité, de partage avec les membres des associations.

D'autre part, le travail de réflexion de l'équipe sur les réutilisations de produit, départ du résident… a permis à des résidents de réintégrer la Communauté pour un deuxième parcours de soin. Actuellement 3 résidents sont dans cette démarche.

3. « PERSPECTIVES 2018 »

Création d'un « village staff » : ce village sera constitué de 5 chalets implantés sur le terrain de la Communauté. Ces chalets individuels accueilleront des résidents en étape « staff » (dernière étape du parcours communautaire avant la Maison Communautaire). Ce sera une étape entre la vie en chambre collective et l'autonomie au sein de la Maison Communautaire.

Ce projet permettra, en parallèle à l'objectif premier qui est d'ajouter une étape complémentaire à l'autonomie, d'améliorer aussi les conditions d'accueil en diminuant et/ou supprimant l'accueil en chambre triple pour un accueil en chambre double, plus « viable » car les chambres triples sont aujourd'hui un frein pour maintenir dans la durée des accompagnements de qualité.

Exemple de chalet et d'un plan d'implantation à l'étude :

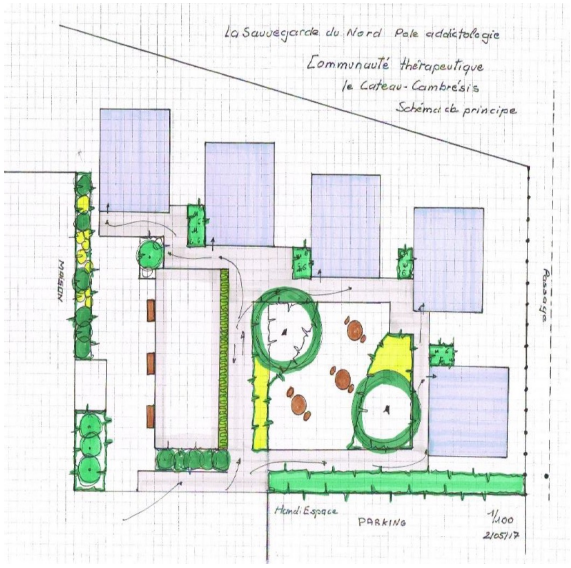

<u>Le deuxième axe pour l'année 2018</u> sera une réflexion sur l'accompagnement en fin de parcours. En effet, l'après communauté est une difficulté pour bon nombre de résidents. Par exemple : comment travailler l'insertion sociale et professionnelle lorsque l'après communauté est à plusieurs centaines de kilomètres de la Métropole Lilloise ou encore comment travailler l'insertion professionnelle des plus de 50 ans ?

4. ZOOMS

<u>Entre accompagnement et autonomie</u>

Le parcours de soin à la Communauté est étayé par une prise de responsabilités croissante basée sur des étapes.
L'étape d'autonomie marque l'entrée du résident en Maison Communautaire. Celle-ci est située à proximité du centre-ville et permet aux résidents de continuer leurs soins, leurs démarches dans une dynamique d'insertion. Certains résidents l'utilisent comme un lieu de transition, passant de la vie groupale et collective dans un lieu semi-autonome. Ils gèrent ainsi le quotidien, le budget, les démarches socio-professionnelles, leurs rendez-vous et consultations médicales.

Cette entrée fait suite à un projet individualisé élaboré lors de l'étape engagée. Ce projet individuel est la réflexion du résident, sur les objectifs qu'il pose. Par l'accompagnement de l'équipe pluridisciplinaire, ce projet est réajusté, affiné et précisé selon la possibilité de le mettre en application et la réalité de terrain.

Cette année, nous avons fait le constat que la Maison Communautaire est investie par au moins deux résidents continuellement depuis maintenant plus de deux ans, ce qui n'était pas arrivé depuis

l'ouverture de la Communauté, et a permis de faire émerger une transmission, une dynamique et une continuité au sein de ce lieu.

Cette observation pourrait paraître anodine, mais elle révèle que les résidents présents se saisissent de cet outil, comprennent son fonctionnement, le font vivre et donc ont la possibilité de transmettre à chaque arrivant ce qu'est la Maison Communautaire. Il faut garder à l'esprit qu'un résident intégrant la Maison Communautaire a vécu au minimum 15 mois en collectif, toujours entouré de l'équipe dans un cadre contenant. Dans cette maison, la présence de pairs aidants et soutenants permet de faciliter la transition pour celui-ci. Ce constat met en exergue l'existence et l'importance d'une dynamique au sein de la Maison Communautaire où la notion « d' autogestion contrôlée » devient concrète et tangible à un cadre d'expérimentation de vie en semi-autonomie.

Cependant cet outil : « Maison Communautaire », pose la question :

- où est la limite entre accompagnement et autonomie ?

En effet, au cours des années, différentes organisations ont été mises en place (un éducateur référent de la Maison Communautaire, l'éducateur référent du résident, le passage d'un membre de l'équipe chaque semaine…). Mais rien n'est vraiment convainquant : soit les résidents s'appuyaient sur les professionnels, soit ils vivaient cela comme une contrainte ou encore se sentaient délaissés.
Par conséquent cette année, à l'initiative de la psychologue en accord avec l'équipe et les résidents, un groupe de parole est proposé aux résidents de la Maison Communautaire. Ce groupe mensuel peut à la demande des résidents voir sa périodicité augmentée.
Cet espace nous montre sur une année qu'il faut sans cesse adapter notre cadre d'intervention au regard des résidents, de leurs projets, de leurs personnalités…

<u>Les freins à l'insertion sociale et professionnelle en fin de parcours à la communauté</u>

Comme cité précédemment, les projets socio-professionnels des résidents sont singuliers. Les mises en application sont donc parfois bousculées par des difficultés que le résident et l'équipe ne peuvent présumer auparavant.
Pour certains, au terme des deux années de soins, le projet se concrétise : accès à un logement durable, étayage relationnel (familial, réseau social…), contrat de professionnalisation, formation, mobilité et autonomie. Cependant, toutes les situations ne se concrétisent pas si favorablement.

Prenons l'exemple d'un résident de 55 ans, arrivant à la Maison Communautaire. Ce dernier a fait le choix de s'installer durablement dans le département du Nord préférant s'éloigner de sa région natale et de fait de sa famille, même si les relations sont préservées. À son arrivée en Maison Communautaire, son projet individuel est déjà bien avancé : concrétiser sa reconversion professionnelle. En effet, charpentier de formation et sur avis médical, il ne peut plus exercer sa profession. Il se dirige alors vers d'autres activités professionnelles : magasinier ou chauffeur-livreur.
Après obtention des permis nécessaires, il effectue une « évaluation en milieu de travail » qui n'aboutit pas à une embauche. Par la mobilisation du réseau local, il obtient un contrat aidé sur la commune, suite à la création d'un nouveau service de désherbage écoresponsable. Dans cette dynamique, il sollicite le FSL (Fond Social au Logement) en vue d'obtenir un logement autonome à proximité de son lieu de travail. Le nouveau contexte politique impacte les mesures pour l'emploi mises en place et donc ce résident apprend la fin prématurée de son contrat.
Cet exemple n'est pas une généralité, mais fait partie des fins de parcours compliquées à gérer par le résident. Les freins à l'insertion professionnelle sont :

- l'âge,
- la mobilité des résidents,
- la réalité du territoire,
- et bien évidement la réalité du marché de l'emploi.

La situation géographique de la Communauté Thérapeutique en milieu semi rural accentue ces freins. Bien que pourvu d'un réseau de transport en commun, ce réseau est restreint au niveau des destinations, avec des passages peu fréquents, qui ont pour conséquence des amplitudes journalières très importantes pour les résidents. Le travail et les formations professionnelles obligent des déplacements d'au moins une trentaine de kilomètres.
Le secteur est également pauvre en entreprises, cela limite les possibilités pour les « évaluations en milieu de travail » ou la recherche de stage pour ceux qui sont en cours de formation.
Au vu du contexte, il nous semble important d'anticiper avec le résident, assez tôt dans le parcours de soin, la réflexion sur l'après Communauté. Le but est que les bases du projet de sortie voire d'insertion sociale professionnelle soient définies au moment où nous actionnons les leviers de l'insertion. Dans cette partie de fin d'accompagnement, bon nombre de paramètres ne dépendent pas de la motivation des résidents.

Nous devons également poursuivre la dynamique d'ouverture de la Communauté, afin de nous faire connaître et reconnaître sur le territoire et par ce biais, conforter et renforcer notre tissu local.
Au-delà du tissu local, nous accueillons de plus en plus de personnes qui ne sont pas du département et dont le projet d'insertion est dans leur région d'origine.
Comment peut-on les accompagner dans ce travail d'insertion alors que leur projet est à plusieurs centaines de kilomètres ? Aux journées communautaires d'Aubervilliers, qui se sont tenues en décembre 2017, nous avons échangé avec des professionnels d'autres communautés. L'idée est de permettre à un résident de changer de communauté au moment de travailler l'insertion sociale et professionnelle sans perdre les avantages de son parcours de soin (son statut de staff par exemple). De ce fait, il bénéficie alors du réseau des partenaires et d'une structure plus proche de la région où il se projette.
La Communauté Thérapeutique de Le Cateau a initié cette volonté depuis son ouverture vers d'autres CT, nous facilitons ce processus par des orientations. Néanmoins cette pratique doit dépasser le cap des intentions et être retravaillée lors des prochaines journées des CT de France.

LE HANDICAP

Préambule ..... **Page 71**

Dispositifs ITEP

ITEP "Didier Motte", Tressin ..... Page 72

ITEP "Institut Fernand Deligny", Lambersart ..... Page 80

ITEP de Roubaix ..... Page 91

ITEP Flandre ..... Page 104

ITEP Métropole ..... Page 112

ITEP du Douaisis ..... Page 128

IME et SESSAD "Lino Ventura" ..... **Page 135**

PREAMBULE

2017 a été une année dense, marquée par l'émergence de situations critiques sur le territoire pour des adolescents aux besoins multiples dits « complexes ». Pour répondre au mieux aux besoins de ces adolescents, le dispositif des ITEP de La Sauvegarde du Nord a adapté son offre en 2017, avec le soutien de l'Agence Régionale de Santé :

- Création d'une Équipe Mobile rattachée à l'ITEP Métropole,
- Transformation d'un internat de semaine en internat mixte mobilisable 365 jours par an à l'ITEP de Roubaix, pour des jeunes de 10 à 16 ans,
- Création avec le Pôle Protection de l'Enfance de 2 places en PFS rattachées à l'ITEP Métropole,
- Mise en place d'équipes dédiées pour individualiser des accompagnements pour lesquels le collectif n'est pas adapté, sur l'ITEP Flandre, l'ITEP Métropole et l'ITEP de Roubaix.

Ces nouvelles réponses viennent compléter l'engagement quotidien des professionnels du Pôle auprès des jeunes d'ITEP, mais ont montré des limites : besoin de formations, de soutiens, nécessité de renforcer les partenariats avec l'Aide Sociale à l'Enfance, le sanitaire et les établissements médico-sociaux…

Sous l'impulsion de l'ARS, un groupe de travail composé de représentants des associations du territoire Métropole Flandres Intérieures s'est mis en place et se réunit régulièrement afin de coordonner les accompagnements, d'anticiper les périodes de vacances scolaires, d'offrir des réponses conjointes et d'évaluer les dispositifs mis en place.

2018 sera une année importante pour La Sauvegarde du Nord qui entamera une réflexion associative sur la création de dispositifs innovants inter-Pôles pour apporter des réponses innovantes et adaptées, en réunissant les savoir-faire de chaque Pôle.

QUELQUES TÉMOIGNAGES…

Témoignage de Mme G. à propos des séances en groupe SESSAD Lino Ventura : « Elles sont à différencier du suivi individuel. Il s'y passe des choses très différentes que lors des rendez-vous au sein de l'école. Mon fils aime beaucoup retrouver des copains et créer des liens avec d'autres enfants dans le groupe au SESSAD. »

Témoignage de la maman de Molly. IME Lino Ventura. : « Je tenais à prendre la parole pour rassurer tous les nouveaux parents. Ma fille Molly, quand elle est arrivée à l'IME, elle ne parlait pas, ne marchait pas, ne savait presque rien faire, c'était comme un gros bébé. Aujourd'hui, grâce à sa curiosité et grâce au travail des professionnels d'ici, elle marche et ça ce n'était pas gagné. Et cette année elle va même aller à l'école. »

DISPOSITIF ITEP « DIDIER MOTTE » A TRESSIN

FICHE DE PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 12, rue du Maréchal Leclerc 59152 TRESSIN	Directeur de l'établissement : LACROIX Florian Chefs de service : DUBREUCQ Emilie (Internat) SUMERA Véronique (SESSAD) FELIX Anne-Sophie (Accueil de jour)
Projet d'établissement	Quel que soit leur régime d'accueil (en accueil de nuit, en accueil de jour, modulé et ambulatoire), l'accompagnement des enfants s'appuie sur 3 axes de travail : thérapeutique, éducatif et pédagogique. Ces axes sont formalisés, en lien et en accord avec la famille, dans le Projet Personnalisé d'Accompagnement (PPA) et dans le Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS). Une équipe interdisciplinaire de thérapeutes, d'éducateurs et de pédagogues, accompagne les enfants accueillis et se coordonnent autour de ce travail.
Habilitations et publics	L'ITEP Didier Motte accueille des enfants de 6 à 12 ans qui présentent des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages. Ces enfants se trouvent, malgré des potentialités intellectuelles préservées, engagés dans un processus handicapant qui nécessite le recours à des actions conjuguées et à un accompagnement personnalisé. Ils sont orientés par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). 22 places d'internat (garçons), 14 places semi-internat (garçons), 21 places SESSAD (mixte).
Obligations officielles	Internat : 210 jours Semi-internat : 210 jours SESSAD : 126 actes.

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

RÉALISÉ, EN EFFECTIF ET EN NOMBRE DE JOURS THÉORIQUES

2017	Maison 1	Maison 2	Semi-internat	SESSAD
EFFECTIF	11	11	14	21
RÉALISÉ (moyenne sur 12 mois)	9	10	14	21
OUVERTURE	210 jours	210 jours	210 jours	126 actes
TOTAL ACTIVITÉ THÉORIQUE	2 310 jours	2 310 jours	2 926 jours	2 646 actes

ACTIVITÉ RÉELLE

2017	Maison 1	Maison 2	Total Internat	Semi Internat	SESSAD
OBJECTIF Base 100%	2 310	2 310	4 620	2 926	2 646 actes
RÉALISÉ	1 900	2 218	4 118	2 634	2 920 actes
Écart	-410	-92	-502	-292	274
%	-17,74%	-3,98%	- 10,86%	-9,97%	+10,35%

Commentaires :
D'une manière générale, le taux d'occupation au 31/12 de l'établissement n'atteint pas l'objectif d'activité fixé à l'exception du SESSAD.
En effet, pour les internats le taux d'occupation 2017 de la Maison 1 est à 82,26% (écart 17,74%) et Maison 2 à 96% soit un taux global de 89% d'occupation au lieu de 93% fixé contractuellement avec l'Agence Régionale de Santé. Ceci s'explique principalement par le « gel » de 2 places de janvier à août 2017 afin d'accueillir des enfants de l'internat de HEM.

Depuis septembre 2017, la tendance est meilleure :

- **Les internats ont bien accueilli 2 enfants de HEM.** En date du 31/12 nous accueillons 20 enfants et il nous reste 2 places disponibles. Les perspectives des dossiers d'admission (7 dossiers en cours d'instruction) nous laissent espérer que l'internat sera à 100% au 1er trimestre 2018. Aussi, le taux d'absentéisme qui diminue depuis plusieurs mois vient conforter cette tendance.
- S'agissant de l'accueil de jour au 31/12, tout en étant « à l'effectif » le taux d'occupation est de 91% pour un objectif de 93%. Cet écart s'explique surtout par les absences des enfants qui sont scolarisés sur l'extérieur (4 enfants) mais aussi par les journées d'absences pour raison de santé ou hospitalisations en moyen séjour.

- **Enfin pour le SESSAD**, qui est également « à l'effectif » le taux d'occupation au 31/12 est de 110%. La stabilité de l'équipe en place permet d'effectuer l'intégralité des actes prévus et de gérer la dynamique de « rotation » au sein du service. Actuellement, il y a une liste d'attente de 5 dossiers en date du 31/12.

TABLEAU DES ENTRÉES ET SORTIES EN 2017

Âges	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	Total
Nombre à l'entrée	0	3	2	2	10	3	0	0	0	0	**20**
Nombre à la sortie	0	0	0	0	1	0	10	5	0	0	**16**

Commentaires :
D'une manière générale nous observons en 2017 une légère augmentation du nombre d'entrées (20 entrées en 2017, contre 18 entrées en 2016 et 13 en 2015).
La moyenne d'âge à l'admission, toutes modalités confondues, augmente légèrement par rapport aux années précédentes (9 ans et 8 mois en 2017 contre 9 ans et 3 mois en 2016). L'essentiel des entrées a eu lieu entre 7 et 10 ans.
On note également une légère diminution du nombre de jeunes sortis (16 sorties en 2017 contre 20 en 2016 et 16 en 2015). La moyenne d'âge à la sortie, toutes modalités confondues, est de 12 ans et 1 mois. 5 sorties sur 16 ont été réalisées au-delà de l'âge limite de l'agrément (contre 6 sorties sur 16 en 2016).

TABLEAU DE LA MOYENNE D'ÂGE À L'ENTRÉE ET À LA SORTIE PAR SERVICE

	Âge moyen à l'entrée		**Âge moyen à la sortie**	
	2016	**2017**	**2016**	**2017**
Maison 1	(2 entrées) 9 ans	(6 entrées) 9 ans	(2 sorties) 13 ans	(4 sorties) 12 ans
Maison 2	(3 entrées) 10 ans	(4 entrées) 9 ans	(5 sorties) 12 ans	(2 sorties) 13 ans
Semi internat	(8 entrées) 9 ans	(3 entrées) 10 ans	(9 sorties) 11 ans	(3 sorties) 12 ans
SESSAD	(5 entrées) 8 ans	(7 entrées) 9 ans	(4 sorties) 11 ans	(7 sorties) 12 ans

Commentaires :
Concernant les sorties, 6 jeunes sur 20 sont sortis de l'établissement après les 12 ans. En termes de parcours :

- 6 jeunes sont sortis de l'ITEP pour motif de retour en famille (contre 7 en 2016)

- 7 jeunes sont orientés vers des structures belges, représentant un quart des sorties (similaire aux années précédentes) (contre 5 en 2016)
- 2 jeunes orientés vers l'ITEP métropole (en SESSAD)
- 1 jeune orienté à l'ITEP Flandres.

MESURES JUDICIAIRES PAR SERVICE

2017	Sans suivi	ASE	AEMO	AUTRES	TOTAL
Internat	7	14	5	0	26
Semi internat	2	13	2	0	17
SESSAD	21	3	3	0	27
TOTAL	30	30	10	0	**70**

Commentaires :
Sur les 3 modalités d'accompagnement, on note cette année encore une forte proportion de jeunes accueillis à l'ITEP bénéficiant d'un accompagnement social ou judiciaire concomitant (57% des jeunes accompagnés soit autant que l'année dernière).
Les jeunes accompagnés par le SESSAD sont moins concernés par les mesures judiciaires : 3 jeunes suivis par le SESSAD bénéficient d'un accompagnement ASE (Aide Sociale à l'Enfance) ou AEMO (Action Educative en Milieu Ouvert) sur les 27 jeunes pris en charge.
Sur l'internat, sur 22 jeunes accueillis : 14 étaient suivi par l'ASE, 5 étaient suivis en AEMO.
Enfin sur le semi internat, 13 jeunes sur 17 bénéficiaient d'un accompagnement ASE, 2 bénéficiaient d'une AEMO.

SCOLARITÉ PAR SERVICE

2017	Interne	Externe	Partagée	TOTAL
Internat	18	3	5	26
Semi internat	10	0	7	17
SESSAD	0	11	16	27
TOTAL	28	14	28	**70**

Commentaires :
Sur l'année 2017, 28 jeunes bénéficiaient d'une scolarité à l'interne, 14 jeunes bénéficiaient d'une scolarité externe et 28 jeunes bénéficiaient d'une scolarité partagée (similaire à l'année précédente).

NOTIFICATIONS MDPH RÉCEPTIONNÉES EN 2017

	Internat	Semi internat	SESSAD	SANS SUITE	TOTAL
Total des notifications en 2017	***24***	***14***	***17***	***10***	***65***
Procédure en cours au 31/12/17	5	6	2	**0**	**13**
En attente de place au 31/12/2017	0	1	5	**0**	**6**
Admissions effectives au 31/12/17	4	1	2	**0**	**7**
Classement sans suite après traitement au 31/12/17	12	2	4	**10**	**28**
Non traitées au 31/12/17	3	4	4	**0**	**11**

Commentaires :
Lors de l'année 2017, l'ITEP a reçu 65 notifications (contre 51 en 2016 et 50 en 2015). Le nombre de notification MDPH augmente par rapport à l'année précédente. Avec 24 demandes d'internat on note toutefois une légère baisse des demandes d'internat depuis ces 4 dernières années (25 en 2016 contre 30 en 2015 et 50 en 2014).
Aussi, on note une stabilité du nombre de demandes sur le semi-internat (14 en 2017 et en 2016). Sur les 65 notifications reçues, 10 étaient considérées sans suite essentiellement pour des raisons d'éloignement géographique ou des demandes hors agrément d'âge.
Pour le SESSAD, le nombre de notifications est en constante augmentation (17 notifications en 2017 contre 12 en 2016).

1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

Un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens a été conclu avec l'ARS pour les établissements et services relevant du médico-social, il couvre la période du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2020.

Ce contrat défini les objectifs à atteindre et les moyens financiers alloués sous forme d'enveloppes reconductibles (dotation globalisée).

Pour l'année 2017 le budget de l'ITEP de Tressin s'élève à :

Répartition par services	**2017**
SESSAD	402 535 €
SEMI INTERNAT – INTERNAT	3 029 322 €

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	54 salariés (44.30 ETP)
Qualifications	1 directeur, 3 chefs de service, 1 coordinatrice pédagogique, 25 éducateurs spécialisés, 4 surveillants de nuit, 2 maîtresses de maison, 10 personnels médical et para médical, 8 personnels services généraux et administratifs.
Accueil de stagiaires	2 Stagiaires Psychologues
Formations 2017	**Formations Individuelles** - Guider les parents dans l'exercice de leur autorité (1 éducateur) - Cap sur la retraite (1 chef de service) - Conduite d'Entretien annuel (Directeur) **Formations collectives** - Séance d'initiation à la sécurité incendie et mise en sécurité (Ensemble du personnel). - Accompagnement des professionnels en supervision (Ensemble des professionnels du semi internat et du SESSAD)

1.4. LA DEMARCHE D'EVALUATION INTERNE

Conformément au calendrier réglementaire, l'établissement s'est engagé à réaliser son évaluation interne en 2018, avec pour date butoir le 1er janvier 2019 pour transmettre le rapport à l'Agence Régionale de Santé.

Dans une volonté d'amélioration continue et de partage des pratiques professionnelles, une stagiaire de Direction a été recrutée en fin d'année 2017 avec pour principale mission l'appui à la réalisation de l'évaluation interne. Pour ce faire, il sera proposé à l'ensemble du personnel et des usagers des groupes de réflexion et de travail autour de thématiques relatives à l'éthique, à la bientraitance, au dossier de l'usager ou encore au projet d'établissement.

Cette évaluation sera aussi l'occasion de pouvoir mettre en valeur les fonctionnements existants et d'améliorer le dispositif autour de l'enfant. Plusieurs rencontres permettront de mener une réflexion commune sur les thématiques suivantes :

- Préparer l'enfant à quitter l'ITEP
- Le travail interdisciplinaire
- La communication entre les services à Tressin
- Diversifier les modalités d'accompagnement de l'enfant
- Soutenir le développement de l'enfant
- Inclusion : favoriser le lien, le maintien voire le retour en « milieu ordinaire »
- L'établissement dans son environnement
- L'organisation et les ressources de l'établissement
- Le droit et la participation des usagers
- Le projet personnalisé

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

	Maison 1	Maison 2	Semi internat	SESSAD
Références initiales	**11**	**11**	**14**	**21**
Réalisé Janvier	8	8	15	22
Réalisé Février	7	9	15	20
Réalisé Mars	7	9	15	21
Réalisé Avril	9	10	14	21
Réalisé Mai	9	10	13	20
Réalisé Juin	9	10	14	20
Réalisé Juillet	10	10	14	21
Réalisé Août	10	11	14	22
Réalisé Septembre	10	12	15	22
Réalisé Octobre	8	11	14	21
Réalisé Novembre	10	10	14	22
Réalisé Décembre	10	10	14	21

Commentaires :
Comme expliqué précédemment sur l'internat, nous notons un sous-effectif conjoncturel durant l'année, concomitant au gel de 2 places de l'internat de HEM. Le SESSAD reste dans la tendance de 100% des actes réalisés.

3. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2018 »

Plus globalement, l'adéquation entre l'offre du dispositif ITEP de Tressin et les demandes d'admissions est aussi à travailler. En effet, l'analyse de nos dossiers d'admissions fait tout d'abord apparaitre un besoin de complétude des dossiers, en particulier au regard des évaluations d'ordres scolaires et psychologiques. On constate aussi plusieurs contre-indications (5 en 2017 pour 41 dossiers déposés) avec des orientations vers des mesures IAED ou établissement spécialisés de type IME. C'est la raison pour laquelle nous nous efforçons de développer le travail partenarial avec notre

réseau local de prescripteurs (référents ASE, autres établissements, CMP, Médecins) afin de communiquer sur les possibilités et les limites de notre dispositif.

4. ZOOMS

L'année 2017 est marquée par l'arrivée d'un directeur à temps plein au mois de mars. Cette arrivée est empreinte de l'histoire singulière de l'établissement, mais surtout par les changements de direction depuis 3 ans. Culture commune, projet d'établissement, bientraitance et éthique, soutien et montée en compétences et en posture des équipes, sont autant de priorités.

C'est ainsi qu'est d'abord mis en place, à titre d'expérimentation, un comité éthique au niveau de l'équipe de direction. Une 1ère synthèse a déjà été rédigée avec les chefs de services sur le thème « Pourquoi devrait-on parler d'éthique en ITEP et au niveau de l'équipe de direction? »

Aussi, l'établissement participe en tant que pilote au projet innovant d'informatisation du dossier de l'usager. Ce projet réalisé en partenariat avec le groupement Polycap a pour but de mettre en place un recueil informatisé du dossier de l'usager. L'ambition est d'être centré sur l'usager, de répondre aux attentes des professionnels et d'être adaptable à différentes spécificités de l'établissement. Ce projet pourra sécuriser les pratiques, favoriser les transmissions, faciliter la centralisation des informations et améliorer l'accès des usagers à leur dossier.

Par ailleurs, afin de relancer la dynamique de participation des usagers, l'établissement s'est engagé dès la rentrée de septembre dans une campagne d'élections de CVS. Les élections auront lieu en décembre 2017.

De plus, pour sécuriser le processus soins et en particulier le circuit du médicament, l'établissement s'est aussi inscrit à la rentrée de septembre dans un partenariat avec une pharmacie qui robotise la préparation des piluliers pour les enfants. Cette pharmacie met également à disposition une plateforme web à l'établissement pour l'envoi et le suivi des ordonnances par l'infirmier. Une convention a ainsi été signée dès octobre avec la pharmacie d'Haubourdin pour formaliser cette collaboration.

Afin d'accompagner les parents autour de la parentalité, le SESSAD mène également en cette fin d'année un projet pour accueillir les parents au sein d'un espace dédié et adapté à la dynamique de groupe. Une salle « Parents » devrait ainsi voir le jour et être inaugurée au cours du 1er trimestre 2018.

Pour développer et promouvoir les actions culturelles au sein du dispositif, l'établissement accueille depuis septembre un volontaire en service civique sur la thématique de la culture et du patrimoine. Intervenant sur l'ensemble des services, ce volontariat favorise également le travail en partenariat avec le réseau local.

Objectif majeur pour l'année 2018 : réécrire le projet d'établissement.
Celui-ci doit permettre de poser un fil rouge en lien avec la question du dispositif, les recommandations de bonnes pratiques, le rapport d'évaluation externe et les fiches actions CPOM. Un comité de pilotage qui reprendra les différents travaux réalisés depuis 2015 sera mis en place pour rédiger ce projet avec les équipes.

ITEP DE LAMBERSART – INSTITUT FERNAND DELIGNY

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 2, avenue du maréchal Foch, 59130 LAMBERSART	Directrice de l'établissement : Bénédicte CLOUET Chefs de service : Hélène BOUILLARD (internat) Stéphane MOUNEY (semi-internat) Hélène BOUILLARD (SESSAD) Fabienne ROGEAU (Equipe médico-psy) Coordinatrice pédagogique Laurence LAMBERT
Projet d'établissement	Projet d'établissement de l'IFD établi en janvier 2009. Démarche participative de mise à jour pour fin 2018 suite à évaluation interne au 1er semestre 2018
Habilitation et public	Habilitation ITEP : accueil d'enfants présentant des difficultés psychologiques dont l'expression et l'intensité des troubles du comportement perturbent gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages. CPOM II signé en décembre 2015 pour la période de 2016 à 2020.
Obligations officielles	Internat : 8 places, 6 à 12 ans, ouverture 210 jours par an à compter du 01/01/2016 Semi-internat : 19 places, 6 à 12 ans, ouverture 210 jours par an SESSAD : 14 places, 5 à 14 ans, sur une base de 126 actes par an en 2016 par enfant PFS : 3 places MDPH réservées à l'ITEP, gérées par le Service de PFS de La Sauvegarde du Nord (Pôle Protection de l'Enfance).

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

L'ITEP de Lambersart a accueilli 58 enfants en 2017 (dont 5 enfants accueillis au sein du PFS du Pôle Protection de l'Enfance).

VOLUME D'ACTIVITÉS EN PLACES

2017	LAMBERSART			
SERVICES	**INTERNAT**	**SEMI-INT**	**SESSAD**	**PFS**
OBJECTIF MOYEN	8	19	14	3
RÉALISÉ MOYEN	7,9	21	15,6	2,7
ÉCART MOYEN	-0,1	2	1,6	-0,3

L'objectif en termes de places a été respecté voire dépassé sur certaines modalités d'accompagnement, attestant d'une volonté d'accueillir plus d'enfants dans l'offre de service, à des moments donnés quand cela est possible.

VOLUME D'ACTIVITÉS EN JOURNÉES / ACTES

2017	LAMBERSART			
SERVICES	INTERNAT	SEMI-INT	SESSAD	PFS
OBJECTIF	1 552	3 648	1 624	1 002
RÉALISÉ	1 562	3 630	1 737	670
ÉCART	10	- 18	113	- 332

L'âge moyen des enfants accueillis est de 10,9 ans : chiffre qui interpelle au regard de l'agrément (5 à 14 ans pour le SESSAD et 6 à 12 ans sur les autres modalités d'accompagnement) et ce malgré un renouvellement important (10 enfants) au sein du semi-Internat en 2017, en privilégiant des enfants d'âge jeune.

Variation sur l'internat

1 562 journées ont été réalisées sur l'internat pour un objectif de 1 552 journées soit un excédent de 10 jours. La fréquentation des enfants est très régulière et l'absentéisme principalement lié à la maladie et au maintien à domicile pour raisons de santé. Il est à noter qu'en 2017, 2 enfants ont été accueillis en accueil modulé (2 enfants accueillis à mi-temps, représentant 1 place internat).

Variation sur le PFS

Il s'agit de 3 places réservées à des enfants avec une orientation MDPH gérées par le PFS Entr'actes de l'IFD.

Pour ces 3 places occupées, la réalisation d'activité est de 670 journées pour un objectif de 1 002, soit un déficit de 332 journées, lié au départ inopiné d'un jeune et au non remplacement dans la foulée. L'intérêt de ce service reste manifeste pour les équipes, en relais d'un accompagnement internat par exemple. Le projet de ce service sera réétudié et écrit courant 2018.

Variation sur le semi-internat

3 630 journées ont été réalisées sur le semi-internat pour un objectif de 3 648 journées soit un déficit de 18 jours, mais qui est au-delà des objectifs d'activité fixés contractuellement avec l'Agence Régionale de Santé. On observe une nette amélioration par rapport à l'année 2017, avec des périodes de sureffectif (nombre d'enfants supérieur à l'agrément). Le travail engagé afin d'accueillir les enfants sur la période d'ouverture mais durant les vacances scolaires de l'Éducation Nationale a porté ses fruits, parents et enfants adhérant à un accueil personnalisé et ouvert sur l'extérieur.

En 2017, nous avons fait 4 entrées, ce qui est dans la logique d'un fonctionnement ordinaire, mais qui créé un grand écart avec les 12 entrées de 2016.

Variation sur le SESSAD

1 737 actes ont été réalisés sur le SESSAD pour un objectif de 1 624 actes, soit un excédent de 113 actes. Les demandes d'admission restent conséquentes.

ADMISSIONS RÉALISÉES SUR L'ANNÉE 2017

LAMBERSART				
SERVICES	INTERNAT	SEMI-INT	SESSAD	PFS
Admission suite au traitement notification MDPH	4	4	4	2
Admission « interne au dispositif des ITEP »	1	0	0	0
Admissions suite à un changement de parcours de l'enfant sur le même site	*1*	*0*	*1*	*0*
Total des admissions *	**5**	**4**	**4**	**2**

** Le changement de parcours d'un enfant sur le même site n'entre pas dans la comptabilisation des admissions. Il permet uniquement de rendre compte des flux sur le service concerné et sur le dispositif ITEP Lambersart.*

À l'analyse des données, l'internat a engendré beaucoup de mouvements (50% de renouvellement des enfants), mais l'activité est stable. Néanmoins une liste d'attente figure encore mais est alimentée principalement par des demandes faites par les services de l'ASE et reste en questionnement le besoin principal de l'enfant (soin ou protection de l'enfance).

Sur le semi Internat, le nombre des admissions est en lien direct avec les départs, avec également la volonté de monter en sureffectif à certains moments favorables de l'année afin de faire face à l'absentéisme de certains ou au moment des vacances de l'Éducation Nationale.

Nous constatons à nouveau qu'en ce qui concerne les demandes d'admissions, celles-ci sont nombreuses mais très majoritairement pour des garçons.

L'ITEP de Lambersart conforte aussi son positionnement sur l'accueil des filles pour l'internat, témoignant d'un bon repérage dans le secteur, en particulier par les services de l'ASE et d'AEMO.

SORTIES RÉALISÉES SUR L'ANNÉE 2017

LAMBERSART				
SERVICES	INTERNAT	SEMI-INT	SESSAD	PFS
Sorties (fin de PEC, réorientation, etc…)	3	3	3	2
Sorties suite à un changement de parcours de l'enfant sur le même site	*0*	*0*	*1*	*0*
Total des sorties *	**3**	**3**	**3**	**2**

** Le changement de parcours d'un enfant sur le même site n'entre pas dans la comptabilisation des sorties. Il permet uniquement de rendre compte des flux sur le service concerné et sur le dispositif ITEP Lambersart.*

SUR LA NATURE DES ORIENTATIONS

- 1 a été confié à un autre établissement du dispositif (SESSAD ITEP Métropole)
- 3 en retour en famille et sans suivi particulier
- 1 sur un autre service de l'ITEP de Lambersart
- 2 à un autre établissement médico-social
- 2 à un établissement spécialisé Belge
- 2 autres (1 en lieu de vie sur décision de l'ASE et 1 sortie MDPH vers une prise en charge ASE)

NOMBRE D'USAGERS SCOLARISÉS AU 31/12/2017

LAMBERSART				
SERVICES	INTERNAT	SEMI-INT	SESSAD	PFS
À L'INTERNE	6	14	0	0
À L'EXTERNE	0	0	15	3
EN SCOLARITÉ PARTAGÉE	1	6	1	0

En 2017 l'ITEP a accueilli 27 enfants sur l'unité d'enseignement : 20 enfants à l'interne (dont 6 en classe externée), et 7 en scolarité partagée. 18 sont scolarisés en externe.
Les temps de scolarisation varient de 5h à 20h selon les capacités et objectifs définis lors des PPA et ESS des enfants.

Sur le site, les temps de classe sont assurés par 5 enseignants spécialisés (4 à l'interne et 1 en classe externée).
Depuis septembre 2016, les enfants en scolarité partagée sont accueillis sur un groupe spécifique (appelé groupe inclusion).

La coordinatrice pédagogique est en lien étroit avec l'enseignant référent du secteur de scolarisation de l'enfant pour mieux appréhender son parcours scolaire. Il est sollicité à chaque admission par la coordinatrice pédagogique mais aussi à chaque orientation en milieu ordinaire, via les ESS. Chaque année, le feuillet d'adaptation annuelle de scolarisation est rempli par l'enseignant spécialisé de l'ITEP en lien avec les parents puis transmis à l'enseignant référent.

Il est aussi nécessaire de maintenir des liens avec les écoles de référence des enfants accueillis, au minimum via leur inscription administrative et l'envoi des FAAS (Feuillets d'Adaptation Annuelle de Scolarisation) et conclusion de PPA, au mieux en maintenant des temps d'inclusion.
Pour tous les enfants bénéficiant d'une scolarité partagée, des temps de rencontres sont régulièrement organisés entre l'ITEP (coordinatrice pédagogique, chef de service, enseignant spécialisé, éducatrice référente) et l'enseignant d'inclusion afin d'évaluer les bienfaits et progrès des enfants (minimum une fois par période).
Une année complète d'expérimentation du groupe classe inclusion a montré tout l'intérêt de permettre à certains enfants de bénéficier de temps de classe dans leur école de quartier en lien avec l'équipe pluridisciplinaire de l'ITEP. 6 enfants ont bu en bénéficier sur l'année civile 2017.

MESURES JUDICIAIRES PAR SERVICE AU 31/12/2017

	Sans suivi	ASE	AEMO	TOTAL
Internat	2	3	3	8
Semi-internat	9	7	4	20
SESSAD	13	2	1	16
TOTAL	24	12	8	44

Une majorité des enfants de l'ITEP de Lambersart sont suivis.
La majorité des enfants accueillis sur l'internat sont confiés à l'ASE ou bénéficient d'une mesure d'AEMO.
L'ITEP de Lambersart est souvent sollicité par des services ASE ou AEMO accompagnant les familles dans la démarche d'admission.
En 2017, nous avons collaboré avec les UT d'Hellemmes, La Madeleine, Lille, Roubaix-Tourcoing, l'AGSS de l'UDAF, le SEPIA (EPDSAE) et l'ADSSEAD…

1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

Un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens a été conclu avec l'ARS pour les établissements et services relevant du médico-social, il couvre la période du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2020.

Ce contrat définit les objectifs à atteindre et les moyens financiers alloués sous forme d'enveloppes reconductibles (dotation globalisée).

Pour l'année 2017 le budget de l'ITEP de Lambersart s'élève à :

Répartition par services	2017
SESSAD	355 363 €
SEMI INTERNAT – INTERNAT	1 587 375 €
PFS	143 779 €

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	Le dispositif ITEP de Lambersart est composé de 39 salariés ainsi que d'enseignants mis à disposition par l'Éducation Nationale dont une responsable pédagogique.
Qualifications	1 ETP Directeur 2,25 ETP Chefs de service éducatif (dont 0,25 ETP sur le PFS) 21,25 ETP Éducateurs (3,25 ETP sur le PFS) 0 ,69 ETP Psychiatre (dont 0 ,04 ETP sur le PFS) 1,35 ETP Psychologue 0,5 ETP Orthophoniste 0,7 ETP Psychomotricien 0,46 ETP Infirmière 1 ETP Personnel administratif 1 ETP Maîtresse de maison 1,25 ETP Agent de service entretien 1 ETP Agent de maintenance

	1,8 ETP Surveillant de nuit
Accueil de stagiaires	4 stagiaires éducatifs (1 ES 3ème année sur le SI, 1 ERASMUS de 4 mois pour l'internat, 1 ERASMUS de 4 mois pour le S.I, 1 ES 1ère année pour l'internat). 2 stagiaires psychologues, 1 stagiaire de direction de novembre2017 à mai 2018 (IAE Lille). 2 services civiques avec pour missions l'accompagnement sportif pour l'une et l'accompagnement au numérique pour l'autre (de septembre 2016 à juin 2017)
Formations 2017	Formations collectives : - Groupes d'analyses de pratiques pour les salariés de l'internat - Groupes d'analyses de pratiques pour les salariés pour le semi-internat - Formation « Mener un atelier parents-enfants » pour 6 ES des 3 services - Sensibilisation aux outils de la Playdagogie pour 3 salariés

1.4. LA DEMARCHE D'EVALUATION

La démarche d'évaluation finalisée en septembre 2014 a permis de mettre en avant un certain nombre d'atouts mais aussi de difficultés au sein de l'ITEP qui a entrainé la mise en place d'un plan d'actions spécifiques avec un rétroplanning sur 2015 et 2016 afin d'amorcer un travail de développement d'une culture commune « ITEP de Lambersart ».
L'année 2017 a été une « année blanche » en raison de la forte modification de l'équipe de direction : changement de chef de service sur l'internat et arrivée d'une nouvelle directrice. Elle a donné lieu avant tout à la restructuration de l'accueil dans chaque service.

L'évaluation interne sera développée au cours du 1er semestre 2018 dans la cadre d'une démarche participative et permettra de développer une culture de démarche continue de la qualité.

2. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

	INTERNAT	SEMI INTERNAT	SESSAD	PFS
Références initiales	**8**	**19**	**14**	**3**
Réalisé Janvier	7	21	15	3
Réalisé Février	7	21	16	3
Réalisé Mars	7	21	16	3
Réalisé Avril	9	21	16	3
Réalisé Mai	9	22	16	3
Réalisé Juin	9	23	16	3
Réalisé Juillet	9	23	16	2
Réalisé Août	6	21	13	2
Réalisé Septembre	8	20	15	2
Réalisé Octobre	8	19	16	2
Réalisé Novembre	8	20	16	3
Réalisé Décembre	8	20	16	3

Sur l'internat, l'activité n'a pas été parasitée par des mouvements importants. L'effectif a été ainsi stable bien qu'un renouvellement de 50% des bénéficiaires ait eu lieu en septembre 2017. Il reste à noter la part importante des demandes faites par les services de l'ASE. Ces accueils posent plusieurs questions tant sur le rôle et la place des partenaires dans le projet et l'accompagnement des enfants (qui fait quoi), que dans les limites de l'institution. En effet ces enfants bénéficient pour la plupart d'un accueil dans un double collectif (internat ITEP la semaine et ASFAM le week-end) et l'on observe une difficulté d'ancrage dans le lieu de soin liée au fait qu'il y a peu d'appui ou de leviers pour leur permettre d'investir ce qui est proposé.
L'accueil modulé a aussi été testé pour 2 enfants durant l'année 2017 et cela offre d'autres possibilités d'accompagnement qui restent encore à consolider dans le rapport entre les professionnels de l'internat et les familles et les partenaires.

Le semi-internat a vu son projet d'accueil entièrement repensé pour janvier 2017, afin d'offrir un accompagnement pluridisciplinaire en petit groupe et selon le profil des enfants, avec possibilité d'accompagnement très individualisé si besoin (en raison des difficultés rencontrées en 2016). Cette organisation a porté ses fruits de janvier à juin 2017 et a donc été reconduite avec adaptation au public à la rentrée de septembre 2017.
La création d'un groupe classe inclusion, offrant à certains enfants une scolarisation en école ordinaire et de préférence dans leur école de quartier a permis de faire progresser certains enfants ou au contraire de mieux les accompagner au sein de l'ITEP.
Les groupes à visée thérapeutique, qui ont lieu 2 après-midi par semaine et qui sont définis à partir des besoins des enfants en offrant des réponses pluridisciplinaires, sont un réel effort de personnalisation de services auprès de chaque enfant.

Le SESSAD a pu observer un maintien de demandes fréquentes tant de la part des enseignants référents, des CMP, que des parents. Les problématiques relèvent encore, pour certaines, de difficultés proches de troubles envahissants du développement. Cette tendance est peut-être à mettre en corrélation avec le fait que la MDPH 59 notifie toujours des orientations spécifiquement SESSAD sans préconisation de type d'institution, ce qui complexifie les démarches des familles. La procédure d'admission aidera à veiller à l'orientation la plus adéquate possible. Dans l'avenir, on veillera également à ce que les demandes soient en adéquation avec l'application de la circulaire des ITEP, qui valide l'admission de ces jeunes tant que leurs troubles n'invalident pas leur inclusion sociale ou scolaire.

Le PFS, géré par le Pôle Protection de l'Enfance, reste un mode d'accompagnement intéressant pour compléter l'offre de possibilités de distanciation entre l'enfant et sa famille ou ses référents. Néanmoins la gestion historique du PFS relève plus d'une prestation offerte à l'ITEP que d'un réel mode d'accompagnement. Ce projet sera réétudié et réécrit courant 2018 afin de répondre aux besoins actuels de jeunes notifiés DITEP.

3. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2018 »

Les perspectives à venir de l'établissement sont les suivantes :

- Mise en œuvre du fonctionnement en dispositif, facilitant un parcours optimal des jeunes quelle que soit leur évolution,
- Dynamisation de l'établissement en l'ouvrant sur l'extérieur (développement de partenariat de prises en charge des enfants),
- Optimisation de la prise en charge en scolarisation tant en interne qu'externée (classe ITEP externée et dispositif d'inclusion dans les écoles de rattachement des enfants).

Les mesures de rééquilibrage viseront particulièrement :

- les ajustements des montants de charges (chauffage, etc.) compte-tenu de la répartition entre la MECS et l'ITEP sur l'IFD. Une juste répartition du personnel affecté à la prestation restauration devra également être reprécisée, ainsi que sur l'entretien des locaux (ménage, maintenance),
- La mise aux normes d'accessibilité des locaux anciens,
- Les coûts de transport par la mise en concurrence de divers opérateurs, une démarche d'analyse de chaque situation nécessitant un transport, un échange avec le CVS et les parents.

4. ZOOMS

4.1. L'INSTITUTION « ITEP »

2017 a été une année qui a permis de stabiliser les changements antérieurs et d'asseoir l'organisation, en particulier autour du socle commun de l'organisation qu'est le semi -internat.
La situation est en réelle évolution pour 2018, la démarche d'évaluation interne qui se dessine, annoncera le travail de mise en commun des 3 services en vue de construire la mise en dispositif avec les professionnels des 3 modalités d'accompagnement. Elle mettra en avant les spécificités du DITEP de Lambersart, scolarisation en interne importante et personnalisée, expériences et compétences des professionnels à gérer des situations compliquées.

Partenariats et inscription sur le territoire

- Accentuation du partenariat sur le territoire (cartographie, organisation d'une journée des partenaires, poursuite des liens avec les enseignants référents, l'IEN, l'IEN ASH,…) afin de situer et d'inscrire l'ITEP comme un maillon, une des possibilités dans le schéma local afin de permettre l'accompagnement des enfants avec une prise en compte la plus précoce possible et en proximité.
- Par ailleurs, un effort de communication sera mis en place pour mieux faire connaitre les missions auprès des professionnels de santé ou autres ESSMS dépendant de l'ARS : diffusion d'une plaquette d'information auprès des services susceptibles d'orienter les familles et rencontres avec les psychiatres des CMP et CMPP.

Projet institutionnel et outils de la loi 2002-2

Les outils de la loi 2002-2 et le projet d'établissement sont en cours de réactualisation, suite aux travaux de différents groupes de professionnels et via l'évaluation interne.

Évolution de l'offre de service

La réflexion autour des modalités d'accueil par le PFS est à poursuivre dans le cadre du CPOM II.

Mise en place d'une politique de prévention des risques

La présence d'un directeur temps plein sur le site, ainsi que d'une équipe de direction au complet permet un travail « en proximité » auprès d'équipes de professionnels très investis tant dans la prise en charge d'enfants à profils hétérogènes, que de projets d'ouverture sur l'extérieur, permettant aux enfants de se rapprocher ou de se montrer dans « la normalité ». Un travail de redéfinition des temps d'échanges et de réflexion est aussi prévu.

4.1.1. ZOOM SUR ACTIVITE-PROJETS

Les équipes de l'ITEP se sont engagées sur plusieurs projets, soutenus par le Fonds de Dotation :

- Activités d'éducation autour de la méthodologie de Playdagogie,
- Participation d'étudiants de HEI et de l'ICAM à des réalisations de mobilier d'extérieur pour le parc,
- Équipement de la salle de sport via Decathlon, Decathlon Pro.

Des projets ont été présentés pour solliciter des financements au Fonds de Dotation :

- Projet de travaux de rénovation de peintures sur l'internat, avec sollicitation du Mécénat,
- Projet de cour de récréation pour le semi-internat (il est envisagé la réfection du sol du terrain de sport),
- Projet de salle « Zen » (Sas de décompression) et relaxation pour les enfants.

D'autres projets ont été menés par services, ou interinstitutionnels, tels que la journée Portes Ouvertes, la kermesse de fin d'année réunissant l'ensemble des services autour d'ateliers et d'activités des familles et des enfants, et seront renouvelés sur 2018 par le biais d'une journée échanges parents-enfants par période scolaire.
Enfin des financements sont octroyés au regard des orientations « culture » de l'établissement.

CVS
Le CVS sur l'année 2017 s'est réuni 2 fois. Début 2017, la représentation au sein du CVS a été redéfinie afin de permettre la participation des parents de façon plus conséquente et régulière, la participation des partenaires et en particulier de la commune de Lambersart, puis par la suite la participation des enfants.
Dans un 1er temps, des conseils d'enfants ont été remis en place au cours de l'année 2017 afin de permettre aux enfants de développer le statut de représentant des enfants, tant sur l'internat (en quinzaine), qu'au semi-internat (mensuellement).

Cette instance sera développée au cours de 2018 par ses membres, tant parents que professionnels et contribuera à l'organisation de la vie du DITEP.

4.1.2. ZOOM SUR L'ORGANISATION ARCHITECTURALE

Le projet d'agencement des espaces du 2ème étage du bâtiment principal a pris fin en juin 2017, il permet d'exploiter 2 nouvelles salles de réunion, l'agencement de l'espace administratif en proximité de l'équipe de direction sur le même niveau et la réaffectation d'anciens espaces à de nouvelles activités.

Le semi-internat a délimité la cour de récréation courant 2017 et a pour projet de structurer les espaces extérieurs qui lui sont dévolus.
L'internat a en projet de structurer son espace jardin et de l'investir par un espace détente, un espace cabane pour les plus jeunes et la création de bacs potagers.
Les intérieurs de l'internat devraient être refaits avec la recherche par la Fondation d'une marraine de l'internat.
L'accès au site sera revu en 2018.

4.2. ZOOM SUR L'INTERNAT

L'année 2017 a été une année plus stable dans son activité.
La poursuite du GAP et d'un plan d'action employeur ont permis d'identifier et d'apporter des premières réponses aux difficultés observées et remontées sur la dynamique d'équipe. Une journée de travail en commun a eu lieu en septembre 2017.

La dynamique de projet s'est fortement réinscrite dans les pratiques des professionnels tant au niveau du projet personnalisé de l'enfant que dans les projets collectifs spécifiques à l'internat :

- Remise en place des ateliers parents-enfants animés par l'équipe de l'internat une fois à la fin de chaque période scolaire, avec une implication forte et une inscription dans le projet d'accompagnement du service,
- Remise en place d'un atelier Poney, mais centré sur l'internat (mais fonctionnant en dispositif),
- Renfort des supports sportifs et mise en place d'ateliers structurés (piscine, escalade) avec conventionnement avec des structures extérieures.

L'année 2017 a vu la mise en place d'un camp commun avec le SESSAD de l'ITEP, permettant à des enfants qui changeaient de modalité d'accompagnement de prendre quelques repères.

4.3. ZOOM SUR LE SEMI-INTERNAT

Le 1er semestre de l'année 2017 a été celui de la réorganisation du semi-internat, avec un travail au quotidien d'un binôme enseignant spécialisé, et éducateur spécialisé.

La sérénité et la motivation ont été les 2 conditions de l'année 2017, pour l'ensemble des salariés.
À chaque fin de période, les organisations et situations d'enfants sont passées en revue et réajustées si besoin, ce qui personnalise de façon intensive ce qui est proposé à chaque enfant au fil de l'année.

Au semi internat, au-delà des projets pour chaque groupe d'enfants animés par un binôme pédago-éducatif, des groupes de besoins transverses ont été mis en place 2 après-midi par semaine également animés par des éducateurs, des enseignants mais aussi des médico-psys (psychologue, infirmière, psychomotricienne). Ces groupes sont au nombre de 11 : 5 le mardi et 6 le jeudi.
Ils ont, pour la plupart, une visée thérapeutique, sportive, de socialisation et culturelle.

Comme chaque année, une kermesse a été organisée. C'était une journée très positive, favorisant les échanges avec les familles.

L'équipe du semi-internat poursuit sa dynamique de travail en partenariat, cherchant à multiplier les échanges avec des partenaires extérieurs.
De plus, depuis une année, un éducateur est missionné sur certains temps pour développer encore plus le partenariat.

Nouveautés en 2017 : les journées thématiques Parcours du Cœur (en avril) et Soins & détente (en décembre).

4.4. ZOOM SUR LE SESSAD

Les prises en charge des enfants du SESSAD se déclinent tant sur un mode individuel que groupal.
En effet, particularité de l'ITEP de LAMBERSART, le mode d'accompagnement groupal reste prégnant, avec une co-animation importante (enseignant/éducateur, psychologue/psychomotricienne…).
L'année 2017 a vu la mise en place d'un camp commun avec l'internat de l'ITEP, permettant à des enfants qui changeaient de modalité d'accompagnement de prendre quelques repères.

DISPOSITIF ITEP DE ROUBAIX

FICHE DE PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 143 rue BROSSOLETTE 59100 ROUBAIX	**Directeur de l'établissement :** Vincent LEBON **Chefs de service** : - Sandrine ROORYCK, Semi-internat et Internat - Brigitte MARTIN, SESSAD jusqu'au 28/08/2017 puis Céline MANNESSIEZ chef de service de l'internat, - Mme ROORYCCK chef de service du semi-internat et du SESSAD.
Projet d'établissement	L'ITEP de Roubaix est né du regroupement de 2 entités : le DIRE (Dispositif d'Interventions Roubaisien en Education) et l'internat de Hem. - Le DIRE était une structure expérimentale partenariale, impulsée en 1998 par la ville de Roubaix, l'Éducation Nationale et la DDASS du Nord. Habilité SESSAD et semi-internat, le DIRE a alors trouvé un point d'ancrage dans l'école Quinet à Roubaix au travers d'un espace réservé à son action. Sa mission était de renouer les liens entre l'école, les familles et les enfants. L'objectif étant de créer un espace de réconciliation avec l'apprentissage scolaire. - L'internat de HEM, quant à lui, était un service de l'ITEP de Tressin. En 2010, dans le cadre de la création du dispositif des ITEP de La Sauvegarde du Nord, les 2 structures ont été regroupées, et sont devenues un seul et même établissement : l'ITEP Roubaix. L'offre de l'ITEP DIRE est alors recentrée sur l'accompagnement d'enfants âgés de six à douze ans, autour de 3 services : un internat, un semi-internat et un SESSAD. En 2015, le semi-internat et le SESSAD ont déménagé rue Brossolette dans des locaux mis à disposition par la Ville de Roubaix. En 2017, l'internat fait l'objet d'une transformation en internat mobilisable 365 jours par an, pour des adolescents filles et garçons de 10 à 16 ans, aux parcours complexes. Chaque service offre un accompagnement qui permet à chaque enfant de bénéficier d'un projet personnalisé élaboré avec lui, sa famille et l'équipe de professionnels. Ce projet personnalisé évolutif et singulier comporte 3 dimensions : la dimension thérapeutique, éducative et pédagogique. Le travail avec les familles constitue un point important du travail entrepris auprès de l'enfant. Les 3 axes que sont le thérapeutique, l'éducatif et le pédagogique convergent vers un mieux-être de chaque jeune et de sa famille. Chaque personne accueillie a une prise en charge particulière qui vise : - un mieux-être de l'enfant et de sa famille, - une réconciliation avec les apprentissages et l'école, - un accompagnement vers un retour en mode scolaire ordinaire ou des modalités de prise en charge spécialisée.
Habilitation et public	Le DITEP est composé de 3 services : - un semi-internat de 15 places mixtes, pour des enfants de 6 à 12 ans, - un SESSAD de 15 places mixtes, pour des enfants de 6 à 12 ans, - jusque juillet 2017, un internat de 10 places garçons âgés de 6 à 12 ans. Cet internat a fait l'objet d'une modification d'agrément pour

	accueillir à compter de septembre 2017, progressivement, 7 jeunes de 10 à 16 ans (garçons et filles) au total dont 5 en présentiel. Cet internat fera l'objet d'un zoom dans le présent rapport.
Obligations officielles	**INTERNAT** : 210 journées d'ouverture par an jusqu'au 31/07/2017. Depuis septembre 2017, 365 journées par an. **SEMI-INTERNAT** : 210 journées d'ouverture par an **SESSAD** : 126 actes par an et par enfant Le taux d'occupation fixé est de 65 % pour l'internat depuis septembre, 100 % pour le SESSAD et 93 % pour le semi-internat.

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

ACTIVITÉS EN PLACES

Du 1er janvier 2017 au 31 août 2017 **Du 1er septembre 2017 au 31 décembre 2017**

SERVICES	INTERNAT	SEMI INT	SESSAD	SERVICES	INTERNAT	SEMI INT	SESSAD
OBJECTIF MOYEN	10	15	15	OBJECTIF MOYEN	5+2	15	15
REALISE MOYEN	7,14	15	15	REALISE MOYEN	1,8	15,25	15
ECART MOYEN	2,86	0	0	ECART MOYEN	3,2	+ 0,25	0

ACTIVITÉS EN JOURNÉES/ACTES

SERVICES	INTERNAT	SEMI Internat	SESSAD
OBJECTIF	1 304 journées	3 150 journées	1 890 actes
RÉALISÉ	1253	2794	2207
ÉCART	-51	-356	+317

Le SESSAD atteint l'activité fixée par l'Agence Régionale de Santé, et dépasse même cette dernière. Les demandes sont nombreuses sur le territoire de Roubaix.

L'activité du semi-internat est quant à elle légèrement inférieure aux objectifs fixés, malgré un nombre d'enfants conforme à l'agrément. Cet écart s'explique par la scolarisation importante de certains enfants à l'extérieur, ce qui est un indicateur positif dans le parcours de ces derniers. Des absences durant les vacances scolaires impactent également l'activité du service. L'accompagnement d'un enfant nécessitant un encadrement d'un adulte dédié, est venu impacter l'activité en 2017. Cette situation reste complexe à ce jour.

À partir de septembre 2016 et en vue de la transformation de l'internat pour septembre 2017, des projets de réorientation des jeunes présents se mettent en place. C'est la raison pour laquelle l'effectif des jeunes accueillis à l'internat se retrouve à 7 jeunes et non 10 de janvier à août 2017. Un

travail de réorientation est mené sur l'ensemble du pôle en étroite collaboration entre les ITEP de Flandre, Tressin et Lambersart. Des orientations sont également faites auprès de partenaires sur le territoire, en lien avec les attentes des familles.

Le projet de l'internat a concrètement démarré le 11 septembre 2017 (accueil du premier jeune). L'accueil des jeunes se réalise de façon progressive : un jeune accueilli en septembre, 1 en octobre, 1 en novembre, 1 en janvier 2018. L'objectif étant bien d'accompagner 7 jeunes dont 5 en présentiel.

ADMISSIONS RÉALISÉES SUR L'ANNÉE 2017

SERVICES	INTERNAT	SEMI INT	SESSAD
ADMISSION SUITE AU TRAITEMENT NOTIFICATION MDPH	1	4	4
ADMISSION « INTERNE DISPOSITIF DES ITEP »	2	0	0
ADMISSION SUITE À CHANGEMENT DE PARCOURS DE L'ENFANT SUR LE MEME SITE	0	2	0
TOTAL DES ADMISSIONS *	**3**	**4**	**4**
DÉLAI MOYEN ADMISSION (EN MOIS)	3.33	3,5	7,75

** Le changement de parcours d'un enfant sur le même site n'entre pas dans la comptabilisation des admissions. Il permet uniquement de rendre compte des flux sur le service concerné et sur le dispositif ITEP de ROUBAIX.*

L'ITEP a la particularité pour le SESSAD et le semi-internat d'accueillir en priorité les enfants roubaisiens. Cette singularité est liée au partenariat fort et historique qui nous lie avec la ville de Roubaix et qui est formalisé par une convention. Les admissions sont facilitées par une demande forte et un travail conjoint avec l'Éducation Nationale et la Ville. En 2017, 10 jeunes du semi-internat vivent à Roubaix, et 10 du SESSAD vivent à Roubaix.

Concernant l'internat, les admissions qui ont eu lieu entre septembre et décembre correspondent à des situations critiques, identifiées par nos partenaires des établissements médico-sociaux, de l'Aide Sociale à l'Enfance, du sanitaire et de la MDPH. Ces jeunes, aux besoins multiples étaient dans des situations dites « critiques ». Le projet de l'internat est d'accompagner chacun d'entre eux, via un partenariat renforcé, notamment avec le sanitaire.

SORTIES RÉALISÉES SUR L'ANNÉE 2017

SERVICES	INTERNAT	SEMI INT	SESSAD
SORTIE (fin de PEC, réorientation, etc…)	8	4	3
SORTIE SUITE À CHANGEMENT DE PARCOURS DE L'ENFANT SUR LE MÊME SITE	0	0	2
TOTAL DES SORTIES *	**8**	**4**	**3**
DURÉE MOYENNE DE LA PRISE EN CHARGE (EN MOIS)	25,42	43,25	20,6

** Le changement de parcours d'un enfant sur le même site n'entre pas dans la comptabilisation des sorties. Il permet uniquement de rendre compte des flux sur le service concerné et sur le dispositif ITEP de ROUBAIX.*

Concernant la durée moyenne de la prise en charge, elle concerne le parcours complet de l'enfant dans le dispositif ITEP et non la durée dans le service où il termine sa prise en charge.

En 2017, 45 enfants ont été accompagnés par le dispositif ITEP de ROUBAIX. La moyenne d'âge (moyenne de l'âge au 31/12/2017 ou à la sortie de l'usager) sur le dispositif est de 10,38 ans.

NOMBRE D'USAGERS SCOLARISÉS AU 31/12/2017

SERVICES	*INTERNAT*	*SEMI INT*	SESSAD	TOTAL
À L'INTERNE	1	11	0	12
À L'EXTERNE	2	0	15	17
EN SCOLARITÉ PARTAGÉE	0	5	0	5
NON SCOLARISÉ	0	0	0	0

Tous les enfants sont scolarisés. Chaque projet est singulier. Sur le SESSAD, tous les enfants sont scolarisés en externe. Au semi-internat, une grande partie des enfants sont scolarisés en interne, grâce à la mise à disposition par l'Éducation Nationale d'enseignants. Concernant l'internat, une rescolarisation a été mise en œuvre en interne, tandis que les 2 autres jeunes poursuivent leur scolarisation à l'externe.

ÉTUDE DES NOTIFICATIONS MDPH SUR L'ANNÉE 2017

PROCÉDURE EN COURS ou SUR LISTE D'ATTENTE AU 31/12/2017	23
ADMISSIONS 2017	11
CLASSEMENT SANS SUITE 2017	13

Les notifications MDPH classées sans suite se répartissent en plusieurs catégories :

- classement après le 1er rendez-vous avec le directeur : pas de retour du feuillet-réponse, admission dans un autre établissement, plus de demande…
- des rendez-vous non honorés sans reprise de contact,
- des contre-indications thérapeutiques,
- des refus du jeune et/ou de la famille de poursuivre l'admission.

Bien que la mise en place du dispositif intégré soit effective en 2017 (cf Zoom), et l'effectivité de notification globale ITEP sans distinction avec le SESSAD, les demandes d'admissions restent souvent sur la base d'un service.
En 2017 nous avons eu 14 demandes pour le SESSAD dont 9 sont en cours de traitement, 5 étant sans suite. Pour le semi-internat nous avons eu 18 demandes dont 13 sont en cours de traitement tandis que pour l'internat 4 demandes furent réalisées, une est en cours de traitement. Précisons ici que le projet d'évolution de l'internat n'a pas permis d'étudier les demandes « classiques », les parents et les partenaires ont donc été réorientés vers d'autres ITEP.

NOMBRE D'ENFANTS SUIVIS PAR UN SERVICE EXTÉRIEUR AU 31 DÉCEMBRE 2017

SUIVIS EN 2017	INTERNAT	SEMI INT	SESSAD	**TOTAL**
ASE	3	6	3	12
AEMO	0	3	1	4
PJJ	1	0	0	1
APJM	0	0	0	0
Sans suivi	0	7	12	19

Sur l'ensemble des jeunes accompagnés au 31 décembre, la moitié bénéficie d'un suivi par extérieur. Sur l'internat tous les enfants bénéficient d'un suivi par l'Aide Sociale à l'Enfance, sur le semi-internat plus de la moitié dont certains enfants avec des doubles mesures (ASE et AEMO par exemple). La part du SESSAD est quant à elle beaucoup plus faible.

1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

Un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens a été conclu avec l'ARS pour les établissements du Pôle Handicap il couvre la période du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2020. Ce contrat défini les objectifs à atteindre et les moyens financiers alloués sous forme d'enveloppes reconductibles (dotation globalisée).

Pour l'année 2017 le budget de l'ITEP de Roubaix s'élève à :

Répartition par services	**2017**
SESSAD	314 862 €
SEMI INTERNAT – INTERNAT	1 370 120€

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	32 salariés et 3 enseignants mis à disposition par l'Education Nationale
Qualifications	- 1 Directeur (1 ETP), - 2 chefs de service (2 ETP), - 1 secrétaire (1 ETP), - 3 psychologues (1,20 ETP), - 2 médecins psychiatres (0,36 dont 0,14 vacants), - 14 éducateurs spécialisés (14 ETP), - 1 maîtresse de maison (1 ETP), - 3 surveillants de nuit (3 ETP), - 1 agent de maintenance (0,50 ETP), - 3 infirmiers (2,20 ETP), - 1 psychomotricien (0. 50 ETP), - 1 agent de service (0,5 ETP), - 1 orthophoniste (0,5 ETP non pourvu).
Accueil de stagiaires	Dans le cadre de l'évaluation interne, une stagiaire de direction réalise son stage de master 1. Par ailleurs, un service civique a rejoint l'ITEP sur l'accompagnement scolaire des enfants en lien avec l'équipe pédagogique.

Commentaire : l'année 2017 a été marquée par l'arrivée d'un nouveau directeur, par le départ à la retraite d'un chef de service et par le départ de la pédopsychiatre du semi-internat. La transformation de l'internat de Hem, a également eu un impact sur l'organigramme, avec de la mobilité interne et le recrutement de différents professionnels.

Concernant la rééducation, 2017 a été marqué par l'embauche à temps partiel d'un psychomotricien. Le poste d'orthophoniste ne trouvant pas preneur, l'accompagnement des jeunes en orthophonie est effectué par un professionnel libéral. Nous sommes en cours de conventionnement avec le professionnel. Pour le psychiatre, la difficulté de recrutement impacte fortement le processus d'admission et ne nous permet pas d'apporter une réponse aux familles et aux partenaires dans un délai satisfaisant. Il va bien s'agir de remédier à ce besoin au bénéfice des jeunes et des familles mais également au bénéfice des équipes dans le cadre de la clinique.

1.4. LA DEMARCHE D'EVALUATION

L'évaluation externe de l'ITEP a été effectuée par l'organisme AVICERT et s'est réalisée d'octobre à décembre 2014.

La démarche d'évaluation se poursuit avec une 2nde phase d'évaluation interne, dans la continuité de celle réalisée en 2012. Ainsi, entre mars et juin 2018, une nouvelle évaluation interne sera menée de façon participative. Un groupe de pilotage du Pôle Handicap a été constitué. Le référentiel ARSENE a été choisi comme support des 4 grands domaines recommandés par l'ANESM. Des référentiels supplémentaires propres à l'identité et aux besoins spécifiques des enfants de l'ITEP vont être constitués pour évaluer au plus près du travail accompli.

Lors de la 1ère évaluation interne, 3 objectifs avaient été fixés, illustrant le sens donné à l'évaluation interne de l'ITEP :

- la garantie des droits des enfants et des familles,
- la participation des enfants et des familles,
- l'individualisation de l'accompagnement des enfants.

La méthode se veut participative et s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de la qualité avec 2 axes primordiaux :

- l'accompagnement à la bientraitance
- l'évolution du projet d'établissement tourné vers l'accueil d'enfants en situations complexes dans un esprit de Dispositif.

Cette évaluation interne permettra à chacun de se sentir impliqué dans un projet, de valoriser les pratiques et les actions menées, mais aussi de les réinterroger et d'en mesurer les effets prévus ou imprévus pour une meilleure réponse aux besoins des enfants accueillis.
L'évaluation interne et la réécriture du projet d'établissement sont les 2 objectifs majeurs à réaliser en cette année 2018.

1.5. LES TEMPS FORTS DE L'ANNEE

L'année 2017 est principalement marquée par :

- La transformation de l'internat de l'ITEP situé à Hem. De ce fait la réorientation de l'ensemble des jeunes accueillis vers les autres ITEP de La Sauvegarde du Nord fut un axe fort dans la dynamique de changement. Ils furent réorientés soit en semi-internat, soit en internat ou vers un SESSAD. Il a s'agit d'accompagner l'ensemble du dispositif vers la mise en place d'un internat mobilisable 365 jours par an, pour des jeunes aux besoins multiples à partir du 1er septembre 2017.
- Une nouvelle convention avec la Ville a débuté début 2017, avec une durée de 3 ans au regard de la nouvelle configuration de l'ITEP. Un COPIL élargi (Élus de la Ville, service Éducation de la Ville, Éducation Nationale, ARS et La Sauvegarde du Nord) marque la poursuite d'un partenariat qui est évalué une fois par an par le COPIL et chaque trimestre en comité technique (service Éducation de la Ville, Éducation Nationale et direction de l'ITEP). Ces instances visent à veiller au respect de la convention et à étudier les mesures correctives nécessaires.

Plusieurs actions ont également été menées en 2017.

1.5.1 - LE CADRE DE VIE ET LES TRAVAUX

Pour le semi-internat et le SESSAD, dont les locaux sont mis à disposition par la Ville de Roubaix, un manque d'espace est repéré et devient problématique pour mener les activités pédagogiques, thérapeutiques et éducatives, qui se doivent d'être davantage individualisées. De ce fait, les espaces ne sont pas clairement identifiés ce qui occasionne de l'insécurité et un manque de repères. 2017 a donc fait l'objet d'un réaménagement des locaux mais qui restent insuffisants.

L'état de vétusté de la cour intérieure et du parking (parking utilisé également par des extérieurs à l'ITEP) peut occasionner des incidents. Les temps de récréation sont à réfléchir dans un souci de bien-être et de sécurité des jeunes accueillis. Pour ce faire nous avons tissé des liens avec l'école BROSSOLETTE. Ce travail de coopération nous a permis, et ce dans un objectif d'insertion sociale, de permettre aux enfants accueillis au semi-internat de non seulement intégrer la cour de récréation de l'école BROSSOLETTE mais également de mener un projet « graf » en commun avec les enfants de l'école. Ce projet, qui permet la rencontre, la reconnaissance de tout à chacun, sera finalisé en 2018.

Pour ce qui concerne l'internat, ce dernier est en location. Le fait que l'internat ne soit pas situé sur le site de l'ITEP permet de différencier les espaces de vie des enfants, cela dit le manque d'espace de vie pour les enfants de l'internat est criant. Cette organisation ne favorise pas le développement de la notion de dispositif et de parcours. Le projet de création d'une structure dédiée aux 3 prestations devra prendre en compte, tant dans son architecture que dans le projet de service, cette notion de dispositif.

1.5.2 - NOTION DE PARCOURS DU JEUNE, SYNTHESE, PPA, ESS, DISPOSITIF INTEGRE

En 2017, le travail autour de la fluidité des parcours du jeune se poursuit au sein de l'ITEP.

Ainsi, à l'internat :

- Des jeunes sont pris en charge sur des temps de classe et ateliers du semi-internat.
- Un jeune est passé de l'internat vers le SESSAD de Roubaix.
- Un jeune semi-interne fut pris en charge sur l'internat en demi-journée.
- Organisation de manifestations culturelles à l'initiative de l'internat, avec la participation des 2 autres services.

Depuis la transformation du projet d'accueil de l'internat, ces modalités d'accompagnement dans un esprit de « dispositif » sont maintenues. Un jeune de l'internat est pris en charge sur des temps pédagogiques au semi-internat. Des échanges de pratiques, de savoir-être, de savoir-faire se mettent en place. Des salariés, en CDD, peuvent intervenir à l'internat et au semi-internat.

Au SESSAD :

- Deux enfants sont passés du SESSAD vers le semi-internat.
- La participation d'un jeune du semi-internat à l'atelier « Décrochage scolaire » avec le SESSAD.
- La mobilisation d'une éducatrice du SESSAD auprès de 2 jeunes du semi-internat.

Au semi-internat :

- Pas de passage de jeunes semi-interne vers d'autres services de l'ITEP de Roubaix.
- Accueil et accompagnement des enfants de l'internat en ateliers et classes. On repère une augmentation des temps ESS sur les écoles du fait d'un plus grand nombre d'enfants en scolarité partagée.

1.5.3 - ACTIVITE DE LOISIRS

Le quotidien des enfants est composé d'accompagnements thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques. Chaque jeune dispose d'un emploi du temps conforme à ses besoins.

Les activités sportives et culturelles sont essentielles au sein de l'ITEP. Elles s'illustrent par la participation sur l'année à des manifestations sportives et culturelles à Roubaix et dans les environs.

- JUDO au DOJO de Marcq-en-Barœul,
- Équitation au Centre équestre de Neuville-en-Ferrain,
- Prévention routière au Vélodrome de Roubaix,
- Échecs au Pôle de LAËNNEC de Roubaix,
- Médiathèque de Roubaix,
- Activités nature à l'ADEP de Roubaix,
- Sensibilisation des soins à apporter aux animaux à la Ferme DEHAULT de Wasquehal,
- Inscription à l'année, à des spectacles sur Roubaix proposés par la Cave aux Poètes.

Certains enfants ont une licence auprès de la Fédération du Sport adapté. En 2017, ils ont participé à un événement à Marseille avec d'autres établissements médico-sociaux. Ce projet avec la Fédération du Sport Adapté se poursuivra sur l'année 2018.

L'inscription des enfants à ces différentes activités permet une ouverture sur l'extérieur.

Durant les périodes de vacances scolaires, des enfants de l'ITEP ont été inscrits en CLSH ou activités sportives en club. En dehors des vacances scolaires, des inscriptions à l'année ont été faites auprès de clubs sportifs.

1.5.4 - LA SANTE

La dimension médicale et paramédicale s'est renforcée en 2017. 2 infirmiers ont rejoint l'internat et un psychomotricien l'ITEP. Nous devons toujours faire face aux difficultés de recrutement de psychiatres et orthophonistes.

Un infirmier de l'ITEP accompagne spécifiquement les enfants dans les soins et prévention à la santé. Une convention avec un médecin généraliste est active à l'ITEP.

En ce qui concerne le projet de l'internat et dans le cadre de la mise en conformité, un travail conséquent est réalisé par les 2 infirmières embauchées dans le cadre de l'évolution du projet. Les protocoles organisationnels, somatiques sont réalisés avec le médecin traitant de la structure (signature d'une convention). Ainsi que les protocoles psychiatriques (psychiatre de l'établissement). Une convention partenariale est en cours de réalisation avec la clinique des adolescents de Wasquehal (secteur dont nous dépendons), ainsi qu'avec l'hôpital Victor PROVO de Roubaix. Ces conventionnements ont pour objet de sécuriser le parcours de l'enfant et sa prise en charge psychiatrique.
La notion de travail en réseau, de collaboration avec les représentants de l'autorité parentale, de développement d'outils adaptés est là aussi un axe d'amélioration.

1.5.5 - TRANSFERT

2017 a été marquée par 2 projets de camps :

- une classe transplantée pour les enfants du semi-internat et deux enfants de l'internat, sur la côte de la mer du Nord. Ce projet éducatif et pédagogique a été travaillé tout au long de l'année scolaire autour des activités de la mer et de son environnement.
- un événement sportif de 3 jours à Marseille avec la Fédération Française du Sport Adapté. Ce projet a été mené en lien avec l'ITEP d'Armentières et a permis la transversalité dans les parcours des jeunes.

2. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

VOLUME D'ACTIVITÉ

Le volume d'activité en place s'est nettement amélioré en 2017. Les mesures d'anticipation des orientations, de suivi plus important des admissions, une communication partenariale sur les places disponibles à l'ITEP, ont permis de faire face au flux des entrées et des sorties et de rectifier une partie du déficit.
Cela dit, pour le semi-internat, les absences des jeunes en inclusion scolaire ou en scolarité partagée pénalise l'activité du semi-internat en termes d'objectifs à atteindre en journée. Quand bien même nous accueillons 15 jeunes tels que le prévoit notre agrément, ce mode de calcul pénalise cette modalité. L'accompagnement d'un jeune nécessitant un taux d'encadrement d'un adulte dédié vient justifier l'impossibilité d'admettre un nouvel enfant en sureffectif.

Sur le semi-internat : l'année 2018 verra le nombre de jeunes accompagnés augmenter (passant de 15 à 16 voire 17) sans pour autant bénéficier de moyens complémentaires. Cet état de fait pose un réel souci de cohérence entre la nécessité de travailler l'insertion des jeunes accueillis et la nécessité « d'atteindre » notre activité, et développe les accueils dits « modulés ».
Si les notifications ont été plus nombreuses, elles restent insuffisantes pour constituer une liste d'attente et assurer des admissions suite à des sorties inopinées. Une réorganisation du processus d'admission est réalisée cette année ce qui nous permet d'apporter une réponse à la demande des familles en moins de 2 mois. Elle permet d'apporter des réponses adaptées dans un délai raisonnable.
Pour finir, un travail de réflexion est mené depuis 2017 afin d'accueillir des jeunes filles. Cette réflexion a entraîné l'admission d'une fille en novembre 2017. Cette mixité d'accueil sera poursuivie en 2018 notamment au travers du projet d'établissement et des fiches action du CPOM.

Sur le SESSAD : En cette année 2017 le SESSAD est en suractivité. Le taux d'occupation est resté constant avec un effectif moyen de 15 jeunes toute l'année. Cet état de fait est principalement lié à la question de l'amélioration du processus d'admission en termes de temporalité et de gestion des demandes. En effet les demandes restent constantes, une liste d'attente se constituant en ce début d'année 2017. L'amélioration de l'activité du SESSAD s'explique par

- Une optimisation des moyens en fonction des besoins des enfants et du service,
- Un travail de communication vers les partenaires institutionnels tels que les écoles primaires,
- Une meilleure gestion des demandes d'admission,
- Une stabilité, recherchée depuis plusieurs années, de l'équipe enseignante, éducative et thérapeutique,
- L'arrivée d'un psychomotricien.

Sur l'internat : le projet ayant été modifié en cours d'année, aucune comparaison avec l'année précédente n'est possible.

3. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2018 »

Pour ce qui est de l'activité, les mesures de rééquilibrage de 2018 concerneront :

- Une augmentation du volume d'activité du semi-internat et la mise en place de nouvelles mesures face à l'absentéisme parfois récurrent d'enfants. La poursuite du travail d'anticipation des admissions et notamment en accentuant les liens avec l'Éducation Nationale, la protection de l'enfance, les UTPAS afin de pouvoir assurer un flux équilibré entre les sorties et les entrées,
- La poursuite de la mixité sur l'ITEP,
- L'admission d'adolescents au sein de l'internat, afin d'atteindre notre capacité d'accueil,
- La poursuite de la fluidité des parcours, avec le DITEP intégré.

Concernant les projets :

- Stabilisation de l'équipe de l'internat, avec pour enjeux la mise en place de projets personnalisés adaptés,
- Poursuite du partenariat avec le sanitaire,
- Relance des COPIL avec la Ville de Roubaix et l'Éducation Nationale,
- Travail préparatoire à la construction d'un nouvel ITEP à Roubaix,
- Évaluation interne,
- Rédaction du projet d'établissement,
- Analyse des notes d'incidents et traitement : l'analyse et le traitement se font à partir de la réunion clinique et de Direction. Cela dit, cette analyse doit faire l'objet d'une réflexion plus globale en termes de piste de travail et du développement de fiches actions. Ce point reste un axe d'amélioration.

4. ZOOMS

4.1. ZOOM SUR LE DISPOSITIF ITEP INTEGRE

Le démarrage de l'expérimentation en dispositif ITEP pour les ITEP de la Région a débuté début 2016, par la signature d'une convention cadre entre l'ARS, la MDPH, l'Éducation Nationale et les organismes gestionnaires. Cette expérimentation nous permet de prioriser et fluidifier les parcours des enfants en fonction de leurs besoins, en accord avec les parents.

Le fonctionnement en dispositif est également inscrit désormais dans la loi, et donc dans les orientations stratégiques de l'ITEP et son projet d'établissement. Il demande des formes d'accompagnement et de travail qui ont un impact sur l'organisation de l'ITEP : ce changement nécessite des temps de réflexion et mise en place avec les équipes.
Cette dynamique est déjà en place sur l'ITEP et même amplifiée depuis le déménagement en 2015, ce dernier ayant favorisé par la proximité des lieux, les liens entre les équipes des différents services. Ainsi des actions transversales entre les services sont d'ores et déjà engagées par les différents professionnels : relais pour des passages d'enfants sur un autre service, accueil d'enfants sur 2 services en fonction de leurs besoins, transversalité des ateliers éducatifs proposés (centre équestre, stage de boxe).

Fortes de ces expériences, les équipes vont pouvoir poursuivre ce travail de transversalité vers un fonctionnement en dispositif.
Cette année 2017 a vu 8 enfants bénéficier de la mise en dispositif. Le travail de collaboration avec les parents, entre les équipes et entre les ITEP de La Sauvegarde du Nord mais également avec nos partenaires tels que l'ITEP de Croix, de Tourcoing, de la clinique des adolescents… a permis cette fluidité de l'accompagnement de chacun d'entre eux.

4.2. ZOOM SUR LE DEVELOPPEMENT DU PARTENARIAT

La municipalité de Roubaix nous a réaffirmé son engagement avec une nouvelle convention pour 3 ans dès 2016. Cette convention un peu modifiée, entraîne un accueil désormais prioritaire des enfants de Roubaix à l'ITEP et non plus un accueil exclusif. Il redynamise le travail en partenariat avec le service Éducation de la Ville.

Les perspectives et les objectifs de travail de partenariat avec l'Éducation Nationale définis en septembre 2016 se sont développés et aboutissent à ce jour à la mise en place de groupes de travail :

- ASH : 2 interventions sur l'année 2017 auprès de professionnels de l'Éducation Nationale pour présenter l'ITEP et ses missions
- Inspection secteur Roubaix : 2 interventions sur l'année 2017 auprès de 2 écoles (MARLOT et BUFFON) pour sensibiliser les professionnels enseignants sur l'accompagnement des élèves présentant des troubles du comportement (outils, méthodes d'intervention). Ces interventions se pérennisent en 2018.

La mise en place d'une convention avec le club d'échecs de Roubaix a été reconduite sur la période scolaire 2017/2018. Cette convention permet à des jeunes de l'ITEP de profiter de l'activité, dans les locaux du Pôle de Laennec. L'objectif recherché cette année est de signer une convention de partenariat avec le Pôle Laennec afin de permettre aux enfants de s'ouvrir sur l'extérieur et ainsi travailler leur insertion sociale, d'aller à la rencontre d'autres professionnels et de jeunes mais également de pouvoir bénéficier de locaux adaptés aux activités proposées : atelier cuisine, conte thérapeutique, échec.

La poursuite de l'intervention de l'éducateur sportif de la Mairie de Roubaix auprès des jeunes de l'ITEP nous permet de nous ouvrir vers d'autres structures et dispositifs de la mairie de Roubaix :

- la participation aux manifestations culturelles proposées par La Cave aux Poètes de Roubaix, avec les interventions d'une professionnelle qui a pour objectif de sensibiliser les enfants autour de propositions et de présentations des spectacles,
- Le développement d'un partenariat avec le comité de quartier avec pour objectif de mener une activité « jardinage » au sein de l'ITEP,
- La mise en place d'une convention en septembre 2017 avec un nouveau centre équestre (WILLEMS) afin de mettre en place un partenariat de proximité répondant davantage aux besoins des jeunes. Cette activité est transverse aux enfants du SESSAD et du semi-internat,
- La poursuite du travail avec la Ferme DEHAULDT de Wasquehal, Ludothèque et médiathèque de Roubaix,
- Depuis septembre nous avons également développé un partenariat avec l'ARA (Autour de Rythmes Actuels) de Roubaix. Ce partenariat permet aux enfants d'accéder à une sensibilisation sur des techniques afin de créer des instruments à partir de matériaux de récupération. Ce partenariat nous permet de bénéficier de temps de formation pour les professionnels afin de pérenniser cette approche.
- Dans le cadre de l'accompagnement des enfants : les UTPAS, les services AEMO, CMP restent des partenaires incontournables.

L'objectif visé est de développer les partenaires au-delà du secteur roubaisien. Ce qui est réalisé et reste à promouvoir.

4.3. ZOOM SUR L'ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS

Le soutien aux parents, l'aide à la parentalité sont des axes majeurs déjà intégrés aux pratiques dans chacun des services. Pour autant, ces axes doivent se développer et répondre aux besoins des familles et des enfants que nous accompagnons.
« Café des parents » sur le SESSAD, « Repas parents/enfants » sur le semi-internat, temps de convivialité sur l'internat, sont encore d'actualité en 2017.

La réalisation des élections au Conseil de Vie Sociale a permis l'élection de 2 représentants des familles (du semi-internat), de 2 jeunes du SESSAD, du semi-internat et de l'internat. Ces élections se sont déroulées lors d'un temps de repas « parents-enfants » qui se développent au sein de l'établissement. Ils sont repérés par les familles et les professionnels comme des temps de rencontres, d'échanges, de connaissance réciproque.

À partir d'une réflexion menée en équipe en 2017, sur la nécessité de remettre en place des actions auprès des parents, nous mettons en place les « tables d'hôtes » à partir d'avril 2018. La demande des parents s'oriente vers une sensibilisation de l'utilisation du numérique, les bienfaits, les dangers.

4.4. ZOOM SUR LA PROXIMITE AVEC L'ECOLE BROSSOLETTE

Tout au long de l'année nous avons tissé des liens avec l'école BROSSOLETTE. Ce travail de collaboration et de confiance établie a permis à 3 enfants d'intégrer l'école primaire sur des temps d'inclusion scolaire. Ce travail réalisé en étroite collaboration entre les corps enseignants, l'ensemble des personnels concernés permet de faire tomber les aprioris et les craintes. Dès lors nous avons pu envisager la participation des enfants de l'ITEP à des temps de récréation au sein de l'école dans une relation de confiance mutuelle. Cette année 2018 verra le développement d'un nouveau projet GRAF transverse entre professionnels et avec la participation des enfants de l'ITEP et de l'école primaire.

Les axes d'amélioration à travailler :

- Convier l'équipe pédagogique de BROSSOLETTE à des instances sur l'ITEP de Roubaix,
- Mettre en place des activités de médiations dans la cours de l'école, en y associant les autres enfants accueillis à l'école et le corps enseignant.

4.5. ZOOM SUR LA TRANSFORMATION DE L'INTERNAT DE HEM

En septembre 2017, l'internat a subit une transformation pour passer d'un internat de semaine pour garçons de 6 à 12 ans, à un internat mixte mobilisable 365 jours par an, pour 7 adolescents de 10 à 16 ans (dont 5 en présentiel). Cette transformation, qui représente un besoin sur le territoire, permet un accompagnement soignant pour des adolescents aux besoins multiples.

Le profil des enfants et jeunes concernés ne peut se résumer à une définition, tant les parcours sont singuliers. Pour autant, certaines caractéristiques peuvent être retenues :

- une complexité de la situation familiale, instable, dans la majorité des cas une problématique familiale prégnante : carences affectives voir problématique d'abandon, de ruptures familiales et carences éducatives,
- un comportement perturbant la scolarité voire dans certaines situations une déscolarisation,
- les actes du jeunes : fugues, comportements violents envers lui et/ou autrui, dans le refus, mise en danger, errance,
- la présence d'une problématique de santé, notamment sur le plan psychique, les comportements du jeune nécessitent très souvent des soins relevant de la psychiatrie,

- le recours à des temps d'hospitalisation en milieu pédiatrique ou psychiatrique peut s'avérer nécessaire
- des ruptures avec leurs familles d'accueil et ont multiplié les séjours en établissements.

Notre but est de permettre à tout un chacun de grandir dans le respect de soi et de l'autre.

Il est à préciser que l'équipe mobile de La Sauvegarde du Nord (ITEP Métropole) intègre dans son offre 2 places d'internat mobilisables 365 jours par an, incluses dans la capacité d'accompagnement de l'internat de Hem pour des séjours identifiés dans le temps.

Ce projet a entraîné un climat d'insécurité et des interrogations au niveau de l'équipe quant à leur avenir professionnel et l'impact personnel et familial que cela implique. Un accompagnement personnalisé a été mis en place et se poursuit actuellement.

L'enjeu pour 2018 est de stabiliser et d'améliorer le projet de cet internat en :
- poursuivant la constitution d'une équipe motivée, compétente et formée,
- soutenant les équipes, face à un climat de violence régulier,
- mettant en place des projets personnalisés pour chaque jeune avec des emplois du temps personnalisés adaptés,
- accueillant le nombre de jeunes correspondant à la capacité d'accueil,
- développant le partenariat,
- adaptant les locaux.

4.6. ZOOM SUR L'EVOLUTION DU PROJET ARCHITECTURAL DE L'ITEP

À ce jour, la transformation de l'internat en internat mobilisable 365 jours par an, ainsi que l'évolution des besoins des enfants de l'ITEP, nécessitent de bénéficier de locaux adaptés, tant sur le plan sécuritaire que de projet. Un projet de construction d'un nouvel ITEP intégrant les 3 modalités d'accompagnement est au travail.
Ce projet répondra à plusieurs enjeux :
- volonté de maintenir le partenariat fort et historique avec la Ville de Roubaix, via une implantation géographique sur Roubaix (recherche d'un terrain),
- intégrer au projet architectural les espaces permettant la sécurité et la réalisation des projets de chaque jeune : espace thérapeutiques, éducatifs, pédagogiques, administratifs, apprentissages professionnels, projet développement durable, lieu d'accueil parents…

Pour ce faire, fin 2017, un COPIL réunissant des professionnels des 3 modalités s'est constitué pour identifier les besoins en espaces, matériels, sur la circulation des personnes, la prise en compte des espaces extérieurs, les espaces de vie qui font dispositif... Des visites d'autres ITEP de la Région se mettent en place.

DISPOSITIF ITEP FLANDRE

FICHE DE PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 189 bis boulevard Faidherbe 59280 Armentières	**Directeur de l'établissement :** Jocelyn VAN DEN HENDE **Chefs de service :** Stéphane DELEHEDDE, Jamal SAHLI, internat et semi-internat Sylvie GODAER, SESSAD
Projet d'établissement	Le dispositif ITEP Flandre accueille des adolescents de 12 à 16 ans, présentant des troubles psychologiques qui entrainent un processus handicapant. Les services du dispositif offrent une prise en charge qui permet à chaque jeune de bénéficier d'un Projet Personnalisé d'Accompagnement (PPA) élaboré avec lui, sa famille et l'équipe de professionnels. Ce Projet Personnalisé d'Accompagnement évolutif et singulier, comporte 3 dimensions : thérapeutique, éducative et pédagogique. Le travail avec les familles constitue un point important du travail entrepris auprès de l'adolescent. Les 3 axes - thérapeutique, éducatif et pédagogique - convergent vers un mieux-être de chaque jeune et de sa famille.
Habilitation et public	Le dispositif ITEP Flandre accueille des adolescents âgés de 12 à 16 ans, jusqu'à 20 ans pour le SESSAD, affectés de troubles psychologiques avérés qui perturbent leur scolarisation, les relations familiales, la vie sociale. Ils sont orientés par La Maison Départementale des Personnes Handicapées du Nord (MDPH). **INTERNAT** : 14 jeunes de 12 à 15 ans, de sexe masculin **SEMI-INTERNAT :** 7 jeunes de 12 à 15 ans, de sexe masculin **SESSAD :** 21 jeunes, de 12 à 20 ans, mixte
Obligations officielles	**INTERNAT** : 210 journées d'ouverture/an **SEMI-INTERNAT** : 210 journées d'ouverture/an **SESSAD** : 126 actes/an/jeune Le taux d'occupation fixé est de : - 93% pour l'internat et le semi-internat, - 100% pour le SESSAD

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

VOLUME D'ACTIVITÉ EN PLACES

	FLANDRE		
SERVICES	**INTERNAT**	**SEMI-INTERNAT**	**SESSAD**
OBJECTIF	14	7	21
RÉALISE MOYEN	14,4	9,1	20,1
ÉCART	0,4	2,1	-0,9

L'internat et le SESSAD atteignent leur objectif d'activité, tandis que le semi-internat est en suractivité. Ceci s'explique en partie par les situations dites complexes et critiques qui ont fait l'objet soit de placement, soit d'orientation suite aux Groupes Technique d'Appui (GTA) et Groupes Opérationnels de Synthèse (GOS). Les autres sources de suractivité sont les réorientations des enfants de l'internat au semi-internat.

VOLUME D'ACTIVITÉS EN JOURNÉES/ACTES

2017	FLANDRE		
SERVICES	**INTERNAT**	**SEMI-INTERNAT**	**SESSAD**
OBJECTIF	2 940	1 470	2 646
RÉALISE	2 743	1 493	2 603
ÉCART	-197	23	-43

L'internat atteint 93% d'activité, le semi-internat 102% et le SESSAD 98%.

ADMISSIONS RÉALISÉES SUR L'ANNÉE 2017

2017	FLANDRE		
	INTERNAT	**SEMI-INTERNAT**	**SESSAD**
Admission suite au traitement notification MDPH	3	4	6
Admission « interne dispositif des ITEP »	1	1	0
Admission suite à changement de parcours de l'adolescent sur le même site	1	2	0
Total des admissions*	**4**	**5**	**6**
Délai moyen admission (en mois)	5,29	10,5	5,06

**Le changement de parcours d'un adolescent sur le même site n'entre pas dans la comptabilisation des admissions. Il permet uniquement de rendre compte des flux sur le service concerné et sur le Dispositif ITEP Flandre.*

SORTIES RÉALISÉES SUR L'ANNÉE 2017

2017	FLANDRE		
	INTERNAT	**SEMI-INTERNAT**	**SESSAD**
Sortie (fin de PEC, réorientation, etc…)	4	4	6
Sortie suite à un changement de parcours de l'adolescent sur le même site	2	1	0
Total des sorties*	**4**	**4**	**6**
Durée moyenne de la prise en charge (en mois)	17,75	25,78	44,71

**Le changement de parcours d'un adolescent sur le même site n'entre pas dans la comptabilisation des sorties. Il permet uniquement de rendre compte des flux sur le service concerné et sur le Dispositif ITEP Flandre.*

Concernant la durée moyenne de prise en charge, elle concerne le parcours complet de l'adolescent dans le Dispositif ITEP, ce n'est pas seulement la durée dans le service où il a terminé sa prise en charge.

En 2017, 56 usagers ont été accompagnés par le Dispositif ITEP Flandre. La moyenne d'âge (moyenne au 31/12/2017 ou à la sortie de l'usager) sur le Dispositif est de 14,86 ans répartie ainsi :

- 14,13 ans sur l'internat
- 14,59 ans sur le semi-internat
- 15,86 ans sur le SESSAD

L'accompagnement en internat est moins long.

NOMBRE D'USAGERS SCOLARISÉS AU 31/12/2017

2017	FLANDRE			TOTAL
	INTERNAT	SEMI-INTERNAT	SESSAD	
À L'INTERNE	5	5	0	**10**
À L'EXTERNE	5	1	16	**22**
EN SCOLARITE PARTAGÉE	2	2	3	**7**

3 adolescents n'étaient pas scolarisés au 31/12/2017 (1 dans chaque service).

MESURE JUDICIAIRE/ADMINISTRATIVE AU 31/12/2017

31/12/2017	FLANDRE			TOTAL
	INTERNAT	SEMI-INTERNAT	SESSAD	
ASE	6	8	3	**17**
AEMO	2	1	5	**8**
SSD				
IEAD			1	**1**
AUTRES (OPP, IOE…)	1 PJJ			**1**
SANS SUIVI	4	1	12	**17**

1 adolescent du SI et un du SESSAD ont une double mesure ASE/AEMO.

ÉTUDE DES NOTIFICATIONS MDPH SUR L'ANNÉE 2017

TOTAL DES NOTIFICATIONS SAISIES SUR L'ANNÉE 2016	**77**
DONT	
PROCÉDURE EN COURS OU SUR LISTE D'ATTENTE AU 31/12/2017	29
ADMISSIONS AU 31/12/2017	15
CLASSEMENT SANS SUITE AU 31/12/2017	33

Sur les 77 demandes traitées en 2017, 6 concernent des demandes internes (soit 7,8%).
Sur les 15 admissions, 2 sont des jeunes poursuivant un parcours en ITEP à l'interne du Dispositif (soit 13,3%).
Les notifications MDPH classées sans suite se répartissent en plusieurs catégories :

- 2 sont classées après le 1er rendez-vous avec le directeur : plus de contact, soit 6,06 %
- 8 sont classées après relance (plus de contact, en cours ou admis autre établissement), soit 24,24%
- 1 correspond à une contre-indication thérapeutique, soit 3,03%

- 4 correspondent à un refus du jeune et/ou de la famille de poursuivre l'admission, soit 12,12%
- 18 sont des hors habilitation (territoire/âge/sexe) dont 9 de la MDPH du Pas-de-Calais, soit 54,55%

1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

Un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens a été conclu avec l'ARS pour les établissements et services relevant du médico-social, il couvre la période du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2020.

Ce contrat défini les objectifs à atteindre et les moyens financiers alloués sous forme d'enveloppes reconductibles (dotation globalisée).

Pour l'année 2017 le budget de l'ITEP Flandre s'élève à :

Répartition par services	**2017**
SESSAD	414 940 €
SEMI-INTERNAT / INTERNAT	1 460 858 €

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	L'ITEP Flandre est composé de 29 salariés
Qualifications	- 13 éducateurs spécialisés, - 2 surveillants de nuit, - 1 maîtresse de maison - 3 personnels médical et para-médical - 4 psychologues - 3 personnels services généraux et administratifs - 2 chefs de services - 1 directeur Des enseignants mis à disposition par l'Éducation Nationale
Accueil de stagiaires	2 services civiques sur l'année 2017 1 stage ES 3ème année
Formations 2016	- Formation « passerelle » d'un salarié moniteur éducateur. - Formation « premier secours » pour 1 salariée. - Journée de formation interne : psychopathologie adolescents.

1.4. LA DEMARCHE D'EVALUATION

Conformément au calendrier réglementaire, l'établissement s'est engagé à réaliser son évaluation interne en 2018, avec pour date butoir le 1er Janvier 2019 pour transmettre le rapport à l'Agence Régionale de Santé.

Cette évaluation, dans la continuité de la précédente, sera aussi l'occasion de pouvoir mettre en valeur les fonctionnements existants et d'améliorer le dispositif autour des jeunes. L'ITEP Flandre participe à la démarche transversale du Pôle Handicap, avec l'utilisation en 2018 du logiciel ARSENE.

2. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

L'effectif de l'internat, bien qu'excédentaire, a connu une fin d'année conforme à l'agrément, afin de concentrer la réflexion et les actions sur l'accueil des enfants du semi-internat (accueil de jour) qui sollicitent davantage le dispositif en semaine.
Par ailleurs, l'absence prolongée de jeune pour non-adhésion au dispositif sans justificatif a impacté le taux d'occupation depuis septembre.
Cependant, le développement de l'accueil modulé a aussi eu une incidence sur le taux d'occupation en cette fin d'année. En effet, l'internat compte parmi ses effectifs beaucoup d'adolescents de plus de 15 ans dont l'aspect thérapeutique de dormir sur un établissement type ITEP convient de moins en moins. L'alternance avec les familles naturelles ou d'accueil est une solution apaisante et motrice dans le développement de l'enfant, et prépare ces derniers à la vie en autonomie.

La tendance au sureffectif du semi-internat se confirme puisque le taux d'occupation dépasse largement nos agréments. Deux facteurs principaux :

- la création des cellules de réflexions autour des situations dites « complexes » ont généré des « placements » d'enfants malgré un effectif plein dont une OPP,
- le glissement d'adolescents sur le semi-internat qui viennent directement de l'internat. Pour un enfant, il est passé d'un temps plein sur l'internat à une prise en charge complète par le semi-internat.

Pour le SESSAD, le volume d'activité en places poursuit son redressement et les demandes sont plus nombreuses. Pour autant, nous affichons un déficit cette année de 0,9 place qui est plutôt d'ordre conjoncturel. En effet, nous avons dû faire face cette année à plusieurs facteurs inattendus :

- 3 sorties inattendues ou anticipées et non prévisibles (Refus de poursuite de l'accompagnement),
- 1 entrée prévue en fin d'année a dû être ajournée dans le contexte du décès d'un parent,
- 1 entrée est ajournée en raison de modifications du cadre de vie d'un jeune,
- Et un jeune a refusé d'intégrer le service à l'issue pourtant favorable du processus d'admission.

Le volume d'activité en actes, comptabilisé sur la base d'un taux d'occupation à 100%, est très légèrement déficitaire cette année (à hauteur de 1,63%) en lien direct avec la vacance du poste de psychiatre depuis novembre 2016 qui handicape beaucoup le service. Le départ de l'un des psychologues en fin d'année et la vacance du poste pendant un mois et demi (dont un mois en décembre 2017) a contribué également au fléchissement de l'activité. Nous avons cependant, malgré ces nombreux aléas, pu maintenir un niveau correct d'activité.

Le nombre d'admissions réalisées ne correspond pas au nombre de démarches réalisées :

- Un jeune a refusé d'intégrer le service à l'issue du processus d'admission,
- 2 jeunes ne présentaient pas une situation compatible avec notre forme d'accueil,
- 2 jeunes de l'ITEP pour lesquels un passage au SESSAD a été envisagé n'ont finalement pas intégré le service au regard de la dégradation de leur situation, rendant insuffisante ou impossible la mise en place d'un travail en ambulatoire,
- Nous n'avons eu cette année aucune demande d'intégration émanant du dispositif des ITEP de l'association.

Le délai de réalisation du processus d'admission a significativement augmenté en lien à différents facteurs :

- L'absence de psychiatre nous contraint à solliciter le psychiatre de l'internat et du semi-internat pour les rendez-vous médicaux d'admission (et les consultations d'urgence), en surplus de son activité habituelle. Ceci occasionne d'importants délais d'attente,

- L'étude de situations déjà très dégradées et pour lesquelles des démarches annexes (familiales, sociales, judiciaires…), chronophages, doivent être engagées pour nous permettre d'évaluer le bien fondé d'un accompagnement par le SESSAD : contexte sanitaire avéré, déscolarisation complète, situation médicale particulière, situation familiale complexe…

Le nombre de propositions MDPH est en légère augmentation pour le SESSAD. Pourtant, le nombre de notifications traitées à l'échelle du dispositif de l'ITEP Flandre a montré une baisse significative en 2017. Néanmoins, les besoins repérés sur le terrain restent en inadéquation avec le nombre de demandes qui nous parviennent.

Sur le plan scolaire, la situation est aussi extrêmement précaire et correspond à l'absence d'enseignant sur le service.
En juin dernier, dans le cadre du mouvement, une nouvelle enseignante a été nommée au SESSAD. Elle n'a cependant intégré le service qu'en janvier 2018, dans le cadre d'un arrêt maternité, non remplacé. Ainsi :

- Les jeunes du SESSAD n'ont pu disposer d'un accompagnement pédagogique que les 6 premiers mois de l'année civile,
- 16 jeunes n'ont donc, à partir de septembre 2017, disposé que de leur scolarité externe, à temps plus ou moins partiel (pour 4 en 2016),
- 3 jeunes ont pu disposer d'une scolarité partagée (pour 14 en 2016 et début 2017) grâce à la contribution d'une des enseignantes de l'internat et du semi-internat,
- Enfin, nous accueillons toujours un jeune sans scolarité aucune. La clinique qui l'accueille conjointement à temps partiel, a essayé de lui proposer des temps pédagogiques supplémentaires.

En ce qui concerne la concomitance de mesures administratives et judiciaires dans nos accompagnements, le contexte de travail reste sensiblement le même. Il est à noter cependant que nous avons encore, cette année, été amenés à signaler les situations préoccupantes et de danger pour plusieurs jeunes, ceci auprès des différentes autorités compétentes.

Sur le plan des ressources humaines, faute de candidat, l'absence de remplacement du poste de psychiatre perdure et devient très préoccupante. En effet, le recours aux services du médecin de l'internat et du semi-internat, qui représente une aide précieuse et l'alternative à la poursuite du fonctionnement du service pour ce qui concerne essentiellement les nouvelles entrées et les urgences, ne permet cependant pas un fonctionnement acceptable dans la durée. Au regard des troubles présentés par les jeunes que nous accueillons, la dimension diagnostique et clinique est fondamentale, tant auprès des jeunes et de leurs familles, qu'auprès de l'équipe, dans une fonction de cadrage, de repérage et de balisage.
De surcroît, l'absence de l'enseignante (évoquée ci-dessus) pour la moitié de l'année et le départ de l'un des psychologues en fin d'année sont venus davantage encore fragiliser l'équipe, au point qu'en fin d'année et en l'attente de l'arrivée du nouveau psychologue, certains jeunes n'ont pu disposer que de leur suivi éducatif !

3. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2018 »

Pour l'internat et le semi-internat, au regard des tendances qui se dégagent précédemment, et pour réduire les éventuels écarts négatifs constatés :

- accentuer le partenariat sur le territoire, afin de cibler et d'inscrire l'ITEP Flandre comme un maillon, une des possibilités dans le schéma territorial vaste en Flandre intérieure, afin de

permettre l'accompagnement des adolescents avec un repérage le plus précoce possible et en proximité.

- Un effort de communication et de lisibilité sera mis en place pour mieux faire comprendre les missions auprès des professionnels de santé ou autres ESSMS. La poursuite et l'intensification d'un travail de communication et d'information doit rester une priorité afin de maintenir une présence active sur les territoires d'intervention.
- Amélioration de la visibilité sur la liste d'attente et, pour cela, poursuivre les procédures d'admission tout au long de l'année en instruisant une file active.
- Le rajeunissement des accueils et une préparation plus précoce des sorties devrait éviter l'écueil des sorties tardives que nous constatons. Pour cela, il est nécessaire d'accentuer encore les possibilités de passage en interne du dispositif des ITEP, et en externe, de travailler avec les structures de droit commun et les institutions spécialisées.
- La visée première pour le SESSAD, pour l'année 2018, réside dans la recherche d'une nouvelle stabilité de l'équipe qui va accueillir une nouvelle enseignante, une nouvelle psychologue et un nouvel éducateur en prévision d'un départ annoncé de l'une des 3 éducatrices début 2018.

  Il est nécessaire de mettre à profit cet important bouleversement dans la configuration de l'équipe pour questionner le fonctionnement, le repenser en confrontant les visions des salariés en place à celles des nouveaux venus. Ces nouvelles rencontres de travail doivent s'entrevoir dans une dimension d'enrichissement dont nous pourrons faire profiter les jeunes accueillis.
- La remise en place du groupe d'analyse des pratiques à compter de janvier 2018 va permettre de conforter cette nouvelle dynamique au sein de l'équipe éducative.
- La mise en place d'interventions pédagogiques pour le premier semestre 2017, dans les locaux d'un foyer social a permis une réelle ouverture et une facilitation sur le plan de l'organisation matérielle du travail. Nous souhaitons poursuivre cette expérience en 2018, à l'arrivée de la nouvelle enseignante, en recherchant un nouveau lieu d'accueil en adéquation avec les lieux d'habitations des jeunes accompagnés cette année (Merville).
- Les démarches de présentation du dispositif et/ou du SESSAD aux familles et aux jeunes, mais aussi aux différents partenaires doivent se poursuivre. Cette proposition fait toujours largement écho en direction des jeunes et de leurs familles mais reste trop peu sollicitée en direction des professionnels. Pourtant, ce type de démarche devrait permettre de générer des demandes plus en phase avec notre agrément et est notre projet de service.
- La limitation du périmètre géographique d'intervention (envisageable qu'à la condition d'une stabilité de l'activité) permettrait une efficience accrue, une meilleure qualité de travail, une organisation plus fluide (permettant une sécurité matérielle plus grande) ainsi que des contacts partenariaux plus noués.

4. ZOOMS

4.1. LES POINTS MARQUANTS

L'exercice 2017 a été marqué par une arrivée sur le dispositif de situations « complexes » dont une sous la forme d'une OPP, la suractivité, la problématique des jeunes accueillis ainsi que la configuration des lieux ont mis à mal le projet de l'accueil de jour jusqu'alors fonctionnel et opérant d'un point de vue thérapeutique. Ils nous ont mis au travail sur plusieurs domaines :

Sur l'organisation :

- repérer les espaces déjà existants et créer un temps de réunion spécifique au service,
- créer un temps de réunion commun sur la question de l'accueil de jour, des coordinations de projets et des parcours,

- mise en place d'un COPIL organisation afin de définir les objectifs du changement et définir les moyens à mettre en œuvre,
- établir un protocole d'accueil et de gestion des urgences, afin d'éviter de se faire impacter dans nos organisations,
- établir un protocole de gestion des conduites violentes,
- réflexion sur la question des événements indésirables et écriture d'un outil « note d'incident », le site Flandre étant pilote pour le dispositif des ITEP,
- recherche et contact de professionnels aguerris à l'analyse de pratiques et à l'animation de groupe d'expression,
- Réécriture du règlement de fonctionnement,
- Réécriture du DIPC et du contrat de séjour,
- Un gros travail de réflexion autour du Projet Personnalisé d'Accompagnement et la remise en forme du support écrit utilisé a occupé les équipes durant l'année 2017.

4.2. LES PERSPECTIVES

L'évaluation interne et l'écriture du projet d'établissement seront autant de moyens de faire un focus sur les actions supposées justes et efficientes et ainsi évaluer et repenser celles-ci.
Une réflexion toute particulière est et sera orientée sur la question de l'accueil et la possible « concentration » des adolescents sur un lieu unique (21 au total).
La configuration des locaux et le brassage des jeunes accueillis mais aussi des pathologies repérées, nous amène à réfléchir à externaliser tout ou partie du dispositif.

Les prémisses d'un possible partenariat avec le sanitaire et en particulier l'unité Nicolas de Stael seront poursuivies, des hypothèses de stages croisées, de rencontres partenariales devraient voir le jour.

D'un point de vue éducatif, l'ensemble des projets seront revisités et un axe innovant sera recherché. Le départ de certains salariés (départ volontaire, retraite...) sera l'occasion de repenser les ressources humaines et par ricochet les moyens du dispositif.

D'un point de vue thérapeutique, la réflexion entamée sur l'observation des populations et des préconisations thérapeutiques sera poursuivie et doit aboutir à une évaluation et des préconisations plus fines et suivies dans le projet de soins des adolescents.

Plus spécifiquement, l'équipe du SESSAD, devrait s'atteler à une réflexion autour des démarches d'admission concernant le service, mais aussi les adaptations nécessaires dans le cadre de l'organisation en dispositif.

Enfin, du point de vue pédagogique et dans l'objectif de reformaliser notre convention d'unité d'enseignement avec l'Éducation Nationale et en accord avec l'inspecteur ASH, au-delà de l'aspect quantitatif, la création d'outil à l'évaluation qualitatif sera un des objectifs.

Sur le plan institutionnel, une première ébauche d'un travail commun à l'ensemble du dispositif concernant la prise en compte des événements indésirables et de leur traitement devrait permettre la mise en place et l'élaboration d'un document commun de travail courant 2018.

DISPOSITIF ITEP METROPOLE

FICHE DE PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : ZAC du Pré Catelan 4 Rue Delesalle 59110 LA MADELEINE	**Directrice de l'établissement :** Christine BARRAS **Chefs de service** : Abdelazziz ELYAGHMOURI : SEMI INTERNAT Malika LAMHARFI : SESSAD, STEM, AUTONOMIE
Projet d'établissement	L'ITEP Métropole accueille des adolescents et des jeunes adultes de 14 à 20 ans, à partir de 12 ans pour le SESSAD et le STEM présentant des troubles psychologiques entrainant un processus handicapant. Dans les différents services, le jeune est considéré avant tout comme un adolescent et un futur adulte qui se mobilise sur son projet d'avenir en fonction de ses propres difficultés et possibilités. Les équipes pluridisciplinaires mettent en œuvre un projet personnalisé avec le jeune et ses parents, à partir de 3 axes de travail : thérapeutique, éducatif et pédagogique, scolaire et/ou professionnel. L'accompagnement vise à casser ce processus handicapant et à mener le jeune vers un mieux-être qui lui permet de s'insérer de nouveau dans les dispositifs de droit commun.
Habilitation et public	Les services du dispositif ITEP Métropole accueillent des adolescents et des jeunes adultes de 14 à 20 ans, à partir de 12 ans pour le SESSAD et le STEM, orientés par la Maison Départementale des Personnes Handicapées du Nord (MDPH). **L'habilitation du 29 mars 2013 définit l'ITEP Métropole avec les modes d'accueil en :** **SEMI-INTERNAT** : 14 jeunes de 14 à 20 ans, de sexe masculin, **SESSAD** : 21 adolescents et adolescentes, de 12 à 20 ans, **AUTONOMIE** : 5 jeunes adultes de 18 à 20 ans, de sexe masculin, **STEM** : 4 jeunes de 12 à 20 ans, de sexe masculin 4 places en Placement Familial Spécialisé
Obligations officielles	**SEMI-INTERNAT** : 210 journées d'ouverture/an **SESSAD** : 126 actes/an/jeune **AUTONOMIE** : 365 journées d'ouverture/an **STEM** : 210 journées d'ouverture/an Le taux d'occupation pour l'année 2017 et dans le cadre du CPOM est de 93% pour l'autonomie, le STEM et le semi-internat et de 100% pour le SESSAD.

Il est à noter que l'absence de demande d'admission en autonomie est compensée par un accueil plus conséquent au STEM de 10 jeunes.
De même, si les 4 places d'accueil familial n'ont pas été effectives durant le premier CPOM, en accord avec l'Agence Régionale de Santé lors des dialogues de gestion, la fiche action « situations complexes » du CPOM en cours prévoit un démarrage dès 2017 de ces places en PFS.

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

VOLUME D'ACTIVITÉS EN PLACES

SERVICES	SEMI-INTERNAT	SESSAD	STEM	AUTO
OBJECTIF MOYEN	14	21	4	5
RÉALISÉ MOYEN	15	21	11.3	0.8
ÉCART MOYEN	+ 1	0	+7.3	-4.3

VOLUME D'ACTIVITÉS EN JOURNÉES / ACTES

SERVICES	SEMI-INTERNAT	SESSAD	STEM	AUTO
OBJECTIF	2 940	2 646	980	1 825
RÉALISÉ	2 960	2 804	1 558	181
ÉCART	20	158	578	-1 644
Taux d'occupation	101%	106%	159%	10%

ADMISSIONS RÉALISÉES SUR L'ANNÉE 2017

SERVICES	SEMI-INTERNAT	SESSAD	STEM	AUTO
Admission suite au traitement notification MDPH	4	3	3	1
Admission « interne dispositif des ITEP »	1	6	1	0
Changement du mode d'accompagnement sur l'ITEP	*1*	*0*	*1*	*0*
Total des admissions *	**5**	**9**	**4**	**1**
Délai moyen admission (en mois)	2.91	4.16	3.18	X

* Le changement du mode d'accompagnement sur l'ITEP n'entre pas dans la comptabilisation des admissions. Il permet uniquement de rendre compte des flux sur le service concerné et sur le dispositif ITEP Métropole.

SORTIES RÉALISÉES SUR L'ANNÉE 2017

SERVICES	SEMI-INTERNAT	SESSAD	STEM	AUTO
Sortie (fin de PEC, réorientation, etc…)	2	8	4	0
Changement du mode d'accompagnement sur l'ITEP	*1*	*1*	*0*	*0*
TOTAL DES SORTIES *	**2**	**8**	**4**	**0**
Durée moyenne de la prise en charge (en mois)	37.6	19.2	16.1	X

* Le changement du mode d'accompagnement sur l'ITEP n'entre pas dans la comptabilisation des sorties. Il permet uniquement de rendre compte des flux sur le service concerné et sur le dispositif ITEP Métropole.

Concernant la durée moyenne de la prise en charge, elle concerne le **parcours complet** de l'adolescent dans le dispositif ITEP Métropole, ce n'est pas seulement la durée dans le service où il a terminé sa prise en charge.

En 2017, **62 usagers** ont été pris en charge sur le dispositif ITEP Métropole. La moyenne d'âge (moyenne de l'âge au 31/12/2017 ou à la sortie de l'usager) sur le dispositif ITEP est de **16 ans** répartie ainsi :

- 17,7 ans sur le semi-internat,
- 14,9 ans sur le SESSAD,
- 15,7 ans sur le STEM,
- 16 ans sur l'autonomie.

NOMBRE D'USAGERS SCOLARISÉS AU 31 DECEMBRE 2017

SERVICES	SEMI-INTERNAT	SESSAD	STEM	AUTO
À L'INTERNE	5	1	6	
À L'EXTERNE	0	1	1	1
EN SCOLARITÉ PARTAGÉE	9	19	3	

Au 31 décembre 2017, 2 usagers sont sans scolarité.

NOMBRE DE JEUNES SUIVIS PAR UN SERVICE EXTERIEUR AU 31 DÉCEMBRE 2017

SUIVIS EN 2015	SEMI-INTERNAT	SESSAD	STEM	AUTO	TOTAL
ASE	3	2	6	1	12
APJM (ASE)					
AEMO	3	5	3		11
PJJ (UEMO)	1				1
SANITAIRE (CMP, etc.)			1	1	2
Sans suivi	9	14	1		24

ÉTUDE DES NOTIFICATIONS MDPH SUR L'ANNÉE 2017

TOTAL DES DEMANDES TRAITÉES SUR L'ANNÉE 2017	75
DONT	
PROCÉDURE EN COURS ou SUR LISTE D'ATTENTE	42
ADMISSIONS	19
CLASSEMENT SANS SUITE	12

Les notifications MDPH classées sans suite se répartissent en plusieurs catégories :

- 6 sont classées après le 1er rendez-vous avec le directeur : pas de retour du feuillet-réponse, plus de demande (jeune admis dans un autre établissement), plus de contact après relance auprès de la famille…,
- 2 correspondent à des rendez-vous non honorés sans reprise de contact,
- 2 ont des contre-indications thérapeutiques,
- 2 sont des refus d'adhésion de l'adolescent à un accompagnement ITEP à l'issu du processus d'admission.

Pour l'ensemble des demandes traitées, nous informons la MDPH de l'admission ou du classement sans suite.

Il est à remarquer une demande importante de réorientation vers l'ITEP Métropole, émanant du dispositif des ITEP :

- Sur les 19 admissions, 8 sont des jeunes poursuivant un parcours en ITEP à l'interne du dispositif (42,1%). Ces admissions concernent principalement le SESSAD.

Enfin, 23 demandes d'orientation vers l'ITEP Métropole s'ajoutent aux 75 demandes traitées. Celles-ci n'ont pas été enregistrées et traitées, car elles ne correspondaient pas à l'habilitation de l'établissement (demande d'internat, public féminin ou âgé de moins de 12 ans, hors secteur pour un accompagnement en SESSAD…). Cependant, une réponse a été apportée aux partenaires et aux familles avec une plaquette d'information de l'ITEP Métropole, voire des propositions et adresses d'autres structures en adéquation avec la notification.

1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

Un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens a été conclu avec l'ARS pour les établissements et services relevant du médico-social, il couvre la période du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2020.

Ce contrat définit les objectifs à atteindre et les moyens financiers alloués sous forme d'enveloppes reconductibles (dotation globalisée).

Pour l'année 2017 le budget de l'ITEP Métropole s'élève à :

Répartition par services	**2017**
SESSAD	436 208 €
ITEP	1 145 380 €
Équipe Mobile	229 167 €

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	L'ITEP Métropole compte **19,45 ETP** L'ITEP a également 2 enseignants mis à disposition par l'Éducation Nationale, un sur le SESSAD et un sur l'ITEP
Qualifications	L'équipe se compose de : 1 directeur (1 ETP), 2 chefs de service (2 ETP), 13 Educateurs spécialisés (12,50 ETP), 1 éducateur sportif (0,5 ETP), 1 agent d'entretien (0,50 ETP), 2 agents administratif (1,20 ETP), 3 psychiatres (0,50 ETP), 3 psychologues (1,25 ETP). Soit un effectif de 26 personnes.
Accueil de stagiaires	1 stagiaire en master du 03/11/2016 au 28/07/2017 (master 2) 1 stagiaire en master 1 du 04/09/2017 au 21/06/2018 1 stagiaire ES en stage à responsabilité du 13/06/2016 au 11/03/2017 1 stagiaire ES 1ère année du 19/10/2016 au 13/01/2017 1 stagiaire ES du 11/09/2017 au 03/12/2017 1 stagiaire ES du 16/11/2017 au 23/03/2018
Formations 2017	- Formation sécurité incendie pour 21 professionnels - Formation psychopathologie 1 journée pour 12 éducateurs spécialisés, 2

	enseignants, 1 psychologue, 1 chef de service. - Formation recyclage SST pour 2 professionnels - Formation EVRP remise à niveau annuelle - Formation management GPEC et entretien annuel d'évaluation pour 1 chef de service - Participations régulières des différents professionnels à des colloques ou échanges partenariaux. - Participation aux temps de travail de l'AIRe en région : temps d'échange entre professionnels des DITEP - Formation DU situations complexes pour une chef de service avec un démarrage en septembre.

1.4. LA DEMARCHE D'EVALUATION

Plusieurs points forts ont marqué cette année 2017 à l'ITEP Métropole :

- Une réorganisation des accompagnements sur le STEM avec des objectifs d'accompagnement et leurs mises en œuvre beaucoup mieux définis,
- La mise en place progressive des places en famille d'accueil PFS, prévue dans le 1er CPOM mais non réalisée,
- L'accompagnement spécifique d'une jeune en situation « dite complexe » sur les week-ends et la moitié des vacances scolaires à partir du mois d'avril 2017,
- L'ouverture de l'Équipe Mobile,
- Le re-démarrage d'un travail réflexif et participatif des professionnels autour de notre offre de service, mais aussi sur nos fiches actions du CPOM.

Ces différents évènements ne sont pas systématiquement en lien direct mais ils ont eu sur la structure, à différents niveaux, des incidences tant positives que négatives.
Pour l'équipe de direction, la création de l'Équipe Mobile, la mise en place du PFS mais surtout l'accompagnement de la situation « dite complexe » ont été des éléments chronophages en terme d'investissement et de temps et cela s'est ressenti sur les équipes de l'ITEP. En contrepartie, cet accompagnement est une expérience riche qui nous a ouvert des partenariats, notamment avec le secteur sanitaire.
Si, comme en 2016, la vigilance a été présente sur la préservation des accompagnements des usagers de l'ITEP, les projets plus collectifs tels que le projet d'établissement, le suivi du plan d'actions de l'évaluation, la réflexion sur la mise en dispositif en ont été ralentis.

Néanmoins en 2017, le COPIL d'évaluation de l'ITEP Métropole est toujours actif avec un rôle de veille et de suivi sur les grands projets de l'établissement : suivi des notes d'incidents, des procédures, suivi du projet d'établissement et des plans d'actions d'évaluation, fonctionnement du CVS, analyse des questionnaires de satisfaction…

Durant l'année 2017, le travail autour du projet d'établissement a été mené à partir d'une réflexion de l'ensemble des professionnels sur l'offre de service et des fiches de poste. Il a permis ensuite de travailler en groupes transversaux (indépendamment des services) sur les 10 fiches actions CPOM. La première phase de ce travail a permis de contextualiser les fiches actions dans les projets existants et de mettre en perspective les nouveaux projets et les améliorations à mener.
Ce travail se poursuivra en 2018 à partir de 3 commissions mises en place à partir d'une répartition des fiches actions. À noter que la fiche action DITEP, mise en place du dispositif ITEP, sera traitée par le COPIL d'évaluation dans un premier temps, afin d'éviter les effets chronophages des instances de réflexion. D'autre part, les commissions ont pour objectif de mettre en place des projets qui

répondent aux besoins des usagers quel que soit leur mode d'accompagnement, et mettant ainsi en perspective la notion de dispositif.

Il est également important de noter que l'année 2017 est marquée par une mobilité plus importante des professionnels. Même si ces départs ont des causes très différentes, ils fragilisent dans un premier temps les équipes sur certains services, notamment sur le semi-internat. Dans un second temps, ils sont également source d'ouverture, de remise en cause et d'innovation dans les accompagnements avec l'arrivée de nouveaux professionnels.

La place des usagers, en lien avec les plans d'actions, reste également au centre des préoccupations. Le Conseil de Vie Sociale (CVS) est toujours une instance difficile à dynamiser sur l'ITEP, l'accompagnement prioritairement individualisé sur l'ITEP ne favorise pas l'adhésion des usagers. De plus, cette instance rencontre des difficultés à fonctionner par un turn-over important des élus usagers (les candidats sont le plus souvent les plus âgés et donc proches de la sortie). De nouveau, des élections sont en perspectives en 2018 alors que la durée des mandats n'est pas à échéance. De même, la situation de carence des représentants des familles au CVS est toujours présente, malgré la mobilisation des professionnels.
L'ITEP a organisé une demi-journée « portes ouvertes » en juin 2017 pour les familles et les partenaires, avec la présence d'un stand CVS.
Enfin, des projets avec des petits collectifs, se mettent en place dans les différentes dimensions de l'ITEP : thérapeutique, éducative et pédagogique.

Dans le cadre des formations pluriannuelles et de l'amélioration de la qualité, une journée de formation sur la psychopathologie s'est déroulée en fin d'année. Dispensée par le secteur formation de l'EPSM de Lille Métropole, elle a pour objectif d'amener une réflexion sur la posture éducative à partir des problématiques des usagers. Une seconde journée aura lieu en 2018.

2. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

L'activité 2017 de l'ITEP Métropole reste stable dans l'ensemble et témoigne d'une réelle dynamique d'accompagnement des adolescents et jeunes adultes.
La problématique structurelle du service autonomie, présente depuis plusieurs années, est toujours d'actualité avec une absence de demande pour ce mode d'accompagnement.

L'ITEP Métropole a accompagné 62 adolescents et jeunes majeurs en 2017 soit 5 jeunes de moins qu'en 2016.
Le SESSAD, seul service mixte de l'ITEP, n'a accompagné aucune fille en 2017. Par contre, l'ITEP a accompagné une fille, dans le cadre de l'accompagnement spécifique d'une situation « dite complexe ».

VOLUME D'ACTIVITÉ EN PLACES

L'ITEP enregistre une stabilité depuis plusieurs années sur le volume d'activité en places. Le SESSAD et le semi-internat sont à l'objectif avec un léger écart sur le semi-internat de 1 place. Cette place correspond à l'anticipation des départs, permettant ainsi de mieux maîtriser les flux sur les services mais vient également compenser l'absentéisme parfois récurrent des adolescents pris en charge.
À l'ITEP, les modalités d'accompagnement, l'organisation de travail (les réunions et synthèses cliniques) permettent une réactivité afin d'éviter les interruptions dans la prise en charge. La notion de fin de prise en charge fait partie intégrante des éléments mis au travail lors des échanges pluridisciplinaires en réunion clinique, de même que la question de la rupture. Le suivi organisé et

dynamique des indicateurs sécurise la gestion administrative et permet ainsi une meilleure visibilité de l'existant.

Comme les années précédentes, le STEM enregistre une forte activité en places (+7,3). Comme en 2016, la fusion du service du STEM « Hors les murs » et du Service Autonomie en 2014, permet de mutualiser les moyens et d'absorber en partie un déficit structurel lié au manque de demandes d'accompagnement en autonomie. Le sureffectif de 7,3 places sur le STEM vient ainsi compenser le déficit de 4,3 places sur l'autonomie. Sur 2017, on enregistre un sureffectif de 2 places par rapport à l'année 2016. Cette augmentation des places s'explique par des admissions supplémentaires quand certaines situations sont en fin de prise en charge mais doivent encore être consolidées et demandent moins de mobilisation du service.
Même si l'autonomie reste un mode d'accompagnement possible par le STEM, il est sans accompagnement d'usagers depuis juin 2016. Pour autant, depuis 2015, les modalités d'accueil ont été élargies : en effet, au-delà d'une prise réelle d'autonomie et d'indépendance, le service permet aussi d'être un lieu d'expérimentation à l'autonomie à partir de différents lieux d'hébergement notamment avec des dynamiques d'intégration dans les Foyers Jeunes Travailleurs, évitant ainsi l'isolement du jeune adulte.
À noter que l'accompagnement de la situation complexe a été mis en place à partir du service Autonomie donc comptabilisé sur celui-ci et explique une faible activité en place de 0,8.

VOLUME D'ACTIVITÉ EN JOURNÉES

Le volume d'activité en journées de l'ITEP Métropole est stable sur les services du semi-internat et du SESSAD avec un taux légèrement au-dessus de 100%, et ce malgré la difficulté parfois de mobiliser les adolescents sur leur projet.

Le STEM : avec un sureffectif en places, l'activité du service est positive de +578 jours. Pour autant avec un taux d'occupation à 159%, il ne compense pas entièrement la sous-activité de l'autonomie et ce, malgré une amplitude d'ouverture plus élevée que 210 jours.
L'augmentation de l'activité en journées par rapport à 2016 est à mettre en lien avec l'activité en places mais aussi avec la réorganisation de ce service dans les accompagnements des jeunes.
Le STEM a pour mission d'accompagner en priorité des jeunes dont le parcours ITEP est en rupture. Il s'adresse prioritairement aux jeunes qui ont éprouvé les modes d'accompagnement classiques de l'ITEP ou qui ne sont pas en capacité d'intégrer un collectif ITEP. Le STEM, à partir d'un accompagnement individualisé, met en réseau des partenaires dont les actions vont redynamiser le parcours du jeune. Les jeunes sont donc accompagnés, actuellement, sous un mode ambulatoire spécifique.

L'AUTONOMIE enregistre un taux en hausse par rapport à 2016, l'accompagnement de la situation « dite complexe » sur les week-ends et la moitié des vacances scolaires totalise ce résultat.

Le SEMI-INTERNAT atteint les 100% de l'activité en journées. Il est à noter que le résultat final de l'activité sur le semi-internat est fortement impacté par la typologie du public accueilli. Le nombre de jeunes âgés de 14 à 16 ans est important sur ce service et impacte nos pratiques et postures professionnelles autrefois plus axées sur les 16-20 ans. Ils sont pour la plupart en rupture scolaire avec un parcours institutionnel lourd. Nos approches sont questionnées et l'obligation scolaire avec des jeunes en rejet, amène l'équipe à réfléchir sans cesse sur des ajustements et des nouvelles dynamiques à mettre en œuvre. L'absentéisme, même des plus jeunes, reste une préoccupation majeure. Des problématiques diverses des jeunes traversent également le fonctionnement du service : nous avons actuellement de plus en plus de jeunes avec des addictions.

Le SESSAD, en 2017, est sur une activité stable avec un taux de 106% pour 109% en 2016. Ce résultat est pour autant impacté par les absences des professionnels qui, sur un SESSAD, ont une répercussion directe sur les accompagnements.

ADMISSIONS RÉALISÉES SUR L'ANNÉE

Le processus d'admission de l'ITEP permet d'identifier au plus près les besoins des jeunes mais aussi de travailler en étroite collaboration avec les familles et les partenaires, indispensables aux dynamiques de travail d'accompagnement des usagers.

Le nombre total d'admissions est en légère baisse en 2017, 19 admissions pour 23 admissions en 2016. L'équilibre du volume d'activité en places, sauf pour le service Autonomie et le STEM (qui compense le déficit de l'Autonomie) explique que les admissions sont essentiellement conditionnées au nombre de sorties des jeunes de l'ITEP.

Sur le STEM :
Ce service a été conçu pour accompagner prioritairement les jeunes provenant du dispositif des ITEP de l'Association, mettant à mal les modes d'accompagnement traditionnels et ayant besoin d'un étayage plus individualisé. Dans ce sens, les admissions internes au dispositif des ITEP de La Sauvegarde du Nord sont souvent importantes. Mais sur 2017, on enregistre une augmentation des admissions à l'externe : moins de demandes à l'interne des ITEP de La Sauvegarde du Nord mais aussi une pression plus importante des demandes extérieures.
Deux éléments sont à prendre en compte :

- le premier, la reconnaissance du service auprès des partenaires avec des demandes pour des jeunes en situation complexe ayant mis en échec plusieurs modes d'accompagnement,
- le second, la création de l'Équipe Mobile qui, en intervenant en soutien dans les établissements pour éviter la rupture des parcours, diminue le nombre de demandes de réorientation dont le STEM.

Le délai moyen d'admission sur le STEM de 3,18 mois s'explique par un effort constant des équipes à étudier les admissions au plus près de la demande et des besoins des jeunes, de leurs familles et d'un relais des établissements qui nous sollicitent. Il est cependant en augmentation du fait que nous avons plus de demandes et donc une liste d'attente.

Sur le SESSAD :
Le nombre d'admission reste constant : 9 admissions en 2017 et en 2016. Par contre, les demandes d'admission à l'interne du dispositif des ITEP de La Sauvegarde du Nord restent majoritaires : 6 en 2017 pour 5 en 2016. L'effet « entonnoir » constaté dans les précédents rapports d'activité est toujours d'actualité.
Le SESSAD Métropole est le seul SESSAD de l'Association accueillant des plus de 12 ans sur ce territoire, alors qu'il existe 3 SESSAD pour les 6-12 ans, le SESSAD de Lambersart, le SESSAD de Roubaix et le SESSAD de Tressin.

Sur le semi-internat :
Le service enregistre une diminution logique des admissions en 2017, 5 admissions, au regard d'un renouvellement important du public en 2016 : 8 admissions sur 14 places (la durée de l'accompagnement en semi-internat étant de 37,6 mois soit de 3,13 ans). Ces données peuvent néanmoins fluctuer en fonction des problématiques des jeunes.

SORTIES RÉALISÉES SUR L'ANNÉE

Les sorties, au nombre de 14 en 2017 (24 en 2016), sont en baisse sur le SESSAD et le semi-internat. L'écart que l'on observe par rapport aux admissions s'explique sur la sortie de 2 jeunes en fin 2016 et donc de 2 admissions dès janvier 2017.

À l'ITEP Métropole, la question de la sortie du dispositif est posée dès l'arrivée du jeune, elle implique un travail d'orientation qui prend sa place dans le Projet Personnalisé d'Accompagnement. L'ITEP est en effet considéré comme un passage dans le parcours du jeune, dans l'optique de reprendre une place à part entière dans les services de droit commun. Même si les problématiques des jeunes nécessitent parfois une poursuite de la prise en charge par le milieu spécialisé, celui-ci est également préparé avec le jeune et sa famille.
Cette dynamique de préparation des jeunes de la sortie du dispositif, initiée par l'équipe des cadres depuis quelques années, montre un réel impact sur les accompagnements depuis 2 ans.
De même, le travail sur l'obligation de suivi de l'ITEP Métropole mené par le COPIL d'évaluation et les équipes, vient renforcer les orientations et accompagnements à la sortie. Un cahier de suivi des rencontres des jeunes après leur sortie fonctionne depuis 2016.

SUR LE SEMI-INTERNAT : 2 sorties en 2017 pour 8 en 2016,
Les fins de prise en charge sont liées :

- 1 fin à la demande du jeune et de la famille pour refus d'accompagnement,
- 1 fin de parcours pour un jeune à 20 ans (l'ITEP n'accompagne pas au-delà de 20 ans).

Sur le SESSAD : 8 sorties en 2017 pour 10 en 2016,

- 5 fins de parcours SESSAD avec une scolarité ordinaire,
- 1 déménagement avec un relais avec le lycée et du CMP,
- 1 fin d'accompagnement pour non-adhésion du jeune au suivi,
- 1 réorientation en ESMS.

Sur le STEM : 4 sorties en 2017 pour 4 en 2016,

- 1 fin de parcours avec une scolarité ordinaire,
- 1 refus d'adhésion du jeune avec un suivi PJJ toujours effectif,
- 1 refus des parents et du jeune d'un accompagnement,
- 1 fin de parcours à 20 ans avec un relais CMP et CREPSY.

Il est à noter, concernant la durée moyenne de la prise en charge en mois, que celle-ci est comptabilisée à partir du début de la prise en charge à l'ITEP Métropole.
Par ailleurs, pour les jeunes dont le parcours ITEP a débuté en amont de l'ITEP Métropole, la prise en charge globale n'est pas mesurée.
Ces chiffres sont donc partiellement représentatifs et difficiles d'interprétation.
Néanmoins, l'augmentation de la durée d'accompagnement sur le semi-internat est liée à l'accompagnement de jeunes majeurs en fin de parcours, afin de consolider le projet d'insertion professionnelle.

L'âge moyen des jeunes pris en charge sur le dispositif est en baisse depuis plusieurs années : de 17,4 ans en 2015, il passe à 16,9 ans en 2016 et à 16 ans en 2017.
Si cette tendance est présente sur l'ensemble des services et fluctue plus ou moins selon les années, elle reste difficile d'interprétation dans la mesure où un service peut accompagner des jeunes proches des 20 ans et en contrepartie admettre des adolescents beaucoup plus jeunes. Globalement, nous pouvons dire que la baisse de l'âge témoigne d'une demande importante pour la tranche d'âge des 12-15 ans.

NOMBRE D'USAGERS SCOLARISÉS

L'ITEP accueillant des jeunes de plus de 16 ans et jusque 20 ans, tous les jeunes n'ont pas systématiquement une scolarité. En effet, les difficultés des jeunes accompagnés sont marquées par des échecs, des rejets scolaires ancrés depuis plusieurs années. L'accent est donc mis pour certains sur une dynamique préprofessionnelle, tout en essayant de maintenir à l'interne une re-médiation scolaire, nécessaire pour aborder une formation type CFA ou remise à niveau à partir des dispositifs de droit commun.

Néanmoins, la scolarité partagée se met en place pour des tranches d'âges de plus en plus larges de 12 à 18 voire 19 ans. En forte augmentation en 2016, 32 scolarités partagées, elle reste stable en 2017 avec 31 scolarités partagées. Cette hausse de ce mode d'intégration scolaire témoigne de l'évolution de l'inclusion scolaire tant dans les collèges pour 22 jeunes que dans les lycées pour 6 jeunes. Elle montre également l'importance de la présence de l'ITEP pour soutenir la place du jeune dans les établissements scolaires à travers les interventions des différents professionnels de l'ITEP dont les enseignantes spécialisées. Cette dynamique de lien, de soutien, de réactivité de l'ITEP vis-à-vis des jeunes en scolarité partagée mais aussi envers les équipes pédagogiques des collèges et lycées est indispensable dans l'ensemble des services, y compris sur le SESSAD dont 19 jeunes sur 21 bénéficient de cette scolarité partagée.
Le passage du CFG (Certificat de Formation Générale) est au minimum proposé à chacun des jeunes. Cet objectif génère une dynamique participative de la part du jeune : travailler à partir de ses acquis, de son rapport au temps (investir aujourd'hui pour obtenir plus tard), de son assiduité, d'une réconciliation avec l'école, de la confiance en soi et envers l'adulte. Associé à cette démarche, le jeune ne subit plus, il est acteur dans la démarche.

Sur le semi-internat :
La dimension pédagogique est mise en œuvre à travers différents leviers et moyens. Les jeunes, dès l'arrivée, bénéficient d'un bilan CIO, d'une évaluation réalisée par l'enseignant de l'ITEP. Le croisement des informations est la base de la construction du projet avec le jeune et les souhaits des parents.

- 1 jeune, âgé de 18 ans, est en recherche d'emploi avec des missions d'intérim,
- 3 jeunes sont suivis par la mission locale dont 2 jeunes en garantie jeune,
- 2 jeunes ont également bénéficié d'une session de décrochage scolaire.

Sur le SESSAD :
La grande majorité des accompagnements se construit en scolarité partagée, pour la plupart en collège (général ou SEGPA). L'accompagnement pédagogique du SESSAD s'organise essentiellement en séances individuelles sur l'ITEP afin de répondre au plus près aux besoins du jeune mais également en respectant le souhait du jeune de ne pas être stigmatisé au collège par un accompagnement extérieur.

- 1 jeune est inscrit en contrat d'alternance avec une scolarité à l'interne,
- 1 jeune est scolarisé uniquement à l'externe.

À noter qu'un jeune a obtenu son CAP Cuisine et un second son brevet des collèges.

Sur le STEM :
Le taux de scolarisation partagée est en baisse en 2017 (3 jeunes) après une forte augmentation en 2016 liée aux admissions de jeunes de 12 ans. La collaboration avec les partenaires en établissement scolaire est assidue et importante, elle permet une scolarisation très progressive du jeune avec des ajustements permanents en fonction de son évolution.
Néanmoins les jeunes accompagnés par le STEM sont des jeunes généralement en situation plus complexe et en plus grandes ruptures scolaires. On y retrouve donc un nombre important de jeunes en scolarité interne.

- 1 jeune n'est pas scolarisé mais est accueilli dans un dispositif relevant de l'Aide Sociale à l'Enfance, dans l'attente d'une orientation.
- 1 jeune a bénéficié d'une session de décrochage scolaire.

NOMBRE DE JEUNES SUIVIS PAR UN SERVICE EXTÉRIEUR

Si beaucoup de jeunes sont accompagnés à l'admission par des services extérieurs, la poursuite du suivi de ces derniers n'est pas toujours pérenne une fois l'entrée du jeune à l'ITEP. Pourtant, le travail de partenariat et l'importance d'une représentation de la loi (qui protège mais aussi régule) pour ces jeunes régulièrement dans des passages à l'acte parfois délictueux, restent nécessaires. Le travail avec le jeune autour de la symbolisation de la loi est difficilement réalisable car il ne peut être porté seul par l'ITEP. Une réinterpellation du juge s'avère, parfois, de nouveau nécessaire.

Le nombre de jeunes suivis par un service extérieur est de nouveau en augmentation : 26 jeunes en 2017 après une année 2016 en forte diminution, 17 jeunes.
Les admissions réalisées montrent que les jeunes admis à l'ITEP en 2017 sont dans des problématiques multidirectionnelles qui nécessitent un travail de partenariat dans la prise en charge. Le STEM a accueilli des situations de plus en plus complexes. L'accompagnement spécifique de l'adolescent en situation « dite complexe » a également un suivi multi-partenarial auquel il est nécessaire d'ajouter d'autres ITEP. En effet, l'accompagnement nécessite un portage à plusieurs établissements médico-sociaux.

Il est à préciser que les services extérieurs, repérés dans les calculs, concernent essentiellement les services de protection de l'enfance et du sanitaire. Pour autant, dans les partenaires réguliers, les clubs de prévention, les centres sociaux, les dispositifs de droit commun (Pôle Emploi, Mission Locale…), des ESMS (MECS, ESAT, SAVS, IEM…), des structures pour décrocheurs scolaires sont des structures indispensables à la mission d'accompagnement de l'ITEP.

ÉTUDE DES NOTIFICATIONS MDPH

Le nombre de notifications MDPH traitées est toujours en augmentation sur l'ITEP Métropole : 75 notifications, soit 13 de plus qu'en 2016.
Elles sont systématiquement traitées en fonction de leur arrivée. Un premier rendez-vous, avec la directrice, permet de présenter l'ITEP et ses modes d'accompagnement. A l'issue de ce rendez-vous, un coupon réponse est proposé aux familles afin qu'elles puissent définir si elles maintiennent leur demande d'admission.

D'autre part, il est à noter que :
- L'ITEP Métropole est le seul ITEP accompagnant au-delà de 16 ans sur la Métropole et effectuant des admissions au-delà de cet âge,
- Il est parfois difficile pour les adolescents d'accepter une aide relevant de la MDPH,
- Une forte augmentation de demandes pour des jeunes venant d'établissements spécialisés belges, souvent suite au refus des jeunes de s'y rendre, soit après une exclusion suite à des passages à l'acte.

Les situations sans réponse après le 1er rendez-vous sont laissées en attente quelques mois. La famille est systématiquement ré-interpellée avant le classement du dossier en lien avec la MDPH.

Il est à noter que les demandes de relais à l'interne du Dispositif des ITEP de La Sauvegarde du Nord sont toujours présentes et représentent les deux tiers des admissions du SESSAD.

D'autre part, l'ITEP Métropole reçoit encore des notifications d'un territoire très large. L'éloignement géographique devient alors un frein à l'admission sur les 3 services de l'ITEP, le travail étant le plus possible mis en place à partir du domicile du jeune afin de favoriser les liens à la sortie de l'ITEP. De même, pour le semi-internat, l'autonomie dans les transports est nécessaire pour pouvoir mettre le jeune en mouvement vers les dispositifs.

Enfin, avec 19 admissions effectuées en 2017 et les 75 demandes traitées, les listes d'attente sont présentes pour l'ensemble des modes d'accompagnement. Pour autant, les projets et les situations des adolescents étant très changeantes au regard de la typologie du public, ces listes d'attentes sont également instables. En effet, il arrive qu'un jeune ne rentre pas lors de disponibilité, sa situation ayant changé entre temps.

LES RESSOURCES HUMAINES

L'effectif professionnel de l'ITEP Métropole est en augmentation :

- Un poste agent administratif à 0,20 ETP a été créé en juin 2017 afin de renforcer cette fonction. En effet, la création de l'Équipe Mobile en expérimentation pour 5 ans est adossée à l'ITEP Métropole et bénéficie des fonctions supports,
- la directrice initialement à temps plein puis à mi-temps depuis 2014 pour assurer une double direction sur le dispositif des ITEP, est de nouveau à temps plein depuis janvier 2017.

À noter que le poste d'éducateur sportif est toujours en recrutement.
Comme expliqué auparavant, l'année 2017 est marquée par une mobilité plus importante des professionnels. Même si ces départs ont des causes très différentes, ils fragilisent dans un premier temps les équipes sur certains services.
La prise en charge spécifique d'une adolescente sur l'autonomie a également nécessité l'embauche en CDD d'un certain nombre d'éducateurs, de surveillants de nuit durant les 8 derniers mois.
L'accompagnement de ces nouvelles équipes a été très chronophage pour l'équipe de direction. Ainsi, une embauche de chef de service est en cours en fin d'année.

D'autre part, l'accueil de stagiaires est présent dans l'établissement, il vient créer des dynamiques d'échanges et d'ouverture pour les professionnels.

3. LES MESURES DE RÉÉQUILIBRAGE À METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2018 »

Comme l'année précédente, 2017 est marquée par la stabilité de l'activité de l'ITEP Métropole et de sa pertinence au regard des demandes d'admission.
Pour autant, l'ITEP Métropole en lien avec l'ARS, notamment à travers les dialogues de gestion du premier CPOM, n'est pas en phase avec son habilitation depuis 2014.
Le mode d'accompagnement en autonomie est toujours sur notre habilitation sans être effectif et il n'en reste pas moins obsolète face à l'absence de demande pour cette offre de service, qui s'avère inadaptée aux besoins des jeunes adultes accueillis en ITEP.
De même, le STEM accompagne ainsi plus de jeunes que prévu et le PFS n'est pas entièrement actif.
Ces questions font partie de la fiche action « situations complexes » du CPOM et doit faire l'objet en 2018 d'une clarification avec l'ARS (voir ZOOM 1).

D'autre part, la vigilance est de mise sur l'activité. En effet, le public adolescent est assez inattendu et les périodes d'absentéisme et de fugue peuvent impacter fortement notre fonctionnement surtout sur le semi-internat. Les dernières admissions de ce service montrent, en décembre 2017, une difficulté d'adhésion à l'accompagnement ITEP avec un absentéisme important. Ce service dont

l'équipe a connu un renouvellement important des professionnels avec une absence du chef de service sur le dernier trimestre 2017 va réinterroger son fonctionnement au regard des besoins des jeunes en 2018, tout comme a pu le faire le STEM en 2016.

La finalisation du projet d'établissement de l'ITEP Métropole prévue déjà en 2017 sera effectuée en 2018. La dynamique des groupes mis en place autour des fiches actions se poursuivra à partir des commissions (voir ZOOM 2).
Ce travail se déroulera également en lien avec la réalisation de la seconde évaluation interne de l'ITEP Métropole, à partir d'une méthodologie qui tiendra compte également de l'évaluation continue mise en place depuis 2013. Elle s'inscrira également dans la démarche qualité et de bientraitance qui se développera davantage en 2018 au niveau du Pôle Handicap.

Dans ce sens, des formations sont prévues :

- la poursuite de la formation psychopathologie (seconde journée en avril) pour les équipes pluridisciplinaires,
- une formation sur la gestion de la violence pour l'ensemble des professionnels éducatifs.

Le décret sur la mise en dispositif ITEP est publié depuis mai 2017. Un travail, à différents niveaux, est en cours autour de ce décret et alimente nos objectifs de mise en dispositif d'ici la fin du CPOM.

Enfin, le renouvellement des conventions des unités d'enseignement pour l'ITEP et le SESSAD sont en cours avec l'Éducation Nationale. Ces conventions marquent l'importance de ce partenariat à l'ITEP Métropole (voir ZOOM 2).

4. ZOOMS

4.1. ZOOM SUR LES « SITUATIONS COMPLEXES »

Depuis le rapport PIVETEAU en 2014 et la mise en œuvre de ses conclusions dans la loi de modernisation du système de santé de 2016, le Pôle Handicap et l'ITEP Métropole sont mobilisés sur la démarche de la réponse accompagnée pour tous. Le CPOM comprend également une fiche action sur les situations complexes pour le Pôle Handicap et les DITEP de La Sauvegarde du Nord.
L'année 2017 marque une étape supplémentaire dans cet engagement tant dans la mise en œuvre d'un accompagnement spécifique, que concernant l'évolution du STEM, et dans la création de ce dispositif expérimental qu'est l'équipe mobile et de son rattachement à l'ITEP Métropole.

4.1.1. ACCOMPAGNEMENT SPECIFIQUE D'UNE SITUATION COMPLEXE

La Sauvegarde du Nord a été sollicitée et accompagne depuis avril 2017 une adolescente en situation « dite complexe ». Suite au Groupe Technique d'Appui (GTA) mis en place par la MDPH, l'ARS et l'ASE en 2017, cette jeune est accompagnée par 3 DITEP différents et bénéficie d'un suivi régulier par le secteur sanitaire avec la clinique des adolescents de l'EPSM Agglomération Lilloise.
L'accompagnement par le DITEP Métropole et l'Équipe Mobile durant les week-ends et la moitié des vacances scolaires dont le mois d'août, nous a amené à mettre en place une équipe d'internat dédiée à son accompagnement et à trouver des locaux adaptés.
Une convention avec l'EPSM Lille Métropole a permis de bénéficier de locaux adaptés à la situation.
Pour autant, la mise en place d'une équipe dédiée, compétente et engagée sur ces périodes intermittentes, a été un travail difficile dû à la problématique de l'adolescente et de ses passages à l'acte complexes. Elle a été également très chronophage pour les cadres de l'ITEP, demandant une mobilisation permanente et un accompagnement renforcé de l'équipe au quotidien.

Notons la mise en place d'une formation pour l'équipe dédiée et les professionnels de l'Équipe Mobile sur la posture et la cohérence d'équipe par l'EPSM Lille Métropole. Un conventionnement partenarial avec la clinique des adolescents s'est effectué, où les professionnels de l'équipe dédiée ont accompagné la jeune durant ses périodes d'hospitalisation.
Cet accompagnement se poursuit jusque fin janvier 2018 pour un relais avec l'internat « situations complexes » du DITEP de ROUBAIX ouvert depuis septembre 2017, et avec qui l'ITEP Métropole travaille en étroite collaboration.

4.1.2. OUVERTURE DE L'EQUIPE MOBILE

Suite à un appel à projet de l'ARS sur la mise en place d'une Équipe Mobile sur 4 territoires, La Sauvegarde du Nord a été retenue sur le territoire Métropole Flandre Intérieure. Le rattachement de cette Équipe Mobile à l'ITEP Métropole est à mettre en lien avec la particularité du STEM et de ses accompagnements spécifiques. L'ouverture de ce service, à titre expérimental pour 5 ans, a pour objectif de venir en soutien aux établissements ITEP et IME, déficience légère, face aux difficultés de comportements de certains jeunes afin d'éviter la rupture de parcours.
L'Équipe Mobile a dans sa conformité 2 places d'internat qui n'ont pu être mobilisables avant septembre 2017 sur l'internat « situations complexes » de l'ITEP de Roubaix. Ces places d'internat se sont donc situées sur le PFS en cours de création.
L'Équipe Mobile a son propre rapport d'activité, son financement étant un budget spécifique. Néanmoins son rattachement à l'ITEP Métropole permet une mutualisation des moyens, notamment sur des fonctions supports. Il initie surtout un échange de pratiques, de réflexions, d'expériences, dynamisant l'émergence de modes d'accompagnement innovants pour ces jeunes qui sont ou risquent d'être en situation de rupture de parcours.

4.1.3. L'EVOLUTION DU STEM ET DES PLACES PFS

Déjà en 2010, l'ITEP Métropole accompagnait à partir du STEM des adolescents qui mettaient en échec les différentes prises en charge des services « classiques » des ITEP, ces jeunes pour qui la vie en collectif est difficile à vivre.
Si le STEM accueille toujours prioritairement ces jeunes qui risquent la rupture de leur parcours DITEP, des admissions de jeunes en situation « dites complexes » sont également de plus en plus fréquentes dans ce service. Pour beaucoup, ils sont en rupture de parcours suite à des fugues répétées ou des exclusions pour des passages à l'acte, notamment des établissements belges.
Il s'agit alors de rechercher l'adhésion du jeune et de le remobiliser sur son parcours pour le redynamiser. Ce travail s'initie à partir d'un réseau de partenaires. Les liens avec les services sociaux, sanitaires et l'Éducation Nationale sont très présents au quotidien.
De plus, en 2017 les places en Placement Familial Spécialisé (PFS) se sont partiellement mises en œuvre. Ce projet a pour objectif, dans le cadre du DITEP, de diversifier les modes d'accompagnement alternatifs des DITEP et, dans un premier temps, des DITEP de La Sauvegarde du Nord. Il prévoit à terme 4 places pour des enfants et adolescents de 6 à 18 ans : pouvoir proposer une alternative de répit, de distanciation ou de consolider un projet, pour ces jeunes qui mettent à mal les modes d'accompagnement plus classiques des DITEP et s'inscrivent difficilement dans les prises en charge collectives. Le PFS est une réponse supplémentaire et possible pour anticiper et éviter les ruptures de parcours.
Pour la mise en œuvre de cette offre de service, l'ITEP Métropole a fait appel à l'expérience du PFS Entracte du Pôle Protection de l'Enfance de l'Association avec une convention à l'appui à terme.
Sa création en 2017 devait être progressive sur l'année. Pour autant plusieurs éléments ont bousculé la mise en place prévue initialement du PFS :

- L'ouverture de l'Équipe Mobile avec les 2 places d'internat non disponibles avant septembre 2017 sur le DITEP de Roubaix. Ces 2 places ont donc été mobilisées sur le PFS, lors de la

conformité de l'Équipe Mobile. De ce fait, nous avons fait le choix de ne pas faire apparaître l'activité du PFS dans l'activité 2017 présentée ci-dessus.
- La difficulté à embaucher des familles d'accueil d'une part au regard de la typologie du public mais aussi parce que la France, et particulièrement le Nord, fait l'objet d'un nombre de départs à la retraite important avec une carence de nouvelles candidatures.

L'ITEP Métropole s'est fortement engagé en 2017 sur les situations « dites complexes ». Si ces différents projets n'ont pas été simples à mettre en place, ils ont amené pour autant des évolutions notamment dans la mise en place de réseaux partenariats.
- Le travail avec les EPSM s'est engagé et des conventions sont en cours de finalisation, les échanges de pratiques sont réels et des formations par le secteur sanitaire se mettent en place pour les professionnels des ITEP,
- Le partenariat avec l'ASE évolue également, des projets communs pour des situations complexes s'élaborent en fonction des besoins de l'enfant,
- Les partenariats entre ESMS se mettent en places autour des situations avec des rencontres entre professionnels accompagnants des différents établissements pour une même situation ainsi que des rencontres entre les directions de ces ESMS.

Enfin le groupe « situations complexes » initié par l'ARS en 2016 se poursuit et développe une réflexion partagée sur ce sujet.

En 2018, l'ITEP Métropole poursuivra ce travail et cet engagement :
- Des rencontres avec l'ARS sont prévues pour faire évoluer l'offre de service du STEM en lien avec la fiche action situations complexes du CPOM,
- La mise en place du PFS se prolonge pour une effectivité des 4 places dans l'année,
- L'Équipe Mobile poursuit sa mission avec la mise en place de temps d'évaluation,
- La dynamique inter-associations autour des situations complexes continue avec une présence des ESMS dans les nouvelles modalités notamment MDPH. La mise en œuvre du Plan d'Accompagnement Globalisé (PAG) au niveau des MDPH nécessite notre présence dans les Groupes Opérationnels de Synthèse (GOS). Il s'agit alors de trouver des réponses adaptées aux besoins de ces jeunes et de mettre en place parfois des accompagnements à plusieurs.

4.2. ZOOM SUR LES PROJETS D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ITEP

La réflexion participative redynamisée en 2017 autour du projet d'établissement et des fiches actions du CPOM ont permis de situer les fiches actions dans le contexte de l'établissement et de mettre en perspective les actions et projets à mettre en place. L'ITEP Métropole a déjà développé certaines actions. En effet, des projets plus collectifs et des formes d'accompagnements diversifiées sont déjà en place :
- L'adhésion à la Fédération de la Ligue du Nord de Sport Adapté avec une participation aux évènements sportifs,
- L'adhésion à Cultures du Cœur et la participation à des manifestations,
- L'inscription de jeunes à PEEPSO pour une activité sportive et une sensibilisation de la santé notamment pour des jeunes ayant un surpoids,
- Partenariat avec le réseau diabète et obésité,
- La mise en place d'un groupe thérapeutique à visée réflexive à partir de différents supports notamment artistiques,
- La demi-journée portes ouvertes offre un temps d'échanges pour les familles et les partenaires différent que les synthèses et bilans.

Groupe Thérapeutique

Portes Ouvertes

Autant d'actions qui vont se développer et s'organiser davantage en lien avec les besoins repérés des jeunes en 2018. Des commissions transversales aux services sont en place et les actions seront priorisées en fonction des besoins. Pour favoriser l'investissement des professionnels de l'ITEP, tous sont concernés par une commission. Il s'agit de réfléchir mais surtout de mettre en œuvre ensemble.
À noter que la commission pédagogique est déjà en place depuis septembre 2017. Le travail sur le renouvellement de la convention est en cours ainsi que sur le projet d'une Unité d'Enseignement Externalisée. Ce projet doit permettre de trouver un établissement scolaire d'accueil. Il s'élabore en lien avec l'inspection ASH de l'ITEP.

DISPOSITIF ITEP DU DOUAISIS

FICHE DE PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 265 rue Paul Gauguin 59450 SIN LE NOBLE	Directeur de l'établissement : Nathalie LE CAM Chefs de service : Eve SCOFFHAM - Emmanuel MEGAL
Projet d'établissement	Le Dispositif ITEP du Douaisis (Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique) est un établissement médico-social qui s'est créé à partir du redéploiement négocié dans le CPOM de 2010. Son ouverture initialement prévue en décembre 2014 a été reportée en janvier 2015, dans sa nouvelle structure sur le Douaisis, située sur la zone éco-quartier de Sin le Noble. Pour le SESSAD, son implantation effectuée en avril 2014 (situé à Dorignies), avec un démarrage de son activité prévue au 1er septembre 2014, a été tenue dans les délais. L'orientation du public accueilli répond ici exclusivement aux décisions d'orientation de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées). Le décret du 6 janvier 2005 relatif aux ITEP ainsi que la circulaire du 14 mai 2007 indiquent les contours de nos modes d'accompagnements. Ainsi, l'articulation impulsée est contenue dans les textes : « L'ITEP accueille des enfants, adolescents ou de jeunes adultes qui présentent des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages ». Actuellement, les 3 modalités offrent un accompagnement permettant à chaque enfant de bénéficier d'un Projet Personnalisé d'Accompagnement élaboré avec lui, sa famille et l'équipe de professionnels. Ce PPA évolutif et singulier, comporte les dimensions thérapeutiques, éducatives et pédagogiques (scolaire). Le travail avec les familles constitue un point important du travail entrepris. L'accompagnement tente d'apporter un diagnostic, une élaboration et un projet individualisé afin de travailler à : - un mieux-être de l'enfant et de sa famille, - une réconciliation avec les apprentissages et l'école, - un accompagnement vers un retour en mode scolaire ordinaire ou des modalités de prise en charge spécialisée. Est paru le 24 avril 2017 le Décret n°2017-620 relatif au fonctionnement des établissements et services médico-sociaux en dispositif intégré prévu à l'article 91 de la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 relative à la modernisation de notre système de santé. Au-delà de la commission d'admission unique, notre ITEP et notre SESSAD évoluent vers un dispositif intégré : projets activités intermodalités, maintien du référent éducatif et thérapeutique…
Habilitation et public	L'autorisation de 41 places est effective depuis janvier 2015, avec la livraison des locaux sur la zone du Raquet, pour son semi-internat et son internat. En 2015, le nombre de places est passé de 6 à 10 internes, et de 8 à 17 externes. Enfin, suite à l'agrément du SESSAD au 1er septembre 2014, le nombre de places est maintenu à 14. En 2017, les agréments ont été maintenus.

Obligations officielles	Depuis le 5 janvier 2015, un internat a ouvert sur la zone du Raquet pour l'accueil de 10 garçons âgés de 6 à 12 ans, sur 210 jours et un semi-internat mixte (classe externée implantée dans l'école Langevin de Sin le Noble) pour l'accueil de 17 enfants âgés de 6 à 12 ans sur 210 jours. L'ouverture du SESSAD a été effectuée au 1er septembre 2014, pour l'accompagnement de 14 enfants, âgés de 6 à 16 ans, mixte.

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

VOLUME D'ACTIVITÉ EN PLACES SUR L'ANNÉE 2017

2017	INTERNAT	SEMI-INTERNAT	SESSAD
OBJECTIF MOYEN	10	17	14
RÉALISÉ MOYEN	8,5	15	14,5
ÉCART MOYEN	- 1,5	- 2	0,5

Pour l'internat

En fin d'année scolaire 2 enfants sont retournés à domicile. Le retour à domicile n'a pas été anticipé. Une réflexion est à mener quant à la gestion de la liste d'attente. La majorité des demandes reçues en 2017 ne correspondait pas à l'agrément (âge et sexe).

Pour le semi-internat

En 2017, 3 enfants du semi-internat ont rejoint le SESSAD. 2 enfants ont été orientés en Belgique et 3 enfants sont retournés à domicile.

Une réflexion est à mener sur la procédure de réorientation et de sortie du Dispositif ITEP. Un travail est à entreprendre avec les équipes afin de sortir d'une logique de places pour passer à une logique d'activités et de fonctionnement en file active.

Pour le SESSAD

6 sorties ont eu lieu en juillet dont un déménagement hors région. 1 entrée a eu lieu fin septembre.

Au même titre que pour le semi-internat, une réflexion est à mener sur la procédure de réorientation et de sortie du Dispositif ITEP (logique de places à une logique d'activités et de fonctionnement en file active).

Constat

Notre Dispositif ITEP souhaite maintenir l'accueil modulé en réponse aux besoins des enfants. Ceci nous oblige à une réflexion sur la liste d'attente, le travail en file active et à avoir une anticipation des réorientations et des sorties.

VOLUME D'ACTIVITÉ EN JOURNÉES SUR L'ANNÉE 2017

2017	INTERNAT	SEMI-INTERNAT	SESSAD
OBJECTIF	2 100	3 553	1 764
RÉALISÉ	1 610	3 000	1 786
ÉCART	-490	-553	22

Pour l'internat et le semi-internat

Le déficit de l'activité est dû à l'effectif qui n'est pas atteint et à l'accueil modulé répondant aux besoins des enfants, ainsi qu'à une non anticipation des sorties et réorientations des enfants.

Pour le SESSAD

Le non atteint du nombre de places durant l'été 2017 se ressent sur l'activité juste à l'équilibre en 2017.

ADMISSIONS RÉALISÉES SUR L'ANNÉE 2017

2017	INTERNAT	SEMI-INTERNAT	SESSAD
Admissions suite au traitement notification MDPH	4	6	3
Admissions « interne Dispositif des ITEP du PMS »	0	0	0
Admissions suite à un changement de parcours de l'enfant sur le même site*	2	1	3
Total des admissions	4	6	3
Délai moyen admission (en mois)	2,6	4,7	2,5

*EXPLICATIF DES CHANGEMENTS D'ADMISSION D'ENFANTS SUR LE MÊME SITE :

1 enfant est passé du semi-internat sur l'internat le 30/08/2017
1 enfant est passé de semi-internat sur l'internat le 25/09/2017

1 enfant est passé du semi-internat sur le SESSAD le 22/09/2017
1 enfant est passé du semi-internat sur le SESSAD le 28/09/2017
1 enfant est passé du semi-internat sur le SESSAD le 02/10/2017

L'internat : En moyenne un délai de 2,6 mois à l'admission. Cette moyenne recouvre une réalité, faisant apparaître un délai d'admission de 1,5 mois à 6 mois. Le délai moyen d'admission augmente pour 2017 comparativement à 2016.

Semi-Internat : En moyenne un délai de 4,7 mois à l'admission, cette moyenne recouvre une réalité, faisant apparaître un délai d'admission de 3 mois à 11 mois. Le délai moyen d'admission augmente pour 2017 comparativement à 2016.

SESSAD : le délai d'admission ne reflète qu'une seule entrée. Les 2 autres enfants sont rentrés sans procédure d'admission, puisque nous étions dans l'obligation de suivi à 3 ans.

SORTIES RÉALISÉES SUR L'ANNÉE 2017

2017	INTERNAT	SEMI-INTERNAT	SESSAD
Sorties (prise en charge plus nécessaire, il n'y a pas d'adhésion de l'usager et/ou de la famille…)	2	6	9
Sorties « interne dispositif Dispositif des ITEP du Pôle Handicap »	0	0	1*
Sorties suite à un changement de parcours de l'enfant sur le même site*	0	3+2	0
Total des sorties	2	6	10
Durée moyenne de la prise en charge (en mois)	25	20,3	33,1

*EXPLICATIF DES SORTIES :

Pour l'internat :
- 2 enfants sont sortis pour un retour à domicile.

Pour le semi-internat :
- 2 enfants sont sortis pour une orientation vers un établissement belge,
- 3 enfants sont sortis pour un retour à domicile,
- 1 enfant est sorti pour une orientation vers un établissement français,
- 3 enfants sont sortis du semi-internat et ont rejoint le SESSAD,
- 2 enfants sont du semi-internat et ont rejoint l'internat.

Pour le SESSAD :
- 3 enfants sont sortis pour une orientation vers un établissement belge,
- 1 enfant est sorti pour une orientation vers 1 lieu de vie en Normandie,
- 4 enfants sont sortis pour un retour à domicile,
- 1 enfant est sorti dû à un déménagement.

À noter que 1 enfant est sorti pour une orientation vers 2 ITEP : 1 ITEP de La Sauvegarde du Nord et 1 ITEP ne dépendant pas de La Sauvegarde du Nord.

DURÉE MOYENNE DE PRISE EN CHARGE :

En 2017, nous pouvons remarquer que la durée moyenne d'accompagnement au semi-internat est passée de 30 mois en 2016 à 20 mois en 2017.

2017 a vu partir 4 enfants qui ont bénéficié d'un accompagnement de longue durée qui varie entre 41 mois à 63 mois.

MESURES JUDICIAIRES PAR SERVICE AU 31/12/2017

	SANS SUIVI	ASE	AEMO	IEAD	TOTAL
INTERNAT	6	6	0	0	12
SEMI-INTERNAT	7	3	0	1	11
SESSAD	8	3	3	0	14
TOTAL	21	12	3	1	37

SCOLARITÉ PAR SERVICE AU 31/12/2017

	INTERNE	EXTERNE	PARTAGÉE	DESCOLARISÉ	TOTAL
INTERNAT	2	0	8	0	10
SEMI-INTERNAT	1	3	9	0	13
SESSAD	0	0	14	0	14
TOTAL	3	3	31	0	37

COMMENTAIRES :

En 2017, 31 enfants bénéficient d'une scolarité partagée : 15 en primaire et 16 en collège.
3 enfants sont scolarisés exclusivement en milieu ordinaire.
3 enfants sont scolarisés uniquement à l'interne.

Ce constat reflète la problématique du public accueilli (posture d'élève inadaptée, problème de concentration et d'apprentissage, difficultés relationnelles et comportementales). Les projets d'accompagnement développés à partir de l'unité d'enseignement de l'ITEP et en partenariat avec l'Éducation Nationale répondent à ces situations sur le territoire Douaisien.
Les emplois du temps ont été individualisés et adaptés aux capacités et besoins spécifiques des enfants. Ils ont été établis en concertation avec l'Éducation Nationale et les parents. Ils sont réajustés régulièrement, dans le cadre des ESS. L'âge moyen des enfants accompagnés est de 11,28 ans. Une réflexion est en cours avec l'Éducation Nationale pour un projet de classe externalisée au collège.
Le projet devrait se concrétiser en septembre 2018

NOTIFICATIONS REÇUES AU 31/12/2017

	INTERNAT	SEMI-INTERNAT	SESSAD	TOTAL
Total des notifications en 2017	18	13	11	42
Procédures en cours au 31/12 pour les notifications reçues en 2017	3	8	2	13
Admissions effectives	4	6	3	13
Sur liste d'attente	1	0	1	2
Classement sans suite ou orientation vers autres ITEP (Tressin, Roubaix, Lambersart…)	6	1	0	7

1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

Un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens a été conclu avec l'ARS pour les établissements et services relevant du médico-social, il couvre la période du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2020.

Ce contrat défini les objectifs à atteindre et les moyens financiers alloués sous forme d'enveloppes reconductibles (dotation globalisée).

Pour l'année 2017 le budget de l'ITEP du Douaisis s'élève à :

Répartition par services	**2017**
SESSAD	285 892 €
SEMI-INTERNAT / INTERNAT	1 432 471 €

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	30 salariés pour 23,58 ETP 3 services civiques Et 2 personnels détachés de l'Éducation Nationale (2 ETP)
Qualifications	1 directrice, 2 chefs de services, 15 éducateurs spécialisés, 2 psychologues, 3 psychiatres, 1 psychomotricienne, 1 infirmier, 1 agent de maintenance, 1 maîtresse de maison, 1 secrétaire, 2 surveillants de nuit, 3 services civiques, 2 enseignantes spécialisées de l'Éducation Nationale
Accueil de stagiaires	1 stagiaire
Formations 2017	- HACCP : 1 maîtresse de maison - Gestion de la violence : 14 éducateurs + 1 éducateur d'un autre itep, 1 maîtresse de maison, 1 surveillant de nuit et 2 enseignantes de l'Éducation Nationale - Gestes et postures : 7 éducateurs, 1 maîtresse de maison, 1 surveillant de nuit, 1 secrétaire - Risques routiers : 7 éducateurs, 1 psychologue - Habilitation électrique : 6 éducateurs, 1 maîtresse de maison, 1 surveillant de nuit, 1 agent de maintenance d'un autre ITEP de La Sauvegarde du Nord.

1.4. LA DEMARCHE D'EVALUATION

L'évaluation externe s'est déroulée les 19 et 20 septembre 2017.
L'ensemble du COPIL a participé à cette évaluation externe, ainsi qu'un représentant des familles et un enseignant référent.

Après réalisation de la procédure contradictoire, le rapport d'évaluation externe a été transmis début janvier 2018. Le plan d'action CPOM, évaluation interne, projet d'établissement seront actualisés avec les préconisations du rapport d'évaluation externe.

2. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2018 »

Une réflexion est à mener sur la procédure de réorientation et de sortie du Dispositif ITEP afin de les anticiper.
Un travail est à entreprendre avec les équipes afin de sortir d'une logique de places pour passer à une logique d'activités et de fonctionnement en file active.
Notre établissement se fait fort de répondre aux enfants par l'accueil modulé en fonction des besoins identifiés, ce qui n'améliore pas notre activité. Une réflexion est donc en cours afin d'augmenter l'activité et répondre au plus près aux besoins du territoire.

3. ZOOMS

Plusieurs évènements sont venus enrichir l'année 2017.

Comme en 2016, l'ITEP du Douaisis a accueilli les familles, familles d'accueil et partenaires pour la Cérémonie des vœux.

2017 a vu l'élection au CVS, d'un enfant président et d'un autre secrétaire, ainsi que d'un représentant des parents.

Le CoPil Éducation Nationale / Mairie de Sin le Noble / ITEP du Douaisis s'est réuni en 2017 et travaille sur un projet de classe externalisée collège.

Concernant les activités proposées, il y a eu mise en œuvre d'un partenariat avec un refuge animalier, conduisant à la recherche de dons par les enfants pour le bien-être des animaux (réalisation d'affiches), et l'obtention d'une parcelle dans le cadre des jardins partagés ouvriers.

Il y a eu l'accueil d'un volontaire en mission de service civique qui a travaillé un projet autour de la médiation animale, la promenade de chiens, en lien également avec le refuge.

Un travail a également été démarré sur le FALC et la communication adaptée, notamment au travers de l'atelier vidéo : support de communication à destination des enfants et des parents.

Enfin, plusieurs transferts ont été réalisés :

- Du 10 au 13 juillet au Puy du Fou et en Vendée pour 8 enfants du semi-internat et 5 adultes,
- Du 24 au 29 juillet en Touraine pour 6 enfants du semi-internat et 4 adultes,
- Du 28 au 30 août à La Vausserie pour 4 enfants de l'Internat et 4 adultes, et du 30 août au 1er septembre pour 3 enfants de l'internat et 3 adultes.

IME ET SESSAD LINO VENTURA

FICHE DE PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : **Quartier Humanicité** **3 rue Théodore Monod** **59 160 LOMME**	Directeur de l'établissement : Aline BILLOIR Directeur adjoint : Gaëlle CHAPOT Chefs de service : - Clément LECLERCQ (chef de service socio-éducatif IME) - Sarah LOOTEN (chef de service paramédical IME) - Béatrice VERBEKE (chef de service SESSAD). Pédiatre : Céline LE GOFF
Projet d'établissement	L'IME est reconnu par les parents et l'ensemble des partenaires comme un dispositif ayant les capacités et les compétences adaptées pour accueillir précocement des enfants aux profils variés avec des besoins singuliers. Le projet du dispositif Lino Ventura est de reconnaître à chaque enfant le droit de grandir en lui apportant un accompagnement adapté à sa situation personnelle et à ses capacités. Dans une recherche constante de bien-être physique et psychique, il s'agit de développer ou de mettre en valeur ses compétences. Les objectifs principaux de l'accompagnement sont : - Aider l'enfant à acquérir une autonomie adaptée à sa situation personnelle et à ses capacités. - Répondre aux besoins de chaque enfant dans les domaines du soin, de la rééducation, de l'éducation et de la pédagogie. - Accompagner et soutenir les parents et les familles des enfants porteurs de handicap. Les personnels du dispositif Lino Ventura définissent avec les parents, proposent et mettent en œuvre pour chaque enfant, une éducation, un enseignement, et des soins adaptés qui lui permettent de se préparer à occuper dans notre société la meilleure place qui puisse lui convenir, relativement à ses désirs et à ses capacités.
Habilitation et public	Le dispositif Lino Ventura est composé de deux services : • Un accueil de jour d'une capacité de 35 places pour des enfants de moins de 8 ans. Les places sont réparties comme suit : - 15 places pour des enfants atteints de déficiences intellectuelles - 6 places pour des enfants atteints de déficiences intellectuelles avec des troubles du développement associés - 7 places pour des enfants atteints de déficiences motrices - 7 places pour des enfants atteints de polyhandicap ». • Un SESSAD d'une capacité de 26 places pour des enfants de moins de 12 ans atteints de déficiences intellectuelles avec ou sans troubles de la sphère autistique associés, de déficiences motrices ou de polyhandicap.
Obligations officielles	210 jours d'ouverture par an, 126 actes par an et par enfant du SESSAD.

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

1.1.1 - ACCUEIL DE JOUR

VOLUME D'ACTIVITÉ EN PLACES

En 2017, 50 enfants ont été accueillis en accueil de jour. L'année a été marquée par 15 sorties d'enfants et 15 entrées. Sur les 50 enfants accueillis on compte 24 garçons et 26 filles.

Du fait d'un grand nombre de départs dans l'année, nous pouvons noter une baisse de l'âge moyen des enfants au 31 décembre 2017 ou à la date de leur sortie:

- aucun enfant de moins de 2 ans
- 2 enfants de 2 à 3 ans
- 17 enfants âgés entre 3 et 4 ans
- 17 enfants âgés entre 5 et 6 ans
- 14 enfants de plus de 7 ans.

Les enfants accueillis présentent divers handicaps :

- 27 d'entre eux sont porteurs d'une déficience intellectuelle moyenne à profonde avec ou sans troubles associés (troubles moteurs essentiellement),
- 8 d'entre eux sont porteurs d'une déficience intellectuelle avec troubles du spectre autistique associés,
- 15 d'entre eux en situation de polyhandicap.

Parmi les 50 enfants accompagnés, 36 sont en situation de grande dépendance. Par grande dépendance il faut noter : « *Toute personne qui a besoin de l'autre pour accomplir les gestes simples de la vie quotidienne assurant sa survie et/ou qui a besoin de l'autre dans tout projet de vie est*

considérée comme gravement dépendante ». Les personnes en situation de handicap en grande dépendance sont des personnes atteintes d'un handicap congénital ou acquis. Elles peuvent être atteintes d'autisme associé à des troubles du comportement et/ou d'autres handicaps (retard mental, épilepsie, troubles sensoriels), de polyhandicap (handicap mental, physique, et sensoriel associés), de handicap mental modéré à profond, d'infirmité motrice cérébrale grave, d'une cérébro-lésion acquise (traumatisés cérébraux suite à un accident de la route ou domestique, accident vasculaire cérébral...).

Il est important de constater que cet accompagnement est en forte augmentation en un an (+11 enfants par rapport à 2016). À l'IME, la grande dépendance concerne les enfants en situation de polyhandicap (15/15), mais également des enfants présentant une déficience intellectuelle moyenne ou profonde avec des troubles associés (13/31). Les enfants présentant des troubles de la relation sont également en situation de grande dépendance (7/8). Cette notion de grande dépendance a un impact direct sur les besoins des enfants :

- des soins spécialisés techniques et pluriquotidiens
- des rééducations spécialisées, techniques et quotidiennes
- des besoins en appareillages et une adaptation du matériel
- des traitements quotidiens
- une évaluation de la douleur
- une surveillance quotidienne
- un accompagnement socio-éducatif et psychologique renforcés.

En plus des 36 enfants en situation de grande dépendance, 6 enfants étaient en situation de dépendance en raison d'une autonomie restreinte liée à un handicap (non acquisition de la marche et/ou de la propreté, absence de communication verbale, troubles envahissants du développement avec mise en danger…) et/ou à l'âge (moyenne de 5 ans et demi, avec des écarts importants mais âge de développement inférieur en raison du handicap).

Le projet global de l'enfant se décline au travers d'accompagnements éducatif, social, paramédical et pédagogique dans une articulation et une complémentarité étroite. L'accompagnement éducatif se déroule des soins de nursing jusqu'aux activités extérieures à l'établissement, en passant par des propositions éducatives ajustées à chaque enfant : individuelles ou groupales avec ou sans médiateurs (musique, activités sur table, conte sensoriel, chants, lecture de livres, massage, cuisine,…).
Les activités extérieures s'inscrivent dans le cadre de partenariats variés (équithérapie, piscine, patinoire…). Le travail des infirmières permet d'assurer les soins médicaux quotidiens nécessaires en coordination avec les médecins (pédiatre, pédopsychiatre, médecin de médecine physique et de réadaptation). De même, les professionnels paramédicaux (psychomotriciens, orthophonistes,

ergothérapeutes, kinésithérapeutes) assurent les rééducations hebdomadaires individuelles ou groupales. Leurs interventions peuvent s'appuyer sur la variété de médiateurs disponibles sur le site de Lino Ventura (salle Snoezelen, balnéothérapie, salle de stimulation visuelle…).
Nous observons de plus en plus la nécessité de proposer des temps de rééducation en binôme pour un accompagnement plus efficient. Des psychologues complètent l'équipe. Elles assurent à la fois des accompagnements individuels d'enfants et constituent un étayage certain dans l'élaboration des équipes autour du projet de l'enfant. L'accompagnement pédagogique mené principalement par l'institutrice spécialisée de notre unité d'enseignement est axé autour : de l'évaluation, de temps de « classe » sur la structure en individuel ou en groupe, du travail avec les écoles pour une scolarisation extérieure quand cela est possible. Enfin l'accompagnement social permet le soutien aux familles dans la mise en place d'aides spécifiques et dans le travail d'orientation.

VOLUME D'ACTIVITÉ EN JOURNÉES

Pour 7 350 journées prévues, 5 864 journées ont été réalisées. Cela s'explique par une réduction des absences le mercredi et une baisse de la scolarisation externe.

Par ailleurs, une étude approfondie a permis de détailler l'absentéisme :

- 23% d'absences justifiées par des parcours de vie (scolarisations externes, périodes d'adaptation dans d'autres établissements, rencontres médiatisées…).
- 23% d'absences le mercredi ou autre jour sur souhait parental
- 15% d'absences pour maladies justifiées
- 10% d'absence pour convenance personnelles (vacances)
- 9% d'absences non justifiées
- 8% d'absence pour consultations extérieures
- 3,1% d'absence pour hospitalisation.
- divers

ANALYSE DE L'ACTIVITÉ

Zoom sur les admissions et profils des enfants accueillis
15 enfants sont entrés à l'IME en 2017 à la suite d'un processus d'admission souvent long mais nécessaire compte-tenu de la singularité de la petite enfance (adhésion des parents, accompagnement des parents, travail partenarial, intégration progressive pour respecter le rythme des enfants…). Les familles sont au centre de la démarche d'admission, pour autant, elles sont souvent orientées par des partenaires.
Voici les dispositifs d'origine des 50 enfants accompagnés en 2017 :

Dispositif d'origine	Nombre d'enfants	Pourcentage
ASE	1	2%
CAMSP	33	66%
CMP	1	2%
SESSAD	5	10%
Ets sanitaires	8	16%
Pouponnière	2	4%
Total	50	

On note la part importante du travail de proximité mené avec les CAMSP, notamment le CAMSP de Villeneuve d'Ascq, de Tourcoing, Roubaix et Armentières. L'arrivée sur Humanicité a permis de rencontrer de nouveaux partenaires. Nous pouvons également citer de nouveaux partenaires tels

que des crèches (Rigolo comme la vie) dans des situations d'accueils partagés et le Centre de Ressource Autisme qui nous soutient dans notre accompagnement pour les enfants présentant des troubles de la relation.

Les enfants accueillis proviennent de diverses zones géographiques du département du Nord. Le tableau ci-dessous les reprend en détail :

Zone géographique	Nombre d'enfants	Pourcentage
Lille	12	24%
Métropole lilloise versant sud-est (Roubaix Tourcoing)	28	56%
Métropole lilloise versant nord-ouest (Armentières)	10	20%
Total	50	100 %

L'IME n'est pas sectorisé. Historiquement, du fait de son implantation antérieure dans le centre-ville de Lille, l'IME accueillait de nombreux lillois. Cette part diminue fortement (12 Lillois/35). On repère un total de 80% d'enfants habitants lillois et du sud-est de la Métropole Lilloise. Cette évolution s'explique par deux raisons principales :

- L'implantation du quartier Humanicité à Lomme est centrale et bien desservie par les grands axes.
- 35 enfants / 50 nous ont été orientés par des établissements de Villeneuve d'Ascq (CAMPS et CRP Marc Sautelet), de Roubaix (CAMSP) et de Tourcoing (CAMSP)

Zoom sur les orientations des enfants accueillis
La durée moyenne de prise en charge pour les enfants sortis en 2017 est de 3 ans et 9 mois. Quant à l'âge moyen à la sortie, il est de 7 ans.

Nous notons 15 orientations vers d'autres établissements. Parmi les 15 enfants sortis, 7 ont été orientés vers un IME, 4 en IEM, 3 vers un SESSAD, et le dernier dans un pays étranger.
Nous notons de plus en plus de difficultés dans l'orientation de certains enfants, avec des profils singuliers. La plupart des IEM et IME du territoire ont en effet tendance à se sectoriser et à se spécialiser en fonction d'un type de handicap.

1.1.2 - SESSAD

Depuis janvier 2017, le SESSAD a accompagné 33 enfants et pré adolescents de moins de 12 ans.

Leur profil est très varié, qu'il s'agisse de l'âge ou du handicap. Notre agrément étant large, le SESSAD accompagne à la fois des enfants présentant une déficience intellectuelle avec ou sans troubles associés, un polyhandicap, un plurihandicap ou des troubles moteurs.

Au même titre que l'accueil de jour, certains enfants du SESSAD sont en situation de grande dépendance (2 en 2017).

Les enfants et jeunes accompagnés ont une notification SESSAD ou SESSD. La moyenne d'âge des enfants à fin 2017 est de 6 ans et 6 mois. Pour autant, le SESSAD peut accompagner de très jeunes enfants. Ainsi, le plus jeune d'entre eux est âgé de 2 ans et 7 mois, et le plus âgé de 11 ans et 7 mois.

En 2017, le SESSAD a réalisé 3 641 actes.

L'objectif de l'activité en année pleine pour un SESSAD est de 3 276 actes, cela correspond à une moyenne de 3 actes par semaine et par enfant. Il est intéressant de savoir que la moyenne des actes hebdomadaires réalisés est supérieure avec une moyenne de 3,3 actes pour les 26 enfants.

OBJECTIF	**SESSAD**	
	prévu	**réalisé**
Janvier	338	357
Février	234	226
Mars	364	426
Avril	260	281
Mai	286	389
Juin	338	373
Juillet	260	320
Août	26	46
Septembre	338	230
Octobre	286	321
Novembre	286	350
Décembre	260	322
TOTAL	**3276**	**3641**

Sur 2017, nous observons une augmentation importante de l'activité, en raison d'une 1ère année à effectif plein et de projets personnalisés mis en œuvre pour chaque enfant.

La suractivité que nous réalisons est liée à des besoins rééducatifs importants essentiellement. La difficulté de recrutement d'orthophonistes et de rééducateurs au sens large, nous contraint à conventionner avec de nombreux libéraux.

Nous continuerons de constater des disparités fortes pour chaque enfant. Certains enfants arrivent au SESSAD avec des besoins identifiés par les médecins correspondants à des structures type IME mais pour lesquels il est nécessaire d'accompagner la famille sur la transition domicile/structure adaptée. Pour ces derniers, il se peut que l'activité soit supérieure à la moyenne des 3 actes prévus.

L'origine géographique des enfants est principalement le versant Ouest de la Métropole Lilloise, dans un rayon de 20 kilomètres autour de Lomme allant de La Bassée à Werwicq. On compte sur cette zone 19 enfants (Armentières, Comines, Lomme, Salomé…). Ensuite le Sud de l'agglomération compte 11 enfants (venant majoritairement Tourcoing et Marcq-en-Barœul).

L'origine des enfants est hétérogène :

- 16 sont accompagnés en amont par un CAMSP (Villeneuve d'Ascq, Armentières, Tourcoing, Loos, Lebovici),
- 1 par un CMP ou CMPP,
- 5 par le SSR Marc Sautelet,
- 2 par d'autres SESSAD/SESSD,
- 8 viennent de dispositifs divers (consultation neuro CH, Education Nationale, crèche…),
- 3 viennent de l'IME Lino Ventura.

Courant 2017, 35 enfants sont scolarisés (23 garçons et 12 filles) : 15 en école maternelle, 8 en école primaire, 1 au collège. 1 enfant est en crèche et 3 sont à domicile. Nous avons accompagné 7 enfants d'un lieu d'inclusion en crèche vers l'entrée en maternelle et 1 enfant du domicile vers l'école. Parmi les enfants scolarisés, 10 ont été accompagnés par l'enseignante spécialisée du SESSAD.

Le profil des enfants et jeunes nécessite un travail de proximité avec les différents partenaires. Ces partenariats sont formalisés par des conventions. Ils permettent ainsi aux équipes d'accompagner les enfants dans différents lieux de socialisation (école, halte-garderie, crèche, lieu sportif…).
À ces lieux d'accompagnements réguliers viennent s'ajouter des activités autour de la socialisation et de la citoyenneté telles que bibliothèques, restaurants… Les accompagnements peuvent également s'organiser au domicile des enfants.

Les modalités d'accompagnement sont définies dans le document individuel de prise en charge et dans le projet personnalisé de chaque enfant, avec la famille, en fonction des besoins et des objectifs fixés.

Ces profils variés nécessitent une complémentarité des savoir-faire et expériences au sein de l'équipe interdisciplinaire. Ils engendrent de la polyvalence et une adaptation personnalisée des accompagnements interdisciplinaires. L'analyse des premiers projets personnalisés fait apparaître plusieurs axes :

- Des profils et des besoins très variés,
- Des séances de rééducations,
- Des adaptations par les ergothérapeutes (domiciles, écoles),
- Des accompagnements éducatifs ciblés et variés,
- La mise en place d'une scolarisation interne pour certains enfants,
- Le soutien à la scolarisation externe pour certains enfants,
- Le développement de la socialisation,
- Un suivi par l'assistante sociale, la psychologue et la pédopsychiatre,
- Un accompagnement à la prévention et à la promotion de la santé, mené par l'infirmière.
- Un travail en partenariat constant avec les différents acteurs du parcours de vie des enfants (CAMSP, Education Nationale, ASE, libéraux…). L'évolution des besoins des enfants peut amener le SESSAD à conventionner avec des libéraux,
- Le SESSAD inscrit également dans son projet la mise en place de séances collectives.

À fin 2017, nous notons une liste d'attente de 18 enfants en besoin d'un accompagnement SESSAD.

1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

Un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens a été conclu avec l'ARS pour les établissements du Pôle Handicap, il couvre la période du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2020. Ce contrat définit les objectifs à atteindre et les moyens financiers alloués sous forme d'enveloppes reconductibles (dotation globalisée).

Pour l'année 2017 le budget du dispositif Lino Ventura s'élève à :

Répartition par services	**2017**
SESSAD	666 037 €
SEMI INTERNAT – INTERNAT	2 409 955 €

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	Au 31 décembre 2017, le dispositif Lino Ventura (IME et SESSAD) comptait 45.83 ETP pour 57 salariés.
Qualifications	L'équipe de l'IME Lino Ventura est composée : - Direction (3.5 ETP) : 4 personnes (3 chefs de service et une directrice adjointe), - Médicale et paramédicale : 23 personnes (pédiatre, pédopsychiatre, psychologues, infirmières, kinésithérapeutes, psychomotriciens, orthophonistes, ergothérapeute), - Socio-éducative : 23 personnes (éducateurs spécialisés, éducateurs de jeunes enfants, aides-médico psychologiques, auxiliaires de puériculture, assistantes sociales), - Services généraux et administratifs : 7 personnes (agents de maintenance, agent d'accueil, agents de service, secrétaire).
Accueil de stagiaires	Au cours de l'année civile, 7 stagiaires ont été accompagnés au sein de l'établissement. La répartition des 7 stagiaires se décline comme suit : - 1 stagiaire dans le domaine socio-éducatif - 2 stagiaires dans le domaine du soin et de la rééducation - 1 stagiaire de direction - 3 stagiaires « découverte du milieu socio-éducatif » (stage 3ème). Le partenariat mis en place avec des organismes de formation, permet la signature de conventions de stages et un suivi de qualité (IF Santé, CRFPE, département d'orthophonie de l'Université de Lille 2…).
Formations 2017	En 2017, on peut compter 85 départs en formation individuelles, collectives ou colloques concernant 41 salariés : - Formations collectives : 71 personnes (sécurité incendie, risques routiers, PSC1, stimulation visuelle) - Formations individuelles : 10 personnes (activité sur ordonnance gymsanté, bilans de compétence, parcours management, word, sensibilisation à l'autisme, SST, COMVOOR, tutorat, TSA. - Colloques et journées de sensibilisation : 4 personnes ont bénéficié des thématiques handicap et mort. Par ailleurs, pour favoriser la formation des salariés à temps partiels, des accords ont été mis en place entre employeurs respectifs pour prendre en charge les formations (soit en temps, soit en coût).

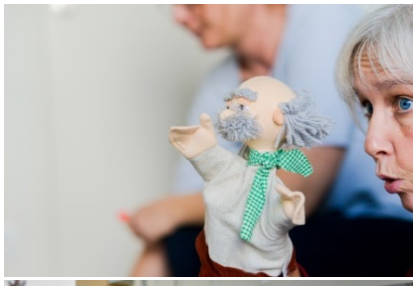
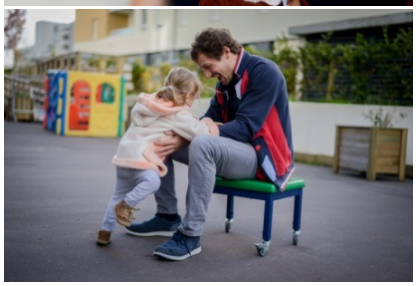

1.4. LA DEMARCHE D'EVALUATION

L'évaluation externe de l'IME a été effectuée par l'organisme AVICERT et s'est réalisée d'octobre à décembre 2014.

Outre la démarche d'évaluation interne, un groupe nommé API a été créé à l'IME. Il a pour but de travailler de façon interdisciplinaire et pérenne sur différentes thématiques, dans le but d'améliorer et d'évaluer la qualité d'accompagnement.

De même, dans le cadre du travail autour du projet d'établissement, un groupe constitué spécifiquement dédié à la thématique de l'évaluation se réunit 4x/an pour élaborer autour de l'amélioration de la qualité, des outils et méthodes d'évaluation, et de l'ensemble des thématiques qu'englobe la démarche d'évaluation.

Entre mars et juin 2018, une nouvelle évaluation interne sera menée de façon participative. Un groupe de pilotage du Pôle Handicap a été constitué. Le référentiel ARSENE a été choisi comme support des 4 grands domaines recommandés par l'ANESM. Des référentiels supplémentaires propres à l'identité et aux besoins spécifiques des enfants de l'IME et du SESSAD vont être constitués pour évaluer au plus près du travail accompli.

2. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

Sur le SESSAD, l'année 2017 est la 1ère année de fonctionnement où le projet et les effectifs du SESSAD sont stabilisés, ce qui permet désormais une prise de recul sur ces 3 ans de fonctionnement. Les professionnels, formés à l'intervention en SESSAD sont davantage expérimentés. Les modes d'accompagnement, les liens aux familles et aux partenaires (EN, etc.) sont davantage « rodés ».
En comparaison aux années antérieures, nous commençons à entrevoir les questions des orientations des enfants accompagnés pour lesquelles il va nous falloir davantage anticiper.
Enfin depuis septembre 2017, une nouvelle organisation proposant davantage de séance en petits groupes a favorisé la hausse des actes. Il est à noter également l'effort de communication auprès des familles sur les impacts pour le service lors des absences de leurs enfants.

Concernant l'accueil de jour et au regard des profils des enfants, nous repérons une légère baisse de l'âge moyen des enfants. Nous constatons par contre une forte augmentation des enfants en situation de grande dépendance sur 2017. Ceci est lié aux 14 départs et entrées d'enfants. Les enfants sortants faisaient pour la plupart partie de notre groupe à visée « autonomie ». Les enfants entrants, accueillis en septembre 2017, sont pour la plupart plus jeunes, et sont moins en capacité de parler et de marcher.
La zone géographique de provenance est également en évolution puisque davantage d'enfants viennent de Villeneuve d'Ascq, Roubaix, Tourcoing.

L'activité de l'accueil de jour est en augmentation constante depuis 3 ans : 5 755 en 2015, 5 825 en 2016, 5 864 journées en 2017. Cela s'explique par un effort de communication constant auprès des familles sur l'importance de la présence de leurs enfants, qui engendre une baisse des absences le mercredi et une baisse des absences pour convenance personnelle. Par ailleurs nous pouvons constater une baisse des hospitalisations.

La durée moyenne de prise en charge apparait variable : de 2 ans et 7 mois en 2015, 4 ans et 2 mois en 2016, 3 ans et 9 mois en 2017. Pour autant chaque année l'anticipation des orientations et des projets de sortie se fait au plus tôt, c'est-à-dire vers les 4/5 ans de l'enfant.

3. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2018 »

Sur le SESSAD, le déficit d'acte a été comblé voire dépassé sur 2017 (3 134 en 2016, 3 618 en 2017 pour un objectif annuel de 3 276). Ceci a été possible grâce à une réorganisation globale, la mise en place de séances en groupe et la sensibilisation des familles à l'assiduité. La question de l'orientation des enfants du SESSAD reste encore à travailler au regard du nombre de séances hebdomadaires par enfant. Il va nous falloir améliorer notre accompagnement et la préparation des parents dont le projet de l'enfant sera, à terme, un accompagnement en IME/IEM.

Concernant l'accueil de jour, depuis 2 ans, nous poursuivons notre sensibilisation auprès des parents sur l'impact de la fréquentation de leurs enfants pour notre équilibre d'activité. Cela commence à porter ses fruits. Pour autant, nous devons poursuivre ces efforts pour tendre vers un taux d'activité plus important encore, au regard des attendus de l'Agence Régionale de Santé. Cela devra probablement passer par des propositions d'organisation ou d'offres de service nouvelles. Nous poursuivons nos propositions d'accompagnement lors de séjours de découverte avant l'entrée en IME, notamment sur la période de juillet.

L'année 2017 a été marquée par la création du Conseil de Vie Sociale, cette instance permet d'ajuster nos accompagnements grâce au regard et aux apports des parents. Elle a permis la mise en place d'une salle famille, d'actions concrètes directement proposées par les familles (trombinoscope, photos de groupe, café de parents…). En 2018, nous projetons d'amplifier davantage la dimension parentale et familiale. Des actions à l'attention des aidants vont être mises en place (soirée parents, groupe fratries, temps parent-enfants-professionnels, temps de formation).
De plus les travaux menés par les 5 groupes Projets d'Établissement sont à l'initiative de projets concrets dont certains vont éclore en 2018 : écriture du projet de scolarisation et de l'UE Lino Ventura, chartre bientraitance en Facile à Lire et à Comprendre avec contacteur oral, formation des parents en communication alternative…

4. ZOOMS

4.1. ZOOM SUR L'OUVERTURE ET LES LIENS AVEC L'EXTERIEUR

De manière générale, le dispositif Lino Ventura est tourné vers l'extérieur et souhaite développer l'inclusion sociale pour les enfants qu'il accompagne.
Ainsi les enfants de l'IME et du SESSAD bénéficient de larges partenariats et conventionnements issus des services de droits communs et du tissu associatif proche de l'IME. Nous comptons parmi nos partenaires réguliers, le CRAC (Centre Régional des Arts du Cirque de Lomme), la médiathèque de Lomme, le dispositif SPORTILUC (parcours de psychomotricité), l'association Auprès de mon Arbre (équithérapie), la ferme pédagogique du Foyer d'Accueil Médicalisé La Vie devant Soi, la piscine de l'IME d'Houplines de l'ANAJI (balnéothérapie).

Nous pouvons également évoquer les nombreuses actions plus ponctuelles qui nous sont proposées de façon spontanée par des intervenants extérieurs et qui démontrent de la notoriété positive du dispositif sur l'extérieur et du souhait de vouloir faire profiter les enfants de Lino Ventura d'un savoir-faire ou d'animations. Ainsi en 2017, les enfants se sont vu offrir un spectacle de marionnettes par l'Association « 3 petits tours de bonheur », des

récitals de piano au sein du quartier Humanicité, un projet de médiation animale porté par des étudiants de l'ILIS réalisé début 2017.

Nous maintiendrons cette dynamique d'ouverture de l'établissement vers l'extérieur sur l'année 2018 avec la poursuite des partenariats existants mais également avec de nouveaux projets (portes-ouvertes, échanges avec des classes de maternelles des mairies voisines,…).

4.2. ZOOM SUR LE PROJET D'ETABLISSEMENT

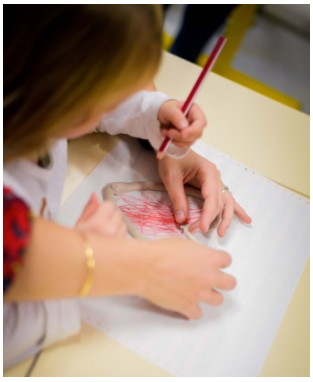

La démarche participative autour du projet d'établissement se poursuit. Les groupes de travail animés par un membre du comité de pilotage se maintiennent autour des 5 thématiques suivantes:

- La bientraitance,
- La parentalité,
- La communication alternative à destination des enfants,
- L'évaluation et la qualité,
- La scolarisation.

Les apports des équipes ont permis de construire un projet basé sur les besoins des enfants avec pour fil rouge le respect du parcours de vie de chacun d'entre eux.

Sur 2018, les groupes vont poursuivre leur travail autour des fiches actions établies au démarrage du projet.

4.3. ZOOM SUR LA SCOLARISATION

Depuis septembre 2015, l'Éducation Nationale met à disposition un enseignant. Ce dernier exerce un mi-temps à l'IME et un mi-temps au SESSAD. L'objectif du projet de scolarisation est de :

- Proposer des modalités pour favoriser la scolarité de chaque enfant (interne, partagée, externe),
- Coordonner l'action en interne, avec les parents et l'Éducation Nationale,
- Évaluer les actions et déterminer des indicateurs pédagogiques.

Pour construire le projet de scolarisation, un groupe de travail a été constitué en lien avec le projet d'établissement.
Sur l'année 2017, 15 enfants de l'IME ont été scolarisés en interne, 3 enfants en scolarisation partagée (la scolarisation partagée permet des temps de scolarisation dans les écoles de quartier des enfants et d'autres temps au sein de l'unité scolaire de l'IME) et 3 enfants scolarisés à l'externe (dans leur école de de quartier), soit un total de 21 enfants scolarisés. Pour rappel, il y a eu 18 enfants scolarisés sur 2015 et 23 en 2016.

Nous avons pris du retard dans la rédaction du projet de scolarisation sur le dispositif Lino Ventura. Néanmoins, ce temps était nécessaire pour affiner, par tous, nos représentations, la question éthique, la question légale, la question organisationnelle. Aujourd'hui un groupe de pilotage est en train de rédiger le projet de l'UE. Il reste à le travailler également avec les familles. Il devrait émerger courant 2018.

4.4. ZOOM SUR LA PARENTALITE

Sur 2017, partant de la volonté de travailler toujours davantage avec les familles, nous avons renforcé l'ensemble des actions concernant la parentalité et l'accompagnement des familles.
Ainsi des actions déjà existantes se sont poursuivies (invitations dans les groupes, participations à des séances de rééducation, anniversaires, réunions, fêtes…), de nouvelles propositions ont été faites (création de groupes fratries, mise en place de groupes de parole autour de thématiques particulières), enfin de nombreux projets sont en cours de réalisation et vont se concrétiser sur 2018 (mise en place du CVS, groupes de parents SESSAD/IME autour d'activités supports, poursuite de réunions à thème, journées portes-ouvertes…).

4.5. ZOOM SUR LA VIE INSTITUTIONNELLE ET LA CONVIVIALITE

Pour les enfants et leur famille, le quotidien dans un établissement tel que Lino Ventura est constitué principalement d'accompagnements éducatifs variés et d'une offre de soin de qualité, le tout répondant aux besoins des enfants.
Pour autant nous souhaitions mettre l'accent sur la dimension festive et conviviale que nous poursuivons. Dans tout établissement accueillant de jeunes enfants, une série de fêtes, de thèmes (les saisons, le carnaval,…) existent et constituent une fonction symbolique pour les enfants et pour leurs familles.
Aussi au sein de l'établissement, les années sont ponctuées par des évènements festifs et conviviaux où sont conviés les frères et sœurs, les parents, les grands-parents, afin que les enfants accompagnés puissent bénéficier des mêmes fêtes que celles de leurs fratries.
Ces temps sont proposés pour l'IME et pour le SESSAD afin que les parents, les enfants et les professionnels des 2 services se croisent et partagent une appartenance à la même entité qu'est l'établissement Lino Ventura.

L'INCLUSION SOCIALE

Préambule ..... **Page 148**
La Direction de l'Insertion et de la Qualification Professionnelle . **Page 150**
La Direction Tsiganes et Voyageurs ..... **Page 167**
Accompagnement "Gens du voyage" ..... Page 168
Accompagnement Roms ..... Page 172
La Direction Hébergement - Logement ..... **Page 175**
CHRS Résidence SARA ..... Page 182
CHRS Agora ..... Page 193
CHRS Les Tisserands ..... Page 203
CHU ..... Page 211
Le Dispositif Accompagnement Ambulatoire ..... **Page 225**
SISAA ..... Page 226
Maisons Relais ..... Page 240
Les Dispositifs expérimentaux ..... **Page 255**

PREAMBULE

6 226 personnes ont été accueillies ou accompagnées par l'ensemble des professionnels de l'Inclusion Sociale. Parmi eux, 589 personnes ont été accueillies au sein de structures d'hébergement et d'habitat adapté, et 5 318 personnes accompagnées dans leurs parcours d'insertion et démarches d'accès aux soins, de parentalité ou de citoyenneté.

L'année 2017 a vu les 1ers résultats de la transition entamée depuis 2015, tant vis-à-vis des ambitions portées dans nos projets de service, que par les orientations arrêtées dans le CPOM avec la DDCS ou fixées par le Conseil Départemental.

Les résultats d'une ambition de Pôle

L'un des objectifs de la Direction de l'Inclusion Sociale est de répondre au mieux aux objectifs de l'État sur l'accompagnement vers l'emploi, tout en gardant une logique de parcours professionnel et social.

Les immersions professionnelles au sein de l'Atelier - Chantier d'Insertion (ACI) ont été développées et ont permis aux personnes hébergées dans les Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) de reprendre un rythme, de valider un projet professionnel et de se former.

Dans le cadre des accompagnements au RSA, les ACI ont approfondi les partenariats avec les entreprises et renforcé les accompagnements professionnels.

L'accompagnement en Maison Relais permet aux résidents de s'inscrire dans un parcours plus global d'insertion dans la cité. Les résidents intègrent nos établissements en vue de s'autonomiser et d'élaborer de nouveau un projet de vie (une sortie de la rue ou des dispositifs d'hébergement).
Les résidents réapprennent à se projeter dans un logement grâce au travail des hôtes de Maisons Relais.

Les professionnels de l'Inclusion Sociale proposent et expérimentent consolidation du dispositif Logipsy, nos équipes mettent en oeuvre un accompagnement auprès de seniors mêlant numérique et intergénérationnel (dispositif Ôgénie).

Enfin, au cours de cette année, le Service Temporaire d'Accueil des Demandeurs d'Asile (STADA) a fermé ses portes. Ouvert de septembre 2016 à mars 2017, ce service a accueilli au cours du 1er trimestre 2017, 71 personnes, soit 45 ménages. Au 31 mars 2017, 30 ménages ont été relogés et 15 ont été réorientés vers des structures d'hébergement. ¼ des adultes (54 personnes) occupait un emploi à la sortie.

2018 verra l'arrivée de nouveaux dispositifs d'accueil à destination des familles de culture Rom, d'actions d'insertion professionnelle, et de remise à l'emploi mais aussi le développement des compétences en lien avec le savoir habiter.

La poursuite des actions innovantes

Les professionnels de l'Inclusion Sociale sont amenés à proposer et expérimenter de nouveaux modes de prises en charge. Après la consolidation du dispositif Logipsy, les professionnels de La Sauvegarde du Nord mettent en œuvre un accompagnement auprès de seniors mêlant numérique et intergénérationnel (dispositif Ôgénie).

Les projets pour l'année 2018

- Développement des dispositifs d'accueil « type SAS ». Cette formule de prise en charge permet de stabiliser les familles de culture Rom. Des accompagnements approfondis et diversifiés sont mis en œuvre. Il n'est plus à démontrer que le SAS permet une insertion concrète des familles après une stabilisation de leurs situations au travers de cette autre modalité d'habiter. Une poursuite sur le site de Lille et un déploiement sur la ville d'Haubourdin sont prévus en 2018.
- Ouverture des boutiques solidaires à la Ferme des Vanneaux,
- Déménagement de l'Hébergement d'Urgence au sein du quartier de Bois Blanc à Lille : proposer un lieu d'hébergement en corrélation avec les valeurs associatives, respectueux tant des salariés que des personnes hébergées,
- Mise en place d'un logiciel de suivi commun à l'Inclusion Sociale,
- Poursuite des actions d'insertion professionnelle au sein des structures d'hébergement (immersion ESPAS) et dans le cadre des accompagnements déployés au SISAA,
- Consolidation des dispositifs expérimentaux en vue de tester et promouvoir un changement des pratiques professionnelles des travailleurs sociaux.

Ces objectifs restent ambitieux, bien qu'ils ne soient que la continuité des grands axes développés dans le projet de Pôle au travers de l'envie et de la capacité d'habiter qui contribuent à l'objectif général du projet associatif de La Sauvegarde du Nord : accompagner et faire grandir.

LA REMISE AU TRAVAIL N'EST PAS LA REMISE À L'EMPLOI

Si la mise au travail est une réponse à la problématique du chômage de longue durée, elle n'est pas en soi la seule et unique réponse à une mise à l'emploi.
En effet, l'accompagnement technique, social et professionnel nous permet de travailler en concertation avec des personnes pour développer une stratégie de parcours dont les différentes étapes permettront de trouver des solutions.

L'Insertion par l'Activité Economique s'adresse à des demandeurs d'emploi qui rencontrent des difficultés multiples, bien souvent enchevêtrées et complexes. Derrière le statut de demandeur d'emploi de longue durée, d'allocataire du RSA, de jeune sans qualification, de sortant de prison ou encore de travailleur handicapé, etc. se cachent des réalités touchantes et précises de situations humaines aussi différentes les unes que les autres.

Il est utile et nécessaire que ce rapport d'activité garde une dimension humaniste et humanisante de la question du chômage et des différentes difficultés que rencontrent et cumulent les personnes que nous accompagnons. Un demandeur d'emploi est quelqu'un qui demande à travailler, comme l'indique son statut. À cette question, nous faut-il au-delà de ce rapport, réfléchir à la place que nous souhaitons conférer à chacun dans une société plus inclusive, plus tolérante et plus solidaire.
À l'aube de l'émergence d'une société durable, dotée d'une économie coopérative, circulaire et de proximité, quelle place occuperont les personnes que nous accompagnons ? Et que ferons-nous pour que ces personnes tirent le plus partie de ces opportunités qui s'offriront à chacun ?
La fracture sociale tant décriée n'est et ne sera jamais en réalité que le résultat flagrant de l'incapacité d'une société à emmener avec elle des personnes vers le progrès social.

Les Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI) sont des dispositifs conventionnés par l'État ayant pour objet l'accueil, l'embauche et la mise au travail par des actions collectives de personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières. Les ACI organisent le suivi, l'accompagnement, l'encadrement technique et la formation de ces salariés en vue de faciliter leur insertion sociale et de rechercher les conditions d'une insertion professionnelle durable.
L'utilité sociale des ACI se vérifie notamment au regard de leur mission d'accompagnement social et professionnel des publics embauchés et de leur contribution aux besoins collectifs émergents ou non satisfaits.
Les Ateliers et Chantiers d'Insertion ont pour mission de favoriser l'insertion sociale et professionnelle de personnes, femmes et hommes qui en sont éloignés. Les chantiers et les outils proposés permettent une reprise progressive et adaptée d'une dynamique d'emploi tout en tenant compte des problématiques que rencontrent les salariés : santé, logement, qualification, mobilité…
La mise au travail permet de positionner les salariés en situation d'agir sur eux-mêmes et sur leur environnement, de reprendre confiance, de gagner en estime et de construire, tout au long du Contrat à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI), un projet et un parcours de retour vers l'emploi et/ou la qualification. Chaque étape constitue un palier nécessaire à la reprise d'activité dans le droit commun : reprendre un rythme, se rendre mobile, reprendre une activité, travailler en équipe, acquérir des compétences techniques, enrichir ses compétences via la formation…
La confrontation à la réalité du travail, à ses codes et ses subtilités, est un levier qui permet d'envisager un projet de retour à l'emploi. Cet accompagnement progressif aide les salariés en insertion à se (re)construire et à se réinsérer professionnellement et socialement.

L'actualité des Ateliers et Chantiers d'Insertion a été fortement marquée en 2014 par une réforme du secteur de l'Insertion par l'Activité Économique (IAE). Depuis le 1er juillet 2014, les salariés signent des Contrats de travail à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI) de 4 mois minimum à 24 mois maximum, renouvelables jusqu'à hauteur de 24 mois en règle générale.
La réforme de l'IAE a permis aux ACI de recouvrer un véritable statut d'employeur, là où précédemment elle mettait en œuvre une politique de gestion de contrat aidé.
Dorénavant nous cherchons sans cesse à mettre en lien et en équilibre performance sociale et performance économique.

Initiés en 2015 et renforcés en 2016, les chantiers s'inscrivent et s'insèrent sur un territoire via le développement de partenariats économiques et sociaux permettant un développement des actions.
L'année 2017 aura été marquée par 3 orientations importantes :

- L'accès à la formation des personnes, paradoxalement dans un contexte où l'accès au droit commun n'aura jamais été aussi difficile,
- L'accès à l'emploi avec des résultats en nette hausse sur les deux chantiers,
- L'équilibre financier des structures.

Les activités développées dans les ACI répondent à une volonté de montée en qualification et de professionnalisation des salariés. Le rapprochement avec le tissu économique renforce ainsi les coopérations possibles : sous-traitance, immersions ou encore placement à l'emploi. Ce rapprochement avec le tissu économique se traduit également par la mise en œuvre de mécénat de compétences, de moyens ou de dons.
En effet de nombreux partenaires soutiennent les projets que nous déployons. Cet accompagnement permet un changement d'échelle conséquent et un développement de projets ambitieux.
Les partenariats avec les acteurs de la formation permettent d'accéder à l'offre de formation et/ou de développer des actions collaboratives autour de projets communs. Impulsé en 2015, le rapprochement avec l'AFPA, les CFA et les CFPPA a permis de positionner plusieurs salariés en insertion sur des formations qualifiantes et de l'emploi. Le rapprochement effectué en 2016 avec les groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification a, quant à lui, permis de signer des contrats de professionnalisation. En 2017, cette dynamique se poursuit et se confirme.
Cette dynamique « emploi formation » se traduit également par une augmentation importante du nombre d'immersions réalisées en entreprises : 40 personnes ont réalisé un stage en entreprise contre 57 l'année précédente. L'immersion est désormais inscrite dans les pratiques professionnelles des SIAE comme un levier propice à la découverte, la définition, la validation et la concrétisation d'un projet professionnel. Ces immersions représentent 301 jours de stage en entreprise soit 2 108 heures.
93 salariés en insertion ont bénéficié de 4 452 heures de formation dont 4 174 réalisées sur le temps de travail avec maintien du salaire.
2017 confirme un tournant important engagé en 2015 et 2016 dans le développement des activités des SIAE. L'ancrage territorial, les partenariats, l'innovation et la professionnalisation des salariés en insertion permettront un redressement significatif pour 2018 avec également de belles perspectives.

LES PRINCIPES

Les Ateliers et Chantiers d'Insertion sont des outils d'insertion par l'activité économique. Ils proposent donc à des personnes en difficulté une mise au travail dans le cadre d'un emploi à durée déterminée d'insertion. C'est un dispositif qui associe, dans une même démarche, une mise en situation de travail, une action pédagogique, de formation et un accompagnement individualisé. En valorisant la personne et ses réalisations, le CDDI constitue l'une des premières étapes dans un parcours vers la qualification et l'emploi. Les ACI sont l'un des outils permettant d'accueillir des publics très éloignés du marché de l'emploi, cumulant des difficultés sociales et professionnelles et

étant perçus comme en marge de la société civile. Ils ne posent aucune sélection à l'embauche autre que la validité de l'agrément délivré par Pôle Emploi dans le cadre de l'IAE.

Les chantiers veillent au respect de principes horizontaux tels que :

- La non-discrimination,
- L'égalité entre les femmes et les hommes,
- L'égalité des chances,
- Le développement durable.

Les Ateliers Chantiers d'Insertion développent des activités d'utilité sociale. Ils sont autorisés à commercialiser tout ou partie de leur production dans les limites fixées par la loi. Les ACI produisent des biens et des services qui ne sont pas, ou sont insuffisamment, réalisés par des opérateurs locaux. Ils interviennent donc sur des secteurs traditionnellement occupés par l'entreprise classique.

LES OBJECTIFS

Les objectifs du chantier d'insertion sont triples : professionnels, sociaux, et économiques.

Les objectifs professionnels

L'accueil des salariés en insertion se réalise en 2 temps : d'abord la remobilisation puis la construction d'un projet.

La remobilisation correspond à une action de mise au travail afin que les salariés en insertion deviennent acteurs de leur vie tant sur le plan social que professionnel. Durant cette phase, les salariés permanents évaluent, orientent et préparent le salarié en insertion à l'élaboration de son projet professionnel. La remise à niveau interviendra en parallèle de ces étapes. Cela vise l'acquisition des comportements appropriés en situation de travail. Il s'agit de travailler sur l'estime de soi et la reprise de confiance en soi.

L'activité des ACI est un support pour permettre cette remobilisation. Elle ne correspond pas nécessairement au métier visé par les salariés en insertion. De ce fait, ils bénéficient, le plus tôt possible, de formations pré-qualifiantes en relation avec le projet professionnel élaboré. À l'issue du chantier, les salariés en insertion sont orientés soit vers un emploi (aidé ou non), soit, sans interruption, vers les prochaines étapes de leur parcours (formation en alternance, actions de formations, etc.).

La qualification, ou pré-qualification ou certification des salariés en insertion correspond à des actions de mise au travail de personnes en vue d'acquérir des gestes, des comportements, des savoir-faire. Ces étapes comprennent une formation en situation réelle de travail (activité) et sur l'extérieur du site (formation complémentaire).

Les objectifs sociaux

Les ACI se situent également dans une logique d'accompagnement social des salariés en insertion. L'organisation de l'activité prend en compte des difficultés de la personne. L'accompagnement proposé doit permettre la progression et la valorisation de la personne. L'objectif est qu'elle (re)trouve sa place dans la société en sachant faire face à tout type de difficultés telles que le logement, la santé, les liens familiaux et sociaux, etc.

L'ACI vise à redonner confiance à une personne en difficulté d'insertion sociale et professionnelle. Pour cela, l'ACI propose une contractualisation régie par le droit du travail : en échange d'une activité concrète et collective, la personne est rémunérée. Le salarié développe ou redéveloppe un sentiment d'appartenance à un collectif via ce contrat de travail.

Les objectifs économiques

Ces objectifs se réalisent et sont mis en œuvre à 3 niveaux :

- Au niveau local : il s'agit de répondre à des besoins non satisfaits sur le territoire, et notamment en matière de prestations de services,
- Au niveau partenarial : l'ACI permet aux salariés en insertion de développer leurs possibilités d'immersions et d'agrandir leur réseau professionnel,
- Au niveau de l'accompagnement socio-professionnel : l'ACI développe des savoir-faire, des outils, des possibilités de formation, etc. Pour son développement, l'ACI peut générer des recettes issues de l'activité marchande à hauteur de 30% maximum du budget global.

Les conditions de réussite de ces objectifs sont :

- Une bonne connaissance du public en insertion, construite sur plusieurs années d'expériences et de réflexion,
- Une bonne connaissance du référentiel métier, du référentiel de formation au métier visé, et du référentiel de compétences,
- Des compétences précises et une expérience prouvée dans un métier et même une filière d'activité bien définie,
- La technicité des responsables et des encadrants, la qualité de la programmation et un niveau d'équipement convenable,
- Des liens avec les réseaux en place et les partenaires sociaux et professionnels,
- Un message clair sur l'insertion, la viabilité du chantier et l'avenir des personnes,
- La capacité des salariés permanents de l'ACI à mobiliser l'ensemble des ressources du territoire, afin de lever les freins à l'emploi pour permettre une insertion professionnelle durable.

Les salariés en insertion signent des contrats de travail d'une durée de 4 mois minimum à 24 mois maximum, d'une durée hebdomadaire de 26 à 35 heures. La durée de l'ensemble des contrats ne peut généralement excéder 24 mois (sauf sous certaines conditions).

L'ESPAS et la Ferme des Vanneaux, services de La Sauvegarde du Nord, sont des Ateliers et Chantiers d'Insertion labellisés. En effet :

- Ils sont conventionnés par l'État par l'intermédiaire de la DIrection Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) et de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS),
- Ils sont respectivement agréés pour 35,5 ETP CDDI et 64,82 ETP CDDI par le Comité Départemental de l'Insertion par l'Activité Économique (CDIAE),
- L'ESPAS est conventionné par le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) de la Métropole Nord-Ouest, la Ferme des Vanneaux développe des partenariats avec le PLIE du Douaisis,
- L'ESPAS a signé pour la période 2016/2018 une convention cadre de partenariat avec le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la ville de Lambersart. Par ailleurs, la Ville de Lambersart met à disposition le jardin d'animation dans le cadre d'une convention d'une durée de 12 ans, renouvelée en 2017.
- La Ferme des Vanneaux mobilise le Fonds Social Européen,
- Les publics accueillis ont un agrément préalable délivré par Pôle Emploi.

Pour l'exécution de leur contrat de travail, l'ESPAS a proposé aux salariés en 2016 les activités suivantes :

- L'entretien de locaux : nettoyage des locaux et second-œuvre en bâtiment,
- La nature et l'environnement : espaces verts et déchets verts,
- Le jardin d'animations et de découvertes.

La Ferme des Vanneaux a proposé les ateliers suivants :

- La Ferme d'animation pédagogique : animations éducatives et pédagogiques, animaux de la Ferme, atelier cuisine, etc.,

- La Ferme agricole : cultures maraîchères, verger, marchés de plein air, une échoppe et la « Ruche qui dit oui ! » ;
- La Restauration, le service traiteur : repas, prestations extérieures (buffets, cocktails, plateaux repas...),
- L'Environnement et les Espaces verts : entretien et créations d'espaces verts, parcs et jardins,
- Les Espaces Naturels Sensibles : entretien de sites naturels (terrils, tourbières, marais, carrières...),
- L'entretien de locaux.

En 2018, une nouvelle activité démarrera avec l'ouverture de 2 magasins à l'entrée de la Ferme : une boutique de prêt-à-porter et une épicerie, qui permettront de développer les métiers de la vente.

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. DES ACTIVITÉS EN PROGRESSION

L'ESPAS EN 2017

En 2017, l'ESPAS a accueilli 68 personnes en CDDI.
Depuis cette année, les campagnes de recrutement s'organisent au flux contrairement aux autres années. Volonté est faite de nous adapter à la réalité de chaque chantier et d'anticiper ainsi le flux des candidatures et des recrutements.
Les référents ont adressé 124 candidatures (contre 142 en 2016, 155 en 2015, et 145 en 2014).
68 salariés en insertion ont travaillé en 2017 à l'ESPAS (contre 96 en 2016) dont 13 femmes et 55 hommes (contre 21 femmes et 75 hommes en 2016). Une diminution des entrées sur les chantiers en 2017 est à noter. Cela confirme un allongement de la durée des parcours et une diminution du turn-over.
La part des femmes au sein des chantiers est en baisse significative. Cela nécessite un rapprochement avec les prescripteurs pour pallier à ce phénomène.
La signature du contrat de travail a eu lieu après 2 entretiens (avec la conseillère socio-professionnelle et avec l'encadrant technique) et après vérification de l'agrément Pôle Emploi.

Les ateliers ont accueillis respectivement :
- Bâtiment : 16 CDDI,
- Espaces verts : 17 CDDI,
- Jardin d'animation : 11 CDD,
- Nettoyage des locaux : 24 CDDI.

	Hommes Effectif	**Femmes Effectif**	**Total Effectif**	%/Chantier
Bâtiment	15	1	16	23%
Nettoyage locaux	16	8	24	35%
Jardin d'animation	7	4	11	16%
Espaces verts	17	0	17	26%
Total	**55**	**13**	**68**	**100%**
Total %	**81%**	**19%**	**100%**	

L'accueil des femmes ne représente que 19% de l'effectif en 2017. Nous analysons cette baisse par une prescription plus importante d'hommes vers nos chantiers, y compris dans les activités de nettoyage, qui traditionnellement sont marquées par une présence féminine massive.

Ce chiffre s'explique en partie en raison de la nature des activités développées au sein de l'ACI, notamment bâtiment et espaces verts. Il trouve également son origine dans la prescription des publics et au poids de la culture/l'image genrée/traditionnelle de l'orientation professionnelle. En effet, alors que des ateliers comme les espaces verts ou le maraichage sont légitimes à accueillir davantage de femmes, les professionnels des SIAE constatent très peu d'orientation de la part des prescripteurs. Il s'agit d'un manque d'information sur ces métiers trop souvent attitrés à un public masculin.
Un travail sur la diversification des choix professionnels des femmes doit être réalisé auprès des partenaires. Des informations collectives à destination des publics et des prescripteurs pourraient permettre de lever des freins.

En 2017, la moyenne d'âge des salariés en insertion est de 36 ans contre 38 en 2016.
Même si les salariés en insertion n'ont plus l'obligation de vivre sur le territoire de la Métropole Nord-Ouest lors de la signature du contrat de travail, la majorité d'entre eux réside sur ce territoire. En effet, en 2017, 37 salariés en insertion sur 68 sont domiciliés sur ces communes couvertes de la MNO soit 54% des effectifs.

Les prescripteurs par ordre d'importance sont Pôle Emploi, le PLIE MNO, la Mission Locale MNO.

Prescripteur	**Effectifs**	**%**
Mission Locale MNO	10	14,7%
PLIE MNO	12	17,7%
Pôle Emploi	46	67,6%
Total	**68**	**100,0%**

Les salariés en insertion signent un contrat de travail pouvant être renouvelé. La durée cumulée ne pouvant dépasser 24 mois, sauf exceptions formalisées.
La durée moyenne de présence en mois des personnes depuis leur entrée dans la structure est de 18 mois, en légère hausse par rapport à 2016 (17 mois) et 2015 (16 mois).

52% des personnes des personnes présentent un niveau VI ou V bis contre 59 % en 2016.
60% des salariés sont, à l'entrée dans le chantier, allocataires du RSA (contre 55% en 2016) et 20% de personnes sont sans ressources (contre 26% en 2016).
50% des salariés en insertion sont à l'entrée demandeurs d'emploi de longue durée (plus de 2 ans) contre 45% en 2016.

Depuis quelques années, les conditions de recrutement des publics de l'ESPAS évoluent :

- La prescription des allocataires du RSA évolue positivement en comparaison avec les 2 dernières années,
- Le taux de présence aux entretiens évolue favorablement : 28 personnes absentes en 2017 contre 53 en 2016,
- Absence de lien avec les conseillers du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) pour un public de plus en plus présent dans les effectifs du SIAE,
- Peu de curriculum vitae sont actualisés,
- Existence d'un conflit entre le projet de vie et les besoins matériels de la personne orientée,
- Amélioration progressive sur le champ de la prescription par le PLIE MNO et Pôle Emploi.

LA FERME DES VANNEAUX EN 2017

Depuis 2015 la Ferme se réinvente, se développe, se modernise dans le but de mieux appréhender les évolutions et les mutations intervenant dans le champ de l'IAE, tout comme dans le champ de l'économie et de l'emploi.
L'aménagement d'une nouvelle cuisine professionnelle, l'ouverture de 2 magasins, le projet d'atelier de transformation alimentaire, l'investissement dans du matériel thermique et mécanique pour les activités espaces verts, l'augmentation de la flotte automobile, le réaménagement du site et les travaux sur les bâtiments, les réponses aux appels d'offre publics pour la gestion des espaces verts, le passage au bio…. sont autant de signes palpables de ce changement d'échelle.

La Ferme des Vanneaux vise un objectif fondamental : trouver un équilibre entre performances sociales et performances économiques. Accompagner plus de personnes vers l'emploi et la formation tout en équilibrant ses activités commerciales et en diversifiant ses champs d'action.

En 2017, la Ferme des Vanneaux a accueilli 131 personnes en CDDI : 46 femmes et 85 hommes.

Depuis cette année, les campagnes de recrutement s'organisent au flux : volonté est faite de nous adapter à la réalité de chaque chantier et d'anticiper ainsi le flux des candidatures et des recrutements.

La Ferme des Vanneaux a accueilli 131 personnes dans le cadre de 6 activités :
- Restauration : 19 salariés,
- Entretien de locaux : 23 salariés,
- Espaces verts : 34 salariés,
- Animation élevage : 19 salariés,
- Espaces naturels sensibles : 20 salariés,
- Cultures maraîchères : 16 salariés.

Chantier	Nombre de CDDI accueillis	Nombre d'hommes	Nombre de femmes
Restauration Traiteur	19	8	11
Nettoyage des locaux	23	4	19
Animation	19	5	14
Espaces Naturels Sensibles	20	20	0
Espaces verts	34	34	0
Cultures maraichères	16	14	2
Total accueillis	131	85	46

Les femmes représentent 35,11% de l'effectif global contre 31% en 2016.
L'accueil des femmes est nettement supérieur à l'ensemble des ACI du Douaisis (18% environ). Il s'explique en raison des activités développées dans les chantiers (nettoyage des locaux, restauration, animation). Cependant, la prescription des publics et donc le poids de la culture en termes d'orientation professionnelle est à relever, notamment sur la diversification des choix professionnels des femmes.

Cette démarche d'information en direction des femmes sur les chantiers porte ses fruits puisqu'en 2017 nous observons une augmentation de leur présence de 4,11 points.

Les salariés en insertion n'ont plus l'obligation de résider sur le territoire de la Communauté d'agglomération du Douaisis (CAD) au moment de la signature de leur contrat. Cependant, 127 salariés en insertion sur 131 sont domiciliés sur la CAD : soit près de 97% des publics.

Les prescripteurs par ordre d'importance sont :

- Pôle Emploi (49%),
- les référents RSA (43%),
- La mission Locale à 8%.

Tous les publics rencontrent les professionnels de Pôle Emploi, afin d'obtenir l'agrément IAE.

87% des personnes présentent un niveau VI ou V bis.
74% des salariés sont, à l'entrée dans le chantier, allocataires du RSA et 3,6% de personnes sont sans ressources.
61% des salariés en insertion sont à l'entrée demandeurs d'emploi de longue durée (plus de 2 ans).

L'âge moyen chez les femmes est de 38 ans, et de 40 ans chez les hommes.
58 personnes (44%) détiennent le permis de catégorie B - dont 39 hommes et 19 femmes. Ce chiffre démontre quelque peu une autre analyse des problèmes de mobilité non liés à l'absence du permis de conduire.

Difficultés majeures :

- Une collaboration de travail délicate avec le Pôle Emploi de Somain s'améliore,
- Les CV ne sont pas toujours actualisés et cela complique le 1er rendez-vous,
- Les CV sont parfois inexistants pour les publics orientés par les référents RSA.
-

Points forts :

- Rencontres et contacts réguliers avec les 2 conseillers référents de Pôle Emploi ainsi que les prescripteurs,
- Un passage de relais de qualité pour les CER avec les référents RSA,
- De bons contacts avec les conseillers du SPIP.

1.2. L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Au sein des ACI de La Sauvegarde du Nord, chaque personne bénéficie d'un accompagnement socioprofessionnel. La personne en charge de cette fonction est la Référente SocioProfessionnelle (RSP). Elle travaille en collaboration avec le référent de parcours extérieur à la structure et les encadrants techniques qui accompagnent chaque jour les salariés en insertion.

En 2017, 574 accompagnements ont été effectués à l'ESPAS et à la Ferme des Vanneaux (287 sur chaque site) auprès des salariés en insertion, contre respectivement 220 et 257 en 2016.
Les thématiques sont diverses : logement, santé, budget, maîtrise des savoirs de base. D'autres sujets sont ensuite abordés : l'inclusion numérique, les démarches administratives, etc.
L'accompagnement social est essentiellement effectué sur l'extérieur en collaboration avec les partenaires du territoire.

Concernant la mobilité, 31 personnes en CDDI à l'ESPAS sur 68 ne possèdent pas le permis de conduire soit près de 45,58% des publics (24 hommes et 7 femmes).

À la Ferme des Vanneaux, 58 personnes possèdent le permis sur 131 personnes. Ces chiffres représentent près de 44% des salariés et nuancent donc les idées reçues sur la mobilité et notamment les analyses défendant la nécessité d'obtenir le permis de conduire.
Les déplacements vers les zones d'activités et d'emploi du douaisis sont plus complexes que sur le territoire de la Métropole Européenne de Lille. L'offre de transport sur ces 2 territoires est inégalement répartie. Cela nous permet d'analyser la problématique mobilité sous des angles différents.
Traditionnellement, l'accent est mis sur l'obtention du permis de conduire et d'un véhicule pour pallier l'absence de mobilité. Les professionnels observent que les salariés en insertion ne sont pas sensibilisés aux alternatives à l'usage des véhicules (Uber, Blablacar, etc.). Il semblerait qu'un travail d'information et de sensibilisation auprès de ces publics soit nécessaire pour leur permettre de prendre pleinement connaissance des possibilités offertes par l'économie collaborative. Ne devrait-elle pas servir d'abord les publics que nous accompagnons ?

L'équipe de professionnels constate que les salariés ont souvent du mal à aller jusqu'au bout d'une démarche de prise en charge. Selon eux, la priorité se situe au niveau du travail et de la perception de ressources. En effet, en règle générale le contrat en insertion répond d'abord à une logique financière. Nous observons que la suite du parcours peut être entravée pour ces mêmes raisons financières. Concrètement, il est difficile pour un salarié à la tête d'une famille d'accepter d'aller en formation longue et qualifiante, compte-tenu de la perte financière qui s'en suit.

À la Ferme des Vanneaux, nous manquons toujours d'un partenaire présent sur des actions spécifiques autour du logement (ARL…).

1.2.1 FOCUS SANTE

La thématique « santé » est un axe important de l'accompagnement social. Les publics intégrant l'ACI ont bien souvent traversé de longues périodes de chômage au cours desquelles leur santé était relayée au second plan.
L'accompagnement vers l'emploi amène à une prise en charge de l'individu dans sa globalité. Un travail est donc effectué sur le plan de la santé. L'objectif est de permettre une réappropriation de son corps, de son image et donc d'améliorer l'estime de soi. L'accompagnement à la santé reste donc bien un levier à activer vers l'emploi.

L'accès aux soins aurait pu être redynamisé par la réforme de la mutuelle (participation de l'employeur – mutuelle obligatoire). Cependant, les équipes constatent que la démarche de soins des salariés en insertion n'a que peu évolué.
Les actions mises en œuvre sont les suivantes :

- Organisation d'un Comité de pilotage santé regroupant 13 structures du territoire,
- 7 actions santé réalisées sur le site de la Ferme des Vanneaux,
- Organisation de 3 bourses aux vêtements (à petits prix).

47 personnes ont suivi la formation Sauveteur Secouriste du Travail (SST).

<u>Les projets santé pour 2017</u>

- Formation Sauveteur Secouriste du Travail (SST) : former 100% des salariés,
- Formation sensibilisation amiante (7h) : former l'équipe Bâtiment,
- Bus buccodentaire à l'ESPAS,
- Intervention des spécialistes de La Sauvegarde du Nord du Pôle Addictologie,
- Intervention de l'Agence Nationale de Prévention en Alcoologie (ANPA) et du Centre de Soins et d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA),
- Reconduction de notre participation aux forums santé,

- Rapprochement avec les partenaires du territoire œuvrant dans ce champ.

Et spécifiquement pour la Ferme des Vanneaux :

- Rapprochement avec les bailleurs et développement d'un partenariat avec une structure logement (type GRAAL Lille),
- La Ferme des Vanneaux a participé à l'organisation d'un comité de pilotage santé regroupant 13 structures.

1.3. L'ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL

À l'ESPAS

Actions 2017	Modalités de mise en œuvre	Nombre de salariés
Définition du projet professionnel	Entretiens individuels et/ou quadripartites (CIP, ET, CDDI, référent extérieur).	55
Formalisation du projet professionnel	Entretiens individuels et/ou quadripartites (CIP, ET, CDDI, référent extérieur).	60
Action sur le savoir-être	Travail quotidien effectué par ET, la CIP et le Chef de service. L'acquisition des savoir-être est évaluée avec l'aide d'un livret d'évaluation.	110
Adaptation au poste de travail	Chaque jour, les ET vérifient l'adaptation au poste de travail.	60
Évaluation des compétences professionnelles	Travail quotidien par les ET. Évaluation des compétences à partir d'un livret d'évaluation pour chaque activité. Établissement d'un livret de compétences.	75
Accès aux dispositifs Pôle Emploi	Par le biais des comités de suivi, positionnement direct ou à l'issue du comité sur des dispositifs Pôle Emploi.	15
Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP)	La démarche de la PMSMP est enclenchée par l'accompagnant socioprofessionnel et/ou l'encadrant.	5
Techniques de recherche d'emploi	Elles se déclinent en : - Médiation d'emploi interne : CV thèque, aide directe à la recherche, - Visite d'entreprises, - Participation à des forums emplois et formations.	55 25 12 5
Mobilité	Financement de permis, aide à l'apprentissage du code	2
Autres actions	Sécurité au travail : visites de sécurité chantier et d'adaptation - Formation SST	15

LES ACTIONS INDIVIDUELLES : QUOTIDIENNES ET MULTIPLES

À l'ESPAS, la réflexion relative à la définition et la formalisation du projet professionnel concerne tous les salariés en insertion (définition : 55 salariés en insertion concernés, formalisation : 60 salariés concernés. Lors de l'entrée au sein de l'ACI, peu de salariés en insertion présentent un projet

professionnel clairement défini. Les équipes amènent les salariés en insertion à le formaliser et le valider.
À la Ferme des Vanneaux, la définition du projet professionnel concerne 55 salariés en insertion. La formalisation du projet professionnel quant à elle concerne 60 salariés.
L'adaptation sur le poste de travail, l'acquisition de savoir-faire, savoir-être et compétences professionnelles sont travaillées quotidiennement et concernent la totalité ou la quasi-totalité des salariés. Leur progression est évaluée régulièrement grâce au livret d'évaluation. Il permet de valider les compétences acquises et de déterminer celles restant à acquérir.

La sécurité au travail est aussi un thème fort des actions menées. Il est l'un des préalables de l'accompagnement mis en œuvre. En effet, l'agent de prévention et de sécurité au travail a inspecté des chantiers afin de relever les manquements et de proposer des améliorations (23 salariés concernés à l'ESPAS et 31 sur le site de la FDV).

La Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP) permet de découvrir un métier et d'éventuellement définir un projet. L'immersion en entreprise permet de découvrir l'entreprise, son rythme, son environnement et ses salariés. À cela s'ajoute le bilan de compétences : à la Ferme des Vanneaux, 2 personnes ont bénéficié de cet accompagnement qui reste difficile à mobiliser.

L'accès à l'emploi est aussi travaillé pour les personnes qui sont prêtes au travers des techniques de recherche d'emploi, des ateliers CV, des visites entreprises et des centres de formation. Le dispositif Insertion Qualification Professionnelle a organisé en 2017 son 2nd rallye emploi et renouvellera l'opération en 2018.

Forum IAE Pôle Emploi du 25 avril 2017 sur le douaisis
Ce forum, organisé par Pôle Emploi, a été proposé à l'ensemble des demandeurs d'emploi éligibles à l'IAE pour le secteur du Douaisis. Il avait pour but de donner de la visibilité aux structures IAE du Douaisis et d'informer les demandeurs d'emploi sur le fonctionnement, l'activité des différentes structures relevant de l'IAE.

Ce forum s'est déroulé en 2 temps :
- Le matin, les structures présentes sur les stands ont pu présenter leurs activités. Les personnes intéressées se sont vues proposer des entretiens d'embauches.
- L'après-midi : sessions de Job Dating. Les personnes retenues ont passé un entretien auprès des différentes structures IAE présentes.

Pour la Ferme des Vanneaux :
- 75 personnes ont été rencontrées durant la matinée pour les secteurs du maraîchage et de l'animation,
- 25 personnes ont pu passer un entretien l'après-midi lors du Job Dating,
- 5 personnes ont intégré la Ferme des Vanneaux pour un contrat.

1.3.1 FOCUS FORMATION

Pour les salariés en CDDI, la formation constitue un outil essentiel de la démarche d'insertion. Au stade du recrutement, l'accent est mis sur l'engagement à suivre une formation.
Cela présente 2 aspects complexes :
- Les publics ne présentent pas toujours d'appétences à l'entrée en formation souvent jugée difficile,
- L'offre de formation est difficilement accessible même si des mesures en fin d'année 2016 viennent faciliter cette démarche.

Au sein de nos ACI, la formation a pour but la pré-qualification, la qualification et la certification (préparation de certificats de compétences, certificat Sauveteur Secouriste du Travail…) ou une remise à niveau selon la nécessité apparue lors de la définition du projet professionnel.
La formation est individualisée et à durée variable. Les heures de formation peuvent se dérouler pendant ou hors du temps de travail, en formation interne (ESPAS), en formation externe auprès des organismes de formation ou encore dans les entreprises dans le cadre de la PMSMP (ex : immersion).
Concernant cette thématique, 2 grands chantiers ont été ouverts en 2015 et se sont poursuivis depuis, à savoir la « Démarche Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) » et les « Formations Sauveteur Secouriste du Travail ».

LES FORMATIONS INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES

À l'ESPAS, en 2017, 40 salariés ont suivi une formation. Ils ont réalisé 1 445 heures de formation dont 1 165 heures sur leur temps de travail.
Les formations externes représentent 773 heures, reposant essentiellement sur des financements du PLIE MNO (ESPAS exclusivement), de Pôle Emploi et de La Région.

Sur le site de la Ferme des Vanneaux, les formations individuelles et collectives sont en très nette hausse en 2016. 50 salariés en insertion ont suivi une formation et certains ont bénéficié de plusieurs formations :

- 2 personnes ont suivi une formation qualifiante,
- 5 personnes ont participé à une Préparation Opérationnelle à l'Emploi Individuel (POEI), et 3 d'entre elles ont effectivement intégré un emploi suite à celle-ci,
- 1 personne a intégré un autre chantier d'insertion en bâtiment correspondant davantage à son projet,
- 3 personnes ont bénéficié d'une remise à niveau dispensée par le dispositif Arobase 3C,
- 31 personnes ont suivi la formation de Sauveteur Secouriste du Travail,
- 8 personnes ont suivi la formation HACCP,
- 4 personnes ont obtenu un module CCP de nettoyage des locaux avec l'AFPA,
- 4 personnes ont participé à une préparation logistique et industrie à l'INSTEP.

3 279 heures de formation ont été réalisées dont 3 182 heures sur le temps de travail.
Les formations externes reposent essentiellement sur des financements Pole Emploi et Région.

LA FORMATION EN MILIEU ORDINAIRE DE TRAVAIL : L'IMMERSION

L'objectif des immersions est de permettre aux salariés en insertion de se confronter à un nouvel environnement professionnel, d'initier une démarche de recrutement, d'acquérir de nouvelles compétences, de confirmer ou infirmer un projet professionnel. Ces PMSMP ont lieu dans une entreprise classique. En fin d'immersion, une rencontre a lieu en présence du salarié, de la conseillère socioprofessionnelle et du tuteur de l'entreprise dans le but d'évaluer le travail effectué.
Sur le dispositif Insertion Qualification, ce sont 45 personnes qui ont réalisé une immersion pour un total de 370 jours en entreprise.

Les difficultés majeures rencontrées en 2017 sont identiques à celles de 2016 :

- Formation : une difficulté à mobiliser le droit commun. Les CDDI sont inscrits à Pôle Emploi en catégorie 5 et ne sont donc pas éligibles aux formations proposées par le Programme Régional de Formation,
- Formation qualifiante : l'entrée en formation, selon la durée, peut entrainer la fin du contrat en CDDI et donc une perte de revenus. Il s'agit d'une difficulté à intégrer dans le cadre des formations qualifiantes.

2. DES SERVICES TOURNES VERS L'EXTERIEUR

2.1. INSCRIPTION ET IDENTIFICATION AU SEIN D'UN TERRITOIRE

2.1.1 RALLYE DE L'EMPLOI

Les 4 et 5 octobre 2017, l'ESPAS et la Ferme des Vanneaux ont réalisé un rallye pour l'emploi regroupant 27 partenaires :

- 148 personnes accompagnées ont bénéficié de cette action (avec d'autres SIAE),
- 60 personnes ont participé à la rencontre des entreprises de travail temporaire en partenariat avec la CCCO,
- 7 partenaires ACI ont participé à l'élaboration de ce rallye,
- 5 visites de centres de formation ont été réalisées,
- 3 visites d'entreprises,
- 1 visite de structure médicosociale,
- 1 rencontre avec plusieurs agences d'intérim.

9 conseillers en insertion ont été impliqués dans ce projet et ont accompagné les adultes engagés dans un parcours d'insertion.

Cette année, nous avons souhaité mobiliser les partenaires du territoire du douaisis : le Centre Social d'Auby, ESI et la CCCO ont répondu présent à notre sollicitation.
De même, des conseillers en insertion professionnelle de La Sauvegarde du Nord ont participé : CHRS les Tisserands, Dispositif Tsiganes et Voyageurs, CHRS Sara et l'ACI ESPAS.

Des adultes volontaires et motivés, accompagnés par leur conseiller en insertion professionnelle, ont pu visiter des entreprises et des centres de formation.
Les portes se sont ouvertes dans les structures, entreprises, centres de formation suivants :

- ST GOBAIN,
- AMAZON,
- SYMEVAD,
- AFPA,
- INSTEP,
- ASSIFEP,
- GRETA,
- CFPPA,
- les Myosotis.

Lors d'une rencontre à la CCCO, plusieurs personnes ont pu échanger avec des agences d'intérim et prendre connaissance des besoins en termes d'emploi.

« Visiter l'entreprise, c'est visiter les lieux d'emploi, c'est réajuster ses représentations et favoriser ainsi un rapprochement réciproque nécessaire. »

« Ces visites sont d'ailleurs parfois l'occasion de belles rencontres humaines... »

La difficulté d'accès à l'emploi des publics accompagnés est liée à des carences en qualification et en formation. L'expérience en tant qu'opérateur d'insertion socioprofessionnelle permet au SIAE de relever un réel décalage entre le besoin pour une personne d'accéder à un emploi et le besoin pour un chef d'entreprise de recruter des personnes formées et capables de s'adapter aux codes et usages du monde professionnel (activités, horaires, lieux, travail en équipe, sentiment d'appartenance…).
La remise au travail n'est pas la remise à l'emploi, c'est une 1ère étape vers l'apprentissage d'une posture qui nécessite confiance et estime de soi pour ensuite acquérir des compétences et savoirs.

Ce 2nd rallye a été l'occasion de créer une rencontre entre les chefs d'entreprises et les demandeurs d'emploi. Il s'agissait de mettre en contact différents profils (recruteurs et demandeurs), de jouer la

carte de la proximité et de la mise en confiance respective, de simplifier les approches et de valoriser les circuits courts. Les images réciproques que peuvent se renvoyer « patrons » et « chômeurs » nécessitent en effet d'être dépassées.

Les objectifs étaient les suivants :

- Découvrir de nouveaux métiers, et donc ouvrir « le champ des possibles »,
- Améliorer les connaissances du contexte socioéconomique lié à l'emploi,
- Travailler sur l'estime de soi en participant à une activité dynamique et dynamisante,
- Postuler pour des périodes d'immersion en entreprise ou sur des contrats à durée déterminée.

Les participants sont unanimement ravis par cette expérience. Les personnes accompagnées dans ce rallye nous ont fait part de plusieurs remarques positives :

- Un accueil sympathique et convivial par les entreprises et les centres de formation,
- La disponibilité des accueillants et la qualité des visites et des explications,
- L'accessibilité et la simplicité des interlocuteurs (étonnement des participants),
- La prise de repas en petits groupe, vécue comme un moment plus intime dans le rallye,
- Le spectacle de fin de rallye avec la troupe d'improvisation,
- Le cocktail de clôture partagé avec l'ensemble des participants, entreprises et centres de formation.

L'opération sera renouvelée en 2018.

2.1.2 CLAUSE D'INSERTION

La clause d'insertion, indifféremment appelée clause sociale ou clause de promotion de l'insertion et de l'emploi, est l'obligation pour les entreprises répondant à un appel d'offres public de réserver un temps de travail minimum à des personnes en insertion professionnelle.

L'intérêt de la clause d'insertion est multiple :

- elle favorise l'accès à un emploi durable à des personnes qui en sont éloignées,
- elle génère de l'activité au profit des SIAE,
- elle permet de répondre à un besoin de main d'œuvre exprimé par les entreprises des secteurs en tension,
- elle offre l'opportunité d'une collaboration inédite et d'un rapprochement entre les entreprises privées et les SIAE.

L'ESPAS se positionne sur les clauses d'insertion et les marchés d'insertion. Ce choix s'explique par 2 principales raisons :

- Il permet un rapprochement direct avec une entreprise. Cela constitue une 1ère approche permettant de créer et de développer des projets de collaboration entre l'entreprise et le SIAE,
- Pour les salariés en insertion, l'exécution de la clause d'insertion leur permet de rencontrer un potentiel futur employeur.

Dans ce cadre, l'ESPAS a travaillé avec l'entreprise SOGEA CARONI sur 2 chantiers à Tourcoing et à Roubaix pour plus de 2 500 heures d'insertion.

2.2. DES SERVICES EN LIEN AVEC LES ENTREPRISES

2.2.1 IMMERSIONS

Résolument tourné vers la recherche de solutions pour les salariés en insertion, l'année 2016 a constitué un tournant dans le rapprochement avec le tissu économique.
Cette démarche a plusieurs intérêts :

- Elle permet aux salariés en insertion d'être dans des conditions de travail réelles, égales à celles du marché du travail « ordinaire »,
- Elle permet de confirmer ou d'infirmer un projet professionnel en confrontant une conception du métier proposé avec la réalité de terrain,
- Elle donne l'occasion aux salariés d'entrer en contact avec une entreprise qu'ils n'auraient pas pu intégrer de manière classique.

Certaines immersions donnent lieu, par la suite, au recrutement des salariés ayant donné satisfaction lors de la période d'immersion.
Visiter l'entreprise revient à visiter les lieux d'emploi. L'objectif est de réajuster les représentations et favoriser ainsi un rapprochement réciproque nécessaire. Ces visites sont d'ailleurs parfois de belles rencontres humaines. Ce regard croisé profite également aux professionnels de la Ferme des Vanneaux qui améliorent ainsi leur représentation de l'emploi et de ses exigences.

2.2.2 VISITES D'ENTREPRISES

La démarche repose sur la même philosophie que l'immersion. Il s'agit de se rapprocher du tissu économique, des zones d'activités et des entreprises afin de se rapprocher physiquement et psychologiquement de l'emploi. Cette démarche permet de visualiser des lieux et de rencontrer des personnes.

Les visites d'entreprises et des centres de formation sont une nouvelle modalité d'accompagnement et de découverte.

- 9 visites d'entreprises ont été organisées et ont concerné 38 salariés de La Ferme des Vanneaux (Amazon, Saint -Gobain, Myosotis...),
- 11 visites de centres de formation ont été organisées et ont concerné 44 salariés de La Ferme des Vanneaux (l'AFPA, l'ASSIFEP, le GRETA, le CFPPA de Douai, l'INSTEP...).

Les salariés ont pu prendre connaissance des différentes offres de formation existantes et des prérequis nécessaires.
En lien avec les partenaires, nous avons positionné des salariés sur des sessions de recrutement : 54 positionnements sur 15 sessions de recrutement (Toyota, Renault, Kiabi, Sevelnord).

3. CONCLUSION

3.1. SORTIES 2017

ESPAS

29 personnes ont quitté l'ESPAS en 2017.
3 personnes n'intègrent pas le calcul du taux de sortie (2 maladies de longue durée, 1 sortie autre) : soit 26 personnes comptabilisées.
Le détail des sorties :

- Sorties dans l'emploi durable : 6 personnes
    - 2 CDI

    - 1 CDD de plus de 6 mois
    - 3 contrats de professionnalisation
- Sorties vers un emploi de transition : 1 CDD moins de 6 mois
- Sorties positives : 2 formations qualifiantes

Soit un total de sorties dynamiques de 9 sur 26, soit un taux de 34,60% contre 48,72% en 2016 et 32% en 2015

- Autres sorties : 17
- Sans nouvelles : 1
- Inactifs : 0
- Au chômage : 16

FERME DES VANNEAUX

43 personnes ont quitté la Ferme des Vanneaux en 2017.
10 personnes n'intègrent pas le calcul du taux de sortie (décès, incarcération, maladies de longue durée).
Le détail des sorties :

- Sorties dans l'emploi durable : 4 personnes
    - 1 CDD de + de 6 mois
    - 2 Contrats de professionnalisation
    - 1 création d'entreprise
- 4 Sorties vers un emploi de transition : 4 CDD moins de 6 mois
- 2 Sorties positives :
    - 1 formation qualifiante
    - 1 salarié orienté vers un autre ACI

Soit 10 sorties dynamiques, soit un taux de 30% contre 23,50 % en 2016 et 11% en 2015

- Autres sorties : 10
- Sans nouvelles : 0
- Inactifs : 0
- Demandeurs d'emploi : 23

4. PROJETS 2018 POUR LES SIAE

- Faciliter avec les partenaires l'accès et la prise en charge de la formation pour les salariés de l'IAE inscrits comme demandeurs d'emploi,
- Mettre en place le logiciel MING de suivi des publics,
- Formation Sauveteur Secouriste du Travail généralisé à l'ensemble des salariés,
- Poursuivre l'effort sur les réapprentissages des savoirs de base même si paradoxalement le Dispositif Régional @3C n'est pas reconduit en 2018,
- Poursuivre et intensifier les visites d'organismes de formation et d'entreprises,
- Mettre en œuvre le 3e Rallye Emploi, où se rencontreront des organismes de formations, des employeurs et des demandeurs d'emploi,
- Mise en place d'un nouveau projet sur le jardin d'animation,
- Formation PRAP.

UN PARCOURS VERS L'EMPLOI

Monsieur S. est arrivé le 1er juin 2016 sur le chantier Espaces Naturels Sensibles suite à une orientation Pôle Emploi. Monsieur S. est demandeur d'emploi de longue durée.
À son entrée, il exprime des difficultés sociales et administratives qui sont prises en charge par les CIP, notamment sur le plan du logement et de la santé.

À son arrivée, Monsieur S. participe à une journée d'accueil durant laquelle son projet professionnel est abordé. Il effectue également des tests de niveaux. Son niveau étant correct, son projet de travail dans la logistique est validé. Ce projet est en cohérence avec les perspectives qu'offre le bassin d'emploi du Douaisis.

Afin d'élargir les perspectives d'embauche de Monsieur S., il lui est proposé de découvrir d'autres métiers notamment lors de la participation à une rencontre vers l'emploi organisée par le PLIE, le 9 juin 2016. Cette rencontre avait pour but de présenter les nouveaux métiers de la fibre.
Monsieur S. n'a pas validé le projet, il ne s'est pas montré intéressé par les différentes formations proposées, notamment par l'AFPA présente également sur le site ce jour-là.

Le 27 juillet 2016, Monsieur valide 2 modules dans le cadre du CQP interne à la Ferme des Vanneaux en partenariat avec CHANTIER école :

- Charger et décharger le matériel en toute sécurité,
- Élagage des cheminements.

Le 30 septembre 2016, il passe la formation Sauveteur Secouriste interne à la Ferme des Vanneaux.

Le 17 janvier 2017, il participe à 2 ateliers :

- un atelier interne intitulé « maîtriser ses compétences » à la Ferme des Vanneaux,
- un atelier informatique sur le traitement de texte pendant lequel il met à jour son CV (mise en valeur ses compétences).

Le 1er février 2017, Monsieur S. envoie sa candidature en tant que monteur caténaire sur la plateforme Emploi du Département. Pour améliorer ses chances de réussite aux tests logistiques, il est proposé à Monsieur de participer à une remise à niveau proposée par l'INSTEP et financée par la Région (du 6 au 27 février 2017).

Le 18 avril 2017, Monsieur S. valide la 1ère partie des tests KIABI 2017.

Le 27 avril 2017, il valide l'ensemble des tests KIABI avec la note de 32/50. Il réalise également les tests pour TOYOTA Somain.

Le 23 mai 2017, Monsieur S. participe au Forum « Adopte la Log » en partenariat avec Wimoov qui assura le transport lors de cette action.

Le 7 septembre 2017, il effectue un atelier technique de recherche d'emploi à la Ferme des Vanneaux.

Du 25 juillet 2017 au 20 octobre 2017 : suite à la réussite des tests de KIABI, Monsieur S. intègre une formation chez LOGINOV : « une préparatoire opérationnelle à l'emploi individuelle POE » (KIABI).

Suite à cette POEI, Monsieur S. signe un contrat de travail de 12 mois chez KIABI le 23 octobre 2017.

DIRECTION TSIGANES ET VOYAGEURS

L'année 2017 a marqué la Direction Tsiganes et Voyageurs (DTV) par la réflexion engagée tout au long de l'année concernant les grandes orientations du service et le projet d'établissement. Le travail est toujours en cours, mais il a d'ores et déjà permis aux professionnels de trouver des repères et de s'inscrire dans la démarche en participant aux groupes de travail.
Nous avons également observé des mouvements au niveau des ressources humaines avec des départs de salariés ainsi que des suppressions ou des créations de postes.
Les nouvelles orientations du Conseil Départemental sur la question du RSA ainsi que les outils de suivi du Fonds Social Européen (FSE) sont ancrés dans les pratiques aujourd'hui.
Nous avons connu cette année notre premier contrôle de service fait dans le cadre du FSE. Le bilan a été plutôt positif et nous poursuivons notre inscription dans ce financement en complémentarité des subventions du Conseil Départemental dans le cadre du RSA.
Ce contexte mouvant et de changements entre la fin 2016 et début 2017, a amené des mutations importantes au sein des services. Nous avons observé en début d'année des phénomènes de questionnement et d'inquiétude chez les salariés, exprimés sous forme de revendications syndicales suivies d'un mouvement social.
Aujourd'hui, cette période est derrière nous, le sens donné aux projets des services permet d'envisager et de réaliser de très belles réussites et de nouvelles perspectives voient le jour dans chaque équipe.
Elles sont valorisées dans ce bilan d'activité : le SAS (poursuite du site des Pyramides et développement d'un projet similaire à Haubourdin), le développement de l'habitat adapté avec la livraison du site d'Aniche, le démarrage d'un poste d'infirmière pour l'équipe Gens du voyage du Nord, le recrutement d'une Conseillère en Insertion Professionnelle dans le cadre du RSA, le renforcement de l'accompagnement « insertion professionnelle » pour le public de culture Rom ainsi qu'un poste « référent SIAO » facilitant l'accès à l'hébergement.

À l'échelle du Pas-de-Calais
À noter la continuité du rayonnement de l'intervention de la DTV sur l'ensemble de la Côte d'Opale et du Béthunois auprès des gens du voyage dans le cadre de la polyvalence, de la prévention et du logement.
Concernant l'accompagnement des roms, le renouvellement du financement portant sur l'action « accompagnement vers et dans le logement » a permis d'élargir l'action à l'insertion professionnelle.

LES ACCOMPAGNEMENTS AUPRES DU PUBLIC « GENS DU VOYAGE »

1. L'ACTIVITÉ RÉALISÉE

SUR LE DÉPARTEMENT DU NORD

Quelques données chiffrées :

- 539 allocataires accompagnés dans le cadre du Revenu de Solidarité Active (RSA),
- 58 accompagnements d'autoentrepreneurs,
- 43 accompagnements à la formation,
- 28 accompagnements vers et dans l'emploi,
- 46 actions collectives pour 274 personnes concernées,
- 2 202 personnes accompagnées toutes actions confondues.

Domaines d'intervention et moyens :

- Accompagnement des allocataires RSA : 6 postes,
- Poste de Prévention Jeunesse (PPJ) : 4 postes,
- Assistante Service Social Polyvalence de catégorie : 3 postes,
- Accompagnement à la scolarisation : ½ poste,
- Accompagnement au logement : 1 poste,
- Accompagnement à la prévention addictologie - infirmière : 1 poste.

À noter que l'Assistante Service Sociale (ASS) en polyvalence de catégorie réalise les mêmes missions qu'une ASS en polyvalence de secteur. La différence est qu'elle intervient auprès d'une catégorie de public (exemple : hôpital, population spécifique…).

SUR LE DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Quelques données chiffrées :

- 547 allocataires accompagnés dans le cadre du Revenu de Solidarité Active (RSA),
- 62 accompagnements d'autoentrepreneurs,
- 34 accompagnements à la formation,
- 17 accompagnements vers et dans l'emploi,
- 833 personnes accompagnées toutes actions confondues.

Domaines d'intervention et moyens :

- Accompagnement des allocataires RSA : 2 postes,
- Poste de Prévention Jeunesse (PPJ) : 4 postes,
- Accompagnement au logement : 3 postes,
- Domiciliation : 1 poste,
- Coordination-animation du Schéma Départemental d'Accueil des Gens du Voyage : 1 poste.

1.1. LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2017

SUR LE DÉPARTEMENT DU NORD

Les modifications importantes provoquées par les nouvelles orientations du Conseil Départemental et par l'augmentation de la charge de travail dans le cadre du RSA sont venues percuter l'ensemble du fonctionnement du service.

À son paroxysme, un mouvement de grève a été organisé par les salariés du Nord. Nous avons saisi cette opportunité pour associer le personnel à la réflexion du projet d'établissement qui a donné lieu à la constitution de plusieurs groupes de travail à partir du printemps jusqu'à la fin de l'année 2017.
Cet exercice a été marqué également par un important mouvement de personnel (rupture conventionnelle, démission, mise à disposition, fin de contrat).

Au niveau de l'offre d'habitat des gens du voyage, nous avons observé sur le territoire de la Communauté de Communes du Cœur d'Ostrevent (CCCO), la finalisation de l'habitat adapté d'Aniche qui a vu le jour en juillet 2017. 15 familles ont intégré leur logement et font l'objet d'un suivi social par la DTV.
Concernant les aires d'accueil, 2 aires ont été créées sur le territoire Raismes/Wallers et Onnaing. Un important travail de préparation à l'entrée des familles sur l'aire d'accueil de Raismes/Wallers a été orchestré par la Communauté d'Agglomération des Portes du Hainaut (CAPH) en collaboration avec la DTV.
Concernant le RSA, notre analyse sur une nouvelle action intitulée « levée des freins » pointe une difficulté à répondre aux besoins de la population (manque de motivation) ainsi que par le manque de moyens matériels mis à notre disposition (salle, matériel informatique….).
Les actions menées depuis plusieurs années, sur la préscolarisation et la scolarisation des enfants, par l'éducateur « Dispositif de Réussite Éducative » (DRE) et les éducateurs « Poste de Prévention Jeunesse » (PPJ) portent aujourd'hui leurs résultats. Nous observons une scolarisation plus précoce et mieux suivie.
Concernant le logement, l'année 2017 a vu naître les commissions d'attribution de logement pour les logements fléchés « gens du voyage » en partenariat avec l'association Oslo. Cette commission est composée des membres d'Oslo, d'élus des municipalités concernées, de membres de la MEL et de membres de la DTV.

SUR LE DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

En 2017, 4 actions dans le cadre du Réseau d'écoute d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP) ont été maintenues :

- **Le groupe d'activités parents-enfants** : intervention du bus « caféméléon ». Ce dispositif a pour objet de favoriser la relation parents-enfants via des activités manuelles, ludiques et de sensibilisation. S'y ajoutent des sorties parents-enfants : 37 sorties éducatives, 2 voyages (Paris et parc d'attraction). Ces actions ont touché 197 parents et enfants.
- **Une action « accès à la culture »** : cours de guitare permettant aux pères de passer aux enfants un héritage culturel musical. Cet atelier se déroule avec l'intervention d'un professeur de guitare permettant d'améliorer la technique d'apprentissage des enfants. 20 séances ont été assurées et ont touché 21 enfants et 4 pères de famille.
- **Une sortie culturelle** : Nausicaa a concerné 58 enfants et parents.
- **Un dispositif passerelle, permettant d'alimenter le dispositif du PRE** :
    - Poursuite des séances du Projet de Réussite Éducative en direction d'enfants de 2 à 7 ans jamais scolarisés : 16 enfants et 9 parents ont participé à 34 séances de 2 h. 2 enfants ont intégré une école maternelle en cours d'exercice,
    - 23 séances de soutien scolaire ou d'apprentissage des savoirs de base dispensées par un formateur professionnel de l'Afp2i : 9 enfants ont été concernés.

Dans le cadre de notre activité de référent RSA, la convention passée avec le Conseil Départemental prévoit que nous effectuions 1 334 actes par an. Sur l'année 2017, l'équipe a réalisé la totalité des actes conventionnés.

Dans le cadre du Fonds de Solidarité Logement (FSL), 105 ménages ont bénéficié d'un accompagnement vers et dans le logement. En fin d'exercice, 78 ménages avaient été accompagnés pour un conventionnement initial de 75 ménages.
Le conventionnement stipule 5 relogements effectifs, notons que sur 2017, 17 relogements ont été effectués.

1.2. SYNTHESE DE L'ACTIVITE SUR LES TERRITOIRES

SUR LE DÉPARTEMENT DU NORD

Ce que nous pouvons retenir de cette année :

- Une nouvelle organisation globale du service : répartition des interventions PPJ, RSA, DRE,
- La stabilité du nombre de personnes accompagnées sur ce secteur,
- Le maintien de l'accompagnement des autos-entrepreneurs, de l'accès à la formation et à l'emploi,
- Le développement des actions collectives avec la création de nouvelles actions liées à l'insertion professionnelle dans le cadre de l'offre de service RSA : financement du Conseil Départemental via les Pôles Insertion Professionnelle et Lutte contre les Exclusions (PIPLE),
- La prédominance d'un accompagnement en direction des femmes,
- Le maintien des sorties éducatives financées essentiellement par le dispositif Ville Vie Vacances (VVV). VVV est un programme permettant aux jeunes âgés de 11 à 18 ans et résidant principalement dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, d'accéder à des activités culturelles, civiques, sportives et de loisirs, et de bénéficier d'une prise en charge éducative pendant les vacances scolaires. Plusieurs sorties ont été réalisées : trampoline, Forum départemental des Sciences, accrobranche, parcs d'attractions Le Fleury et Bellewaerde, Les près du Hem, la ferme pédagogique, le centre de découverte de l'âne Z'âne Zttitude. Une sortie exceptionnelle a eu lieu au Parc Astérix et a marqué les familles.

SUR LE DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

- Renouvellement du financement pour les 2 postes supplémentaires (PPJ et Polyvalence) pour les secteurs de Béthune et de la Côte d'Opale,
- 6 signalements effectués dans le cadre de la protection de l'enfance, dont 4 ayant débouché sur un placement d'enfants,
- Au 31/12/2017, 429 domiciliations plus 260 ayants droit. Le service a traité sur l'année 15 551 courriers,
- L'accompagnement éducatif, tout secteur confondu, a touché 160 adultes et 214 enfants.

2. LES ENJEUX ET ORIENTATIONS 2018

- Maintien et développement du réseau et du partenariat,
- Dans le cadre du RSA, fin de l'action levée des freins pour 2018 pour les raisons susnommées,
- En lien avec les projets de La Sauvegarde du Nord et les orientations du Programme Départemental d'Insertion (PDI) : poursuite d'un accompagnement renforcé sur les actions d'insertion professionnelle auprès des allocataires du RSA et poursuite également du soutien pour les situations ponctuelles,
- Poursuite de l'ensemble des actions du service favorisant l'autonomie des personnes accompagnées,
- Poursuite de la sensibilisation et de l'accompagnement à la scolarisation des enfants,

- Perspectives de reprise d'un accompagnement DRE pour les enfants du voyage sur Villeneuve d'Ascq,
- Suite à des difficultés rencontrées sur l'habitat adapté d'Anzin, perspectives d'un financement pour l'accompagnement social sur ce site,
- Travail sur l'utilisation d'outils de communication avec le service communication de La Sauvegarde du Nord (réalisation d'une plaquette ainsi que d'une page WEB établissement sur le site associatif),
- Dans une volonté de dynamique participative des personnes accompagnées, création de comités de pilotage sur le recueil de l'évolution de leurs besoins dans les années à venir.

SUR LE DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

- Signature prévue au cours du 1er semestre du Contrat de Partenariat et d'Actions Renouvelées avec le Département (CPAR),
- Stabiliser les financements DDCS pour les interventions socioéducatives sur le Béthunois, la Côte d'Opale et la ville d'Arras ; passage en CDI des postes actuels.

3. FOCUS THÉMATIQUES - ACTIONS À VALORISER

SUR LE DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

- Réalisation des objectifs pour les missions FSL et RSA,
- Réalisation de journée d'information pour les agents du Conseil Départemental, de la CAF et des communes du béthunois,
- Développement de l'action du coordinateur-animateur du Schéma Départemental d'Accueil des Gens du Voyage (SDAGDV) dans le domaine juridique (conciliation entre les communes et propriétaires de terrains privés non constructibles).

LES ACCOMPAGNEMENTS AUPRES DU PUBLIC ROMS

1. L'ACTIVITÉ RÉALISÉE

SUR LE DÉPARTEMENT DU NORD

Quelques données chiffrées :

- 54 personnes ont accédé à l'emploi,
- 38 personnes sont entrées en formation alphabétisation,
- 20 personnes ont accédé à la « garantie jeunes »,
- 329 accompagnements physiques, 516 sollicitations des services, 740 orientations et 1 352 visites à domicile dans le cadre de la médiation santé,
- 247 enfants accompagnés dans le cadre de la scolarité sur 530 mineurs présents sur les lieux de vie,
- 907 interprétariats effectués et 23 traductions,
- 100% des familles en bidonvilles prises en charge par les Restos du Cœur,
- 507 personnes reçues sur la permanence tout-venant, 618 reçues sur la permanence insertion professionnelle,
- 25 000 couches environ ont été distribuées pour les enfants de 0 à 3 ans,
- 556 interventions sur le logiciel OSIRIS (création ou modification de diagnostics),
- 16 expulsions concernant 514 personnes.

Domaines d'intervention et moyens :

- Veille saisonnière : 4 postes,
- Accompagnement social global : 3 postes,
- Insertion professionnelle : 2 postes,
- Médiation santé : 2 postes,
- Médiation sanitaire : 1 poste,
- Accueil de famille (SAS) : 1,5 poste et 1 service civique,
- Scolarisation : 1,5 poste,
- Interprétariat : 1 poste,
- Observatoire départemental : 1 poste,
- Référent SIAO : ½ poste.

SUR LE DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Quelques données chiffrées :

L'observation effectuée par l'équipe de professionnels démontre une baisse du nombre de personnes vivant en squats et/ou en bidonvilles durant l'année 2017. Cela s'explique par l'expulsion systématique de toute nouvelle implantation. 142 personnes sont suivies.

- 6 familles ont bénéficié d'un relogement dans le cadre du conventionnement avec la DDCS, soit 30 personnes. Les travailleurs sociaux ont accompagné les familles auprès du bailleur, des fournisseurs d'énergie, de la CAF, des associations caritatives, des communes et des écoles.
- 7 familles ont également été accompagnées au sein de leur logement suite à un relogement autonome (hors conventionnement).
- Nous accompagnons 25 familles dans leurs démarches pour l'obtention de titres de séjour ; à noter en 2017, une présence importante de ressortissants d'ex-Yougoslavie (84 % des suivis de la DTV).

Domaines d'intervention et moyens :
Accompagnement vers et dans le logement :

- De janvier à juin 2017 : ½ poste assuré par le CSE,
- De juillet à décembre 2017 : 2 ES.

1.1. LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2017

SUR LE DÉPARTEMENT DU NORD

L'année a été marquée par la création d'un poste de référent SIAO. Cette référence a permis d'assurer un suivi dans les demandes d'hébergement des familles, de maintenir à jour les diagnostics SIAO et de garantir une présence de la DTV en continu sur l'ensemble des commissions de la CMAO. Il a également permis de faire des relais lors des entrées des familles sur les structures d'hébergement ou de logement diffus.

Le dispositif SAS implanté sur Lille a, de par sa pertinence et son efficience, encouragé certaines municipalités à le penser comme un outil de réduction des phénomènes de bidonvilles sur leur territoire. Ainsi, l'année 2017 a vu naître la volonté de la mairie d'Haubourdin de mettre en place ce dispositif au bénéfice de familles implantées sur la commune.

En 2017, les expulsions de squats et les démantèlements de bidonvilles ont engendré une augmentation de 60% du nombre de familles expulsées. Dans le même temps, nous constatons une augmentation d'environ 5% du nombre de lieux de vie. Il semble donc que l'effet escompté par ces procédures n'engendre aucun effet sur la présence de personnes de culture rom en habitat précaire. En revanche, pour la 2e année consécutive, 20% de la population accompagnée a accédé à un logement ou un hébergement, et 54 personnes ont signé un contrat de travail. Ces données semblent faire apparaître que l'action sociale menée auprès des publics porte plus ses fruits quant à la réduction du phénomène de bidonvilles que les démarches répressives vis-à-vis des familles.

1.2. SYNTHESE DE L'ACTIVITE SUR LES TERRITOIRES

SUR LE DÉPARTEMENT DU NORD

- Baisse sensible du nombre de ménages présents sur la MEL,
- En moyenne, sur l'année, l'équipe a accompagné 240 familles sur 69 lieux de vie,
- Mise en place d'un accompagnement social global tout au long de l'année, grâce à la pluri-professionnalité de l'équipe accompagnant les familles roms migrantes,
- Ciblage de l'accompagnement professionnel par tranches d'âge avec une répartition entre les deux CIP des moins et plus de 26 ans,
- Amélioration de l'offre en termes d'alphabétisation et de soutien scolaire sur le SAS de Lille en lien avec une meilleure coordination des bénévoles et un partenariat avec le centre social Vauban,
- Au niveau de l'observatoire départemental, constat d'un besoin grandissant de transfert de compétences de la DTV vers les acteurs de terrain (Conseil Départemental, Sous-préfecture, bailleurs sociaux et associations…).

SUR LE DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

La majorité des relogements a été effectuée en 2016. Ils ne génèrent aucun souci dans la gestion du logement et du budget. L'action s'est de ce fait réorientée vers l'insertion professionnelle.

2. ENJEUX ET ORIENTATIONS 2018

SUR LE DÉPARTEMENT DU NORD

- Développement des dispositifs d'accueil « type SAS », devant faire partie du panel de solutions à proposer aux familles,
- Reprise de l'intervention sociale sur le secteur de Roubaix/Tourcoing,
- Renforcement de l'accompagnement des familles dans le logement, en sollicitant un partenariat avec la MEL dans le cadre du Fonds Social lié au Logement.

SUR LE DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

- Maintenir et développer l'insertion professionnelle en vue d'une autonomie des familles avec le recrutement d'un Conseiller en Insertion Professionnelle.

3. FOCUS THÉMATIQUES - ACTIONS À VALORISER

SUR LE DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

- Développement du relogement en direction du public roms,
- Interventions dans les Maisons de la Solidarité de l'arrondissement pour présenter le public et les actions menées.

DIRECTION HEBERGEMENT - LOGEMENT

« Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires ».

Article 25 de la Déclaration universelle des droits de l'homme

Le droit au logement est reconnu comme un droit social depuis 1946. La reconstruction d'après-guerre mettait en évidence cette priorité. Au niveau international, la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948 reconnaît en son article 25-1 que le droit au logement fait partie intégrante des droits sociaux.

Et depuis les politiques du logement n'ont cessé d'évoluer. Pourtant, force est de constater qu'en 2017, le nombre de personnes en risque d'expulsion ou déjà à la rue ne cesse de croître. Par ailleurs est-il nécessaire de préciser que malgré les politiques de rénovation urbaine, les logements se font rares et chers, notamment autour des agglomérations ? Les plans locaux d'urbanisme pour favoriser les logements sociaux se succèdent mais n'arrivent pas à endiguer un besoin croissant de logements dignes.

L'accueil dans les dispositifs d'hébergement vise à protéger les personnes de la rue : des femmes, des hommes et des enfants. Pour autant, l'hébergement ne saurait se suffire à cette unique vocation puisqu'en réalité il constitue le 1er palier d'un parcours locatif où il est question de savoir vivre, de savoir habiter et de cohabiter au sein d'un quartier et d'une ville plus ouverte, plus tolérante, plus solidaire.

Le logement de demain repense les interactions entre les individus. L'hébergement de demain doit lui aussi revoir ses missions. Dans ce rapport d'activité, nous vous présenterons une expérience innovante d'accompagnement hors les murs en vue d'éviter une perte de logement : « Logipsy ».

Par ailleurs nous entamons également une réflexion sur une pratique d'hébergement différente : « le CHRS Hors les murs »

L'ANNÉE 2017

L'année 2017, après 2 ans de CPOM, permet à la direction hébergement logement (DHL) de réaliser un bilan des actions menées, d'apporter des correctifs si nécessaire pour atteindre l'ambition du pôle : **60% des personnes accueillies doivent être accompagnées moins de 18 mois dans le dispositif et accéder à un logement.**

1. QUELQUES CHIFFRES DE LA DHL DES DISPOSITIFS CONCERNES PAR LE CPOM DDCS

1.1. LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

Au cours de l'année 2017, les dispositifs de la direction ont hébergé et accompagné 525 personnes au sein des différents services d'hébergement.

Âge des personnes présentes pendant l'année	Moins de 3 ans	De 3 à 17 ans	De 18 à 25 ans	De 26 à 35 ans	De 36 à 45 ans	De 46 à 55 ans	Plus de 55 ans	**Nbre total de présents dans l'année**	**Nbre de ménages**
en personnes	44	182	77	95	78	39	10	525	191
en pourcentage	**8%**	**35%**	**15%**	**18%**	**15%**	**7%**	**2%**	**100,0%**	

Cette année encore les enfants mineurs représentent une large proportion des résidents (44%). L'accompagnement mis en œuvre en direction de cette population (enfants et jeunes adultes) doit rester une priorité au sein des dispositifs et faire l'objet d'une attention particulière.

1.2. LES DURÉES DE SÉJOUR

Durée du séjour des personnes sorties	en personnes	**en pourcentage**
3 mois à < 6 mois	16	**8%**
6 mois à < 1 an	15	**8%**
1 an à 18 mois	90	**48%**
18 mois à < 24 mois	24	**13%**
> de 24 mois	44	**23%**
Total	189	**100%**

L'ambition de la Direction de l'Inclusion Sociale : *60% des personnes qui traversent les dispositifs de l'Inclusion Sociale de La Sauvegarde du Nord doivent y rester moins de 18 mois et intégrer ou se maintenir dans un logement*, est atteinte cette année. Cependant, au sein des dispositifs tels que l'Hébergement d'Urgence (HU) et le CHRS SARA (30% d'accompagnement de moins de 18 mois), les personnes hébergées sont sans droit ni titre, ou présentent des droits partiels. Or, les délais de régularisation de leur situation sont souvent supérieurs à 18 mois.

Les équipes de professionnels doivent travailler, dès l'entrée des familles dans le dispositif, sur le « savoir habiter » afin que, dès la régularisation de leur situation, les personnes puissent intégrer un logement autonome.

Au 31 décembre 2017, il y avait 333 personnes présentes au sein des différents dispositifs. Sur ces 333 personnes, 122 (34 ménages) étaient sans droit ni titre ou avec des droits restreints et en hébergement depuis déjà quelques mois. La durée d'obtention des droits impactera donc la durée du séjour et l'atteinte des ambitions du Pôle.

1.3. LES SORTIES

En 2016, nous dénombrons 189 sorties (154 en 2015) dont 12 mères-enfants. Cette augmentation est due à l'arrêt de l'activité STADA/ATSA en avril 2017.

	Pers. sorties en 2017	Pers. sorties en 2016	Pers. sorties en 2015
Tisserands	**26**	35	45
Agora	**10**	17	23
SARA	**35**	45	48
CHU	**35**	50	36
STADA	**71**		
M E	**12**	7	
TOTAL	**189**	154	152

2017	NB PERSONNE RELOGEMENT	NB PERSONNE SORTIES	TAUX
SARA	18	35	51%
AGORA	7	10	70%
TISSERAND	7	26	27%
STADA	41	71	58%
HU	22	35	63%
mères enfants	6	12	50%
TOTAL	101	189	53%

Le taux de relogement est en baisse : 53% contre 61% en 2016. Cela est essentiellement dû aux réorientations de l'ATSA/STADA vers des CADA ou des CHRS de la direction pour les ménages n'ayant pas encore obtenu le statut de réfugiés ou n'étant pas encore prêts à intégrer le logement.

LES RELOGEMENTS

Parc privé intermédiation locative	13
Parc privé	4
Parc social	35
Parc social dont CTAO/PDALPD	45
Sans domicile	17
Ets sanitaire	11
Hébergés par des tiers ou par la famille	18
Réorientation AHI	39
NSP	7
Total	189

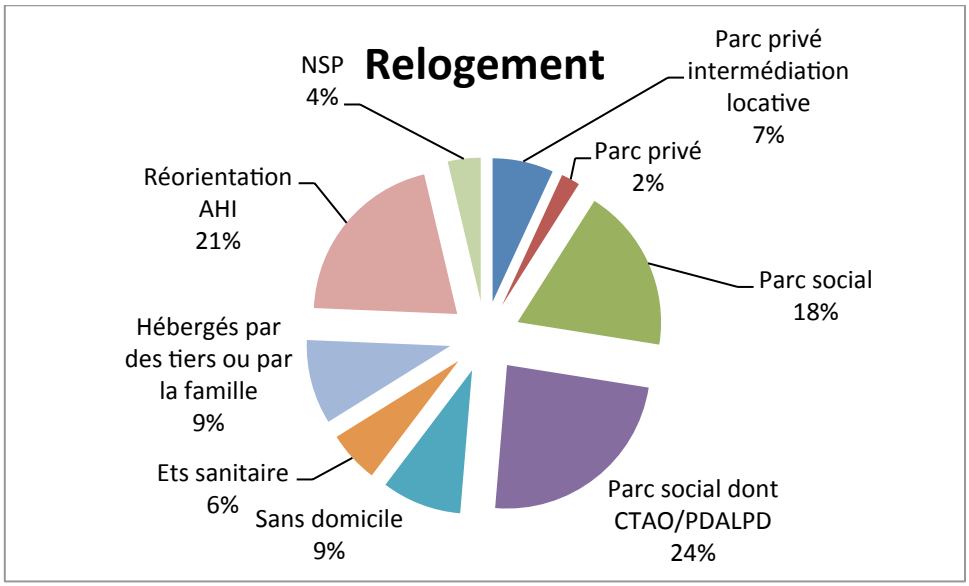

Cette année, les dispositifs de la DHL ont surtout mobilisé le parc public afin de permettre le relogement de 80 personnes. Le parc privé a été mobilisé via l'intermédiation locative. Comme l'an dernier, nous avons effectué des réorientations vers d'autres dispositifs de la DHL mais également vers d'autres établissements du territoire.

L'EMPLOI À LA SORTIE

L'accès à l'emploi reste une difficulté majeure des sorties des différents dispositifs. Même si le taux d'accès à l'emploi et à la formation reste stable (environ 20%), il reste encore trop faible si l'on se réfère aux orientations de la DHL : *L'insertion professionnelle, donc la capacité à percevoir d'autres revenus que les minima sociaux et le renforcement « d'utilité sociale », devient un objectif incontournable.*
Les dispositifs doivent rester vigilants en 2018 à ce que l'emploi reste une priorité dans les accompagnements.

Situation professionnelle pour les adultes sortis	en personnes	**en pourcentage**
CDI TP	1	**3%**
Demandeur emploi < 1 an	6	**16%**
Demandeur emploi > 1 an	24	**65%**
jamais travaillé ou dans l'incapacité de travailler	8	**22%**
CDD Temps plein et CDDI	4	**11%**
Formation qualifiante	2	**5%**
CDI Temps partiel	1	**3%**
Retraite	1	**3%**
Total	37	**100%**

Un des objectifs de la DHL est de permettre la mise en œuvre de stages de découverte du monde du travail au sein des CAVA de la Direction Insertion Professionnelle et Qualification (DIQP).
18 personnes ont pu bénéficier de cette nouvelle offre. Cette nouvelle action a permis :

- De positionner des personnes détentrice d'un diagnostic IAE sur un emploi en CDDI,
- De repérer les freins à l'emploi évalués par les encadrants techniques et le CIP du CAVA (principalement la barrière de la langue),
- De mettre en place des actions de remédiation et de lever les freins à l'insertion professionnelle.

Suite à ces stages de découverte, la DHL, en partenariat avec l'Union Française de la Jeunesse (UFJ), a proposé une formation (Programme de Français Langue Étrangère à objectif d'insertion professionnelle) de 6 semaines à 12 personnes du CHRS SARA et de l'HU. Cette formation a été ciblée pour pallier l'absence de maîtrise de la langue de certains stagiaires. Elle a été prolongée par une formation Français Langue Étrangère (FLE) sur 6 mois pour la majorité des 1ers participants. Cette expérimentation sera vraisemblablement renouvelée en 2018.

L'objectif des années à venir est le suivant : tout adulte accompagné par une équipe d'hébergement doit pouvoir bénéficier d'une découverte du milieu de travail (par les biais des SIAE de la Direction de l'Inclusion Sociale par exemple). Cette découverte du milieu du travail devra faire l'objet d'une préparation mais aussi d'un bilan afin d'affiner le projet professionnel et le repérage des freins à la mise à l'emploi (maîtrise de la langue, mobilité, respect du cadre de travail…). Le temps d'accompagnement est aussi l'occasion de réfléchir avec le ménage et les partenaires, à l'opportunité de solliciter un diagnostic IAE en vue d'intégrer un travail en CDDI.

2. LES FAITS MARQUANTS DE LA DHL ET DISPOSITIFS CONCERNES PAR LE CPOM

2.1. LES TODO ET LES GROUPES DE TRAVAIL TRANSVERSAUX

Les TODO culture, logement, santé/bien être et emploi, ont continué en 2017 leurs travaux.
Le TODO logement, outre les contacts avec les bailleurs, a travaillé sur la mise en place d'un dépôt de garantie. Il a communiqué ses conclusions à un nouveau groupe transversal (outils loi 2002.2). Ce groupe a élaboré et remis à jour les différents outils. Ces derniers seront présentés en CVS, groupe d'expression des usagers et comité d'entreprise en 2018 afin d'être opérationnels.
Un nouveau groupe s'est formé fin 2017 (TODO droits des étrangers) afin que chaque équipe soit formée, informée des différentes législations qui régissent ce secteur en mutation.

2.2. LES INCIDENTS DÉCLARÉS EN DDCS

Depuis 2016, la DHL, en application des différentes circulaires pour renforcer la lutte contre la maltraitance, communique à la DDCS les évènements indésirables dans le cadre d'un formulaire de remontées d'information, protocole de signalement.
Cette année, il y a eu 18 remontées d'incidents pour les motifs suivants : tentative de suicide avec hospitalisation du résident, violence intrafamiliale, disparition et violences envers des résidents ou des professionnels.
Chaque remontée fait l'objet d'un suivi des suites apportées à l'incident. En décembre 2017, en partenariat avec la DDCS, toutes ces remontées ont fait l'objet d'un classement. De plus, une rencontre avec les services de la DDCS a permis d'entamer un travail sur les suites données. D'autres réunions auront lieu à ce sujet courant 2018 et 2019.

2.3. ÉVALUATION INTERNE

En 2016, les différents dispositifs avaient entamé le processus d'évaluation interne, y compris le Centre d'Hébergement d'Urgence même s'il n'est pas concerné au titre de la loi 2002.2.
Cette évaluation s'est terminée en 2017 et a été remise à la DDCS. Ces évaluations internes serviront de point de départ des réécritures des différents projets d'établissement notamment pour les CHRS Agora et SARA.

2.4. SERVICES CIVIQUES

Depuis octobre 2016, la DHL accueille des Services Civiques dans le cadre de 3 missions différentes :

- développement d'actions culturelles (2 services civiques),
- transcription des différents outils de la loi 2002.2 à destination du public allophone (2 services civiques),
- mise en place d'actions de bien-être et d'activités physiques (3 services civiques).

Ces différentes missions ont été remplies. L'accueil de Services Civiques a été renouvelé en 2017 sur les missions suivantes : développer les actions culturelles avec comme point d'arrivée l'organisation d'un « Culture Tour » (fin mai 2018) pour toutes les personnes accompagnées par la DIS. Le public ciblé a la possibilité de visiter et d'intégrer des lieux de culture et de sorties.

3. LES PERSPECTIVES 2018

3.1. LOGIPSY : SES RESULTATS ET SA PERENNISATION

De mai 2016 à mai 2017, le projet Logipsy a été mis en œuvre par La Sauvegarde du Nord dans le cadre d'une expérimentation. Ce projet a été soutenu par la DIHAL.

Afin de montrer l'intérêt de cette action pour les personnes en situation de handicap psychique et en risque de perte de leur logement, l'Association a décidé de prolonger l'expérimentation jusqu'en décembre 2017. Les équipes ont donc réalisé une montée en charge des accompagnements afin de démontrer sa pertinence.
En parallèle, la recherche de fonds auprès de fondations, des collectivités locales et des bailleurs a permis d'équilibrer cette action en 2017. Notre objectif pour 2018 est de la pérenniser en déposant des demandes de subventions aux services de l'État (DDCS et ARS), aux collectivités locales (MEL et villes) et aux bailleurs engagés dans cette action.

3.2. LE SAVOIR HABITER ET L'ETAT DES LOGEMENTS

Depuis la création de la DHL, nous nous sommes attachés à renforcer les compétences des ménages sur le savoir habiter. Outre le partage d'outils des équipes et la préparation à la sortie via le todo logement, les dispositifs travaillent sur :

- L'état des logements et la mise en place de visites « techniques » de ces lieux d'hébergement afin d'être vigilants sur l'appropriation des logements (visites techniques trimestrielles),
- La responsabilité des ménages quant à la consommation des fluides,
- La mise en place de dépôts de garantie pour les ménages percevant des ressources.

Les équipes se sont emparées de la problématique de la consommation de fluides des ménages. En 2017, toutes les équipes ont à disposition les relevés des fluides de l'ensemble des hébergements et responsabilisent les ménages quant à leur consommation. Les professionnels des équipes étudient, avec les ménages, les factures des fluides du lieu d'hébergement. Il s'agit de permettre aux personnes de se projeter : quel impact aura cette consommation sur un budget lorsque le ménage sera en logement autonome ? Cela permet également de se familiariser avec des notions telles que les coûts et les modes de consommations et d'aborder les techniques et astuces de réduction des consommations.
Pour renforcer cet axe, lors des dernières embauches, certains dispositifs ont orienté le recrutement sur des profils de poste présentant des compétences significatives sur le « savoir habiter » et l'appropriation du logement. Pour le CHRS Les Tisserands, une CESF a été embauchée en remplacement d'une éducatrice spécialisée ; au CHRS Agora la notion de « faire avec » a été renforcée dans le profil de poste d'un éducateur afin d'améliorer les apprentissages des publics accueillis.

3.3. LA RECHERCHE DE NOUVEAUX LOCAUX POUR L'HEBERGEMENT D'URGENCE

Le site de Mons (20 personnes hébergées) n'est pas optimum en termes de bien-être des ménages accueillis. Depuis quelques années nous recherchons un autre lieu d'hébergement pouvant accueillir environ 25 personnes ainsi que l'équipe de professionnels. Suite à une visite d'un bien appartenant au bailleur LMH, nous avons étudié la faisabilité d'un transfert d'activité de Mons vers cet immeuble situé dans le quartier de bois blancs, à Lille. Cet immeuble accueillera 5 ménages (25 personnes maximum) et l'équipe.
Proche des transports en commun, des écoles et des lieux de travail potentiels, le déploiement était initialement prévu au cours du dernier trimestre 2017. Il aura finalement lieu au cours du 1er trimestre 2018. La configuration des locaux modifiera les pratiques éducatives et l'accompagnement des ménages.

3.4. LE CHRS HORS LES MURS

L'hébergement et l'accompagnement des familles changent. L'émergence depuis quelques années du concept du logement d'abord interroge tant les pratiques que les postures. Les différentes

fédérations et/ou des représentants des personnes accompagnées expriment le fait que le passage en CHRS et le statut d'hébergé n'est pas la seule alternative pour l'insertion dans le logement. Des expérimentations de CHRS hors les murs ont vu le jour. Des rapports, des recommandations, des guides existent.
En effet, le référentiel national des prestations du dispositif AHI pose comme nouvelle conception du travail social à destination des personnes sans abri ou risquant de l'être : chaque fois que cela est possible, l'accès au logement ordinaire, le cas échéant avec le soutien d'un accompagnement social spécialisé, doit être privilégié par rapport à une orientation vers l'hébergement.

Le principe est le suivant : il n'y a pas de passage obligatoire par l'hébergement (structure collective ou statut d'hébergé), sauf à ce que la situation de la personne le justifie. Ce principe s'applique aussi bien aux personnes proches de l'autonomie qu'aux plus vulnérables.
Le logement devient un prérequis (autonome, permanent, de droit commun). L'usager est d'autant plus au centre des actions des dispositifs (choix du type de logement, de recourir ou non aux services, etc.). Des services doivent être très flexibles (aides individualisées, dispensées à domicile, à la demande, etc.). L'objectif est : il s'agit de ne pas recourir à l'hébergement mais d'utiliser le logement comme le principal support de l'accompagnement. Le logement constitue l'étape initiale de l'insertion et non l'objectif final. L'enjeu est de valoriser le potentiel de mobilisation des personnes hébergées, et de leur reconnaître les compétences. L'équipe chargée de l'accompagnement hors les murs devient référente de la personne, avec l'accord de celle-ci. Cependant, elle ne peut pas gérer seule l'ensemble des problématiques devant être traitées. C'est pourquoi, elle devient avant tout une ressource coordonnant l'intervention autour des besoins de la personne, et assurant une médiation avec les partenaires : bailleur, acteurs de santé, écoles, recherche de formation et d'emploi, structures d'aide à la parentalité…. Un groupe de travail se constituera courant du 1er trimestre 2018 afin de définir les contours d'un CHRS hors les murs et d'étudier la faisabilité de ce projet.

CENTRE D'HEBERGEMENT ET DE REINSERTION SOCIALE (CHRS) RESIDENCE SARA

En 2017, le CHRS SARA a accueilli 169 personnes pour 49 ménages (CHRS et lits mères-enfants).
Le taux d'occupation a été de 102%.
Le CHRS SARA a relogé 29 personnes (6 ménages).

1. HEBERGEMENT

1.1. LES ETATS DES LIEUX SUR L'ANNEE

Un dossier informatique partagé entre les professionnels a été créé et permet à l'ensemble de l'équipe de consulter l'état des lieux, l'inventaire et les photos de chaque famille/logement. Nous pouvons relever :

- 18 états des lieux entrants (10 entrées de nouvelles familles et 8 mouvements internes),
- 11 états des lieux sortants (EDLS) (6 mouvements internes et 5 départs définitifs).

Certains EDLS n'ont pas pu être réalisés :

- 1 famille a quitté les lieux le jour de l'entrée d'une autre famille,
- 2 familles sont parties dans un contexte compliqué,
- 1 famille a été absente à 3 reprises, ne permettant plus de nouveaux RDV.

1.2. CONSTATS SUR LES ETATS DES LIEUX

Lors des états des lieux, il est constaté que les logements sont rendus ni propres ni en bon état :

- Dégradation de certains logements : murs à repeindre (écritures des enfants, saletés…), portes ou murs avec coups, meubles abimés,
- Défauts d'entretien des logements : toilettes entartrés, meubles non ou mal nettoyés, cuisinières avec traces de gras ou de brûlures d'aliments non nettoyées, fours, portes, interrupteurs mal ou non nettoyés.

En 2017 le TODO logement a proposé de mettre en place un dépôt de garantie, celui-ci sera instauré en 2018. Il permettra de responsabiliser les familles dans la gestion de leur hébergement.

Accentuer les accompagnements sur l'appropriation du logement permettrait de :

- Familiariser les familles à une bonne tenue de leur logement nécessaire pour leur relogement, notamment dans le parc HLM,
- Réduire les dégradations de nos hébergements et ainsi le coût relatif à la remise en état,
- Mieux préparer l'état des lieux de sortie des familles,
- Réduire les coûts d'intervention de l'Atelier Chantier d'Insertion (ACI) ESPAS pour le ménage, afin de nous permettre d'acheter du matériel plus cher et de meilleure qualité ou introduire d'autres achats à l'inventaire (nappes, coussins qui pourraient améliorer le rendu de nos hébergements et donc peut-être l'envie des familles d'en prendre soin).

L'axe d'appropriation du logement déjà présent en 2017 sera renforcé en 2018.

1.3. COUT D'UN ACCUEIL (INVENTAIRE, MOBILIER, ELECTROMENAGER)

Selon la composition familiale, les achats pour l'installation d'un ménage se situent entre 1 100 et 2 200€. Les produits achetés ne sont pas des 1ers prix (produits trop fragiles) mais restent des produits issus des grandes enseignes.

Une étude est en cours afin de grouper les achats et d'avoir une politique plus cohérente de remplacement de matériel, de stockage…

1.4. CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Une grande partie de l'accompagnement repose sur les démarches liées au relogement. L'équipe éducative prépare la famille au relogement afin que celui-ci se déroule le mieux possible.

Lors de leur hébergement, les familles se sentent portées par la structure et l'accompagnement dont elles bénéficient, et ne prennent pas forcément la mesure des démarches nécessaires au relogement et de l'importance de s'y préparer. Lorsque ce relogement devient concret, les familles se sentent stressées et submergées par les démarches, pourtant préparées en amont. La question reste : Comment peut-on éviter la pression de dernière minute ?

Les familles sont régulièrement relancées sur l'importance de s'équiper pour le futur relogement : acheter le matériel au fur et à mesure et le stocker ou économiser suffisamment pour acheter dès l'entrée. Faut-il vérifier et acter le relogement sous condition d'équipement ? Doit-on responsabiliser la famille en les laissant gérer (avec notre aide et nos conseils) et revenir vers nous si nécessaire, au risque de ne pas être tout à fait prêts lors de leur relogement ?

Il nous semble important de favoriser/développer l'accompagnement sur l'appropriation des hébergements afin de :

- Préparer au mieux le relogement,
- Maintenir des hébergements en bon état,
- Favoriser des états des lieux sans dégradations,
- Réduire l'intervention de l'ESPAS.

Enfin, pour faciliter l'organisation des entrées des familles (et éviter la perte de temps liée aux achats fréquents), il serait judicieux de développer davantage les stocks de l'inventaire.

Toutes ces questions devront faire l'objet d'un travail mené en 2018 dans le cadre de la rédaction du projet d'établissement.

2. AXE RELOGEMENT

2.1. ACCOMPAGNEMENTS DES FAMILLES SUR L'ANNEE

40 familles ont été accompagnées en 2017. Certains ménages ont bénéficié d'accompagnements multiples, tandis que pour d'autres un seul type d'accompagnement a été mis en œuvre.

Nombre d'accompagnements selon les domaines d'intervention

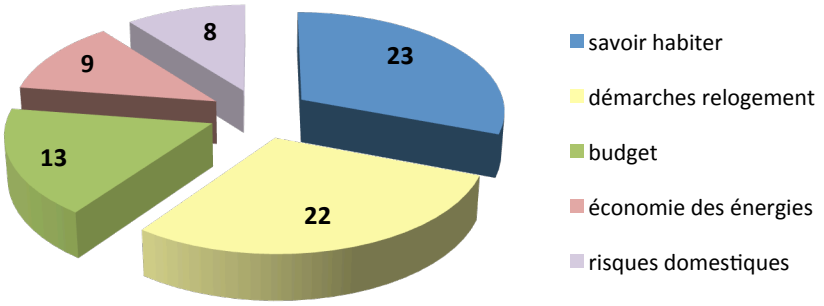

2.2. ECONOMIE DES ENERGIES

Le professionnel en charge de l'action logement/relogement/savoir habiter actualise un tableau reprenant les consommations mensuelles (factures réelles) des familles hébergées dans les logements diffus. Selon les montants recueillis et les besoins repérés par les référents ou la famille, un accompagnement sur la gestion des consommations est mis en place. En 2017, 9 familles ont été accompagnées dans ce cadre.
L'accompagnement se fait via différents outils. La présentation des factures permet d'entamer les rencontres. Les informations transmises sur les écogestes se font en accompagnement individuel, l'objectif étant de faire le parallèle avec la situation actuelle de chacun et de se projeter sur la gestion dans leur futur logement. L'intervention peut également se faire en accompagnement collectif dans le cadre de la visite de l'appartement pédagogique.

Certaines familles éprouvent des difficultés à saisir l'importance d'une gestion des consommations. En effet, les familles hébergées ne participent pas au paiement des factures et ne ressentent donc pas les effets sur leur propre gestion budgétaire. Dans le cadre des accompagnements, les factures sont présentées pour permettre aux familles de prendre conscience de leurs consommations réelles. C'est en effet face aux montants parfois très élevés qu'elles sont sensibilisées aux différents coûts des fluides.
Pour 2018, l'équipe souhaite réfléchir à la problématique des ménages dont les factures restent élevées. C'est sans doute une question qui sera travaillée collectivement en TODO logement.

CONSTATS CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ

L'étude menée en 2017 sur la consommation de tous les hébergements diffus de la Direction Hébergement Logement (DHL) montre que la consommation augmente pour 10 logements sur les 19 logements diffus pour les CHRS SARA.
Les familles chauffées par l'électricité se plaignent d'avoir froid. Des thermomètres permettent de mesurer la température réelle. Certains logements sont équipés de chauffages électriques, parfois de 1er prix. La qualité des radiateurs peut-elle influer sur la répartition de la chaleur, le ressenti et les consommations ?
La question des modes de chauffage et l'impact sur le budget seront travaillés en TODO mais également avec des associations partenaires comme le GRAAL.

CONSTATS CONSOMMATION DE GAZ

7 logements du CHRS SARA sont alimentés en gaz. L'étude des consommations montre qu'en 2017 il y a eu une baisse de la consommation générale. Il nous faut bien évidemment consolider cette baisse.

CONSTATS CONSOMMATION D'EAU

Certains logements n'ont pas de compteurs individuels. Certaines factures correspondent donc à 2 logements sur la résidence SARA. De ce fait, il est difficile de mesurer la consommation réelle des familles occupantes. Cependant, la consommation générale d'eau reste stable.

2.3. RISQUES DOMESTIQUES

Dans le cadre d'une action collective, les familles ont eu l'occasion de participer à différentes rencontres. Au total, 6 rencontres ont eu lieu avec la participation de 7 familles. Une 8e famille a été accompagnée dans un cadre individuel.
Les objectifs de cette action sont :

- Trouver des solutions préventives,
- Identifier les risques repérés et/ou vécus par les familles,
- Créer des outils permettant de partager des savoirs (boîte cache prise et jeux-photos),
- Échanger avec les parents sur leurs expériences personnelles,
- Favoriser les échanges entre parents,
- Permettre des moments de convivialité.

Un outil pouvant être utilisé sous forme de jeux a été créé pour sensibiliser les familles sur les comportements à risque et les gestes à adopter. Il se présente sous forme de photos représentant des situations avec dangers et des situations sans danger. La création s'est faite avec les familles. Celles-ci ont décidé de la forme de l'outil et ont participé à sa création. Les familles ont pu repartir avec un cache prise réalisé lors des séances.

2.4. RELOGEMENT

9 familles sont sorties des effectifs cette année. 9 autres familles sont actuellement en attente d'une proposition de relogement de la part des bailleurs : une attribution leur sera proposée début 2018.

CONSTATS SUR L'ACCOMPAGNEMENT AU RELOGEMENT

Dans l'ensemble, les relogements dans le parc privé restent difficiles compte-tenu des ressources souvent insuffisantes des familles. Le taux d'effort risque de mettre la famille en difficulté.

Les relogements en intermédiation locative sont parfois proposés sur des communes excentrées telles qu'Armentières, et souvent proposés sur les communes de Roubaix et Tourcoing, communes refusées par l'ensemble des familles.

SOLIHA reste le bailleur avec lequel nous travaillons le plus sur le relogement des familles dont les difficultés ne permettent pas d'intégrer un logement HLM (2 familles relogées en 2017 dont 1 logement PMR et 4 familles pour lesquelles des demandes de logement ont été envoyées).

Malgré des contacts, Habitat et Humanisme ne semble pas pouvoir assurer de relogement avec suffisamment de réactivité ou possibilité. En effet, lors de la libération de leur logement, il faut plusieurs semaines pour que celui-ci puisse faire l'objet d'une nouvelle attribution. En outre, ils ont très peu de turn-over compte-tenu du public accueilli et de leur parc.
Des contacts ont été pris avec Logis Métropole (bailleur de la résidence SARA) afin de fluidifier les passages de l'hébergement vers le logement. Ce partenariat sera renforcé en 2018, des rencontres sont d'ores et déjà programmées.

Dans le cadre des relogements en parc public, les bailleurs rencontrent les ménages en visite à domicile et sont très sensibles à la tenue des logements. L'appropriation du logement par les familles reste donc un objectif prioritaire pour les équipes.

2.5. HEBERGEMENT ANORMALEMENT LONG

Au 31 décembre 2017, 60 personnes - soit 16 familles - sont hébergées par le CHRS depuis plus de 18 mois :

- La situation administrative est bloquée pour 16 personnes, soit 6 familles : Obligation de Quitter le Territoire Français (OQTF) ou visiteur sans autorisation de travailler.
- Pour les autres situations, après de nombreux mois, voire années d'accompagnement pour régularisation et ouverture des droits, les ménages doivent disposer de ressources suffisantes pour pouvoir s'inscrire dans une démarche de logement. La **stabilité** des ressources étant une condition obligatoire pour signer un contrat de location.

Dans ce cadre nous avons pu, en 2017, finaliser l'accompagnement et reloger 18 personnes, soit 5 familles.

3. AXE PARENTALITE

Nous avions conclu, fin d'année 2016 :

- de continuer à recentrer le travail d'accompagnement sur les projets individuels des familles,
- Et également que les temps de travail collectifs via des ateliers spécifiques parentalité ne peuvent être vraiment investis et productifs que si le temps alloué y est conséquent.

L'approche individuelle permet la création d'un lien interpersonnel privilégié et un accompagnement personnalisé, l'approche collective crée du lien social et permet l'apprentissage avec les pairs. Elle offre un lieu ou de nouveaux comportements peuvent émerger, des émotions se ressentir et s'exprimer. Elle donne l'occasion aux parents de partager leurs expériences, de sortir de leur contexte familial et d'ouvrir le champ des possibles. Les échanges de savoirs et savoir-faire entre pairs peuvent être porteurs de changement et de soutien. Les lieux de rencontre parents-enfants sont un exemple d'approche collective. Ils offrent un espace de socialisation pour les enfants, mais aussi pour les parents, la rencontre avec d'autres façons d'être parents. Elles sont aussi l'occasion, pour ces parents, d'être reconnus dans leur parentalité.

Enfin ces temps de rencontre leur permettent de souffler, de se reposer. L'approche collective ouvre à d'autres expériences, tout en permettant aux parents de réguler leur degré d'implication (neutralité, mise à distance, implication). Cependant, pour certains la rencontre avec le groupe peut être difficile, (re)trouver assez de confiance en soi pour franchir le pas nécessite, bien souvent, de passer par une approche individuelle.

3.1. LES ACTIONS COLLECTIVES

Dans un objectif de création de lien entre les familles accueillies, différents temps collectifs ont été proposés :

- Des temps de repas : environ 2/semaines par l'ensemble de l'équipe,
- Des sorties extérieures : environ 10 dans l'année (musée, parc, Lille plage),
- Des évènements particuliers (goûter de Noël, chasse aux œufs à Pâques, décoration du sapin, barbecue).

3.1.1. ARRET DU LEAP MOBILE DE LA MAC

Cette année les interventions du LEAP Mobile (chaque mercredi matin) ont été stoppées, faute de financement. Cette action était attendue par les familles.

3.1.2. DES ATELIERS PARENTS-ENFANTS ORGANISES AVEC LA PMI AU CHRS

Depuis la rentrée de septembre, un partenariat avec la PMI est mis en place avec 1 à 2 interventions par semaine. 2 professionnels (médecin et psychologue) sont présents, pour un temps de jeux avec les enfants et accueil-échanges autour d'un café avec les parents.
Nos demandes de financements, dans le cadre de la CAF : le Réseau d'Écoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP), ont pu aboutir et se finaliser dans leur totalité qu'en milieu d'année d'exercice, soit en juin 2017. Cela a désorganisé le planning et la mise en œuvre de nos différentes interventions, notamment avec nos prestataires externes. L'ensemble des interventions a eu lieu dans la salle parentalité.
L'équipe éducative, au-delà de l'action de l'Éducateur de Jeunes Enfants (EJE), s'inscrit de plus en plus dans l'organisation et le portage des temps d'atelier REAAP.
Les ateliers ont concerné 18 familles différentes et 32 familles sur l'année.

ATELIERS PARENTS-ENFANTS DE PLUS DE 3 ANS

Les budgets n'ont été débloqués qu'en septembre pour ces 2 ateliers.

Conte
7 ateliers ont été mis en place. L'intervenante, Frédérique de **l'Association *Lecture vagabonde***, vient depuis plus de 3 ans au CHRS. Cette pérennité aide à ce que l'atelier soit installé au CHRS et reconnu par tous (familles et équipe).

Jeux
6 ateliers ont été réalisés avec l'intervenant de **l'Association *Le pas de côté*** et 6 ateliers sans intervenant durant le 1er semestre.
Cet atelier est repéré et attendu par les familles, il y a de 6 à 8 familles par ateliers.
La capacité d'accueil de la salle parentalité est mise à mal pendant ces ateliers et au-delà du plaisir partagé par tous, la notion de sécurité des lieux se pose et nous amène à devoir refuser du monde, ce qui démontre l'intérêt que portent les familles à cette activité.

ATELIERS DE PARENTS

Émotion
6 ateliers pour 3 familles différentes par ateliers. Cela a concerné 6 familles cette année.

ATELIERS PARENTS-ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS

Psychomotricité
Le financement a été accordé en mars. 12 ateliers ont eu lieu.
La fréquentation oscille entre 1 et 9 familles par atelier. Cela a concerné 13 familles différentes.

La finalité des ateliers collectifs au CHRS est de :
- sensibiliser les familles à pouvoir interpeller les partenaires extérieurs,
- donner l'occasion de développer leur autonomie vers des prestations de droit commun,
- donner les moyens d'interpeller les services adaptés à la problématique rencontrée,
- pouvoir s'inscrire plus facilement dans la cité à l'aube de leur projet de relogement.

Certains ateliers se réalisent à l'extérieur. En effet, les intervenants auxquels nous faisons appel peuvent animer leur atelier dans d'autres lieux au sein du quartier. Les 1ers ateliers se réalisent le plus souvent dans l'enceinte du CHRS afin que les familles créent du lien à l'interne et prennent leurs

repères. Puis les ateliers sont ensuite proposés dans d'autres lieux. Par la suite, les familles se sentent plus en confiance et n'hésitent pas à participer aux activités du territoire.
Ceci a permis à plusieurs familles d'aller vers des ateliers parents-enfants : la maison verte, la ludothèque… sans accompagnement et de leur propre initiative.

3.2. QUELQUES TEMPS FORTS ET EVENEMENTIELS

Les objectifs de ces temps sont :

- Proposer un temps de vie particulier entre parents et enfants,
- Proposer un temps communautaire : la mobilisation tant des parents que des professionnels est nécessaire au déroulé,
- Permettre aux parents de devenir acteurs, prescripteurs, organisateurs de ces temps collectifs,
- Répondre aux attentes des familles et en repérer de nouvelles.

SORTIE À LA MER

Une sortie à la mer a été mise en place, comme chaque année. Cette fois grâce au budget REAAP, un bus a pu être affrété et le nombre de personnes et donc de familles a pu être plus important que les autres années. Cette activité a concerné 11 familles soit 35 personnes dont 21 enfants.

SPECTACLE DE THÉÂTRE

Joué par la compagnie Atmosphère théâtre, ce spectacle sur la parentalité était ouvert à l'ensemble de l'Association de La Sauvegarde du Nord : *D'un monde à l'autre*.

Cette diffusion a été un succès et appréciée par **une centaine de spectateurs. Depuis ce spectacle, des ateliers théâtre ont été mis en place au CHRS.**
La présence et la participation des familles, des professionnels, de nos partenaires parentalité du service PMI et maison de quartier de Moulin, mais aussi des équipes et usagers des services de La Sauvegarde du Nord (service d'AEMO, maison d'enfant, CA de Phalempin) nous ont permis de partager un moment riche en émotions.

Ce spectacle a mêlé tour à tour représentation de l'enfant, de son parent, nous permettant de se mettre à la place des uns et des autres. Il a permis d'aborder l'épuisement parental, la joie des 1ères expériences, les principes éducatifs et le lien parental.

Suite à la représentation, un échange dans la salle entre les comédiens, le metteur en scène et les parents sur ce sujet fédérateur de la complexité d'être parent, s'est finalisé par un pot de l'amitié.

Depuis, des ateliers théâtre sont mis en place par la compagnie pour les parents au CHRS SARA, afin d'expérimenter cette approche basée sur les émotions de chacun.
Ce spectacle n'aurait pas pu être mis en place sans l'investissement de l'équipe éducative du CHRS SARA, le financement de la CAF avec le REAAP et le prêt de la salle par la Mairie de Lille.

ATELIERS SUITE AU SPECTACLE

Suite au spectacle, des ateliers théâtre autour de l'expression des émotions adultes, enfants ont été mis en place. 6 ateliers : 2 ateliers parents et 4 ateliers parents-enfants. Cela a concerné 7 familles dont 13 enfants.

SPECTACLE DE NOËL

Il s'agissait du spectacle « Allume les étoiles » **de la compagnie Luliloula**.
Cela a réuni 31 personnes dont 17 enfants (13 familles) du CHRS SARA + 2 familles du CHU de Mons.

Ces temps forts ont été l'occasion pour les familles de découvrir d'autres lieux, d'autres contextes mais aussi de rencontrer d'autres familles et de ne pas être en permanence au sein des murs du CHRS.

3.3. LE PARTENARIAT

La CAF, dans le cadre des REAAP, devient un partenaire financier et pédagogique important. Un point régulier, environ 1 fois par trimestre, est réalisé entre la puéricultrice de PMI de secteur et le service du CHRS. Ce point est organisé par l'EJE du service. Ce partenariat permet entre autre d'avoir des possibilités plus rapides de place d'éveil dans les lieux d'accueil petite enfance. Cela permet aussi d'harmoniser nos accompagnements et nos orientations faites aux familles.

Un contact privilégié s'est créé avec la directrice de la crèche associative Piponie. Cela permet une inscription plus rapide des enfants sur liste d'attente.
Un partenariat s'est déployé avec une autre crèche associative. La crèche parentale *Les petites canailles* peut accueillir des familles du CHRS avec un travail de relais se mettant en place autour des familles accueillies.

La maison de quartier est l'un de nos partenaires central dans l'accueil des familles. La ludothèque, les ateliers parents-enfants… sont des lieux fréquentés par les familles accueillies. Un contrat de partenariat a été établi afin de permettre aux familles de fréquenter ce lieu gratuitement.

Différents lieux d'accueil dont EMPO (Equipe mobile Parentalité, pour les parents de jeunes enfants ayants des conduites addictives) liés à l'enfance et la parentalité sont venus exposer leurs pratiques en réunion d'équipe. Ceci afin d'orienter les familles accompagnées de façon plus pertinente.

3.4. AU SEIN DE L'EQUIPE EDUCATIVE

De nombreux échanges en équipe et observation des familles nous ont montré l'importance de rejoindre les familles dans leurs pratiques, notamment au niveau de la prise en charge du sommeil de leurs enfants. Cela nous a amené à acheter des lits-cododo pour les appartements en vue de les proposer aux mamans ayant opté pour cette pratique de maternage.
Les connaissances en petite enfance (développement psychomoteur, émotionnel, social…) de **l'équipe des professionnels se renforcent et s'affinent**. Ce renforcement des compétences de l'équipe est surtout dû à la présence d'un EJE dans l'équipe depuis maintenant 4 ans. Cela participe à une observation plus fine des interactions familiales, un accompagnement dans la prise en charge de jeunes enfants (sur le plan de la motricité libre par exemple) plus adapté. Nous accompagnons donc les familles dans un portage plus contenant et un guidage qui permet aux enfants de se développer de façon plus harmonieuse et de repérer les besoins d'orientation plus précocement.

Cette année, certains appartements ont bénéficié de l'aménagement d'un espace de jeux pour les enfants avec achat de rangements. Plusieurs accompagnements des parents ont été axés sur le cadre à poser aux enfants. D'autres ont eu pour objectif principal la recherche de modes d'accueil des enfants (école, crèche, centre de vacances, de loisirs, sports…). Des partages de temps de repas à domicile avec les familles, avec l'éducatrice de jeunes enfants et les référents éducatifs ont permis d'affiner nos observations et harmoniser nos pratiques.

3.5. CONCLUSION ET PERSPECTIVES 2018

Il nous faut continuer à développer l'ensemble de nos actions individuelles et collectives notamment avec le soutien indispensable de la CAF sur le volet financement. Pour pouvoir continuer à valoriser nos compétences croisées, nous devons :

- Développer les temps de rencontres entre les familles et avec le binôme EJE-Référents éducatifs autour de temps du quotidien (repas, sorties),
- Mettre en place un outil informatique de partage des données plus pertinent pour un travail pluridisciplinaire plus efficace et une meilleure anticipation des actions et du travail partenarial,
- Augmenter le poste d'EJE au-delà de 0,64 ETP.

4. AXE FORMATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Quelques chiffres :

- 400 entretiens ont été menés par la conseillère en insertion professionnelle pour 66 personnes accompagnées (33 femmes et 33 hommes),
- 14 personnes sont sans autorisation de travailler,
- 10 personnes sont allocataires de la prime d'activité,
- 21 personnes ont signé un contrat de travail au cours de l'année :
    - 6 personnes en CDI : 4 femmes et 2 hommes,
    - 6 personnes en CDD : 5 femmes et 1 homme,
    - 10 personnes en CDDI : 5 femmes et 6 hommes,
- 3 périodes d'immersion au sein du CAVA ESPAS + participation au Rallye Emploi et visites de lieu de formation et d'entreprises,
- 42 formations ont été suivies par les adultes du CHRS (diplôme initiation langue française, français langue étrangère, initiation informatique ou atelier numérique, logistique, préparation active emploi, code et permis de conduire…).

4.1. LE PARTENARIAT

Les partenariats ont évolué en se construisant à travers des rencontres organisées par les Maisons de l'Emploi, l'Espace Info Formation avec la mise en place d'actions thématiques : job-dating, visites d'entreprises, forums de l'emploi…

Le partenariat s'est également déployé par :

- des réunions de travail avec le Département, l'URIAE et les Pôle Emploi en misant sur des actions telle que :
    - La Préparation Opérationnelle à l'Emploi (POE) dont l'objet est de faciliter le recrutement d'un demandeur d'emploi via une aide à la formation,
    - La Méthode de Recrutement par Simulation (MRS) : il s'agit d'aborder le recrutement sans tenir compte de l'expérience et du niveau du diplôme.
- Le groupe de travail « Emploi Adultes », porté par la Mairie de Lille dans le cadre de la Politique de la Ville, où se regroupe différents acteurs de l'insertion professionnelle (Associations, Pôle Emploi, Département, Cap Emploi, SIAE, organisme de formation…).

Cette participation active répond aux besoins identifiés par les acteurs en lien avec les accompagnements de demandeurs d'emploi adultes, pour abonder sur des projets innovants tels que «Additionnons nos talents» pour l'année 2017 et le projet R.E.V (Réseau d'Entreprises Volontaires) prévu pour 2018. Le partenariat facilite le travail d'accompagnement vers l'emploi.

La chargée d'insertion du CHRS reste l'interface de l'accompagnement professionnel du demandeur d'emploi, elle est bien identifiée par les partenaires. La qualité de son accompagnement vers l'emploi et la formation, reste dans une cohérence de parcours défini préalablement par diverses rencontres ciblées : comités de suivi, comités de pilotage, tripartites…

4.2. LES PLUS-VALUES DE LA FORMATION

2017 est une année riche dans l'accompagnement à la formation Français Langue Étrangère (FLE). Pôle Emploi a répondu aux besoins d'un public analphabète avec des actions de formation rémunérées de plus de 300 heures.
Ces étapes de formation sont le reflet d'un projet répondant aux besoins du demandeur d'emploi. Il s'agit d'outils indispensables pour la levée des freins identifiés. La formation reste un apport d'une capitalisation des connaissances, des savoir-être et des savoir-faire.
La phase d'évaluation élaborée par la chargée d'insertion et la personne permet d'éviter des mises en situation d'échec. Même pour un public ne maîtrisant pas ou très peu la langue française et/ou sans qualification/peu qualifié, la formation reste une source d'utilité, d'épanouissement personnel et professionnel tout en cheminant sur une démarche d'insertion professionnelle constructive.

4.3. LA VISION DES SORTIES PERENNES

L'accès à l'emploi est un axe majeur pour le relogement, c'est une ressource nécessaire sur laquelle les bailleurs s'appuient. De plus, pour les personnes ne pouvant prétendre à l'ouverture des droits sociaux, leur seule ressource reste le salaire. La précarité de la majorité des contrats de travail signés est réelle du fait de la typologie du contrat (Par exemple : CDD, CDDI, mission intérimaire…). L'accès au CDI est minoritaire.
Au cours de l'année 2017, le CHRS a connu des situations administratives de personnes salariées très chaotiques. Des personnes détentrices d'un récépissé autorisant se sont vues opposer une OQTF suite à une demande de renouvellement. Cela a remis en cause l'accompagnement professionnel et le projet du relogement.

4.4. LES PERSPECTIVES 2018

L'accompagnement à l'emploi des publics qui en sont très éloignés et rencontrent des difficultés d'insertion se réorganise. Un nouveau dispositif a été élaboré : le Parcours Emploi Compétences (PEC).
Avec ce nouveau dispositif, un glissement entre une logique quantitative et une exigence qualitative s'est opéré. Les axes du triptyque *Emploi/Formation/Accompagnement* sont la base fondamentale de l'accompagnement professionnel que propose la chargée d'insertion du CHRS. Ce nouveau dispositif et les opportunités qu'il offre seront travaillés en TODO emploi.

Répondre au plus près des objectifs de l'État sur l'accompagnement vers l'emploi, tout en restant sur une logique de parcours professionnel est l'un de nos objectifs. Cependant, les offres d'emploi et/ou de formation sont parfois inaccessibles pour le public accueilli, il nous faut donc trouver des emplois et des formations en adéquation avec les profils des personnes. Le besoin de réinventer se fait de plus en plus ressentir. Développer des stratégies communes (prescripteurs, organismes de formation, employeurs) en construisant des possibles partagés par des actions ciblées. La démarche de relation entrepreneuriale reste à développer et devient une priorité pour l'année 2018 afin de répondre au mieux au système socioéconomique et aux besoins des personnes accompagnées.

5. CONCLUSION GENERALE ET PERSPECTIVES

Cette année 2017 a été celle qui confirme la tendance, ressentie ces dernières années, quant à la précarisation instituée des personnes accompagnées par nos services vers l'autonomie.
En effet, les recherches d'emploi via des contrats précaires se généralisent, de même que la précarité du statut administratif des personnes. Le renouvellement du droit au séjour ne se systématise pas tous les ans. Pour cette année, 3 familles n'ont pas eu de droits renouvelés alors que la procédure de relogement était entamée et presque aboutie.

Une autre tendance repérée depuis quelques années (la moitié des personnes accueillies dans l'année ont une problématique de santé somatique/psychologique) nous amène pour 2018 à proposer des actions de prévention à la santé et des ateliers de bien-être. En effet, il nous faut affiner l'accompagnement à la santé afin qu'elle ne devienne pas un obstacle à la démarche d'autonomie.

Nous faisons le constat que la mise en place des réunions thématiques transversales au sein du Dispositif Hébergement Logement porte ses fruits en termes de pratiques, compétences et savoir partagés. La concrétisation par la mise en œuvre de nouvelles pratiques et procédures validées par les instances représentatives du personnel en sont l'exemple le plus concret.

En 2018, nous retravaillerons notre projet de service afin de présenter le nouveau projet du CHRS SARA en janvier 2019, prenant en compte l'ensemble des mouvements et nouveautés juridiques, administratives, éducatives, partagés dans le champ de l'Inclusion Sociale de ces 5 dernières années.

CENTRE D'HEBERGEMENT ET DE REINSERTION SOCIALE (CHRS) AGORA

1. LES ACCOMPAGNEMENTS AU CHRS AGORA

1.1. LE TAUX D'OCCUPATION

Cette année le taux d'occupation est de 107%. Ce chiffre haut s'explique par le fait que 3 familles (couples + 1 ou 2) ont été hébergées. 2 de ces familles sortiront en 2018 et nous retrouverons un taux d'occupation proche des 100%.

1.2. LA DUREE DE PRISE EN CHARGE

Les personnes sorties en 2017 ont été hébergées moins de 18 mois pour 80%.
Cependant, au 31 décembre 2017, 35% des personnes présentes sont accompagnées depuis plus de 18 mois.
Une attention particulière sera portée en 2018 pour étudier le parcours de ces personnes et leur projet à court et moyen terme.

1.3. INSERTION PROFESSIONNELLE

Le travail d'accompagnement des résidents concernant leur projet individuel peut amener l'équipe à travailler la (re)mise à l'emploi. En effet, l'insertion professionnelle peut être un souhait pour une reprise de vie « comme les autres ». Dans la réalité, cette envie reste difficile à mettre en œuvre pour les raisons suivantes :

- elle nécessite des prérequis pas ou peu acquis pour le public accueilli au CHRS Agora,
- s'ajoute la présence de troubles liés à leur maladie : difficultés d'entrer en relation avec l'autre, agoraphobie (la prise des transports en commun est difficile), le respect des consignes.

Dès lors un travail de fond est effectué par l'équipe éducative du CHRS Agora afin de lever les freins :

- préparation à l'entretien de recrutement,
- gestion du stress mais surtout de l'angoisse liée à une situation nouvelle,
- gestion des troubles liés à la maladie (exemple avec la présence des voix qui sont à réguler),
- un repérage des lieux de l'activité est fait en transport en commun.

Cet accompagnement se poursuit dans le cadre de rendez-vous réguliers afin de recueillir les 1ères impressions : gestion des angoisses, manifestations de la maladie et sa gestion, intégration dans l'équipe de travail, gestion de la tâche…

Pour l'année 2017, 2 situations ont amené à mettre en place une approche différente et plus adaptée. Un 1er palier est nécessaire afin de permettre une prise de conscience de ce qu'est une activité professionnelle. Pour cela, les immersions en milieu professionnel sont travaillées et mises en place au sein de l'ACI ESPAS de La Sauvegarde du Nord.

Le CHRS Agora a fait 2 fois appel à l'ESPAS - Service d'Insertion par l'Activité Economique, afin de proposer aux résidents une immersion professionnelle de 15 jours.

Monsieur S. a souhaité réaliser un stage en septembre 2017 au sein de l'activité d'entretien des locaux. Il avait 2 objectifs : découvrir un métier (Monsieur n'ayant aucune expérience professionnelle)

et démontrer sa capacité à tenir un engagement. Ce stage impliquait de se lever chaque matin à 4h pour se rendre de Wattrelos à Lambersart. Monsieur est parvenu à être assidu, ponctuel et actif jusqu'au jour de l'évaluation, positive de part et d'autre. Il s'est dit fier de cette expérience et a sollicité un diagnostic IAE auprès de Pôle Emploi afin de rechercher un emploi.

Monsieur B a eu de nombreuses années d'expérience dans le bâtiment jusqu'en 2012. Les objectifs de son immersion en novembre 2017 étaient l'évaluation de ses capacités professionnelles actuelles et la reprise d'un rythme. Monsieur a fortement investi ce stage où il a pu démontrer ses aptitudes professionnelles et sa bonne intégration dans l'équipe. Durant la période d'immersion certains de ses symptômes ont décru (idées envahissantes, affects dépressifs, insomnie). Monsieur a sollicité un diagnostic IAE et démarche les entreprises. Dans l'attente d'une embauche, Monsieur a demandé à utiliser son savoir-faire pour repeindre son logement, ce qui a été réalisé.

À la fin de chaque immersion, ont lieu des bilans en partenariat avec les professionnels de l'ESPAS. Cela permet de valoriser le travail de la personne durant l'immersion et de montrer ses difficultés. Ce bilan permet d'accompagner la personne vers un projet d'orientation professionnelle adéquat.

En fonction du projet individualisé de la personne, l'immersion reste un outil utile dans le parcours du résident accueilli à Agora. Un lien plus étroit reste à créer avec des ACI du secteur Roubaix/Tourcoing afin de faciliter les immersions et permettre l'accès à des contrats de travail type CDDI.

La mise en place du Todo emploi permettra également à l'équipe d'être plus efficiente dans les réflexions autour de l'employabilité et la formation.

FOCUS EMMAÜS CONNECT

L'insertion par l'emploi nécessite aujourd'hui une maîtrise de l'outil informatique et une connaissance de l'outil internet : inscription Pôle Emploi, informations administratives…
Pour 2017, une formation sur les bases du numérique a été mise en place par La Sauvegarde du Nord avec la mise à disposition d'une salle, d'une connexion wifi et d'un vidéo projecteur. Cette formation a été dispensée par Emmaüs Connect avec la mise à disposition du matériel informatique et les formateurs.

L'équipe du CHRS Agora a rencontré les résidents potentiellement intéressés et en capacité de suivre ce type de formation (capacité de se déplacer en transport en commun, agoraphobie…) et ayant un intérêt particulier au vue de leur recherche de travail (parcours de recherche d'emploi, manque de connaissance de l'outil informatique…).
L'équipe éducative a orienté les personnes les plus à-même d'intégrer ce type de formation : 6 personnes ont été ciblées. Après échange avec 4 résidents et projection dans le suivi de la formation, des freins à l'intégration de la formation ont été repérés : des contraintes logistiques et de garderie ont contraint 2 résidents à ne pas suivre la formation, 1 autre résident n'était pas en capacité de prendre les transports en commun (angoisses) et 1 autre résident n'a pas souhaité participer à la formation. 2 résidents ont donc été inscrits à cette formation. Chacun d'entre eux voulait intégrer un parcours d'accès à l'emploi. L'accès à la formation a été travaillé sur plusieurs dimensions :

- Repérage des lieux : arrêt de métro, chemin à prendre après les transports en commun pour se rendre à la formation,
- Aide à la gestion des angoisses liées à la maladie dans les transports en commun, à la méconnaissance de cette situation,
- Accompagnement à la réunion d'information,
- Débriefing après chaque journée de formation.

Ce travail d'accompagnement est nécessaire au vu des problématiques psychiques des résidents du CHRS Agora.
Dans les faits un résident sur les deux inscrits à la formation Emmaüs Connect a pu se rendre et bénéficier de la formation jusqu'au terme de celle-ci. Le 1er résident n'était pas en capacité de s'inscrire dans une démarche d'insertion professionnelle : difficulté de prendre les transports en commun et de suivre un itinéraire ; de plus l'outil informatique lui apparaissait compliqué à maîtriser. Ces freins pouvant être levés avec un travail dans la durée.

Après échanges avec le 1er résident, l'équipe constate que cette formation a permis de le valoriser : il a su se mobiliser pour accéder à la formation et être ponctuel. Il a été jusqu' au bout de la formation. Monsieur B. a obtenu le certificat de formation sur le parcours d'acquisition de compétences numériques sur ordinateur. Il a également bénéficié des apports de la formation : capacité à envoyer un mail ainsi qu'une pièce jointe, accéder aux sites internet : administratif (Pôle Emploi), etc.
Monsieur B. à l'issu de la formation a acquis un ordinateur et une connexion internet via les services proposés par Emmaüs Connect.

Ce type de formation est nécessaire pour le public accompagné par le CHRS. Il apparaît incontournable de proposer une aide aux résidents à la préparation tant logistique (repérage des transports, etc.) que psychique (gestion des angoisses face à l'inconnu, dans les transport en commun…).

1.4. SORTIES DU CHRS AGORA ET ACCES AU LOGEMENT

Pour l'année 2017, il y a eu 12 sorties dont 7 relogements, contre 15 sorties en 2016.

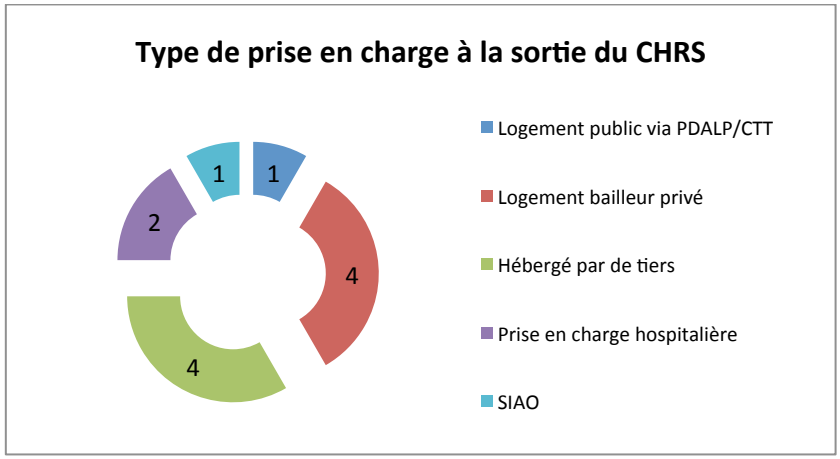

La plupart des relogements se sont réalisés par l'intermédiaire de logements captés dans le secteur privé. Cela correspond à 4 relogements. Parmi ces 4 relogements :

- 2 d'entre eux correspondent à un souhait de quitter le CHRS Agora. Une préparation à la sortie a été effectuée.
- 2 sorties également souhaitées mais de manière rapide. La situation n'a pas pu être préparée : le travail d'accompagnement a été difficile à mettre en œuvre aux vues des problématiques psychiques et addictives des personnes.

Une part importante des sorties s'est également faite vers un hébergement chez des tiers ou chez la famille du résident. 4 situations :

- 1 personne en fin de contrat de travail a souhaité s'installer chez des amis sur le secteur du douaisis,
- 2 autres personnes sont retournées vivre au domicile parental/familial,

- 1 personne en fin de prise en charge sans solution de sortie.

Autres sorties :
- 2 personnes ont eu une prise en charge en établissement de santé mentale amenant à une fin d'accompagnement au sein du CHRS,
- 1 personne a bénéficié d'un logement dans le parc public via une commission CTT. L'ancienneté du dossier a facilité l'attribution du logement.

Sur l'année 2017, la durée de prise en charge la plus longue correspond à une situation devenant de plus en plus complexe : attitudes d'évitement ou d'agressivité de la part du résident. La personne a été orientée vers un bailleur privé étant donné le temps d'attente assez long dans le parc public. L'autonomie du résident lui a permis de trouver un logement via une agence immobilière.

1.5. L'ACCOMPAGNEMENT A LA SANTE : LES PROBLEMATIQUES ADDICTIVES

Déjà mise en avant sur le rapport d'activité 2016, les consommations de produits tels que le cannabis ont amené l'équipe éducative à se mettre en lien avec les différents CSAPA de Roubaix ou de Tourcoing. Cela correspond à la sectorisation des soins et aux logements du CHRS se trouvant sur différentes villes.
Cette mise en contact a permis la rencontre de résidents lors d'entretien individuel au CSAPA. Nous avons dorénavant un an de recul vis-à-vis de ce partenariat. Peu de résidents sont allés au-delà du 2e rendez-vous. Les résidents interrogés ont mis en avant des oublis ou un manque d'intérêt dans la démarche. Le CMP étant partie prenante, des hospitalisations ont pu être réalisées.

L'année 2017 est marquée par des consommations de cocaïne ayant pour effet des hospitalisations de quelques jours suite à la résurgence de symptômes. L'interpellation systématique des professionnels du soin permet l'instauration d'un dialogue avec le résident mais reste limitée lorsqu'il s'agit d'hospitalisation. En effet, les hospitalisations en psychiatrie ne permettent que très rarement le sevrage.

L'équipe éducative s'interroge sur la manière de sensibiliser les résidents d'Agora. La mise en place d'un atelier de prévention par un organisme type CSAPA lors des réunions incontournables du CHRS (réunion maison, assemblée générale) pourrait faciliter l'ouverture d'un dialogue. Une réflexion sur une permanence avec la mise à disposition de bureau d'entretien est à aborder.

Nous constatons la nécessité de créer du lien avec les CSAPA afin de pouvoir inventer un mode d'intervention propre au public du CHRS.

1.6. DEMARCHES D'ACCOMPAGNEMENTS ADMINISTRATIFS

1.6.1. LA DEMARCHE DE MISE SOUS PROTECTION

Les faits marquants de l'année 2017 ont permis à l'équipe éducative d'amener certains résidents à une mise sous protection. En effet, les situations de vulnérabilité, de difficultés de gestion du budget, et d'absence de gestion des démarches administratives ont permis d'aborder le sujet et de permettre l'acceptation d'une mesure de protection.

La mise en œuvre de l'accompagnement éducatif se base sur des étapes successives où sont abordées les capacités de la personne à gérer ses soins (son rapport à la maladie, sa prise de traitement…), ses démarches administratives, sa gestion du budget (mise en place d'outil…), son rapport à l'autre (savoir se protéger, savoir dire « non »…). Ces éléments permettent d'aider à

construire avec la personne son projet d'autonomie dans le logement. Certaines étapes sont longues et peuvent être validées qu'au bout de quelques mois. Dans d'autres situations, des discussions peuvent être engagées avec le résident sur ses difficultés et sa possible vulnérabilité (difficulté à savoir dire « non » avec comme possible conséquence l'envahissement de son lieu de vie, le prêt d'argent, la contraction de dette, un repli sur soi…). Face à ces phénomènes, l'équipe éducative utilise les derniers événements marquants de l'accueil de la personne au CHRS afin d'orienter ou de valider avec elle la nécessité d'une mesure de protection en vue de sécuriser son futur parcours logement ou toute autre démarche.

Pour l'année 2017, 5 situations ont amené l'équipe éducative à travailler sur la mise en place de mesure type curatelle renforcée. Ces démarches ont été réalisées en lien avec les assistantes sociales du CMP. Pour 2 situations, la mesure de protection a abouti. 3 autres mesures sont en cours d'instruction.

1.6.2. L'ACCOMPAGNEMENT DES MIGRANTS EN SITUATION DE SOUFFRANCE PSYCHIQUE

L'accueil de 2 familles en demande de titre de séjour et d'une famille ressortissante européenne depuis un peu plus d'une année, a permis à l'équipe éducative de développer un réseau, des savoir-faire et de ce fait d'avoir une approche spécifique sur l'accompagnement de personnes en souffrance psychique et en situation de demande de titre de séjour.
Ainsi, en plus d'accompagner les personnes dans leurs démarches d'obtention de titre de séjour, l'équipe éducative a pu faire valoir l'accès aux droits :

- Accès à la santé par la mise en place de l'Aide Médicale d'État, la déclaration d'un médecin traitant,
- Inscription à l'école pour les enfants en âge d'être scolarisés,
- Mise en place de l'aide juridictionnelle.

L'équipe s'est inspirée de la pratique des autres services tels que le CHRS Sara, le CHU et le STADA.
L'équipe a pu orienter les adultes vers des cours d'alphabétisation et des actions de bénévolat. Des orientations spécifiques ont été mises en place vers des organismes de traitement de demande de régularisation administrative tels que Voix de Nanas, la Cimade…

Le lien avec les familles est régulier puisque le traitement de leur situation administrative peut prendre plusieurs mois voire plusieurs années. L'équipe éducative se veut présente et à l'écoute. La gestion de l'attente se fait en lien avec le soin puisque des entretiens réguliers ont lieu. Les difficultés liées à la maladie peuvent ressortir lorsque les réponses administratives sont données, bien souvent négatives. Le cumul d'un avenir incertain et d'une situation précaire favorise le mal-être ou entretien un état d'esprit négatif : présence d'idée « noires », discours empreint de négativité.
Ce travail de gestion de l'attente avec les résidents est indissociable du soin mis en place avec les secteurs de soin psychiatrique.

Au cours de l'année 2017, 1 famille a été régularisée (attribution d'un titre de séjour d'une année).

2. PARTICIPATION DES RESIDENTS ET DYNAMIQUE DE GROUPE

2.1. PROJET ANGLETERRE

Le projet Angleterre est issu d'une réflexion d'équipe à propos de l'événement phare de fin d'année, la fête de Noël. L'idée, la suggestion était la suivante : pourquoi ne pas remplacer le traditionnel repas au CHRS par une sortie, ou autre type de moment convivial restant à définir ?

Une Assemblée Générale des résidents a été organisée le 28 juin 2017 en présence de l'équipe éducative. Les résidents présents ont proposé plusieurs idées : une sortie à la journée pour la fête de Noël, une journée en Angleterre, un restaurant avec tous les résidents.

Lors d'une réunion avec les résidents intéressés par ce projet de fin d'année, a été abordée l'idée de la journée en Angleterre. Cette destination a été écartée au motif que quelques résidents sont sans papiers ou ont besoin d'un visa. Cependant, d'autres résidents, détenteurs de papiers et disposant de moyens financiers souhaitaient réaliser ce projet. L'éducateur référent du projet leur a donc proposé de travailler cela en parallèle du projet de Noël. De là, est né le projet « Angleterre » d'une durée de 4 jours.
La construction du projet nécessitait l'adhésion de 5 résidents minimum et de 2 membres de l'équipe afin d'être financièrement rentable. Au fur et à mesure des réunions, le projet s'est construit avec les résidents : définition du budget (économies à mettre en place), préparation des papiers administratifs (visas, carte d'identité, achats des timbres fiscaux, etc.), courrier aux curateurs…

Ce projet a dû être annulé : 2 participants se sont retirés, le groupe étant en dessous des 5 personnes permettant un départ et un séjour viable économiquement. Néanmoins, la faisabilité de ce projet demeure avec un ajustement : les résidents souhaitent partir à la journée.

2.2. PROJET JARDIN

Le projet a vu le jour courant octobre 2017 suite à une réunion de résidents souhaitant partager leur connaissance autour du jardinage. La réflexion est la suivante : une partie du jardin d'Agora pourrait être transformée en potager avec l'action regroupée de résidents et de membres de l'équipe éducative. L'envie était de créer un jardin collectif pour l'ensemble des résidents d'Agora.

Différents objectifs ont été déterminés, à savoir :

- Transmettre un savoir sur le jardinage à toutes les personnes intéressées par le projet,
- Créer un groupe autour du projet jardin,
- Suivre l'évolution d'une plantation jusqu'à la récolte, en commençant par un terrain vierge,
- Valoriser l'utilisation de différents matériaux tels que le compost par exemple.

Un groupe de résidents a été constitué. Une définition des tâches est à effectuer. Un planning de janvier à mars 2018 a été élaboré en tenant compte de la répartition des différentes actions : bêchage, récupération de matériaux (bois de palette), mise en place…

2.3. ACCES A LA CULTURE : CONVENTION CULTURE DU CŒUR

La convention avec Culture du Cœur (CDC) a été renouvelée une nouvelle fois pour cette année 2017. Un membre de l'équipe éducative porte le projet Culture et propose aux résidents des permanences mensuelles co-animées par le représentant de Culture du Cœur.

Nous avons donc effectué 8 permanences de présentation des sorties. Les mois de juillet et août étant joints, l'objectif de maintenir une permanence par mois a été atteint.
22 résidents ont participé au moins 1 fois à une permanence. En moyenne, 5 résidents ont participé à chaque permanence (3 minimums et 8 maximums).
Nombre de sorties dans l'année : 14.

Les faits marquants de ce partenariat sont **:**

- Il n'y a plus aucun résident d'Agora participant au comité engagé de CDC. En effet, l'un des 2 résidents n'est plus suivi par Agora mais poursuit, à titre personnel, son engagement de bénévole à CDC. L'autre résident n'est plus investi dans ce bénévolat.
- Monsieur A. s'est découvert un attrait tout particulier pour le théâtre. Jusqu'à lors, il n'avait vu que peu de pièces par le passé. Aujourd'hui, il est très demandeur et est le résident participant le plus aux sorties via CDC.

BILAN ET PERSPECTIVES

1. Il y a eu, à compter d'avril 2017, 8 permanences sur 8, dont 1 permanence pour juillet/août. L'objectif d'une permanence par mois a donc était atteint. Une présence moins assidue des résidents est à noter. Cela est essentiellement dû au départ en diffus de plusieurs résidents mais également à des fins de prise en charge d'autres résidents porteurs dynamiques des projets de sortie de groupe. Il faut parfois du temps aux nouvelles personnes accompagnées pour se sentir suffisamment en confiance pour participer pleinement aux évènements culturels proposés par Culture du Cœur.

2. Peu de résidents hébergés en diffus ont été présents régulièrement lors des permanences, essentiellement des familles. En termes de perspective, il faudrait envisager pour cela un binôme au sein de l'équipe éducative sur le thème de l'accès à la culture. Cela permettrait une répartition des tâches : l'un ferait les permanences à Agora et l'autre au domicile des familles en diffus, pour qui se déplacer avec les enfants peut-être compliqué.

3. Il est difficile d'impliquer les résidents sur des activités de type atelier. Cela demande de l'investissement et de la régularité. Aucun résident ne s'est inscrit sur ce type d'activité avec CDC. Par ailleurs, beaucoup d'entre eux participent déjà à des activités avec le CATTP. Les ateliers culturels de CDC peuvent être un bon support d'épanouissement pour les personnes qui n'ont pas d'activité au quotidien avec le CATTP ou autre, et n'ayant pas d'activité.

4. Il est assez utopique d'imaginer que chaque résident puisse participer à au moins une sortie dans l'année. Toutefois, c'est un objectif à conserver car il teinte notre action de la volonté de permettre l'accès à la culture pour tous les résidents.

5. Contrairement à l'exercice précédent, où un nombre important de sorties était accompagné par un membre de l'équipe éducative, l'année 2017 a vu l'investissement de l'équipe éducative diminuer. C'est un point à aborder en réunion d'équipe.

6. Les résidents sont régulièrement sensibilisés à la possibilité d'intégrer le comité engagé de CDC. Mais ce bénévolat est très engageant et demande une bonne autonomie, un sens de l'ouverture et nécessite d'être prêt à aller au contact des autres. Aucun résident n'a souhaité intégrer le comité engagé cette année.

La présentation des différentes actions et sorties culturelles peut se réaliser pendant les moments collectifs comme l'accueil café, activité hebdomadaire.

2.4. FOCUS SUR L'ACCUEIL CAFE, LIEU D'ECHANGE.

Chaque week-end a lieu, au CHRS Agora situé 92 rue du Collège, un moment convivial appelé « Accueil Café ». Il réunit les résidents d'Agora le souhaitant. La régularité de cet accueil est un repère pour les résidents et pour l'équipe. En effet, chaque résident est contacté le jour même pour partager un moment d'échange avec l'éducateur de permanence et les résidents. Ce contact téléphonique sert de prétexte pour entrer en relation avec chaque résident : prendre des nouvelles, l'interroger sur ce qu'il a prévu, l'interroger sur sa santé…

Ce moment permet aussi de pallier des situations d'isolement rencontrées par certains résidents. Le résident est amené à partager avec un membre de l'équipe éducative. Ce lien permet d'évaluer la situation de la personne : faciliter d'échange, repli, logorrhée verbale…

Pour l'équipe éducative, ce rituel hebdomadaire peut également servir de support en vue d'entamer un échange, une discussion en lien avec l'actualité : élections, attentats, vacances… ont par exemple été des sujets partagés pendant l'année 2017.
Enfin, l'accueil café permet également de ressentir l'atmosphère du groupe et de repérer des situations individuelles comme des tensions entre résidents par exemple.

3. VIE DU SERVICE

3.1. MOUVEMENTS AU SEIN DE L'EQUIPE

- 1 arrêt maladie de mi-mars à fin décembre avec un remplacement en CDD,
- 1 poste CDI libéré au 1er novembre 2017 : carence d'occupation de poste de novembre à fin d'année,
- 1 mise à disposition sur le service SISAA à temps complet de juillet à mi-septembre avec comme conséquence une embauche en CDD sur le CHRS Agora.

Les formations auxquelles l'équipe du CHRS Agora a participé étaient essentiellement des réunions d'informations en journée ou demi-journée : articulation entre addictologie et psychiatrie, les différentes mesures de justice pour les majeurs, violences envers les femmes en situation de handicap psychique ou mentale.

3.2. ACCUEIL DE STAGIAIRES

En 2017, nous avons accueilli une stagiaire Assistante de service sociale pour une durée de 3 mois. Sa présence sur le CHRS Agora lui a permis d'intégrer le groupe de travail sur le registre des plaintes : document support, protocole de traitement de la plainte…
L'accueil d'une stagiaire en formation CAFDES a aussi permis de mettre en place un moment d'échanges entre les structures et les services prenant en charge le même public que le CHRS Agora : SAVS, service d'accompagnement à la culture, habitats partagés, le SIAO.

Ces rencontres ont permis de présenter le CHRS et d'entamer une réflexion sur les différents types de prise en charge possible du public en souffrance psychique. À l'issue de ces rencontres l'équipe éducative a rencontré, sur site, les différentes structures, ou a réalisé des immersions avec les équipes du 115. Ces rencontres ont surtout favorisé la réflexion autour du projet d'Agora et de l'élargissement du public (orientation via 115, sortants de prison…), nécessitant un réajustement des pratiques pour un public non pris en charge initialement au CHRS Agora.

4. QUELQUES CHIFFRES ET REFLEXIONS

4.1. LES PRISES DE CONTACT ET LES PREADMISSIONS AU CHRS AGORA

La prise de contact consiste en un entretien entre un membre de l'équipe éducative et le futur résident. Sa durée est de 30 minutes environ, au cours desquelles le CHRS et l'accompagnement proposé sont présentés. L'entretien permet d'échanger avec la personne sur son projet personnel et notamment le lien avec le soin : secteur de soin défini, rapport à la maladie, prise de traitement... La validation de la prise de contact correspond à la remise du dossier de pré admission.

Pour 2017, 44 prises de contact ont été effectuées. 13 n'ont pas abouti notamment en raison d'un projet personnel ne correspondant pas à la prise en charge du CHRS Agora ; la personne ne relevant pas des critères de prise en charge du CHRS.

La préadmission correspond à un entretien entre la personne désirant intégrer le CHRS Agora, le Chef de Service et un membre de l'équipe éducative. En 2017, il y en a eu 31.
L'entretien reprend le projet de la personne, son souhait de mettre en place un accompagnement dans ses démarches de soins, et d'y allier l'accompagnement éducatif proposé par le CHRS : accompagnement au quotidien, ouverture sur l'extérieur, accès au logement…

Le nombre de refus d'admission au CHRS Agora est de 11. Pour les ¾ des refus, la personne n'est pas dans une démarche de soins : rupture de traitement, absence de prise de conscience de la maladie. À ces 11 refus s'ajoutent 4 retraits de candidature.

Il y a eu 16 accords d'admission en 2017 dont 12 personnes intégrant le CHRS.
4 personnes avaient obtenu l'accord pour intégrer le CHRS mais n'ont pas intégré la structure :

- 2 personnes avant une sortie de post cure psychiatrique,
- 1 personne en attente de prise en charge par un secteur psychiatrique (sortie de détention),
- 1 personne en attente de place sur le regroupé du CHRS.

La mise en place de ces entretiens avant l'entrée en CHRS est à simplifier : il faudrait alléger les modalités d'entrée au CHRS Agora. L'équipe souhaite réduire cette démarche. En effet, pour un grand nombre de personnes, le projet évolue et reste une démarche assez complexe aux vues des angoisses que cela peut susciter : 2 rendez-vous, une attente de réponse du CHRS, et plusieurs mois peuvent se passer entre la prise de contact et l'accord d'admission.

Une réflexion a débuté afin aboutir à la réduction des phases d'admission au CHRS : l'entretien de prise de contact serait supprimé. Les personnes seraient directement reçues dans le cadre d'un rendez-vous de préadmission.

4.2. SITUATION AGRESSEUR/AGRESSE

Suite à 2 incidents courant 2017 (agressions sexuelles), l'équipe éducative s'est questionnée quant aux mesures à mettre en œuvre. Cela a été repris en réunion d'équipe. Une rencontre a été proposée début juin 2017 avec une association partenaire ayant abordé ce type de situation. Un outil a été présenté, il s'agissait d'un classeur regroupant dans une 1ère partie un volet législatif regroupant les droits de la victime, et un 2nd volet relatif à la procédure légale à suivre. Dans une 2e partie étaient détaillées les mesures à prendre d'un point de vue éducatif. Enfin, dans une 3e partie, une liste de contacts et d'adresses utiles permettent d'interpeller les acteurs gravitant autour de cette thématique.
La participation de l'équipe à une rencontre avec le CIDFF sur les violences faites aux femmes en situation de handicap psychique ou mentale, a amené un partage de pratiques entre structures accueillant un public vulnérable. Un ensemble de questions a émergé : devoir de neutralité dans le traitement de la situation (ne pas avoir de parti-pris, laisser les personnes habilitées faire…), prendre en considération la parole de la personne, éloigner l'agresseur ou l'agressé de la structure ?, comment travailler avec les personnes après l'agression et lors de l'attente de l'instruction par la justice ?

Cette réflexion devra permettre à l'équipe éducative du CHRS de construire un outil pouvant aider à faire face à ce type de situation. Cet outil s'inspire de ce qui a été partagé lors des différentes rencontres : une partie législative (rappel de ce qu'est une plainte, le déroulement des démarches à

faire pour faire reconnaitre la situation d'agression), une partie prévention et une dernière partie rassemblant les éléments d'informations/ressources (coordonnées de structures, etc.).

4.3. REFLEXIONS ABORDEES EN 2016 ET LEUR REALISATION

Le lien avec un CSAPA devait être formalisé, or les situations restent individuelles et sectorisées.

L'année 2017 n'a pas permis de finaliser l'accueil d'un public en souffrance psychique orienté par le SIAO. En effet, la démarche nécessitait une appropriation en amont par l'équipe éducative des implications de l'élargissement des modes d'orientations.
Au niveau des rencontres avec l'équipe de Diogène, une rencontre a eu lieu au cours du 1er semestre 2017. Une rencontre avec la Ravaude n'a pas pu se mettre en place (elle aura lieu début mars 2018). Néanmoins, une rencontre avec les secteurs de psychiatrie roubaisien a permis d'être informé des besoins repérés par les secteurs de soin.

L'orientation d'un public en souffrance psychique sans suivi pris en charge par le SIAO, nécessitera donc des rencontres avec les secteurs de soins et les équipes de Diogène et de la Ravaude.

Enfin, les évaluations des habiletés sociales par le CHRS Agora restent à mettre en œuvre avec les secteurs roubaisiens sensibilisés fin d'année 2017.

5. PLAN D'ACTION ET REFLEXION POUR 2018

Réécriture du projet de service :

- Permettre la mise en valeur de l'accompagnement réalisé à Agora,
- Mieux définir ce qui définit le quotidien : les outils, la temporalité (période d'évaluation de 3 mois puis construction d'un plan d'action…),
- Travailler à l'élargissement du public,
- Définir les besoins du territoire,
- Travailler les modalités d'admission.

Partager les constats des différents secteurs de psychiatrie afin d'être coordonnés et apporter les réponses les plus efficientes possibles.

Adapter nos réponses face aux situations complexes :

- Mise en place de l'outil agresseur/agressé,
- Mise en place de réunions régulières d'informations sur les conduites de dépendances : ateliers réunissant les résidents (informations lors d'une AG, réunions spécifiques…), sur la possibilité de dire non.

Reprise de la participation de l'équipe éducative à différentes instances telles que les Réseaux Précarité Santé, les TODO…

CENTRE D'HEBERGEMENT ET DE REINSERTION SOCIALE (CHRS) LES TISSERANDS

1. L'ACTIVITÉ RÉALISÉE

1.1. LES FAMILLES ACCUEILLIES

En 2017, nous avons accueilli un seul couple, 7 mères avec enfants et un père avec enfant soit au total **61 personnes**.

Le taux d'occupation de 92% s'explique par une absence d'orientation au cours du 4e trimestre.
4 familles étaient sous le coup d'une mesure d'expulsion, 2 femmes ont fait état de violences conjugales.

Au 31 décembre, le CHRS était composé de 3 couples avec enfants et 9 femmes avec enfants.
3 familles sont sans droit ni titre, une 4e famille arrivera en janvier 2018.

1.2. LES FAMILLES SORTIES

26 personnes sont sorties au cours de l'année 2017 :

- 2 familles ont accédé à un logement chez un bailleur social,
- Une famille a pu poursuivre son intégration dans le quartier du lieu d'hébergement, le bailleur ayant proposé un logement proche du lieu d'hébergement. Les enfants n'ont donc pas changé d'école, la famille a conservé ses repères et les liens sociaux créés. Monsieur travaille en intérim et Madame est en recherche d'emploi,
- Une autre famille a accédé rapidement à un logement social dans le village où elle souhaitait habiter, près de ses proches,
- Une famille est retournée vivre à son domicile,
- Une mère a été orientée vers l'autre CHRS du douaisis suite au retour des enfants chez le père (décision du juge),
- Un père a confié ses enfants à leur mère et a sollicité un hébergement chez un parent en attendant d'obtenir un logement social.

Une famille roumaine, suite à des problèmes de santé de l'un de ses membres, a privilégié un rapprochement familial. La famille était en parcours d'insertion :

- un jeune adulte en CCDI,
- une fille en attente d'un CDDI,
- un fils a obtenu un CAP de serveur en brasserie et était inscrit en BEP.

La famille était au CHRS depuis avril 2015 et l'équipe avait investi beaucoup de temps dans l'accompagnement à l'appropriation du logement, les démarches administratives (cartes d'identité), la gestion budgétaire, la scolarité des enfants, la santé, les cours de français pour les parents, la recherche de formation et d'emploi pour les enfants et les jeunes adultes, et l'accès à la culture.

1.3. LES MOUVEMENTS EN 2017

En 2017, nous avons continué à consolider les contacts avec les bailleurs :

- Une convention a été signée avec le bailleur Maisons et Cités pour 2 maisons,
- Un avenant avec Norévie a permis d'obtenir un logement supplémentaire,
- Une nouvelle convention avec Partenord Habitat avec l'obtention de 3 logements supplémentaires dont 1 maison.

Le partenariat avec Partenord Habitat s'affine grâce à la collaboration avec la chargée de développement local. Cela permettra aux familles d'obtenir un logement chez ce bailleur à la sortie du CHRS. Un groupe de travail se réunira au 1er trimestre 2018.

Au regard des compositions familiales avec plusieurs enfants par famille, nous avons privilégié les maisons plutôt que les appartements. Actuellement, 3 familles occupent des maisons. Le travail d'appropriation du logement va donc inclure l'entretien des espaces verts : il est envisagé des ateliers jardinage.

La recentralisation des logements près de la ville d'Aniche et l'adéquation des typologies en fonction des familles nous ont amené à restituer 2 logements (Douai) ainsi qu'une grande maison à Aniche. Le CHRS a opté pour 3 nouveaux appartements et 3 maisons à Aniche.

Le total des logements est de :
- 3 appartements à Douai,
- 7 appartements
- et 3 maisons à Aniche.

De nombreux logements sont vacants sur le territoire. Les bailleurs peuvent donc répondre rapidement aux demandes de logement. Par exemple, l'obtention d'un logement pour une femme victime de violences a été est possible dans un délai de 8 jours.

1.4. LES SEJOURS ANORMALEMENT LONGS

2 familles sont présentes depuis 2015 :
- Un couple avec 2 enfants sans droit ni titre, la demande de titre de séjour vie privée et familiale avec autorisation de travail ayant été refusée,
- Une mère et sa fille ont été déboutées du droit d'asile.

Ces 2 familles ne peuvent pas travailler et attendent les critères de la circulaire Valls.

Une femme avec enfant dispose du statut de réfugiée (uniquement l'adulte). Les ressources du RSA pour un adulte ne sont pas suffisantes pour obtenir un logement autonome. Par ailleurs, Madame présente d'énormes difficultés à parler français, or cela constitue un frein majeur d'accès à l'emploi. Madame a réalisé un stage d'immersion auprès du service cuisine d'un chantier d'insertion. La mauvaise maîtrise de la langue a eu pour incidence une incapacité à appliquer les consignes. La famille est dans l'attente de papiers officiels pour l'enfant.

Une femme et ses enfants sont titulaires d'un titre de séjour mais les droits auprès de la CAF ne sont pas encore tous ouverts. Madame devrait obtenir une carte de résident en 2018. Elle est actuellement en recherche d'emploi.

Ces 2 derniers exemples nous montrent de nouveau que le plus souvent l'accès à l'emploi peut être primordial pour obtenir et garder un logement.

2. L'ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES

2.1. L'EQUIPE EDUCATIVE

L'équipe éducative est composée de 5 travailleurs sociaux, d'un Conseiller en Insertion Professionnelle (CIP) et d'une cheffe de service.
Parmi les travailleurs sociaux se trouvent :
- 2 éducateurs spécialisés,

- 2 éducatrices spécialisées dont une a été recrutée pour la fonction d'éducatrice de jeunes enfants (EJE). Cette dernière a suivi une formation VAE pour le poste d'éducatrice spécialisée. Elle continue à mettre ses compétences d'EJE au service des familles, en intervention auprès de la famille sur demande ou orientation d'un collègue et sur l'animation d'ateliers autour de la petite enfance,
- 1 conseillère en économie sociale et familiale. En 2017, suite au départ d'une éducatrice spécialisée, une conseillère en économie sociale et familiale a été recrutée afin de renforcer l'accompagnement relatif à l'appropriation du logement, la gestion budgétaire et la préparation à la sortie de l'hébergement,
- 1 conseiller en insertion professionnelle à mi- temps.

Chaque éducateur est référent de plusieurs familles.
Il est responsable à minima de l'une des thématiques suivantes : logement, hébergement, santé, parentalité, insertion professionnelle, culture, citoyenneté, droits.
Pour alimenter et développer la réflexion autour de ces sujets, chaque professionnel participe aux groupes de travail internes à l'Association (les TODO), mais également en lien avec les partenaires (réseau Précarité Santé Mentale, réseau Écoute Violence Conjugale, commissions FNARS) et à des colloques.

Les professionnels du CHRS animent des ateliers collectifs thématiques : enfants, bricolage, jardinage, appropriation du logement, alimentation.

2.2. LES MODALITES D'ACCOMPAGNEMENT

L'activité principale du CHRS est l'accueil et l'accompagnement à la réinsertion sociale et professionnelle des personnes accueillies. Le CHRS Les Tisserands utilise les mêmes procédures et outils que les autres CHRS de la Direction Hébergement Logement (DHL).
En 2017, la cheffe de service a animé un groupe de travail sur les outils de la loi 2002.2 avec un représentant de chaque CHRS. Le groupe a actualisé tous les documents (contrat de séjour, contrat d'occupation temporaire, règlement intérieur, projet individualisé). Les brochures proposées par les volontaires en Service Civique (promotion 2016) pour permettre la compréhension et la lecture par les familles allophones (illustrations) ont été validées, ainsi qu'un livret d'accueil pour les enfants. Cette réactualisation a été l'occasion d'échanges très productifs entre les différents CHRS tant sur les aspects pratiques (montant du dépôt de garantie, autorisation d'absence, etc.) que sur l'accompagnement éducatif.
Les participations aux groupes de réflexion, les supervisions d'équipe, l'accueil de stagiaires sont autant d'occasions de réinterroger notre pratique et de l'améliorer.

<u>L'accompagnement global se déroule en 3 phases :</u>

1. Après les 3 mois de phase de diagnostic permettant de faire connaissance et de nouer une relation de confiance, la famille prend ses repères et élabore avec le professionnel référent le projet individuel comprenant les engagements de chaque membre de la famille.
   Ce document est valable pour une période de 6 mois maximum.

2. Ensuite l'accompagnement sera orienté en vue de lever les obstacles au « savoir » et « pouvoir » habiter et afin de renforcer les compétences du ménage.

3. Enfin, les 3 derniers mois viseront à renforcer les préalables à l'accès au logement et à la recherche d'un logement en adéquation avec les besoins du ménage. À chaque étape et après bilan en équipe et avec la famille, une prolongation de séjour est sollicitée auprès de la DDCS avec la poursuite des objectifs ou de nouveaux engagements. L'objectif est de

permettre un retour à l'autonomie et l'accès à un logement autonome ou éventuellement une orientation vers une structure mieux adaptée.

Pour les familles arrivées en 2017, les démarches administratives et de santé sont nombreuses et ont pris beaucoup de temps. Les thématiques les plus abordées sont les expulsions et le surendettement. 2 familles mono-parentales ont demandé l'appui de l'EJE afin de pallier une problématique liée à l'autorité parentale et en vue de lever les inquiétudes sur les comportements d'un enfant.

L'appropriation du logement a pris tout son sens au travers des 8 entrées et 6 sorties des familles hébergées. Des déménagements au sein du CHRS ont également mis en exergue le travail entrepris.
Le conseiller en insertion professionnelle a rencontré 11 adultes dans le cadre de leur projet professionnel. Les actions entreprises sont :

- la rédaction de CV,
- l'accompagnement aux rendez-vous avec les conseillers pôle emploi référents RSA,
- les définitions de projets professionnels.

Par cet accompagnement, un adulte a obtenu un CDDI.
Le CIP a également conseillé un jeune pour ses recherches de stage en CAP et l'a aidé à s'inscrire en BEP.
3 adultes ont effectué une immersion à l'ACI de La Ferme des Vanneaux. Le partenariat avec les chantiers d'insertion et les collectivités locales a pu être renforcé.

Nous avons interpellé et également répondu aux structures partenaires pour des prises en charges communes ou complémentaires telles que les services de tutelle, de justice, de santé mentale, avocats, services de polices pour dépôts de plainte, services du Conseil Départemental, de l'insertion, associations de solidarité.

Nous présentons, lors des rapports d'activité, le déroulement de la prise en charge globale au sein du CHRS. Cependant, cette année, nous mettons l'accent sur les activités collectives développées en concertation avec les ménages lors des réunions familles qui tiennent lieu de Conseil de Vie Sociale (CVS). En effet les familles sans droit ne pouvant pas travailler, notre accompagnement a été axé sur l'insertion dans le quartier par la culture, le bénévolat et la citoyenneté. L'accent a également été mis sur l'implication dans l'apprentissage du français et le suivi de la scolarité des enfants.

2.3. LES ACTIONS EDUCATIVES MENEES PAR L'EQUIPE

2.3.1. LE SAVOIR HABITER

Cette année, la recherche de logements d'hébergement s'est orientée vers des logements situés sur la commune d'Aniche. L'objectif pour le service est plutôt d'être locataire de maisons. Cela a occasionné plusieurs déménagements au cours de l'année.

L'équipe a travaillé la « sortie » du logement d'hébergement : accompagnement de la famille à organiser son départ et rendre le logement en état de propreté.
Une organisation a été élaborée à l'entrée : l'éducateur référent effectue un état des lieux des pièces et du matériel mis à disposition (meubles, literie, électroménager).
Au cours de l'hébergement, l'éducateur effectue 2 visites annuelles des logements afin de relever les travaux à faire, le mobilier à changer, les améliorations à apporter. L'éducateur référent de l'entretien du patrimoine se rend chez la famille et effectue un pré-état des lieux pour établir la liste des travaux à réaliser. Il programme, si nécessaire, un calendrier des travaux/réfections/nettoyage à entreprendre. Ainsi, il n'y a en principe plus de « gros travaux » à réaliser lors du départ (nettoyage

des sols, portes, fenêtres, WC, salle de bain, dégraissage des tuyaux, rebouchage des trous dans les murs). Les travaux de peinture sont réalisés par la famille avec l'appui de l'éducateur.
Les derniers logements loués nécessitent des travaux de peinture. L'éducateur a appris aux familles à préparer les murs et à peindre. Cela peut prendre plusieurs semaines mais cette activité et cet investissement de la famille permet de la rendre active dans son relogement.
Ces différents actes éducatifs permettent aussi aux familles de se projeter dans l'entretien courant d'un logement.

2.3.2. LES ATELIERS BRICOLAGE

1 fois par mois, un éducateur propose et anime l'atelier bricolage/menuiserie.
Des petits meubles, tels que des tables de nuit et des tables basses, ont été récupérés.
3 familles ont appris à les remettre en état (ponçage, menuiserie) et les ont rénovés (peinture, poignées). Avec des planches récupérées sur des armoires, elles ont créé des planches à découper. Elles ont utilisé des cuillères pour faire des poignées d'armoire. Elles ont construit des étagères qui ont été installées dans le coin des enfants pour y poser les livres. Elles ont également appris à réparer les montants des lits, les sommiers des lits des enfants. Elles ont construit des étagères avec des palettes ainsi qu'un petit salon de jardin.

Ces ateliers sont aussi l'occasion d'apprendre à changer une ampoule, à nettoyer un siphon, à détartrer les WC, etc. Tous les gestes nécessaires à l'entretien courant d'un logement.

Une conseillère en économie sociale et familiale a été recrutée en remplacement d'une éducatrice. Elle va continuer à développer l'appropriation du logement, la gestion budgétaire et l'inscription du CHRS dans une démarche de protection de la nature via la confection de produits d'entretien bio (à partir de bicarbonate, vinaigre blanc, citron, huiles essentielles, savon noir).

2.3.3. L'ATELIER BOTANIQUE

L'éducateur propose de faire des boutures de plantes d'intérieur afin que les familles puissent les prendre dans leur logement, les entretenir et les emmener ensuite à leur propre domicile.

La location de 3 maisons avec jardin va donner l'occasion de développer l'activité jardinage par l'apprentissage de l'entretien de la pelouse et la création de jardins potagers, plantes aromatiques et plantes de décoration.

2.3.4. LES ATELIERS DES ENFANTS

Nous faisons le même constat que l'ensemble des CHRS : la population majoritaire d'un CHRS est composée d'enfants.
L'EJE intervient auprès des familles, en relation avec l'éducateur référent en vue de travailler sur la parentalité, l'éducation du jeune enfant, les rythmes de vie des enfants, les apprentissages.

En 2016, nous avons expérimenté le projet individuel pour quelques enfants. Le bilan est plutôt positif : l'enfant s'est engagé soit à respecter les règles de la famille, soit à faire ses devoirs, ou à aller régulièrement à l'école.
En 2017, nous avons voulu aller plus loin. L'EJE et un éducateur ont ainsi proposé l'atelier des enfants qui a lieu le mercredi après-midi, une fois par mois. Il est destiné aux enfants jusque 11 ans.

Les parents amènent les enfants et viennent ensuite les rechercher autour d'un goûter durant lequel les enfants racontent ce qu'ils ont fait. Au sein de chaque atelier, une thématique est abordée via des

animations : jeux d'éveil, de construction, d'apprentissages. À travers l'animation de ces ateliers, les éducateurs veulent avoir l'occasion d'observer l'enfant en dehors du milieu familial. Cela permet un échange singulier et de porter une attention particulière aux enfants. Ces temps avec les enfants sont aussi l'occasion d'analyser d'éventuels comportements agressifs évoqués par les parents ; ou au contraire de confirmer un centre d'intérêt de l'enfant, de mettre à jour sa patience pour une activité, un jeu alors qu'on le décrit comme étant toujours agité et sans attention. L'enfant peut aussi trouver une écoute attentive de la part d'adultes. C'est aussi l'occasion pour les parents d'échanger entre eux.

Ces échanges entre parents du CHRS sont peu fréquents (CHRS exclusivement diffus). Par cette action l'équipe tente de les faciliter et de les promouvoir.

Toujours dans cette perspective d'animation enfants-parents, la stagiaire monitrice éducatrice a contacté la médiathèque d'Aniche en vue de proposer un atelier lecture aux enfants, l'inscription à la médiathèque et l'emprunt de livres. Elle a aussi assuré les heures de soutien scolaire, le jeudi après-midi pour 2 collégiennes, et le mercredi pour 5 élèves de primaire.

2.3.5. UNE ACTION SANTE

Nous avons sollicité la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS) pour participer à l'action sur le dépistage des cancers féminins.
La sexologue, l'infirmière et la chargée de mission de la FAS ont présenté les objectifs et le déroulement de l'action à l'équipe éducative. Nous avons proposé que l'action soit aussi proposée au public de l'ACI La Ferme des Vanneaux. 2 réunions ont eu lieu : l'une au CHRS et l'autre à La Ferme des Vanneaux pour 10 femmes. Ces dernières ont apprécié le contenu et le déroulement de l'après-midi. Une évaluation sera faite 6 mois après l'intervention.

2.3.6. LES ACTIVITES

LES ACTIVITÉS DE WEEK-END

Dans le cadre de l'élaboration du projet d'établissement, une attention particulière a été portée à l'accompagnement des familles le week-end et à l'accès à la culture.

Depuis 2 ans, les horaires des éducateurs ont changé pour pouvoir s'adapter à des sorties culturelles et de loisirs. 2 éducateurs sont « référents culture » et recueillent les propositions de sorties, les programmes culturels, les animations du territoire. L'éducateur en poste le week-end s'en empare et fait des propositions aux familles.
Les sorties sont organisées en fonction de la programmation liée au patrimoine local : fête de la sorcière, fête de la fraise, cueillette des champignons au bois de Lewarde, carnaval de Bailleul, marché de Wazemmes, marché de Noël, Turbulentes, Legendoria, spectacles de rue...
Des activités au CHRS ou au domicile sont aussi proposées : cartes de vœux, jeux de société, activités manuelles, objets de décoration, projection de films de l'action cinéma solidaire.

En 2017, il a été proposé 42 sorties, pour 199 personnes concernées

LES ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES VACANCES

Nombre total de sorties pour l'année 2017 : 9.
Nombre de personnes concernées : 90 personnes.

Les types d'activités proposées : chasse à l'œuf, sorties à la mer, bases de loisirs, goûter d'Halloween, brocante, cinéma, défilé des fêtes de Gayant, Hénin Beaumont Plage, spectacle « Drôle d'impression » avec le centre social d'Aniche.

LES ACTIVITÉS CULTURELLES ET DE DÉCOUVERTES DU PATRIMOINE (PONCTUELLES)
(Hors vacances scolaires)

Nombre total de sorties pour l'année 2017 : 6.
Nombre de personnes concernées : 26.

Ont été proposées en 2017 :

- Visite au Musée du Louvre,
- 2 visites à Arkéos,
- Cinéma : diffusion du film d'une artiste en résidence, projection de films du cinéma solidaire,
- Spectacle artiste en résidence : « La vie des mineurs »,
- Spectacle sur les violences intrafamiliales,
- Visite de l'Opéra de Lille,
- Visite de la condition publique à Roubaix pour un groupe de 3 femmes participant aux ateliers artistiques du centre social d'Aniche.

LES ADOS DU CHRS LES TISSERANDS EN CONCERT

L'artiste Forbon N'Zakimuen, en résidence à Aniche dans le cadre du Contrat Local d'Éducation artistique, a accompagné 3 adolescents du CHRS dans la création et la composition d'un texte de témoignage sur une étape clé de la vie : l'adolescence.
Forbon a initié les jeunes aux performances sonores et à l'écriture durant 3 mois, pour participer ensuite au concert spectacle intitulé « tu mues, tu meurs ».
Ce concert s'est déroulé à l'espace de vie sociale d'Aniche avec d'autres groupes d'adolescents.
Les 3 adolescents, très émus, ont réussi leur performance sur la thématique de l'amitié et intitulé : « un meilleur ami n'a pas de prix », devant un public conquis.
Les familles du CHRS ont apprécié le spectacle et ont félicité les jeunes artistes.

L'ACTIVITÉ « TRANSMETTRE »

L'activité culturelle marquante pour cette année 2017 a été suivie par 6 adultes pendant plusieurs mois. Elle a donné lieu à l'élaboration d'un livre et d'une exposition à la médiathèque d'Aniche, en attendant en 2018 une exposition à l'école des Beaux-Arts de Douai.
L'exposition et le livre « Transmettre » sont le fruit d'un travail mené par des adultes du CHRS accompagnés par Odile Santi (illustration) et Brigitte Sneiders (récolte de paroles).
Mohammed, Semey, Aranka, Alex, Aranka et Latoya partagent au fil des mots et des dessins une part d'eux-mêmes, une part intime de leurs pays d'origine : ils nous transmettent leur Algérie, leur Érythrée, leur Roumanie, leur Suriname.

3. PERSPECTIVES 2018

Nous avons eu encore en 2017 des demandes en urgence pour des femmes victimes de violences conjugales auxquelles nous n'avons pas pu répondre.
Les CHRS du territoire (La Maisonnée et Les Tisserands) ont des difficultés à répondre à cette problématique. Ce constat est récurrent et nous préoccupe. Des questions restent sans réponse : que sont devenues ces femmes? Ont-elles pu trouver une solution d'hébergement sur un autre

territoire ? Ont-elles dû rester chez elles auprès de leur conjoint violent ? Renouvèleront-elles une demande d'hébergement suite à ce refus ?
L'équipe éducative du CHRS pourrait se positionner comme lieu d'écoute, d'accueil des femmes victimes de violences en partenariat avec les acteurs locaux. Plusieurs membres de l'équipe ont suivi des formations sur les mécanismes de la violence, l'accueil et l'accompagnement des victimes.
Un groupe de travail animé par le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) dont le CHRS fait partie depuis l'origine se réunit depuis 3 ans, pour essayer de répondre aux besoins des femmes du Douaisis.
En 2017, réseau Écoute Violences a vu le jour. Il n'est composé encore que de quelques associations et mérite de s'ouvrir à tous les acteurs impliqués. La dernière réunion a eu lieu au CHRS. Un répertoire est en cours de réalisation et une journée d'information devrait être organisée en novembre 2018. Cependant, les réponses en termes de prise en charge des femmes ne sont pas encore optimales. Le Douaisis ne dispose pas de référent violences conjugales ni d'hébergement d'urgence pour mise à l'abri.
Nous avons pris contact avec les CHRS du Valenciennois, de Lens et du Cambrésis qui portent les dispositifs de lutte contre les violences pour envisager les conditions nécessaires pour que le Douaisis puisse bénéficier de ce type de réponse. Le CHRS sera partie prenante dans l'émergence des pistes de réponses à ces difficultés. Pour cela nous sommes prêts à travailler avec les services de l'État, les collectivités locales et les acteurs du territoire afin d'envisager comment le Douaisis pourrait se doter de structures efficientes pour lutter contre les violences faites aux femmes.

Concernant l'appropriation du logement, les travaux de réflexion se poursuivront sur les thématiques suivantes :

- La gestion du mobilier (des familles et du CHRS),
- L'équipement de base d'un logement,
- Les travaux d'amélioration de l'habitat, les travaux d'entretiens réguliers,
- Le choix du type d'habitat : collectif, individuel,
- La préparation à la sortie.

Pour 2018, l'équipe renforcera le travail du savoir habiter par :

- La consolidation de la procédure de gestions des fluides au sein des hébergements : études des factures, projection sur le budget réel, coût des consommations, techniques de réduction de celles-ci,
- Le renforcement des ateliers bricolage qui permettent un investissement plus important des personnes dans leur hébergement,
- La mise en place d'activités d'entretien des espaces verts pour les ménages concernés.

Enfin, nous consacrerons une réunion par mois en vue d'impulser des actions correspondant aux thématiques : logement, santé, culture et loisirs, citoyenneté.
Nous souhaitons développer la notion de culture et citoyenneté, assister à des spectacles critiques, penser sa citoyenneté et sa société. Pour y parvenir, nous contacterons, dès le début 2018, la médiatrice culturelle de l'Hippodrome de Douai en partenariat avec le théâtre d'Arras.

CENTRE D'HEBERGEMENT D'URGENCE (CHU)

2017, comme les années précédentes, fut riche en événements et rebondissements, en rencontres… L'équipe s'est fortement impliquée dans l'accompagnement au quotidien des familles mais aussi dans de nombreux projets :

- la finalisation du projet de service,
- la réalisation d'une 2e évaluation interne,
- la participation au TODO santé et le lancement du TODO emploi,
- la préparation de notre déménagement du site de Mons vers le site lillois,
- l'implication de l'équipe sur le site d'Houplin et sur le projet Tast'in Fives sur la friche industrielle de Fives Cail.

1. L'EQUIPE, SES MISSIONS, SON ACTIVITE

1.1. PRESENTATION DU SERVICE ET DES MISSIONS

Les Centres d'Hébergement d'Urgence (CHU) font partie de la Direction Hébergement Logement (DHL) de la Direction de l'Inclusion Sociale. Cette intégration au sein d'autres dispositifs comme les Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) est une plus-value, elle facilite les réorientations de familles au sein de la DHL. Cette organisation permet de multiples échanges, des réflexions communes.

Les CHU ont pour vocation **la mise à l'abri, l'accompagnement de familles, orientées par le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation** (SIAO). Il s'agit dans un 1er temps d'accueillir des familles venant de la rue, ou vivant dans des habitats précaires type squats, caravanes, cabanes, sortant de dispositifs de type veille saisonnière ou expulsées.

Les financements sont assurés par l'État via la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) sur des crédits alloués au Budget Opérationnel de Financement 177 « Hébergement, parcours vers le logement et insertion des personnes vulnérables ».

L'Hébergement des familles se réalise sur différents dispositifs :

- Les **2 sites en regroupé** que constituent les sites de **Houplin-Ancoisne** et **Mons-en-Barœul**. **50 personnes y sont hébergées, soit 9 familles**. Le nouveau regroupé que nous investirons en 2018 permettra d'accueillir 5 ménages, l'équipe éducative y aura ses bureaux.
- Le **diffus, composé de 23 appartements**, du T2 au T4, disséminés sur la Métropole Lilloise (Lille, Marcq-en-Barœul, Loos, Haubourdin, Lambersart, Faches Thumesnil). Ces logements **permettent d'accueillir 82 personnes, soit 17 familles et 6 couples.**

L'équipe éducative met en place un accompagnement global auprès des familles, parents et enfants, afin de leur permettre un accès à l'ensemble de leurs droits (santé, scolarité, situation administrative…). L'accompagnement vise à :

- développer les compétences des familles,
- développer leur autonomie,
- lever les freins à l'emploi, au relogement,
- leur permettre une insertion au sein d'un quartier, d'une ville, d'une société.

Notre mission est, dans un 1er temps, d'évaluer les capacités des familles, parents et enfants, sur les espaces d'accueil en regroupé. Ils peuvent ainsi poser leurs valises, investir une scolarité, construire un projet de vie, vivre au sein d'un collectif tout en respectant leurs voisins, des règles, mais aussi prendre soin de soi, de ses enfants.

Après ce temps d'évaluation, le travail d'accompagnement est défini avec la famille et formalisé, non seulement par un contrat de séjour, signé dès l'accueil de la famille, mais surtout par un Projet Individualisé Famille (PIF) qui engage chacun des acteurs dans des démarches (ces documents sont des outils fondamentaux affirmés lors de la loi de rénovation sociale 2002-2).

1.2. L'EQUIPE EDUCATIVE ET PLURI-DISCIPLINAIRE

16 professionnels la composent :

- 8 éducateurs et éducatrices (6 ETP et 2 personnes à temps partiel),
- 1 assistante de service social,
- 1 animatrice socio-culturelle en charge de la médiation culturelle,
- 1 chargé d'insertion professionnelle (0 ,5 ETP),
- 1 psychologue à mi-temps,
- 3 surveillants de nuit,
- 1 chef de service éducatif.

Cette pluri-disciplinarité est enrichissante : les regards croisés, les différentes formations, le travail de nuit, le travail en journée, le travail sur les collectifs comme en diffus amènent des postures, des préoccupations différentes, de nombreux échanges.

Notre équipe est soutenue par des bénévoles, sur Mons-en-Barœul et Houplin-Ancoisne, ils ou elles s'investissent pleinement dans l'aide aux devoirs. Leur tâche est ardue, beaucoup d'enfants présentent des difficultés sur le plan de la lecture et de l'apprentissage. Nous pouvons compter sur le soutien de 6 bénévoles qui interviennent auprès d'une vingtaine d'enfants sur les 2 sites à raison de 2 heures par semaine. L'équipe s'est aussi investie dans l'aide aux devoirs, notamment sur Houplin à raison de 6 heures, soit 3 séances par semaine. Les enfants sont très motivés et assidus, ils se sentent reconnus, valorisés.

Lors de ces temps, l'équipe s'appuie sur l'engagement et les compétences de 2 volontaires en Service Civique, Chloé et Cécile d'octobre 2016 à mai 2017 et, depuis octobre 2017, Margaux et Dylan. Leur mission est de développer des actions culturelles auprès des enfants mais aussi des familles, de permettre la découverte d'organismes à vocation culturelle. Cette mission est travaillée en lien avec l'équipe et les 3 tuteurs nommés dans l'équipe.

LA RÉFÉRENCE

Chaque travailleur social accompagne 4 à 6 familles, cela peut représenter environ 25 personnes. L'accompagnement peut également se faire en binôme. L'éducateur(trice) peut aussi accompagner un jeune adulte ou un adolescent qui rencontre des difficultés passagères.

Ce travail de référence peut isoler le travailleur social, le positionner dans un face-à-face, qui amène parfois des tensions. Ces situations, pouvant être préoccupantes, sont travaillées en régulation.

LA RÉGULATION

La réunion de service, la supervision, les temps informels sont autant d'espaces qui permettent une prise de recul, une analyse de la situation et la recherche de posture autre, la construction collective de réponses adaptées.

L'équipe se réunit 4 heures par semaine et 2 heures par mois en supervision. En 2018, nous augmenterons les temps de réunion pour assurer le rythme des synthèses familles (validation des projets individuels familles), multiplier les rencontres avec les partenaires, réfléchir à de nouveaux

projets et développer des actions ciblées.
Nous réfléchirons également à des temps de travail avec l'ensemble des 6 surveillants de nuit (création d'une équipe surveillant de nuit réunissant les surveillants de l'HU et d'Agora), mais aussi avec l'équipe.
Ces rencontres provoquent des questionnements, elles doivent permettre l'élaboration de postures et de modes d'intervention différenciés suivant les situations rencontrées.
Ces moments sont nécessaires car fédérateurs : nous interrogeons nos habitudes, nos pratiques professionnelles, nos « réactions », nos ressentis. Nous réintroduisons du sens dans nos pratiques professionnelles.

LE PARTENARIAT

Ces partenariats sont multiples : autour de l'école, de la prise en charge d'enfants, d'adolescents, de la santé, du droit des étrangers, de l'octroi des aides financières et alimentaires, de l'emploi, de la formation, du logement, de la culture… La liste n'est pas exhaustive.

L'équipe continue à développer le réseau quant à l'accès aux soins (addictologie, coordination de soins, médiation sanitaire), mais aussi autour de la thématique des droits des étrangers. **D'autres partenariats doivent être renforcés, auprès des bailleurs publics mais aussi de personnes ressources dans les institutions de droits communs tels que la CAF, la CPAM, la MDPH, les agences Pôle Emploi, mission locale,…**
Des temps sont dédiés en réunion de service afin de rencontrer un partenaire, mieux connaître et appréhender ses missions, son cadre d'intervention et/ou d'élaborer des projets communs.

1.3. L'ACTIVITE 2017

Nous avons finalisé en 2017 le projet de service. Cela nous a permis de réaffirmer les valeurs que nous défendons, et également de définir les axes de travail développés avec chaque famille. Les publics, la mission d'accueil, le contexte socio-économique avaient profondément changé depuis le dernier projet de service.

Cela nous a obligé à repenser le projet de service, nos modes de fonctionnement. Il a fallu nous adapter à ces changements, faire évoluer nos pratiques, notre temps de présence, notre manière d'accompagner pour une prise en charge efficiente des publics.

Nous avons terminé en juin 2017 la 2e évaluation interne du service. L'équipe remplit pleinement ses missions et se veut bien traitante.

Plusieurs réflexions sont à mener, en voici quelques-unes :
- les instances collectives d'usagers (type CVS) : permettre le recueil de la parole des personnes, notamment celles hébergées en diffus,
- les supports de communication avec les familles (documents traduits, imagés),
- la qualité des hébergements mis à disposition, les équipements, la gestion des fluides, les espaces destinés aux travailleurs sociaux sur les regroupés,
- l'accessibilité des sites, la mobilité des personnes,
- la mise en place d'informations, de façon individuelle ou collective, d'ateliers santé, bricolage,
- le décrochage scolaire des 15 ans et plus, quel partenariat développer ?
- la mise en place de formations collectives destinées aux personnes hébergées et/ou aux professionnels,
- la prise en charge de couples vieillissants, ou atteints de pathologie invalidante, rendant difficile une insertion.

FORMATION ET RÉFLEXION

Certains membres de l'équipe ont participé en 2017 à des commissions transversales. Ces rencontres réunissent les travailleurs sociaux de la Direction de l'Inclusion Sociale qui partagent leurs expériences, leurs contacts. Ils mettent en place des événements qui rassemblent les personnes hébergées et améliorent les outils en termes d'information et d'accompagnement.

2 commissions ont poursuivi leur travail, celles du TODO culture et du TODO logement, une 3e a débuté en juin 2017, celle de l'emploi et de la formation, nommée KIT emploi. D'autres auront lieu en 2018 sur les sujets de la santé, le droit des étrangers.

Plusieurs éducateurs(trices) ont participé à des temps de formation, autour :

- Du droit des étrangers,
- Comment susciter, accompagner les familles qui ne demandent rien ?,
- Comment favoriser la parole de l'enfant ?,
- Comment gérer un projet ?.

VIE DE L'ÉQUIPE

L'obligation de sécurité sur le site de Mons-en-Barœul de positionner en permanence un salarié, des absences pour maladie ou maternité de certains salariés a impacté la vie de l'équipe et les accompagnements. La perspective du déménagement du regroupé rue de Cassel à Lille lèvera la contrainte de la sécurité. Dès à présent, l'équipe redéfinit ses modes d'intervention sur Houplin et le diffus, elle réfléchit à de nouveaux projets, et s'investit plus largement dans les TODO.

Malgré les difficultés 2017, l'équipe est toujours aussi investie et motivée.

2. PUBLICS ACCUEILLIS ET MODES D'INTERVENTION

Nous avons accompagné sur les 2 regroupés et les diffus, **173 personnes, soit 39 familles** contre 175 en 2016.

Le taux d'occupation est de 98,51%, cela s'explique pour plusieurs raisons. Nous rencontrons des difficultés à contacter les personnes lorsqu'elles sont orientées par le SIAO, notamment sur Houplin. Ce chiffre respecte les objectifs du CPOM. Le site étant peu accessible par transports en commun, nous préconisons que les personnes soient véhiculées, nous les invitons à une rencontre afin qu'elles situent l'hébergement et les difficultés afférentes. L'organisation de ce rendez-vous peut prendre du temps, il nous faut aussi vérifier les chambres mises à disposition, les équiper si nécessaire ou effectuer quelques petits travaux, cela rallonge le délai précédant l'accueil.

Les familles orientées en 2017 par le SIAO ont effectué leur 1ère demande d'hébergement en 2011/2012. Une famille nous a confié avoir dû déménager 9 fois avant d'arriver sur un hébergement en appartement autonome**.** La capacité globale d'hébergement sur la Métropole Lilloise, même si elle a augmenté, demeure insuffisante. Le système est engorgé depuis des années. Ceci explique ce délai d'attente avant d'intégrer un hébergement.

Le public accueilli au sein du CHU est composé de 15 nationalités. 47% des personnes hébergées font partie de l'Union Européenne, dont 45% de Roumanie.
À noter que les citoyens arméniens comptent pour 16% du public accueilli et les personnes de nationalité algérienne pour 11, 5%.

Sur 39 familles, nous avons accueilli 7 couples, 5 familles mono-parentales, 27 couples avec

enfants.

Nous intervenons en soutien des mères avec leurs enfants, surtout lorsque ces derniers sont adolescents et se construisent une identité, en se confrontant au cadre, aux règles de vie d'un hébergement d'urgence.

Les compositions familiales varient de 3 à 8 personnes. Cela nous oblige à être attentifs sur le choix des logements que nous louons et mettons à disposition, sur les espaces dédiés aux enfants, et leur répartition dans les chambres.

50% du public a moins de 17 ans, 5% plus de 55 ans, la personne la plus âgée a 70 ans. 3 couples ont 60 ans et plus. L'équipe travaille avec les parents sur des temps de socialisation pour les plus jeunes, sur la scolarisation des enfants en primaire et au collège. Pour les personnes vieillissantes, l'éducateur(trice) est amené(e) à effectuer un travail de coordination de soins (mise en lien avec médecins traitants, spécialistes, professionnels de santé tels qu'infirmiers, kinésithérapeutes…).

Pour les personnes provenant d'Afrique ou des pays de l'Est (hors Union Européenne) qui n'ont pas de situation administrative régulière à leur arrivée, le 1er travail est de récolter des documents justifiant de leur identité, de comprendre la cause de leur migration, leur parcours en France, puis de les orienter vers des associations spécialisées, des avocats, afin d'obtenir leur régularisation.
Ce parcours est long et semé d'embuches, de refus, d'allers-retours en préfecture.
Il y a de nombreuses étapes :

- trouver un hébergement viable pour leur famille,
- s'alimenter,
- se soigner,
- inscrire leurs enfants à l'école, dans un club de sport,
- apprendre le français,
- s'inscrire dans une activité bénévole (associations caritatives, club de foot).

Les adultes recherchent un contrat de travail qui leur permettrait d'obtenir un titre de séjour. Une fois hébergés, certains s'investissent dans leur logement mis à disposition ou dans la réfection des parties collectives dans les regroupés, effectuant des travaux de bricolage (pose de papier peint, peinture, etc.). Ils démontrent une véritable envie de s'intégrer, de trouver enfin une place. Nous avons accompagné 15 familles en 2017 dans leurs démarches de régularisation.

Pour ces publics, il est nécessaire de connaître les lois, mais surtout les évolutions de la législation. L'équipe continue à se former, une commission TODO Droit des étrangers se mettra en place fin mars 2018 afin que chaque professionnel ait les bons réflexes, les outils pour accompagner les familles dans l'obtention d'un titre de séjour.

3. LE TRAVAIL AUPRES DES ENFANTS

3.1. LA SCOLARITE

La scolarisation des enfants est l'un des objectifs prioritaires de l'équipe.

Pour les professionnels du CHU, il est important d'inviter les familles à scolariser les enfants dès leur plus jeune âge pour pouvoir faciliter une intégration, faciliter les processus d'apprentissage du français et de socialisation. Il nous paraît important de travailler la préscolarisation, notamment en incitant les familles à inscrire les enfants dans les structures de quartier type crèche ou halte-garderie.

	Nombre d'enfants scolarisés par niveau								
2016	**Non scolarisés**	**Maternelle**	**Primaire**	**Collège**	**Lycée**	**Déscolarisés**	**IME/Pbs de Santé**	**Garantie jeunes**	
	15	24	35	13	4	4	2	3	
2017	**Non scolarisés**	**Maternelle**	**Primaire**	**Collège**	**Lycée**	**Déscolarisés**	**IME/Pbs de Santé**	**CDD/CDDI**	**Université**
	8	19	38	13	5	4	2	2	1

Nous sommes attentifs à la situation des jeunes en décrochage scolaire, il reste difficile de remobiliser ces jeunes notamment lorsqu'ils sont sans papier et ne possèdent aucun document d'identité. Le chargé d'insertion en lien avec les éducateurs poursuit les recherches, de façon à proposer à ces jeunes des activités venant rythmer leur quotidien et renforcer leurs savoirs.

L'équipe est un soutien pour les familles mais également pour les enseignants, les représentants de l'Éducation Nationale. Il s'agit de soutenir certains parents qui n'ont pas eu la chance d'être scolarisés, ou de suivre régulièrement un enseignement.

Concernant l'école, il s'agit d'être à l'écoute des progrès de chacun, des difficultés, de faire médiation si nécessaire. Nous renforçons nos liens avec les écoles, l'accent est mis sur la communication entre l'école, les parents et les éducateurs (échanges téléphoniques, mails, rdv avec le professeur, consultation pro-notes, participation aux équipes pluri-disciplinaires). Il ne s'agit pas de disqualifier les parents mais de replacer le parent dans son rôle de parent, d'adulte responsable et de positiver cette place.
Il s'agit de proposer aux parents un accompagnement possible dès lors qu'ils éprouvent, expriment une difficulté relative à la scolarisation de leurs enfants. La présence de l'éducateur, pour éviter la stigmatisation des enfants, doit être discrète. Il s'agit bien de comprendre les difficultés de l'enfant, d'apporter des réponses adaptées et de valoriser son parcours.

Notre regard doit être bienveillant, s'assurer que l'enfant grandisse le plus normalement possible, ait accès aux apprentissages, sans aucune discrimination.

Malheureusement, cette discrimination perdure notamment hors milieu urbain. Bien sûr, elle n'est pas systématique. Certains enfants sont mis de côté, leur couleur de peau, leurs difficultés dans les apprentissages font qu'ils se retrouvent isolés dans la classe, la cour d'école. Les équipes éducatives et enseignantes travaillent en étroite collaboration, partageant leurs observations, les témoignages recueillis, discutant avec les enfants, leur expliquant ce qui est juste, injuste. Ce travail mobilisant différents acteurs (internes et externes) permet de donner ou redonner une place à chacun.

3.2. LE TRAVAIL AUPRES DES ENFANTS, HORS DE L'ECOLE

D'autres actions visent à faciliter les apprentissages, à reconnaître l'enfant en tant qu'enfant, à faciliter son épanouissement au sein d'un hébergement. L'animatrice, en lien avec l'équipe éducative, les volontaires en Service Civique, propose aux enfants et parents de multiples activités.

La boîte à mots
Ce service anime des ateliers d'écriture et de lecture dans des écoles, collèges, centres sociaux, terrains d'accueil des gens du voyage et foyers. 2 « facteurs » interviennent toutes les 2 semaines auprès des 4 familles accueillies au CHRS d'Houplin-Ancoisne. Chaque enfant écrit une lettre à une personne fictive, elle échange ainsi sur ce qu'elle vit dans sa famille, au sein du Centre d'hébergement.

Lis avec moi

Des bénévoles lisent des histoires à voix haute aux bébés, aux enfants plus grands, aux adolescents et aux adultes. Des lectures se font sous le regard et avec l'aide des professionnels, des parents et des bénévoles qui interviennent 2 fois par mois auprès des 4 familles accueillies au CHU de Mons-en-Barœul.

L'aide aux devoirs

Des bénévoles, en lien avec l'animatrice et les volontaires en Service Civique interviennent 1 fois par semaine sur les regroupés. L'équipe prend le relais 2 fois par semaine sur le CHRS d'Houplin-Ancoisne.

Les Crédits loisirs

Ce dispositif s'adresse aux personnes habitant au sein de la Métropole Lilloise, en insertion sociale et professionnelle, dont la situation financière est un obstacle pour participer aux événements culturels de la Métropole. Nous avons 9 personnes inscrites cette année.

Les sorties

Quelques sorties collectives sont organisées afin d'améliorer les relations entre familles vivant dans la même structure. Par exemple, sur la Côte d'Opale pendant les vacances d'été ou au cinéma le Duplex à Roubaix.

Jardin Houplin-Ancoisne

Nous avons pris contact avec l'association A'Avenir à Houplin-Ancoisne pour nous aider à créer notre jardin sur les principes de permaculture. Grâce aux dons du jardin d'animation de l'Atelier Chantier d'Insertion (ACI) de l'Espas, nous avons pu replanter des plans de courgettes, poivrons, tomates…

Notre fête de l'été

Tous les ans, nous organisons une rencontre festive pour les familles, les partenaires et bénévoles. Cette année, la fête a eu lieu le mercredi 10 mai au CHU de la Sablière à Mons-en-Barœul avec la présence des groupes Panienki et Clownest Orchestra. Cette fête a réuni plus de 170 personnes durant un après-midi, rassemblant voisins, bénévoles, partenaires, familles hébergées.

Cette manifestation a été préparée avec l'équipe éducative et les familles hébergées au CHU. Nous avons obtenu une aide du Fonds de Participation des Habitants (FPH).

Une exposition d'œuvres confectionnées par les enfants du CHU de Mons a été installée dans les espaces communs du centre d'hébergement, permettant aux visiteurs de se faire guider par les artistes en herbe et les volontaires en Service Civique. Les enfants ont démontré une certaine fierté à exposer leurs créations auprès de leurs familles et des visiteurs.
Cette exposition est le fruit d'ateliers menés par l'association Discov'art en lien avec les 2 volontaires en Service Civique du CHU. Ce projet solidaire d'étudiants de l'EDHEC, a pour but de promouvoir les activités artistiques avec des artistes régionaux. Ils sont intervenus sur le CHU de Mons-en-Barœul de décembre 2016 à mai 2017 à raison de 2 fois par mois. Les projets ont été nombreux : le cubisme,

crée ta propre ville, Arcimboldo, les arbres, dessine ta silhouette, etc.
10 ateliers ont rassemblé 5 à 13 enfants par séance.

ZOOM SUR LES ACTIVITÉS DES SERVICES CIVIQUES

Nous avons accueilli 2 volontaires en Service Civique sur les Centres d'Hébergement d'Urgence d'octobre 2016 à mai 2017. Chloé et Cécile sont intervenues sur le CHU la Sablière et le CHRS d'Houplin-Ancoisne. Elles ont animé notamment les temps d'aide aux devoirs et développé des activités de loisirs et des actions culturelles, notamment en lien avec Discov'art .

Chloé et Cécile ont mis en place des sorties, des visites de musées, des goûters, des balades, des jeux, des projections, des activités de jardinage sur Houplin-Ancoisne et Mons auprès des enfants (en moyenne 6 à 8 enfants par animation). Elles ont également participé à la semaine de la scolarité. Durant 5 jours, les enfants racontent leur journée, ce qu'ils ont fait, ce qu'ils ont apprécié. L'objectif est de valoriser leurs apprentissages et d'associer les parents dans ces temps d'échanges.

Visite au Musée de la Piscine à Roubaix

Atelier au Musée de la Piscine

4. LE RELOGEMENT, LA CAPACITE A HABITER

4.1. L'ACTIVITE

Les familles accueillies ont déjà, pour certaines, un parcours logement ou hébergement. Elles sont en capacité d'habiter et savent entretenir un logement, gérer les consommations, entretenir de bonnes relations avec le voisinage.
D'autres familles n'ont pas connu de logement auparavant, et ont vécu dans des cabanes. Les habitudes de vie sont différentes. L'équipe se mobilise autour de ces familles, en effectuant des visites à domicile régulières, des visites techniques, en faisant des relevés de consommation. Nous devons, en 2018, accentuer ce travail. 3 éducatrices sont impliquées sur cette action.

Les familles qui disposent de ressources (salaires ou prestations familiales), participent aux frais d'hébergement à hauteur de 15% de leurs ressources. Il s'agit de les ancrer dans la réalité, de les préparer à avoir leur propre logement mais surtout de leur permettre de le conserver.

4.2. RESULTATS, ANALYSE ET PERSPECTIVES

16 familles sur 39 disposaient de ressources en 2017. En 2017, nous avons relogé 1 famille dans le parc privé, 4 autres ménages dans le parc public. 35 personnes sont sorties du dispositif Hébergement d'Urgence.

À noter : suite au travail entamé en 2017, 2 autres familles ont été relogées dans le parc public en janvier 2018, soit 13 personnes.

4 ménages ont glissé de Houplin sur le diffus et Mons. 2 familles ont été réorientées sur une autre association ainsi qu'un monsieur qui s'était séparé de sa compagne. Nous avons mis fin à la prise en charge d'une famille suite à des faits de violence grave.

Pour 21 personnes, la durée d'hébergement est au-delà de 2 années, cela s'explique par la situation administrative des personnes ou pour les citoyens roumains par le fait qu'ils n'ont eu accès au travail que depuis janvier 2014. Une famille n'avait pas de statut régulier à son arrivée, elle est restée 7 ans en hébergement avant d'obtenir un titre de séjour permettant aux parents de travailler.

Cela peut aussi s'expliquer par le fait que presque ¼ des familles accueillies a une composition familiale de 6 personnes et plus, les bailleurs ont peu de mouvements sur les produits logement comme les T4, T5, T6 et ne peuvent donc positionner les familles sur ces types d'appartement.

La durée d'hébergement tend à diminuer, notamment pour les citoyens européens, ils accèdent plus rapidement à un emploi. Nous observons sur les derniers ménages accueillis que le relogement s'effectue sur une durée inférieure à 2 ans.

Afin de développer les compétences des familles, l'équipe a repéré plusieurs pistes d'action :

- la création d'outils pour évaluer les consommations énergétiques des familles et mieux comprendre les factures, la sensibilisation des personnes aux économies d'énergies,
- la mise en place d'actions collectives comme travailler sur les petites réparations (changer une ampoule, déboucher un évier…),
- La visite pédagogique d'un appartement témoin,
- Le développement de liens réguliers et efficients avec les bailleurs sociaux,
- Le renforcement de la collaboration avec le GRAAL,
- L'accroissement des visites techniques d'hébergement (pré-état des lieux),
- La réflexion sur l'équipement futur de son logement (mobilier et électro-ménager).

5. CAP VERS L'EMPLOI ET LA FORMATION

5.1. L'ACTIVITE

Le Chargé d'Insertion Professionnelle (CIP) travaille avec l'équipe éducative depuis un an et demi. Il collabore avec sa collègue située sur le CHRS SARA, développe le réseau autour de l'accès à l'emploi et la formation. Les résultats sont très probants.

Le chargé d'insertion a accompagné cette année 2**4 personnes en capacité d'occuper un emploi ou de se former.** Parmi ces 24 personnes :

- **7 ont signé un CDDI en 2017** au sein d'un ACI (activités : nettoyage, bâtiment, espaces verts, nettoyage urbain, logistique),
- **2 ont poursuivi leur CDDI signé en 2016.**

Le chargé d'insertion continue son travail d'accompagnement auprès de ces personnes, en participant aux comités de suivi des chantiers d'insertion, en rencontrant régulièrement les

personnes , en les interrogeant sur l'après-CDDI, leur choix de formation**.**

3 personnes ont effectué un stage en immersion à l'Espas, ACI de La Sauvegarde du Nord, afin de découvrir un métier. 2 propositions de contrat suite à cette expérience très positive ont été effectuées. Une 3e personne en cours de régularisation administrative est en capacité d'accéder à un emploi.

2 personnes ont trouvé un emploi dans la restauration (1 CDI, 1 CDD).

12 adultes ont pu travailler sur leur projet professionnel et la mise en place de formations ciblées.

Les difficultés sont nombreuses et peuvent se cumuler. En effet, les personnes rencontrant des problèmes de compréhension de la langue française, ne peuvent pas exécuter les consignes d'un futur employeur.
D'autres sont en décalage avec le marché de l'emploi, ils ont une représentation faussée du travail, de l'offre de service, de leurs compétences. Ils veulent du travail à tout prix ou plutôt des ressources pour faire vivre leur famille.
Ils ne sont pas en capacité pour le moment de comprendre quels engagements, quels efforts cela représente. Ils ne comprennent pas l'intérêt d'une immersion ou mettent en échec le stage, qui peut être un tremplin vers l'emploi.
D'autres rencontrent des soucis de santé les invalidant. Pour les mères isolées, il est difficile de chercher du travail, de s'occuper des enfants et du quotidien.

Le CIP a accompagné ces personnes vers des réponses adaptées. Il a pu proposer une session de 6 semaines de formation langagière à 12 personnes hébergées au sein du CHU et du CHRS SARA.
Cette formation de 18 heures a été dispensée par l'Union Française de la Jeunesse (UFJ). Elle a donné des résultats prometteurs. Les stagiaires motivés ont investi cette formation, n'hésitant pas à terminer le travail à la maison. Les ateliers visaient à développer la compréhension orale et écrite, l'expression orale et la production écrite. Le nombre de séances et le temps accordé à chacun n'étaient malheureusement pas suffisants au vu de l'hétérogénéité du groupe. L'UFJ a proposé aux stagiaires les plus motivés de poursuivre sur une formation Français Langue étrangère sur 6 mois.

Le chargé d'insertion poursuit son travail de prospection. Cette année, 8 entreprises travaillant dans le champ de l'Insertion par l'Activité Économique (IAE) ont été démarchées, ainsi qu'une structure travaillant sur le décrochage scolaire. En lien avec ses collègues CIP, il a participé au salon de l'emploi et à l'organisation de la journée « Rallye de l'emploi ».

Il développe le réseau tant avec les missions locales que les agences Pôle Emploi. Il est également inscrit sur d'autres projets comme Emmaüs Connect (formation sur le numérique) et Tast'in Fives (incubateur permettant à des créateurs d'entreprises de se familiariser avec les métiers de l'alimentation).

Tout cela ne peut se faire sans un maillage étroit entre éducateurs et chargés d'insertion, sans des échanges réguliers, sans une participation active aux synthèses et élaboration de projets individualisés. Le travail en équipe est primordial, l'adhésion de la personne aussi.

En 2018 comme en 2017, nous aurons à accentuer ce travail, à rendre possible cette adhésion auprès des jeunes en voie de décrochage scolaire. Nous continuerons à travailler aussi avec des personnes ayant une situation administrative précaire, les incitant à se former, à s'inscrire dans du bénévolat, à réfléchir à un projet professionnel.

6. QUELS NOUVEAUX PROJETS

Comme énoncé en introduction, l'année 2017 a été riche en projets. Notre préoccupation reste centrée sur les regroupés, les animer, avoir des conditions de travail et d'hébergement correctes de façon à permettre un bien-vivre ensemble, un bien-être. D'autres projets sont dans les cartons. L'équipe a repéré des besoins, elle travaille à la mise en place d'actions ciblées à destination des publics qu'ils soient hébergés en diffus ou sur les regroupés.

6.1. REDYNAMISER HOUPLIN-ANCOISNE

Le site d'Houplin-Ancoisne a ouvert en mars 2015 suite à la fermeture du Centre Hébergement d'Urgence Saint Antoine situé sur Lille. Ce site est prévu pour 25 personnes soit 5 familles composées de 4 à 7 personnes.

Entre 2015 et 2016, 100 personnes, soit 14 familles, ont été accueillies sur le site. En 2017, ce sont 10 familles accueillies soit 51 personnes. Depuis l'ouverture de ce site, les 24 ménages hébergés étaient de 7 nationalités différentes.

L'arrivée d'un centre d'hébergement sur une commune rurale n'est pas sans conséquences à la fois pour les personnes hébergées habituées à des commodités urbaines mais aussi pour les habitants, professionnels et institutions de ce secteur.

Il a fallu se présenter à ces différents acteurs de la commune (écoles, mairie, professions médicales, etc.) et sans cesse maintenir le lien afin de ne pas crisper les relations entre ménages et acteurs du territoire ou dénouer des situations complexes entre institutions et personnes que nous accompagnons.

Notre expérience auprès des familles nous amène à l'analyse suivante : une zone périurbaine ne facilite pas forcément l'autonomie des personnes hébergées. Le site est éloigné du centre du village et donc des écoles. Il n'est desservi que le matin pour quitter le lieu et l'après-midi pour y revenir. De plus, à pied, une partie de la route est en rase campagne, sans aménagement pour piétons.

Certaines personnes accueillies, autonomes à leur arrivée, mobiles, ont quelquefois le sentiment d'être « prisonnières » du lieu, choisissant d'y rester plutôt que de partir toute la journée. Cela a eu des conséquences sur leur moral, leur savoir vivre, mais aussi sur la vie du site. En effet, le coût des déplacements est élevé, frauder ou risquer un contrôle alors que l'on est sans papier, c'est se mettre en danger. Ce constat posé a amené l'équipe à proposer aux ménages une poursuite de l'accompagnement dans des hébergements diffus plus proches de Lille.
L'équipe a essayé d'y insuffler de la vie à travers des permanences, de multiples activités comme des ateliers de permaculture, de réparation de vélo, de loisirs mais faute de temps, de volonté, une partie de l'équipe s'est essoufflée dans ces allers-retours entre Mons et Houplin. Les ateliers n'ont pu être pérennisés. L'équipe ne disposait pas d'espaces pour organiser une présence de plusieurs professionnels, pour faire vivre le site.

L'animatrice socio-culturelle s'y est aussi fortement investie, aidée des volontaires en Service Civiques à travers des après-midi de jeux et surtout l'aide aux devoirs.

En 2017, l'équipe a fait le choix de déplacer une famille dans le diffus afin de récupérer 2 pièces à l'étage et d'y aménager un 2nd bureau plus grand ainsi qu'une salle d'animation.

Le site principal de Mons-en-Barœul, où une présence éducative 24h/24 y est impérative, ampute sévèrement la présence de professionnels sur les lieux. Le déménagement du site de Mons sur un

lieu potentiellement découvrable (pas d'obligation de présence 24h/24), permettra sans aucun doute un regain d'énergie sur le site d'Houplin-Ancoisne. L'équipe reste attentive et se propose dans son entièreté d'y être présente dès le déménagement effectué. Elle a pensé sa présence sur les 2 lieux regroupés sans oublier les familles et couples hébergés sur des logements en diffus.

Le site d'Houplin-Ancoisne reste difficile à gérer à la fois pour les salariés mais surtout pour les hébergés. Son éloignement a imposé à l'équipe de faire des choix sur les familles accueillies (nécessité d'être véhiculées). Ces exigences sont coûteuses pour ces nouveaux arrivants sachant que l'arrivée dans un hébergement d'urgence se fait souvent à défaut d'être ou de retourner à la rue. Nous aurons en 2018 à retravailler sur la mobilité des personnes, en plus de dynamiser Houplin.

6.2. LE PROJET DU SITE DE CASSEL

Le projet du site de la rue de Cassel à Lille est né de la nécessité de quitter les locaux indécents de Mons-en-Barœul, l'agencement et l'ancienneté de ce bâtiment ne nous permettant pas de favoriser l'autonomie et l'intimité des familles. L'équipe et les familles sont à l'étroit dans ce bâtiment qui devient difficile d'entretien.

Il nous fallait resituer 4 familles soit 20 personnes et l'ensemble de l'équipe éducative, soit 16 professionnels.

Une 1ère visite du site rue de Cassel a eu lieu en décembre 2016. Après une étude financière du coût du loyer, des travaux incombant à chacun et plusieurs rencontres, nous avons finalisé une convention d'occupation avec le bailleur en juillet 2017.

Ce bâtiment hébergera 5 ménages sur 3 niveaux, l'ensemble de l'équipe éducative étant située au rez-de-chaussée. Les familles disposeront d'une ou plusieurs chambres, de toilettes et douches respectives. Aux niveaux 1 et 2, les familles se partageront la cuisine (espaces de rangement, éviers et cuisinières électriques propres à chaque famille).

L'équipe éducative disposera de :

- 3 bureaux au RDC et d'un bureau au 3e étage,
- Une salle de réunion,
- Une salle d'activités,
- Une cuisine,
- toilettes au RDC et d'un autre au 3e étage.

Des travaux ont été réalisés par La Sauvegarde du Nord et le bailleur LMH entre septembre et décembre 2017.

Fin novembre 2017, avec l'aide d'une vingtaine de volontaires en Service Civique d'Unis-cité, de plusieurs volontaires de La Sauvegarde du Nord, du service Développement Mécénat Communication (DMC) de l'Association, de l'enseigne Castorama et des familles, l'équipe s'est investie dans un chantier d'envergure : repeindre les locaux de la rue de Cassel, soit plus de 1 600 m². L'opération a duré 2 jours.

Nous avions convenu d'une date de déménagement en décembre 2017, mais certains travaux n'avaient pas été réalisés dans les temps. Une contrainte sécuritaire nous a obligés à annuler l'emménagement alors que familles et équipe éducative avaient préparé et terminé leurs cartons.
Les familles ont été effondrées par cette mauvaise nouvelle, les enfants faisant le trajet entre Mons et leur école à Lille depuis septembre 2017. Il faut saluer ici le courage de ces enfants, qui n'ont pas failli, se sont levés tôt chaque matin, ont passé plus de 40 minutes dans les transports (métro et marche à pied), certains marchant plus d'un kilomètre à pied pour se rendre à l'école.

Ce contretemps a mis à mal notre motivation et notre volonté d'entreprendre. Il a fallu rebooster l'équipe, qui a répondu présente sur de nouvelles opérations de peinture.
L'équipe technique de la DHL a été fortement mobilisée pour peindre et procéder aux aménagements.

Le retard dans la livraison nous a permis de nous poser, de rencontrer de futurs partenaires, de repenser notre organisation sur les regroupés, de retravailler sur les présences auprès des publics en regroupés.

L'équipe a fait le choix des peintures et des aménagements au rez-de-chaussée. La volonté est de favoriser ce sentiment de bien-être au travail, de disposer enfin de locaux décents, sécurisés, isolés, d'avoir des conditions de travail normales, et de mettre à disposition des familles des chambres confortables.

6.3. LE PROJET TAST'IN FIVES

La Ville de Lille a remporté le 12 octobre 2016 un appel à projets Européen intitulé « Urban Innovative Actions » (UIA - Actions Innovatrices Urbaines), dont l'objectif est de promouvoir la mise en œuvre de projets inédits dans des aires urbaines d'Europe.

Le projet lillois Tast'in Fives regroupe 10 partenaires (institutions, enseignement, associations) autour du chef de file (la Ville de Lille) pour faire de l'alimentation un vecteur d'intégration sociale.
Ce projet ambitieux, dont la mise en place s'étendra sur 2 ans (2017-2019), s'inscrit dans l'opération de réhabilitation de la friche industrielle de Fives-Cail.

Au cœur du projet, l'idée de se réunir autour des valeurs de partage de la cuisine. Le défi consiste, au-delà de la réalisation d'un équipement, d'en faire un projet partagé et populaire, un outil d'inclusion sociale et économique, pour lutter contre l'exclusion et la gentrification.

Le projet prévoit l'aménagement de 4 «modules » :

- Une cuisine partagée : elle sera à disposition des habitants et associations du quartier. Elle permettra à un large public de venir cuisiner dans un cadre convivial,
- une cuisine professionnelle, qui sera un lieu de découverte encadrée, permettant au public de se familiariser avec le matériel professionnel et de découvrir les métiers de l'alimentation,
- une serre urbaine : elle permettra de cultiver des fruits, légumes et plantes comestibles, à disposition de la cuisine commune, des commerces de proximité et des habitants du quartier,
- un food court : à la manière d'une place de village, cette « salle à manger » se veut un espace convivial proposant une offre diversifiée de consommation alimentaire (primeur, bar, traiteur, boulangerie...).

Les centres d'hébergement d'urgence ont intégré ce projet en juillet 2017, en relais du service Roms migrants de la DTV.
Entre juillet et août 2017, 4 professionnels se sont impliqués dans le projet et notamment à travers l'organisation d'une journée de lancement, le « kick off », qui s'est déroulée le 30 septembre 2017.
5 familles ont été associées à la préparation de cette journée de promotion de notre engagement associatif au sein du projet Tast'in Fives.

La Sauvegarde du Nord, à travers l'hébergement d'urgence, proposera des ateliers culinaires autour du thème « Cuisine du monde » : une quinzaine d'ateliers est prévu, ainsi que l'organisation de 2 évènements festifs.

Plus de 25 heures de préparation ont été nécessaires à l'organisation de ce temps fort :

- Mise en place de réunions familles : présentation du projet, élaboration du stand, mise en commun de recettes, etc.,
- Création support de communication en lien avec le service DMC de La Sauvegarde du Nord,
- Achat de matériels,
- Emprunts de meubles fabriqués par le SAJ de Phalempin (pour l'aménagement du stand),
- Installation et rangement du stand.

La journée du 30 septembre 2017 fut une réussite tant du point vue de la fréquentation de l'évènement par les habitants du quartier que par l'implication des familles accompagnées, dans la préparation et l'animation de ce moment.

Il s'agira au cours de l'année 2018 d'amener progressivement le public à se familiariser avec le projet, à découvrir le lieu, ses possibilités, à se projeter dans l'animation d'ateliers, à inventer une manière de partager, de transmettre, autour d'une cuisine commune.

7. CONCLUSION

Face au changement, l'équipe continue à élaborer et construire des réponses adaptées aux besoins des familles, aux attentes et aux orientations de l'employeur et des bailleurs. Le projet est le maître mot, élaborer certes, évaluer oui, mais surtout ne pas oublier les personnes hébergées, leurs difficultés, leurs cultures, leur liberté de choisir, leurs compétences, leur rythme.

L'équipe s'attachera à développer des rencontres, à donner de l'information, à donner les moyens aux familles de se former, d'accroître leurs compétences, en vue de s'intégrer dans la cité.

DISPOSITIF ACCOMPAGNEMENT AMBULATOIRE

Tout le monde fait l'accompagnement social, ou presque !
Un peu comme Monsieur Jourdain qui, lui, fait de la prose, sans le savoir.

Cela peut parfois provoquer de fortes incompréhensions, car nous ne parlons pas tous des mêmes pratiques.
L'accompagnement n'est qu'une des fonctions du travail social et ce terme ne peut remplacer celui « d'intervention sociale » qui revêt un champ beaucoup plus large.
Le refus de voir l'action du travail social réduite au terme « d'accompagnement » est certainement, et factuellement, ce que nos bilans et écrits ne parviennent pas toujours à retranscrire. Aussi, prendrons-nous le temps d'évoquer les différents types d'accompagnement menés par le SISAA en attachant une importance à la dimension globale que revêt ce mode d'intervention sociale.

La fonction d'accompagnement implique :

- Une notion de proximité et de présence : on est côte à côte, on est avec, on soutient l'autre,
- Une notion de participation active de l'intéressé : on l'accompagne dans sa voie, celle qu'il s'est lui-même tracée, donc une notion d'autodétermination,
- Une idée de mouvement : l'autre est en devenir, même si nous ne savons pas à l'avance vers où il va et qu'il faut chercher avec lui le chemin pour y parvenir,
- Une notion d'individualisation : chaque personne est différente, chaque situation est unique même si elle peut être regroupée dans des catégories précises,
- Une idée de passage, de temps limité, de moment partagé mais de séparation après évaluation du chemin parcouru.

Le bilan ici présenté s'attachera à expliciter le travail mené par le SISAA tout au long de l'année 2017. Mais également à qualifier les interventions pour dégager des pistes de travail, fruits des diverses observations.

Le Dispositif Accompagnement Ambulatoire (D2A) est composé de 2 services :

- Service d'Insertion Sociale par l'Accompagnement et l'Autonomie (SISAA)
- Maison Relais

SERVICE D'INSERTION SOCIALE PAR L'ACCOMPAGNEMENT ET L'AUTONOMIE - SISAA -

Le SISAA intervient sur les Directions Territoires de Lille, Roubaix-Tourcoing-Vallée de la Lys et Douai pour 1 106 personnes accompagnées, toutes allocataires du RSA, dans les différentes activités.
Le SISAA est financé par le Département du Nord et le Fonds Social Européen. Le SISAA a également une convention avec le PLIE MNO pour l'accompagnement psychosocial des publics PLIE.

Le SISAA intervient directement auprès de personnes dans leur environnement propre afin qu'ils trouvent une place dans la cité en tant que citoyen. Pour certains cela commence par le logement, pour d'autres par l'accès aux droits ou aux soins, dans l'objectif, à terme et selon leurs capacités, d'accéder à l'emploi. Cela passe également par un accompagnement à la parentalité, à la citoyenneté, dans une orientation de prévention.
À partir du potentiel de chacun, des compétences, des capacités individuelles et d'un accompagnement adapté permettant à la personne d'exprimer ses difficultés et d'identifier les moyens à mettre en œuvre, nous amenons chaque personne à trouver des ressources pour surmonter les freins à son insertion.

Le travail en partenariat est un axe essentiel dans la mise en œuvre des différents projets. Les accueils et accompagnements proposés doivent favoriser une autonomisation des personnes. Cette dynamique passe par la connaissance et la mise en lien avec les structures adaptées.

Concernant le SISAA, des changements ont conduit à modifier le fonctionnement et l'activité du service : en mai 2016, le Conseil Départemental modifie les orientations de son appel à propositions, la dimension « emploi » devient un axe central qui malheureusement confère moins de place à l'accompagnement social.
Le SISAA a dû revoir intégralement son intervention dès septembre 2016 tout en tenant compte de ses compétences internes et de sa spécificité.
En 2017, l'emploi devient un enjeu fort qui conditionne les modalités d'accompagnement.

1. L'ACTIVITÉ RÉALISÉE

Depuis janvier 2017 les nouvelles orientations sont mise en œuvre et ont pris leur rythme.

LES ACTIVITÉS DU SISAA

Les objectifs du SISAA se déclinent autour de 5 axes :
- Favoriser un parcours emploi - rendre disponible à l'emploi,
- Rendre la personne actrice de son projet en l'amenant à un Contrat d'Engagement Réciproque (CER) cohérent,
- Accéder aux droits, à la prévention et aux soins,
- Réduire la souffrance psychique,
- Favoriser la restauration de liens sociaux,

1.1.1. LES AXES ET ACTIONS RETENUS PAR LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

AXE 5 // ACCOMPAGNEMENT SOCIAL SUR LES DIRECTIONS TERRITORIALES MÉTROPOLE LILLE ET DOUAI

Accompagnement individuel ponctuel

L'accompagnement du SISAA vise à (re)créer une dynamique sociale : remobilisation, remise en mouvement, faire émerger un désir chez une personne qui n'a plus de demande. Il s'agit de créer les conditions favorables à l'inscription dans une dynamique et un projet socioprofessionnel.

Les objectifs de l'accompagnement proposé sont notamment :

- Favoriser l'accès aux droits,
- Amener la personne à prendre en compte sa santé et permettre le développement de l'estime de soi,
- Lever les freins à l'insertion socioprofessionnelle,
- Rendre disponible à l'emploi,
- Rendre la personne actrice de son projet,
- Orienter et accompagner vers les partenaires.

La finalité du projet vise l'accès ou le retour à l'emploi. Toutefois, les étapes pour y parvenir sont adaptées au rythme et aux capacités des personnes accompagnées. Pour certaines, il s'agira d'abord d'activer les autres leviers du droit commun (invalidité, Allocation Adulte Handicapé, retraite…).

Accompagnement individuel insertion

L'action s'adresse à des publics qui éprouvent des difficultés sur le plan de l'insertion sociale et professionnelle. L'objectif est de construire un parcours socioprofessionnel réaliste en travaillant sur les nombreux freins à l'emploi qui précèdent une mise à l'emploi durable (santé, administratif, financier…). L'accompagnement doit être régulier et faciliter directement l'accès des personnes à l'emploi, à la formation ou à un autre type de parcours.

Les personnes allocataires du RSA s'inscrivent dans l'action en entrée et sortie permanente. Elles sont rencontrées à domicile ou dans des lieux de proximité, selon des rythmes définis avec la personne. La fréquence peut varier selon les besoins repérés.

L'accompagnement insertion se décline ainsi en 5 grandes étapes :

- L'information sur les droits de la personne et ses devoirs, notamment la nécessité d'envisager et de construire un projet incluant la dimension « emploi », sur les différents types d'accompagnements mobilisables, sur les ressources du territoire,
- La contractualisation,
- La levée des freins,
- La mobilisation du partenariat,
- L'évaluation.

Le référent accompagne l'allocataire dans la construction de son projet d'insertion, dont les objectifs et démarches sont régulièrement évalués.

AXE 4 // LEVER LES OBSTACLES À UN RETOUR À L'EMPLOI ET À L'ACTIVITÉ
Actions mobilité, garde d'enfants, fracture numérique…

Sur les Directions Territoriales Roubaix-Tourcoing et Douai

Accompagnement des allocataires cumulant des difficultés limitant leur capacité d'accès à l'emploi

Sans une approche psycho-sociale :

- Identifier les freins psycho-sociaux à l'emploi,
- Identifier les capacités et ressources mobilisables,
- Co-construire avec la personne et le référent un projet d'accompagnement adapté (parcours d'insertion professionnelle, parcours familial, parcours santé, parcours logement…),
- Favoriser une reprise de confiance en soi, une revalorisation personnelle pour étayer et consolider les motivations à l'emploi, à la formation,

- Aider à l'élaboration d'un projet socioprofessionnel,
- Informer la personne des ressources partenariales existantes sur le territoire,
- Mettre en lien la personne avec ce réseau et l'accompagner physiquement.

Sur la Direction Territoriale Métropole Lille

Être en santé / Accompagnement à la santé physique et psychologique pour l'accès et le maintien dans l'emploi

Le plan départemental « Santé Bien-être 2013-2017 » met en avant que *« un état de santé altéré représente un frein à de nombreuses démarches dans le domaine de l'insertion sociale et professionnelle, en termes d'incapacité et de mobilité, physique ou psychologique, mais aussi une cause non négligeable de troubles du comportement et d'inadaptation sociale ».*

Ainsi, le projet du SISAA vise à :

- Prévenir les risques de santé par une préparation physique et psychologique à l'emploi,
- Favoriser une condition physique nécessaire pour accéder à l'emploi,
- Lever les obstacles psychologiques à un retour à l'emploi et à l'activité,
- Soutenir les allocataires au moment de l'entrée dans le dispositif RSA afin de permettre une mobilisation rapide de la personne,
- Amener la personne à prendre conscience et à gérer ses difficultés de santé afin de la maintenir dans un parcours professionnel,
- Éviter les sorties précoces des dispositifs d'insertion professionnelle pour des raisons de santé,
- Soutenir dans les difficultés consécutives à l'entrée dans un emploi et maintenir une dynamique vers une insertion durable.

Des objectifs spécifiques ont été déterminés concernant le suivi santé ou le suivi psychologique.

Appui social aux allocataires en parcours d'insertion professionnelle

- Accompagner de manière soutenue, ponctuelle et adaptée, les parcours individuels de personnes en insertion professionnelle,
- Accompagnement complémentaire au projet d'insertion professionnelle mené par le référent,
- Prévenir les sorties précoces de dispositifs via un diagnostic partagé :
    - Identifier de manière conjointe avec le référent professionnel, les freins à un instant T du parcours,
    - Mobiliser la personne autour d'un projet d'accompagnement SISAA complémentaire à celui du référent.
- Accompagner, de manière soutenue, à la résolution des freins consécutifs à l'entrée dans l'emploi ou préexistants :
    - Informer et permettre l'appropriation des ressources partenariales adaptées aux besoins de l'allocataire,
    - Permettre à la personne d'intégrer les ressources utiles à la levée des freins,
    - Assurer un accompagnement « psycho-social » favorisant la prise d'autonomie, par le biais d'actions individuelles et collectives.
- Assurer l'étayage nécessaire à une poursuite de parcours dynamique :
    - Évaluer avec la personne et le(s) partenaire(s) l'appropriation faite du parcours réalisé,
    - Assurer le retour consolidé des personnes à un parcours de vie sociale et professionnelle plus adapté.

AXE 2 // EXPÉRIMENTATION – INNOVATION

Accompagnement à l'accès à l'emploi des allocataires Reconnus en Qualité de Travailleurs Handicapés (RQTH)

Objectif général :

- Sécuriser et consolider le parcours professionnel de la personne ayant une reconnaissance en qualité de travailleur handicapé, en appui de l'accompagnement mené par le référent RSA,
- Favoriser l'autonomie de la personne dans son handicap.

Objectifs opérationnels :

- Identifier et mesurer les capacités et compétences des personnes,
- Analyser et travailler ces capacités et compétences au regard de celles attendues dans le milieu de travail (ordinaire ou adapté),
- Solliciter et conforter les capacités d'adaptation des personnes RQTH,
- Identifier et réduire les freins liés à l'insertion professionnelle,
- Soutenir les parcours d'insertion professionnelle et de formations adaptés,
- Travailler sur la mobilité psychique, physique et géographique des personnes.

Lever les freins à l'emploi grâce à la synergie des prises en charge « Protection de l'enfance » et « RSA »

L'action met en synergie le travail des professionnels de la protection de l'enfance et celui des professionnels en charge du suivi du RSA, pour favoriser une sortie plus rapide des 2 dispositifs.

L'intervention vise à résoudre la spirale des difficultés qui :

- Empêche le travail sur la parentalité en raison des difficultés financières d'une part,
- Et empêche le travail sur l'emploi en raison de difficultés familiales d'autre part.

L'accompagnement socioprofessionnel proposé s'appuie sur une démarche d'échanges collectifs couplée à un accompagnement individuel pour :

- Amener la personne à poser un regard positif sur ses potentialités,
- Favoriser des prises de conscience pour aider à l'élaboration d'un projet professionnel viable et durable,
- Ouvrir le champ des possibles par le partage des expériences vécues,
- Créer des liens, sortir de son isolement, favoriser la mobilité en se constituant un réseau,
- Identifier et réduire les freins à l'insertion socioprofessionnelle,
- Développer la capacité à décider de son projet, à être acteur.

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITÉ »

LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

Le SISAA a accompagné **1 106 personnes** en 2017 sur l'ensemble des 3 Directions Territoriales (DT) :

- 350 personnes sur le territoire de la DT de Douai,
- 620 sur le territoire de la DT de Lille,
- 136 sur le territoire de la DT de Roubaix-Tourcoing.

En outre, 63 personnes ont bénéficié de l'intervention du SISAA dans le cadre de leur parcours PLIE.
L'action du SISAA s'effectue en entrée et sorties permanentes. Il existe une convention entre le SISAA et le PLIE MNO « accompagnement renforcé des demandeurs d'emploi et des allocataires du RSA »
La particularité de l'appel à projet 2016/2018 a modifié cette donnée puisque les actions sur la Direction Territoriale Lille Métropole (DTLM) (Lille intra-muros, les communes de la Métropole Européenne de Lille, les commues des Weppes) seront comptabilisées sur un effectif annuel.

	DT Lille Roubaix - Tourcoing	DT Douai
Nombre d'entrées	**756**	**350**
Nombre de sorties	**240**	**126**

S'agissant d'un accompagnement global, la famille de l'allocataire (conjoint, enfant, parents, frères et sœurs) peut parfois bénéficier de l'accompagnement, ceci n'étant pas comptabilisé.

Données comparatives sur les années 2015 – 2016 – 2017

Part des Femmes soit *711 femmes en 2017*

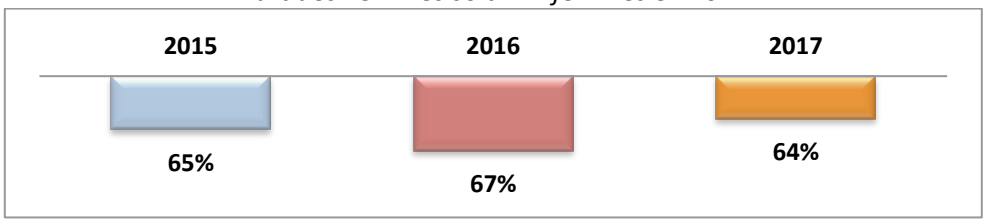

Part des Hommes soit *395 hommes en 2017*

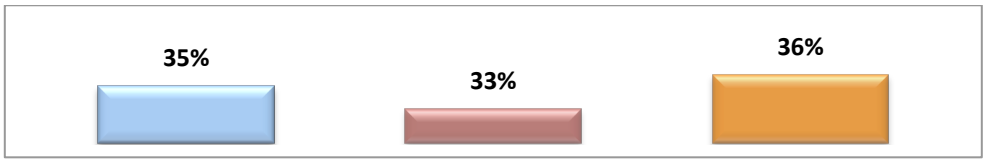

Une quasi stabilité dans la proportion femmes/hommes est à noter.
Les femmes représentent 2/3 de l'effectif accueilli. La proportion est identique pour la Métropole de Lille et celle de Douai.

Catégorie d'âge entre 2015 - 2016 - 2017

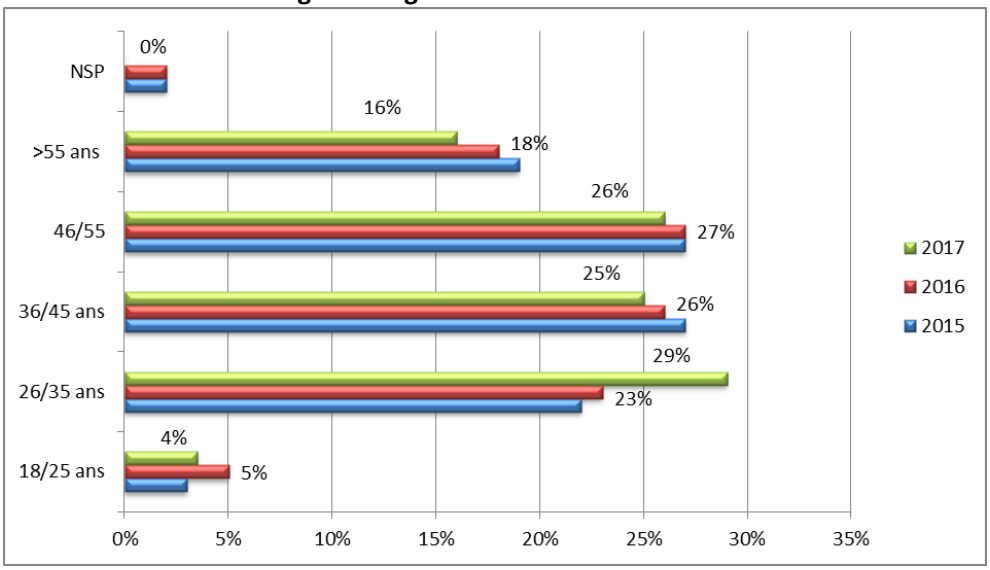

En 2017, nous observons une progression de 6 points des orientations de personnes de 26-35 ans. Cette progression s'explique au regard des orientations fortes affichées en matière d'accès à l'emploi avec une prescription récente de Pôle Emploi sur ce public.
51% du public reste dans la tranche d'âge des 36-55 ans et plus.

La durée de l'accompagnement des jeunes est généralement plus courte. Cet accompagnement est nécessaire pour les rassurer, leur faire connaitre leurs droits et les aider à comprendre les mécanismes des structures existantes, et leur permettre de valoriser leurs compétences. Un soutien psychologique est parfois nécessaire pour les aider à faire face au quotidien et aux échecs répétés.

Cette tendance se retrouve sur les 2 territoires. Toutefois, le territoire de la DTML voit croitre également le nombre d'accueils de personnes de 36-55 ans.
Ces personnes sont inscrites depuis plusieurs années dans le dispositif. Les difficultés se sont accumulées avec le temps. Elles ont parfois des parcours complexes ou présentent des troubles psychologiques nécessitant des accompagnements de proximité et/ou spécialisés.

Les Personnes Isolées avec ou sans enfants représentent 77 % des effectifs. La spécificité du SISAA, qui propose un accompagnement de proximité et des accompagnements physiques dans les démarches, favorise ces orientations. La visite à domicile permet de créer un lien avec ces personnes isolées ne se déplaçant pas ou peu.

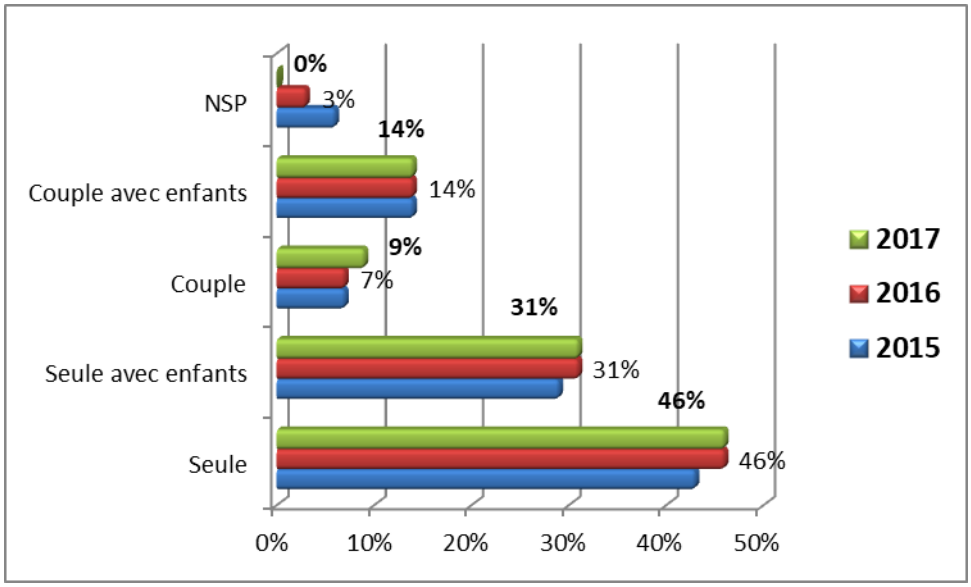

La situation familiale des personnes accompagnées diffère : 52% de personnes sont seules à Lille contre 33% à Douai. Sur le territoire Lillois, ce sont généralement des personnes de plus de 45 ans présentant des problématiques psychiques ou de santé importantes qui sont accompagnées par l'infirmière ou les psychologues pour des prises en charge spécifiques.

Une présence conséquente de personnes seules ou de couples avec enfants sur le territoire du Douaisis est relevée. La présence des enfants, cumulée aux difficultés de mobilité, complexifie l'accès à l'emploi des femmes (50% de femmes seules avec enfants sur le territoire de Douai).
En 2017, les femmes seules avec enfants représentent au global 31% de l'effectif global. Le territoire Lillois est plus marqué par ce phénomène. Ces données confirment que l'action proposée dans le cadre de l'appel à projets 2017 (**la synergie des prises en charge « Protection de l'enfance » et « RSA »**) est cohérente et nécessaire.

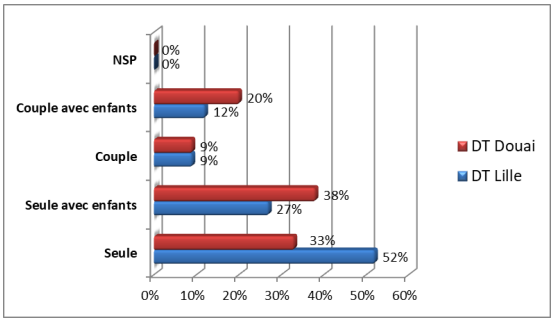

Situation familiale
par Direction Territoriale

Un des 1ers travaux indispensables à réaliser dans le cadre de l'insertion professionnelle consiste en la levée des 1ers freins liés à la problématique de la garde d'enfants notamment pour les personnes séparées. Le nombre de personnes avec enfants accompagnées par le SISAA ont, outre un référent RSA, un accompagnement dans le cadre de l'ASE ou de l'AEMO.
Le travail d'insertion doit donc se réaliser en plus grande collaboration avec ces services, d'autant que les motifs d'orientations sont souvent liés à des cumuls de difficultés et plus précisément de démarches administratives, de santé, de difficultés sociales ou familiales.

84% des publics présentent un niveau V, VI et infra. Au cours de l'accompagnement, les professionnels constatent que très peu ont eu une expérience professionnelle.

Niveau d'étude et scolarité

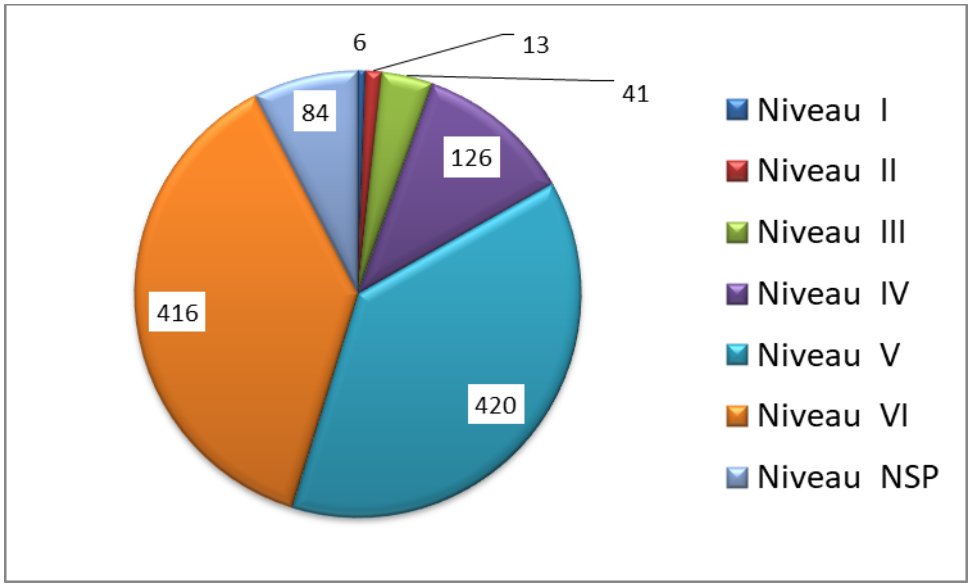

Malgré la mise en œuvre des nouveaux projets du SISAA, le niveau scolaire des publics orientés reste majoritairement identique aux années précédentes. Le service travaille davantage sur la levée des freins et notamment sur la maîtrise des savoirs de bases qui constituent l'un des premiers paliers au parcours.

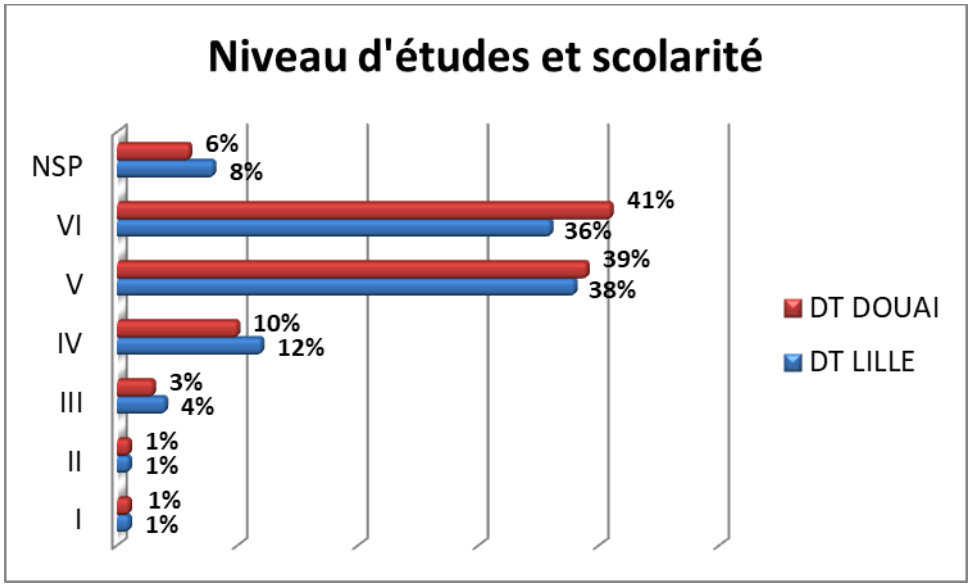

LES MOTIFS D'ORIENTATION

En 2017, les orientations se font en fonction des actions, contrairement aux autres années.

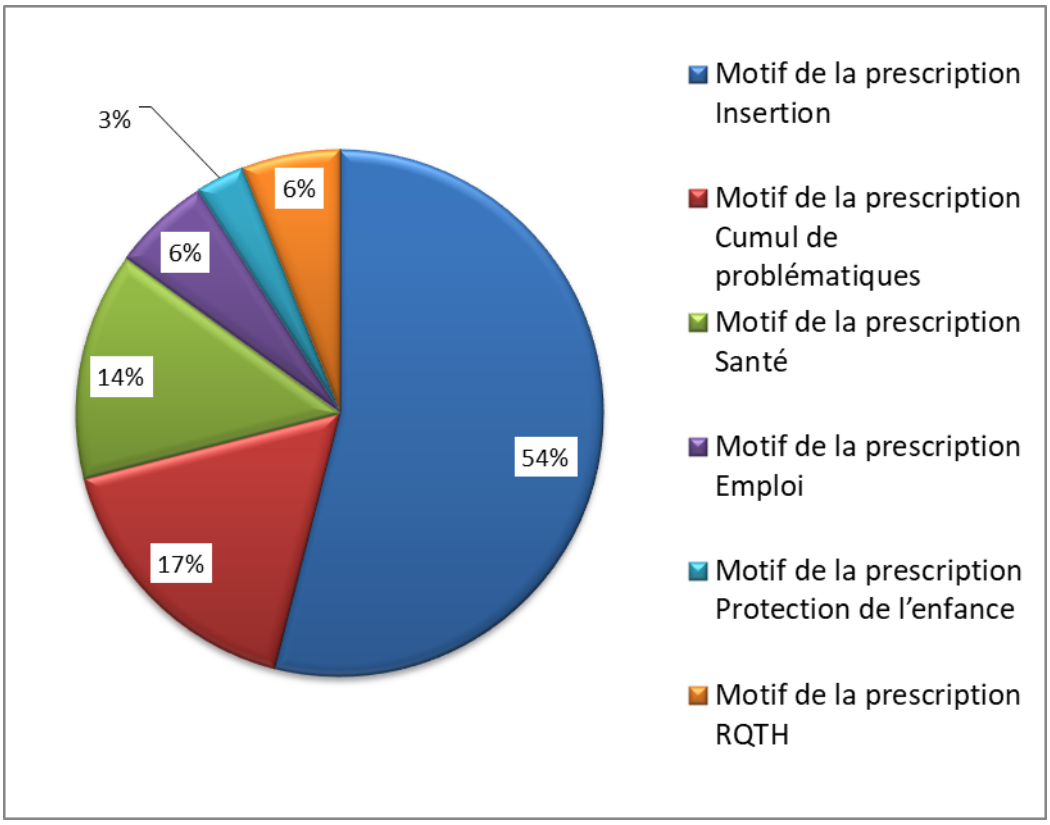

Bien que les orientations se réalisent par actions avec une problématique plus importante ciblée, il n'en demeure pas moins que la plupart des personnes orientées cumule diverses problématiques telles que la santé, le logement, le budget, les démarches administratives, etc.
Les autres principaux motifs :

- La santé,
- Les démarches administratives,
- Le suivi clinique,
- Le logement.

38% des personnes ont été orientées par le PIPLE dans le cadre de l'accueil de primo arrivant. Il s'agit dans ce cas de recevoir les personnes afin d'établir un diagnostic et de les réorienter soit vers la référence Pôle Emploi, soit vers la référence insertion. La référence insertion peut être effectuée par nos soins ou par un autre service.

La santé

La santé reste l'un des principaux motifs d'orientation et est présente dans près de 50% des accompagnements.
L'addiction est souvent présente, les personnes sont régulièrement dans le déni et accèdent difficilement aux soins. Une progression forte des maladies corrélées est à noter (cancers, dégénérescences…). Ces troubles peuvent engendrer des dettes, des ruptures familiales, des hospitalisations en urgence, une perte de logement…
L'accompagnement se réalise au travers de l'accompagnement physique, de l'orientation vers le bilan de santé, du parcours de soins chez les spécialistes.
L'accompagnement santé consiste également à aider les personnes dans des demandes de RQTH, voire d'AAH.

Ces orientations ne règlent pas pour autant l'accès et le suivi des soins, les personnes ne bénéficiant plus d'un accompagnement de proximité.

Les démarches administratives

Elles constituent 70% des accompagnements. Elles concernent les ressources, la couverture sociale, le surendettement, le logement, la justice, les impôts, les recours administratifs, les demandes de mise sous protection, la constitution de dossiers MDPH et retraite.

Au fil des rencontres, les difficultés peuvent être énoncées et leur prise en compte permet de lever des freins et faciliter les démarches d'insertion socioprofessionnelle. La généralisation de la dématérialisation vient amplifier ce phénomène.

Un partenariat dense, varié et réparti sur les territoires nous permet d'ouvrir ou de réouvrir des droits, de résoudre des problématiques anciennes, de permettre aux personnes de reprendre des contacts sereins avec les différentes structures.

Elles sont parfois le prétexte à une demande d'accompagnement plus spécialisé de la part du référent.

L'emploi

6% des allocataires ont été orientés dans le cadre d'une levée des freins à l'emploi. Dans tous les cas, et quelle que soit la situation de la personne, la visée emploi est effective. Le SISAA met tout en œuvre pour lever les freins liés à la reprise d'activité, de l'aide à la garde d'enfants jusqu'au soutien psychologique, persuadé que les personnes ont des compétences, des savoirs faire, que personne n'est inemployable.

Une inscription à Pôle Emploi est déjà un premier pas dans la démarche, s'y maintenir en est un second. Pour certaines personnes, l'accompagnement pourra permettre une orientation vers le travail protégé.

Notre but étant de rendre les personnes disponibles à l'emploi.

Le SISAA propose de **garantir le maintien dans l'emploi soit par des démarches pratiques, soit par un soutien psychosocial**. Les changements de rythme, d'organisation venant perturber les habitudes et créant parfois des tensions personnelles, familiales.

La citoyenneté

Dans tous nos accompagnements, la citoyenneté est un objectif essentiel. Il vise à rendre la personne actrice de son projet, à l'amener à s'inscrire dans la vie de la cité. La participation à des groupes d'échanges, à des activités vise également à recréer du lien social, de redonner de l'envie, de reprendre confiance en soi.

LES SORTIES

En 2017, 366 personnes sont sorties de l'accompagnement SISAA :

- 83 pour la DT de Douai,
- 283 pour la DT Métropole Lille y compris celle de Roubaix – Tourcoing.

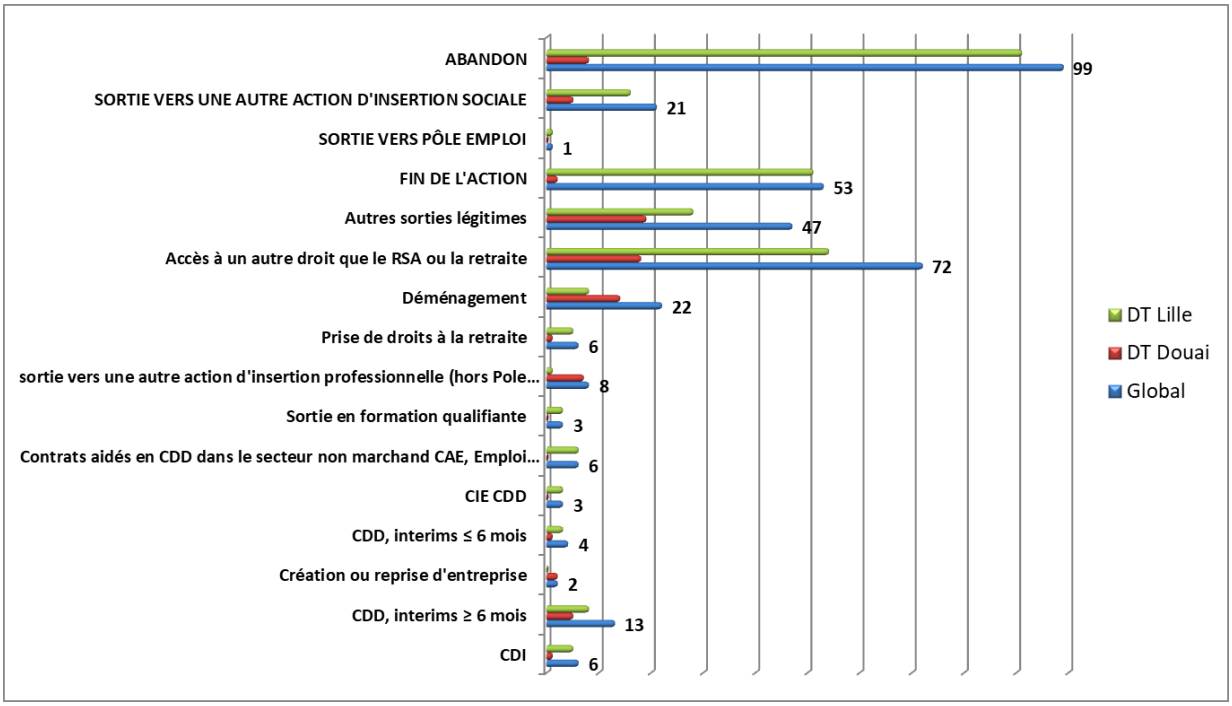

Les sorties avec l'obtention de l'AAH ou une pension d'invalidité représentent 21% des sorties contre 15 % en 2016. Cela confirme que les personnes accueillies sont en grande souffrance physique ou psychique. D'autres bénéficieront d'une RQTH et un travail d'accompagnement vers l'emploi adapté pourra être proposé.

Durée de l'accompagnement

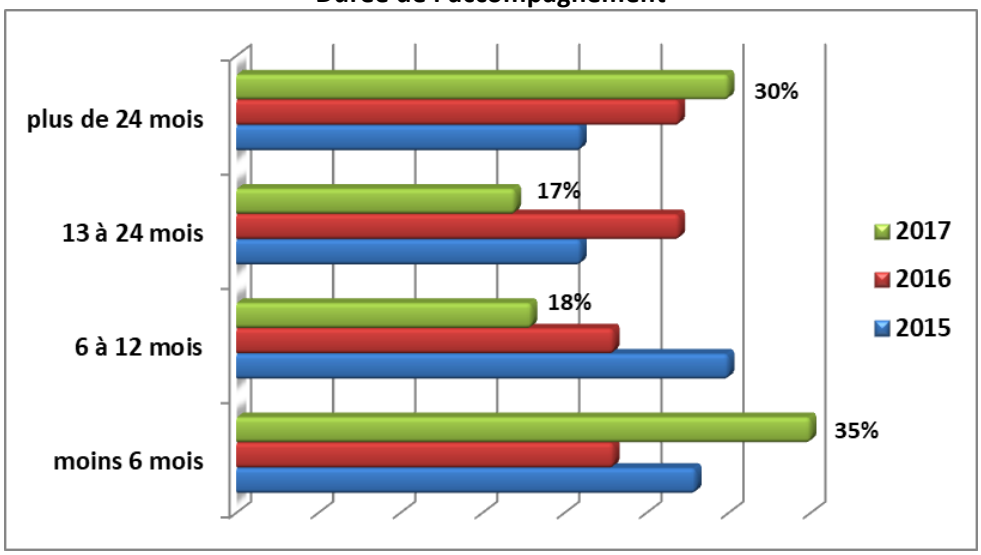

	2014	2015	2016	2017
moins 6 mois	14%	28%	23%	35%
6 à 12 mois	28%	30%	23%	18%
13 à 24 mois	43%	21%	27%	17%
plus de 24 mois	14%	21%	27%	30%

La durée moyenne de l'accompagnement diminue progressivement et représente environ 20 mois. Ceci s'explique par le cadrage dans le temps de toutes les actions du SISAA.

Exemple : l'action emploi est proposée pour 6 mois, renouvelable 2 fois, soit 18 mois au total.

La majorité des publics dans le dispositif est des personnes en grandes difficultés. Ces personnes ont souvent une mauvaise estime d'elles-mêmes, ont abandonné toutes démarches et se projettent peu. Elles pensent ne plus avoir leur place dans la société, ont un sentiment d'inutilité sociale et familiale ou sont désarmées face à toutes les difficultés à gérer. Beaucoup d'entre elles sont en grande souffrance psychique. Elles quittent rarement leur logement et dépassent peu le secteur de leur quartier. Elles ont souvent un parcours jalonné de carences affectives, de ruptures familiales et professionnelles. Le travail d'accompagnement consiste à faire en sorte que la personne comprenne et admette que sa situation peut changer et requiert de mobiliser de nombreux partenaires (mairies, médecins, justice, associations). Ces observations donnent des indications sur la durée du parcours et sur la nécessité d'asseoir l'accompagnement dans le temps.

1.2. LES ÉLÉMENTS FINANCIERS

Le SISAA de Lille est financé comme suit :

- Financement CD : 233 816€
- FSE : 391 737€
- PLIE : 16 150€

Le SISAA de Douai est financé comme suit :

- Financement CD : 72 824 €
- FSE : 80 601 €

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	Au 31 décembre 2017, le SISAA comptait 19 salariés.
Qualifications	L'équipe du SISAA est composée de : - 9 éducateurs spécialisés - 3 psychologues - 1 conseiller en économie sociale et familiale - 1 socio esthéticienne - 1 infirmière - 1 agente administrative - 1 référente RSA - 1 cheffe de service Cette équipe pluriprofessionnelle a le mérite d'intervenir sur des champs d'intervention différents mais tout à fait complémentaires. Ce regard croisé de professionnels est la première richesse du SISAA. Cinq modalités d'interventions sont proposées, tenant compte des particularités du public déjà accueilli par le service : - personnes en insertion professionnelle, - personnes RQTH, - personnes accompagnées par l'ASE, l'AEMO, - personnes rencontrant des difficultés de santé, - personnes cumulant des difficultés.

Si le SISAA n'avait jusque-là jamais laissé de côté la question de l'employabilité, systématiquement et chaque fois que possible, dans le respect des personnes et de leurs potentialités, cette orientation est questionnée, analysée et posée.

L'accompagnement socio-esthétique, qui n'a pas retenu l'attention du Conseil Départemental dans l'appel à projets 2016-2018, a malgré tout été maintenu à l'interne et appuie l'ensemble des projets que nous mettons en œuvre.

2. LES MESURES DE RÉÉQUILIBRAGE À METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2018 »

Il s'agira de :

- Élaborer des outils performants en vue d'analyser la qualité de l'offre de services,
- Mettre en place un logiciel de suivi des publics, devenu nécessaire à la professionnalisation de l'action,
- Développer des partenariats plus marqués avec les Structures d'Insertion par l'Activité Économique (SIAE),
- Développer des partenariats avec les entreprises adaptées,
- Travailler sur les outils d'évaluation et organiser une analyse des résultats plus pertinente (via le logiciel également),
- Poursuivre l'action menée avec ALPES dans le cadre du PLIE,
- Développer et promouvoir les ateliers socio-esthétiques auprès d'autres partenaires.

Concernant le Fonds Social Européen (FSE), si les réflexes sont aujourd'hui actés, il nous faut poursuivre par une organisation concrète et une régularité dans le suivi des dossiers. La lourdeur administrative des dossiers FSE exige une méthodologie d'organisation rigoureuse pour répondre aux impératifs.

CONVENTION PLIE MNO

Cette action, auprès de personnes inscrites dans un parcours d'insertion professionnelle, vise à élaborer un diagnostic, proposer un accompagnement social individuel et personnel, et orienter vers des partenaires adaptés.
Ses objectifs :

- Aider la personne à lever les freins à l'emploi (santé, logement, mobilité, souffrance psychique...),
- Aller à la rencontre des personnes au domicile, dans des lieux de proximité de leur domicile,
- Établir avec la personne un diagnostic,
- Établir avec la personne les priorités des démarches à effectuer,
- Rechercher et mettre en œuvre les solutions adaptées,
- Accompagner physiquement les personnes dans leurs démarches (santé, logement, droits...),
- Orienter vers les partenaires adaptés.

Les objectifs de la convention 2017 prévoyaient l'accompagnement pour un volume de 446 heures de diagnostic et d'accompagnements (362 heures éducateurs et 84 heures de suivi psy).
365,5 heures d'accompagnement ont été réalisées, dont 70 heures de suivi psychologique.

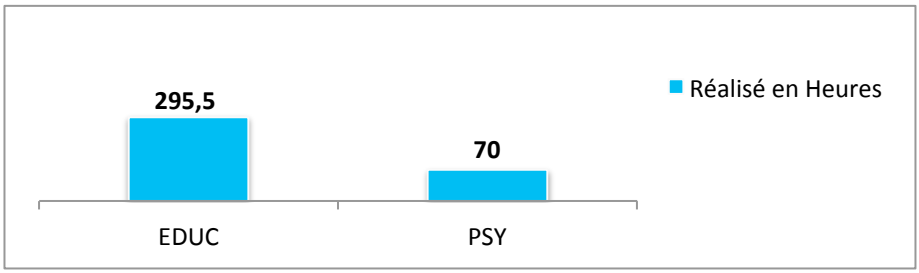

40 personnes (nouvelles entrées) ont été reçues en 2017 et au total 65 personnes ont été accompagnées.

Le public jeune adulte (moins de 25 ans) est le plus représenté avec 37% : 24 jeunes sont entrés en 2017 sur 40 jeunes accompagnés au total.
Le public adulte (plus de 25 ans) ayant bénéficié d'un accompagnement représente 18 personnes en 2017 (dont 6 entrées en 2017).

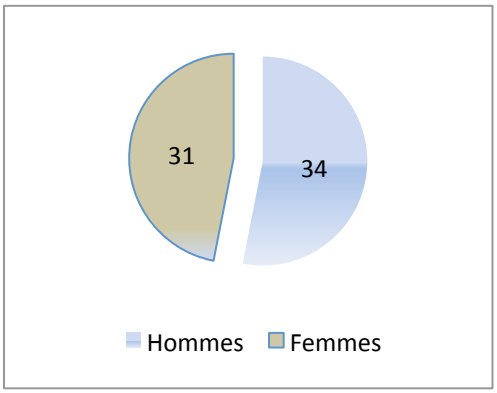

L'accompagnement a concerné 52% de femmes pour 48% d'hommes.

Pour l'année 2017 :

- On constate un niveau de formation globalement faible : 77% ont un niveau scolaire VI – V – V bis,
- 35 personnes orientées rencontrent une pluralité de problématiques (généralement une problématique de logement associée à une demande de soutien personnel et/ou administratif),
- 18 personnes présentes pour des difficultés liées au logement ou à l'hébergement : informations, montage de dossiers de demande unique de logement social, dossier de positionnement sur les Foyers Jeunes Travailleurs (FJT), accompagnement aux visites ou aux préadmissions en FJT, notes sociales et réalisation des diagnostics des Services Intégrés

d'Accueil et d'Orientation (SIAO), etc.,
- 12 personnes rencontrent des difficultés dans les démarches administratives,
- 37% des publics sont allocataires du RSA.

Concernant le public jeune, les situations de rupture familiale, de précarité, d'absence de logement ou d'inexistence des ressources demeurent et subsistent en 2017. Les demandes des jeunes relèvent souvent de l'immédiateté. Une fois la situation d'urgence résolue (1 à 3 rencontres : demande d'aide financière, diagnostic SIAO, hébergement d'urgence), il arrive que la personne ne vienne plus aux rendez-vous fixés alors que d'autres besoins identifiés ont besoin d'être travaillés. Ces accompagnements par à-coups « start and go » ne favorisent pas la résolution des difficultés de manière globale.
L'autonomie manifeste de certains jeunes, associée à la pertinence de l'orientation et à notre partenariat renforcé avec les acteurs locaux (UTPAS, Centres sociaux, CCAS, Clubs de prévention…) nous permettent de dynamiser l'accompagnement et de dénouer rapidement les situations les plus complexes.

Concernant le public adulte, les problématiques sont souvent plus complexes et plus ancrées. Les personnes ont besoin d'être rassurées, soutenues dans leurs choix, leur capacité à faire, à agir. Le suivi psychologique est un atout pour ces personnes : il permet de donner du sens à leur parcours, leur histoire, et de faire émerger un désir de reprise d'activité, de retour à l'emploi. Ces personnes ne peuvent plus compter sur un environnement social et familial. Elles ont besoin de temps et d'écoute pour se remobiliser autour d'un projet de vie personnel et professionnel.
Quelques personnes en insertion professionnelle restent cependant très fragiles et ont besoin d'un soutien psychologique pour stabiliser leur parcours professionnel.

S'agissant des sorties, elles sont majoritairement positives avec, soit une solution concrète (régularisation administrative, relogement, hébergement…), soit une orientation ou un relais vers un partenaire :
- 28 résolutions de situations,
- 4 relais et mise en lien vers des partenaires adaptés,
- 8 abandons.

L'offre de service du SISAA, tant pour les publics du PLIE que pour les conseillers en insertion professionnelle, est reconnue. Les orientations sont adaptées. Cela explique un taux de sorties positives satisfaisant, auquel il faut ajouter l'expérience de l'équipe, la capacité à mobiliser les compétences internes et le partenariat développé.

L'offre de service du SISAA pour le Conseil Départemental devrait permettre des réorientations du PLIE vers le SISAA, laissant ainsi davantage de possibilités d'accueil pour les jeunes.

Face aux nouvelles orientations dans la mise en œuvre du Plan Départemental d'Insertion (PDI), avec un accent très marqué sur l'emploi, le SISAA a su faire preuve d'adaptation. Si nous avons toujours pensé que l'accompagnement favorisait la disponibilité à l'emploi, aujourd'hui c'est un résultat effectif qui est attendu et qui doit être justifié. Cette nouvelle perspective doit permettre de valoriser davantage notre capacité à mobiliser les personnes éloignées de l'emploi.

MAISONS RELAIS

FICHE DE PRÉSENTATION DES 4 MAISONS RELAIS

Responsables : Frédéric ROUVIÈRE, Directeur du Pôle Inclusion Sociale,
Jean-Marc LEBRUN, Directeur du Dispositif « Accompagnement Ambulatoire »,
Albert GUILLUY, Chef de Service Éducatif pour les 4 Maisons Relais.

Nom : *«ILOT DE L'ESCARPELLE »* **Adresse :** *78, impasse d'Alençon* *59286 Roost-Warendin* **Ouverture :** *en août 2010* **Bailleur :** *SIA Habitat*	**Capacité et descriptif de la structure** : accueil de 19 hommes et femmes, dont 2 couples. La Maison Relais est composée de 17 logements, dont 15 studios et 2 appartements type II, ainsi qu'un « îlot » central comprenant une salle de vie, une cuisine, 2 bureaux, un local à vélo et 2 celliers. Tous ces bâtiments sont en plain-pied et disposent d'un jardin privatif collectif. Les 17 logements ont une entrée par la rue d'Alençon ou l'impasse d'Alençon. Chaque logement bénéficie d'une terrasse à l'arrière du logement dans l'espace jardin collectif. **Nombre de salariés et qualifications :** 1,45 ETP hôtes, éducateur spécialisé et conseillère en économie sociale et familiale. Accueil d'une stagiaire TISF et d'une stagiaire ES 1ère année.
Nom : *« LE PHOENIX »* **Adresse :** *56, rue du Curoir* *59100 Roubaix* **Ouverture :** *en décembre 2008* **Bailleur :** *Partenord*	**Capacité et descriptif de la structure** : accueil de 13 personnes, hommes et femmes. La Maison Relais est une maison de maître dans laquelle ont été aménagés 13 studios sur 2 étages et un rez-de-chaussée, une salle de vie, avec une cuisine et 2 bureaux, en rez-de-chaussée. La maison dispose d'une cour intérieure avec jardin et un garage. Des stations de métro, tramway et bus sont à proximité. Des commerces, établissements de soins (hôpitaux, CMP, laboratoires, cabinets médicaux), des centres de culture sont accessibles aux résidents en transport en commun ou à pied. **Nombre de salariés et qualifications :** 1,5 ETP hôtes, conseillère en économie sociale et familiale et moniteur-éducateur.
Nom : *« LE CLOS St PIERRE »* **Adresse :** *3-O rue de Verlinghem* *59130 Lambersart* **Ouverture :** *En février 2008*	**Capacité et descriptif de la structure** : accueil de 16 personnes, hommes ou femmes. La Maison Relais est une construction neuve comprenant des îlots de 4 studios en plain-pied et d'un bâtiment également de plain-pied abritant une « laverie », un cellier, un bureau et une salle avec une cuisine aménagée, à usage du collectif. L'ensemble de ces constructions se situe dans une allée en impasse et se répartit dans un espace vert privatif, ouvert à tous les résidents. La Maison Relais est excentrée du centre-ville et la fréquence des transports en commun est peu importante. **Nombre de salariés et qualifications :** 2 ETP hôtes, éducateur spécialisé et esthéticienne médico-sociale. Accueil d'une stagiaire TISF.
Nom : *« JOSEPHINE BAKER »* **Adresse :** *34 bis rue des Stations* *59000 Lille*	**Capacité et descriptif de la structure** : accueil de 26 personnes hommes ou femmes, dont 2 couples. La Maison Relais est située au cœur du centre-ville de Lille. Elle est composée de 24 logements, 22 studios et 2 type II, répartis dans 2 bâtiments l'un en face de l'autre enclavant une cour intérieure. 11 places de parking dont une pour Personne à Mobilité Réduite (PMR) sont

Ouverture : *En avril 2014* **Bailleur :** *Vilogia*	disposées dans la cour, ainsi qu'un espace poubelle, un garage pour les cycles, des espaces verts et une terrasse. Une salle collective attachée au bâtiment A, comprenant une cuisine aménagée, permet d'accueillir les résidents pour les moments conviviaux et les activités. Le bureau administratif des hôtes est attaché au bâtiment B. Des stations de métro et arrêt de bus sont à proximité. Des commerces, établissements de soins (hôpitaux, CMP, laboratoires, cabinets médicaux), des centres de culture sont accessibles aux résidents en transport en commun ou à pied. **Nombre de salariés et qualifications :** 2 ETP hôtes, éducateur spécialisé et assistante de service social.
Projet d'établissement des 4 Maisons Relais / Pensions de familles	L'objectif est de répondre aux besoins des personnes qui, sans nécessiter un accompagnement social lourd, ne peuvent, du fait de leur isolement social et affectif ou encore de leur problématique santé, trouver à échéance prévisible, un équilibre de vie dans un logement individuel autonome. Deux hôtes, dans chaque Maison Relais, accompagnent au quotidien les résidents. Leurs interventions s'articulent autour de 2 axes : l'accompagnement individuel et l'animation de temps collectifs. Depuis 2014, l'organisation au sein de la Direction de l'Inclusion Sociale a permis de réunir les 4 Maisons Relais au sein d'un même service et de développer la transversalité, les échanges de pratiques et la mutualisation des moyens. Même si les Maisons Relais s'inscrivent dans le logement durable, le projet inclut de travailler, chaque fois que possible, les parcours résidentiels, considérant que la Maison Relais doit aussi être un tremplin, un lieu d'évaluation des besoins pour un ailleurs, que ce soit vers le logement autonome ou vers une structure plus adaptée.
Habilitation et public pour les 4 Maisons Relais / Pensions de familles	**Habilitation :** - Agrément « gestion locative », - Convention APL logement-foyer, - Agrément « pension de famille ». **Public :** Personnes de plus de 40 ans / isolées / bénéficiaires des minima sociaux (RSA-AAH-ASS…), ayant connu la rue ou des passages en hébergement d'urgence ou en CHRS (en référence à la circulaire relative à la mise en œuvre du programme 2005 « maisons relais – pensions de familles, de l'action 2 du programme « Politiques en faveur de l'inclusion sociale »). Les personnes doivent répondre aux critères d'éligibilité définis par le Plan Départemental d'Accès au Logement des Publics Défavorisés (PDALPD). Une mixité des publics est nécessaire pour un équilibre de la structure au regard des difficultés sociales, psychologiques... Cette notion de mixité a été repérée en ces termes lors de la signature en 2016, du CPOM entre l'Association et l'État : « Équilibrer dans le respect du cahier des charges, le peuplement des maisons relais ».
Obligations officielles	Ouvert 365j/an

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. ELEMENTS DE COMPREHENSION DU PROJET DE SERVICE ET MODALITES DE FONCTIONNEMENT DES MAISONS RELAIS

Le dispositif « Maison Relais » permet de combiner l'accès à un logement autonome avec le développement des liens sociaux. Un équilibre précieux entre une vie privée et une vie collective qui permet d'inscrire chaque parcours résidentiel dans une démarche plus globale d'insertion ou de réinsertion.

Le principe de mixité sociale est au cœur du dispositif dans le but de dynamiser la vie sociale interne à chaque structure et favoriser son ouverture sur l'extérieur. Comme le dispositif se situe clairement dans le champ du logement accompagné et vise un public ciblé de façon prioritaire par les PDALHPD, son accès fait l'objet d'une procédure d'admission.

1.1.1 LA PROCEDURE D'ADMISSION

Cette procédure se différencie selon que la Maison Relais soit sur le territoire de la MEL (Métropole Européenne de Lille) ou non.

Sur le territoire de la MEL, qui concerne les Maisons Relais de Lille, Roubaix et Lambersart, une commission d'éligibilité statue sur les candidatures transmises au Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO) par les structures ou organismes référents.
Cette commission se réunit 1 fois par mois et est composée de représentants de la DDCS, du SIAO, des têtes de réseaux (FAS, URIOPSS…), de la MEL et de 2 associations. Dans un 2nd temps, les dossiers de candidatures éligibles à l'entrée en maison relais sont ensuite transmis aux responsables de maison relais. Chaque personne est rencontrée par l'équipe d'hôtes. Une procédure d'admission interne à l'Association est alors mise en place en fonction des places disponibles. Les entrées à venir prennent davantage en compte l'équilibre de la Maison Relais que l'ordre chronologique d'arrivée des candidatures. L'équilibre du public pour chaque Maison Relais de La Sauvegarde du Nord entend une mixité des difficultés rencontrées par l'ensemble des différents résidents. Nous considérons que l'équilibre est atteint lorsqu'une dynamique positive et constructive du groupe, « tirant vers le haut » peut être impulsée et de fait, profiter à chacun.

Sur le territoire du Douaisis, les commissions d'éligibilité se déroulent 1 fois par mois et réunissent les responsables des 3 Maisons Relais du territoire, un représentant de la DDCS, des représentant du secteur psychiatrique, un représentant du SIAO et les référents sociaux venant présenter des candidatures. Les personnes candidates sont reçues pendant la commission pour exprimer les motivations de leur demande. Chaque candidat, ainsi que son référent sont avertis ultérieurement de la décision prise par la commission. Le 2ème temps de la procédure appartient à la structure d'accueil et se déroule de la même manière que pour le secteur Lillois.

Fin 2017, nous constatons une liste d'attente d'environ 25 personnes sur le territoire de la MEL pendant toute l'année, indépendamment des entrées réalisées.
Pour le territoire du Douaisis, la liste d'attente est réduite à 1 ou 2 personnes. Parfois, à l'issue d'une commission, nous étions dans l'obligation de constater que nous n'avions plus aucune candidature en liste d'attente. Pour ces 2 secteurs, nous n'avons aucune candidature couple depuis plus de 2 ans. Ce dernier constat pose un réel problème sur les Maisons Relais de Roost-Warendin et de Lille, qui possèdent 2 logements couple (T2) chacune.

1.1.2 MISSIONS DES HOTES

La Maison Relais applique le principe « autonomie, mais pas solitude ». Le travail de binôme d'hôtes se développe sur les 3 axes principaux :

- **ACCUEILLIR** - instaurer une relation de confiance,
- **LOGER** - apporter une réponse adaptée en terme de logement, à un besoin identifié,
- **ACCOMPAGNER** - faire du logement non pas une finalité en soi, mais un ancrage vers plus d'insertion et plus d'autonomie.

Les hôtes ont une posture particulière, articulée autour de 4 champs ou fonctions : le travail social individuel et collectif, la régulation du groupe, l'animation de la vie quotidienne, la gestion locative.

L'intervention des hôtes doit donc prendre en compte les caractéristiques des résidents, notamment pour travailler :

- la lutte contre la solitude et l'isolement, la restauration du lien social,
- l'adaptation au rythme des habitants,
- l'appropriation du logement et de l'espace collectif,
- la durée de l'accompagnement (parfois, plusieurs années),
- l'accès au logement et/ou la réorientation.

De manière générale, les difficultés d'insertion sociale des personnes en situation d'exclusion recouvrent plusieurs dimensions :

- Une dimension économique : les difficultés sont essentiellement liées à l'absence ou l'insuffisance de l'emploi, de la formation et des ressources.
- Une dimension relationnelle et sociale : les difficultés portent sur les liens (ou leur absence) avec les proches, sur la situation administrative des personnes.
- Une dimension spatiale : les difficultés sont liées à une instabilité de lieu d'habitation, qui génère des difficultés pour accéder aux droits et au maintien de ces derniers (domiciliation, ouverture des droits à l'assurance maladie et à la caisse d'allocation familiale, etc.).
- Une dimension santé : les difficultés correspondent aux différentes problématiques de santé somatique et psychique que rencontrent les personnes en difficulté sociale. Ces difficultés peuvent être brutales (accident, diagnostic tardif d'une maladie grave à évolution très rapide, décompensation psychique brutale, etc.) ou être liées à des pathologies chroniques se déclarant parfois après l'entrée en Maison Relais.

Le travail d'accompagnement doit permettre à la personne de s'inscrire dans la cité, de trouver les partenaires qui permettront l'étayage indispensable à plus d'autonomie dans la Maison Relais et dans « l'après Maison Relais ». Cette fiche est évolutive. Elle est revisitée chaque année, et parfois amendée, par l'équipe d'hôtes. Elle resitue notre intervention et précise notre action.

1.1.3 L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

Il est proposé au résident des pistes de travail, qui sont validées sous forme d'objectifs au sein d'un contrat d'accompagnement individuel. Ces objectifs engagent la personne résidente, l'équipe d'hôtes, mais aussi les partenaires, tel que le « référent » (référent RSA, tuteur-curateur…), personne centrale dans le parcours du résident et interlocuteur privilégié de l'équipe d'hôtes. Des orientations vers d'autres services en lien avec les difficultés sont souvent formalisées au sein de cet acte.

Cette écoute échappe souvent à la planification et demande une grande disponibilité, empathie, professionnalisation de l'hôte. Un travail d'équipe réunissant les hôtes des 4 Maisons Relais de La Sauvegarde du Nord a été mis en place, afin de rompre l'isolement des professionnels face à ces situations. Des réunions sont menées 1 fois par mois par la conseillère pédagogique de la Direction

de l'Inclusion Sociale, 1 fois par mois par le chef de service. Parallèlement, une réunion thématique trimestrielle proposée par la Fédération des Acteurs Sociaux (FAS) permet d'aborder et d'échanger sur des sujets sensibles. Elle réunit tous les hôtes de maison relais de la région.

5 types d'intervention sont identifiés :

1. La vie quotidienne

Le lieu collectif est notre principal outil de travail, il nous permet de marquer et de rythmer la journée.
Pour les résidents, le « collectif » est un lieu de partage, de rencontre et pour beaucoup l'endroit des premiers échanges voire pour certains les seuls échanges de la journée.
La présence et la disponibilité des hôtes de pension de famille sur la 1ère heure d'ouverture s'avèrent très importante. Elle permet souvent de désamorcer les conflits. Les résidents peuvent exprimer leurs inquiétudes, leurs émotions et leurs préoccupations.

2. L'appropriation du logement

Si dans le projet initial des pensions de famille, les personnes doivent être suffisamment autonomes pour s'approprier et entretenir leur logement, force est de constater qu'un soutien dans ce domaine s'avère souvent nécessaire.
Pour certains résidents, ce soutien est assuré par un service extérieur : soit dans le cadre d'une Prestation de Compensation du Handicap (PCH), soit il bénéficie d'une orientation vers un Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS).
Néanmoins, certaines personnes n'accèdent pas à ce type de service par manque de moyens financiers ou par absence de la reconnaissance nécessaire. Nous sommes alors amenés à rencontrer les personnes au domicile et à évaluer avec elles les actions à mener (rangement et tri du linge, incitation à la toilette, incitation et aide à l'entretien du logement...). Cette intervention au domicile ne s'effectue qu'en accord avec la personne, de façon programmée et avec des objectifs partagés. Ce type d'action va au-delà des missions des Maisons Relais mais est aujourd'hui indispensable pour un bien-être de la personne.

3. Accompagnement vers et dans le parcours de soin

Quelques temps après l'installation dans le logement, nous sommes régulièrement sollicités par la famille, les intervenants sociaux ou la personne elle-même pour des questions de santé. La santé du résident fait partie de nos préoccupations premières. S'il est difficile de quantifier le temps consacré à cet accompagnement tant dans la réflexion que dans la mise en place des démarches nécessaires, il est indispensable d'identifier le rôle et les limites de chacun.

4. Coordination avec les autres professionnels intervenant auprès des personnes

Au travers des synthèses, un certain nombre de problématiques sont identifiées et nous amènent à solliciter l'intervention d'autres professionnels. Un partenariat doit être établi avec les Centres Médico-Psychologiques (CMP), les médecins traitants, les infirmiers libéraux, les services de tutelle, les SAVS/SAVA, les Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA), les services d'aide à domicile, les plateformes santé, les associations caritatives… Notre travail consiste également à articuler les interventions de chacun et à les réévaluer régulièrement avec eux.

5. Les synthèses

Une synthèse par an, au minimum, est organisée pour chaque résident avec l'ensemble des partenaires concernés. Le résident est bien évidemment convié à ce moment d'échange.
L'objectif des synthèses est de permettre un regard croisé sur la situation de la personne dans son logement, dans le collectif, dans ses projets et de tracer des perspectives d'évolution, par le biais d'objectifs à atteindre.
Au cours de cet échange est abordé et questionné le bien fondé du positionnement et du maintien au sein du dispositif Maison Relais.

1.1.4 L'ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF

Les temps dédiés au collectif permettent de rappeler les règles de respect et de bon voisinage, mais aussi de rythmer la journée, la semaine, l'année et ainsi de donner des repères spatio-temporels aux résidents de pension de famille. Nous avons constaté que cette organisation rassure et facilite les « bonnes » relations entre résidents : chacun apprend à se connaître au travers de moments de détente. Le partage et la connaissance mutuelle désamorcent certains conflits de voisinage et renforcent l'appartenance à un groupe, à une résidence, à un quartier…
Les ateliers évoluent et sont pensés en fonction des capacités des personnes tout en s'appuyant sur la motivation et les compétences de certains. Les ateliers (cuisine, bien être, créatifs…) permettent de valoriser chaque résident.

Des moments conviviaux sont organisés à diverses occasions, selon les temps forts de l'année : Noël, Pâques, Épiphanie, Chandeleur, anniversaires, fête des voisins… Ces moments donnent du sens au « vivre ensemble ». C'est en faisant vivre les traditions et les rituels de manière chaleureuse que certains retrouvent le goût du contact avec l'autre, si souvent mis à mal par l'isolement.

1.1.5 LE PILOTAGE ET LE SUIVI DISPOSITIF DES MAISONS RELAIS

Ils sont réalisés par 2 instances :

- Le Comité de suivi, chargé de l'attribution des logements et du bon déroulement des actions d'accompagnement. Celui-ci peut s'apparenter à une « commission d'orientation » regroupant l'ensemble des partenaires potentiels. Il est différencié pour le secteur du Douaisis (Maison Relais de Roost-Warendin) et celui de la Métropole Lilloise (Maisons Relais de Roubaix, Lambersart et Lille). Ces rencontres mensuelles permettent de faire un état des lieux des candidatures, d'établir une liste d'attente commune pour les Maisons Relais et les pensions de familles, de préparer l'admission ou le cas échéant de réfléchir à une réorientation vers d'autres structures.
- Le Comité de pilotage, garant du projet. Il évalue l'adéquation entre le fonctionnement et les réponses proposées par la Maison Relais aux besoins des personnes accueillies, ainsi que l'intégration de la résidence dans son environnement et la participation des résidents à la vie du quartier. Nous n'avons pas pu réaliser de comités de pilotage courant 2017. Des dates sont déjà programmées pour la fin du premier trimestre 2018.

1.2. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

1.2.1 CARACTERISTIQUES DU PUBLIC ACCUEILLI

En 2017, les 4 Maisons Relais ont accueilli 82 personnes (54 hommes et 28 femmes) dont 3 couples. Même si l'équilibre homme / femme est souhaité, interrogé et recherché lors des nouvelles entrées, la répartition hommes / femmes reste déséquilibrée depuis l'ouverture des structures. L'ensemble des personnes accueillies pour les 4 Maisons Relais fait apparaitre 66% d'hommes pour 34% de femmes, la plus représentative des répartitions se situe dans une proportion d'un ¾ d'hommes pour ¼ de femmes. La Maison Relais de Lambersart fait exception à cette règle depuis l'ouverture et fait chuter cette tendance.

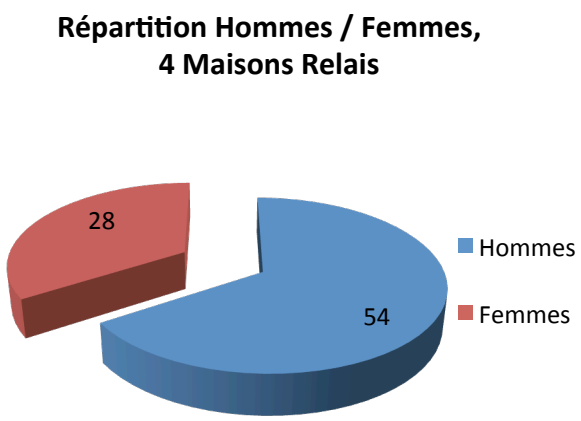

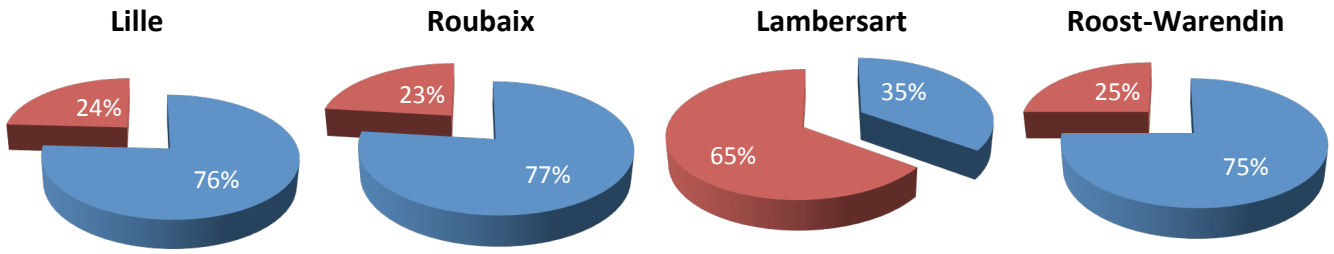

La tranche d'âge influe nettement sur les accompagnements à développer.

La Maison Relais de Roubaix est confrontée davantage que les autres à la problématique du vieillissement du public. Les démarches de santé sont donc plus nombreuses, la réorientation vers des structures spécialisées davantage préconisée que l'accès au logement autonome, et les thématiques de l'employabilité et/ou l'insertion professionnelle sont peu abordées. Enfin, la participation au collectif est moins importante.
Dans ce type de configuration, la transversalité prend toute son importance : elle évite l'installation d'une routine pour les personnes accueillies, et un enfermement dans des pratiques spécifiques et restrictives pour les salariés.

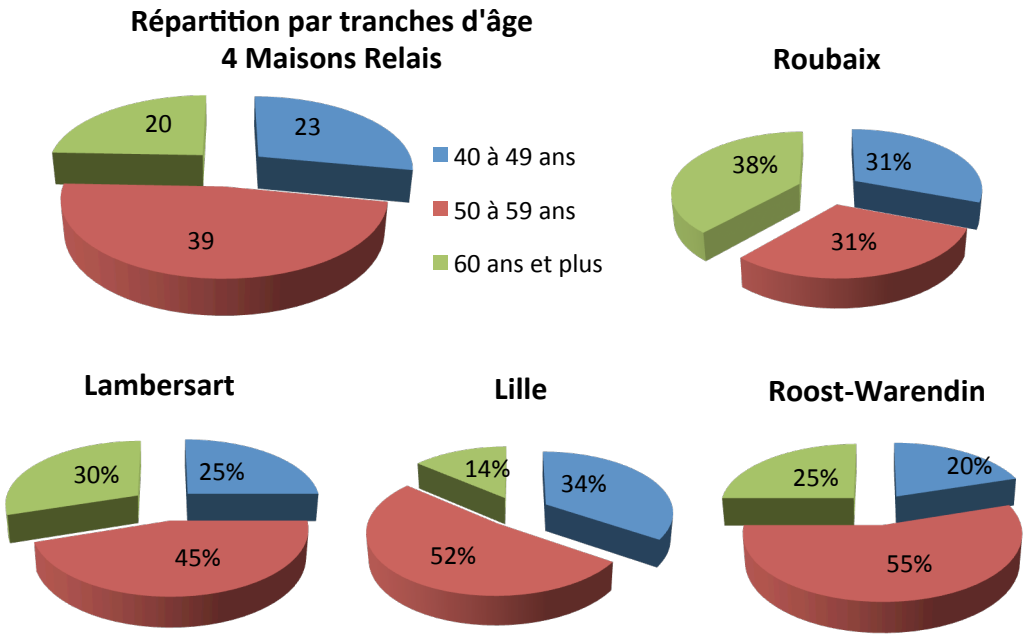

<u>Employabilité, insertion professionnelle et ressources</u>
Une analyse plus fine des caractéristiques du public accueilli permet de mesurer les difficultés et l'incapacité d'un certain nombre à s'intégrer dans un parcours d'insertion professionnelle. 11% des personnes sont en retraite, 5% en invalidité et 50% bénéficient de l'AAH. Même si l'AAH n'empêche pas certains bénéficiaires de reprendre une activité, nous nous confrontons à des difficultés plus importantes encore dans le parcours d'insertion professionnelle de ces personnes, qui cumulent une inactivité depuis plusieurs années et un niveau de formation très bas.

Toutefois, nous travaillons cette thématique de l'employabilité et engageons les personnes à réaliser des immersions dans les structures de type SIAE (Service d'Insertion par l'Activité Économique) qui bénéficient de financement CAVA (Centre d'Aide à la Vie Active).

En 2017, 4 personnes ont bénéficié de ce type de prestation : 2 personnes de la Maison Relais de Lille et 2 de la Maison Relais de Roost-Warendin. 1 personne de la Maison Relais de Lambersart bénéficiant de l'AAH est inscrite dans une association de type échange de savoir-faire.
Régulièrement les résidents sont sollicités pour des petits travaux à l'interne de la Maison Relais concernant le collectif : nettoyage, aménagement et mise en déchetterie. Plus récemment, des travaux de peinture dans un logement ont été réalisés par plusieurs résidents par solidarité pour un nouvel arrivant. Ce type de prestations est plus répandu à la Maison Relais de Roost-Warendin pour y être encadré par un hôte. 3 logements ont été remis partiellement en état par ce biais.

Même si la reprise d'une activité salariée concerne peu de personnes, il est important de souligner que 2 personnes sont en CDI (1 temps plein et 1 temps partiel). 2 personnes sont en Contrat à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI). 4 personnes ont signé leur contrat de travail après leur arrivée en Maison Relais.

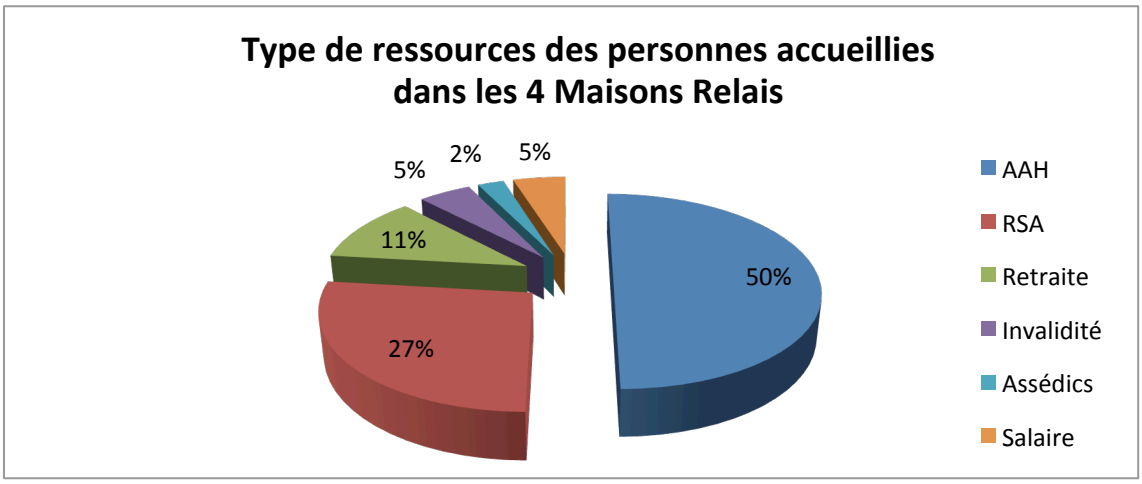

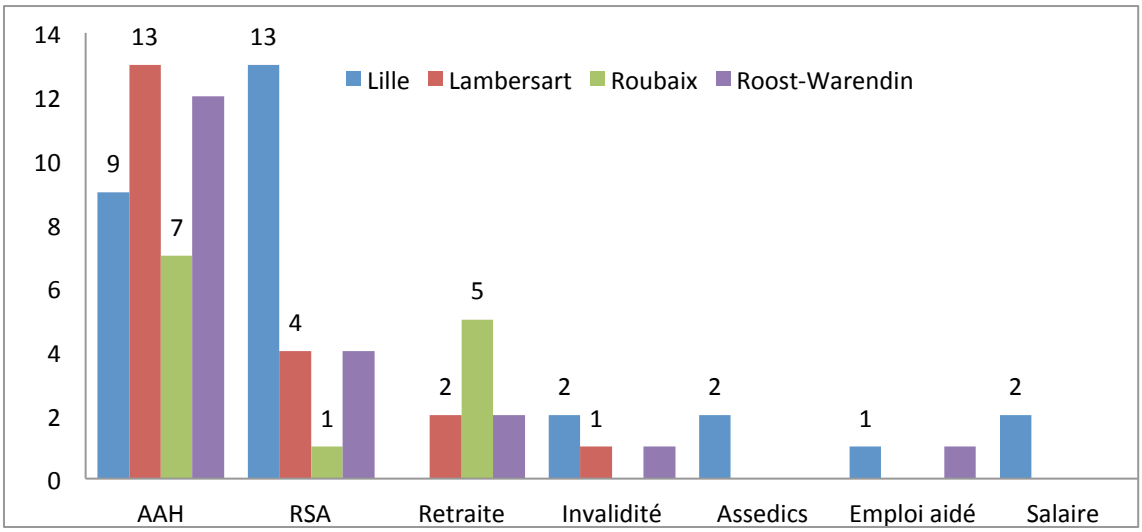

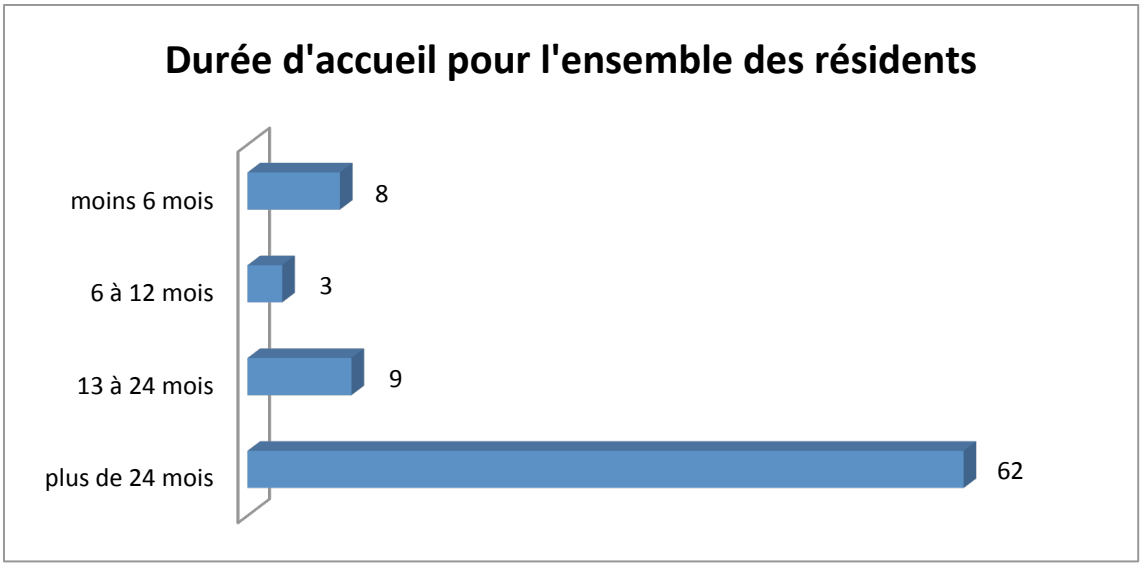

Les durées d'accueil sont quasiment semblables par rapport à l'année précédente. La différence se matérialise dans le type de sortie réalisée. En 2016, nous constations 3 relogements, 3 réorientions, 1 départ non prévenu et 4 décès.

En 2017, 12 personnes sont sorties, dont 6 pour accès au logement autonome, 4 personnes ont bénéficié d'une réorientation, 1 vers un foyer logement, 2 en Maison d'Accueil Spécialisé (MAS), 1 vers une maison relais gérée par une autre association dans le Cambrésis et 1 réorientation à l'interne du service dans une autre maison relais de La Sauvegarde du Nord.

Un travail concernant les trajectoires et/ou parcours résidentiel des personnes accueillies perdure depuis quelques années au sein du dispositif. Il consiste à être plus attentif au fait que la Maison Relais doit être un tremplin pour un ailleurs, une étape dans le parcours résidentiel de la personne. Aujourd'hui, le travail entrepris par les binômes d'hôtes a permis de doubler le nombre de personnes accédant au logement autonome par rapport à 2016.

UNE PROBLÈMATIQUE CENTRALE POUR LE SERVICE MAISONS RELAIS : LA SANTÉ

De manière générale, pour les 4 Maisons Relais, l'accès aux soins est et reste une priorité dans l'accompagnement des hôtes et prend une place considérable dans l'organisation au quotidien. Les problématiques rencontrées sont multiples, parfois cumulées, et ont nécessité de développer des partenariats (EPSM, services d'aide à domicile, CAF, …), pour à terme construire des parcours de soins adaptés, respectueux des personnes.
Nous sommes toujours confrontés à la gestion des problèmes d'addiction. Cette pathologie nous oblige à réfléchir des accompagnements à différents niveaux et à être vigilants aux influences des uns sur les autres. L'hôte palie souvent par son accompagnement, l'absence des prises en charge nécessaires et aussi à l'acceptation de celles-ci par le résident. La reconnaissance sur le plan administratif d'une situation et l'obtention de l'aide (Ex : AAH, PCH, mise en place de services à la personne…) sont parfois longues et mettent à mal les prises en charge.

Roost-Warendin
Nous constatons une dégradation de l'état de santé de certains résidents qui nécessite une présence quasi-quotidienne des hôtes, même si des services spécialisés sont sollicités et présents régulièrement. 12 personnes bénéficient d'un passage infirmier quotidien (au total 4 infirmiers libéraux) suite à une prescription médicale.

Roubaix
Parmi les résidents, nombreux sont ceux qui cumulent des problèmes de santé somatiques et psychologiques. 30% des résidents sont suivis par le CMP. 92% (12 sur 13) des personnes accueillies ont poursuivi un parcours de soins en 2017. La majorité des résidents est engagée depuis plusieurs années dans des parcours de soins liés à la chronicité de leur pathologie. Le vieillissement s'ajoute à cette problématique. Nous avons dû faire intervenir le SAMU pour plusieurs résidents.

Lambersart
Parmi les 20 personnes présentes à la Maison Relais en 2017, une personne est en situation d'handicap moteur grave et a besoin d'une aide aux gestes de la vie quotidienne. 10 personnes bénéficient d'un passage infirmier quotidien à domicile. 7 résidents ont besoin d'une aide-ménagère (entre 2h par semaine et 8h par jour). 7 personnes sont sous mesure de protection. 2 personnes bénéficient d'un accompagnement spécifique à l'hôpital du jour.
Depuis l'ouverture, nous sommes confrontés à la gestion des addictions. Cela concerne aujourd'hui 8 personnes, soit 40% des personnes accueillies. Nous sollicitons régulièrement le soutien de l'association VISA et nous travaillons également en partenariat avec l'ANPAA.
7 personnes souffrent de problèmes somatiques graves (35%) et 12 de problématiques psychologiques, voir psychiatriques (62%). Pour aborder ces problématiques santé, nous avons participé courant 2017 aux travaux de la Cellule d'Appui aux Situations d'Isolement Complexes (CASIC) de Lambersart qui réunit les services du Département, de la santé mentale, de la Mairie de Lambersart et de La Sauvegarde du Nord. Une convention partenariale concernant ces temps de travail est en cours de renouvellement pour l'année à venir.

Lille
Plus de 70% des résidents nécessitent un accompagnement médical (souffrance psychique, addiction, maladies chroniques…). 9 personnes bénéficient de passages quotidiens d'un infirmier libéral ou d'un service psychiatrique. 1 personne est hospitalisée depuis juillet 2017. Une orientation en MAS devrait aboutir courant du 1er trimestre 2018.

PARENTALITÉ

Un travail de soutien à la parentalité est effectif pour plusieurs situations.
Le travail effectué vise à aider les familles à recréer ou consolider des liens, à restaurer une communication, à assainir les relations enfants-adultes.

Pour exemple :
- Un soutien est apporté à un résident accueillant par alternance, depuis 2016 ses 2 enfants de 11 et 14 ans. Ce soutien s'exerce également auprès de la maman (non résidente) afin d'aider la famille dans la restauration de leurs liens de communication. Cela amène la famille recomposée à s'orienter vers une médiation familiale au sein du service spécifique de l'Association, et de permettre aux enfants de rencontrer des pédopsychiatres au CMP.
- Pour l'une de nos résidentes, ce travail autour de la parentalité permet d'assainir les relations avec ses enfants adultes et ainsi restaurer la communication. Depuis, Madame reçoit régulièrement ses enfants.

1.2.2 LES ACTIVITES COLLECTIVES

Les activités collectives au sein de la Maison Relais se poursuivent et continuent à prouver leur pertinence. Les résidents y participant sont fidélisés et en font la promotion auprès des nouveaux arrivants. Si l'atelier est un moment de créativité, de rencontre et d'expression, convivial pour les résidents, il l'est devenu également pour les professionnels. C'est un autre mode de relation qui permet une observation sur l'évolution des comportements, des savoir-être et des savoir-faire des

personnes.
Les ateliers animés dans chacune des Maisons Relais peuvent prendre des appellations identiques ou non, et être réalisés à des fréquences et des modalités de fonctionnement différentes :

- **Atelier « cuisine »** : L'atelier est développé dans chaque Maison Relais et a pour but d'apprendre des techniques simples et reproductibles, la gestion d'un budget pour la confection d'un repas. L'équilibre alimentaire tient une place importante au sein de cet atelier, préparé avec des fruits et légumes de saison. Il permet à chacun de s'inscrire dans une tâche collective et de favoriser les échanges de savoirs. C'est aussi l'occasion d'aborder les règles d'hygiène. Cet atelier est souvent suivi d'un repas, pris en commun et reste un temps fort dans la vie des Maisons Relais et pour les résidents.

- **Atelier « créatif » :** L'objectif premier est de permettre aux personnes d'investir leur logement à moindre coût et de s'approprier l'espace collectif. Lors de ces ateliers, différents supports et techniques sont abordés pour créer des objets décoratifs (dessin, peinture, photo…). Ces temps permettent également de travailler le vivre ensemble. Ainsi, en mai 2017, l'atelier « jardinières » a été organisé pour les 4 Maisons Relais de La Sauvegarde du Nord. Un 1er atelier organisé sur le site de Lambersart a permis 3 autres ateliers de construction de bacs à fleurs.

- **Atelier « potager » :** Il s'agit de profiter des espaces verts laissés à disposition dans chaque Maison Relais. Toutes les personnes participant à l'atelier cuisine sont sensibilisées au bienfait d'avoir un potager, par le simple fait qu'ils utilisent les légumes qui y sont produits. Cet atelier est plus soutenu dans les Maisons Relais de Roubaix et de Roost-Warendin puisque 2 résidents très sensibles à cette activité, en sont à l'initiative.

- **Atelier « belote » :** À cette activité participent des résidents des 3 Maisons Relais de la Métropole Lilloise de La Sauvegarde du Nord mais aussi des résidents d'autres maisons relais (ARELI Ronchin, Tourcoing et Faches-Thumesnil et ABEJ Tourcoing). Ces ateliers continuent à recueillir un maximum d'adhésion. L'association « Ensemble Autrement » est le partenaire en partie organisateur et fédérateur pour cette action. 8 à 15 personnes ont régulièrement participé aux séances, en fonction du lieu. Chaque Maison Relais a pu recevoir ou être reçue. Certains résidents de la Maison Relais se rendent seuls à ces rencontres. Toutefois pour certains résidents, le déplacement vers l'extérieur reste un obstacle considérable et devient un objectif du travail d'accompagnement de l'hôte.

- **Atelier « écriture » et comité de rédaction pour le journal « Écho des 4 MR » :** Cet atelier a été mis en place courant 2015 par un stagiaire école DEJEPS (Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport). Fin 2015, un 1er numéro a été édité. Cet atelier est aujourd'hui animé par un hôte de la Maison Relais « le Phoenix » (Roubaix) et a produit 4 nouveaux numéros. Les résidents des 4 MR prennent plaisir à participer. Un comité de rédaction mensuel permet de valider le contenu du journal et de le faire évoluer.

- **Atelier « santé/estime de soi » :** Cet atelier s'inscrit dans la thématique intitulée « santé bien-être ». Il est géré de manière collaborative et est principalement animé et géré par 1 hôte de Lambersart et 1 hôte de Lille qui ont en charge le développement pour les 4 MR de la thématique citée précédemment. Une demande de 20 kits santé a été faite pour cet atelier auprès de la Fédération des Acteurs Sociaux (FAS) dans le cadre d'un appel à projet. Une intervention du SPS d'Haubourdin a eu lieu courant du 1er trimestre 2017. Cette intervention avait pour but de favoriser l'hygiène corporelle, le dépistage des maladies, le bilan santé que proposent la Sécurité Sociale et l'accès aux soins. Cet atelier se déroule alternativement dans l'une des 4 MR à une fréquence mensuelle et concerne à chaque fois les résidents des 4 MR. Concernant l'intervention du SPS d'Haubourdin, une formalisation par le biais d'une fiche action SPS est en cours.

- **« Action Santé Mutualisée »** *:* 9 résidents des 4 Maisons Relais ont participé à l'Action Santé Mutualisée pilotée par la FAS. 6 ateliers sociaux-esthétiques animés par une socio-

esthéticienne de l'ANPAA et 3 ateliers d'addictologies animés par des professionnels de santé ont eu lieu. En préambule de ces ateliers, les résidents participants ont été conviés dans un 1er temps à une rencontre avec des acteurs pour échanger sur le quotidien en maison relais. Puis, une représentation théâtrale a eu lieu dans un 2e temps en vue de mettre en scène les propos recueillis. Ce temps fort a permis de fédérer un groupe de participants.

- **« Une réunion « d'expression » :** À fréquence variable et en fonction du contexte, une réunion d'expression est mise en place depuis septembre 2015. Ces rencontres permettent de favoriser la libre expression autour de nouveaux projets collectifs et de réguler les tensions entre résidents. Cette instance est attendue par les résidents. Ils expliquent cela par le sentiment d'être considérés en tant qu'individu dans un temps de réunion formelle.
  Nous constatons que cette rencontre mensuelle permet, progressivement, à certains de trouver une place et de s'exprimer sur différents sujets sans crainte d'être jugés. Cette instance est préparée et animée, de manière à ce qu'un groupe puisse, dans les règles de la démocratie participative, permettre à chacun une prise de parole dans le respect des autres.

LES SORTIES COLLECTIVES

- Participation de résidents à un « Trivial Poursuit » sur le thème de la santé ainsi que sur les gestes qui peuvent sauver,
- Atelier commun aux 4 Maisons Relais de La Sauvegarde du Nord « création de jardinières » à partir de bois de palettes, dans les locaux de la Maison Relais de Lambersart,
- Sortie à la mer à Dunkerque, sortie commune aux Maisons Relais de Roubaix, Lille et Lambersart,
- Sortie au marché de Wazemmes et repas à la Maison Relais de Lille suivi d'ateliers jeux.

LES SORTIES DES MAISONS RELAIS

Roost-Warendin

- Dans le cadre de l'action « Musique en Cambrésis », une rencontre avec des musiciens a été proposée dans les locaux d'une Maison Relais basée à Douai. Un concert de musique classique à l'auditorium de Cambrai a été proposé. Un bus a été spécialement mis à disposition par le biais du Syndicat Intercommunal de la Région d'Arleux (SIRA).
- Sortie à la mer réunissant 12 personnes.
- Spectacle « one man show », à Loos. Un bus mis à disposition par le SIRA. 16 résidents ont participé à cette sortie.
- À l'occasion des fêtes de fin d'année : marché de Noël à Arras pour 8 résidents, suivi d'un repas dansant à la Maison Relais de Roost-Warendin, en soirée, animé par les hôtes. Tous les résidents, soit 19 personnes, ont participé à cette soirée dans une bonne ambiance.

Roubaix

- Participation de résidents à un « Trivial Poursuit » sur le thème de la santé ainsi que sur les gestes qui peuvent sauver.
- Jeux de société et jeux en bois avec un barbecue le midi à la pension de famille de Ronchin (ARELI).
- Sortie au Parc « Pré du HEM ».
- Sortie au Parc du Lion à Wattrelos. Au programme : pique-nique, tournois de pétanque et visite du zoo.
- Sortie à la Foire aux manèges de Lille.
- Visite du marché de Noël à Menin.
- Concert du Partage sur Lille par le biais du CRIC.

Lambersart

- 2 sorties en forêt, pour cueillir des champignons, ont été proposées.

Lille

- Peu de sorties ont été réalisées en dehors des participations aux sorties « transversales », eu égard à l'absence d'une hôte à plusieurs période de l'année.

1.3. LA DEMARCHE D'EVALUATION INTERNE

Les critères quantitatifs, comme le nombre de personnes accueillies et le nombre de personnes ayant quitté la Maison Relais, le ratio hommes/femmes, les ressources des résidents, sont complétés par une évaluation qualitative. À cela s'ajoute l'aide apportée dans le cadre de :

- la gestion du budget des résidents (importance du paiement des redevances, respect des délais et des engagements),
- l'entretien du logement (propreté, économies d'énergie, tri des ordures, animaux domestiques).

D'autres critères sont évoqués tels que la relation de voisinage, la participation à la vie quotidienne de la Maison Relais, du quartier, la participation aux activités proposées, etc.
Ces autres critères sont plutôt des marqueurs, des signaux permettant d'attirer rapidement l'attention de l'équipe et de guider notre intervention auprès de la personne concernée ou le groupe des personnes ciblées.

Chaque résident, après son installation au sein de la Maison Relais, signe un contrat d'accompagnement dans lequel apparaissent des objectifs opérationnels concourant au projet individuel. Ce contrat est tripartite entre le résident, le référent social et des représentants de l'Association. Les objectifs à atteindre sont définis ensemble en fonction des besoins et des attentes du résident, dans le respect du projet d'établissement. Ces mêmes objectifs permettent au binôme éducatif d'évaluer les actions accomplies avec le résident lors de la réunion de synthèse suivante. Dans la plupart des cas, la réunion de synthèse pour chaque résident est programmée, à minima, une fois par an. Parfois ces réunions sont plus fréquentes et chacune fait état d'un bilan intermédiaire de la situation et fixe un ou plusieurs objectifs à atteindre repérés dans le temps.

Comité de Pilotage : cf. point 1.1.5.

Les hôtes de pensions de famille participent à un groupe de réflexion interne à la Direction de l'Inclusion Sociale. Les 2 instances (FAS et Direction de l'Inclusion Sociale) permettent des échanges et des questionnements sur les pratiques professionnelles. Ce travail participe à une forme d'évaluation interne lors des réunions de service.

Nous prenons également une part active à la réflexion menée par l'UNAFO et développée lors de la 17ème rencontre nationale (23 et 24 novembre 2017), intitulées « Construire le logement accompagné de demain ». En 2018, l'Association participera à une étude économique sur les pensions de famille lors de rencontres régionales.

2. LES MESURES DE RÉÉQUILIBRAGE À METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2018 »

Renforcer la mutualisation des activités et des lieux de rencontres entre les 4 Maisons Relais, afin de rompre l'isolement des hôtes et des résidents et de lutter contre la dépendance à l'institution, en ouvrant davantage ce dispositif vers l'extérieur.

L'ILÔT DE L'ESCARPELLE À ROOST-WARENDIN

- **Poursuivre un dialogue avec la DDCS pour optimiser les réorientations et faire aboutir plus rapidement les demandes d'admission dans certaines structures spécialisées.** Une remontée d'informations pour un évènement indésirable est à l'origine de nouveaux échanges avec la DDCS concernant des situations en attente d'une réorientation.
- **Mise en place d'un atelier graphisme/peinture en lien avec le musée de la Chartreuse** à Douai. Cet atelier a été travaillé avec la médiatrice culturelle du Syndicat Intercommunal de la Région d'Arleux (SIRA). 10 séances environ alterneront des temps de visite, de réflexion et de création. 9 résidents se sont déjà inscrits dans ce nouveau projet.
- **Donner plus de moyens matériels à un groupe d'entraide de résidents**. Plusieurs expériences d'entraide entre résidents, coordonnés par un hôte pour des travaux de réparation ou de peinture dans des logements de la Maison Relais dessine les contours d'une brigade d'intervention capable de transmettre des savoir-faire dans un esprit de solidarité.
- **Poursuivre le développement du potager**. La responsable du mécénat à l'interne de l'Association devrait permettre de créer de nouveaux objectifs pour cette activité.

LE PHOENIX À ROUBAIX

- Une attention particulière doit toujours être apportée lors des admissions à venir pour **sortir du cumul des problématiques psychiatriques actuellement dominantes** pour l'ensemble des résidents. Cette mixité des problématiques doit amener, pour les années à venir, une dynamique positive et faciliter le travail des hôtes.
- **Sortir d'une fragilité financière en augmentant le nombre de places**, tout en conservant un accompagnement de qualité. Des rencontres avec le bailleur Partenord seront prévues pour amorcer un partenariat dans ce projet.
- **Poursuivre le travail de sensibilisation et d'accès à la culture des résidents** avec les dispositifs de la ville et les partenaires déjà présents.
- **Réaménager l'espace collectif d'extérieur avec les résidents**. Sensibiliser un plus grand nombre de résidents au potager.
- **Mener une réflexion courant 2018 à une extension de la Maison Relais.** L'effectif actuel de 13 places pour la Maison Relais, fragilise financièrement le service et ne facilite pas la mise en place d'une dynamique positive, de recherche de logement, de départ des résidents.

LE CLOS SAINT PIERRE À LAMBERSART

- **Sortir d'une fragilité financière en augmentant le nombre de places**, un projet d'extension de la Maison Relais est envisagé. Les services de la ville semblent favorables à ce projet et le bailleur Vilogia étudiera courant du 1er semestre 2018 la faisabilité de la construction. Une demande de financement pour des places supplémentaires sera faite auprès de la DDCS.
- **Renforcer les liens de partenariat dans les domaines de l'addictologie**, de la prévention santé et l'accès au logement de droit commun.
- **Poursuivre le travail sur les économies d'énergie** entamé cette année avec les partenaires et le bailleur Vilogia.
- **Poursuivre le travail de sensibilisation et d'accès à la culture des résidents** avec les dispositifs de la ville et les partenaires déjà présents.
- **Favoriser l'accès à l'emploi** en lien avec les dispositifs de la ville et les partenaires.
- **Réaliser un changement de décoration, avec les résidents, de la salle collective** en vue de l'anniversaire des 10 ans de la Maison Relais.
- **Aménager un espace collectif d'extérieur** et repeindre 2 abris de jardin existants.

JOSÉPHINE BAKER À LILLE

- **Poursuivre l'aménagement des espaces extérieurs de la Maison Relais.**
- **Création d'un atelier restauration/customisation de meubles**, en partenariat avec une structure du Dispositif Hébergement Logement (DHL). Il permettrait la mutualisation des savoir-faire des résidents. Des meubles de récupération (sites de dons…) seraient utilisés afin de leur donner une 2nde vie. Le garage de la Maison Relais *Le Phoenix* pourrait être investi comme atelier. En effet, la superficie de cet espace permet l'aménagement de cet atelier. Toujours dans l'idée de créer de l'interaction, cette activité sera proposée à l'ensemble des résidents des Maisons Relais de l'Association.

LES DISPOSITIFS EXPERIMENTAUX

QUELQUES ÉLÈMENTS CHRONOLOGIQUES

- 2016 : lancement de l'expérimentation Logipsy
- 2017 : lancement des expérimentations Singa et Ôgénie

PARTENARIATS

Ces dispositifs expérimentaux s'articulent autour de partenariats spécifiques :
- constitution d'un réseau de partenaires pluridisciplinaires (Logipsy),
- mise à disposition des compétences sociales au service d'une association nationale de bénévoles (Singa),
- réponse à un marché public faisant de La Sauvegarde du Nord l'opérateur d'un bailleur social, SIA Habitat (Ôgénie).

Avant de présenter l'activité en tant que telle, nous souhaitons démontrer les impacts sociaux de ces dispositifs. Nous avons choisi d'expérimenter tant au niveau de l'approche professionnelle que dans le cadre d'une approche plus globale, sociétale. Nous effectuerons ainsi un zoom sur la capacité de changement qu'impulsent ces dispositifs.

1. LES IMPACTS SOCIAUX

À destination des individus, les impacts sociaux sont multiples :
- **Le renforcement du lien social :** les équipes, outre leurs interventions à domicile (renforcement des habilités sociales), accompagnent physiquement les personnes vers l'extérieur, tant vers les institutions (lieu de soin, bailleur, CCAS,…) que vers les lieux culturels ou de rencontres (associations d'entraide, association culturelles ou de sport…). Ces accompagnements physiques permettent aux personnes de surmonter leurs interrogations ou appréhensions de l'inconnu.
- **L'accompagnement vers l'autonomie** : les professionnels accompagnent la personne dans tous les actes du quotidien, en faisant avec elle pour qu'elle apprenne à les faire seule, qu'elle reste ou devienne autonome. Cela permet un accompagnement au plus près de la personne et des difficultés qu'elle rencontre dans le quotidien. Le « faire avec » rassure et redonne confiance.
- **Un travail auprès de la personne au plus près de sa réalité sociale** : le dispositif ne met à disposition aucun moyen financier. Il utilise, mobilise les ressources existantes dans l'environnement direct de la personne, sollicite le réseau partenaire, l'entraide, les dispositifs de droits commun…
- **Un étayage de proximité** en vue d'éviter les ruptures en assurant la continuité du parcours de la personne, sans se substituer au droit commun.

Ces dispositifs impulsent également une nouvelle dynamique au sein des organisations :
- **Une véritable coordination sociale**
- Une méthode de travail permettant l'intervention renforcée et réactive d'équipes ad hoc et la mobilisation des plateaux techniques existants.
- **L'adaptation des professionnels à l'environnement de la personne**

Il s'agit là d'une nouvelle approche du rapport éducatif et social. Les professionnels travaillent avec les habilités de la personne à son domicile, à l'inverse de la prise en charge en établissement. Une double adaptation est nécessaire : intervenir à domicile et intervenir

dans un délai limité.

- Ce délai implique **la créativité dans l'intervention des professionnels**. À domicile, la personne est actrice de la dimension d'accompagnement. Le cadre est posé par la personne et non par l'établissement. Cela amène les professionnels à être innovants dans les prises en charges, et à modifier les pratiques professionnelles. Le support d'intervention est le logement et non l'établissement.

Enfin, les professionnels apportent une réponse aux besoins sociaux des personnes en faisant du sur-mesure :

- Nombreuses sont les personnes qui, lorsqu'elles rencontrent des difficultés, ne parviennent pas à faire appel, à demander de l'aide. **Les dispositifs vont à la rencontre de la personne** et lui proposent leur aide et leur expertise.
- La disponibilité, la souplesse d'intervention est un élément majeur. Il est indispensable que le service proposé aux personnes soit le plus adapté possible à leurs réalités mais aussi à leurs limites**. L'accompagnement s'ajuste** en fonction du travail à mener et de la capacité de la personne.
- **Les dispositifs présentent une dimension préventive de l'accompagnement**.

2. CAPACITE DE CHANGEMENT SOCIAL

2.1. AU NIVEAU DES BAILLEURS

De plus en plus, la question du logement fait partie des sujets sociétaux majeurs. Les bailleurs l'ont bien compris et prennent régulièrement conscience de la nécessité d'adapter leur comportement et leur offre aux besoins de ses publics.
Convaincus du bien-fondé des actions et de l'intérêt d'un accompagnement renforcé et personnalisé auprès de certains locataires, ils sont nombreux à répondre favorablement aux sollicitations des équipes.

2.2. AU NIVEAU DE L'HEBERGEMENT

L'objectif est d'impulser une nouvelle dynamique auprès des professionnels de l'hébergement travaillant au sein de CHRS de La Sauvegarde du Nord.

Il s'agit d'expérimenter une nouvelle modalité d'accompagnement au sein de l'hébergement et de s'assurer de son efficience éventuelle. Dans l'affirmative, l'ambition est d'insuffler un changement des pratiques professionnelles au sein des services. Ces dispositifs expérimentaux présentent donc un objectif d'essaimage de pratiques professionnelles au sein de l'ensemble des services de La Sauvegarde du Nord.
Après plusieurs mois d'expérimentation, les pratiques d'accompagnement mises en place ont effectivement généré de nouvelles pratiques au sein des CHRS. Ce travail permet de mettre en exergue et d'approfondir les compétences de la personne accompagnée par les pratiques du quotidien. Ces professionnels accompagnent et entreprennent avec la personne en vue de lui apprendre, mettre à jour ou dévoiler une compétence. Ils vont au-delà du simple constat du nécessaire état d'apprentissage auquel doit faire face la personne accompagnée. En effet, faire avec la personne revient à apprendre concrètement, à la différence d'alerter ou de soulever une absence de compétence.

Le travail déployé auprès de la personne nécessite de se baser sur ses compétences. Cet état des lieux des habilités de la personne est donc le point de départ de l'accompagnement. En hébergement, le point de départ correspond avant tout aux objectifs fixés certes conjointement avec la personne hébergée, mais largement orientés et promus par les professionnels, référents d'une institution.

La relation professionnel/personne hébergée est déséquilibrée dès le départ. En effet, en cas d'absence d'adhésion au projet, l'hébergé s'expose à un risque de perte du logement. La modification du point de départ de la relation est donc flagrante.
Nous ne sommes pas face à un ajout mais plutôt face à une modification des pratiques professionnelles. Cette modification de l'existant est à essaimer au sein de l'hébergement.

2.3. AU NIVEAU DES USAGERS

L'ambition des dispositifs est de mettre en œuvre un accompagnement où la personne (ré)investit sa capacité d'entreprendre et trouve, en lien avec les professionnels, des solutions à ses difficultés. Ils ont pour mission d'étayer l'entourage de la personne d'un point de vue partenarial. En vue d'une meilleure insertion au sein de la société, l'objectif est d'amener la personne accompagnée à détenir une meilleure connaissance de son environnement de proximité. La création de ce réseau est primordiale. S'il est solidement constitué, il permettra à la personne d'interpeller elle-même le bon interlocuteur en cas de difficultés futures.

Les travailleurs sociaux favorisent la création de nouveaux liens mais ils soutiennent également les liens existants. Les dispositifs permettent de (re)tisser les liens nécessaires, charge à la personne de les entretenir par la suite. Postulat : il est plus facile d'interpeller un partenaire en cas de difficultés si un lien, même ténu, a été maintenu.

L'éducation au maintien et à la création de lien avec l'extérieur sont donc des éléments de la réussite des dispositifs. Elles permettent à la personne d'être autonome après avoir quitté le dispositif.

2.4. AU NIVEAU DES PROFESSIONNELS

Les dispositifs mettent l'accent sur la transversalité des profils des professionnels. Ils s'appuient également sur l'ouverture aux partenariats, éléments indispensables pour étayer le parcours de la personne accompagnée et permettre aux professionnels de réaliser un travail qualitatif. Le choix des partenaires interpellés est effectué avec la personne afin qu'elle puisse, une fois le terme de l'accompagnement atteint, être en capacité de les solliciter. Les professionnels doivent donc dès le départ de l'accompagnement, imaginer et approfondir les partenariats en vue de pouvoir rendre autonome la personne à la sortie des dispositifs.
La Sauvegarde du Nord est convaincue qu'une partie du travail social va, à terme, se déployer au domicile des personnes. Il existe déjà une pluralité de dispositifs intervenant à domicile mais la majeure partie n'entre pas dans le champ du secteur social.

Ainsi, il pourrait être envisageable de voir éclore une nouvelle manière de mettre en œuvre l'accompagnement social : le travailleur social interviendrait au domicile des personnes, dans le cadre d'un accompagnement 100% personnalisé. L'ensemble des acteurs travaillent ensemble à égalité sur une situation et chaque partie en tire un bénéfice. Cela engendre également un gain de temps : chaque partie étant concernée, elle met à profit des autres ses compétences et le partenariat est plus efficient plus rapidement.

Autre changement pour les professionnels, le rapport sachant/apprenant est modifié puisque l'accompagnement se déroule à domicile. Dans le cadre de l'hébergement, si l'accompagnement ne convient pas, ou si l'hébergement ne convient pas, le départ de la personne est possible. À domicile, le rapport est inversé. Les professionnels doivent amener la personne à choisir et investir l'accompagnement. Il y a donc une réelle négociation des objectifs de l'accompagnement. A la différence de l'hébergement, le projet individualisé est plus orienté par les professionnels de par l'ambition du pôle (sortie au bout de 18 mois d'accompagnement en hébergement) et le fait que les

personnes soient dans les murs de l'Association. Au même titre que l'ambition du pôle influe sur l'accompagnement en hébergement, la localisation de l'accompagnement influe sur le rapport sachant/apprenant. Cette influence oblige les professionnels à modifier leurs pratiques.
Ainsi, les pratiques innovantes de ces dispositifs méritent l'essaimage. La mesure d'impact est déjà très positive au regard des expérimentations et des chiffres dont nous disposons à date. Les bénéfices et avantages procurés sont nombreux comparés à l'investissement demandé.

3. L'ACTIVITE

3.1. LOGIPSY

3.1.1. PRESENTATION DU DISPOSITIF

De nombreux dispositifs de prise en charge, de droit commun ou spécialisés, existent aujourd'hui pour accompagner les personnes présentant des troubles psychiques. Dans une approche globale de prise en charge médico-psycho-sociale, la réactivité et la coordination des différents acteurs intervenant auprès des personnes sont essentielles. Différentes méthodologies et dispositifs innovants ont été testés, notamment des équipes mobiles ou réseaux de santé.
Logipsy est un dispositif porté conjointement par La Sauvegarde du Nord et l'Établissement Public de Santé Mentale de l'Agglomération Lilloise (EPSM AL).

L'objectif du projet est de favoriser le maintien ou le retour dans leur logement décent de personnes souffrant de troubles de santé mentale (souffrance psychique) et présentant un risque de perte de leur logement pendant et/ou après une période d'hospitalisation. Ce projet s'appuie sur une méthode d'intervention de réseau permettant la constitution rapide d'une équipe pluridisciplinaire et interinstitutionnelle. Cette équipe accompagne les personnes dans une dimension préventive. L'intervention s'inscrit ainsi dans une approche globale, nécessaire dans ces situations complexes.

Le dispositif repose sur l'intervention renforcée, **sur une durée de 3 mois renouvelable 1 fois maximum**, d'un «trinôme» de professionnels :

- Une travailleuse sociale – coordinatrice de parcours,
- Un Technicien d'Intervention Sociale et Familiale (TISF),
- Un professionnel de Santé Mentale (assistants sociaux, infirmier(ère)s, psychiatres) du secteur de psychiatrie de rattachement de la personne.

Le dispositif prévoit l'accompagnement d'au moins 50 personnes sur 12 mois, avec un maximum de 25 accompagnées simultanément (file active), sur les villes de Lille intra-muros, Villeneuve d'Ascq et l'agglomération roubaisienne.
L'interpellation du dispositif se réalise par l'envoi d'une « Fiche Alerte », renseignée par un professionnel, auprès de la coordinatrice de parcours et des 2 coordinatrices des Conseils Locaux de Santé Mentale (CLSM) de Lille et Roubaix. Chaque fiche alerte reçue provoque dans les 8 jours maximum un échange entre le prescripteur et la coordinatrice de parcours. L'inclusion, quant à elle, est validée ou non dans la quinzaine par le Comité Technique.

3.1.2. PRINCIPALES ACTIONS MENEES POUR/AVEC LES PERSONNES ACCOMPAGNEES

Le binôme d'intervention coordinatrice de parcours/TISF propose à la personne ainsi qu'aux partenaires, un éventail d'objectifs et/ou d'actions possibles sur mesure, adaptés à la situation vécue, à la capacité de la personne à faire, aux délais de réalisation et aux moyens à mobiliser. **L'objectif global est d'éviter le risque de perte de logement, de redynamiser le parcours de vie de la personne, dans son logement mais également dans sa vie sociale et dans son parcours de soin.**
L'ensemble des difficultés repérées sont évaluées au cours du 1er mois d'accompagnement et la prise

de relais adéquate pour la suite est rapidement anticipée si nécessaire.

La présence d'un TISF est une réelle plus-value dans le dispositif, puisqu'elle permet un accompagnement au plus près de la personne et des difficultés qu'elle rencontre dans le quotidien et le logement. Faire avec rassure et redonne confiance à des personnes fragilisées ayant souvent une image dégradée d'elles-mêmes et de leurs compétences.

La complémentarité du binôme favorise l'adhésion de la personne par la diversité des actions proposées et menées. Cela permet également une évaluation croisée tant au niveau de la situation globale que dans le logement.
Les objectifs se déclinent sur différents champs :

- Coordination des parcours
- Maintien/retour dans le logement
- Poursuite/ Amorce ou reprise du soin
- Autonomie et relations sociales

Concrètement, comment se définit la Coordination de Parcours ?

Personne Accompagnée

- Étude des fiches alerte
- Inclusion des personnes
- 1ère rencontre des personnes au domicile avec prescripteur
- Définition des projets d'accompagnement
- Élaboration des engagements réciproques
- Co-signature des engagements réciproques
- Accompagnement social des personnes
- Renouvellement des accompagnements
- Médiation avec les bailleurs/propriétaires et/ou le voisinage
- Prise de relais
- Bilan des accompagnements
- Accompagnement pour amorce ou reprise de soin en santé mentale
- Favoriser la reprise de l'activité salariée
- Travail sur la nécessité d'une mesure de protection

Partenariat

- Rencontres institutionnelles pour présenter le dispositif
- Échanges formels complémentaires aux fiches alerte
- Maillage partenarial autour des situations rencontrées
- Contacts réguliers
- Développement de nouveaux partenariats au bénéfice des personnes accompagnées (ACI / Association d'aide à domicile, CLIC MAIA, CROUS, Service social éducation nationale…)
- Points d'étape des accompagnement et synthèses

Les missions du TISF

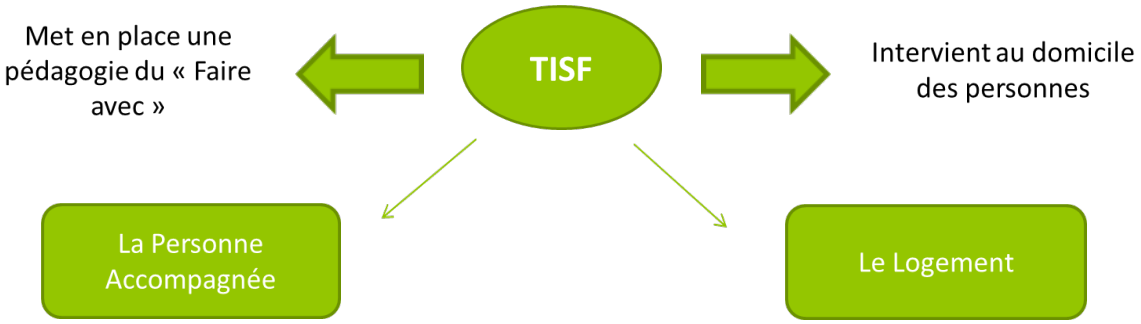

- Évaluation des habiletés sociales
- Travail sur la confiance en soi par la valorisation
- Réassurance sur la capacité à agir/à habiter
- Tâches ménagères
- Tri/classement de documents administratifs
- Hygiène alimentaire :
  - Préparation repas
  - Courses
  - Élaboration menus
- Démarches vers l'extérieur :
  - Administratives
  - Associatives

- Tri/rangement des affaires personnelles
- Débarras/encombrants
- Réappropriation du logement
  - Équipement
  - Aménagement
  - Petits travaux
- Lien avec les bailleurs et services techniques
- Mise en relation avec entreprises extérieures

3.1.3. SENSIBILISATION DU RESEAU

L'équipe opérationnelle et technique du dispositif, accompagnée des coordinatrices des CLSM de Lille et Roubaix, rencontre ponctuellement les professionnels de Santé Mentale des territoires concernés par l'intervention de Logipsy. Elle va également à la rencontre des professionnels de droit commun, soit directement dans les établissements soit par le biais de réseaux partenariaux (CLSM, des Réseaux Précarité Santé Mentale (RPSM), du Centre de Ressources sur le Handicap Psychique (Crehpsy)) afin de (re)présenter le dispositif et son fonctionnement.

En parallèle, il s'est avéré nécessaire de créer des partenariats autour :

- de la question du logement, notamment pour certaines situations très dégradées. Une collaboration avec les Services Hygiène et Sécurité de Lille et Roubaix ainsi qu'avec l'association Capharnaüm (désencombrement et désinfection) et les services de la Métropole Européenne de Lille (retraits des encombrants) se sont mis en place.
- des situations où a été repérée la nécessité d'une aide sur du long terme. Un partenariat avec l'association d'aide à domicile « Bien à la Maison » s'est mis en place. Des demandes auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées en vue d'une orientation vers un Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) sont travaillées avec les personnes en lien avec le soin mais les délais sont tels qu'un partenariat intermédiaire est parfois indispensable afin de maintenir une certaine stabilité de la situation dans le logement.

L'expérimentation Logipsy a produit des effets inattendus et le dispositif s'est vu sollicité pour des publics initialement non ciblés comme les propriétaires occupants et les seniors. Ces situations ont

amené l'équipe à mener une réflexion autour de ces prises en charge parfois complexes et à développer des partenariats spécifiques.

Concernant les propriétaires occupants, une collaboration avec l'Association le GRAAL s'est mise en place autour de l'habitat indigne et l'accompagnement à la réhabilitation (diagnostic/montage des dossiers ANAH…).

Concernant le public seniors, des contacts avec la CARSAT ainsi qu'avec des organismes de mutuelle, sont prévus début 2018 afin d'envisager des partenariats.

3.1.4. LES PERSPECTIVES 2018

L'expérimentation a pris fin en décembre 2017. L'objectif est de rechercher des financements pour pérenniser l'action :

- Demande de financement déposée auprès de la DDCS et de l'ARS,
- Demande de financement déposée auprès de la MEL et des villes de Lille et Roubaix,
- Convention de partenariat avec les bailleurs pour financement de mesures.

Les perspectives 2018 s'orientent également sur l'expertise et l'expérience du dispositif et visent à :

- Développer de nouveaux partenariats,
- Diffuser et modéliser l'expérimentation,
- Dupliquer le dispositif sur les autres territoires de la MEL,
- Faire connaître le dispositif Logipsy au niveau national (congrès, colloques…),
- Devenir un interlocuteur ressource pour les partenaires du territoire.

40 orientations du secteur psychiatrie réparties comme suit :

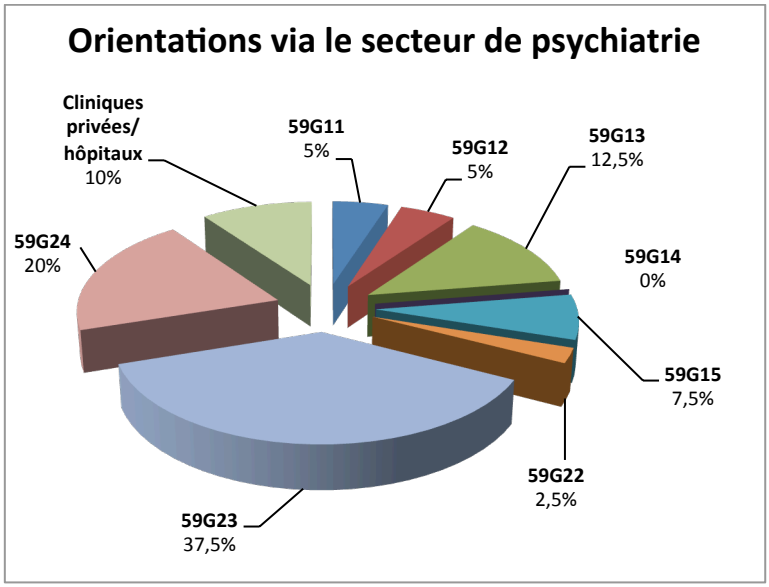

30 orientations du droit commun réparties comme suit :

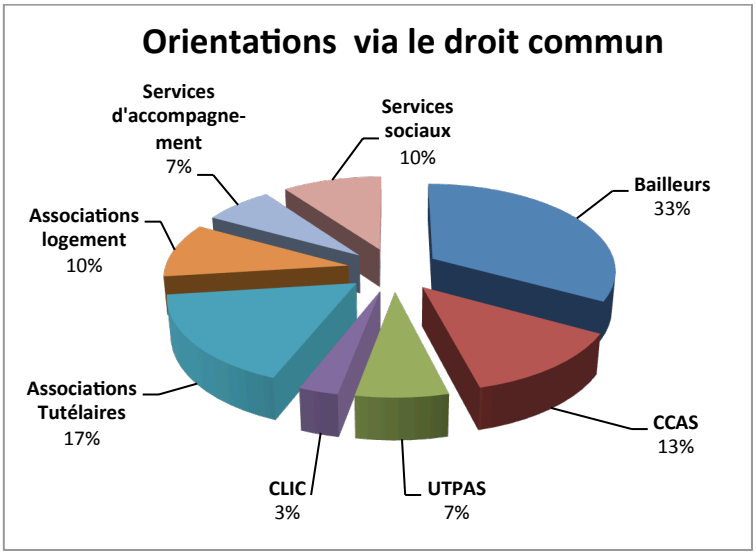

Les situations orientées concernent plus de femmes (52) que d'hommes (34). De plus, il s'agit en grande majorité de personnes isolées. Les situations sont très variées et nécessitent une adaptation sur mesure de l'équipe sur la stratégie à adopter, l'entrée en relation, les axes de travail proposés et le partenariat à tisser.

Sur les 54 inclusions, toutes les personnes accompagnées ont réintégré et/ou ont gardé leur logement, et ce malgré des situations parfois extrêmement dégradées. L'intervention du dispositif permet dans certains cas de temporiser et d'écarter à court terme le risque de procédures (débarras d'office/expulsion), en négociation avec le(s) partenaire(s).
De nombreuses demandes de mutations ont été engagées mais l'objectif de maintien dans le logement est atteint.

Concernant la PEC Santé Mentale

Personnes déjà prises en charge par une équipe de soin en Santé Mentale	49
Personnes en « décrochage » de soins	13
Personnes non connues	23
Nouvelles PEC en Santé Mentale	16
Personnes avec PEC spécialisées multiples	4

3.2. SINGA

3.2.1. LE PROJET

Le projet d'accueil et d'accompagnement de personnes réfugiées chez des particuliers soumis par SINGA France, en partenariat avec La Sauvegarde du Nord, a été retenu dans le cadre de l'appel à projet de la DIHAL et la DGCS, sous le pilotage de la DIHAL, portant sur l'expérimentation de dispositifs d'accueil des personnes réfugiées chez des particuliers.

Le projet porte sur l'accueil temporaire de personnes réfugiées chez des particuliers et l'accompagnement global des personnes accueillies en vue de faciliter le développement de leur projet d'accès à l'emploi et au logement. Les personnes concernées par ce projet doivent être réfugiées statutaires ou subsidiaires, majeures et manifester la volonté de bénéficier d'un accueil temporaire chez l'habitant.

Le partenariat entre SINGA France et La Sauvegarde du Nord permet aux personnes accueillies au sein du dispositif CALM – Comme à la Maison – d'être suivies et soutenues dans la définition de leur projet de vie en France : projet d'insertion sociale (professionnel et social), démarches d'accès aux droits et au logement, constitution d'un réseau social et amical.

SINGA France est porteur du projet et La Sauvegarde du Nord prestataire pour la mission d'accompagnement social des personnes réfugiées (25 accueils sur un an à compter de juin 2017). La Sauvegarde du Nord met à disposition pour ce projet un travailleur social à mi-temps, sur une période d'un an renouvelable une fois.

La cohabitation avec un ménage hôte français permet de créer du lien, de mieux appréhender les codes socioculturels français, de perfectionner la maitrise de la langue ; autant d'éléments qui favorisent l'insertion socioéconomique des personnes réfugiées.
L'intervention du travailleur social vient soutenir cette dynamique, en facilitant l'insertion vers l'emploi et le logement pérenne ou adapté par un accompagnement social. L'accompagnement se déroulera selon les modalités suivantes : rencontres dans les locaux de l'association, entretiens téléphoniques et contacts mails.

3.2.2. LES MISSIONS

- Réaliser un diagnostic social de la situation de la personne réfugiée,
- Accompagner la personne dans la définition de son projet (projet de vie, projet professionnel, projet logement…),
- Orienter la personne vers les partenaires ressources dans la réalisation de son projet, l'accompagner dans les démarches si nécessaire,
- Lever les blocages (ouverture et maintien des droits sociaux, suivi du dossier de demande de logement…),
- Mettre en lien la personne avec les activités proposées par Singa (SINGA blabla, sorties…),
- Proposer des activités permettant la rencontre et le dialogue avec la société d'accueil,
- Préparer la sortie de l'hébergement chez l'accueillant en favorisant l'accès au logement et en passant les relais aux services compétents (service social, structure de soins, accompagnement à domicile…).

La personne accueillie demandant parfois de faire à sa place, **il est nécessaire d'expliquer le sens de l'accompagnement auprès de la personne et l'importance de son implication, pour qu'elle devienne actrice de son projet.**

Depuis juin 2017, 9 personnes ont bénéficié de cet accompagnement social.

L'accueil de personnes réfugiées au sein de familles françaises sous la forme d'une cohabitation permet aux personnes un apprentissage plus rapide de la langue française.
L'élan de solidarité des personnes bénévoles de l'association SINGA et le dynamisme de la communauté SINGA épaulent les personnes dans la construction de leur projet d'inclusion. Ils permettent une compréhension facilitée des codes de la société, grâce à l'utilisation des différents réseaux et l'implication des « Buddys » (personne ressource bénévole de SINGA) dans leur parcours.
Le travailleur social de La Sauvegarde du Nord, de par sa connaissance des codes et des fonctionnements de l'administration française, accompagne et soutient l'engagement de chacun dans la construction du parcours et du projet de vie des personnes accueillies.
Le programme Hébergement Citoyen SINGA CALM est novateur et impulse de nouvelles pratiques dans l'accompagnement social des personnes, alliant la solidarité citoyenne aux pratiques éducatives. Cette expérience a été menée en 2017 et se poursuit en 2018.

Une réflexion ainsi qu'une stratégie doivent être menées et déployées sur la diffusion de l'information concernant le programme et sur la captation de familles accueillantes.
La zone géographique de la Métropole Lilloise avec l'accessibilité aux transports en communs semble être un critère important.

3.3. OGENIE

3.3.1. LE PROJET

Le dispositif Ôgénie déployé sur Roubaix réunit **3 entités** :

- le bailleur social SIA Habitat,
- l'entreprise Engie,
- et l'association La Sauvegarde du Nord.

Ces 3 partenaires co-construisent de nouveaux services répondant aux enjeux du vieillissement et à la fracture numérique.
L'expérimentation est menée sur une résidence intergénérationnelle de 79 logements (71 logements seniors/8 logements étudiants). Pour ce faire, La Sauvegarde du Nord met à disposition un Technicien d'Intervention Sociale et Familiale (TISF) (0,5 ETP sur 12 mois) dont la mission est de promouvoir et de concourir au déploiement des services dédiés aux résidents tout en repérant les problématiques sociales des personnes seniors.
Les professionnels de La Sauvegarde du Nord amènent chaque résident à trouver des ressources pour faciliter l'autonomie, créer du lien social, lutter contre l'isolement, et améliorer la relation. L'excellente connaissance du territoire d'implantation permet la mise en lien avec les structures adaptées à chaque problématique.

L'objectif du dispositif est de permettre le maintien à domicile de la personne senior via l'utilisation d'outils numériques (plateforme, box, outils connectés) et la création de liens.
Ces liens prennent forme et se déclinent sous plusieurs objectifs :

- Une **rupture de l'isolement** via la création d'un collectif au sein de la résidence et le développement de liens entre les personnes seniors et les étudiants présents sur la résidence,
- Une **meilleure prise en charge** via la mise en relation des différents intervenants autour de la personne senior (aidants, professionnels de soins) grâce à l'utilisation de l'application Ôgénie,
- Une **ouverture** de la résidence sur l'extérieur via les partenaires locaux (services d'aide, loisirs, santé…).

3.3.2. UN CONCEPT INNOVANT

Le dispositif Ôgénie permet **d'expérimenter un nouveau mode d'accompagnement** auprès des résidents, via des services de proximité sous 3 formes :

- **Une plateforme numérique** permettant aux occupants et aux intervenants extérieurs de communiquer et de s'organiser pour intervenir au sein du logement du résident,
- **Un portail dédié** permettant aux acteurs du territoire de communiquer avec les résidents,
- **Des ateliers** mis en place en fonction des besoins et des sollicitations des locataires.

Le TISF est en charge de la promotion et du déploiement des services dédiés aux résidents, tout en repérant les problématiques sociales des personnes seniors et en les orientant de manière individualisée vers les partenaires locaux compétents.

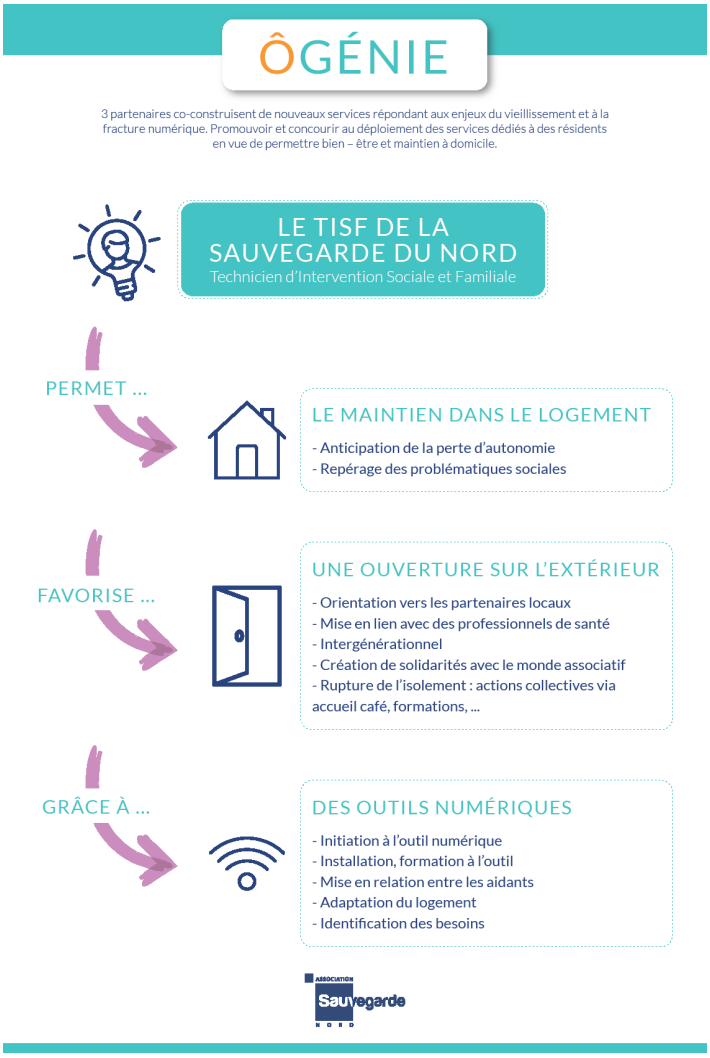

3.3.3. ET CONCRETEMENT ?

Le TISF est le référent Ôgénie de la résidence. Il est donc l'interlocuteur privilégié des résidents qui participent à l'expérimentation.
Les résidents font appel à lui pour tout problème technique ou logistique lié aux outils connectés ou à l'application Ôgénie (problèmes de connexion, mise à jour de l'application, paramétrage de la tablette…).

Il alimente quotidiennement la plateforme Ôgénie par le biais :

- d'informations concernant la vie de la résidence et les évènements à venir (ateliers, moments conviviaux, projets…),
- d'informations sur la vie locale et associative (animations, sorties, expos, sorties ciné, braderies, foires, etc.),
- d'informations dédiées aux personnes seniors (colloques, animations et activités, informations spécifiques…),
- d'invitations à des rencontres avec des nouveaux intervenants (Association BipPop, Socio-esthéticienne),
- d'informations sur les démarches administratives en ligne et comment s'y prendre (lien d'accès),
- de messages de prévention, d'alerte,
- de sondages ou d'enquêtes concernant des projets à venir.

Il organise ponctuellement des moments conviviaux dont l'objectif est de rompre l'isolement des personnes seniors et de créer un collectif au sein de la résidence (accueil café, goûter de rentrée et de fin d'année, galette des rois…).
Il participe activement à l'ouverture de la résidence sur l'extérieur ainsi qu'à la mise en place de projets participatifs visant à faciliter l'autonomie et permettre le maintien à domicile de la personne senior (organisation d'ateliers thématiques, rencontres institutionnelles avec les partenaires locaux…).

Témoignage de Malika, 62 ans, locataire à la résidence Renaissance
« Quand je suis arrivée à la résidence, j'allais mal. J'étais très isolée et je cumulais un tas de difficultés. Bernard m'a beaucoup aidé dans mes démarches. Il m'a orienté vers la CARSAT, le CCAS de quartier, le Secours Populaire. J'étais dans une situation catastrophique suite à l'interruption du versement de mes ressources. Il a pris beaucoup de temps pour faire le point avec moi, appeler les créanciers, faire le lien avec l'assistante sociale. J'ai vraiment confiance en lui. Il est souriant et agréable. Il s'adapte à mon état, se montre disponible et à l'écoute. Je sais que je peux compter sur lui. En cas de problème, je sais que je peux venir le voir. (…) Il fait le lien avec les personnes qui m'accompagnent et me rappelle les choses importantes. C'est rassurant pour moi, même si je sais que je dois réussir à faire sans lui, ce n'est pas toujours facile. (…)
Pour les outils connectés, j'ai vraiment des difficultés à utiliser la tablette. J'oublie vite et je ne m'en sors pas. Pourtant, Bernard m'a montré et remontré mais ça ne rentre pas. Heureusement qu'il est patient pour revenir m'expliquer.
Par rapport à Ôgénie, quand je suis arrivée, j'étais complètement isolée. Je ne suis pas roubaisienne à la base. Je ne connaissais personne et j'ai tendance à m'enfermer beaucoup chez moi. Bernard a pris le temps de me présenter aux autres locataires, au groupe de résidents. Quel bien ça m'a fait de rencontrer des gens, de pouvoir discuter et rire, de participer à des moments collectifs ! Ça me faisait peur aussi, je n'avais plus l'habitude. Ça m'a redonné envie de sortir et d'aller sur l'extérieur. Aujourd'hui, je suis peu chez moi. Je prends plaisir à sortir, ce que je ne faisais plus. Je vais beaucoup au Groupe d'Entraide Mutuelle, je me balade… j'ai repris le goût de faire des choses, je m'amuse.
Malgré des conflits avec certaines personnes de la résidence, j'ai participé à un atelier organisé par Bernard. J'ai pu rediscuter avec des personnes à qui je ne parlais plus. Ça a été un vrai moment de plaisir !
J'ai repris du poil de la bête et le contrôle de ma vie. »

3.3.4. LES PERSPECTIVES 2018

- Poursuite de l'expérimentation (plateforme, outils connectés, missions du TISF),
- Mise en place d'ateliers bien-être menés par une socio-esthéticienne, professionnelle qualifiée du SISAA La Sauvegarde du Nord, dont l'objectif est d'amener les personnes seniors à (ré)apprendre à prendre soin de soi, être bien et s'estimer,
- Déploiement d'un partenariat avec l'Association Bip Pop sur la résidence Renaissance, service local d'entraide et d'échanges de services qui connecte ceux qui ont besoin d'un coup de main (Bip) avec ceux qui sont disponibles pour les aider (Pop),
- Organisation de sessions de formation dédiées à la prévention et sécurité routière auprès des personnes seniors avec l'association Wimoov,
- Développement de partenariats locaux (Maison des associations, Emmaüs Connect…).

LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Préambule ..... Page 268
Plateforme Lille Nord ..... Page 269
Service de Milieu Ouvert de Lille Ouest 2 ..... Page 271
Service de Milieu Ouvert de Lille Est ..... Page 273
Service de Réparation Pénale ..... Page 274
SAFE ..... Page 275
Centre d'Accueil de Jour ..... Page 276
Internat MECS de l'IFD ..... Page 277
Internat Sévigné ..... Page 278
Plateforme Lille Ouest ..... Page 280
SAI ..... Page 285
Service AEMO de Lille Ouest 1 ..... Page 286
Foyer Concert ..... Page 288
Foyer Roland ..... Page 290
Foyer Starter ..... Page 291
Service d'Accueil de Jour ..... Page 293
Plateforme Nord-Est ..... Page 295
PFS de Lille – Entractes ..... Page 295
Service de Milieu Ouvert de Tourcoing ..... Page 296
Service de Milieu Ouvert de Roubaix ..... Page 298
Plateforme Flandres ..... Page 299
Plateforme Douai-Cambrai ..... Page 301
Douai ..... Page 302
Cambrai ..... Page 305
Plateforme de Valenciennes ..... Page 308
Service AEMO Renforcée "Ricochets" ..... Page 309
Activité AGBF ..... Page 311
Plateforme Maubeuge-Avesnes ..... Page 312
Avesnes ..... Page 313
Maubeuge ..... Page 316
Direction des Actions Complémentaires ..... Page 318
Lis Avec Moi / La Boîte à Mots ..... Page 326

PREAMBULE

L'année 2017 a été particulière à plus d'un titre pour le Pôle Protection de l'Enfance. C'est en effet en 2017 que la quasi-totalité de l'effort nécessaire à la mise en œuvre du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) a été réalisée.

Après la fermeture du « Home » de Valenciennes en mars, nous avons mis fin à l'activité du Service d'Accompagnement Individualisé et des 35 appartements de semi-autonomie en juin et enfin, nous procédions à la fermeture du foyer de Roubaix en octobre. Avec la fermeture du foyer de Phalempin en décembre 2016, l'année 2017 aura définitivement achevé la réduction des capacités d'hébergement du PPE de 71 places et ainsi contribué à la reconfiguration de l'offre en protection de l'enfance. Dans le même temps, nous avons créé les 2 services d'AEMO Renforcée, l'un de 30 places à Valenciennes, l'autre de 18 places sur Roubaix-Tourcoing.

Il va sans dire que cette restructuration sans précédent s'est accompagnée d'un travail très important d'accompagnement des mobilités professionnelles et des reclassements qu'une telle dynamique impliquait. C'est ainsi que le Dispositif Associatif de Garantie de l'Emploi (DAGE), négocié avec les partenaires sociaux, a permis de mener à bien cette évolution institutionnelle dans le respect des personnels et des trajectoires professionnelles.

Indépendamment de cette reconfiguration déterminante de l'offre, le PPE a maintenu un niveau d'activité très important, tant sur le plan de l'accompagnement au sein des établissements que du point de vue des nombreuses interventions à domicile. Les bases d'un développement ou d'un nouvel élan ont également pu être travaillées. C'est ainsi que les interventions dans le champ pénal, les actions complémentaires ou l'activité des centres d'accueil de jour ont connu de profondes évolutions et permettent d'envisager l'avenir dans de bonnes conditions.

PLATEFORME DE LILLE NORD

Cette année a été consacrée à la consolidation de notre organisation en plateforme territoriale. Celle-ci regroupe un ensemble de services (services de Milieu Ouvert, Réparation Pénale, hébergement, Accueil de Jour...), pilotés à l'échelle d'un territoire. La direction est basée à l'IFD de Lambersart et vise à une unité de coordination et à la facilitation de la fluidité des parcours des familles et des enfants.

Après une identification des problématiques communes et des complémentarités possibles entre les différents services de la plateforme, il s'est agi pour nous de mener des projets voire des expérimentations. Une réflexion s'est alors engagée pour proposer des réponses singulières, parfois innovantes, à la fois sur le fond, sur les modalités, et sur une évaluation de la plus-value apportée dans l'accompagnement.
Parallèlement, nous souhaitons renforcer nos fondamentaux (dans la pratique en ambulatoire ou en hébergement) pour maintenir des réponses différenciées, tout en favorisant des dynamiques de décloisonnement des pratiques. Par exemple, l'Espace Parents-Enfants qui existait dans les services de Milieu Ouvert a été renforcé par la participation de 2 professionnels des internats. Aujourd'hui, cet espace de médiation est ouvert à tout enfant et ses parents issus de notre plateforme. Cela invite à une posture partagée entre professionnels du milieu ouvert comme à ceux de l'hébergement.

Nous devons continuer à affirmer l'intérêt de la démarche de Développement Social (DSL) afin de mieux prendre en compte l'environnement des situations suivies, et impulser une évolution au sein même de cet environnement. Le travail avec les proches des familles ainsi que le partenariat local sont à privilégier.

Le développement du travail de coopération partenariale est également à favoriser pour éviter tout risque de « filière ». Ceci nous permet de nous ouvrir sur les autres champs d'intervention comme le médico-social, la santé, la culture, les loisirs… En ce sens, des partenariats sont à poursuivre avec l'ITEP de Lambersart ou avec le centre social du Vieux-Lille.

Dans ce contexte, de nouvelles approches et méthodologies d'intervention sont progressivement mises en œuvre pour accompagner des changements de postures professionnelles.
Par exemple, une formation de plateforme a eu lieu fin 2016, le sujet en étant « les besoins de l'enfant ». Celle-ci nous a permis de mettre en œuvre la démarche du Cadre d'Analyse des Besoins de l'Enfant et des familles (CABE) afin de co-élaborer (professionnels/famille/enfant) des réponses adaptées à la situation. Cela suppose d'avoir des repères en communs entre professionnels, et entre professionnels et familles. L'interaction avec les personnes accompagnées nous amène à de nouvelles façons d'être ensemble et de faire avec, c'est notamment « soutenir sans prescrire ».

Ce nouveau regard a pour objectif d'amener l'enfant à être acteur de sa protection, à donner une place aux parents et à impliquer les tiers. Cette approche permet de mener une évaluation centrée sur la réponse aux besoins de l'enfant afin de mieux mobiliser les capacités parentales et les ressources de l'environnement.

Dans le prolongement de la dynamique d'une meilleure prise en compte des besoins de l'enfant, des 1ères expériences de conférences familiales en protection de l'enfance ont été réalisées par les travailleurs sociaux à destination des familles. Cette approche de traitement des problèmes d'enfance en danger est issue des pratiques traditionnelles MAORI qui se sont développées depuis les années 1990 en Nouvelle Zélande, aux États-Unis, au Canada et en Europe.
Cette méthodologie réinterroge la façon de concevoir le travail social et elle apparaît comme une

alternative à la sur-judiciarisation. Elle s'inscrit aussi pleinement dans la logique du développement du pouvoir d'agir des personnes et du respect de leurs droits.
Ces modalités sont participatives avec un préalable nécessaire : avoir la conviction que si les familles disposent des informations et des ressources nécessaires, elles prennent des décisions mieux adaptées à leurs besoins que les professionnels.

Enfin, cette année, les équipes de milieu ouvert ont entamé une démarche d'élaboration d'un projet de service ; à la MECS de l'IFD et du Complexe Sévigné a débuté la réactualisation de leurs projets de service. Le service de Réparation Pénale a, quant à lui, fait l'objet d'un audit école mené par la Direction Territoriale Protection Judiciaire de la Jeunesse (DTPJJ ; février/mars) puis d'une démarche d'évaluation externe (Novembre – décembre).

Au travers de quelques exemples de nouveaux supports, il s'agit de vous illustrer l'évolution et la poursuite de la diversification de nos modalités d'entretien dans le cadre de la mise en œuvre des mesures d'Action Éducative en Milieu Ouvert (AEMO).

Le langage des émotions est un outil pensé par une équipe Belge qui œuvre dans le domaine de l'éducation permanente. Ce jeu propose 60 cartes représentant un personnage dont le visage exprime des émotions ou des sentiments, il s'accompagne de 10 cartes qui permettent d'ouvrir la réflexion sur les besoins sous-jacents aux émotions (besoins physiologiques, de sécurité, d'appartenance, d'estime, de respect, de reconnaissance).
Ce jeu nous paraît particulièrement intéressant avec les enfants et les adultes qui se coupent de leurs émotions, qui ne savent pas les exprimer ou qui ne comprennent pas les émotions qui les submergent : « ceux qui n'ont pas de mots pour le dire ».
Nous le proposons dans un climat de mise en confiance avec la consigne simple de choisir les cartes qui, par leur graphisme, reflètent le mieux les émotions traversées par l'enfant. Le jeu propose des cartes qui traversent toute la palette des émotions : des plus négatives (terreur, rage, désespoir, colère) aux plus positives (soulagement, joie, enthousiasme). Les cartes peuvent également aider à identifier des sensations physiques (nervosité, fatigue).
L'utilisation de ce jeu avec des enfants en grande difficulté de verbalisation permet d'amorcer un travail à partir d'une parole qui ne peut parfois pas s'exprimer sans un média support à la verbalisation.
Après le travail sur l'expression des émotions, **les cartes sur l'expression des besoins** permettent d'aboutir à l'expression des besoins, toujours avec un support graphique accessible à tous qui aide à identifier tout le panel des besoins : besoins primaires comme besoins en termes de sécurité, de bienveillance, de reconnaissance….

À un moment où conformément aux orientations législatives, nous recentrons le travail en AEMO sur une meilleure prise en compte des besoins de l'enfant, cet outil prend tout son sens.

Le jeu « y a des limites, parents sortez vos atouts » est un autre outil des services de la jeunesse Belge à utiliser avec des ados et leurs parents. Il permet de travailler sur les limites et les réponses parentales face aux revendications de l'adolescence ou aux prises de risque. Dans 4 domaines : la famille, l'école, l'autonomie, les loisirs, la parole du jeune renvoie vers une réponse des parents soutenue par des extraits de textes légaux, ou de recommandations qui légitiment la position parentale (ce qui n'empêche pas une certaine forme d'humour !).

Le jeu « Zones de tolérance » est destiné aux adolescents à partir de 12 ans. L'objectif de ce jeu est de permettre au jeune de donner un avis sur le caractère acceptable, pas acceptable des situations décrites par les cartes et d'échanger sur celles-ci.

Le jeu « Parcours prudence » est inspiré du jeu de l'oie et a pour objectif de tester les capacités d'un enfant à se maintenir en sécurité. Il s'agit d'un outil de prévention des situations d'abus sexuel ou de maltraitance.

Le « KOESIO » est un concept Lillois qui propose un parcours aventure pour mettre à l'épreuve les relations au sein d'une équipe ou d'un groupe. Nous l'utilisons plutôt pour favoriser les liens fraternels et pour susciter la cohésion, l'entraide, l'engagement au sein d'une fratrie.

La représentation graphique avec l'enfant de son monde et la carte du réseau de l'enfant sont 2 outils qui servent à représenter à partir des suggestions de l'enfant qui est proche de lui, qui compte,

qui est à distance, qui peut lui fournir des repères, l'aider à comprendre ce qu'il lui arrive, l'aider à être en bonne santé, l'aider à devenir responsable et autonome. Ces 2 outils servent également à repérer où sont les ressources et les soutiens, dans la famille, l'environnement scolaire, le quartier, la communauté, les copains…

Enfin, certains membres de notre équipe attachés aux pratiques issues de la systémie ont expérimenté un travail autour de **la technique des sculptures familiales**.
Cette approche requière une bonne maîtrise des concepts, un temps conséquent de préparation, la présence de plusieurs intervenants… Autant de points qui ont freiné l'utilisation de cette technique.
Nous avons néanmoins évoqué en équipe et expérimenté une autre forme de travail à partir de représentations graphiques ou symboliques des places et des relations interpersonnelles au sein d'une famille. Il s'agit de la technique des « petits boutons » qui a pour objectif, grâce à la symbolisation, de travailler sur la prise de conscience, la place occupée, le désir de changement, de rapprochement ou de distance.

LE SERVICE MO DE LILLE EST

Forte de l'expérience démarrée en 2016, l'équipe éducative a souhaité rééditer, cette année, **l'Atelier Ado : Arts, Sports et Spectacles.**

Destiné à un groupe d'une dizaine de collégiens, accompagnés dans le cadre d'une mesure d'assistance éducative, l'atelier a été repensé pour répondre à la demande des jeunes de participer à de nouvelles sorties (sportives, ludiques, artistiques), en maintenant l'alternance avec des temps de parole et de discussion. Il s'est inscrit dans la double perspective de sensibiliser les jeunes aux sports et à la Culture sous toutes ses formes et de leur donner la possibilité, lors de groupes de parole intermédiaires, d'évoquer leurs problématiques d'adolescents.
Afin de préparer et d'organiser les temps forts de l'atelier, l'équipe éducative, coordonnée par la psychologue du service, et une dizaine d'adolescents motivés pour y participer ont accueilli, fin décembre 2016, la coordinatrice du Théâtre du Grand Bleu de Lille. Celle-ci a présenté 3 spectacles afin que les adolescents du groupe puissent procéder à un vote. C'est la représentation du 26 avril, *« 2017 comme possible »,* qui a remporté les suffrages. Les jeunes adolescents ont également pu sélectionner les sorties qu'ils souhaitaient inscrire à l'affiche de cet atelier : sortie cinéma (le film *« Jamais contente ! »*, adapté du roman de Marie DESPLECHIN) programmée le 11 janvier 2017 et un match de basket le 10 février.
Ainsi, entre décembre 2016 et mai 2017, 7 séances ont été programmées.

Les temps de sorties collectives, et notamment l'ouverture vers les lieux extérieurs comme le théâtre et le match de basket, se sont révélés des découvertes pour certains jeunes, qui ont pu témoigner de leur désir ou de leur inhibition à être sur scène ou à jouer, par exemple. Ces rencontres ont permis aux jeunes de se projeter et/ou de s'identifier à ces autres mis en lumière.
3 séances spécifiques d'échange et de discussion organisées en janvier, mars et mai 2017 ont permis une fonction de mise en pensée, de bien dire et de vivre ensemble.
Les questions autour du corps qui s'agitent à l'adolescence, de la violence, du regard de l'autre, de l'anorexie, de la boulimie, de la sexualité ont été évoquées par les adolescents de façon distante mais aussi parfois de façon plus intime et subjective.
Le danger des réseaux sociaux, la question du cyber-harcèlement ont également été abordés. Ils illustrent la difficulté des jeunes à distinguer la sphère publique, de l'intime… des jeunes pris dans le registre de l'imaginaire et motivés par un désir de plaire et de se construire une identité à travers le regard de l'autre.
Ces temps partagés hors de l'institution entre 7 adolescents (au final) et les éducateurs encadrant l'Atelier Ado ont permis d'enrichir et de diversifier les pratiques des mesures d'AEMO. À ce titre, il est possible de saluer l'engagement et l'implication de toute l'équipe du service dans l'organisation et la mise en œuvre de l'Atelier Ado.

LE SERVICE DE REPARATION PENALE

L'année 2017 est venue consolider la volonté du service de Réparation Pénale de pérenniser la mise à disposition d'un temps collectif à destination des parents.
Ainsi, à hauteur d'une fois par trimestre, l'équipe s'est mobilisée pour proposer un temps d'information, d'écoute et d'échange à destination seulement des parents.
L'objectif principal de cette démarche est de soutenir l'exercice de la fonction parentale et de favoriser par conséquence l'adhésion du mineur.
Outre cette modalité d'intervention, le service a pu constater une hausse de saisine concernant la prise en charge de délits relatifs à l'atteinte aux mœurs ainsi qu'aux violences intrafamiliales.
Face à cette hausse de saisine, l'équipe a mis au centre du débat et des réflexions éducatives la prise en charge de ces types de délits. Il s'est conclu de ces échanges la nécessité pour les professionnels et la Psychologue d'être formés à la prise en charge des auteurs de violences sexuelles, formation qui sera dispensée au cours de l'année 2018 par l'URSAVS.
Par ailleurs, il a été défini par l'équipe de Réparation Pénale et la Psychologue, un protocole spécifique d'intervention concernant la prise en charge des délits à caractère sexuel et les violences intrafamiliales.
Ce protocole vise dans un 1er temps à donner à chacun, que ce soit les parents et le mineur auteur, un espace de parole propre et dissocié avant toute construction de projet de réparation.
En dehors de ces délits spécifiques, notre volonté est de favoriser lorsque cela est possible la démarche de réparation pénale à l'égard des victimes. À ce titre, les réflexions éducatives s'ouvrent à la justice restaurative et à la médiation pénale inscrivant la victime et l'auteur du délit dans une démarche de co-construction du projet de réparation.

LE SAFE

Au travers d'une expérience de travail partagé entre un service d'AEMO de la plateforme et notre service, il se présente l'idée d'une ouverture plus grande de notre palette de travail.

Cette expérience a consisté à proposer des supports de travail pour les visites médiatisées entre une mère vivant loin et sa fillette accueillie par un TDC. Ceci nous a ramené à une des propositions de départ du service qui était d'accompagner le suivi d'enfants et de leur famille sur des fins de placement au travers d'ateliers éducatifs, d'entretiens, et tout support permettant de mesurer les besoins d'accompagnement des parents en les faisant travailler sur leur perception de leur enfant et de son développement.

La réalisation d'accueils familiaux en mobil-home a pour cela également été riche d'enseignements, et nous poursuivons l'expérience à la fois pour sortir chacun de son cadre habituel, mais aussi pour que se révèlent dans un contexte sécurisé des difficultés qui auraient pu échapper à chacun lorsque tous les repères sont maintenus.

Il se confirme également cette année que la prise en charge de fratries, et pas seulement de l'enfant pour lequel était faite la demande, s'impose rapidement dans plusieurs situations. L'évolution de l'un des éléments du fonctionnement familial s'avère révélateur de besoins non suspectés au départ, et qui auraient posé difficulté à terme. L'approche de la fratrie aide à ce que les parents se pensent comme faisant partie d'un ensemble et non plus comme une juxtaposition d'individus.

LE CENTRE D'ACCUEIL DE JOUR (CAJ)

Les orientations amorcées fin 2016 se sont poursuivies et se sont confirmées cette année au centre d'accueil de jour. L'essentiel du travail ne s'oriente désormais plus uniquement auprès des enfants, mais bien sur sa situation familiale globale. Dans les faits, les parents ont été plus impliqués dans chaque situation, et ont été plus régulièrement invités à se mobiliser sur différents projets autour de leur enfant : lors d'ateliers fratrie, d'ateliers parents-enfants, par exemple.
La dimension collective n'a pas été oubliée, avec des temps nommés "récré des parents", temps proposés aux parents uniquement, et leur permettant, autour d'un support de création, d'échanger entre eux, et de se valoriser par une création concrète.
Des temps forts rassemblant l'ensemble des parents, familles d'accueil, et enfants accompagnés au CAJ ont aussi eu lieu lors de temps festifs : la galette des rois, la fête de printemps, le repas de fin d'année.
Les familles sont alors invitées à une auberge espagnole. Les enfants présentent le fruit de leurs créations au CAJ pendant que les parents impliqués dans les « récrés des parents » présentent eux aussi leurs réalisations.

L'INTERNAT MECS DE L'IFD

Cette année l'équipe éducative a continué à évoluer dans la façon d'appréhender le travail avec les familles.
Si le travail en individuel avec chaque famille et enfant est déjà bien ancré et prégnant, il lui est désormais associé un mode de rencontre collectif.
Ainsi, 2 rencontres collectives ont eu lieu cette année. Elles sont pour le moment axées sur les loisirs (journée aux Prés du Hem, bowling), afin de répondre à la demande de ces familles.

Ces sorties permettent aux familles de se rencontrer, d'échanger entres elles sur leurs difficultés, facilités, et désirs pour leurs enfants qui vivent une situation de placement.
Les liens parents-enfants peuvent aussi être observés, appréhendés et travaillés dans un autre contexte que celui d'entretiens formels.
C'est aussi un temps de rencontre différent avec l'équipe éducative, et le partage de temps de loisirs commun favorise un dialogue qui par ailleurs peut parfois être en tension.
Les parents ont pu témoigner des bienfaits de ces sorties, affirmant que cela leur avait permis des bénéfices (personnels pour certains, dans leur relation à leur enfant ou à l'équipe éducative pour d'autres).

Ces sorties collectives vont donc se poursuivre, s'intensifier, et s'orienter au fur et à mesure vers des supports plus variés. L'objectif est à terme que ces parents soient porteurs eux-mêmes des actions collectives proposées. L'idée d'un mini camp avec les familles est aussi en question pour l'avenir.

L'INTERNAT SEVIGNE

Cette année a été consacrée à la poursuite d'une réflexion sur **la prise en compte des besoins de l'enfant et la mise en œuvre du support qui aborde le triangle de ses besoins.**

En effet, depuis plusieurs années nous avons centré plus particulièrement notre accompagnement sur les besoins de l'enfant. Fin 2016, les professionnels de la plateforme Lille Nord ont bénéficié d'une formation autour de cette approche. Les différents apports théoriques et les illustrations nous permettent de nous rendre compte du grand intérêt de cet outil dans la construction des projets d'accompagnements qui se centre sur l'enfant et sa famille. Il est un support de partage entre l'enfant, sa famille et les partenaires qui gravitent autour de la famille.
Cette approche triangulée se centre sur l'enfant et nous oblige à réfléchir aux forces d'un enfant et de sa famille, au-delà de leurs difficultés. Cela nous sort de nos habitudes et apporte un regard nouveau. En effet, les parents et l'enfant ne sont plus perçus par le seul prisme des difficultés mais aussi de leurs compétences et des ressources qu'ils peuvent avoir. Ainsi, une fois formalisées, cela permet de s'appuyer plus facilement sur les compétences parentales.
Cette démarche permet aussi de mettre en lumière les limites institutionnelles et nous oblige à chercher une autre réponse adaptée aux besoins réels de l'enfant accueilli, à solliciter une ressource extérieure, à apporter d'autres modes de réponses plus « innovantes ou atypiques ».

La réalisation sous la forme d'un triangle permet également de visualiser rapidement le projet de l'enfant. Cependant, nous avons pu remarquer qu'il manquait souvent des éléments concernant les moyens déployés auprès de la famille et, notamment, autour des compétences parentales. Il peut donc être nécessaire de mener un travail préalable de recueil d'information pour avoir une connaissance suffisante de la situation familiale avant d'engager l'enfant et sa famille dans cette démarche.
Aujourd'hui, nous pouvons dire que cet outil est l'une des clés essentielles dans la construction du projet personnalisé. De plus, Il répond pleinement aux orientations de la loi de mars 2016. Enfin, il s'agira de veiller à former les nouveaux professionnels à son utilisation.

La présence très active de bénévoles :

- Une bénévole intervient au foyer de façon hebdomadaire dans le cadre de l'aide aux devoirs par le biais de l'association de soutien scolaire (l'APSCO à Fives),
- Une infirmière du collège Lavoisier accueille de façon régulière une adolescente du foyer 2 week-ends par mois,
- La mère d'un ancien camarade de classe accueille 1 enfant tous les dimanches à son domicile, depuis bientôt 3 ans.

Ces interventions favorisent les rencontres transgénérationnelles, une référence adulte autre que la famille ou l'éducateur. Les enfants reconnaissent et créent des liens forts avec ces personnes qui ne sont pas des professionnels de la protection de l'enfance, et qui ne connaissent pas leur histoire mais partagent des moments de vie avec eux.

Le développement et la dynamique du partenariat (tant interne que externe) reste un axe fort, le service poursuit et travaille en lien étroit avec l'ASE, ainsi qu'avec tous les services de proximité des familles et du foyer : écoles, mairie, mission locale, CMP… Ces partenariats alimentent beaucoup d'échanges et de réflexions.

L'importance des journées et des séjours éducatifs :
L'adhésion aux Crédits Loisirs proposés par la Mission Locale de Lille nous permet de financer plus facilement l'accès aux loisirs, à la culture et aux sorties éducatives des enfants accueillis.
Les camps, notamment ceux d'été (avec traditionnellement en juillet le séjour en camping, et en

tente) sont des moments importants pour les enfants et les jeunes de la semi autonomie. C'est l'occasion pour certains de partir en vacances. C'est aussi le moment de faire des rencontres et de partager des souvenirs communs dans un autre environnement que celui du quotidien. Les séjours permettent aussi une cohésion du groupe, d'apprendre à mieux connaitre les enfants et par conséquent de souvent mieux préparer la rentrée de septembre.
Enfin, 2 temps forts restent incontournables chaque année : la fête de juin et la fête de fin d'année.

PLATEFORME LILLE OUEST

FICHE DE PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : **24 rue de Bourgogne** **59000 LILLE**	Directeur de la plateforme : Samuel VANDEVYVERE Chefs de service AEMO : Sylvaine ROUGERIE Chefs de service SAI : Marie-Hélène BOUDIN Chef de service foyer Concert : Florence ZARIF (jusqu'au 01/09) puis Nivedita SHARMA Chef de service foyer Roland : Nicolas TIERS Chef de service SAJ : Nicolas STEFANSKI Chef de service foyer Starter : Lionel CLIBOUW
Projet d'établissement	Le Pôle Protection de l'Enfance se répartit en 8 directions territoriales, dénommées plateformes, chacune comprenant plusieurs services. La plateforme de Lille Ouest comprenait en 2017 : - 3 Maisons d'Enfants à Caractère Social (foyers Concert, Roland et Starter) qui ont pour mission l'accueil et l'accompagnement éducatif de jeunes filles (Concert et Roland) et jeunes garçons (Starter) âgés de 14-18 ans, confrontés à des difficultés familiales ou en situation de danger conformément aux dispositions du Code Civile et du Code de l'Action Sociale et des Familles, - Un service de milieu ouvert (Lille Ouest1) qui exerce des mesures d'Assistance Éducative à domicile (AEMO) principalement par le soutien à la parentalité à partir du lieu de vie habituel des enfants. Ce service exerce aussi des Mesures Judiciaires d'Investigation (MJIE) ainsi que des Mesures Judicaires d'Aide à la Gestion du Budget Familial (MJAGBF), - Un service logement (SAI) qui a pour mission l'accueil de jeunes (16-21ans) en studio individuel et l'accompagnement éducatif vers l'autonomie. Dans le cadre de la restructuration de l'offre par le conseil départemental, ce service a fermé ses portes le 30 juin 2017. - Un Service d'Accueil de Jour (Centre d'apprentissage de Phalempin) qui accueille des jeunes garçons et filles de 14 à 18 ans, en situation de décrochage scolaire, afin de les remobiliser sur un projet professionnel et de leur permettre une remise à niveau des compétences scolaires de bases.

Habilitation et public	La diversité des services de la plateforme confère des habilitations différentes en fonction des services et des activités qu'ils exercent. Au titre de l'AEMO l'association est habilitée en matière d'assistance éducative par le conseil départemental sur la base de l'article 375 et suivant du code civile. Au titre de l'hébergement, les foyers Concert et Roland sont habilités à accueillir respectivement 15 jeunes filles de 14 à 18 ans. Le foyer Starter possède la même habilitation pour 15 garçons. Le SAJ à une capacité d'accueil de 35 jeunes âgés de 14 à 18 ans en situation de décrochage scolaire. Il est également habilité à faire passer le Certificat de Formation Générale (CFG) et à préparer au brevet des collèges via le partenariat mené avec l'Éducation Nationale et notamment la mise à disposition de 2 enseignants.
Obligations officielles	Le service de milieu ouvert a une capacité d'accompagnement de 145 familles en AEMO, 40 MJAGBF et 10 MJIE. Les foyers Starter, Concert et Roland ont un taux d'occupation fixé à 95%. Le SAI était composé de 3 budgets de fonctionnement dont les taux d'occupation sont fixés respectivement à 97,99%, 97,5% et 100%. Enfin le SAJ à un taux d'occupation fixé à 98 %

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LES ELEMENTS FINANCIERS

Les éléments financiers ayant trait à l'hébergement ou aux missions de milieu ouvert sont regroupés au sein du centre de gestion par les services de la Direction Financière, avec lesquels le Directeur de Plateforme et de Pôle s'articulent afin de piloter l'opérationnalité des projets.

1.2. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	La plateforme de Lille Ouest représente 56,4 ETP pour 63 personnes physiques : 46 femmes et 17 hommes.
Qualifications	L'équipe de Direction de la Plateforme est constituée en 2017 de : - un directeur, - 5 chefs de services, - 2 ETP assurent les fonctions du secrétariat de direction - 2,70 ETP assurent les fonctions de secrétariat d'accueil. Ce pôle administratif se complète de 1 ETP d'agent comptable.
Accueil de stagiaires	L'accueil des stagiaires en 2017 se compose comme suit : - Service de milieu ouvert : 4 stagiaires éducateurs, 1 stagiaire CAFDES, 2 étudiants psychologues et 1 étudiant en sociologie, - Foyer Roland : 4 stagiaires éducateurs, - Foyer Concert : 3 stagiaires éducateurs, - Foyer Starter : 6 stagiaires éducateurs, 1 étudiant psychologue et 1 stagiaire TISF - SAJ : 2 stagiaires éducateurs

Formations 2017	53 personnes de la plateforme ont bénéficié à titre individuel d'une formation ou d'un congrès/colloque en 2017. Les intitulés des formations repris ci-dessous témoignent de la diversité des sujets abordés et de la préoccupation de maintenir les compétences. - Colloque ANMECS LES MECS FACE AUX ENJEUX DU PARCOURS DE L'ENFANT - Formation L'APPROCHE SYSTÉMIQUE : AMÉLIORER LA RELATION D'AIDE EN PÉRIODE DE CRISE - Formation VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE ET LAÏCITÉ - Formation interne sur l'AEMO RENFORCÉE - Formation COMPRENDRE ET PRÉVENIR LES PHÉNOMÈNES DE RADICALISATION - Formation APPROCHE INTERCULTURELLE DANS LA RELATION ÉDUCATIVE - Formation GESTION CONSTRUCTIVE DES CONFLITS - Formation GÉNOGRAMME - Formation PSYCHOLOGIE ET PSYCHOPATHOLOGIE DE L'ADOLESCENT - Formation APPROCHE MÉDIATION - Formation APPROCHE SYSTÉMIQUE - Formation COMPÉTENCE DES FAMILLES ET SOUTIEN À LA PARENTALITÉ - Formation Sauveteur Secouriste du Travail - Formation INCENDIE - 2 BILANS DE COMPÉTENCE - Formation SOUDAGE TIG ALU PERFECTIONNEMENT - Formation AVEC DES MOTS MÉDIATION - Colloque MÉDIATION FAMILIALE PARENT – ADOLESCENT - Formation WORD PERFECTIONNEMENT

2. LA PLATEFORME LILLE OUEST

La constitution de plateformes territoriales au sein du Pôle Protection de l'Enfance a pour objectif de pouvoir répondre à une double logique pour les jeunes et les familles accompagnés. D'une part la constitution de parcours en protection de l'enfance au travers des différentes réponses que peuvent apporter les services. Et d'autre part de construire des réponses d'accompagnement dans un contexte géographique propre au bassin de vie des personnes. Personnaliser nos interventions et les contextualiser afin de mener des parcours en Protection de l'Enfance est donc un enjeu pour les services de la plateforme. Cela nécessite certains décloisonnements dans les pratiques professionnelles. Pour favoriser ces décloisonnements, l'organisation de la plateforme s'est dotée de plusieurs instances transversales :

- **Le Groupe Interservices d'Analyse des Pratiques (GIAP) animé par un chef de service et un psychologue**. Ce groupe, constitué de 2 professionnels de chaque service, se réunit tous les 2 mois après avoir reçu un partenaire « expert » dans un domaine que les personnels souhaitent approfondir. Le groupe poursuit ensuite sa réflexion sur le sujet et chaque membre fait le lien avec son équipe.
  Le groupe conclut ses travaux par la production d'une synthèse ou d'un outil utile à la pratique dans le domaine étudié. Les participants deviennent alors une ressource sur le sujet pour leur équipe respective. En 2017 le GIAP a terminé ses travaux initiés en 2016 avec la sexologue Docteur GAMEZ. Un autre GIAP s'est constitué durant plusieurs séances sur l'accès à l'autonomie et les politiques jeunesses d'insertion avec la participation du directeur adjoint

de la Mission Locale de Lille M. JASTRAZAB. En fin d'année un autre GIAP sur les dispositifs de santé mentale s'est mis en place et se poursuit en 2018 avec la venue d'un infirmier psychiatrique et d'un technicien de la MDPH.

- **La Commission Vacances est également une instance transversale de la plateforme**. Ce groupe se compose d'un représentant de chaque service et se réunit 1 fois par trimestre sous la houlette du directeur et d'un chef de service afin d'élaborer les projets de transferts et séjours pour les jeunes et/ou les familles. Cette instance permet dès la phase de réflexion des projets, de décloisonner les pratiques professionnelles et de les enrichir par la mutualisation. Outre les transferts organisés par les MECS durant les périodes de vacances, la commission a permis en 2017 d'enclencher un projet de camp chantier associant le service d'AEMO et le SAJ ainsi qu'un projet, nait d'un groupe de parents, visant à préparer un séjour famille avec des éducateurs de l'AEMO et du foyer Concert. Ce séjour ambitionne de s'appuyer sur le vécu commun de la vie quotidienne pour conduire une relation d'aide et de soutien à la parentalité. Ces 2 projets, initiés en 2017, devraient voir leur aboutissement en 2018.
- **L'Atelier des Parents est aussi un groupe transversal à la plateforme mais à destination des parents.** Animé par une psychologue et un éducateur, ce groupe s'adresse à tous les parents accompagnés par un service de la plateforme. Cette instance se réunit en moyenne 1 fois par trimestre autour d'un repas confectionné avec les parents ou au cours d'une sortie loisir. Ces activités supports permettent de faire naître des échanges entre pairs et avec les professionnels sur des sujets liés à la parentalité. Cette instance permet également de recueillir l'avis des parents sur la perception qu'ils ont des services et la façon dont nous les accompagnons. Au cours de l'année 2017 l'atelier des parents a accueilli à chaque séance une vingtaine de parents.

Les instances transversales de la plateforme ainsi constituées permettent, de mutualiser des savoir-faire par le maillage et les interactions des services, de faire naître des coopérations, de s'appuyer sur les ressources des familles et des territoires afin de créer des parcours en protection de l'enfance. Ces parcours constituent une réponse aux situations et difficultés rencontrées par les enfants et familles accompagnés. Les vignettes cliniques ci-dessous illustrent ces pratiques décloisonnées et ce qu'elles ont permis de construire.

VIGNETTE N°1

La situation de Melinda a nécessité une intervention commune entre le service AEMO Lille Ouest 1 et le foyer Roland. En effet, la dégradation des relations mère-fille a conduit à un accueil de la jeune chez son père. Cet accueil ne pouvant perdurer, le placement au foyer Roland a été préparé très en amont, soit en 4 mois.
Il a semblé important de ne pas intervenir en urgence et de programmer une date d'arrivée satisfaisante pour permettre la protection de Melinda mais aussi pour garantir un maintien des liens père-fille. L'urgence ayant été contre-productive pour la jeune lors de ses précédents accueils. Il a donc été décidé avec le juge de prendre en compte ce fait afin de ne pas réitérer des fonctionnements du passé.
Des entretiens communs AEMO et MECS ont été réalisés au domicile du père et une rencontre entre la mère et l'ensemble des intervenants a été possible. La collaboration AEMO et MECS a été totale sur l'ensemble des rendez-vous, le binôme hébergement et milieu ouvert a organisé les différentes étapes de ce projet. La jeune a pu peu avant son entrée dans l'effectif du foyer participer à un séjour de camp qui lui a permis de faire connaissance avec le groupe. Ce séjour a permis de mieux cerner la personnalité et la problématique de la jeune pour affiner les modalités de son accueil. Par la suite, elle a passé 4 soirées au foyer.
L'accueil s'est aujourd'hui réalisé dans un cadre de garde directe modulée permettant de maintenir les liens avec le père et de garder l'implication de ce dernier dans la vie de sa fille. La référente AEMO

reste impliquée et permet de garantir le lien. Les relations mère-fille seront travaillées dès lors que la mère en sera prête.
La plateforme a permis de proposer à Melinda un véritable parcours permettant un accueil progressif et dosé en fonction de ses besoins et de la famille.

VIGNETTE N°2

Marc est un jeune adolescent quand il arrive sur Starter en avril 2016 suite à la fermeture de son établissement. Parallèlement, il est accueilli sur le SAJ. Marc ne possède pas de réseau familial, il fait l'objet d'une tutelle exercée par le Département du Pas-de-Calais. Il est accompagné par la MDS de Lens, confié à l'ASE depuis l'âge de 2 ans.
Le projet du jeune Marc s'articule autour de plusieurs axes majeurs:

- Permettre à Marc d'acquérir des connaissances nécessaires dans les matières scolaires, principalement par le biais du SAJ de Phalempin,
- Mise en situation au travers de stages afin d'affiner son projet professionnel dans le domaine de l'agriculture,
- Maintenir le lien avec son ancienne famille d'accueil, agriculteur sur la région d'Arras, qui accueille le jeune en week-end.

La situation particulière de Marc nous a amené à nous concerter de façon très régulière entre les acteurs de son projet et en accord avec le JE. Des outils multiples d'accompagnement ont pu être mis en place et négociés avec le Conseil Départemental du Pas-de-Calais comme une double prise en charge MECS, accueil de jour et week-end famille d'accueil. Par la suite, le jeune a pu intégrer un internat de l'AFPA dans le cadre de sa formation professionnelle tout en continuant d'être accompagné par la MECS. La conduite du parcours de Marc, par le biais de l'action concertée de plusieurs services, a permis de remobiliser celui-ci et de le repositionner dans une dynamique d'insertion professionnelle.

LE SAI

Dans le cadre de la restructuration de l'offre en Protection de l'Enfance voulue par le Conseil Départemental, La Sauvegarde du Nord a été amenée à fermer le SAI au 30 juin 2017. L'activité de ce service a donc porté sur 6 mois d'exercice et a revêtu un caractère particulier.

Si à l'origine du projet le SAI se voulait d'accompagner 35 jeunes à l'autonomie à partir de studios individuels disséminés dans Lille, l'activité 2017 a consisté en une réorientation de ces jeunes vers les dispositifs de politiques jeunesses et d'insertion, tant sur le plan professionnel que du logement.

Les 6 mois d'exercice reflètent donc une diminution progressive de l'activité du service au prorata du départ des 7 professionnels vers d'autres emplois de l'Association, dans le cadre d'un dispositif de reclassement négocié avec les organisations syndicales.

LE SERVICE AEMO DE LILLE OUEST I

Durant l'année 2017, le travail de mise en synergie des équipes sur la plateforme s'organise et l'équipe de Lille Ouest 1 s'inscrit de plus en plus dans cette nouvelle dynamique.
Très concrètement, nous avons ainsi démarré des suivis partagés d'adolescents en AEMO pour préparer leur placement dans les foyers d'hébergement. Ces suivis ont fait l'objet d'une préparation à l'accueil, puis d'un travail de rencontres entre les professionnels des différentes équipes avec les adolescents, tout en y associant les parents.
De même, la mise en place d'une AEMO a été proposée à un magistrat pour accompagner la sortie d'une adolescente du foyer Roland.

Dans le cadre de l'accompagnement éducatif des familles, 2 orientations majeures seront soutenues et mises en œuvre concrètement par l'équipe durant cette année 2017.

La 1ère concerne la poursuite et même le développement d'actions collectives en direction des familles et des mineurs afin de diversifier les médias d'intervention utiles à la conduite d'une relation d'aide.
Dans ce sens, durant toute cette année, les projets, déjà existants, vont se poursuivre. Il s'agit de l'accompagnement de parents avec leurs enfants à des matchs de foot, auxquelles ont assisté 12 familles, au stade Bollaert de Lens et de la participation de familles à une « journée pêche » avec un temps de repas pris en commun le midi.
Ces activités sont essentiellement portées par M. Claude Dacheville, éducateur spécialisé. Le succès des matchs de foot n'est plus à démontrer tant les jeunes, le plus souvent accompagnés de leur père, sont preneurs de ces moments partagés. La « journée pêche » a aussi été un vrai moment de partage. 6 familles et 12 enfants accompagnés par les professionnels ont été présents.
À ces sorties familiales, s'est ajouté l'accompagnement de familles, le samedi 10 juin 2017, autour d'un tournoi de pétanque organisé en partenariat avec la ville de Lomme et le club OSML pétanque. 10 familles ont participé à ce tournoi et une reconduite de ce même projet, pour l'année2018, a été, de fait, envisagée. De plus, toujours dans l'esprit de favoriser les sorties familiales et la diversification des médias d'intervention, la participation à des matchs de basket de l'équipe féminine de Villeneuve d'Ascq (championne de France), tous les 15 jours, s'est organisée grâce à la générosité de Mme Mazzolini, administratrice du club ESBVA. Le succès a d'emblée été effectif. À chaque match, nous avons compté une vingtaine de participants. L'objectif 1er de tout ce travail d'accompagnement est d'inscrire les familles dans une dynamique positive. Aujourd'hui, certaines familles se rendent par leurs propres moyens à ces matchs.
Toujours dans le cadre de ces actions collectives, nous avons proposé aux mineurs des sorties de loisirs sur un rythme régulier : musée de Vimy-Lorette, Centre Minier de Lewarde, la Coupole à Saint-Omer, sortie au Laser-Game, bowling… Ces activités ont regroupé en moyenne, une quinzaine d'enfants. Ces projets visent à valoriser chaque mineur et à favoriser le partage entre les jeunes autour d'un moment de détente, tout en leur permettant de sortir d'un contexte familial parfois difficile. C'est aussi le moyen pour les éducateurs de nouer un lien différent avec les jeunes.
Toutes ces sorties ont été rendues possibles grâce à l'engagement très actif des professionnels mais aussi des stagiaires. Dans cette même perspective, l'atelier de confection de bijoux réunissant régulièrement 6 pré-adolescentes, mis en place en 2016, s'est poursuivi tant l'intérêt de ce collectif est évident. Cet atelier est animé par Mmes Sassier et Carlier.

La 2e orientation concerne le travail de réflexion mené sur l'accompagnement des familles où un conflit parental ou conjugal est repéré comme étant très préjudiciable au développement de l'enfant. Cette réflexion amène les professionnels à travailler en co-intervention avec les familles dans le cadre d'un protocole défini en équipe. La mise en place de ce protocole est, pour certaines familles, une étape effective à l'orientation ultérieure des adultes vers une médiation familiale qui,

pour de trop nombreuses situations, ne peut s'envisager d'emblée tant les conflits sont massifs. Ce travail a permis d'orienter 7 familles vers la médiatrice familiale du service.

Enfin, Il est important de souligner que l'Espace Parents-Enfant (EPE) qui a débuté en 2011, reste une action transversale des 3 services AEMO de Lille dont l'intérêt est toujours vérifié. Les temps des rencontres médiatisées dans le cadre de l'AEMO ont toujours été fréquentés par les familles et les réunions régulières des équipes pour accompagner l'évolution de ce projet, sont des moments de réflexion créatifs et constructifs.

LE FOYER CONCERT

Durant l'année 2017, le foyer Concert a connu différents changements au niveau de l'équipe : arrivée d'une nouvelle éducatrice spécialisée en juin 2017, et changement de Chef de Service Éducatif en septembre 2017. L'équipe éducative est constituée de :

- 7 éducateurs (trices) spécialisé(e)s,
- 1 maîtresse de maison,
- 1 agent d'entretien,
- 1 psychologue à temps partiel,
- 2 surveillants de nuit,
- 1 chef de service éducatif.

L'année 2017 a vu le début de la rénovation du Foyer et de son embellissement qui vont se poursuivre durant l'année 2018.
Plusieurs actions ont été marquantes durant cette année dont notre participation à la Braderie de quartier, impliquant les jeunes accueillies dans les ventes de notre stand. L'argent recueilli a permis de réaliser une sortie festive pour les jeunes.
Par ailleurs, lors de la fête des mères s'est tenu un pique-nique familial où 5 familles ont participé. Les familles se sont impliquées dans la réalisation du menu et elles ont pu déjeuner ensemble en partageant ce qu'elles avaient réalisé pour cette manifestation. Ce pique-nique familial a permis à certaines jeunes de vivre un moment privilégié avec leurs parents.

Le Café des Parents (action développée en 2016) s'est maintenu de manière régulière. En moyenne, 5 parents ont été présents et réguliers lors des séances. L'objectif de ce projet est axé sur l'accueil du parent au sein du lieu de placement de son enfant, lui permettant de découvrir la structure en dehors de temps institutionnels (synthèses, rendez-vous avec le référent éducatif…). Les parents sont invités à un moment de partage en présence d'autres parents. L'idée demeure de ne pas prendre ce temps pour parler exclusivement de son enfant mais davantage de parler entre pairs des notions d'éducation et des conseils et réponses que chacun peut apporter à une difficulté présentée.

4 séjours ont rythmé l'année 2017 lors des différentes périodes de vacances scolaires. Leur durée est différente en fonction des objectifs visés. Nous considérons nos séjours comme de véritables moments privilégiés qui permettent aux jeunes et à l'équipe de se situer dans un autre contexte (hors des murs du Foyer), d'expérimenter un autre vécu du quotidien et de modifier la dynamique collective.

En juin 2017 s'est tenue la 2nde édition de nos Portes Ouvertes. Les Portes Ouvertes sont un moment fort pour les mineures qui, avec leur famille, s'impliquent pendant 2 mois environ à la préparation de l'événement. Les parents se sont fortement mobilisés dans la réalisation de confitures, plats cuisinés, décorations pour la fête. L'équipe éducative ainsi que les jeunes ont pu, devant le public venu, chanter, danser, et ainsi apporter à ce moment particulier une image très vivante et positive du Foyer. Nous remercions à ce titre notre voisin restaurateur pour ses dons et prêts de matériels.
Par ailleurs, l'équipe éducative a poursuivi son travail auprès des parents par le biais de plusieurs visites à domicile. Cette pratique tend à se développer et participe à la dynamique impulsée par le biais du Café des Parents.

En septembre 2017, un projet club danse a été élaboré au sein du Foyer par une éducatrice spécialisée (compétente dans cette technique artistique) et une stagiaire éducatrice spécialisée. Lors de la fête de fin d'année (décembre 2017), les jeunes participantes à ce projet ont pu se mettre en scène et montrer à leurs parents et amis ce qu'elles avaient travaillé dans le cadre de cette activité.
Enfin, sur le plan partenarial, nous avons débuté une 1ère étape de rapprochement avec la Maison de

Quartier du Vieux-Lille (par le biais de rencontres des divers professionnels de chaque équipe) afin d'apprendre à nous connaître davantage, d'identifier nos missions respectives dans la finalité de renforcer nos coopérations et par la suite d'établir un partenariat plus pérenne.

LE FOYER ROLAND

Le foyer Roland est situé à Lille, dans un quartier étudiant de l'Université Catholique de Lille Vauban, près des bois blancs. Le foyer accueille 15 jeunes filles entre 14 et 18 ans :

- 10 d'entre elles sont dans un collectif. Chaque jeune bénéficie d'une chambre individuelle. Le projet est de travailler l'acquisition d'une autonomie en mettant en œuvre les projets de chacune.
- Le foyer Roland dispose par ailleurs de 4 appartements situés à proximité de la structure collective : 3 studios individuels et 1 appartement de colocation regroupant 2 jeunes.

L'équipe éducative est composée de 7 éducateurs spécialisés, d'une maîtresse de maison, de 2 surveillants de nuit, d'un psychologue à temps partiel, d'un service civique et d'un chef de service.

L'année 2017 a été particulièrement riche sur plusieurs points :

- **Camp Pic'Arts** : travail d'implication en bénévolat pour les jeunes dans le cadre d'un séjour de camp.
  Les jeunes du foyer Roland ont participé en tant que bénévoles à un camp de 3 jours en Picardie dans le cadre d'un festival : Le festival Pic'Arts, à proximité de Soissons. Elles ont participé à l'accueil des festivaliers, à l'organisation, au nettoyage des lieux en échange de l'entrée du festival. Ce projet sera renouvelé en 2018 avec pour objectif, une implication toujours plus fine des jeunes en amont du festival et pendant celui-ci.
- **Camps** : Séjours mini-camps (baie de somme, Pic'Arts, Val Joly).
  De manière plus générale, le foyer Roland s'est engagé durant l'année 2017 dans une régularité de mini-camps qui viennent ponctuer l'année. Ces mini-camps sont des occasions idéales pour apporter une richesse dans l'accompagnement individuel, dans la relation éducative ainsi que dans la création d'une cohésion de groupe.

PARTENARIAT

Une année riche dans le partenariat avec le club de prévention Itinéraires et la cellule « Entr'Actes en mode mineur ».
Les intervenants d'Entr'Actes sont venus de manière régulière au foyer Roland pour engager l'échange, la réflexion avec les jeunes autour de thèmes fort importants à l'adolescence : sexualité, violences dans le couple, relation de couple et relation amoureuse, prostitution sont les thèmes qui ont été abordés avec une participation forte des jeunes filles !
Il est nécessaire de continuer le travail engagé sur l'année 2018 au regard des attentes de nos jeunes et de leurs besoins.

LE TRAVAIL SUR LA PARENTALITÉ

Le travail sur la parentalité est quotidien au foyer Roland. Il entre à part entière dans les projets individualisés des jeunes. L'objectif est de rester toujours au plus près des besoins des jeunes filles en termes de maintien des liens familiaux. Visites à domicile, sorties, rencontres au foyer et implication des parents ou familles dans des travaux de peinture d'appartements ou des chambres des jeunes sont des exemples des actions mises en œuvre.

LE FOYER STARTER

Starter est une MECS qui peut accueillir de 9 à 10 jeunes sur la maison et 6 jeunes dans des studios disséminés autour du foyer. L'équipe est composée de :

- 7 éducateurs à temps plein,
- 1 maîtresse de maison,
- 1 personne chargée de l'entretien,
- 2 surveillants de nuit.

Un chargé d'insertion intervient sur la maison en fonction des demandes et des besoins de formation et d'orientations des jeunes. Un éducateur participe à l'atelier des parents. Un service civique est arrivé depuis septembre avec pour intérêt de proposer des ouvertures aux jeunes vers l'extérieur. Un psychologue intervient 3 heures par semaine pour aborder les situations d'un aspect clinique, enfin, un psychiatre intervient 2 heures par mois pour un temps de supervision des éducateurs.

L'ACCOMPAGNEMENT

L'année 2017 a vu la réalisation d'un camp hiver en montagne. Un camp à dominante équitation s'est déroulé en juillet. Ces 2 projets permettent une réelle cohésion de groupe et proposent aux jeunes une autre forme d'accompagnement. Les jeunes ont pu bénéficier pour certains de camps chantiers durant l'été.
Plusieurs stagiaires ont été accueillis en stage court et en stage long. Ces stagiaires peuvent être en formation initiale éducateur spécialisé et/ou Technicien d'Intervention Sociale et Familiale (TISF), psychologue. Ces accueils amènent une dynamique supplémentaire au sein de l'équipe. Le quotidien est important au sein de Starter, les jeunes effectuent des tâches ménagères avec les professionnels (vaisselle, dressage de table et débarrassage, passage du balais, nettoyage des chambres). L'année est ainsi balisée par des actes usuels mais aussi par des passages plus symboliques comme les anniversaires et les fêtes de fin d'année. En équipe a été retravaillé le règlement intérieur pour, par la suite, réécrire le projet pédagogique.

Un travail particulier est réalisé en ce qui concerne l'accompagnement des mineurs isolés, notamment sur la constitution des dossiers destinés à la préfecture. Nous nous sommes formés par l'intermédiaire d'une avocate en ce qui concerne le droit dans le domaine de l'immigration.

Chaque jeune accueilli a pour référent un éducateur de l'équipe, il est le lien privilégié avec le référent social ASE et/ou AEMO, avec les établissements scolaires et/ou professionnels, il est également le fil rouge de la gestion du budget mensuel du jeune, notamment la vêture et l'argent de poche. Le reste de l'équipe supplée l'absence du référent quand c'est nécessaire. Les allocations des jeunes ont été revisitées et permettent de travailler le budget du jeune avec plus de cohérences.

Des visites familles sont organisées pour les situations de jeunes dont l'aspect parental est fondamental dans la prise en charge. Un travail en partenariat est permanent aussi bien avec les référents sociaux qu'avec les dispositifs communs autour de Starter comme les missions locales, les CMP, les CIO, les clubs sportifs, les associations culturelles. En cela notre chargé d'insertion permet un gain de temps et permet une mise en stage très rapide.

Au sujet des soins, les jeunes consultent le médecin du quartier. L'équipe sollicite le jeune dans ces démarches afin qu'il soit au centre et acteur de son projet. Le service civique a réussi sur le dernier trimestre à insuffler une dynamique de sorties qu'elles soient sportives et/ou culturelles. Ainsi des sorties à des concerts et championnat de Hip-Hop, ou encore des manifestations sportives où les épreuves de courses à pied sont réalisées par les jeunes et quelques professionnels dans le cadre d'actions humanitaires.

L'année 2017 a été marquée par des accueils nombreux de jeunes dont les situations étaient très différentes, réclamant une grande adaptabilité de la part de l'équipe qui s'est vue confrontée à des situations parfois difficiles avec certains jeunes. Le paramètre de la fin de la prise en charge de mesures jeunes majeurs en hébergement amène une complexité supplémentaire dans la prise en charge des jeunes. Cela demande plus de réflexions et d'innovations dans les propositions de montages de prise en charge après la majorité qui s'effectue désormais pour les jeunes dans d'autres dispositifs que Starter.

Année dense, comme beaucoup d'autres, la spécificité de Starter est à défendre, notamment autour du quotidien, véritable support à la projection du jeune dans une dynamique scolaire et/ou professionnelle pour accéder à une autonomie.

LE SERVICE D'ACCUEIL DE JOUR (SAJ)

En 2017, grand nombre de projets ont vu le jour au SAJ, ici 3 exemples mis en lumière pour leur réussite. Cependant on aurait pu mettre en évidence également, les chantiers réalisés par les jeunes, la collaboration avec l'association les bouchons de l'amour, la mise en place du groupe animation, l'action de prévention routière « Ensemble sur la bonne route », et bien d'autres…

LA PORTE OUVERTE

L'organisation d'une porte ouverte est une « première » pour le Service d'Accueil de Jour de Phalempin. Plus de 200 personnes ont pu visiter les différents ateliers et échanger avec les professionnels du service.
La vente d'objets fabriqués par les jeunes accueillis, à l'image de cette journée fût une véritable réussite, ce qui a permis d'autofinancer une sortie au parc Astérix. Cette journée fût l'occasion pour les familles de partager un repas avec les différents professionnels de La Sauvegarde du Nord et d'autres structures.
70 couverts ont été servis dans la convivialité du jardin des nouveaux locaux du SAJ, situé à quelques mètres des ateliers.

LE CAMP CHANTIER À TALAIRAN

Tous les ans, une équipe de jeunes accompagnés de professionnels du SAJ se rend pour une quinzaine de jours dans la commune de Talairan, située dans l'Aude (En collaboration avec l'association du patrimoine) afin de rénover des sites « historiques » de cette municipalité.
Cette année les jeunes ont réalisé pour l'ouverture de la féria une « sculpture métallique » de taureau, qui est maintenant exposée au sein du village.
Le séjour a donc pris une nouvelle organisation qui a consisté à mettre chaque jour des jeunes en stage dans des entreprises locales et/ou sur les travaux de finition du taureau sur place.

L'ATELIER SOCIO-ESTHÉTISME

Depuis maintenant 2 ans, un atelier autour de « l'esthétique » et du « prendre soin de soi » est mis en place au SAJ. Cet atelier a pu évoluer dans le temps, en s'extériorisant vers des EPHAD gérés par le CCAS de la Ville de Lille.
En effet, les jeunes investis dans ce projet, en plus d'acquérir des connaissances et des techniques de soins (liées aux massages, à l'utilisation de crèmes de soin et de maquillages, à la confection de shampoing...) ont pu appliquer leurs connaissances au bénéfice de personnes âgées vivant dans les établissements concernés.
Ce rapprochement intergénérationnel a été valorisé par une artiste photographe qui a suivi notre équipe de jeunes tout au long de leurs interventions. Une exposition photo de son œuvre a été inaugurée par Mme STANIEC WAWRANT, élue à la ville, dans le cadre de la « semaine bleue » au sein des locaux de la Mairie de Lille. À cette occasion, les jeunes du SAJ ont pu être mis à l'honneur pour leur travail auprès des personnes âgées.

LA RÉNOVATION DU BATEAU

Comme beaucoup d'ateliers au SAJ, la pratique du sport s'adapte aux problématiques et/ou aux parcours des jeunes. Ainsi, l'équipe éducative a pu remarquer que la pratique de la pêche représentait un support « d'accroche » des jeunes accueillis.
De ce fait, la mise en place d'une séance par semaine de pratique de la pêche en bord de mer s'est instaurée naturellement. Nous avons souhaité développer cette activité par l'acquisition d'un bateau

(épave), que les jeunes ont restauré afin de les rendre encore plus acteurs du projet.
Aujourd'hui le bateau est restauré et l'éducateur en charge de ce projet passe son permis côtier.

LE PFS DE LILLE - ENTRACTES

PAPAOUTAI

En 2016 nous évoquions la constitution d'un groupe intitulé « Papaoutai »
En effet, les jeunes confiés au PFS sont, pour bon nombre d'entre eux (19/28), confrontés à une absence de leur père et donc, a priori, d'imago paternel.
La réalité des uns et des autres est différente. Pour certains, ils ont une image de leur père, ils l'ont connu mais il a « disparu » de leur vie depuis plusieurs années, d'autres ne l'ont jamais connu, si ce n'est ponctuellement dans leur toute petite enfance et n'en garde pas trace.
L'idée étant de permettre aux enfants de s'exprimer sur cette absence. Comment voient-ils leur père ? Comment comprennent-ils son absence ? Comment comblent-ils ce manque ?

Nous avons donc mis en place un groupe constitué de 5 jeunes entre 9 et 13 ans et animé par une éducatrice en formation et le chef de service. En parallèle, une autre éducatrice, formée en art-thérapie, a animé un atelier avec les assistantes familiales qui accueillent ces enfants.
Pour le groupe des jeunes, différents supports ont été utilisés (lecture collective, par les jeunes et assistants familiaux, de livres par Lis avec Moi).
Les jeunes ont rapidement investi ce groupe malgré, pour certains, des difficultés à s'exprimer devant les autres. Les outils que nous avions préparé pour pallier à cette difficulté ont été sous-exploités, tant la parole a finalement circulé et qu'il n'a pas été utile de passer par ces médias pour que les jeunes écoutent, réagissent…
Le 1er élément qui est ressorti de ce groupe ne s'est pas déroulé au sein du groupe, mais c'est le fait que plusieurs jeunes aient interpellé leur mère pour qu'elle leur parle de leur père, de la rencontre de leur couple. Ce qui amené ces dernières à se replonger dans leur histoire, souvent douloureuse, de couple.
Le 2nd élément a été d'ouvrir, de manière claire, la question du père lors des entretiens avec la psychologue de l'équipe, qui a supervisé la préparation et le débriefing des séances.
Cet atelier nous a permis de confirmer le poids de l'absence du père, le peu d'imagination et de représentations des jeunes quant aux raisons de son absence.

ZOOM SUR L'AEMO RENFORCÉE

L'AEMO renforcée est une mesure hybride qui trouve son fondement juridique dans les dispositions de l'article 375-2 du code civil. Elle est, à ce titre, une mesure de milieu ouvert et est employée dans un objectif d'alternative au placement en référence à la loi n°2007-293 du 5 mars 2007 qui a eu notamment pour objectif de diversifier les formes d'accueil et de prise en charge pour pallier à une logique binaire « maintien dans la famille/placement ».
Il s'agit d'une mesure judiciaire mobilisant un dispositif éducatif, social, médico-social au titre de l'article L.312-1 du CASF. Sa modalité renforcée s'inscrit dans la même définition.

Comme toute mesure de protection de l'enfance, la mesure d'AEMO renforcée a pour finalité de mettre fin à la situation de danger dans laquelle se trouve l'enfant.

L'accompagnement pensé se veut innovant, dans la mesure où les familles seront actrices à chaque étape clé de l'intervention. Pour ce faire, les professionnels engageront un travail de réflexion autour de leur pratique professionnelle afin d'associer les familles à la construction de leur propre parcours d'aide. Notre approche est alors centrée sur le développement du pouvoir d'agir des personnes bénéficiaires de nos interventions. Le développement du pouvoir d'agir se définit comme « *un processus par lequel des personnes accèdent ensemble ou séparément à une plus grande possibilité d'agir sur ce qui est important pour elles-mêmes, leurs proches ou la collectivité à laquelle elles s'identifient* ». Il s'agit d'une attitude dans l'exercice de la mesure d'AEMO renforcée qui permet d'instaurer une relation qui prend appui sur les capacités, les forces et les ressources de chacun en considérant chacun comme un « *sujet actif* ».

Nos outils

La carte de réseau de Sluski
Dans la phase initiale de l'exercice de la mesure d'AEMO renforcée, il nous paraît important d'explorer le réseau primaire et secondaire de l'enfant dans la perspective de faire un état des lieux des personnes ressources qui l'entourent.
Nous avons choisi d'utiliser le modèle de la carte de réseau de Sluski en cercles concentriques, qui permet de situer la proximité des personnes de l'entourage plus ou moins proches de l'enfant et de sa famille qui apportent ou sont perçus comme apportant une aide ou au contraire constituant un problème à différents niveaux et dans différents secteurs (la famille, les amis, la communauté, le travail et études). Une autre raison importante pour eux est de mieux comprendre la dynamique relationnelle de la famille et les perceptions réciproques de ses membres quant à leurs relations, leurs places et leurs rôles.

Le génogramme
Bien plus qu'une simple représentation graphique de la famille, il est un outil d'investigation du système familial particulièrement efficace. L'utilisation du génogramme lors des consultations des besoins avec l'enfant et ses parents permet d'inscrire visuellement l'enfant dans son appartenance familiale, et de le rassurer sur la prise en compte de sa famille.

La conférence de réseau
La conférence de réseau s'inspire très largement de la conférence familiale. Il s'agit d'un processus de décision collective qui mobilise les capacités de la famille et celle des réseaux primaire et secondaire de l'enfant dans le traitement d'un problème.
Cette conférence réunit les personnes ressources que la carte de réseau de Sluski a permis de

repérer, qui peuvent être impliquées dans la prise de décision et dans ses enjeux. La mise en œuvre de la conférence de réseau comporte 3 phases :

1. la préparation qui permet de déterminer les acteurs mobilisables dans l'intérêt de l'enfant,
2. la conférence qui doit produire un plan d'action (projet personnalisé) qui répond aux besoins de l'enfant,
3. et le suivi du projet personnalisé (PP) de l'enfant qui est assuré par le coordinateur de projet.

La consultation familiale (ou l'entretien familial)

La consultation familiale est un autre outil spécifique de la mesure de protection de l'enfance judiciaire, qui prend comme centre de l'intervention la famille plutôt que l'enfant ou les parents pris séparément. Cet outil adapte les connaissances et techniques développées dans le domaine de la thérapie familiale systémique afin d'évaluer et de traiter intensément la famille comme une unité dans un laps de temps limité comme le prévoit la durée de l'AEMO renforcée.

Projet Personnalisé (PP) et besoins singuliers de l'enfant

Notre Service pose le principe de la personnalisation autant que possible du travail éducatif car chaque enfant est unique, singulier, d'où la nécessité de développer une approche personnalisée où sa singularité est la référence principale. Nous postulons que la participation de l'enfant et de ses parents à la conception du PP est une opportunité pour un changement de relation entre eux, les enfants et leurs parents, mais aussi un moyen de leur redonner du pouvoir d'agir dans le cadre contraignant de la mesure d'AEMO renforcée.

La Réunion de Projet Personnalisé (RPP)

Cette réunion peut s'ajouter à la conférence de réseau ou la remplacer lorsque celle-ci n'a pas pu se mettre en œuvre. Elle peut se dérouler en présence de membres des réseaux primaire et secondaire, partie prenante de la mise en œuvre du PP. Elle se déroule en 3 phases :

1. Exposer les besoins exprimés par l'enfant, ses parents, ceux appréhendés par l'équipe éducative,
2. Déterminer les réponses à ces besoins, définir dans quelle priorité et avec l'aide de quels acteurs,
3. Valider ces réponses dans le PP en termes d'objectifs généraux et opérationnels, et définir leurs échéances.

L'entretien de négociation

Inscrit dans la procédure de conception du PP, l'entretien de négociation intervient dans les 15 jours qui suivent la réunion de PP, et réunit l'enfant, ses parents et le référent PP. Le référent PP soumet à l'appréciation de l'enfant et de ses parents les réponses de l'équipe éducative aux besoins identifiés par elle et exprimés par eux dans le but d'obtenir leur consentement éclairé.

Le recours ponctuel au lieu d'hospitalité

Lorsqu'une situation de tension survient et qu'une prise de distance apparaît nécessaire, un cadre éducatif est contacté (par le travailleur social ou la famille) et évalue le danger et apprécie la nécessité du retrait de l'enfant. Lorsque la nécessité apparaît d'une prise de distance entre le mineur et sa famille, un accord signé est passé entre le mineur, ses parents et le Service, et le Juge des Enfants en est immédiatement informé par écrit.

Elle est appliquée d'une manière adaptée : ce qui est avant tout recherché, c'est le maintien du cadre de vie (proximité), la réversibilité de l'option (souplesse) et l'utilisation de la fonction hébergement comme un outil à côté de bien d'autres (transformation de l'objectif en moyen).

ZOOM SUR L'ATELIER FOOTBALL

Dans le cadre de notre activité professionnelle, nous sommes régulièrement amenés à accompagner des mineurs adolescents, dont le profil de personnalité et/ou le comportement se caractérisent par une grande inhibition, une incapacité à verbaliser leurs désirs, sentiments et ressentis.
Dès lors, il est parfois ardu pour le travailleur social en charge du suivi éducatif de communiquer et échanger avec ces adolescents.

Après réflexion et concertation avec les membres de l'équipe pluridisciplinaire du service de Milieu Ouvert de Roubaix, nous avons arrêté notre choix sur un atelier éducatif et pédagogique qui sera en lien avec l'univers du football.
En effet, le football est sans conteste la discipline sportive la plus connue et la plus pratiquée dans le monde contemporain. C'est le sport universel par excellence.
Ce constat nous incite à penser que le football demeure l'une des activités favorites pour un grand nombre d'adolescents qui ont un attrait pour le sport. Ils le pratiquent, ils le regardent…

Enfin, le football, qu'il soit accompli en tant que discipline sportive ou appréhendé en tant que spectacle, véhicule des valeurs morales, culturelles et humaines qui ne laissent pas insensibles les jeunes qui s'y intéressent.

L'atelier football vise à permettre à des adolescents de 13 à 18 ans de vivre des expériences nouvelles hors de leur environnement social habituel, afin de les sortir de leur quotidien souvent marqué par l'ennui, l'oisiveté, le manque de projets, de désir et de plaisir. Pour y pallier, nous avons, d'une part, l'ambition de permettre à ces adolescents, en repli sur eux-mêmes, de vivre des émotions et surtout de les verbaliser ; et d'autre part, de tenter de les réconcilier avec le monde des adultes qui est parfois perçu par ces derniers comme inaccessible ou ressenti comme insécurisant.

Utiliser cet outil afin de restaurer un dialogue constructif jeune-adulte est une étape préalable avant de pouvoir envisager un travail d'accompagnement éducatif plus ciblé et adapté aux besoins et difficultés des jeunes concernés.

PLATEFORME FLANDRES

L'année 2017 a vu se poursuivre la dynamique liée à l'organisation de la plateforme.

Ainsi, nous avons accueilli au sein de l'établissement 5 jeunes dans le cadre d'un placement direct, accompagnés dans le cadre de l'AEMO par nos services, ce qui a permis de moduler les accueils en fonction de la dynamique familiale et d'articuler nos accompagnements de façon complémentaire.
L'objectif est d'offrir une continuité dans l'accompagnement et ainsi mieux garantir le parcours du mineur.
Les jeunes sont donc originaires du territoire ou de la métropole Lilloise, le réseau offert par la gare d'Hazebrouck facilitant la mobilité des jeunes.

Globalement l'établissement est sollicité, majoritairement, pour l'accueil de jeunes âgés de plus de 16 ans. Notre dispositif d'accompagnement avec la dimension collective et de semi-autonomie permet de répondre de façon individualisée au projet du jeune, de s'adapter à ses besoins.

L'accès à la semi-autonomie n'est plus réfléchi systématiquement dans une graduation de la prise en charge mais dans un accompagnement personnalisé en alliant la modularité des différentes formes d'accueil. L'objectif est de préparer le jeune au passage à la majorité vers les dispositifs de droit commun.

Nous avons également été sollicités pour l'accueil des Mineurs Non Accompagnés, le soutien apporté par l'engagement de 2 personnes en mission de Service Civique au côté de l'équipe éducative a permis d'offrir des temps plus ou moins individualisés dans l'accompagnement à la maîtrise de la langue.

Les actions collectives (module de remobilisation) - menées à l'initiative des Services Civiques avec les professionnels - avec les jeunes du foyer conjointement avec ceux suivis en AEMO ont également permis une meilleure connaissance des ressources du territoire, dans le but de favoriser l'intégration de chacun dans les dispositifs de droit commun.

Le développement de nos réseaux et partenariats a permis également la participation de nos familles à une grande journée organisée par le FIFTY ONE au zoo de Maubeuge. Les familles de la plateforme Flandres, accompagnées par nos professionnels (services de milieu ouvert et foyer) et rejointes par les familles des plateformes de Douai-Cambrai, Valenciennes et Maubeuge-Avesnes ont ainsi passé un dimanche en famille dans un esprit de convivialité, partagé avec les membres du FIFTY ONE.

Cette dynamique se retrouve également au sein des actions complémentaires dans l'Espace Rencontre Parents-Enfants. Nous avons participé au dispositif CLEA (Contrat Local d'Éducation Artistique) en partenariat avec la Communauté Urbaine de Dunkerque (CUD), ce qui nous a permis d'accueillir un artiste-photographe. Celui-ci est venu le samedi lors de l'accueil des parents et des enfants pour animer un groupe parents-enfants autour de la photographie, avec l'aboutissement d'une exposition au sein du service pour mettre en valeur le travail autour du lien parent-enfant.

Cette ouverture vers la diversité de nos partenariats se retrouve dans les évolutions de l'accompagnement en AEMO. Ainsi, ces évolutions se sont accentuées par le développement d'une approche au-delà des entretiens individuels, allant vers davantage de soutien collectif présent sous différentes formes en partenariat avec les acteurs du territoire (ciné parent-ado, mercre'lire, groupe sport et culture, vacances familles…).
Cette ouverture vers un travail de mise en lien des jeunes et des familles trouve également sa pertinence au travers de l'observatoire AEMO. En effet, entre 25 à 30% des mineurs bénéficient

d'une AEMO sur le territoire des Flandres (Maritime et Intérieur) pour être « laissés seuls, livrés à eux-mêmes ».

Nos orientations pédagogiques vers le Développement Social Local, le Développement du Pouvoir d'Agir des familles, nous a amené à bâtir un projet avec la Direction Territoriale de Flandre Maritime pour mettre en pratique les Conférences Familiales.
L'année 2017 a vu l'aboutissement de ce projet interinstitutionnel par la mise en place d'une expérimentation conjointe. 16 professionnels : 8 des Unités Territoriales de Prévention et d'Action Sociale (UTPAS) et 8 de La Sauvegarde du Nord, ont bénéficié d'une formation par Mohamed L'HOUSSNI (DG de Rétis à Thonon-les-Bains) et ont mis en œuvre les 1ères Conférences Familiales sur le Département du Nord.
Cette nouvelle approche permet à la famille et à son réseau, avec le soutien du coordinateur, d'être force de proposition dans la résolution de sa difficulté. La Conférence Familiale recherche l'intérêt suprême de l'enfant en valorisant les compétences de sa famille et de son environnement avec son adhésion, dans le respect de ses références culturelles et de son intimité.
Aussi, les professionnels engagés dans le projet sont convaincus que la Conférence Familiale est une nouvelle forme d'accompagnement de l'enfant et de sa famille. Dans certaines situations où les carences éducatives et/ou certaines négligences sont identifiées, elle peut être activée afin d'éviter le placement ou l'écourter. Au terme de cette année expérimentale, la Conférence Familiale s'invite comme un nouvel outil au service de la famille en protection de l'enfance.

Sa généralisation ne peut qu'amener à une nouvelle forme d'accompagnement et participer à une prise de conscience par la famille de ses ressources, qui valorisera ainsi ses capacités à trouver des solutions.

Les coordinateurs sont unanimes sur l'enrichissement professionnel et personnel vécu et témoignent d'une nouvelle pratique professionnelle riche de sens qu'ils ont envie de partager, de développer, de porter auprès des familles et de leurs pairs.

Cette expérience fait partie d'une réflexion plus globale sur l'accompagnement des familles. Les équipes ont démarré une réflexion sur les outils d'accompagnement et d'évaluation (P.I., Groupe-Bilan, etc.) afin d'associer davantage la famille et ainsi développer la co-évaluation et la co-éducation dans la dynamique déjà engagée et qui se poursuivra en 2018.

PLATEFORME DOUAI-CAMBRAI

La plateforme de Douai-Cambrai a encore réalisé de nombreux projets et activités en 2017. Les présentations ci-dessous ne sont pas exhaustives mais mettent en lumière quelques actions qui nous tiennent à cœur et qui témoignent de l'engagement des professionnels autour des enfants et leurs familles.

Les professionnels cadres et non cadres de la plateforme ont pris une orientation pédagogique majeure durant cette année et dans le prolongement de leur expérimentation courant de l'année 2016. Celle-ci est cohérente avec les orientations du Pôle en matière de développement social local et de développement du pouvoir d'agir des parents. Les familles sont invitées systématiquement à participer au temps d'évaluation qui leur est consacré en équipe pluridisciplinaire restreinte. À ce jour et selon les services, entre 30 et 50% des familles répondent à l'invitation. Cette orientation a nécessité un ajustement des pratiques habituelles et une organisation qui permettent au professionnel de conserver un espace d'échange entre pairs notamment à travers la mise en place pour chaque service d'une supervision. Madame ESCOFFIER (éducatrice au service de Cambrai 1) a été motrice dans ce changement de pratique et elle nous restitue son sentiment dans le chapitre dédié aux services de Cambrai.

S'agissants des activités mises en œuvre, 2 retiennent particulièrement mon attention.

La 1ère s'est déroulée en mars 2017 avec notre active participation au Festival du film judiciaire qui s'est tenu à l'hippodrome de Douai. Professionnels éducatifs, enfants, parents, magistrats et inconnus ont participé à la création d'un court-métrage présentant le travail en protection de l'enfance. Ce microfilm a rencontré un franc succès de par sa qualité artistique comme par l'intensité et l'émotion dégagées par ses témoignages.

La 2nde, qui dépasse le cadre de la plateforme et concerne l'ensemble du Pôle, s'est déroulée en septembre 2017. Grâce au soutien et à l'engagement du club service FIFTY ONE en faveur de l'enfance, plus de 200 enfants ont pu partir à la découverte du zoo de Maubeuge. Parallèlement, un concours de dessin sur la thématique des droits de l'enfant a mis en valeur les talents artistiques des enfants qui se sont vu offrir, pour les meilleurs, des bons d'achat d'un montant de 50 euros. La connexion de la protection de l'enfance avec le monde du bénévolat et du mécénat et la société civile en générale est essentielle pour faire entendre que la cause des enfants et notamment des plus vulnérables est essentielle dans notre société.

DOUAI

1. EXPERIMENTATION DE L'INTERVENTION EDUCATIVE A DOMICILE (IEAD)

Le 1er septembre 2017, les services de Douai ont reçu un accord pour mettre en œuvre, de manière expérimentale, 50 mesures (mineurs) d'Intervention Éducative À Domicile dénommée IEAD. Cette décision entre dans le cadre d'une volonté de déjudiciarisation.

Cette nouvelle mission éducative administrative qui nous est confiée modifie la posture des travailleurs sociaux historiquement engagés dans des accompagnements judiciaires sous forme d'aide contrainte. Des séminaires de réflexion ont été menés avec l'ensemble des professionnels afin d'engager ce virage dans les meilleures conditions.

En effet, cette mesure éducative revêt une dimension différente de ce que nous connaissons dans l'intervention judiciaire dans la mesure où, le ou les détenteur(s) de l'autorité parentale ont formulé une demande d'aide ou ont accepté une proposition d'aide. De nombreuses questions se sont posées et se posent encore pour les professionnels cadres et non cadres pour appréhender l'accompagnement éducatif dans le cadre du danger sans le « filet » de sécurité incarné par le Juge des Enfants.

Cette mesure est décidée, sur délégation du Président du Conseil Départemental, par le Responsable de l'Unité Territoriale de Prévention et d'Action Sociale (UTPAS) compétent sur le territoire de vie de la famille. Celui-ci nous confie un mandat administratif dans le cadre de la protection de l'enfance administrative lorsqu'un danger ou un risque de danger pour l'enfant est repéré. Ce mandat peut intervenir suite à une mesure d'AEMO, suite à une MJIE (Mesure Judiciaire d'Investigation Éducative, en complément d'une mesure de MJAGBF (Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial) ou, de manière dérogatoire en première intention.

2. EXPERIMENTATION D'UN NOUVEAU MODE DE GESTION DES DOSSIERS EN INSTANCE DE PRISE EN CHARGE

L'année 2017 a été l'année d'une nouvelle expérimentation de gestion des mesures en instance de prise en charge sur les 2 équipes.

Un travailleur social s'est porté volontaire pour prendre en charge l'ouverture de 4 dossiers pour l'équivalent d'une mesure qu'il aurait eu à prendre en charge durablement. Pendant cette ouverture de dossier qui permet rapidement de rencontrer la famille, le professionnel :

- Intervient pendant 2 mois maximum, à charge au chef de service de réattribuer la mesure dans ce délai,
- Réalise l'extrait de dossier, effectue au minimum 1 visite d'évaluation dans la famille et formalise un contact avec le service à l'origine de la demande d'AEMO,
- Réalise une évaluation et informe le chef de service des priorités d'attribution en fonction des situations familiales.

Cette organisation a permis d'améliorer notre réactivité d'intervention auprès des familles pour lesquelles le Juge avait pris une décision d'AEMO.

<u>Évaluation du travailleur social :</u>
Dans le cadre de cette « expérimentation », nous nous sommes aperçus qu'il était important de rencontrer la famille très rapidement pour éviter une perte de temps et aussi pour être en accord

avec les éléments recueillis dans l'extrait de dossier. Ce fonctionnement a favorisé davantage la réactivité dans les rencontres avec les familles.

Nous avons donc procédé de la manière suivante : dès l'attribution du dossier, le travailleur social invitait la famille pour un rdv au service et dans le même temps réalisait l'extrait de dossier. Par la suite les contacts avec les partenaires étaient établis. Si le 1er rendez-vous n'était pas honoré, une visite au domicile était alors proposée.

Selon la situation et le délai d'attribution, une visite au domicile de la famille était ensuite réalisée pour rester en contact avec la famille même si aucune action n'était mise en place.

Ce mode de gestion des dossiers en attente a permis de prioriser les attributions suivant l'urgence dans la situation familiale et suivant les spécialisations des travailleurs sociaux au vu des problématiques.

Les familles ont pu apprécier cette manière de procéder en lien avec un délai court entre l'audience et le 1er contact avec le service, notamment en ce qui concerne leur compréhension de la mesure éducative et aussi en en lien avec la possibilité d'interpeller le service si besoin.

3. ACTION COLLECTIVE : « CUISINEZ LA PARENTALITE »

Dans le cadre de ma formation, j'ai pu organiser une action collective portant sur le soutien de la parentalité en partenariat avec un Centre Social et un chef cuisinier.

Ce projet avait pour but de créer un atelier parent-enfant par le biais de la cuisine. Cette action collective a pu être animée par des travailleurs sociaux et également par un chef cuisinier qui a pu transmettre des conseils et techniques afin d'élaborer un repas équilibré à moindre coût. Ces ateliers ont pu s'effectuer sous forme de 3 séances étalées sur 3 mois, avec l'élaboration d'une entrée, d'un plat et d'un dessert.

L'ensemble des familles a pu renvoyer de nombreux éléments positifs concernant l'action collective. Cet atelier a pu être un réel levier à la construction et à la consolidation d'une relation éducative et affective entre parent et enfant. Les familles ont été majoritairement actrices et investies au cours des séances. Cela a permis aux parents et aux enfants de partager une activité du quotidien ensemble.

Certains parents ont verbalisé lors de l'évaluation du projet qu'ils ne connaissaient pas certaines capacités de leur enfant, comme couper des légumes, et qu'ils reproduiraient avec leur enfant ces recettes transmises. Il y a eu un réel impact positif sur l'ensemble des familles. Un climat convivial et un réel élan de dynamisme se sont installés au cours des séances.

4 familles suivies par notre service ont participé à ce projet ainsi que 2 familles du Centre Social partenaire.

4. MISSION VOLONTAIRE DES SERVICES CIVIQUES AUTOUR DU « SOUTIEN A LA SCOLARITE ET A LA DECOUVERTE DE L'ENVIRONNEMENT DES FAMILLES »

Témoignage de Audrina FRANÇOIS et Julien DESCARPENTRIES, en mission de Service civique :
Nous nous sommes engagés en tant que volontaires pour assurer 2 missions d'intérêt général en binôme depuis octobre 2017, et ce pour une durée de 9 mois.

La 1ère de ces 2 missions consiste à proposer notre aide aux devoirs auprès d'enfants concernés par une mesure de protection judiciaire. Il s'agit non seulement de les accompagner dans leur cursus scolaire, mais également de sensibiliser certains parents à l'importance de l'école dans l'éducation de leurs enfants. Nous effectuons un suivi régulier et tentons d'instaurer une place pour un temps de travail quotidien au domicile. À l'issue de notre intervention, nous orientons ces familles vers des structures adaptées à la poursuite du soutien scolaire. L'objectif est ainsi de lutter contre l'échec mais également le décrochage scolaire. Au total, nous suivons une vingtaine de familles pour des interventions d'environ 1h par semaine, le mercredi ou à la sortie des cours. À titre personnel, cette mission nous permet d'échanger, de créer du lien, et d'essayer de faire progresser des enfants de tous âges et de situations différentes. Notre travail en binôme nous permet de nous compléter en termes de méthodes, afin de captiver l'enfant. Notre regard se veut d'ailleurs bienveillant, dans l'optique d'installer un lien de confiance avec les familles.

En parallèle, nous tentons de favoriser l'intégration de certaines familles dans leur environnement proche. Nous leur apportons ainsi des solutions sur des démarches du quotidien. Ces familles sont généralement confrontées à un manque de mobilité, de moyen, ou font face à la barrière de la langue. Nous leur donnons les clés, mais tâchons de leur laisser une relative autonomie. C'est-à-dire que nous nous efforçons de résoudre leur problème par un moyen qu'ils pourront continuer à exercer à l'avenir. Il s'agit donc de nous adapter dans notre manière de faire. Les missions sont variées : démarches pour les Restos du cœur, recherches pour un établissement dans l'enseignement supérieur, pour un logement, inscriptions pour des cours de langue française… Le public touché est donc plus large que dans la précédente mission. Celle-ci nous permet de connaître les structures environnantes et ainsi détenir une meilleure expertise lors de prochaines sollicitations.

Cette expérience nous permet de préciser notre projet professionnel. Nous nous sentons utiles dans nos missions.

CAMBRAI

1. « GOUTER DE FETE DE FIN D'ANNEE A CAMBRAI »

L'équipe de déléguées aux prestations familiales accompagne, au travers des Mesures Judiciaires d'Aide à la Gestion du Budget Familial (MJAGBF), des familles en grande précarité et en difficulté pour anticiper et élaborer un budget.

Les fêtes de fin d'année représentent une période d'autant plus sensible que les dépenses sont accentuées.
Dans ce contexte, émane, en réunion, l'opportunité de proposer un atelier « déco de Noël » à moindre coût, utilisant essentiellement des matériaux de récupération : boîte à œufs, pots en verre, chutes de laine, pommes de pin...

En parallèle, un goûter est envisagé dans les locaux d'un centre socio culturel à l'attention des familles du service, toutes mesures confondues. Nous nous sommes arrêtés sur des recettes simples, confectionnées à partir d'ingrédients de base et peu coûteux. Des ateliers sont également proposés aux enfants : dessin, maquillage… dont certains animés par des adolescents bénéficiant de mesures éducatives.

3 temps seront consacrés à ces « préparatifs ».

Rapidement les familles invitées feront preuve d'initiative et de créativité afin de réaliser de la décoration. Ainsi, des sapins (de petite dimension) seront confectionnés à partir de bouteilles vides. Une cheminée réalisée à partir de « cartons empilés » prendra place dans les locaux du centre social pour y attendre le Père-Noël, et un père de famille réalisera un sapin à partir de palettes de bois.

Entre temps, Marie et Dorine, les volontaires de La Sauvegarde du Nord en Service Civique à Cambrai, ont trouvé la salle pour organiser le goûter et sont allées à la recherche de lots pour offrir aux enfants des petits cadeaux lors de la venue du Père Noël pendant le goûter. La recherche de lots a parfois été un peu complexe, les enseignes donnant déjà beaucoup à différentes associations, mais elles ont réussi à en obtenir plus de 100.

Environ 80 personnes, dont une cinquantaine d'enfants étaient présents pour cet après-midi.

2. « UNE JOURNEE A LA MER »

Dans le cadre d'une diversification de l'accompagnement et au vue de l'engouement des familles face aux propositions faites d'une activité à la journée, nous avons renouvelé en juillet 2017, la sortie à la mer.
Cette dernière est proposée à des familles suivies dans le cadre de mesures d'AEMO et d'AGBF et qui, pour la plupart sont en situation précaire, confrontées à un manque d'ouverture sur l'extérieur et pour lesquelles un soutien dans les actes de la vie quotidienne apparaît nécessaire.

Cette sortie permet à la fois de créer du lien entre les familles, des échanges, une ouverture sur l'extérieur. Elle favorise une interaction entre le travailleur social et la famille sur un temps « privilégié » et à différents moments de la journée. Enfin, il s'agit d'une démarche qui permet également d'amener des observations concrètes sur les compétences parentales tant sur le versant des interactions intrafamiliale, que sur l'organisation et la pose du cadre. Un bus plein d'enfants et

de parents a donc pu vivre cette magnifique journée à la mer.

3. LE PROJET MOBILITE

RAPPEL DU PROJET

Le service mobilité a proposé sur la commune de Le Cateau et ses environs d'assurer le transport de personnes en demande, éloignées de tout moyen de locomotion et dont les ressources financières sont limitées. En échange, la personne bénéficiaire propose ses compétences dans le cadre d'un service à rendre à une autre personne ou à un collectif. 2 personnes en Service Civique sont chargées d'animer le dispositif. Ce projet est cohérent avec notre volonté de développer les compétences, développer le pouvoir d'agir et d'intervenir dans des domaines repérés comme des besoins (la mobilité).
Ce projet a été cofinancé par Medirest via le Fonds de dotation, Norauto via la réponse à un appel à projet et par La Sauvegarde du Nord en partenariat avec la Ville du Cateau et l'association Catésienne « Pourquoi pas » et son épicerie solidaire que nous avons pu gracieusement utiliser.

Résultats :
- Transports réalisés : plus de **113** en un an,
- Personnes bénéficiaires : **50** personnes différentes,
- Services rendus : **34 soit 30% des transports réalisés.**

Typologie des attentes en termes de transport :
- Accès aux soins (dentiste, ophtalmologiste, centre hospitalier, dermato, clinique, pharmacie, CMP, généraliste),
- Accès au service de justice (huissier, avocat, tribunal),
- Service de droit commun (UTPAS, Trésor Public, Mairie, Pôle Emploi, Sous-Préfecture),
- Accès aux commerces hors de la commune,
- Épicerie solidaire dans la commune et hors commune,
- Auto-école solidaire,
- Rencontre parents-enfants,
- Formation et rendez-vous employeur.

Typologie des services rendus :
- Intervention auprès de l'épicerie solidaire,
- Dons de vêtements et alimentaires à l'épicerie solidaire,
- Confection d'une écharpe, d'une soupe, un bonnet, un gâteau,
- Prêt de siège auto,
- Participation à l'élaboration d'un char pour une association locale.

Ce projet est pour le moment arrêté faute de financement suffisant mais nous y travaillons.

4. LA PARTICIPATION DES FAMILLES AU GROUPE D'EVALUATION DES SITUATIONS

Depuis 2012, la participation des familles au temps d'évaluation est discutée en équipe. La mise en expérimentation a débuté en septembre 2015, avec la participation d'une 1ère famille.

L'objectif 1er est de pouvoir proposer aux familles, et plus particulièrement aux parents dans le cadre des mesures d'AEMO, de (re)devenir acteurs du dispositif d'accompagnement dont ils font l'objet, et plus généralement acteurs de leur propre vie.

Le 2e objectif que j'y vois est de manière générale, de susciter l'envie, et plus particulièrement l'envie d'avoir envie pour eux et que les autres arrêtent d'avoir envie pour eux. C'est avant tout un travail de valorisation qui leur est proposé.

Depuis lors, de nombreuses familles ont pu participer à « cette nouvelle manière de faire ». Au fil du temps, nos modalités d'invitation des familles se sont modifiées, aujourd'hui un courrier d'invitation a été créé. Ce document est réalisé en double exemplaire : un pour la famille, et un pour le dossier. Ce document est directement remis par le travailleur social en charge de la mesure d'AEMO à la famille, cette disposition est nécessaire afin d'expliquer et d'échanger autour de cette invitation et de ce temps d'évaluation en commun.

En parallèle, et afin de mieux appréhender si cette nouvelle façon de travailler avait un intérêt et un impact pour les personnes accompagnées, un questionnaire a été construit comme support à l'interview.

En effet, des interviews ont été menées auprès de 6 familles depuis le mois décembre 2017. Notre objectif étant de réaliser des entretiens auprès de 10 familles.

Aujourd'hui ce travail n'est pas terminé mais les grandes idées qui se dégagent de ce travail sont :

- Le sentiment des parents d'être importants dans l'évaluation de la situation de leurs enfants, et donc l'importance d'être présents à ce temps d'élaboration ; « *j'ai pu donner mon point de vue* », autre exemple « *parce que c'est mon enfant, c'est normal* »,
- Le sentiment que la mesure d'AEMO, et plus particulièrement le travailleur social en charge de la mesure éducative, a été aidant dans l'évolution de la situation familiale ; « *elle m'a demandé si ça m'avait aidé j'ai dit oui* »,
- Le sentiment de ne pas être jugé par le travailleur social en charge de la mesure d'AEMO ; « *au moins vous savez ce que l'on pense et ressent* ».

Voici les 1ers éléments que nous pouvons exposer aujourd'hui. Le sentiment de valorisation exprimé par les parents est déjà une réussite. Toutefois, il nous faut aller plus loin pour appréhender les raisons qui font que certains parents ne répondent pas à l'invitation, tout comme il nous faut aussi envisager de rencontrer des personnes insatisfaites de cette nouvelle pratique.

PLATEFORME DE VALENCIENNES

L'année 2017 a été marquée par de nombreux mouvements.

En mars, la plateforme a fermé un service : le HOME des jeunes, entrainant le départ anticipé de la maîtresse de maison, le « reclassement » de 3 éducateurs de l'internat vers le service d'AEMO Renforcée qui s'est ouvert en avril.

Une éducatrice a quant à elle intégré l'équipe AEMO du service1.

Les équipes d'AEMO établies depuis plusieurs années, ont dû faire face à des départs (service2 et service 1) et à des arrivées. Des départs et arrivées de 2 chefs de service : en effet une chef de service ayant pris la responsabilité du service d'AEMO, l'autre devenant cadre de direction de la plateforme. Les nouveaux chefs de service ont pris leur fonction en avril 2017.

Ces différents changements n'ont pas été sans répercussions sur les équipes, sur le sentiment d'appartenance des professionnels et sur les interrelations au sein des dites équipes.

Chacun à son niveau s'est confronté au changement, avec plus ou moins de facilités.

SERVICE D'AEMO RENFORCEE « RICOCHETS »

Le service a ouvert le 3 avril 2017, il se situe au 33 rue de la Gare à Marly et partage ses locaux avec ceux du PFS « Amalthée » et du jeep.

L'équipe est composée de 10 personnes :

- Une secrétaire à mi-temps,
- 5 éducateurs : 2 issus du milieu ouvert et 3 des services d'hébergement,
- Une TISF,
- Une EJE à mi-temps,
- Un psychologue à mi-temps,
- Une chef de service à temps plein.

La montée en charge en termes d'activité s'est faite progressivement, pour arriver à l'effectif maximum de 30 enfants le 13 juillet 2017.

Notons qu'au-delà d'un portage collectif des 30 suivis, le choix a été fait d'une co-intervention pour chaque mineur. Le binôme formé d'un éducateur issu du milieu ouvert et d'un éducateur issu de l'hébergement a été pensé pour favoriser le partage et le croisement de compétences et de savoir-faire.

En ce qui concerne l'articulation avec les services du département, le service a proposé un protocole permettant des échanges afin de réfléchir sur l'opportunité et la faisabilité d'une mesure d'AEMO renforcée (AEMO R). Nous avons présenté ce protocole aux chefs de service ASE et SDD ainsi qu'aux RTSAE. Nous faisons le constat que globalement ce protocole est respecté et qu'il permet de clarifier certaines problématiques et d'enrichir la réflexion.
Par ailleurs le service « Ricochets » a été présenté à la PJJ et à l'AGSS de l'UDAF, qui nous sollicitent également pour une synthèse ou un échange, lorsqu'ils envisagent de demander une AEMO R au magistrat.

En ce qui concerne les magistrats, afin d'éviter que les mesures d'AEMO R ordonnées restent en attente plusieurs mois, nous les avons invités à préciser dans les jugements, qu'en attente d'une prise en charge la mesure devait être prise en AEMO classique. Cette formulation permet en effet qu'un suivi s'enclenche au sein de La Sauvegarde du Nord, avant la prise en charge effective par « Ricochets ».

Il est à noter que pour les 34 enfants suivis en 2017 :

- 25 ont bénéficié d'une mesure d'AEMO,
- 22 enfants ont bénéficié d'un placement à l'ASE,
- Pour 27 enfants sur 34, la fratrie fait l'objet d'un placement.

4 mesures d'AEMO R se sont terminées en 2017 :

- L'une s'est soldée par un placement suite à de la maltraitance sévère,
- 2 suite au déménagement de la famille,
- Une pour non efficience, avec un basculement en AEMO classique.

PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE À VENIR

Nous sommes dans une démarche d'évaluation continue c'est-à-dire que nous expérimentons, modifions, rectifions, enrichissons le projet de ce service.

En 2018 nous nous attacherons à développer la participation des familles aux réunions projet.

Par ailleurs une vigilance particulière sera portée sur la connaissance et le repérage des ressources du territoire de vie des familles, afin de favoriser l'inscription de ces dernières dans le local, avant la fin de la mesure d'AEMO renforcée. L'objectif étant que les familles soient en mesures de s'appuyer sur les dispositifs de droits communs, une fois la mesure judiciaire levée.

L'ACTIVITE AGBF

Tout comme les années précédentes, l'activité en MJAGBF (Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial) s'est développée au cours de cette année 2017 (88 au 31 décembre 2016 VS 102 au 31 décembre 2017).

Les actions d'accompagnement des familles, notamment à des moments clés de l'intervention, se sont poursuivies entre autre avec la reconduction d'une sortie « Soldes » à l'usine de Roubaix avec plusieurs familles.

Les accompagnements au quotidien dans une logique « de faire avec » se sont tout autant maintenus (achats de mobiliers, aménagement de logements…).

Concernant les missions d'AGBF, cette année a été marquée en juillet 2017 par la cessation d'activité d'un Délégué aux Prestations Familiales (DPF) en poste qui exerçait cette mission depuis plus de 25 ans au sein de notre service.
Ce départ a entrainé à la fois un changement dans la dynamique d'équipe mais également dans l'organisation du travail puisque ce DPF exerçait 0,50 ETP dans la mission d'AGBF.

Au cours de cette année, une baisse notable des interpellations de la CAF pour le versement des prestations familiales à notre service a été observée. Seuls quelques dossiers nécessitent encore de recourir au service relations partenaires et sont dans l'ensemble vite solutionnés.

Le travail autour de la rédaction des projets d'accompagnement se poursuit. Progressivement nous sommes passés d'une logique collective, lors de l'utilisation de nos réunions mensuelles, pour leur élaboration à une appropriation plus individuelle.

Avec l'application stricto sensu du principe de subsidiarité posé par la loi de 2007, le travail de relais avec les services sociaux départementaux s'est poursuivi en 2017 pour les 22 mesures qui se sont terminées au cours de cette année.

PLATEFORME MAUBEUGE-AVESNES

L'année 2017 pour la Plateforme Maubeuge-Avesnes a été ponctuée par la nomination d'une chef de service, Corinne Gérard, sur l'équipe d'Avesnes et par la nomination par effet rebond d'un nouveau coordinateur LRPE (Lieux Rencontre Parents-Enfants), Julien Abate, tous 2 issus de l'équipe.

Sur Maubeuge notons l'arrivée d'une psychologue à temps partiel, Emeline Richet, d'un Travailleur Social issu de la plateforme de Valenciennes et le passage en CDI d'une EJE qui vient compléter l'équipe avec des compétences différentes mais complémentaires.

L'évènement majeur de cette année est le déménagement du service de Maubeuge toujours au cœur des Provinces Françaises. Avec l'appui de Partenord, l'installation s'est faite dans d'autres locaux, partagés en partie avec l'ARRFAP (Organisme de formation TISF/AVS) au rez-de-chaussée en ce qui concerne leur plateau technique et pédagogique (6 postes de cuisine, espace formation, espace douche laverie). Ce partage de locaux est issu d'un travail de collaboration interinstitutionnel pour optimiser des échanges de compétences, d'expertise, de pratiques, des besoins logistiques dans l'intérêt des familles et enfants suivis. Il permet d'autre part le rapprochement avec les organismes de formation ISL et CRFPE, et un maillage sur le territoire avec les associations présentes dans la cité.

Un appartement annexe a d'autre part été investi à faible coût pour répondre aux besoins d'espaces dédiés aux activités avec les familles et les enfants. En fonction des projets en cours de l'équipe, les locaux s'organisent pour répondre aux besoins des travailleurs sociaux en terme d'espace : espace petite enfance/EJE, espace ados, espace rencontre parents-enfants, espace entretiens familiaux, espace art, espace activités manuelles, espace troc. Cette installation se fait progressivement à l'aide de récupération de mobilier des différents services du Pôle Protection de l'Enfance et d'un achat réduit de matériel, et avec l'aide logistique de M. Obert et de l'équipe.

Cet appartement a aussi été pensé en 1er lieu pour répondre à d'éventuels nouveaux projets type AER, IEAD, Accompagnement des tiers, projet parentalité…

Le travail de proximité avec le TE perdure sereinement et de manière constructive, par contre la situation mouvante et les vacances de poste en 2017 sur la DT sur le pôle enfance /famille/jeunesse ont complexifié le travail avec les services du Département. Les COT ont disparu et les groupes de travail en cours ne survivent que grâce aux investissements de quelques-uns dont les chefs de service de la plateforme qui co-animent ces groupes et à la mise à disposition logistique de notre secrétariat de Direction pour ce qui est du groupe GEPA.
Dans chaque service des actions collectives se poursuivent, d'autres se développent en fonction des besoins recensés, des objectifs de travail sont fixés en équipe. Voici un listing non exhaustif de ce que chaque équipe met en valeur.

AVESNES

1. ACTIONS

BLANGY (3 JOURS)

Les objectifs du camp sportif d'été 2017 à Blangy sur notre territoire, pour des jeunes entre 11 et 17 ans sont entre autres :

- offrir au jeune un espace d'ouverture sur l'extérieur,
- permettre au jeune de vivre une expérience de groupe où se mêlent entraide, socialisation et vie en collectivité,
- proposer au jeune de réaliser des activités sportives telles que le canoë-kayak, le tir à l'arc et l'escalade (image de soi, dépassement de soi, entraide),
- sensibiliser les parents et le jeune au projet et pouvoir mesurer leur implication,
- accompagner le jeune d'une manière différente.

PROJET POTAGER

Le Milieu Ouvert demande aux intervenants de s'adapter au contexte de vie de l'enfant et de sa famille afin de prendre en compte l'environnement dans sa globalité, et ce dans le but de répondre au mieux aux besoins de la famille pour l'enfant.

Avec une telle contrainte d'intervention, il serait illusoire, voire préjudiciable, de nier la **culture agricole de l'Avesnois**. C'est pourquoi permettre à des jeunes de notre bassin de pouvoir profiter de cette culture qui leur appartient et qui est bien souvent ancrée dans leur **histoire familiale** doit être un atout. L'idée de pouvoir œuvrer à la construction d'un jardin est un moyen de créer du **lien intergénérationnel** entre ces enfants de la « génération internet » et leurs aînés. D'où l'idée d'un projet jardin.
De plus, au travers de ce projet, c'est aussi offrir un autre **support de travail** pour nos interventions par un projet qui se veut pérenne puisque s'inscrivant dans une temporalité annuelle et toujours renouvelable. Les valeurs communes et universelles que dicte la Nature pourront être apprises dans une expérience qui, de par l'outil, privilégiera le **travail d'équipe** et la notion de **respect**, valeur centrale de ce projet.

Les objectifs pour l'enfant :

- Récompense par son travail,
- Gestion de sa frustration,
- Renforcement, distinction estime / confiance en soi,
- Compétences sociales et travail en groupe,
- Respect de soi, du matériel, des lieux, du cadre.

Population concernée :

- Intérêt de l'enfant pour le projet.

Cette action s'adresse à des enfants :

- Agités,
- ayant besoin d'un cadre,
- Introvertis / repli social,
- Ayant besoin de valorisation,
- Adolescents sans projet.

ACTION PÊCHE

Les objectifs visés :

- Support à la relation / au lien parent-enfant,
- Dimension du « faire avec » (partage, aide, confiance),
- Stimuler l'ouverture sur l'extérieur de la famille,
- L'enfant : exercice de concentration, gestion de la frustration, découverte d'une activité,
- Voir l'adulte autrement que cantonné à son rôle de parent, s'appuyer sur l'échange de compétences entre les usagers,
- Travailler autour de l'échange relationnel,
- Le don/contre don.

Bonne expérience avec un retour positif de chacun des participants ; *« une ouverture sur l'extérieur, une occasion de prendre l'air »*. Un temps fort que certains parents ont fait perdurer dans un cadre personnel et familial.

ACTION ART ET CRÉATIONS

Courant 2017, avec la collaboration d'une médiatrice artistique a été créé un lieu dédié aux enfants et aux parents, laissant place à leur imagination, en créant des objets avec du matériel destiné ou de récupération.

Les activités manuelles et créatives peuvent permettre une autre forme d'intervention et d'accompagnement des familles suivies en AEMO. Elles favorisent la créativité, la persévérance, la concentration, l'accomplissement mais elles permettent aussi d'exprimer ses émotions, de travailler la frustration ainsi que l'image de soi.

Un travail est réalisé au niveau de la psychomotricité avec l'utilisation d'outils, de matières… pour intégrer de la précision dans les mouvements et de manipuler de petits objets (dextérité fine).

Ce projet collectif parents-enfants s'inscrit dans une volonté de favoriser au maximum la participation des familles en leur permettant de prendre part à l'organisation de ces ateliers. Cette valorisation des compétences permet d'acquérir de la confiance en soi. De plus, le partage de connaissances est une valeur importante, en favorisant les échanges des liens peuvent se créer entre les participants mais aussi avec le service, l'intervention est perçue différemment.
Ces rencontres permettent également de lutter contre l'isolement de certaines familles et de travailler la mobilité.
Les rencontres en petits groupes favorisent les interactions, permettent d'accorder une attention particulière en fonction des besoins repérés.

En bref, les objectifs de l'atelier créatif parents-enfants sont les suivants :

- Permettre aux familles de partager un moment convivial,
- Découverte de l'univers artistique,
- Favoriser le lien parent-enfant, les échanges,
- Faire ensemble,
- Socialisation de la famille,
- Valorisation, confiance en soi,
- Cultiver l'imaginaire.

Au vu du bilan positif de l'atelier en 2017, la reconduction de ce projet pour l'année 2018 est souhaitée en proposant un temps d'intervention lors de chaque période de vacances scolaires sur des thèmes différents.

2. PROJETS

PROJET DE COLLABORATION AVEC LES CENTRES SOCIAUX D'AVESNES-SUR-HELPE ET AULNOYE-AYMERIES

Ces centres mettent à disposition pour les familles des temps collectifs autour de la parentalité et de l'accompagnement scolaire, un accompagnement des jeunes dans les démarches administratives et d'accès à l'emploi.

PROJET DE TRAVAIL AVEC UNE INTERVENANTE EN DISCIPLINE POSITIVE

La Discipline Positive est une approche qui encourage chez l'enfant le développement de compétences sociales dans un esprit de respect mutuel au sein des familles.
Plus précisément, la Discipline Positive propose aux parents, un ensemble d'outils et une méthode ni permissive ni punitive qui permet de développer chez l'enfant l'auto-discipline, le sens des responsabilités, l'autonomie, l'envie d'apprendre, le respect mutuel et bien d'autres qualités essentielles. Dans cette démarche, l'autorité s'exerce sans soumission, en conciliant fermeté et bienveillance.
Ces temps de rencontre pourraient être mis en place soit au sein du centre social avec un groupe de parents suivi ou non, soit au sein même du service.

TRAVAIL SUR LE RÉSEAU PSY DU SECTEUR

Organisation d'un temps de rencontre avec les psychologues, psychiatres, psychanalystes, psychothérapeutes, psychopraticiens… pour apprendre à mieux se connaître et améliorer l'échange sur l'avesnois.

COLLABORATION AVEC LA BIBLIOTHÈQUE D'AVESNES

Nous y sommes accueillis quand nous le voulons avec enfants et/ou famille le mercredi après-midi.
Prévision d'une collaboration avec un conteur, Guillaume Le Chevalier, pour mettre ce type d'activité en place. La bibliothèque a un tapis, des coussins et un décor avec projecteur pour se mettre dans l'ambiance du conte.

TRAVAIL SUR LES ÉCRITS À DESTINATION DE DIVERS PARTENAIRES

Les destinataires : Juge, DT…
Un travail effectué en 2 temps :

- 1er temps : travail avec les TS sur les techniques pour optimiser les écrits,
- 2d temps : étude qualitative auprès des lecteurs de rapport pour mieux connaître les besoins.

PROJET DE DV COLLECTIFS

Mise en place de DV collectifs (au cas par cas) dans un cadre chaleureux, accueillant et ludique. Dans le cadre des mesures d'AEMO, nous rencontrons de plus en plus fréquemment la nécessité d'assurer des rencontres parents-enfants dans un cadre protégé. La question se pose d'offrir un espace de rencontre parents-enfants sécurisant pour les enfants sur la base de convivialité et de jeux, d'échanges autour de la parentalité, des compétences et des failles de chacun.
Pour ce faire, 2 travailleurs sociaux seront mobilisés pour une après-midi dédiée aux rencontres.

MAUBEUGE

1. ACTIONS

RECONDUCTION DE L'ACTION PÊCHE

Espace proposé dans le cadre d'une évaluation et d'un soutien dans les relations parents-enfants :

- Permet une transmission d'un parent (généralement le père) régulièrement mis à distance dans l'AEMO ou alors désigné par l'autre parent comme le seul compétent à exercer une autorité,
- Permet au parent et à l'enfant de faire l'expérience d'une autre place et fonction qui sera qualifiée par les accompagnateurs.

ÉLABORATION D'UN PROJET D'ART THÉRAPIE

Ont été identifiées au travers nos accompagnements les difficultés relationnelles parents-enfant qui peuvent trouver leurs origines dans les limites à exprimer ses émotions. Le support de l'expression artistique, par le dessin, l'écriture, le mouvement permet de repérer :

- la place des émotions dans ce qui fait problème,
- une réponse à l'expression de ces émotions.

L'élaboration du projet s'est inscrite sur une année et a donné lieu en septembre 2017 à la présentation d'un dispositif d'aide à l'expression ouvert aux parents, aux jeunes enfants et aux adolescents. En fin d'année 2017, une session à destination des parents était ouverte.
Activité encadrée ou animée par 2 Travailleurs Sociaux, dont un formé à l'art thérapie.

LA RECONDUCTION DE L'ACTIVITÉ PLANTATION

Le service collabore depuis plusieurs années à une action de plantation d'arbres avec l'Association des Planteurs Volontaires du Nord Pas-de-Calais. Les familles sont invitées à participer à une action de citoyenneté, d'écologie et d'amélioration du cadre de vie.

LE CHANGEMENT DE LOCAUX

Un partenariat avec le centre formation de TISF ARRFAP s'est développé ces dernières années. Il se concrétise cette année par un partage de nos locaux.
Ainsi le service a à sa disposition un plateau technique (cuisine pédagogique) pour mener des actions collectives à destination des personnes accompagnées.
Aussi le changement de local a permis l'accession à un appartement annexé au « service ». Cet appartement permet d'ouvrir les propositions d'accompagnement individuel.

PARTICIPATION AU SÉMINAIRE « PROTECTION DE L'ENFANCE »

Le service a renouvelé pour la 2e fois sa participation à un séminaire de la protection de l'enfance. Les centres de formation au travail social ARRFAP, ISL, ESTS, CRFPE nous sollicitent depuis 2 ans pour ce séminaire qu'ils mènent conjointement sur le territoire depuis 2 ans. Outre La Sauvegarde du Nord, un juge des enfants est également présent. Il permet de témoigner et de mettre en scène devant les étudiants l'articulation entre les institutions, les attentes des uns et des autres, la complémentarité des missions et rôles de chacun.

MÉDIATION ÉQUINE

Il s'agit d'une activité organisée sur 3 jours pour un groupe de 8 enfants âgés de 12 à 16 ans, encadré par un Travailleur Social et une Psychologue, toutes 2 formées à la médiation équine. L'objectif mis en avant est d'utiliser le cheval comme médiateur à la relation et comme un outil d'expression, et d'offrir à un jeune un espace d'ouverture sur l'extérieur à travers une activité équestre.
Au travers de ces journées, sont abordés la maîtrise de soi, la confiance en soi, le partage des émotions et sensations, la patience, la relation avec l'animal, le respect des consignes.

LES ENTRETIENS FAMILIAUX

Quand la communication intrafamiliale est défaillante, quand les places de chacun dans la famille posent question, quand un membre fait office de symptôme familial, quand des non-dits ou des secrets de famille engendrent des répétitions transgénérationnelles, l'idée des entretiens familiaux peut émerger de la famille, du Travailleur Social, de l'équipe en groupe bilan.
3 travailleurs sociaux formés, un psychologue et un chef de service constituent les piliers de cet atelier.

2. LES PROJETS

Un groupe de travailleurs sociaux interservice s'est constitué pour former un projet Horizon autour des adolescents, afin d'emmener un groupe de jeunes sur plusieurs temps de découverte et d'activités collectives.
L'EJE a le souhait d'offrir un espace de rencontre autour de la parentalité pour les parents de tout-petits.

La poursuite des projets porteurs en cours sur 2017 est maintenue.

Ainsi actions et projets sont nombreux sur la plateforme Maubeuge-Avesnes pour s'adapter aux besoins des familles et des enfants suivis. La perspective de nouveaux modes d'intervention se prépare et nous pouvons compter sur la réactivité de tous pour accueillir et mettre en place de nouvelles missions.

DIRECTION DES ACTIONS COMPLEMENTAIRES

FICHE DE PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : **23, rue Malus CS 10022** **59046 Lille Cedex**	Directeur de l'établissement : Philippe DEPINOIS Chef de service : Delphine LATOUR
Habilitation et public	Agrément DDCS pour les Espaces de Rencontre Parents-Enfants obtenu en août 2013. Inscription sur la liste d'aptitude aux fonctions d'administrateur ad hoc auprès de la Cour d'Appel de Douai. Inscription sur la liste d'aptitude aux fonctions d'enquêteur social au titre des Juges aux Affaires Familiales auprès de la Cour d'Appel de Douai.

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

Au cours de l'année 2017, les Actions Complémentaires ont connu quelques développements dans certains domaines et ont vu augmenter une partie de ses activités notamment dans le domaine de la médiation familiale, des Espaces de Rencontre Parents-Enfants (ERPE) au titre du Juge aux Affaires Familiales (JAF), des Lieux Rencontre Parents-Enfants (LRPE) au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), des actions développées dans le cadre des Dispositifs de Réussite Éducative ou des Contrats de Ville…

Dans d'autres domaines, nous ne voyons pas d'évolution à la hausse d'une activité comme celle de l'enquête sociale au titre du JAF par exemple, malgré l'inscription de La Sauvegarde du Nord début 2017 sur la liste des enquêteurs sociaux auprès de la Cour d'Appel de Douai.

En Médiation Familiale, nous avons obtenu des moyens supplémentaires à partir de septembre pour le service de Cambrai à raison d'un poste à 0,25 ETP supplémentaire de médiateur familial, Cambrai ayant été retenu comme territoire prioritaire en 2017 au même titre que Dunkerque et Roubaix/Tourcoing.

Dans le domaine des Dispositifs de Réussite Éducative, nous poursuivons en lien avec la Ville de Roubaix, l'ensemble des actions développées auprès des enfants scolarisés de la maternelle au lycée, à travers un important partenariat avec le service Éducation Jeunesse de la Ville.
De la même manière sur la ville de Marcq-en-Barœul où les actions que nous menons dans le cadre du Contrat de Ville sont maintenant connues et reconnues par les services de la ville mais aussi par les parents rencontrés et les partenaires locaux (Centre social, Éducation Nationale, services du Conseil Départemental…).

Enfin, des échanges fructueux ont eu lieu au cours de l'année avec les services de la ville de Bruay sur l'Escaut chargés des actions dans le cadre des Politiques de le Ville et les équipes enseignantes de 2 écoles de la ville (maternelle et primaire).
Nous devrions pouvoir développer 2 nouvelles actions sur ces écoles au cours de l'année 2018.

Dans le domaine de l'accès au droit, nous n'assurons plus depuis janvier 2016, la gestion du Point Accès au Droit (PAD) de Merville, repris par la Communauté de Communes de Flandre Lys (CCFL) en lien avec la ville de Merville à compter du 1er janvier 2016. Cette solution a permis de pérenniser le dispositif.

Toutefois, nous continuons notre collaboration avec le PAD ne serait-ce qu'à travers la tenue de permanences en médiation familiale au sein du PAD.
Cependant, nous poursuivons la gestion du PAD de Grande-Synthe en lien avec le Conseil Départemental de l'Accès au Droit (CDAD) et l'ensemble des partenaires signataires de la convention de création du PAD avec notamment une collaboration très riche de la ville de Grande-Synthe.

7.1.1. ACTIVITE 2017

AU SEIN DES ESPACES DE RENCONTRE PARENTS/ENFANTS (ERPE)

Au titre des Juges aux Affaires Familiales
En 2017, sur l'ensemble des ERPE, nous avons accueilli 627 mineurs contre 587 en 2016 soit une activité qui augmente cette année notamment sur Tourcoing et Dunkerque. Nous avons réalisé 3 347 droits de visite contre 3 275 en 2016 soit là aussi une activité en hausse sur l'ensemble. Nous dépassons l'activité constatée en 2015 qui était alors de 3 307 droits de visite.

	Tourcoing	Douai	Cambrai	Dunkerque	Hazebrouck	Total
Nbre de Droits De Visite organisés	883	680	363	996	425	**3 347**
Nbre de situations familiales concernées	111	114	25	147	57	**454**
Nbre d'Enfants accueillis	188	126	80	149	84	**627**

Au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance
En 2017, sur l'ensemble des Lieu Rencontre Parents-Enfants, nous avons accueilli 365 mineurs (contre 291 en 2016) soit une activité en hausse très importante en nombre d'enfants et en nombre de droits de visite (DDV) qui s'explique par la montée en charge au cours de l'année du nouveau LRPE de Roubaix pour le secteur de l'UTPAS de Roubaix/Centre, et l'augmentation d'activité de l'ex-LRPE de Villeneuve d'Ascq qui a déménagé en avril 2017 sur Mons-en-Barœul (610 DDV en 2016).
Depuis notre implantation dans nos propres locaux à Mons, nous avons gagné en repérage et lisibilité auprès des collègues de l'ASE des 4 UTPAS concernées et nous sommes également sollicités depuis par le territoire de la DEFJ de Lille Centre.
Notre activité en nombre de droits de visite est donc beaucoup plus importante qu'en 2016 (2 654 DDV) soit un peu plus de 33%, l'activité des LRPE de Tourcoing et de l'Avesnois n'ayant pas faiblie. (930 pour Tourcoing et 968 pour l'Avesnois en 2016).

	Tourcoing	Mons-en-Barœul	Avesnois	Roubaix	Total
Nbre de DDV réalisés	947	837	968	801	**3553**
Nbre de situations familiales concernées	49	51	46	48	**194**
Nbre d'Enfants accueillis	98	92	82	93	**365**

Il est à noter que les demandes en matière de modalités de droit de visite de la part des services de l'ASE varient d'un site à l'autre : autant sur le versant de Tourcoing, Roubaix et Mons-en-Barœul, les demandes concernent des droits de visite médiatisés avec la présence de 2 professionnels dans l'espace de rencontre, autant sur le versant de l'Avesnois, les demandes concernent principalement des droits de visite protégés, ce qui entraîne une mobilisation différente des professionnels par la présence constante d'un accueillant auprès de la situation tout au long du droit de visite.

De ce fait, nous rencontrons toujours les mêmes difficultés sur le versant de l'Avesnois à assurer l'encadrement des droits de visite dans les meilleures conditions même si nous avons connu un renfort en milieu d'année 2017 à travers la présence de professionnels des services du Conseil Départemental au sein du Lieu rencontre.

Sur Roubaix, en 2016, nous avions répondu à une demande d'ouverture en urgence avant la fin de l'année pour prendre en charge l'ensemble des droits de visite auparavant assurés par l'UTPAS de Roubaix/Centre, ce que nous avons mis en place dès décembre. Le LRPE a donc pris en charge l'ensemble des droits de visite parents-enfants pour tous les enfants confiés à l'ASE par les Juges des Enfants dépendant de l'UTPAS de Roubaix/Centre.

Cependant, depuis la réorganisation de la Direction Territoriale Métropole Roubaix Tourcoing et la création d'une 4e UTPAS sur Roubaix en septembre 2017, le LRPE de Roubaix devient peu à peu un LRPE ouvert aux 4 UTPAS avec la possibilité d'accueil des droits de visite protégés et médiatisés.

AU SEIN DES SERVICES DE MÉDIATION FAMILIALE

En septembre 2017, nous avons obtenu un temps partiel supplémentaire de médiateur familial à hauteur de 0,25 ETP sur le service de Cambrai, qui était l'un des 3 territoires prioritaires retenus par le Comité des Financeurs à la Médiation Familiale (avec Dunkerque et Roubaix/Tourcoing).
Globalement, l'activité 2017 est correcte et conforme au cahier des charges du Comité des Financeurs de la Médiation Familiale (qui est de 50 médiations familiales et 320 entretiens de médiation par temps plein) mais avec toujours une faiblesse sur le territoire de Douai. Il existe également des marges de développement possible sur le territoire de Valenciennes en ce qui concerne l'activité judicaire en médiation familiale…

	Lille 2,50 ETP	**Douai 1,00 ETP**	**Cambrai 1,25 ETP**	**Valenciennes 1,50 ETP**	**Armentières Hazebrouck 0,50 ETP**	**Total 6,75 ETP**
Nbre d'entretiens d'information préalable à la médiation : Judiciaires	215	64	19	49	59	**406** (353 en 2016)
Nbre d'entretiens d'information préalable à la médiation : Spontanées	333	160	158	345	131	**1 127** (885 en 2016)
Nbre de médiations : Judiciaires	47	11	14	14	40	**126** (95 en 2016)
Nbre de médiations : Spontanées	84	25	38	54	28	**230** (202 en 2016)
Nbre de séances de médiations : Judiciaires	113	19	20	37	21	**210** (253 en 2016)
Nbre de séances de médiations : Spontanées	210	62	101	100	44	**517** (407 en 2016)
Nbre de participants à la médiation	281	70	110	136	119	**716** (629 en 2016)

Comme les années précédentes, nous constatons qu'il y a toujours des disparités dans l'activité en fonction des territoires, notamment sur le territoire d'Armentières/Hazebrouck où l'activité en moins d'un an a augmenté de manière exponentielle : 68 médiations terminées en 2017 contre 25 en 2016 avec les moyens pour en réaliser 50.
L'activité des services de Lille a un peu fléchi en 2017 mais elle reste au-delà des attentes du cahier

des charges. Le départ en retraite de Mme De Clercq en avril 2017 et son non remplacement pendant 2 mois ont sans doute joué un rôle dans ce léger fléchissement. Par ailleurs, nous constatons que l'activité judiciaire s'équilibre un peu plus entre les différents opérateurs lillois.
Cependant, en référence au cahier des charges souhaité par le Comité des Financeurs de la médiation familiale concernant le nombre de médiation familiale à réaliser, les 7 services Médiannes de La Sauvegarde du Nord atteignent globalement une activité correspondant à 7,12 ETP de médiateurs pour 6,75 ETP actifs au 1er septembre 2017.

En 2017, nous avons mené des actions de promotion de la médiation familiale sur tous les territoires où nous sommes implantés notamment à travers notre participation à l'animation des Ateliers « Parents après la Séparation » sur tout le département sous l'égide de la CAF du Nord.
Ces Ateliers concernent tout parent déclarant une nouvelle situation de séparation à la CAF : ceux-ci sont invités à participer sur la base du volontariat à des séances d'information sur leurs droits et devoirs en tant que parent, séances animées par un travailleur social de la CAF, un avocat du Barreau du territoire concerné et un médiateur familial.
Cependant, malgré un investissement en temps et en moyens importants, nous faisons le constat que ces ateliers ne rencontrent pas leur public et amènent peu de personnes vers la médiation familiale. Des projets de réaménagement de ces ateliers sont à l'étude pour 2018.

Autre constat : à l'exception du Tribunal de Grande Instance de Lille, où les magistrats de la famille recourent régulièrement à la médiation familiale, il y a encore trop de tribunaux sur le département où cela reste à développer malgré une bonne volonté affichée des magistrats que l'on rencontre....

Nous poursuivons notre partenariat avec l'association « ALADHO » de Grande-Synthe, qui intervient notamment en médiation familiale sur le Dunkerquois et auprès de qui nous mettons à disposition un travailleur social à temps partiel (0,50 ETP) formé à la médiation familiale.

EN ENQUÊTE SOCIALE JAF

L'activité en Enquête Sociale au titre du Juge aux Affaires Familiales continue sa descente régulière depuis plusieurs années, même si 2017 voit une stabilité d'activité par rapport à 2016 avec 30 enquêtes déposées contre 29 en 2016. Cependant, nous ne retrouvons pas le niveau des 45 enquêtes déposées en 2015.

La Plateforme de Douai/Cambrai retrouve « la tête » du palmarès des plateformes où nous réalisons le plus d'enquêtes (21 enquêtes déposées sur les 30), Dunkerque chutant à 7 enquêtes déposées en 2017 contre 13 enquêtes en 2016.

Nous constatons le même phénomène en ce qui concerne les auditions d'enfants au titre du JAF pour lesquelles nous continuons à être saisis régulièrement en 2017 : 65 ont été effectuées par le service de Douai, 13 par le service de Dunkerque sur un total de 78 (contre 60 en 2016) .
Cette baisse d'activité en enquête sociale JAF reste liée à une volonté des magistrats de moins recourir à cette mesure pour des motifs économiques.
Depuis janvier 2017, La Sauvegarde du Nord est inscrite sur la liste des enquêteurs sociaux auprès de la Cour d'Appel de Douai et cela a supprimé en partie la confusion que nous avons connue chez les magistrats en ce qui concernait la désignation du GSMS ACCES.

AU SEIN DE L'ESPACE INTERMÉDIAIRE DE ROUBAIX

L'Espace Intermédiaire de Roubaix poursuit son activité au sein du Collège Albert Samain et a accueilli 36 élèves en 2017 (contre 39 en 2016) au cours des 4 sessions mises en œuvre sur l'année scolaire.

Des menaces ont pesé dès septembre 2017, sur le devenir de notre participation au projet par la mise à disposition d'un professionnel de La Sauvegarde du Nord, les services de l'État chargés des Politique de la Ville souhaitant à nouveau que la classe relais de Roubaix devienne un dispositif de « droit commun » et ne souhaitant plus financer le poste éducatif.
Nous avons pu obtenir un répit jusqu'à la fin d'année 2017 et peut-être jusqu'à la fin de l'année scolaire 2017-2018, mais aucune solution de relais financier n'a été trouvée.
La particularité de l'Espace Intermédiaire de Roubaix d'avoir un intervenant socioéducatif de La Sauvegarde du Nord à temps partiel au sein de la classe relais, en binôme avec l'enseignant spécialisé, va s'arrêter au 01 juillet 2018.
Pour La Sauvegarde du Nord, ce sera la fin d'une expérience débutée en septembre 1993.

DANS LE CADRE DES DISPOSITIFS DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE ET CONTRAT DE VILLE

Pour la ville de Wattrelos
Nous poursuivons la mise à disposition auprès de la Caisse des Écoles de la Ville de Wattrelos de 2,5 ETP de travailleurs sociaux dans le cadre de l'Équipe de Réussite Éducative. Ces travailleurs sociaux sont chargés d'accompagner les projets éducatifs individuels élaborés dans le cadre de l'équipe de réussite éducative au niveau des écoles maternelles et primaires de la ville de Wattrelos.

Pour la ville de Marcq-en-Barœul
En 2017, avec le soutien important de la municipalité, nous avons pu poursuivre la mise en œuvre de 3 actions périscolaires sur le quartier de la Briqueterie, quartier déclaré prioritaire dans le cadre du Contrat de Ville 2017 : une auprès d'une école maternelle, une auprès d'une école primaire et des collèges de rattachement et une action de référent de parcours éducatif.
Le projet « S'accorder pour Éduquer » en direction des élèves et de leurs parents sur une école maternelle du quartier a effectué 47 accueils et 7 ateliers et/ou séances à thèmes et a touché 24 enfants et 17 mères (contre 22 enfants et 13 mères en 2015).
Le projet « Pas de Sages sans Passages » en direction des élèves de CM2 qui vont passer en 6e et de leurs parents sur une école primaire du quartier a concerné 25 enfants, filles et garçons (contre 33 en 2016), tous résidents dans le quartier de la Briqueterie.
Le « Référent de Parcours Éducatif » qui accompagne des élèves orientés par les écoles maternelles, primaires ou collèges et leurs parents, a pu démarrer un parcours d'accompagnement pour 26 enfants (contre 22 en 2016) de 25 familles (contre 22 en 2016) également issues du Quartier de la Briqueterie entre mars et juin 2015.

Pour la ville de Roubaix
Nous menons plusieurs actions sur la ville de Roubaix :

- **Une action ponctuelle** au moment de la rentrée scolaire, en direction des enfants et de leurs parents qui font leur 1ère rentrée scolaire en maternelle. Cette action s'est déroulée sur 7 écoles maternelles sur 15 jours et a mobilisé 7 professionnels de La Sauvegarde du Nord ainsi que 7 élèves EJE en formation.
  Cette action a concerné 321 enfants répartis sur 15 classes (346 en 2016) et a permis d'accompagner 81 parents (93 en 2016) en relation collective et/ou individuelle avec le binôme accueillant (TS/EJE en formation).
- **Une action intitulée « Second Souffle »**, action expérimentale dans le cadre du DRE car elle s'adresse aux jeunes de 16 à 18 ans. Il s'agit de proposer à des élèves préalablement repérés comme potentiellement décrocheurs par les représentants de l'Éducation Nationale, un accompagnement global et individualisé pour favoriser leur persévérance scolaire. L'action intervient en amont d'un décrochage scolaire avéré. Elle s'articule ainsi aux initiatives déjà existantes et mises en œuvre pour lutter contre le phénomène.
  Cette action a permis d'accompagner 18 jeunes sur l'année scolaire 2016/2017 (contre 19 sur l'année 2015/2016). Cependant, cette action ne trouvant pas réellement son public, elle ne

sera pas renouvelée à compter de janvier 2018. Nous avons quand même pu terminer notre accompagnement pour les situations de jeunes encore en cours de septembre à décembre 2017.

- **Une action intitulée « Accompagnement psychologique à destination des enfants, des adolescents et de leur famille »** mobilise 3 psychologues à temps partiels de La Sauvegarde du Nord (0,75 ETP chacun) mis à disposition de l'Équipe de Réussite Éducative (ERE) pour accompagner et favoriser la réussite éducative de l'enfant en améliorant son bien-être psychique, par le biais d'un accompagnement individualisé et adapté (prise en compte du contexte familial de l'enfant).
  242 enfants ont bénéficié de l'accompagnement psychologique du DRE, durant l'année scolaire 2016/2017 (contre 250 pour 2015/2016).
  Il est à noter que nous sommes impactés par la nouvelle cartographie des territoires prioritaires qui se met en œuvre depuis janvier 2018. Cela aura sans doute des effets sur les chiffres d'activité 2018.
- Enfin, nous participons par la mise à disposition d'une éducatrice spécialisée auprès du Service « Loisirs éducatifs» de la Ville de Roubaix à un projet intitulé : « **accompagnement des enfants atypiques par un éducateur spécialisé** ».
  Il s'agit d'intervenir au bénéfice d'enfants qui présentent des comportements difficiles ou atteints d'un handicap, et qui émaillent le fonctionnement des structures péri et extra-scolaires.

DANS L'ACCÈS AU DROIT ET L'AIDE AUX VICTIMES

Sur le Point Accès au Droit de Grande-Synthe

Ouvert depuis janvier 2013, le PAD de Grande-Synthe, animé par la coordinatrice à mi-temps de La Sauvegarde du Nord, a accueilli cette année 1 890 personnes (1 842 personnes en 2016), dont 1 120 femmes (1 126 en 2016) qui ont été renseignées, soit 59%, pour 770 hommes (716 en 2016), soit 41%.Sur ce total, 9 mineurs ont été reçus.
Les questionnements rencontrés au PAD sont liés au droit de la famille, du travail, des étrangers… Ces personnes ont la possibilité d'être orientées vers des permanences gratuites assurées par des professionnels du droit (avocat, huissier, notaire, CCFL, conciliateur de justice, aide aux victimes…).
66% des demandeurs sont originaires de Grande-Synthe.
L'activité développée sur Grande-Synthe justifierait d'augmenter les capacités d'accueil du PAD notamment en ce qui concerne le coordinateur.

Sur l'Action « Accès au Droit en direction des Jeunes et des adultes qui les entourent » de Maubeuge

Il s'agit d'offrir aux jeunes une compréhension du droit et des obligations comme cadres de régulation des relations sociales et comme vecteurs de socialisation, d'éducation à la citoyenneté et d'insertion sociale.
Le public est constitué par :

- Des jeunes âgés de moins de 26 ans, majoritairement scolarisés ou en processus de déscolarisation, en situation de précarité sociale et économique, pour lesquels un accompagnement vers l'accès au droit dans la vie quotidienne s'avère nécessaire,
- Leurs parents ou autres membres de la famille qui se posent une série de questions juridiques portant sur un enfant ou un jeune adulte,
- Des professionnels de l'action sociale du secteur public, de l'Éducation Nationale et du secteur associatif en vue d'un appui technique dans leurs actions visant à favoriser l'accès au droit des publics concernés.

Au 31 décembre 2017, l'action avait touché 785 personnes (contre 808 en 2016) dans le cadre de permanences sur différents quartiers de Maubeuge et démarches d'accompagnement avec les jeunes ainsi que 367 personnes (contre 223 en 2016) dans le cadre de permanences assurées au sein

des Maisons de Justice et du Droit du territoire soit un total de **1 152 personnes concernées ou touchées par l'action (contre 1 031 en 2016) auxquelles il faut ajouter 386 personnes rencontrées ou touchées lors d'actions collectives (contre 110 en 2016)**. **Cela donne un total de 1 538 personnes concernées (contre 1 166 en 2015)**.

En Administration ad hoc
Sur l'année 2017, nous avons pris en charge **351 dossiers** (hors gestion de fonds) contre 323 en 2016 pour **456 enfants concernés** contre 450 en 2016 (les mêmes enfants peuvent être concernés par plusieurs dossiers) soit une activité en légère hausse d'une année sur l'autre.
Nous notons cette année une saisine au Pénal un peu plus importante notamment sur Douai et Dunkerque, qui représente 34% des nouvelles désignations reçues dans les services.
Cependant, si nous ajoutons les dossiers en gestion de fonds, nous atteignons un niveau d'activité global en mission ad hoc qui concerne **665 enfants contre 657 en 2016.**

Au 01 janvier 2017, nous avions : **336 enfants accompagnés.**
Entrées 2017 : nous avons reçu une mission pour **106 enfants**
Sorties 2017 : la mission s'est terminée pour **88 enfants.**

Au 31 décembre 2017, nous avions donc en « file active » **354 enfants accompagnés en administration ad hoc** (hors gestion de fonds) contre 336 enfants en 2016.

Par ailleurs, fin 2016, l'Association a demandé son inscription sur la liste complémentaire aux fonctions d'administrateur ad hoc dans le cadre du Code de l'Entrée et du Séjour des Étrangers et du Droit d'Asile (CESEDA) pour prendre en charge des missions d'administrateur ad hoc au titre des Mineurs Isolés Étrangers (ou Mineurs Non Accompagnés selon la nouvelle appellation).
C'est Monsieur David TANGHE, juriste, qui exerce ces missions.
Au 31 décembre 2017, nous avions reçu 25 nouvelles missions dans ce cadre qui sont venues s'ajouter aux 11 missions déjà en cours **soit un total de 36 missions au titre du CESEDA**.

1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

Les financements des Actions Complémentaires ne sont pas pérennes et sont soumis aux aléas des orientations nationales et/ou les politiques souhaitées par les collectivités territoriales.
Chaque année, il y a des incertitudes sur les subventions demandées.
Aujourd'hui, nos financeurs principaux sont la CAF du Nord (et la CNAF par leur intermédiaire), les services de l'État à travers la Justice, les financements dans le cadre des Politiques de la Ville, le Conseil Départemental pour les missions qui le concernent (Lieu rencontre au titre de l'ASE, enfants confiés à l'ASE et accompagnés en administration ad hoc) et les collectivités territoriales (agglomération, communes).

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	En termes de postes mobilisés, les Actions Complémentaires (hors « Lis avec Moi » et « Boite à Mots ») représentaient fin décembre 31,44 ETP et concernaient 98 salariés sur l'ensemble du Pôle de Protection de l'Enfance.

Qualifications	- 1 directeur (1 ETP), - 1 chef de service chargé des actions dans le cadre des Dispositifs de Réussite Éducative et des politiques de la Ville (1 ETP), - 5 coordinateurs pour les Espaces de Rencontres Parents-Enfants au titre du JAF et de l'ASE (2,35 ETP), - 9 médiateurs familiaux diplômés d'État (6,75 ETP), - 7 psychologues (3,05 ETP), - 64 travailleurs sociaux (15,27 ETP), - 9 personnels administratifs (1,80 ETP), - 2 agents d'entretien (0,22 ETP).
Accueil de stagiaires	Nous accueillons régulièrement des stagiaires en formation d'éducateur spécialisé ou d'assistant social mais aussi des stagiaires en formation de médiateur familial.
Formations 2016	Pas de formation en 2017

1.4. LA DEMARCHE D'EVALUATION

N'étant pas un établissement habilité, les Actions Complémentaires ne sont pas soumises à une obligation d'évaluation interne. Cependant, nous menons chaque année l'évaluation de nos actions, ne serait-ce que pour rendre compte de nos actions à nos financeurs et partenaires.

2. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2018 »

Nous œuvrons à garantir le bon équilibre de nos interventions mais la fragilité des financements (avec des annonces en cours d'année) ne permet pas généralement d'anticiper.
Par exemple, à ce jour, pour les Actions dans le cadre des DRE ou du Contrat de Ville, nous n'avons pas encore l'information sur les financements obtenus mais nous poursuivons quand même l'exercice de ces actions, à l'exception de celle évoquée plus avant intitulée « Second Souffle » (qui s'adressait aux jeunes déscolarisés de 16-18 ans de Roubaix). Cette action n'ayant pas trouvé son public au cours des 2 années d'expérimentation dans le cadre du DRE Roubaix, nous avons appris en fin d'année 2017 que le financement du poste éducatif à temps plein ne serait pas renouvelé. Nous avons donc cessé nos interventions dès janvier 2018.

Cependant, en matière de perspectives plus positives en 2018, nous envisageons de demander des postes supplémentaires en Médiation Familiale sur les territoires d'Armentières, Valenciennes et Maubeuge, qui sont les 3 territoires définis comme prioritaires en 2018 par rapport aux besoins repérés par la CAF du Nord.

LIS AVEC MOI

FICHE DE PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 82 rue de Cambrai 59000 LILLE	Directrice : Isabelle SAGNET Chargée de mission : Véronique BOUS Actions complémentaires – Pôle Protection de l'Enfance (Directeur : Philippe DEPINOIS).
Projet d'établissement	Initié en 1988 par une enquête menée par Juliette Campagne sur la place du livre dans les lieux d'accueil de la petite enfance, "Lis avec moi" mène des projets de lecture à voix haute avec de nombreuses structures du Nord et du Pas-de-Calais, pour proposer des lectures aux enfants et à leurs familles, et rapprocher enfants et adultes de l'écrit. "Lis avec moi" est une action culturelle qui vise à : - Éveiller les enfants aux livres et aux histoires par des lectures à voix haute d'albums, - Transmettre le goût des livres aux enfants et adultes les plus éloignés de l'écrit, - Accorder la priorité aux tout-petits et à leurs familles.
Habilitation et public	"Lis avec moi" va à la rencontre de publics très variés : - les petits de 0 à 6 ans à qui nous lisons des histoires en petit groupe ou individuellement, en toute liberté, en respectant leur rythme et la fugacité de leur attention, - les enfants plus grands et les adolescents qui ont des difficultés face à l'écrit, - les parents, que nous invitons à venir écouter des histoires avec leurs enfants et à lire eux aussi s'ils le souhaitent, car il est essentiel qu'il y ait une cohérence entre les propositions faites à l'enfant et celles de son milieu familial, - les adultes éloignés du livre ou en difficulté avec la lecture (adultes en centres de formation, personnes âgées, personnes handicapées, détenus...), - les professionnels et les bénévoles désireux de s'investir et de se former.
Obligations officielles	Il n'y a pas d'obligations liées à une habilitation, mais des conventions avec les partenaires et financeurs, dans le respect de la philosophie du projet. Nous constatons et apprécions à sa juste valeur le soutien apporté à "Lis avec moi" par les financeurs et partenaires institutionnels, au niveau régional et national : DRAC, Conseil régional, Départements du Nord et du Pas-de-Calais, communes, Politique de la Ville, Éducation Nationale, Fondations.

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITÉ »

"Lis avec moi" travaille en lien avec des communes et structures pour les aider à élaborer des actions d'éveil avec le livre, notamment dans des quartiers en difficulté et dans des zones rurales.

En 2017, "Lis avec moi" a travaillé avec 114 communes et communautés de communes, et 213 structures, sur l'ensemble du territoire du Nord et du Pas-de-Calais. Les partenariats se construisent lors de réunions de mise en place et de suivi, et les lectrices salariées interviennent dans les lieux concernés, selon les besoins repérés.
Les structures partenaires sont très diverses : librairies indépendantes, bibliothèques (municipales et départementales), PMI, crèches, halte-garderies, écoles maternelles et élémentaires, écoles spécialisées, collèges, lycées, centres sociaux, foyers d'accueil et d'hébergement, associations caritatives, hôpitaux, plages du Pas-de-Calais, maisons d'arrêt…
De nombreuses rencontres de lecture à voix haute ont été organisées dans ces lieux. Les lecteurs se déplacent pour aller à la rencontre des enfants et des parents et lire à voix haute des albums sélectionnés pour leurs qualités littéraires et esthétiques.
Les lectures se font en petit groupe ou en individuel en respectant le rythme de chacun et en invitant les parents à voir et à écouter, et à participer s'ils le souhaitent, afin qu'ils découvrent l'intérêt de leurs enfants pour les histoires lues et qu'ils développent leurs compétences.

Des rencontres publiques ont été organisées dans 9 villes de la région, auxquelles ont participé en 2017 entre 20 et 120 personnes selon les lieux :

- 11 comités de lecture (présentation de nouveautés de la littérature de jeunesse) en partenariat avec des bibliothèques et des librairies indépendantes,
- 1 comité de lecture spécial à Avion pour les habitants de la Communaupole de Lens-Liévin (les « coups de cœur des lecteurs »),
- 2 conférences à la Médiathèque « L'Odyssée » de Lomme. La 1ère conférence, de Ramona Badescu, auteur entre autres des « Pomelo », était intitulée : « Entre les mots » ; la 2nde conférence, d'Evelio Cabrejo-Parra, psycholinguiste, était intitulée : « Jeu et langage, apprendre à jouer avec les mots ».

"Lis avec moi" est intervenu dans 46 réunions publiques (conférences, colloques, salons ou fêtes du livre ou de la petite enfance, forums...), et a diffusé des supports d'information et de sensibilisation élaborés ces dernières années : films "L'Échappée" et "Des parents, des enfants, des livres", publication "L'album, une littérature pour tous les publics", réalisée avec l'ANLCI, exposition de photos "Lis avec moi", auxquels s'ajoutent la publication d'articles, la participation à des émissions de radio locale, et l'édition d'une Newsletter des parents-lecteurs de la Communaupole Lens-Liévin.

"Lis avec moi" a par ailleurs effectué des interventions en dehors de la région : 8 journées de formation à Guérande, Toulouse, en Haute Savoie, en Seine et Marne et dans l'Aveyron ; et des interventions et conférences dans le cadre de colloques, à Limoges, Toulouse, Auch et Paris.

Par ailleurs, "Lis avec moi" est fondateur et membre actif du réseau national "Quand les livres relient", agence nationale des pratiques culturelles autour de la littérature jeunesse : participation au Conseil d'administration, co-organisation de journées de rencontres, contributions d'articles aux publications de l'agence.

De plus, « Lis avec moi » participe au projet « On n'est jamais trop petit pour lire », piloté par la Médiathèque départementale du Pas-de-Calais dans le cadre de l'opération nationale « Premières pages », qui prévoit un développement du Coup de cœur Tiot Loupiot organisé par l'association Droit de Cité, des formations pour des professionnels de la lecture et de la petite enfance, et un

accompagnement des projets de partenariat autour de la lecture aux tout-petits.

1.2. LES ÉLÉMENTS FINANCIERS

Total des dépenses en 2017 : 437 838 euros.

"Lis avec Moi" bénéficie de soutiens politiques et financiers importants, qui maintiennent fidèlement leur engagement malgré les restrictions budgétaires actuelles : la DRAC, le Conseil Régional Hauts-de-France, les Départements du Nord et du Pas-de-Calais.
Les prestations de services (animations-formations sur le terrain, conférences, stages de formation) correspondent à plus d'un tiers du budget.

Des financements spécifiques (organismes publics ou mécénat) permettent de développer certains projets.

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	12 salariés (soit 7,5 ETP) et 4 intervenants qui animent des lectures et des formations sur la lecture à voix haute et la tradition orale enfantine.
Qualifications	Lecteurs et formateurs
Accueil de stagiaires	En 2017, "Lis avec moi" a accueilli en stage une étudiante en animation socioculturelle de l'IUT Carrières sociales de Tourcoing et des lycéens de Terminale.
Formations 2017	Afin qu'elles s'inscrivent dans la durée, il est souhaitable que les lectures initiées par des lecteurs professionnels soient reprises par une grande diversité de relais, des adultes désireux de se former et d'utiliser la lecture à voix haute : professionnels, parents, bénévoles. Les animations de terrain ne sont jamais de simples animations mais ont le plus possible une dimension de formation pour les adultes concernés. Des stages sont également organisés : 81,5 journées de formation (dont 8 en dehors de la région) pour des structures, des communes et les Médiathèques départementales de prêt du Nord et du Pas-de-Calais et pour 9 écoles de formation initiale (auxiliaires de puériculture, puéricultrices, éducateurs de jeunes enfants, infirmiers, IUT Métiers du livre, animateurs socioculturels). En particulier, le CRFPE (éducateurs de jeunes enfants) nous a sollicité pour des interventions auprès des élèves en formation continue et initiale, à Lille et à Grande-Synthe et l'IUT Carrières sociales de Tourcoing nous a sollicité pour des interventions auprès des élèves en formation continue. Par ailleurs, l'équipe de salariés bénéficie d'une formation continue : formations collectives sur la lecture à voix haute et sur la littérature de jeunesse et participation à des journées de rencontres organisées par le réseau national "Quand les livres relient". De plus, des formations et accompagnements sur le terrain ont été organisés pour les lecteurs bénévoles de « Lis avec moi » et des bénévoles d'autres structures, la formation étant une condition indispensable pour des lectures de qualité.

1.4. LA DEMARCHE D'EVALUATION INTERNE

N'étant pas un établissement habilité, nous ne sommes pas soumis à une obligation d'évaluation interne. Toutefois, depuis sa création, "Lis avec moi" mène chaque année une évaluation, afin de rendre compte de l'utilisation des moyens et d'améliorer les façons de faire, en croisant en permanence expérience et théorie.
L'évaluation est basée sur les observations, les bilans des lecteurs et des partenaires, les réunions d'équipe et les entretiens annuels. En 2016 et 2017, l'évaluation a porté plus spécifiquement sur les lectures bénévoles, à partir d'entretiens réalisés par Juliette Campagne.

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

Nous observons une forte précarisation des familles que nous rencontrons, avec des inégalités toujours aussi marquées entre les enfants qui ont accès de façon « naturelle » dans leur milieu familial à un langage qui raconte, riche en syntaxe, en vocabulaire et en poésie, et les enfants qui n'y ont que trop peu accès. Or, beaucoup des difficultés des enfants à l'école proviennent de retards en lecture, provoqués par des déficits considérables au niveau du langage.

Plus que jamais, il nous faut faire un travail d'approche auprès des parents pour que, malgré les difficultés auxquelles ils sont confrontés, ils puissent découvrir l'immense appétence de leurs tout-petits pour les mots, les chansons, les comptines et les histoires dans les livres.
Ce travail d'approche va demander beaucoup de temps, beaucoup d'attention et de bienveillance, ce qui n'exclut pas la nécessité parfois de signalements. Les portables et les tablettes pour petits ont des conséquences désastreuses pour les enfants, que nous observons concrètement, notamment dans les PMI, et nous n'avons de cesse de valoriser la présence et la voix du parent.

Également, face à une tendance actuelle aux programmes qui prétendent solutionner par des méthodes très normées les difficultés de langage des enfants, nous défendons l'importance du langage du récit, complexe, métaphorique, et réaffirmons l'exigence de qualité de la littérature que nous proposons, quels que soient les publics que nous rencontrons.
L'on sait que les petits ont à la naissance d'énormes potentialités qui vont diminuer en fonction de l'environnement et qu'il est beaucoup plus coûteux d'affronter les difficultés qui vont s'amplifier au fil des années plutôt que de les prévenir.
En 2017, a été signé un protocole d'accord entre le Ministère de la Culture et le Ministère des Affaires sociales, en vue de réaffirmer l'importance de l'éveil culturel des tout-petits en lien avec leurs familles. C'est une excellente chose, d'autant plus que le texte de ce protocole d'accord s'inscrit dans la continuité du rapport de Sylviane Giampino sur la petite enfance et réaffirme des principes fondamentaux, et qu'une volonté politique de voir ce protocole d'accord suivi d'effets a été confirmée. Nous avons participé à un colloque organisé en décembre 2017 par les 2 ministères concernés, en apportant un témoignage sur les lectures partagées au CADA.

Les actions lecture touchent souvent des publics fragiles, enfants et adultes qui ont besoin d'une attention particulière et d'une régularité dans les interventions. Il faut constamment aller à la rencontre des personnes les plus éloignées des livres, les inviter et les accueillir, il s'agit d'une véritable médiation culturelle. Ce qui se trame autour du livre est de l'ordre d'un travail lent et patient, où il faut prendre le temps de consolider ce qui se tisse et se retisse jour après jour.

Depuis les années 1980, il y a eu un développement important de ces pratiques avec le livre. Peut-être parce que le regard sur les enfants, et en particulier sur les bébés, a changé : on trouve important de leur parler, de leur chanter… L'un des nombreux enjeux est de tout faire pour que les lectures s'inscrivent dans la durée. Pour assurer une inscription dans la durée, il est souhaitable que

les lectures initiées par des lecteurs professionnels soient reprises par une grande diversité de relais : des personnes inscrivant l'action dans leur travail, des personnes qui en font leur métier ou des bénévoles qui se forment.

3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

L'activité de 2017 a été extrêmement dense. Les demandes ne tarissent pas, à la hauteur des énormes besoins sociaux et culturels de la région, mais avec des contraintes accrues car les moyens publics diminuent fortement.

4. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2017 »

En 2018, il est prévu la poursuite et le développement de "Lis avec moi" dans l'ensemble du territoire régional, en particulier selon 5 axes :

- une priorité toujours affirmée pour les tout-petits et les parents,
- le développement du travail auprès d'adolescents "en délicatesse" avec la lecture,
- la poursuite du travail auprès de « publics spécifiques » : détenus, adultes handicapés, familles accueillies dans des CADA…
- un renforcement des partenariats entre structures (notamment bibliothèques et structures petite enfance), avec une priorité pour les secteurs ruraux ou isolés qui souffrent du manque de bibliothèques et de moyens humains, notamment grâce aux programmes « Premières pages » qui permettent un travail de territoire,
- une diffusion accrue de réflexions, témoignages d'expériences, écrits fondateurs, afin de défendre encore et toujours l'intérêt des rencontres littéraires pour les tout-petits et leurs familles.

4.1. LA POURSUITE DES LECTURES DANS LES LIEUX LES PLUS PROPICES AUX RENCONTRES AVEC LES FAMILLES

Malgré les diminutions de moyens publics, nous souhaitons poursuivre et renforcer les lectures dans nos lieux « traditionnels », qui sont les plus propices pour des rencontres de lecture avec les enfants et les familles les plus éloignés de la lecture, notamment les consultations de PMI, les écoles et les collèges.

La Protection Maternelle et Infantile est toujours le lieu privilégié pour créer une alliance avec les parents, à condition que les professionnels soient aussi convaincus par la nécessité de ce travail culturel. En milieu rural, les consultations sont souvent les seuls lieux de proposition culturelle et de rencontre. Nous rencontrons dans notre région des équipes conscientes des enjeux et totalement en accord avec les lectures proposées en consultation PMI. Les lecteurs lisent des histoires autant aux adultes qu'aux enfants. Et c'est toute la force des actions lecture de rassurer les parents sur leurs compétences, de leur permettre de découvrir leur petit autrement, de le découvrir comme un sujet, capable d'écouter et de comprendre une histoire, même si nous ne savons pas ce qu'il comprend. C'est aussi un moyen fabuleux, sans discours, de les rendre plus disponibles pour observer et admirer leur petit. Dans beaucoup de PMI les parents sont habitués aux livres, dans d'autres il faut du temps, de la bienveillance, garder de la distance face à la misère grandissante et en même temps avoir confiance. Mais hélas dans de trop nombreuses PMI il n'y a pas d'actions lecture, faute de financements !
Dans les écoles, les actions lecture permettent de rencontrer tous les enfants d'une classe et d'inviter les parents sous des formes différentes selon les projets élaborés avec les enseignants, comme les cafés ou les goûters lecture, ou l'accueil le matin. Ici aussi le soutien des professionnels est

fondamental. Ce sont eux qui vont inviter les parents à rester un moment avec leur enfant pour écouter des histoires et en lire s'ils le souhaitent. Plus l'enseignant est investi, plus les parents se mobilisent. Certains parents restent dans l'école après le temps des lectures, vont dans la bibliothèque qu'ils aménagent ou discutent des livres qu'ils vont lire aux enfants. Il faut beaucoup de souplesse pour que les parents puissent venir mais quand ça marche les liens entre les parents et les enseignants s'en trouvent renforcés. En maternelle, la lecture d'histoires participe au développement du goût des livres et au désir d'apprendre à lire et en primaire, le plaisir d'écouter des histoires va soutenir les apprentissages en leur donnant du sens.

Associer les parents à cette démarche est essentiel pour qu'ils puissent poursuivre cette sensibilisation aux livres à la maison. L'on sait bien que les différences du rapport au savoir dépendent en grande partie de l'environnement culturel. D'où l'exigence de tout faire pour atténuer ces différences. En 2017, des projets se sont poursuivis avec des écoles, grâce à des financements spécifiques, malgré des contraintes imposées par la Politique de la Ville, qui limitent fortement les possibilités d'interventions pendant le temps scolaire. Dans le Pas-de-Calais, des partenariats ont été construits en 2017 grâce à des financements de Maisons et Cités et de la Fondation de France, avec des structures de Bully-les-Mines et Wingles, dont beaucoup d'écoles, qui ont été ravies d'accueillir des parents lecteurs bénévoles, qui ont été nombreux à se porter volontaires pour se former et venir lire régulièrement pendant le temps scolaire.

On retrouve une belle dynamique avec des adolescents, pourtant en grande difficulté, dans des collèges de la région. Les professionnels constatent un appauvrissement du vocabulaire chez des élèves de collèges, de Segpa, mais aussi de classes « ordinaires », au point que dans certains albums, de longues histoires ne sont pas comprises.

En collectif ils disent détester les livres, en individuel ils sont capables de citer des livres qu'ils connaissent. Peu à peu ils osent s'exprimer, s'exposer et même lire devant les autres. Être intervenant extérieur aide, c'est un autre regard, ce sont d'autres stratégies. Mais l'alliance avec les professeurs ou les documentalistes est là aussi indispensable. Les projets pour être efficients doivent être élaborés en commun. Après un travail de préparation des lectures, travail sur la ponctuation, sur les personnages de l'histoire, sur l'interprétation, travail accompagné de nombreux jeux théâtraux, de jeux d'écriture, pour les sensibiliser à l'écriture littéraire et pour qu'ils s'approprient et comprennent ce qu'ils lisent, c'est la transmission à d'autres qui va être le moteur essentiel de la transformation de leur rapport à l'écrit. C'est extraordinaire de voir ces élèves, et même pour certains des « caïds », devenir tout doux avec les petits de maternelle auxquels ils lisent des histoires, après avoir surmonté leur peur de ne pas être à la hauteur. De la même façon, quand ils vont lire en maison de retraite, ils y vont 2 par 2 pour se donner du courage, mais quand le personnel est partant et soutient le projet, les personnes âgées sont ravies d'accompagner les collégiens dans leur lecture et de leur donner des conseils sur la ponctuation, sur les silences et l'interprétation. Ce sont des actions qui rassemblent des publics qui ne se croisent pas forcément, ce qui va à l'encontre des terribles cloisonnements de nos sociétés.

Les demandes d'intervention en collège sont de plus en plus importantes mais comme dans les PMI, les financements ne permettent pas de répondre à toutes.

4.2. LE DEVELOPPEMENT DE LECTURES DANS DES LIEUX PLUS SPECIFIQUES

D'autres lieux, d'autres publics sont investis depuis longtemps pour des lectures à haute voix.
Un travail similaire à celui qui est mené dans des collèges est proposé auprès d'adultes dans des centres de formation, adultes qui bien qu'ayant été scolarisés ne maîtrisent pas les savoirs de base ou sont dans des situations proches de l'illettrisme.

Le travail sur des albums qui touchent tous les publics, quelles que soient leurs compétences en lecture, suscite souvent une remobilisation, d'autant qu'elle s'accompagne d'une proposition d'aller lire à des enfants. Là aussi l'occasion de partager, de transmettre réenclenche une dynamique de lecture. En 2017, nous avons pu renouer un partenariat avec l'Arefep, centre de formation à Loos, avec des adultes apprenants, grâce à un financement du Ministère de la Culture.

Dans les établissements pénitentiaires, des actions étonnantes se sont développées, comme à Arras, où la lectrice propose aux détenus des albums, admirés pour leur beauté et leur technique, et des livres plus complexes, le critère de choix étant toujours la qualité littéraire. À Douai l'action de la lectrice est relayée par les enseignants qui ont construit avec des détenus un livre-jeu très intéressant. À Longuenesse, nous avons pu relancer une action de « Pères lecteurs en prison », qui ont préparé un goûter-lecture pour leurs enfants, autorisés spécialement à venir dans les murs de l'établissement pénitentiaire.

Enfin, nous avons renforcé un partenariat avec le Centre d'accueil des demandeurs d'asile de Berck sur Mer, où une lectrice anime des temps de rencontre de lecture avec les enfants et les parents, ainsi que pour les plus petits dans les appartements des familles volontaires. Un accueil a été organisé à la Médiathèque en juillet dans le cadre de « Plages et pâturages à la page », lors d'une matinée où étaient également conviées des familles du CMP.

4.3. DIFFUSER LES EXPERIENCES

Le travail avec les tout-petits et les parents est une ligne directrice de "Lis avec moi".

Malheureusement, dans notre région, nous rencontrons encore beaucoup de familles au sein desquelles les échanges de langage sont très limités et des enfants qui ont d'importantes lacunes d'expression, de vocabulaire et de syntaxe.

Il nous paraît donc nécessaire de toujours revenir sur les lectures aux petits, même si nous observons l'intérêt et la richesse des actions lecture avec des enfants plus grands, des adolescents et des adultes. Le travail avec les petits et les parents fait régulièrement l'objet de réflexions, d'échanges et d'articles. Mais il nous semble essentiel de renforcer cette diffusion.

C'est dans cet esprit que nous avions organisé en 2016 le colloque national « Lire avec bébé, une histoire sans fin », en lien avec le réseau « Quand les livres relient ».
En 2017, nous avons par ailleurs participé à de nombreux salons et fêtes du livre ou de la petite enfance, ainsi qu'à des conférences et des colloques. Nous avons écrit plusieurs articles, notamment pour des publications réalisées par l'agence « Quand les livres relient ». Un de ces articles a été présenté lors du salon du livre de Montreuil. Nous souhaitons poursuivre ce travail régulier de réflexion et de transmission et aimerions mener à bien plusieurs publications dans les années à venir.

LA BOITE A MOTS

FICHE DE PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : Boîte à mots - 82 rue de Cambrai. 59000 Lille.	Directrice de l'établissement : Isabelle SAGNET Actions transversales, Pôle Protection de l'Enfance.
Projet d'établissement	- Mettre en place des ateliers d'écriture et de lecture avec des enfants dans différentes structure pour favoriser l'expression écrite et prévenir des violences, - Construire un partenariat efficient avec les professionnels des lieux Éducatifs accueillant la Boîte à Mots, - Mobiliser la société civile en permettant une relation épistolaire entre des enfants et des adultes bénévoles.
Habilitation et public	Les publics concernés par la Boîte à Mots sont les enfants et adolescents des écoles, collèges, maison de quartier, centres sociaux, terrains des gens du voyage, Maisons d'enfants à caractère social, foyer d'accueil d'urgence. Une convention d'intervention est signée avec l'Éducation Nationale. Une convention de partenariat est signée avec le Conseil Général du Nord, pour l'action de veille contre les maltraitances
Obligations officielles	Pas d'obligations liées à une habilitation. Engagements conventionnels avec les partenaires et financeurs, dans le respect de la philosophie de la Boîte à mots.

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

En 2017, 805 enfants-adolescents ont été concernés par la Boîte à Mots dans le Nord Pas-de-Calais, 1 403 courriers ont été adressés aux 65 bénévoles qui leur ont adressé 1 403 réponses.
Cela représente un volume de 3 217 heures de bénévolat.

27 lieux d'interventions :

- À Tourcoing :
  - 2 écoles primaires (Camus et Claudel),
  - 1 centre social : le centre social la Bourgogne.
- À Lille :
  - 2 collèges (Wazemmes et Franklin),
  - 1 terrain des gens du voyage : Lille-Hellemmes,
  - 4 écoles primaires (Quinet Rollin, Duruy et Saint Exupéry-Viala),
  - 1 Maison de quartier (Maison de quartier de Wazemmes).
- À Lomme
  - 1 collège (le collège Jean Jaurès) ,
  - 1 Ecole (L'école Voltaire-Sévigné).
- À Wattrelos :
  - 3 centres sociaux (Laboureur, Mousserie et Beaulieu).
- À Seclin :
  - 1 lycée (Lycée professionnel des Hauts de Flandres).

- À Mons-en-Barœul :
    - 1 Collège (collège Rabelais),
    - 1 Centre Social (le centre social Imagine),
    - 1 Foyer d'accueil d'urgence.
- À Houplin-Ancoisne :
    - 1 foyer d'accueil d'urgence.
- À Lambersart :
    - 1 Maison d'enfants à caractère social (Institut Fernand Deligny).
- À Saint-Nicolas-lez-Arras
    - 1 centre social (Chanteclair),
    - 1 école primaire (école Grenier).
- À Méricourt
    - 1 Collège (Collège Henry Wallon).
- À Dainville
    - 1 Collège (collège Diderot).
- À Courcelles-lès-Lens
    - 1 collège (Adulphe Delegorgue).

1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

En 2017 les dépenses de la Boîte à Mots se sont élevées à 152 807 euros, financés par :

- le Fond Social Européen,
- le Conseil Départemental du Nord,
- le Conseil Régional Hauts-de-France,
- l'État, dans le cadre des financements de Politique de la ville (en lien avec les villes de Tourcoing, Lille, Mons-en-Barœul, et les agglomérations d'Arras et de Lens-Liévin), et de l'aide à l'emploi par l'attribution d'un CAE.

Nous avons également bénéficié de soutiens de la Fondation SNCF, de la Fondation La Poste et du Rotary de Lesquin.

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	5 salariés soit 3 ETP
Qualifications	Animatrices et Animateur ayant pour fonctions : « Facteurs, écrivains publics d'enfants »
Accueil de stagiaires	1 stagiaire en DUT animation socio-culturelle.
Formations 2017	**- Le 4 et 5 décembre 2017,** 2 facteurs de la Boîte à Mots ont participé à une séance d'information / sensibilisation **"Repérer, Aider, Orienter les enfants victimes de violences"** organisée par la Ville de Lille. - **Le 7 et 8 décembre 2017,** l'équipe des salariés de la Boîte à Mots a participé au congrès annuel organisé par l'association Paroles d'enfants : **« Comme un sentiment d'insécurité : Evoluer en situation de vulnérabilité, de précarité, d'incertitude ».**

Formations 2017	**<u>Pour les bénévoles :</u>** **En 2017**, la réflexion s'est approfondie autour de la compréhension des lettres que les enfants et les adolescents reçoivent des répondants bénévoles. Pendant les ateliers de lecture des lettres, nous nous rendions compte que parfois les réponses aux courriers des enfants employaient des mots trop difficiles, que les syntaxes des phrases étaient compliquées par rapport au niveau de langage des enfants. Au final, nous nous interrogions sur ce que l'enfant avait réellement compris de sa réponse. - **Le 8 avril 2017 et le 13 mai 2017**, nous avons organisé une formation avec Alexandra Brunbrouck (formatrice et animatrice d'ateliers d'écriture, enseignante), qui a permis aux bénévoles d'être « outillés » sur la manière de faire passer un message aux enfants : de l'importance de la simplicité, plus précisément de la « simplexité » de leurs réponses. (Le mot « simplexité » n'existe pas encore avec la signification que nous voulons lui donner, mais nous trouvons qu'il convient très bien avec la notion d'expliquer simplement des notions compliquées). L'objectif était de rendre à l'enfant une lettre accessible à sa compréhension. - **Le 16 décembre 2017** nous avons organisé une **formation autour du harcèlement scolaire**. Les intervenants étaient des professionnels de la Maison des Adolescents, qui ont rencontré lors de leurs accueils, des jeunes ayant subi ce phénomène aux contours mouvants mais aux conséquences souvent dévastatrices. La formation s'est déroulée comme suit : • Une définition "consensuelle" du phénomène, • La dynamique "triangulaire" du harcèlement : agresseur, victime, groupe des témoins • La place et le rôle des adultes dans la prévention du phénomène**.** **<u>Les rencontres de 2017 :</u>** - **<u>En juillet 2017,</u> rencontre avec le relais-enfants-parents** Cette année, nous avons été sollicités par l'association du relais enfants-parents qui s'occupe d'emmener des enfants aux parloirs pour voir leur parent incarcéré. Les éducateurs du relais ont souhaité nous rencontrer pour connaître des techniques de relations épistolaires, car certains parents en prison ne souhaitent pas voir leurs enfants (ou inversement) dans ces conditions, pour autant, ils ne veulent pas perdre le lien. Cette rencontre nous a permis d'explorer la transmission de notre technique d'écrivain public d'enfant. Et nous pourrions le faire avec d'autres professionnels de la protection de l'enfance, pour établir une relation nouvelle avec une personne de leur entourage qu'il ne voit plus. - **Le 10 octobre 2017, de 9h à 12h,** nous avons participé au Forum des Associations organisés par l'ESTS (École Supérieure de Travailleur Social) pour faire connaître le service aux étudiants Éducateurs Spécialisés et Moniteurs Éducateurs en formation. - **Le 20 octobre 2017 à l'IRTS,** lors d'une journée de conférence organisée par l'IFD : **« Traumas, Traumatismes, quels enjeux de soin dans le travail social ? »,** nous avons animé un atelier : « Tom et Betty : écrire les mots des enfants, répondre aux maux » par Anne-Laure DENIS et Marie LESENNE, facteurs/écrivains publics des enfants à « la Boîte à mots ». - **Le 5 décembre 2017**, dans le cadre de la journée mondiale du Bénévolat,

	les Tom et Betty de La Boîte à Mots ont été interviewés pour la Newsletter de La Sauvegarde du Nord. Le lien où vous trouverez les témoignages est : http://72l.mj.am/nl1/72l/lvqlr.html

1.4. LA DEMARCHE D'EVALUATION

Pour évaluer la portée de la Boîte à Mots auprès des enfants, nous avons instauré un rituel. Cela consiste pour les enfants à consacrer le dernier atelier écriture de l'année scolaire (juin) à écrire une lettre, toujours adressée à Tom ou à Betty, en guise de bilan et d'évaluation en des termes qui critiquent, jugent, recommandent ou dénoncent. Cette proposition est relayée par les facteurs écrivains publics d'enfants qui présentent le rituel en ces termes : « C'est la dernière lettre de l'année scolaire. Nous vous proposons d'écrire, seul ou à plusieurs, pour dire aux Tom et aux Betty, ce que vous pensez de leurs lettres, de la Boîte à Mots, des facteurs, de tout ce qu'il s'est passé pour vous en écrivant et en recevant les lettres de la Boîte à Mots cette année. »
Les enfants sont informés que ces lettres ont une utilité pour nous, les organisateurs de la Boîte à Mots : faire savoir aux partenaires qui soutiennent l'action de la Boîte à Mots quels sont les effets directs des échanges épistolaires entre enfants et répondants bénévoles. Ils savent donc que leurs écrits peuvent servir de témoignage pour attester de la pertinence de la Boîte à Mots, ou pour satisfaire une saine curiosité des personnes qui n'auront jamais accès aux autres lettres parce que confidentielles, celles écrites en dehors de cette circonstance d'atelier d'écriture bilan.

Pour l'année 2017, nous avons évalué avec les paroles des enfants l'action de la Boîte à Mots en relation avec ses objectifs.

2. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

En 2017, nous avons écrit moins de lettres que l'année précédentes, pour 2 raisons :

1. En septembre 2017, les 2 contrats aidés que nous pensions renouveler ont été gelés. C'est donc avec 3 personnes, au lieu de 4, que nous avons débuté l'organisation et la mise en place du projet. D'habitude nous sommes toujours 2 pour intervenir sur les lieux, mais dans la mesure où des équipes interviennent en simultané sur les différents équipements, une personne au lieu de 2 intervenait, ce qui a eu pour conséquence d'intervenir auprès de moins d'enfants.
   À partir de novembre 2017 (renouvellement d'un poste de CAE sur les 2), nous avons pu reprendre les interventions sur les terrains des gens du voyage, et nous avons pu reprendre l'activité à 2 personnes dans certains lieux.
2. Afin de répondre aux critères de financement de la politique à la Ville que nous obtenons dans 3 villes du Nord (Lille, Mons et Tourcoing), nous avons dû réajuster nos interventions, et partager le temps d'intervention, entre les temps scolaires et les temps périscolaires. Cela a pour conséquence un temps d'organisation plus long et fastidieux, et finalement nous écrivons moins de lettres avec les enfants.

3. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2018 »

1. Renforcer le lien primaire-collège : dans le cadre de la réforme des collèges, un enrichissement de la liaison entre la classe de CM2 et la 6e est encouragé. La Boîte à Mots, dont l'action se déroule auprès d'enfants d'âge primaire et de collège, peut favoriser ce lien par ses interventions dans des établissements scolaires, ou des structures d'accueils du quartier.
2. Évaluer l'impact de la Boîte à Mots auprès des familles.

3. Transmettre la posture d'écrivain-public d'enfant : nous pouvons former ou accompagner des équipes pour aider à la rédaction de courriers avec les enfants, en leur proposant des modules de formation auprès de professionnels du secteur social, ou aux écoles de service social, que ce soit pour les animateurs, éducateurs, assistants sociaux, ou moniteurs.
4. Mettre en place un nouveau projet : « La correspondance d'été », avec pour objectif d'animer des ateliers d'écriture et de lecture pour les enfants qui ne partent pas en vacances.

4. ZOOMS

4.1. DIVERSIFIER LES ACTIONS

4.1.1. NUMERO 2 DU JOURNAL REALISE AVEC LES ENFANTS DU TERRAIN D'HELLEMMES-RONCHIN

Grâce au renouvellement du soutien financier de la DRAC, nous avons pu réaliser un nouveau numéro du journal « Ternengo » avec les enfants du terrain d'Hellemmes-Ronchin. Pour ce faire, de nombreuses sorties, et des ateliers de création du journal avec les enfants des terrains des gens du voyage ont été menés. Le numéro 2 de ce journal est paru en mars 2018.

4.1.2. FORMER ET TRANSMETTRE LA DEMARCHE D'ECRIVAIN-PUBLIC D'ENFANTS

Nous pensons que nous pouvons également former ou accompagner des équipes pour aider à la rédaction de ces courriers, en proposant des modules de formation auprès de professionnels du secteur social, ou aux écoles de service social, que ce soit pour les animateurs, éducateurs, assistants sociaux.
Nous avons déjà pu explorer cette piste lors d'une **rencontre avec le relais parents-enfants** qui s'occupe d'emmener des enfants aux parloirs pour voir leur parent incarcéré. Les éducateurs du relais parent-enfant ont souhaité nous rencontrer pour connaître des techniques de relations épistolaires, car certains parents en prison ne souhaitent pas voir leurs enfants dans ces conditions, (ou inversement), pour autant ils ne veulent pas perdre le lien. La correspondance est effectivement un outil intéressant à développer, si elle est régie par un cadre et une posture professionnelle établis en amont.

Aussi, notre pratique a suscité un intérêt lors de notre présentation à la conférence : **« Traumas, Traumatismes, quels enjeux de soin dans le travail social ? ».** Pour plusieurs professionnels, l'outil Boîte à Mots, semble être un outil adaptable à leurs pratiques pour établir une nouvelle relation, ou pour aider l'enfant à exprimer ses émotions.

4.2. LUTTER CONTRE LE HARCELEMENT SCOLAIRE

La formation du 16 décembre 2017, en partenariat avec la Maison des Adolescents, a permis de sensibiliser les répondants à cette question, et à leur donner des outils pour mieux répondre aux enfants quand ils abordent ce sujet.
Cette formation a permis de définir auprès des bénévoles ce qu'est le harcèlement scolaire : « Un élève est victime de harcèlement lorsqu'il y a : répétitions d'agressions à long terme, déséquilibre des forces, et intention de nuire ».
Ils ont également donné des outils pédagogiques pouvant être utilisés : le jeu des 3 figures, la méthode PIKAS, une bibliographie d'ouvrages traitant les sujets du harcèlement et du cyber-harcèlement.
Les bénévoles ont posé beaucoup de questions sur ce qu'ils pouvaient dire ou ne pas dire dans leurs lettres-réponses. Nous poursuivrons cette réflexion et ces formations au cours de l'année 2018.

LA SANTE

Préambule ..... Page 339
Centre Alfred Binet ..... Page 340
CMPP Espace Claude Chassagny ..... Page 355
Espace Lebovici ..... Page 365
Maisons Arc-en-ciel ..... Page 393
Maison des Adolescents ..... Page 406
Centre Régional de Ressources Documentaires ..... Page 413
Programme Santé des Apprentis ..... Page 422
Programme Pôle Ressources Cancers ..... Page 431

PREAMBULE

L'année 2017 aura été la première année du fonctionnement du Pôle Santé après sa mise en place en 2016. Les actions du Pôle Santé sont de 3 types :

- Dépistage, évaluation et soins ciblés en faveur d'un public de 0 à 20 ans et de leurs proches,
- Prévention,
- Information, conseil et formation de professionnels du territoire intervenant directement ou indirectement auprès d'enfants, d'adolescents ou de publics fragiles.

En 2017, le Pôle Santé a renforcé son axe de prévention de différentes manières :

- L'ouverture d'une antenne de la Maison des Ados sur le versant-Nord Est,
- Le rattachement d'un lieu d'accueil parents-enfants situé dans la ville de Lomme au CAMSP Lebovici,
- Le déploiement du programme Santé des Apprentis en Picardie,
- La formation, l'accompagnement et le suivi des médiateurs Santé déployés par l'ARS dans les Hauts de France.

2017 aura également permis la réflexion sur de nouveaux projets à mettre en place à partir de 2018, comme une crèche de prévention précoce, le déménagement de l'Espace Lebovici pour un meilleur service rendu aux personnes accueillies, l'augmentation de l'activité du CMPP Chassagny et la création d'un Pôle Régional de Ressources Documentaires Santé/Social.

CENTRE ALFRED BINET

FICHE DE PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE : **Dr. Marc VINCENT, Médecin Directeur** **Myriam PARENT, Directrice Administrative**	
Adresse : Consultations à LILLE : 76 Boulevard Vauban Consultations décentralisées à : Faches-Thumesnil : 286 rue Kléber Croix : 40/42 rue de Colmar Mons : 14 Mail Albert Samain	Dr Marc Vincent, médecin responsable Dr Géraldine Garzon, Dr Thomas Henniaux, médecins consultants Dr Marc Vincent, médecin responsable de la consultation Dr Muriel Gomes, médecin responsable de la consultation Dr Lionel Convain, médecin responsable de la consultation
Projet d'établissement	Le projet d'établissement se fonde sur un diagnostic des profils et besoins des usagers, et de leurs évolutions. Il répond aux exigences règlementaires. Conformément au décret du 18 février 1963, les missions du CMPP sont les suivantes : dépistage, diagnostic et traitement des enfants et adolescents présentant des symptômes neuropsychologiques et/ou comportementaux, susceptibles d'une intervention thérapeutique ou d'une rééducation médico-psychologique, psychothérapique, psychomotrice, orthophonique ou psychopédagogique, conduites sous responsabilité médicale. Le projet fait référence pour les équipes et les partenaires.
Habilitation et public	Le Centre Alfred Binet est un Centre Médico-Psycho-Pédagogique, centre de dépistage, de diagnostic et de cure ambulatoire répondant aux exigences fixées par l'annexe XXXII (décret du 18 février 1963). Il est agréé pour recevoir des enfants de 0 à 18 ans (extension à 20 ans dans certains cas).
Obligations officielles	L'activité annuelle dont nous avons à rendre compte pour le Centre Alfred Binet est de 10 000 séances.

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

Concernant l'activité, le CMPP Alfred Binet est agréé pour réaliser 10 000 séances sans distinction de leur nature, dépistage ou traitement, et sans distinction des lieux de consultation. En 2017, nous avons réalisé 10 856 séances et 1 458 enfants ont été suivis.
Le taux de réalisation de l'activité en 2017 est de 108,56 % (selon les indicateurs ANAP la médiane

régionale en 2016 est de 98,39%).
L'analyse des statistiques traduisant l'activité portera sur :

- Les actes cliniques dispensés, avec une répartition par lieu de consultation et par type d'intervention.
- Le public accueilli avec :
  - le nombre de patients suivis dans l'année,
  - le nombre de patients entrés et sortis dans l'année,
  - une répartition de l'effectif par sexe,
  - une répartition de l'effectif par tranche d'âge,
  - une répartition de l'effectif par type de suivi.

Ces statistiques sont relevées tout au long de l'année pour nous permettre d'avoir une idée précise du public accueilli au Centre Binet, et de souligner certains éléments.

Répartition par lieu de consultation

	Lille	Faches	Croix	Mons	Total
Dépistages	1362	375	308	248	2293
Traitements	3292	1281	1790	2200	8563
Total des actes facturés	**4654**	**1656**	**2098**	**2448**	**10856**
Actes non facturables*	48	17	407	262	835
Absences non excusées	479	134	176	258	1047
Absences excusées	914	306	414	457	2091
Nombre de Rendez-vous donnés	**6095**	**2113**	**3095**	**3526**	**14829**
Taux d'absentéisme	**22,85%**	**20,82%**	**19,06%**	**20,28%**	**21,16%**

*(vus le même jour par 2 praticiens)

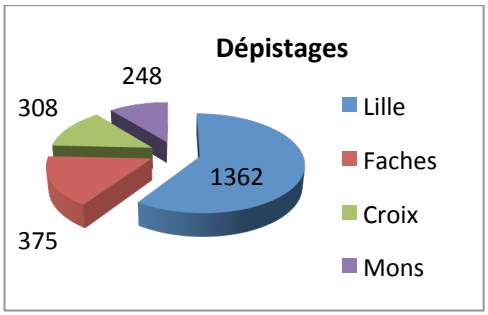

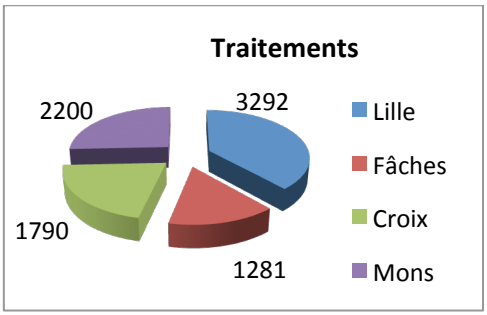

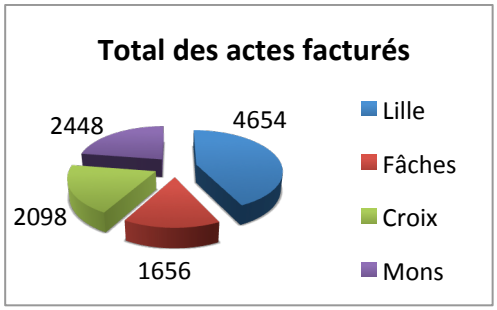

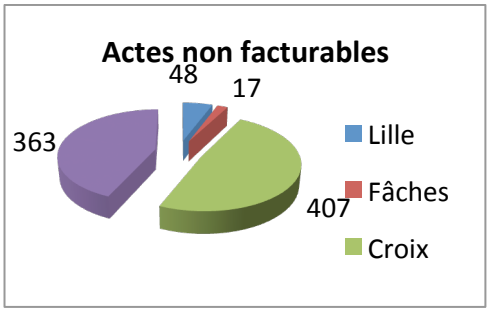

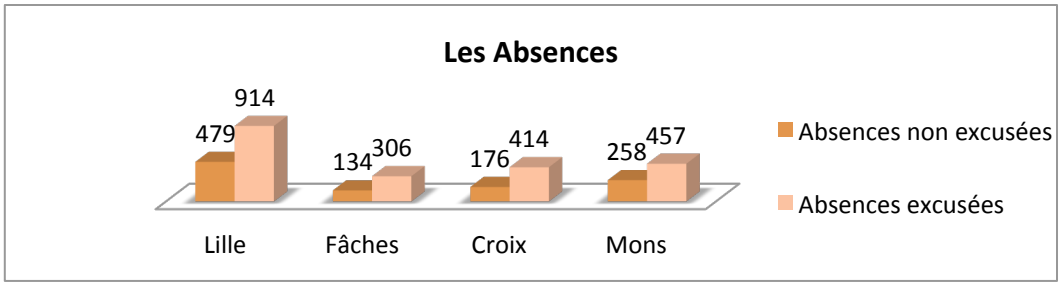

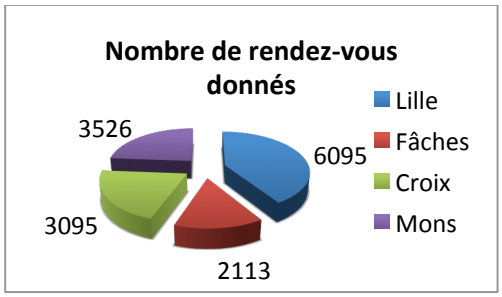

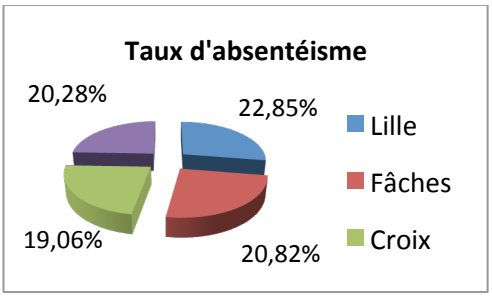

Répartition par type d'intervention

	Psychiatrie	Psychologie	Psychomotricité	Orthophonie	Psychodrame	TOTAL
Dépistages	599	1332	216	145	1	2293
Traitements	1220	3006	1975	2268	94	8563
Total des actes facturés	**1819**	**4338**	**2191**	**2413**	**95**	**10856**
Actes non facturables	123	240	231	239	2	835
Absences non excusées	202	407	187	247	4	1047
Absences excusées	256	842	481	488	24	2091
Nombre de Rendez-vous donnés	**2400**	**5827**	**3090**	**3387**	**125**	**14829**
Taux d'absentéisme	19,08%	21,43%	21,62%	21,70%	22,40%	21,16%

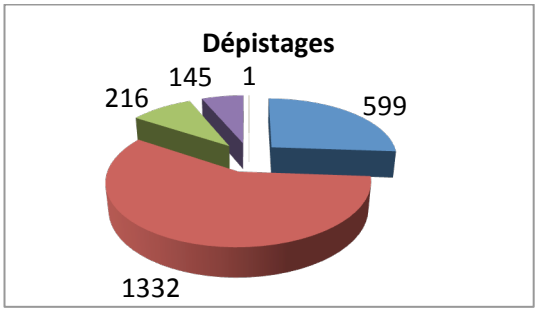

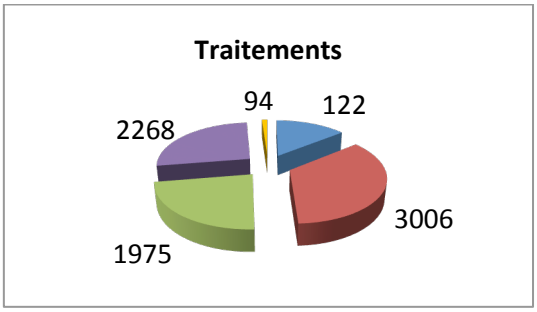

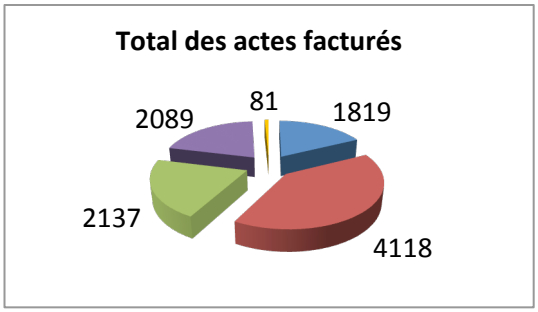

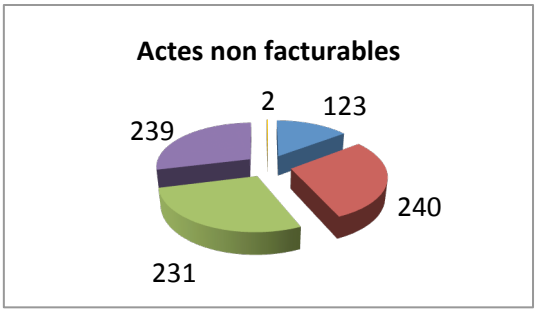

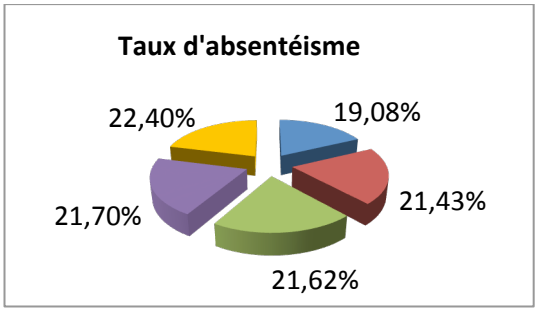

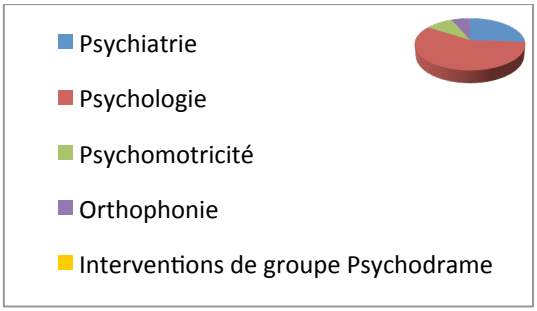

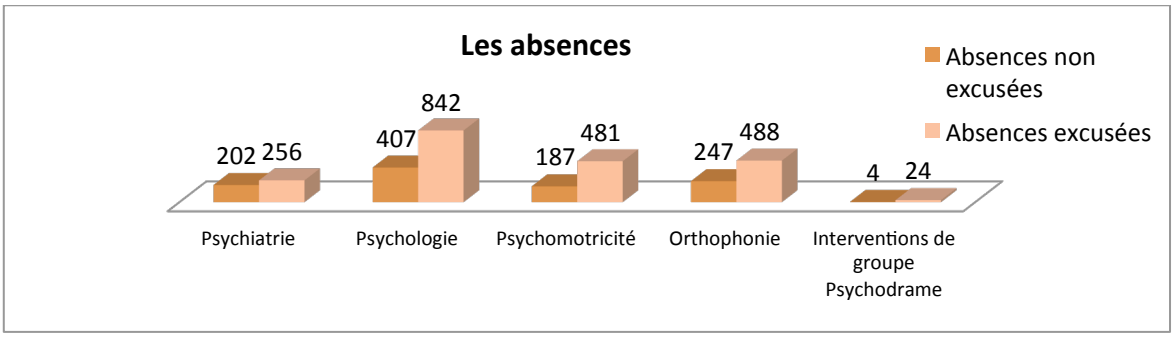

Répartition par type d'intervention et par lieu de consultation

	Lille	Faches	Croix	Mons	Total
Psychiatrie	1154	167	221	277	1819
Psychologie	1957	765	702	914	4338
Psychomotricité	712	295	502	682	2191
Orthophonie	736	429	673	575	2413
Psychodrame	95	0	0	0	95
TOTAL	**4654**	**1656**	**2098**	**2448**	**10856**

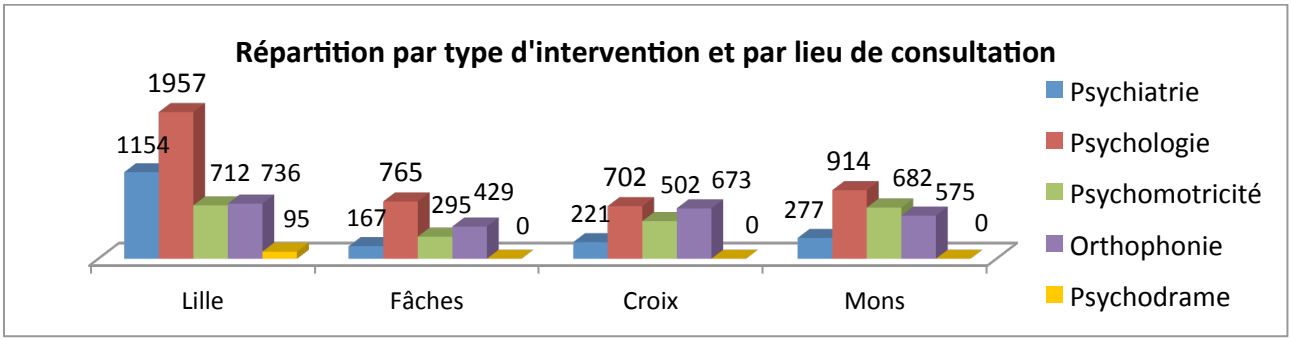

En faisant la lecture de ces statistiques, on portera plus particulièrement notre attention sur les différents lieux de consultation, le taux d'absentéisme et le type d'intervention.

- Les résultats de l'activité des 4 lieux de consultation, confirment leur pertinence.
  Il faut souligner la particularité des lieux de consultations décentralisés (Mons, Croix, Faches). Les consultations de Croix et Faches-Thumesnil partagent, avec d'autres projets, des locaux qui sont mis à leur disposition par les villes. Ce contexte empêche une certaine souplesse de fonctionnement, notamment dans la gestion du temps. En revanche, la consultation de Mons-en-Barœul bénéficie de ses propres locaux et la souplesse de fonctionnement de l'équipe en place permet d'adapter l'offre de rendez-vous aux aléas d'un public en difficultés.
- Le taux d'absentéisme en 2017 a très légèrement augmenté sur tous les lieux de consultation sauf à Lille où il a légèrement diminué mais reste inférieur à la médiane régionale 2016 (22,94 % indicateurs ANAP). Il est de 21,16 % en 2017 contre 20,23% en 2016.
- Sur la répartition par type d'intervention, nous constatons une stabilité par rapport aux années précédentes.
- Sur la répartition par type d'intervention et par lieu de consultation, nous constatons une augmentation de consultations sur Lille (+231), Croix (+126), Faches (+10) et une diminution sur Mons (-275 actes sur toutes les spécialités sauf en psychologie ; cette baisse d'activité s'explique par un taux d'absentéisme plus important en 2017 de 20,28% contre 17,15% en 2016).

Répartition des entrées et sorties par lieu de consultation

	Entrées	Sorties
Lille	407	221
Faches	103	3
Croix	90	36
Mons	55	15
Total	**655**	**275**

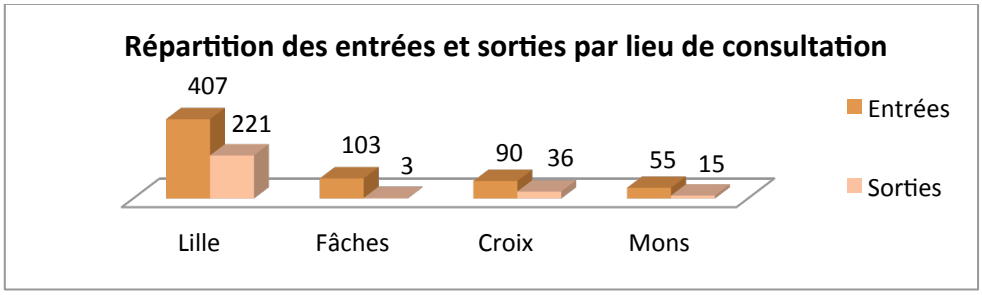

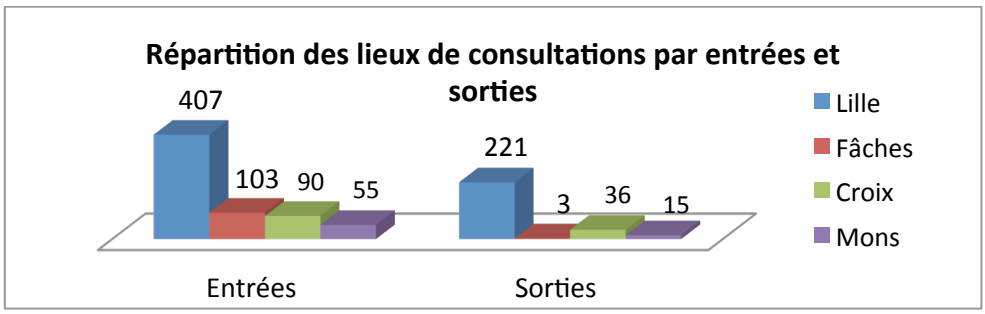

Sur les 655 nouvelles entrées, nous avons eu 57 retours.

Répartition de l'effectif par sexe

Garçons	887	60,84%
Filles	571	39,16%
Total	**1458**	**100,00%**

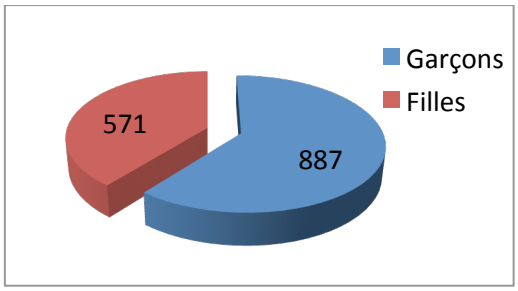

Nous constatons sur tous nos lieux de consultation que les garçons représentent près de 2/3 des patients suivis (60,83%), cette prédominance masculine est conforme aux autres CMPP du secteur.

Répartition de l'effectif par tranche d'âge

0 - 4 ans	15	1,03%
5 - 6 ans	172	11,80%
7 - 10 ans	582	39,92%
11 - 15 ans	496	34,02%
16 - 19 ans	181	12,41%
20 ans et +	12	0,82%
TOTAL	**1458**	**100,00%**

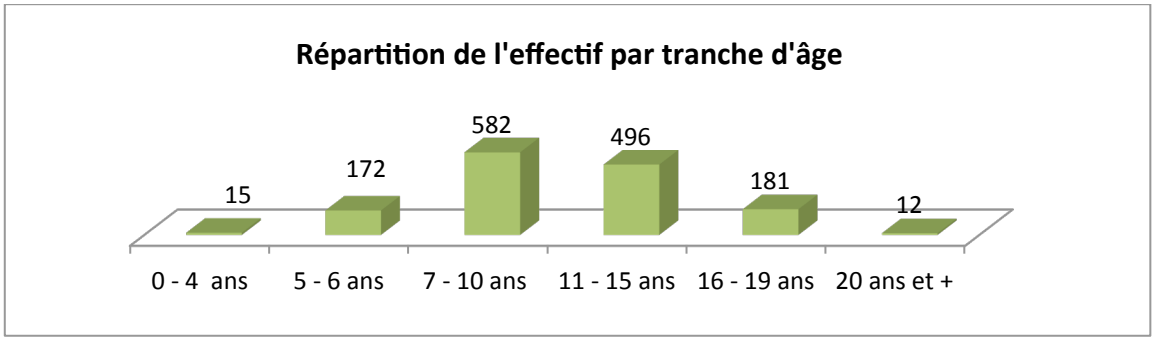

La répartition par tranche d'âge montre que nous accueillons 47,25 % d'adolescents, ce qui conforte le choix fait par la direction de travailler des orientations cliniques adaptées à la prise en charge de cette classe d'âge. La situation diffère peu dans les différents lieux de consultation. La médiane régionale de 2016 est de 39,26%.

Origine géographique du public

	Lille	Faches	Croix	Mons	Total
Commune du lieu de consultation	349	101	123	123	692
Soit	**43,14%**	**46,41%**	**54,67%**	**57,21%**	**47,46%**
Communes limitrophes	230	91	69	70	455
Soit	**28,43%**	**41,15%**	**30,67%**	**32,56%**	**31,21%**
Communes non limitrophes	230	17	33	22	302
Soit	**28,43%**	**8,13%**	**14,67%**	**10,23%**	**20,71%**
Total	**809** **55,49%**	**209** **14,33%**	**225** **15,43%**	**215** **14,75%**	**1458** **100,00%**

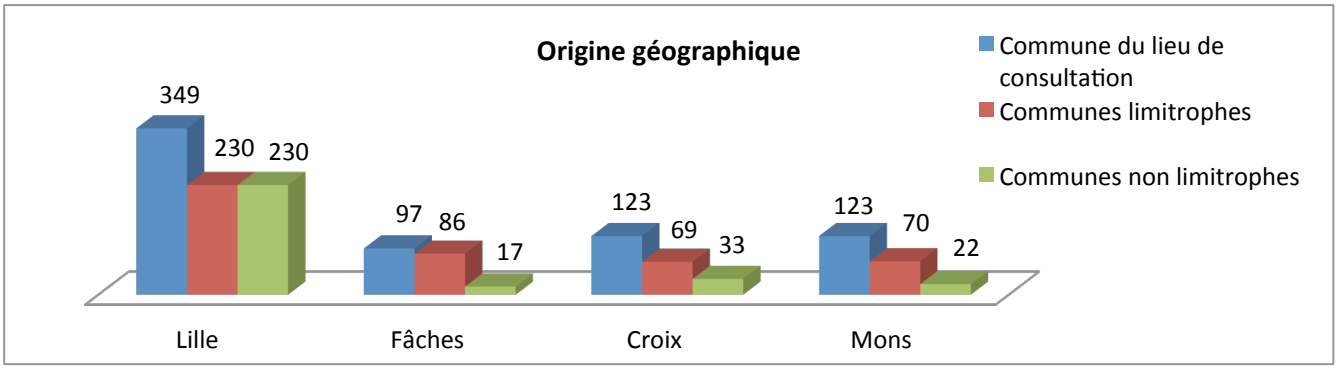

Sur l'origine géographique, ces chiffres confirment que la mission des lieux de consultation délocalisés (Croix, Mons, Faches-Thumesnil) est bien en adéquation avec le projet d'origine, à savoir une délocalisation de la prestation clinique pour être dans une logique de proximité, voulue par les villes.

Origine de l'orientation du patient vers le Centre Binet

Éducation Nationale / DRE	295	20,23%
UDAF / UTPAS	9	0,62%
Praticien libéral	129	8,85%
Hôpitaux / Clinique	92	6,31%
Parents, Amis, Voisins	552	37,86%
Foyer	32	2,19%
La Sauvegarde du Nord (ADSSEAD, MDA)	3	0,21%
CMPP / CMP / CAMSP	63	4,32%
PMI	28	1,92%
Service social	27	1,85%
Autre (CRDTA, Maison de l'Adoption, …)	32	2,19%
Inconnue	196	13,44%
Total	**1458**	**100%**

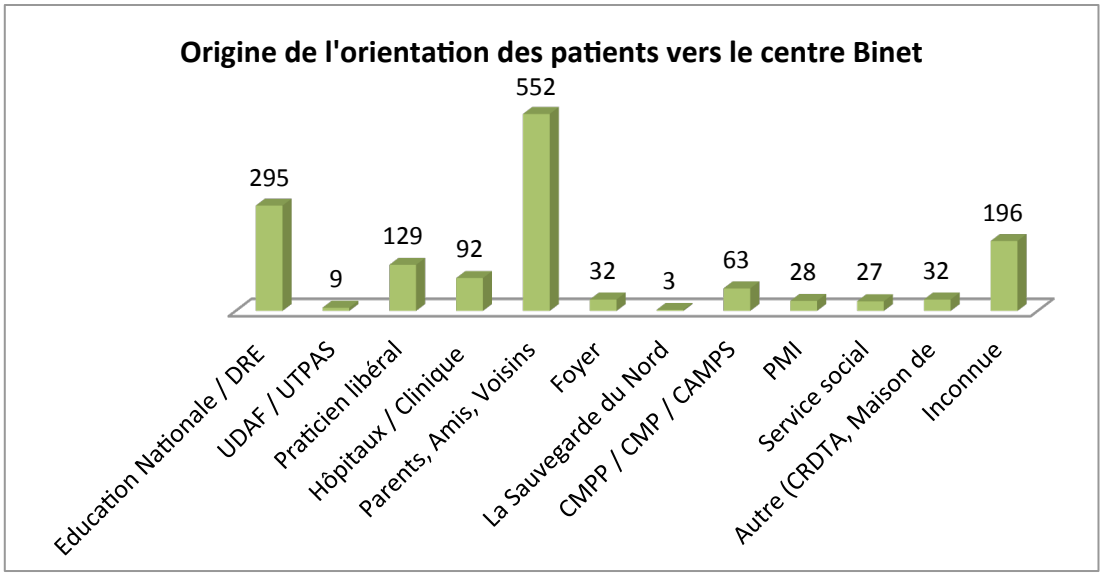

En ce qui concerne « l'origine de l'orientation du patient », même si elle n'est pas connue pour 13,44 % des patients accueillis, les proportions sont significatives :

- 37,86% viennent par « les parents, amis, voisins… »,
- 20,23% par les établissements scolaires,
- 8,85 % par les praticiens libéraux
- et 10,63% par les hôpitaux, CAMSP, CMP.

Répartition de l'effectif par type de suivi

	Lille	Faches	Croix	Mons	Total
Dépistages	162	37	31	28	258
Traitements	366	124	128	158	776
Ponctuels*	281	48	66	29	424
Total	**809**	**209**	**225**	**215**	**1458**
dont nombre de retours **	37	6	5	9	57

* Ponctuels : signifie pour les indicateurs ARS, « venu une seule fois ».

** Les retours : représentent des patients déjà suivis au CMPP Binet, sortis des effectifs depuis plus d'un an (donc considérés comme sortis pour l'ARS), qui sont comptabilisés pour les indicateurs comme une nouvelle entrée.

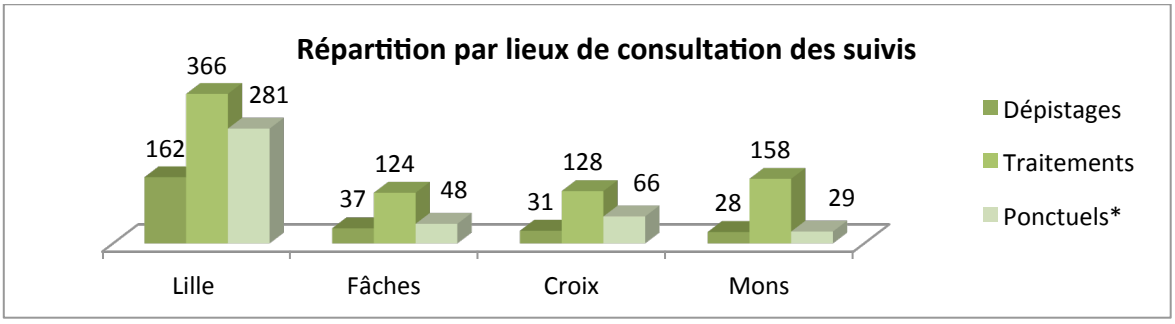

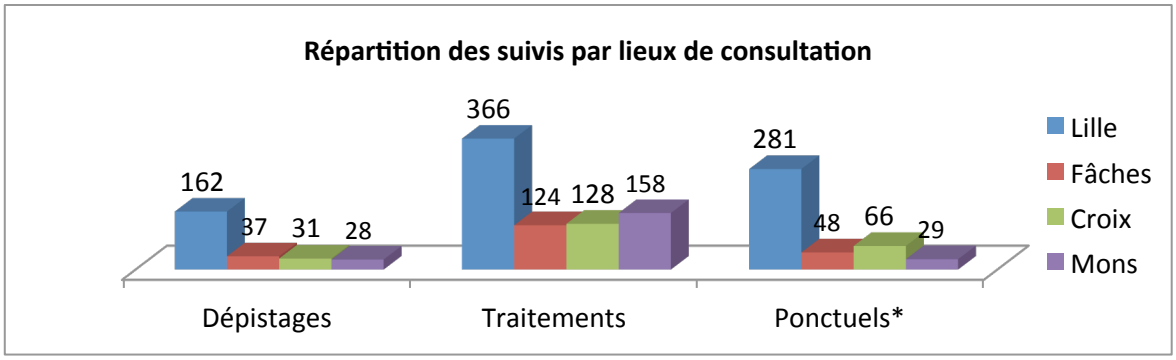

Cette année, 424 enfants n'ont été rencontrés qu'une seule fois (456 en 2016, 259 en 2015, 141 en 2014, 245 en 2013). Pour un certain nombre de cas, une seule consultation permet d'apaiser la situation ou simplement la situation ne nécessite pas la mise en place d'un traitement.

1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

Le Centre Alfred Binet est inscrit depuis 2010 dans le cadre d'un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) entre La Sauvegarde du Nord et l'ARS. Le CPOM II a été signé pour une période de 5 ans de 2016 à 2020.

La direction du Pôle rencontre tous les ans l'ARS dans le cadre du dialogue de gestion afin de faire le point sur l'activité, les éléments financiers et les actions menées au sein des structures.
La réorganisation proposée dans ce cadre a été de créer un dispositif CMPP, constitué du CMPP Binet et du CMPP Chassagny.

Le Centre Alfred Binet est financé en dotation globale. Son montant pour 2017 est de 1 436 503 €.

Compte-tenu du financement en dotation globale, nous ne facturons plus d'actes mensuellement, de ce fait l'excédent d'activité n'engendre plus d'impact financier. Toutefois nous remettons chaque trimestre un état des enfants suivis à la Caisse de Lille.

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	31 salariés soit 17,96 ETP	
Qualifications	Médecin Directeur	0,20 ETP
	Directrice Administrative	1,00 ETP
	Secrétaires médicales	1,70 ETP
	Secrétaire administrative	0,75 ETP
	Assistante RH	0,70 ETP
	Assistant social	0,50 ETP
	Médecins psychiatres	1,92 ETP
	Psychologues	5,14 ETP
	Orthophonistes	2,68 ETP
	Psychomotriciennes	2,00 ETP
	Agent technique	0,70 ETP
	Agents de service intérieur	0,67 ETP
Accueil de stagiaires	6 stagiaires en psychologie 3 stagiaires en orthophonie 2 stagiaires en psychomotricité 2 stagiaires en secrétariat médical	

Formations 2017	Formation collective : - « Entre Secret et pluridisciplinarité » par Analys Santé : 23 participants - « Logiciel Cameli » par Edisoft : 3 participants

1.4. LA DEMARCHE D'EVALUATION

Au cours de ces dernières années, la mise en place des outils de la loi du 2 janvier 2002 (plaquettes, livret d'accueil, DIPC, procédure d'accès au dossier médical…) a contribué à rendre plus lisible la mission du CMPP Binet, et a également apporté une plus grande clarté des formes de prise en charge proposées au public.

L'enquête de satisfaction menée depuis 2008 auprès des usagers de la consultation de Lille en témoigne.
En 2014, l'enquête a été étendue aux lieux de consultation décentralisés mais les problèmes de mise en pratique sur ces lieux (pas de secrétariat sur place, locaux partagés avec d'autres partenaires sur les mêmes temps de présence…) ne facilitent pas la remise de ces enquêtes aux patients.

Les résultats de cette enquête sur plusieurs années sont très encourageants, que ce soit sur Lille ou sur les lieux de consultation décentralisés, les patients sont en grande partie très satisfaits pour toutes les questions de fonctionnement, de délais d'attente, d'accueil et de prise en charge.
Taux de participation à l'enquête en 2016 :

- sur Lille : 76,47%
- sur Faches : 76,67%
- sur Mons : 87,50%
- sur Croix : 62,50%

Suite aux commentaires des familles qui trouvaient que l'enquête revenait trop souvent, nous avons décidé de ne plus mener cette enquête tous les ans mais tous les 2 ans. La prochaine enquête aura lieu en 2018.

Le projet d'établissement a été réécrit pour la période de 2016 à 2020 et dans ce cadre, nous avons travaillé sur des objectifs d'amélioration et de développement des prestations pour lesquels nous avons établi le plan d'action suivant :

- Mise en place d'un groupe travaillant sur l'élaboration des plans d'actions concernant les évaluations internes et externes,
- Développer et améliorer le questionnaire de satisfaction,
- Formaliser une procédure sur l'accueil de nouveaux salariés et stagiaires,
- Développer une formalisation du réseau de partenaires,
- Poursuivre la réflexion sur la gestion de la liste d'attente.

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

En janvier 2008, la sortie d'une période de restructuration (séparation CAMSP/CMPP) permet au CMPP de retrouver l'entièreté de ses moyens en ce qui concerne l'équipe de praticiens, ce qui a permis de recentrer le travail sur l'activité clinique.
Des changements dans l'équipe clinique et de nouvelles procédures d'accueil ont permis d'offrir un plus large potentiel de rendez-vous et par conséquent d'engendrer un excédent de séances.

Nous pouvons constater une augmentation régulière de séances depuis 2013 ainsi qu'une augmentation d'actes non facturés.

Évolution du nombre total de séances (actes cliniques facturés) sur les 5 dernières années

Année 2013	Année 2014	Année 2015	Année 2016	Année 2017
10 178	10 264	10 244	10 764	10 856

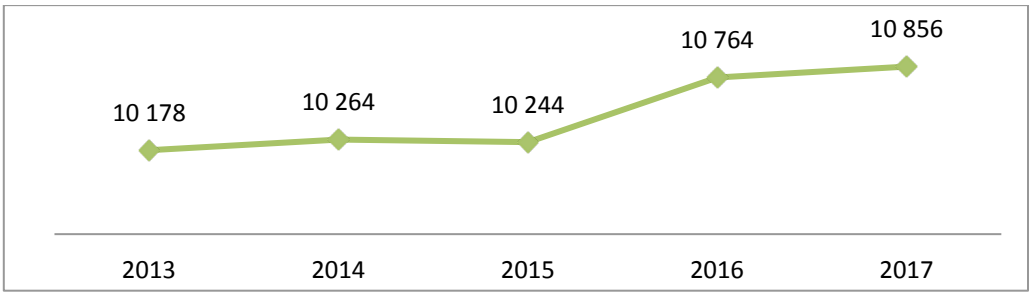

Évolution du nombre d'actes non facturés sur les 5 dernières années

Année 2013	Année 2014	Année 2015	Année 2016	Année 2017
674	619	562	694	835

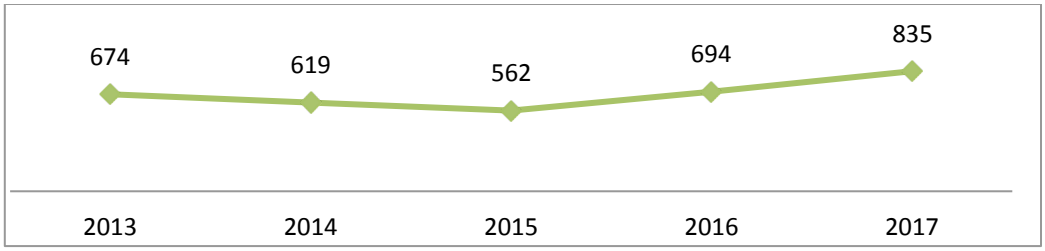

Pour ce qui concerne la gestion du temps d'intervention de l'équipe des praticiens, nous avons mis l'accent, depuis quelques années, sur un découpage plus pertinent du temps de travail, à savoir moins de temps « très partiel » (minimum quart temps) quand cela est possible, et une répartition des « équivalents temps plein » sur 2 lieux de consultations au maximum, ce qui a eu pour effet d'accroître le temps de consultations.

Le lissage de l'activité sur l'année en référence au rythme scolaire (fermeture du centre pendant les périodes de vacances scolaires) permet également d'optimiser au maximum notre capacité d'accueil et, de fait, de gérer plus facilement les absences qu'elles soient liées au personnel ou aux usagers.

Sur un aspect plus qualitatif, on constate que les formes de prise en charge proposées au Centre Binet sont toujours pertinentes et en adéquation avec les problématiques des patients.

Il faut préciser également que l'organisation de la réception des primo-demandes et la gestion attentive de la liste d'attente permettent d'accueillir les premières demandes de rendez-vous dans un délai d'un à deux mois, ce qui est plutôt positif, les délais habituels en CMPP se situant davantage autour de 6 mois à 1 an.
En effet, à la différence de nombreux autres CMPP, le premier rendez-vous proposé lors d'une demande de consultation, ne correspond pas à une pratique exclusive des médecins du Centre, ce rendez-vous médical pouvant être différé lors des séances diagnostiques à l'occasion des synthèses cliniques hebdomadaires.

Plus précisément : la réunion hebdomadaire de synthèse clinique comprend un temps consacré à l'examen de demandes arrivées au secrétariat durant la semaine, et permet de proposer un premier rendez-vous soit avec un médecin, soit avec un psychologue du centre ; c'est dans un deuxième temps qu'un second praticien sera sollicité.
Cette pratique, encadrée et concertée, permet d'abréger le temps d'attente du premier rendez-vous, et donc de n'avoir qu'une liste d'attente restreinte avec un délai de réponse assez court.
Parti-pris qui est encore majoré dès lors qu'il s'agit d'une population adolescente. Cette possibilité de proposer un rendez-vous rapidement, permet la mise en œuvre d'un premier effet thérapeutique, qui consiste à baisser le niveau d'anxiété de l'adolescent (et de sa famille) qui reste le motif le plus fréquent de la demande de consultation.

3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

En 2017 nous avons réalisé 10 856 séances (108,54%) sur 223 jours d'ouverture.

En comparaison avec l'an dernier, on constate que le nombre de séances facturées en 2017 a augmenté de 92 séances, le nombre de séances non facturées a aussi augmenté de 141. Nous constatons également une augmentation des rendez-vous donnés (+465). Par ailleurs, nous avons une légère augmentation du nombre d'absentéisme (+ 232 absences).

Le nombre de suivis de patients sur l'année a légèrement diminué (-55) alors que le nombre d'actes réalisés lui a augmenté.

Consultations par antenne et par spécialité 2016 / 2017

		Psychiatre	Psychologie	Psychomotricité	Orthophonie	Psychodrame	TOTAUX
Lille	**2016**	1137	1810	623	754	99	4423
	2017	1154	1957	712	736	95	4654
Faches	**2016**	181	832	254	379		1646
	2017	167	765	295	429		1656
Croix	**2016**	184	726	497	565		1972
	2017	221	702	502	673		2098
Mons	**2016**	362	896	797	668		2723
	2017	277	914	682	575		2448
TAUX	**2016**	1864	4264	2171	2366	99	10764
	2017	1819	4338	2191	2413	95	10856

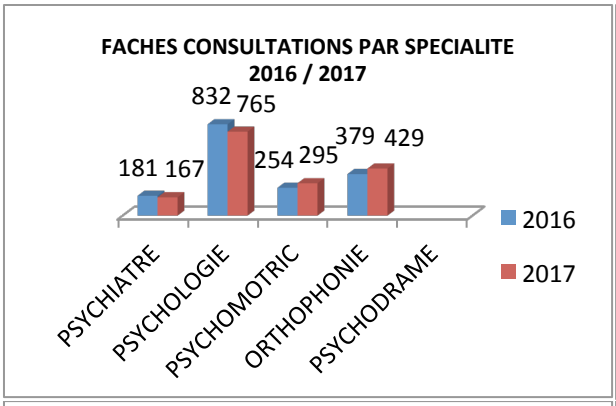

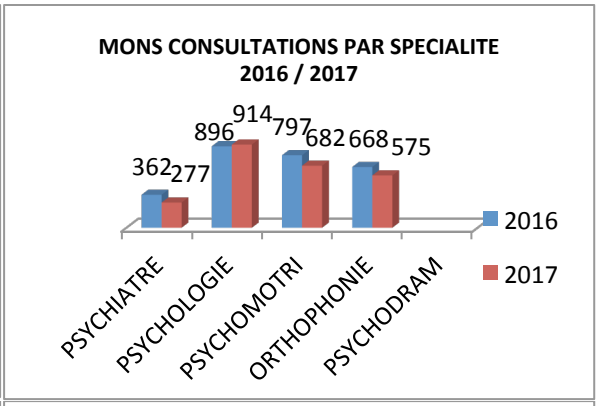

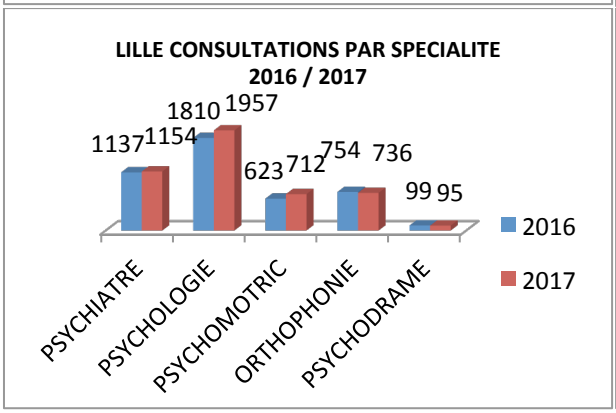

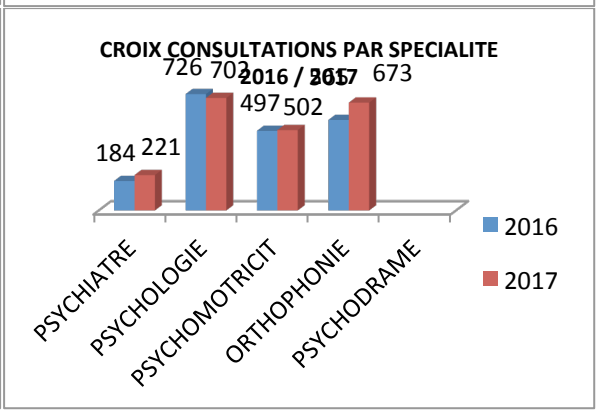

4. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2018 »

Que ce soit sur le plan quantitatif ou sur le plan qualitatif, nous pouvons apprécier aujourd'hui les résultats présentés.

Nous pouvons dire que depuis 2011, l'activité a trouvé un réel équilibre, et que le travail clinique peut y prendre toute sa place. Cet équilibre est maintenu en partie grâce à la gestion continue et attentive du flux des demandes de consultations qui permet de les accueillir au mieux et avec plus de confort car sans attente excessive.

En 2018, nous poursuivrons cette dynamique basée sur la vigilance accrue à propos du délai d'attente pour le premier rendez-vous avec un praticien du CMPP. Nous poursuivrons encore les projets en cours pour proposer des réponses multiples, toujours plus adaptées à un public dont les problématiques sont en perpétuelle évolution comme en témoigne la mise en place du « psychodrame psychanalytique individuel » qui montre sa réelle inscription dans le fonctionnement du CMPP.

Pour 2018, nous continuerons d'interroger la prise en charge des rééducations orthophoniques en interne et en libéral aux vues des injonctions des CPAM à ne pas multiplier les soins complémentaires (libéral) aux suivis déjà existants en CMPP.

5. ZOOM

5.1. FORMATION COLLECTIVE 2017 SUR « LE SECRET PARTAGE »

La formation collective des salariés du CMPP centrée cette année sur la notion de secret (médical, professionnel...) et de « secret partagé » a permis à ceux-ci de resituer plus précisément le champ de

travail de chacun dans le cadre du CMPP, qui a la particularité d'être à part entière un lieu de soin soumis au secret médical dans la globalité de son fonctionnement, tout en étant aussi un établissement qui ressort du champ médicosocial.

5.2. ANTENNE DE MONS (DR CONVAIN)

L'année 2017 s'inscrit dans une continuité de fonctionnement pour l'antenne de Mons par rapport à 2016. Pour rappel, l'antenne de Mons est située au cœur d'une zone REP +, au rez-de-chaussée d'une barre d'immeuble. L'équipe pluridisciplinaire associe à la fois le travail clinique ainsi que l'accueil des patients (prises de rendez-vous, téléphone, accueil dans les locaux).

Activité clinique:

Comme les années précédentes, les nouvelles demandes sont reçues dans un premier temps pour évaluation et avis avec un délai de deux à trois semaines voire plus rapidement lorsqu'il s'agit de situations aiguës. Pour les suivis réguliers, les délais restent raisonnables sauf pour les demandes en orthophonie où les délais sont de l'ordre de 6 mois à un an.

Population accueillie :

Comme les années précédentes, le recrutement concerne deux populations différentes :

- La population de Mons avec ses fragilités et un vécu du quartier marqué par une certaine insécurité de par les problèmes de violence, de délinquance et de toxicomanie. Néanmoins il y a une modification du quartier avec la politique du développement social urbain qui associe les nouvelles normes en terme d'écologie tout en intégrant la dimension du vivre ensemble (destruction d'anciens immeubles, rénovation de certains bâtiments et nouvelles constructions qui modifient de façon notable le paysage urbain, la circulation des personnes et la valorisation du cadre de vie),
- à côté de cette population de Mons, il y a les enfants et les adolescents dont les familles habitent sur Villeneuve-D'ascq et la campagne proche, avec un environnement social et familial plus structuré.

Le travail en réseau et en partenariat :

L'année 2017 s'inscrit aussi dans la poursuite du travail en réseau avec les partenaires habituels du CMPP.

Les rencontres et les contacts réguliers se poursuivent régulièrement avec la médecine scolaire, le RASED, la psychologue scolaire, les enseignants rééducateurs, la PMI et les établissements scolaires, maternels, primaires, collèges.

Ce travail de partenariat nécessite toujours des temps d'élaboration et de réunion en plus du temps clinique.

5.3. ANTENNE DE CROIX (DR GOMES)

L'antenne de Croix est située dans le quartier St Pierre dans des locaux mis à disposition par la Ville et partagés avec la PMI. L'équipe pluridisciplinaire associe à la fois le travail clinique ainsi que l'accueil des patients (prises de rendez-vous, téléphone, accueil dans les locaux).

Le public desservi par l'antenne de Croix est jeune, assez souvent en situation de handicap et nécessite des prises en charges pluridisciplinaires qui se prolongent du fait du manque de relais en SESSAD, de l'absence du CAMSP et de la fragilité socio-économique des familles du territoire de Roubaix. La forte demande en psychomotricité entraîne une liste d'attente de plusieurs mois, ce qui est une perte de chance pour ce public fragile. Des mini-groupes sont proposés aux patients le

nécessitant et permettent de travailler les interactions, la verbalisation, les règles.

Du fait de la proximité de deux foyers, des enfants et des adolescents à problématique complexe sont suivis et nécessitent des réunions avec les équipes éducatives mais aussi des prises en charges plus médicales avec la collaboration des neuropédiatres par exemple du fait de troubles importants des apprentissages, du comportement, du développement.

Les prises en charge en psychothérapie restent l'axe de travail principal.

L'équipe de Croix reste créative et impliquée, ce qui est reconnu par les partenaires et les familles.

CMPP - ESPACE CLAUDE CHASSAGNY

FICHE DE PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 301 rue Pierre Legrand 59000 LILLE	Dr Marc VINCENT Médecin Directeur Myriam PARENT Directrice Administrative Nelson HEYTE Chef de Service
Projet d'établissement	Le projet d'établissement de l'Espace Claude Chassagny se fonde sur l'accueil, le dépistage, le soin et l'orientation d'adolescents et jeunes majeurs, souffrant de difficultés psychologiques qui contrarient leur énergie et leurs capacités d'apprentissage. La prise en charge des adolescents est assurée par une équipe pluridisciplinaire alliant le soin médicopsychologique (psychiatrie, psychologie, psychomotricité, orthophonie), l'aide aux apprentissages des fondamentaux, ainsi que l'ouverture à des ateliers diversifiés de création artistique.
Habilitation et public	L'Espace Claude Chassagny est un Centre Médico-Psycho-Pédagogique, assurant le dépistage, le diagnostic et le traitement en cure ambulatoire, répondant en ceci aux exigences fixées par l'annexe XXXII (décret du 18 février 1963). L'Espace Claude Chassagny accueille des adolescents et jeunes adultes de 12 à 20 ans confrontés à l'échec scolaire, ou en difficulté dans les parcours de formation professionnelle existants. Il leur propose un éventail de soins et d'ateliers visant à leur permettre de se projeter différemment face aux difficultés dans lesquelles ils se trouvent pris à répétition.
Obligations officielles	L'Espace Claude Chassagny est habilité à effectuer 5 000 actes ambulatoires annuellement.

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

Depuis le 1er janvier 2017, l'Espace Claude Chassagny est agréé pour réaliser **5 000 actes** par an. Jusqu'alors l'Espace Claude Chassagny bénéficiait d'un agrément calculé sur la base de « forfaits – semaines » de présence des adolescents au CMPP.

En 2017, 3 842 actes ont été réalisés (3 401 traitements et 441 admissions) soit un **taux d'activité de 77% sur l'année 2017.**

Durant l'année 2017 le nombre d'adolescents accueillis en « entrées - sorties permanentes » s'est élevé à 237 adolescents, dont : 162 adolescents nouveaux accueillis en 2017, 53 adolescents déjà inscrits en 2016, 16 adolescents depuis 2015, 3 adolescents depuis 2014, 2 adolescents de 2013 et 1 adolescent arrivé en 2012.

- Sur l'année 2017, 78 adolescents ont été recensés en phase de « contrat » (prise en charge supérieure à 4 semaines). Sur ces 78 adolescents, 54 ont débuté leur contrat en 2017, 14 en 2016, 7 en 2015, 1 en 2014, 1 en 2013 et 1 en 2012.
- Au 31 décembre 2017 : sur les 237 adolescents accueillis, 159 ont été réorientés ou sont sortis, 44 sont toujours en phase de contrat, 21 sont en phase de « découverte » (prise en charge de moins de 4 semaines précédant le contrat), 13 sont en cours d'admission.
- Au cours de l'année 2017, 162 adolescents nouveaux ont étés accueillis.
- Sur l'année 2017, 9 adolescents ont mobilisé un 1er RDV auquel ils ne se sont pas présentés, 17 n'ont pas poursuivi après le 1er RDV.

FILE ACTIVE 2017

	Répartition d'adolescents selon l'âge et le niveau scolaire						
	Effectif	Répartition selon l'âge		Répartition selon la scolarité			
				Scolarisés		Déscolarisés	
		< 16 ans	> 16 ans	< 16 ans	> 16 ans	< 16 ans	> 16 ans
Garçons	136	95	41	95	27	0	14
Filles	101	65	36	60	21	3	17
Total	**237**	**160**	**77**	**155**	**48**	**3**	**31**
				203		**34**	

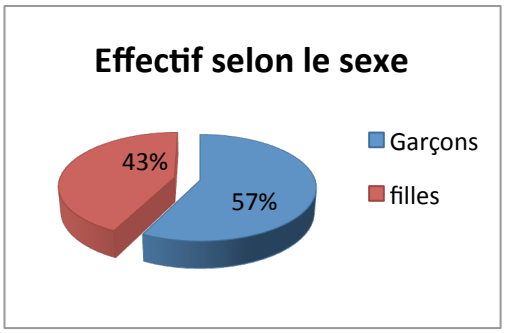

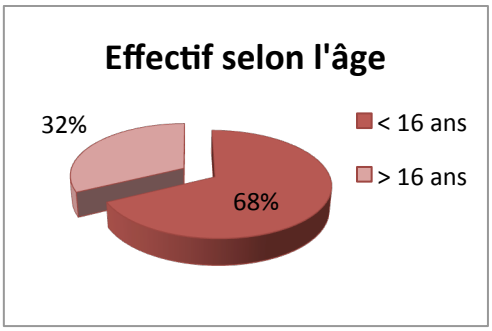

En 2016, l'effectif selon le sexe était de 39% de filles et 61% de garçons en 2016. L'effectif selon le sexe en 2017 tend vers un équilibre.

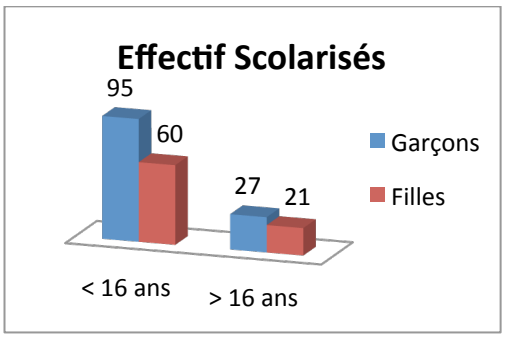

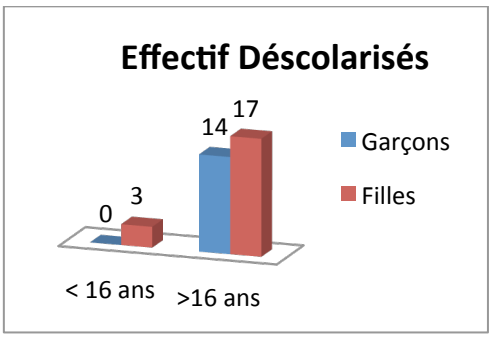

- **En 2017**, 203 adolescents sont scolarisés, 34 sont déscolarisés.
- Les jeunes déscolarisés de moins de 16 ans ne concernent que 3 filles, cependant elles bénéficient d'une inscription en scolarité par correspondance (CNED).

- Plus de 91% des adolescents déscolarisés ont plus de 16 ans. Cependant plus de 60% des adolescents de plus de 16 ans sont scolarisés.

ORIGINE GEOGRAPHIQUE

Secteur 1 (Lille intramuros)	58
Secteur 2 (limitrophe)	39
Secteur 3 (hors agglomération ou non limitrophe)	140
Total	**237**

- **En 2017**, 60% des adolescents accueillis résident dans le secteur 3.
- En 2016, 48% des adolescents accueillis résident dans le secteur 3.
- De 2016 à 2017, nous observons une évolution des adolescents accueillis qui résident dans le secteur 3.

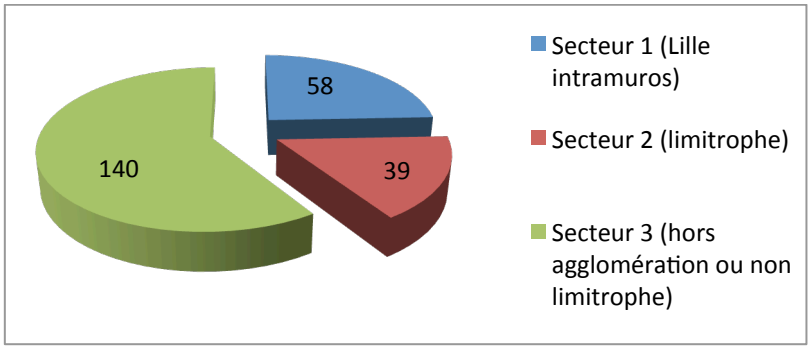

ORIGINE DES ORIENTATIONS DES ADOLESCENTS VERS L'ESPACE CLAUDE CHASSAGNY

Éducation Nationale / CIO / DRE	ADSSEAD / AGSS de l'UDAF / UTPAS / La Sauvegarde du Nord / SEPIA/ EPDSAE	CMP / CMPP / Clinique / Hôpital / Praticien libéral	Famille	Club de prévention, Mission locale	Total
83	63	70	18	3	**237**
35,02%	26,58%	29,54%	7,59%	1,27%	**100%**

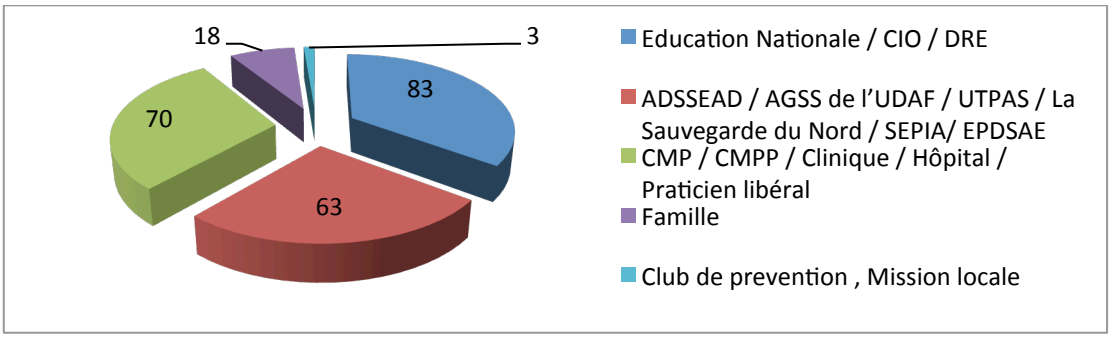

- **En 2017**, nous observons que la répartition des orientations est équilibrée entre les services de l'Éducation Nationale, sociaux et de santé.

EFFECTIF DES NIVEAUX SCOLAIRES

Niveau scolaire	Effectif
6ème	14
5ème	25
4ème	44
3ème	52
BEP	1
CAP	19
Seconde	26
Bac pro / techno	11
Bac	7
CFA	1
Erea	1
Mission de décrochage scolaire	1
ULIS	1
Déscolarisés	34
Total	**237**

- **En 2017, 57%** des adolescents accueillis à l'Espace Claude Chassagny sont des collégiens, **28%** sont des lycéens, **15%** sont déscolarisés.
- **En 2017**, 5 adolescents suivent des cours par correspondance de type CNED.

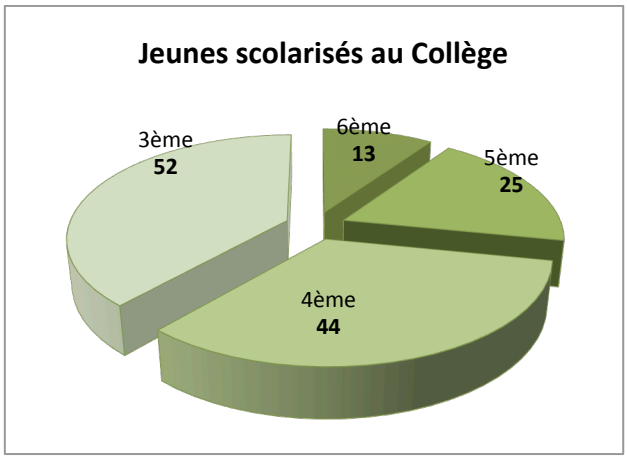

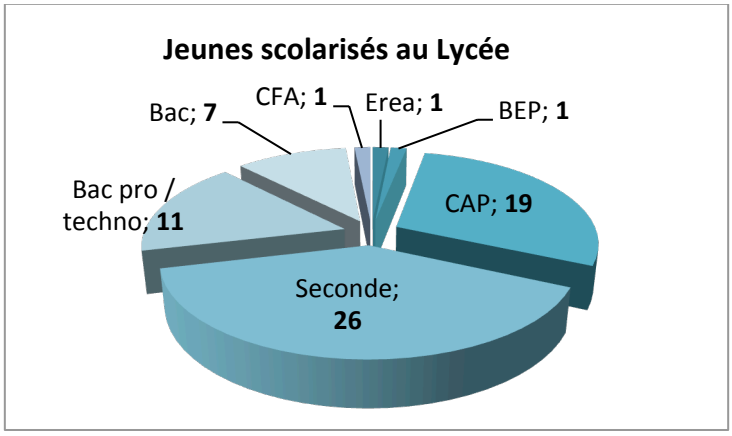

FOCUS SUR LES 159 ADOLESCENTS SORTIS EN 2017

- **En 2017**, 117 adolescents ont repris ou continué la scolarité après la période d'admission ou à la fin du parcours de soins.
- 33 adolescents ont été orientés vers un dispositif d'insertion.
- 9 adolescents ont été orientés vers un dispositif de soin de type CMP.

MOTIFS D'ENTRÉE DES ADOLESCENTS SORTIS EN 2017

Diagnostics	Effectif
Absentéisme scolaire important	21
Déscolarisation totale	11
Manifestations anxieuses diverses	9
Difficultés de comportement circonscrites au scolaire	24
En voie de déscolarisation	25
Difficultés de langage	2
Difficultés relationnelles	11
Difficultés d'apprentissage	14
Harcèlement	2
Phobie scolaire	21
Orientation scolaire inadaptée	2
Manifestations comportementales inadaptées	17
Total	**159**

- Sur les 159 adolescents sortis en 2017, 108 adolescents étaient en contrat dans l'année dont **9** en fin de contrat, et **14** dont le contrat / découverte a été suspendu, **41** régulièrement absents, **44** ont étés orientés vers un dispositif adapté.
- Sur les 42 régulièrement absents, 32 adolescents sont retournés au Collège / Lycée.
- Près de 64% des arrêts de contrats sont suivis d'un retour en établissement scolaire.

Orientations à la sortie	Effectif
Retour vers une scolarité (Collège, Lycée, CNED, EREA)	117
Orientation vers CMP/ CMPP	8
En recherche active d'emploi ou en emploi	13
ARPEJ	1
Challenge	2
Mistral gagnant	1
NEET	5
ITEP	2
Vers une clinique médicopsychologique	2
Apprentis d'Auteuil (Fournes-en-Weppes)	1
Sans précision	7
Total	**159**

L'Espace Claude Chassagny accueille des adolescents, entre 12 et 20 ans, en cours de décrochage scolaire et surtout absentéistes, afin de leur offrir un suivi et un accompagnement qui, à terme, vont les amener à un retour vers la scolarité ou l'insertion professionnelle.

Nous observons que sur 159 adolescents sortis des effectifs, 139 ont intégré ou réintégré une scolarité ou un dispositif d'insertion.

1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

L'Espace Claude Chassagny est inscrit depuis 2010 dans le cadre d'un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) entre la Sauvegarde du Nord et l'ARS. Le CPOM a été signé pour une période de 5 ans de 2016 à 2020.

La direction du Pôle rencontre tous les ans l'ARS dans le cadre du dialogue de gestion afin de faire le point sur l'activité, les éléments financiers et les actions menées au sein des structures.

La réorganisation proposée dans ce cadre a été de créer un dispositif CMPP, constitué du CMPP A. Binet et du CMPP Claude Chassagny.

L'Espace Claude Chassagny est financé en dotation globale pour son secteur réglementé et par une subvention du Département pour son secteur associatif.

Compte-tenu du financement en dotation globale, nous ne facturons plus les actes et donc l'excédent d'activité n'engendre plus d'impact financier. Toutefois nous remettons chaque trimestre à la Caisse de Lille un état de fréquentation des adolescents accueillis.

Secteur règlementé :
Montant de la dotation globale : 772 576 €.

Secteur associatif :
Le montant de la subvention du Conseil Départemental est de 100 000 €.

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	22 salariés soit 12,48 ETP.	
Qualifications	Médecin Directeur	0,13 ETP
	Chef de Service éducatif	1,00 ETP
	Secrétaire	1,00 ETP
	Secrétaire Ad.	0,25 ETP
	Éducateurs/animateurs	6,45 ETP
	Assistant social	0,50 ETP
	Vacataires	0,75 ETP
	Orthophoniste	0,60 ETP
	Psychomotricienne	0,50 ETP
	Médecin psychiatre	0,30 ETP
	Psychologue	0,50 ETP
	Agent d'entretien	0,50 ETP
Accueil de stagiaires	2 stagiaires éducateurs spécialisés 1 stagiaire assistante sociale	

Formations 2017	Formation collective : « Entre Secret et pluridisciplinarité » par Analys Santé : 15 participants « Logiciel Cameli » par Edisoft : 2 participants

1.4. EVALUTION EXTERNE

Le protocole d'entrée est désormais dans un fonctionnement systémique qui permet la lisibilité du processus.

Le protocole d'entrée est désormais dans un fonctionnement systémique qui permet la lisibilité du processus. Les journées portes ouvertes, les présentations du CMPP dans des services sont autant de modus operandi qui marquent l'importance de l'ouverture de l'établissement sur son environnement. Les partenariats, au fil des situations problématiques, consolident la fonction de tiers.

La plaquette a été modifiée et ajustée pour une meilleure lisibilité. Le livret d'accueil est en cours de modification.

Le projet d'établissement a été écrit pour la période de 2016 à 2020, ainsi nous avons travaillé sur de nouveaux objectifs afin d'améliorer et de développer les offres. Nous avons alors établi le plan d'action suivant :

- Optimiser les étapes d'admission,
- Développer et favoriser les différents partenariats extérieurs, notamment par une meilleure lecture et visibilité des actions proposées,
- Mise en place d'un groupe de travail sur l'élaboration des plans d'action des évaluations internes et externes.

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

L'Espace Claude Chassagny est un lieu d'accueil, de soin et d'orientation des adolescents et jeunes majeurs âgés de 12 à 20 ans, vivant des difficultés les amenant peu à peu au désinvestissement des apprentissages scolaires et préprofessionnels.

En 2017, nous observons que la répartition des orientations des adolescents vers l'Espace Claude Chassagny est assez équilibrée entre les services de l'Éducation Nationale, les services du Conseil Général et le tissu sanitaire tant hospitalier qu'ambulatoire.

Le partenariat avec l'Éducation Nationale reste prégnant à 32%. À y regarder de plus près on note une prégnance des difficultés relationnelles, des manifestations comportementales, des phobies scolaires et autres symptômes de l'anxiété. L'expertise psychopathologique est incontestablement une des clés de lecture.

L'accent mis sur la réconciliation avec le corps, sur le développement de l'estime de soi et le travail sur la représentation de soi, sur des ateliers artistiques (théâtre, arts plastiques, illustrations, calligraphie, musique, création de textes, etc.), articulés aux ateliers pédagogiques d'une part et à l'orthophonie d'autre part (rééducation logico-mathématique) ainsi qu'à la psychomotricité, justifie le recours à ces supports de médiations.

La diversité des médiations constitue toujours un atout important et correspond à la nécessité de

s'adapter aux besoins des adolescents, d'individualiser au maximum les prises en charge à travers une palette d'activités qui reste suffisamment large.

3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

En 2016, l'Espace Claude Chassagny a réalisé 2 005 forfaits facturables pour un taux d'activité de 109% ; en 2015, 1 861 forfaits facturables pour un taux d'activité de 101%.
Cette année nous avons réalisé 3 842 actes pour un taux d'activité de 77%, correspondant à 2 166 forfaits pour un taux d'activité de 118%.

Au cours de l'année 2017, l'établissement comptabilise plusieurs départs de salariés pour des raisons individuelles. Le choix de la direction a été de créer un poste de chef de service éducatif permettant d'asseoir les modifications de l'organisation fonctionnelle de l'établissement, et d'accompagner le changement de mode de comptabilisation de l'activité de forfait semaine en actes, qui ne pouvait se traduire que par une mise à jour des modalités d'accueil journalier des adolescents.

EVOLUTION AU COURS DE L'ANNEE 2017

	REALISE		GLOBAL			
2017	Admission	Traitement	Prévu	Réalisé	Ecart	Taux d'occupation
Janvier	57	342	525	399	-126	76%
Février	34	248	350	282	-68	81%
Mars	43	426	575	469	-106	82%
Avril	30	265	350	295	-55	84%
Mai	35	265	475	300	-175	63%
Juin	35	357	550	392	-158	71%
Juillet	9	74	225	83	-142	37%
Août			0	0	0	0
Septembre	39	276	500	315	-185	63%
Octobre	74	332	500	406	-94	81%
Novembre	60	464	525	524	-1	100%
Décembre	25	352	425	377	-48	89%
	441	**3 401**	5 000	**3 842**	**-1 158**	76,8%

Ce tableau nous permet d'observer une évolution du taux d'occupation à compter de la rentrée de Septembre, correspondant à la mise en place d'une nouvelle organisation.
Nous pouvons constater que les périodes de vacances scolaires sont des périodes creuses dans notre activité. En effet, les adolescents sont difficiles à mobiliser durant ces périodes.

	Nbre d'adolescents prévus	**Nbre d'adolescents venus**	**Nbre d'absences**	**% Absences**
semaine du 10 au 13/07/2017	83	30	53	64%
semaine du 20 au 26/11/2017	185	127	58	31%
Les 3 et 4 janvier 2018	54	7	47	87%

EVOLUTION SUR LES 2 DERNIERES ANNEES

		Nombre	Répartition selon l'âge		Répartition selon leur scolarité			
					Scolarisés		Déscolarisés	
			< 16 ans	*> 16 ans*	*< 16 ans*	*> 16 ans*	*< 16 ans*	*> 16 ans*
2016	**Garçons**	140	99	41	98	31	1	10
	Filles	97	62	35	59	23	3	22
	Total	**237**	**161**	**76**	**157**	**54**	**4**	**22**
2017	**Garçons**	136	95	41	95	27	0	14
	Filles	101	65	36	60	21	3	17
	Total	**237**	**160**	**77**	**155**	**48**	**3**	**31**

En 2017, nous observons une tendance à l'augmentation de l'âge moyen. En 2016, l'âge moyen est de 15 ans contre 16 ans en 2017. Nous pouvons observer que la parité fille/garçons accueillis tend vers un équilibre.
Ce tableau met en exergue une évolution du nombre d'adolescents déscolarisés. Nous observons un équilibre des effectifs par âge et scolarité de 2016 à 2017.

Le sujet de la souffrance à l'école est toujours prégnant. La clinique du rapport au savoir reste un enjeu majeur.
La coopération avec les services sociaux est à 26,58% (28,69% en 2016). On doit noter une sollicitation accrue du côté de l'Éducation Nationale à 35,02% et des services de soins à 29,54% ; ces sollicitations sont même devenues plus importantes que les services sociaux.

- 237 adolescents en 2017 contre 237 en 2016, nous observons un réel équilibre.
- 69 adolescents entre septembre et décembre 2017 ont été accueillis. En 2016, 58 ont été accueillis. Nous évaluons une augmentation des prises en charge sur cette période en 2017.
- 162 adolescents nouvellement accueillis en 2017 contre 171 en 2016.
- 78 adolescents encore en contrat au 31 décembre 2017 contre 74 en 2016. Nous pouvons observer une légère évolution.

EFFECTIF DES DOSSIERS TRAITES EN 2017

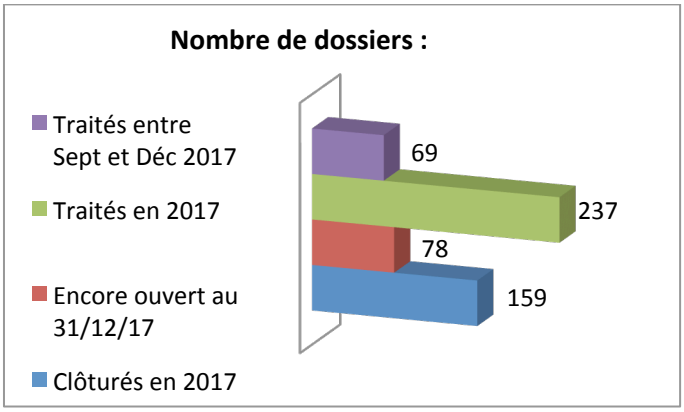

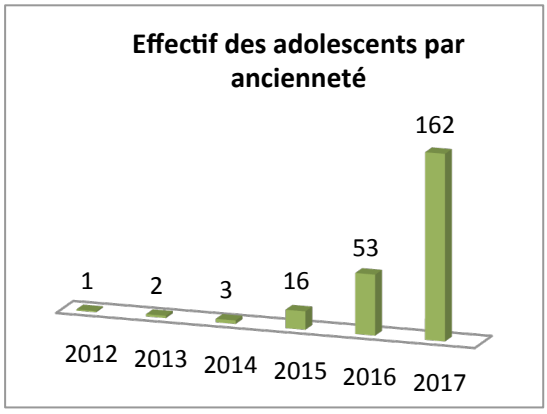

4. LES MESURES DE RÉÉQUILIBRAGE À METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2018 »

Nous pouvons évaluer une évolution de l'activité depuis l'arrivée du Chef de Service.

En 2018, nous poursuivons les projets en cours, et le développement de nouveaux projets toujours plus adaptés au public et aux problématiques. Les projets sont en évolution constante.
Nous allons aussi poursuivre le travail de présentation de la structure aux différents partenaires, nous permettant d'être plus lisibles sur l'offre de prise en charge ainsi que le renouvellement des portes ouvertes.

Nous élaborerons un nouvel outil pour rendre plus lisible la présentation de l'établissement et son livret d'accueil.

5. ZOOMS

5.1. EXPERIENCE #1 AVEC L'ENGAGEMENT SIMONE POUR L'ESPACE CLAUDE CHASSAGNY

Le 6 décembre dernier, les jeunes de l'Espace Chassagny se sont mêlés à un groupe de professionnels de l'entreprise Oney, accompagné par l'Engagement Simone.
L'engagement Simone est une entreprise sociale qui a pour mission de mettre en relation des collaborateurs d'entreprises diverses avec des acteurs sociaux, tels que des associations comme la nôtre. Ce sont donc des collaborateurs de l'entreprise Oney qui sont venus donner de leur temps et de leur énergie pour permettre à l'équipe de l'Espace Chassagny d'avancer rapidement dans leurs travaux. Des jeunes accueillis au CMPP Chassagny ont également participé au chantier !
Au programme, 2 heures d'atelier : peinture du foyer, de la salle des professionnels et des coulisses du théâtre ainsi qu'une construction de jardinière en bois de palettes.

Les jeunes ont beaucoup apprécié cet échange et ce partage ainsi que l'ensemble des professionnels. Un moment très convivial qui a permis de rénover une partie des locaux de l'Espace Chassagny, et de faire de belles rencontres.

ESPACE LEBOVICI

FICHE DE PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 199/201 Rue Colbert, Immeuble Rochefort, 59000 Lille	Directeur de l'établissement : Dr Rosa MASCARO' – Médecin Directeur
Projet d'établissement	**CAMSP** Le CAMSP Binet-Lebovici est un Centre d'Action Médico-Social Précoce polyvalent à spécificité pédopsychiatrique, qui a pour mission le dépistage, l'évaluation diagnostique et le traitement des psychopathologies précoces, des déficits sensoriels et/ou moteurs. Il exerce des actions préventives spécialisées, des rééducations et des approches thérapeutiques diverses. Il est agréé pour la prise en charge d'enfants de 0 à 6 ans mais se trouve particulièrement spécialisé dans l'évaluation et le soin précoce aux très jeunes enfants de 0 à 3 ans. La prise en charge est globale, elle concerne l'enfant, ses parents, le lien parents-enfants et l'environnement socio-familial. Elle a pour objectif une meilleure autonomie physique et psychique de l'enfant ainsi que son adaptation sociale et éducative dans son milieu naturel. Les diverses actions thérapeutiques sont menées, en accord et avec la participation des parents, par une équipe pluridisciplinaire et sont coordonnées par le médecin responsable de la prise en charge. Les interventions ont lieu dans les locaux du CAMSP ou dans les lieux de vie de l'enfant (maternité, domicile, crèche, école…). Le CAMSP travaille en étroite liaison avec les divers professionnels de la petite enfance et de l'enfance : Services Hospitaliers, Inter-secteurs de pédopsychiatrie, PMI, CMPP, crèches, garderies, écoles, services sociaux. **CAMSP Intensif** Le CAMSP Intensif est spécialisé dans l'accueil d'enfants de 0 à 6 ans ayant des troubles autistiques. Il est agréé pour 350 actes par an. Ouvert depuis septembre 2016, il propose à l'enfant et sa famille un accompagnement par des interventions éducatives et thérapeutiques (ESDM : Méthode Denver, Apprentissage d'une communication alternative, Prises en charges individuelles pluridisciplinaires, Groupes thérapeutiques, Entretiens familiaux). **SESSAD** Le SESSAD Serge Lebovici, créé en Mai 2007, est un service d'intervention à domicile à spécificité pédopsychiatrique qui propose une prise en charge spécialisée avec soins précoces aux jeunes enfants qui lui sont adressés par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). Il travaille en collaboration étroite avec le CAMSP Binet-Lebovici. C'est un établissement médico-social dont l'équipe est pluridisplinaire.

	Les enfants ainsi pris en charge présentent une psychopathologie et/ou des handicaps (troubles psychiques, de l'attachement, du développement et/ou du comportement) nécessitant des interventions de diverses natures : psychothérapeutique, psychologique, rééducative, éducative, sociale et psychopédagogique. Il est agréé pour la prise en charge d'enfants de 0-8 ans mais se trouve tout particulièrement spécialisé dans le soin précoce et intensif aux très jeunes enfants de 0 à 4-5 ans. La prise en charge de l'enfant et de sa famille est globale. L'action thérapeutique concerne l'enfant, ses parents, le lien parents-enfants et l'environnement socio-familial et a pour objectif une meilleure autonomie physique de l'enfant ainsi que son adaptation ou intégration sociale et éducative dans son milieu naturel. Les différentes actions thérapeutiques sont menées en accord avec les parents par une équipe pluridisciplinaire et sont coordonnées par le médecin responsable de la prise en charge. Il travaille en liaison étroite avec différents professionnels de la petite enfance et de l'enfance : PMI, CAMSP, Inter-secteurs de pédopsychiatrie, services hospitaliers, CMPP, crèches, écoles, services sociaux. **<u>UNITÉ MYRIAM DAVID</u>** L'Unité Myriam David est une structure particulière et innovante à l'intention des bébés et leurs parents. Elle vise à mettre en place un soin intensif focalisé sur l'enfant dans la quotidienneté des soins, avec un accompagnement des parents dans le cadre d'une approche psycho dynamique. Par cette intervention précoce et intensive, nous espérons prévenir, mobiliser les interactions structurées sur un mode pathologique et traiter les perturbations psychiques déjà installées afin de permettre à l'enfant de reprendre son développement ou réduire l'envahissement de la pathologie. Les bébés accueillis bénéficient d'une prise en charge intensive à domicile et à l'Unité. Ils sont adressés par les Services de périnatalité, les maternités, les PMI, le CAMSP, les pédiatres, la PMI, les services sociaux. Il s'agit de jeunes enfants qui présentent un retard du développement et/ou des troubles du comportement mettant en péril leur construction psychique et leur développement harmonieux. - Ce sont des enfants perturbés avec atteinte précoce et grave des capacités relationnelles, troubles du contact précoce, signes évocateurs d'une dépression chez le bébé, signes autistiques, dysharmonies de développement, troubles graves de l'attachement et de la construction psychique, symptomatologie somatique en apparence banale mais impliquant des hospitalisations à répétition, symptomatologie psychosomatique « classique », conduites alimentaires déviantes (anorexie primaire, mérycismes), certaines insomnies graves précoces, cassure de la courbe staturo-pondéral, troubles neurologiques et psychiques… - Les parents présentent des troubles de la parentalité et des

	perturbations des interactions, marqués par le mauvais ajustement des partenaires. Ces troubles et perturbations sont la source d'une souffrance importante chez l'enfant comme chez les parents et de l'installation d'une psychopathologie invalidante pour l'enfant. L'intervention de l'Unité Myriam David doit être faite très précocement, si possible dès la première année de la vie de l'enfant car il s'agit d'une période extrêmement réceptive à l'impact environnemental au cours de laquelle existe aussi un grand potentiel de changement, ce qui légitime les interventions préventives et thérapeutiques.
Habilitation et public	**CAMSP** : Enfants accueillis entre 0 et 6 ans – Annexe XXXII bis – Habilitation : 3 450 actes (Sans le CAMSP Intensif) **CAMSP Intensif** : Enfants accueillis entre 0 et 6 ans – Annexe XXXII bis – Habilitation : 350 actes (5 enfants suivis). **SESSAD** : Enfants accueillis entre 0 et 8 ans – Annexe XXIV – Habilitation : 21 places. **Unité Myriam David** : Enfants accueillis entre 0 et 3 ans – Habilitation : 6 places.
Obligations officielles	**CAMSP** : 3 800 actes (3450 actes CAMSP + 350 actes CAMSP Intensif). **SESSAD** : 21 places. **Unité Myriam David** : 6 places.

1. L'ACTIVITÉ RÉALISÉE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

CAMSP BINET-LEBOVICI

Nombre d'actes

En 2017, l'activité du CAMSP Binet-Lebovici est de 4 568 actes réalisés pour 3 450 actes prévus, soit plus de 1 118 actes (+ 32,4 %).

File active du CAMSP

La file active du CAMSP correspond à tous les enfants et parents qui ont bénéficié d'actions thérapeutiques physiques sur l'année. En 2017, la file active du CAMSP est de 211 enfants (135 garçons et 76 filles).

L'âge moyen des enfants de la file active de 2017 est de 4 ans et 6 mois (contre 3 ans et 2 mois en 2016).

Âges des 135 garçons reçus en 2017

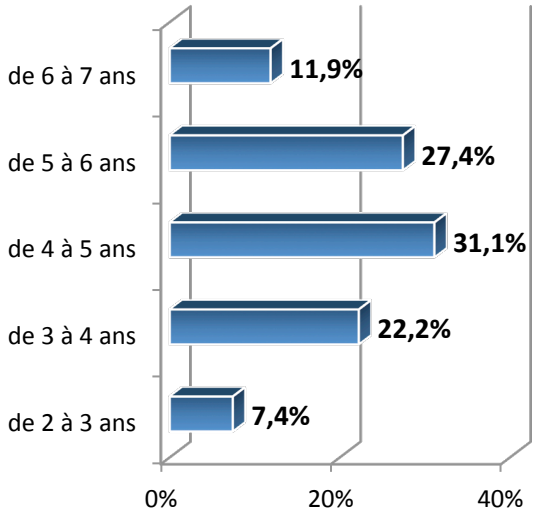

Âges des 76 filles reçues en 2017

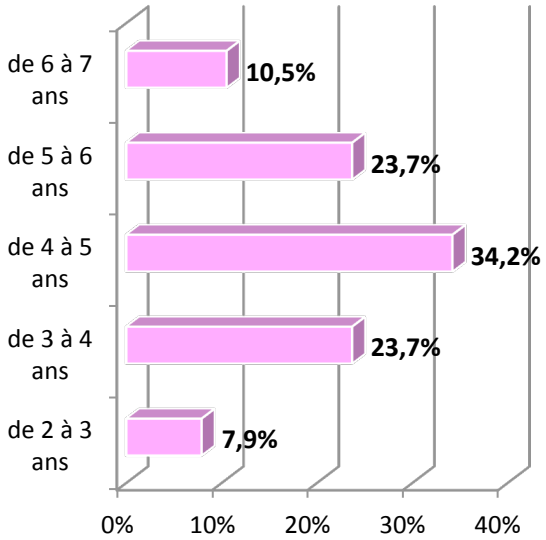

L'âge moyen des enfants entrés au CAMSP en 2017, lors du premier rendez-vous est de 3 ans et 7 mois (contre 2 ans et 7 mois en 2016).

Typologie de la population accueillie

Répartition par sexe des 211 enfants reçus en 2017 au CAMSP

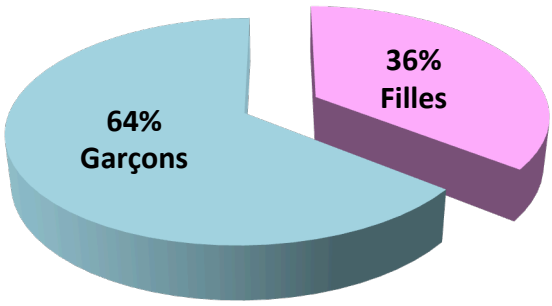

Origine géographique des 211 enfants reçus en 2017

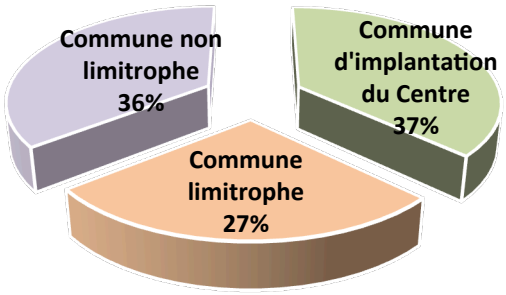

Origines des demandes

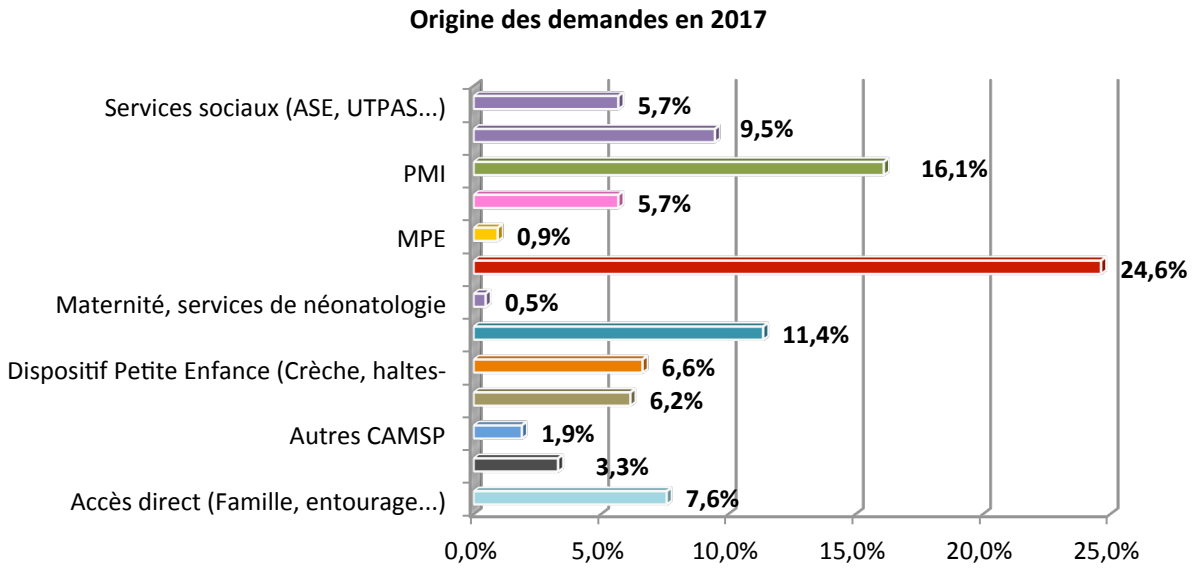

Les motifs de consultation

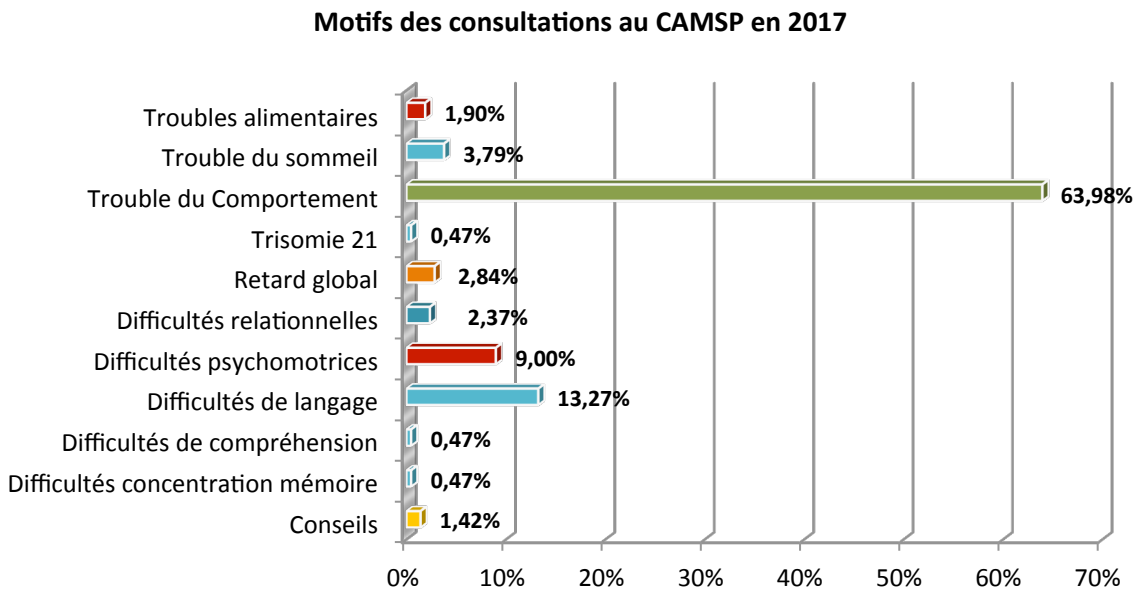

Les pathologies diagnostiquées

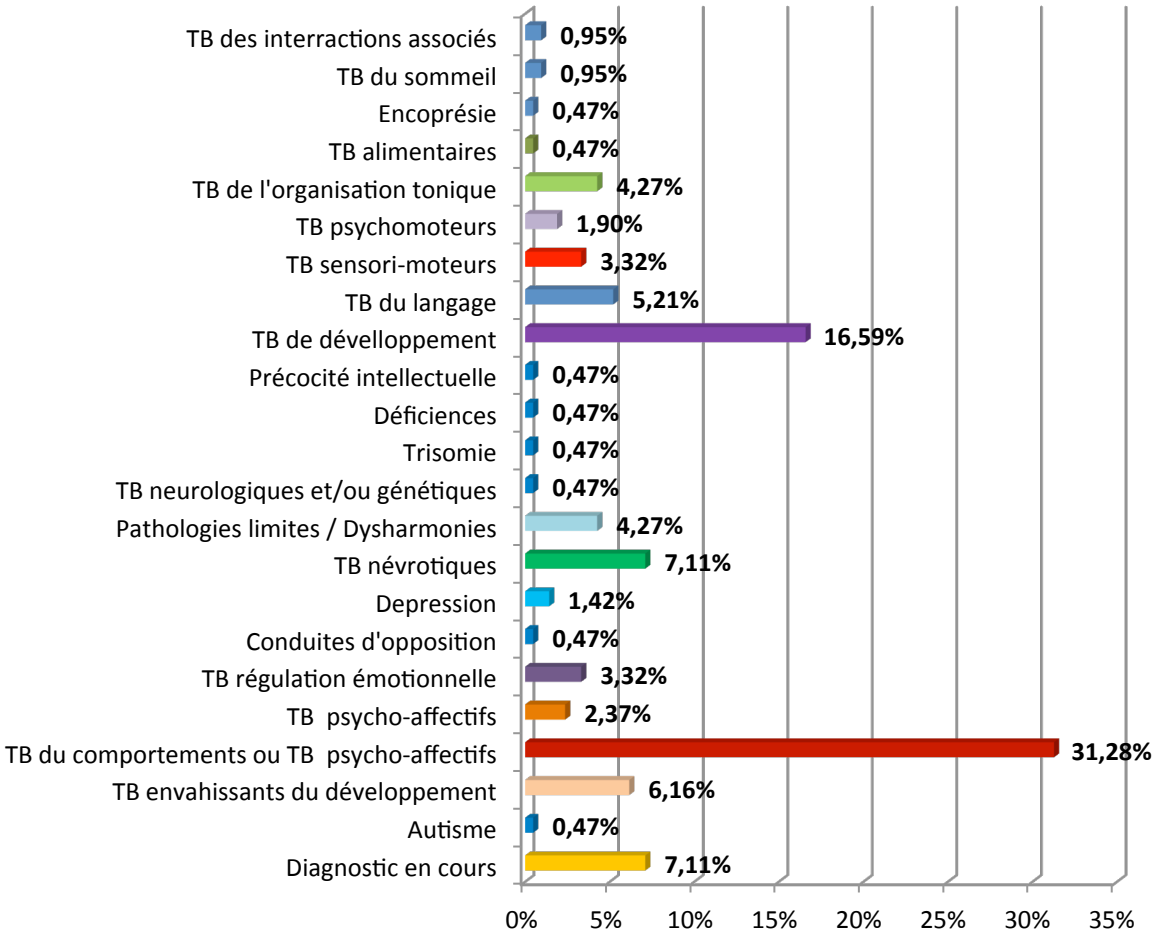

Répartition des actes en 2017

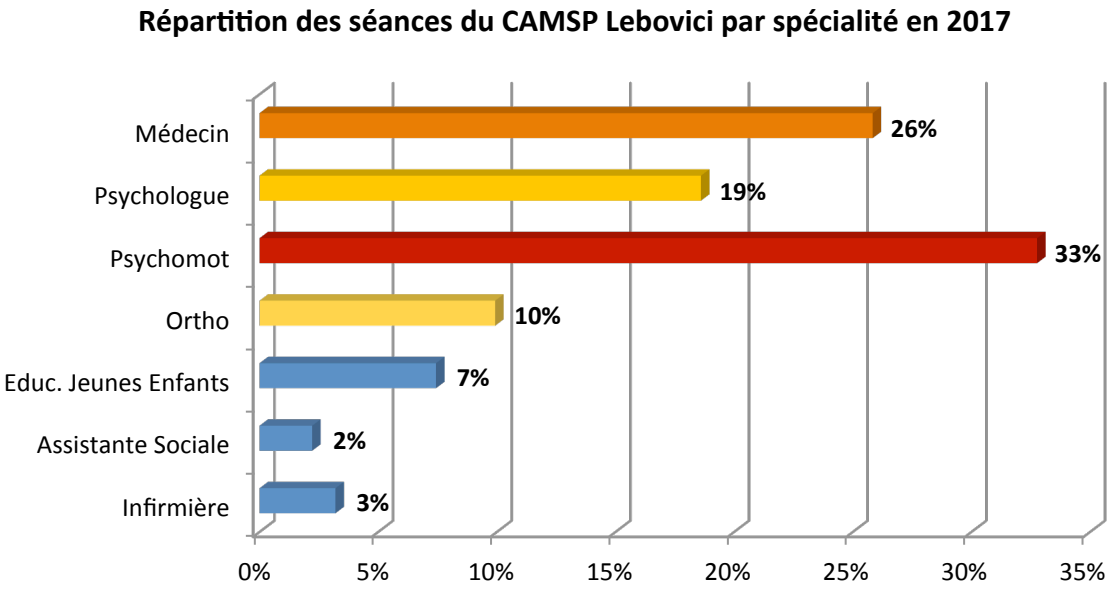

Motifs de sortie et les réorientations

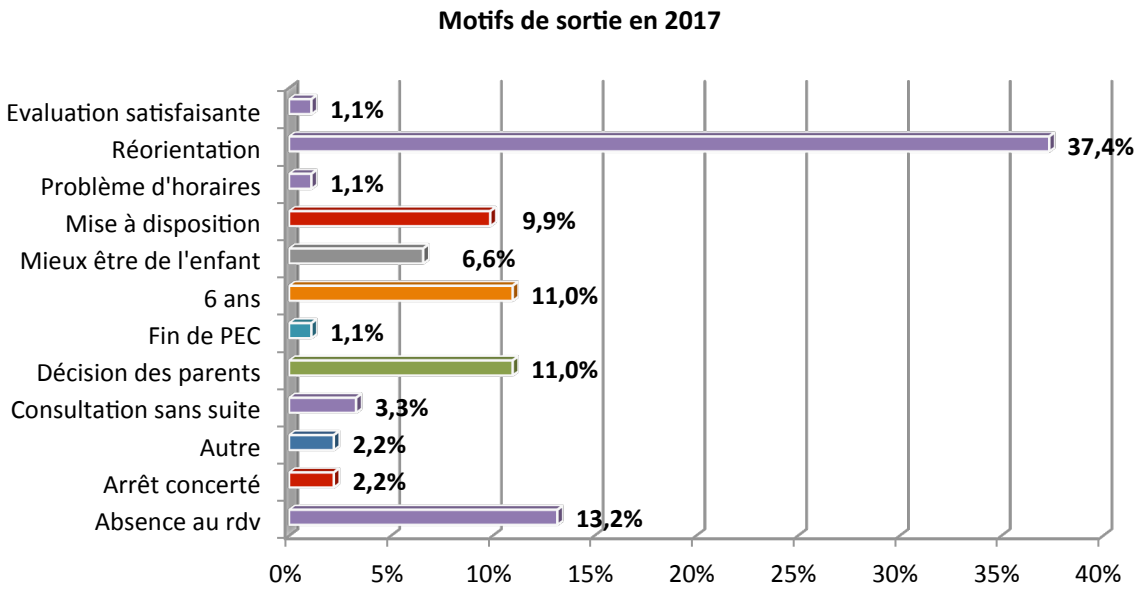

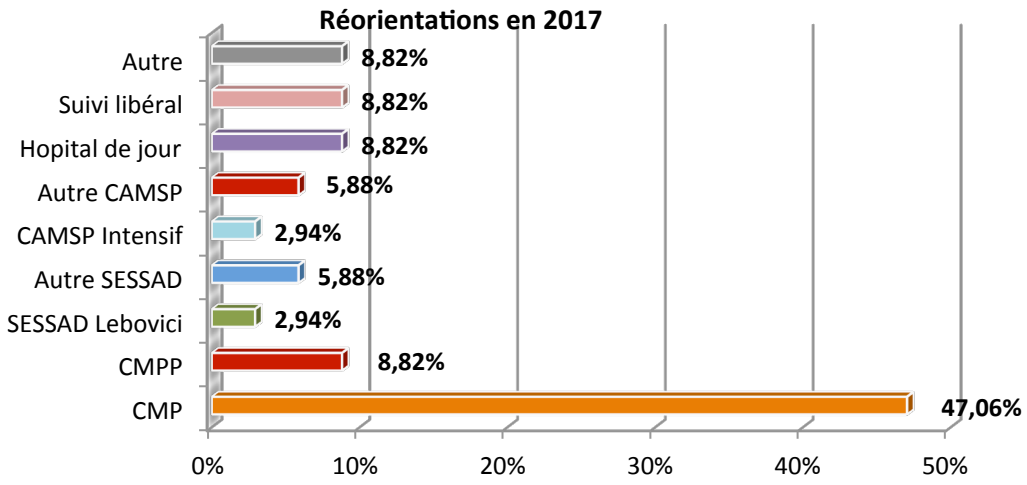

Durée moyenne de prise en charge

La durée moyenne de prise en charge des enfants du CAMSP est de 12 mois en 2017 (contre 11 mois en 2016).

Répartition des séances

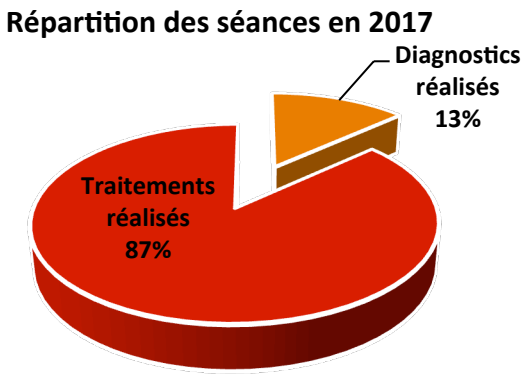

Nombre d'enfants reçus par types de séances

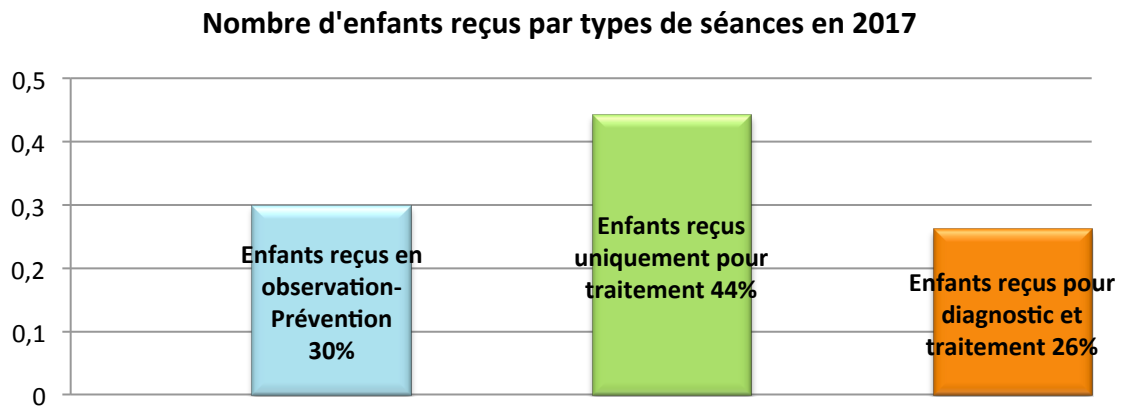

Nombre de bilans réalisés

Sur la file active de 211 enfants, 147 enfants ont bénéficié d'un bilan ou plus.

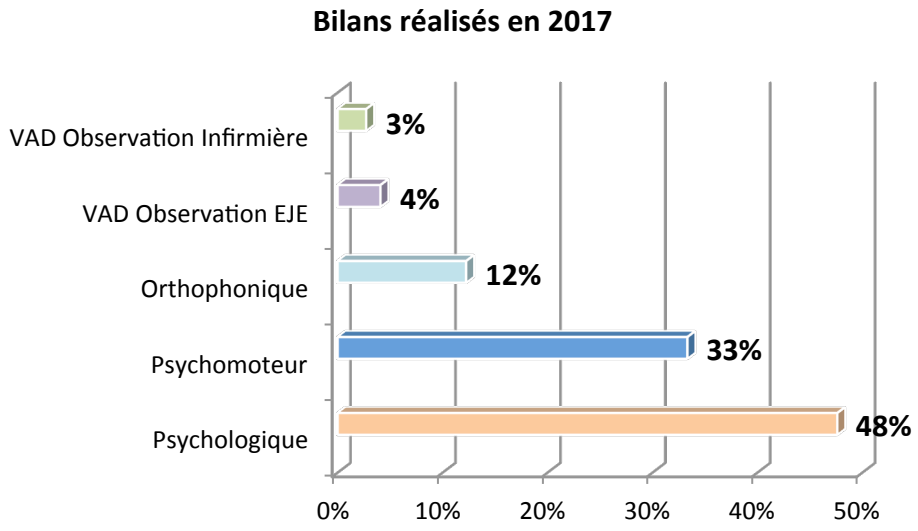

Nombre de synthèses par enfant

Dès 2015, nous avons mis en place un indicateur qualitatif relatif aux synthèses : « Nombre moyen de synthèses pluridisciplinaires par enfants ».

Un indice de 2 signifiant que chaque enfant a été vu en synthèse deux fois par an. C'est le nombre minimum de synthèses dont un enfant doit bénéficier pour une année de prise en charge. Cet indicateur nous permettra de suivre la performance de nos équipes. Il sera tenu à l'année et donc comparé annuellement. L'indicateur doit se situer entre 1.50 et tendre vers 2. Un indicateur de 2 étant considéré comme suffisant.

Cela permettra de ne pas oublier des enfants pour lesquels la prise en charge se passe bien et pour lesquels les thérapeutes auraient moins besoin d'en parler en synthèse.

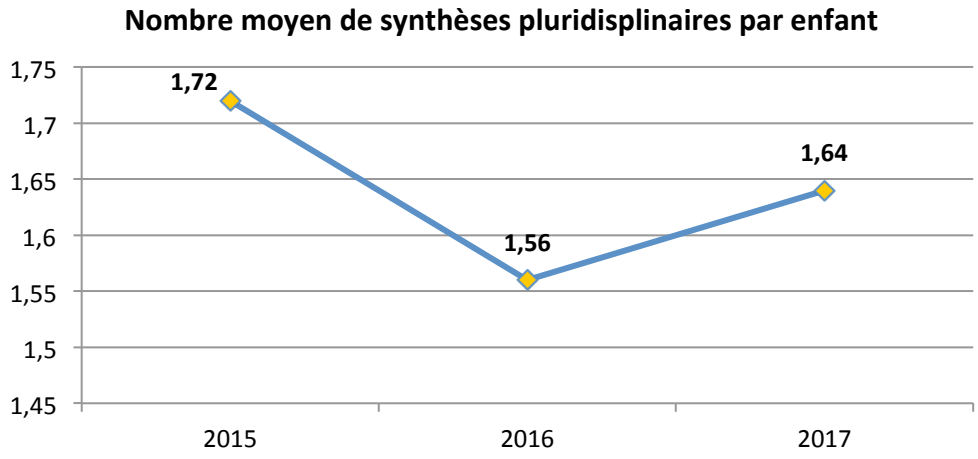

L'indicateur de 1,64 en 2017, s'explique par un nombre important d'enfants ayant quitté la structure. De plus, les supervisions et les formations placées les jeudis, jour de synthèse, impactent cet indicateur.

La moyenne d'enfants vus à chaque synthèse hebdomadaire en 2017 est de 18 enfants contre 16 en 2016. 166 enfants sont concernés par les 202 synthèses de 2017.

En 2017, 20 synthèses partenariales ont été réalisées pour 16 enfants, contre 7 en 2016. Ceci s'explique par l'augmentation d'une population présentant des situations cliniques complexes.

En 2017, l'assistante sociale de notre structure a effectué 32 dossiers MDPH pour les enfants du CAMSP.

CAMSP INTENSIF

L'année 2017 a vu se concrétiser notre projet d'extension de 350 actes supplémentaires avec l'ouverture du CAMSP intensif.
En 2017, l'agrément du CAMSP était donc de 3 800 actes sur l'année (un agrément de 3450 places pour le CAMSP Binet-Lebovici et un agrément de 350 places pour le CAMSP intensif).

Nombre d'actes
En 2017, l'activité du CAMSP intensif est de 500 actes réalisés pour 350 actes prévus, soit plus de 150 actes (+ 42,86 %).

File active du CAMSP
En 2017, la file active du CAMSP Intensif est de 5 enfants (4 garçons et 1 fille).

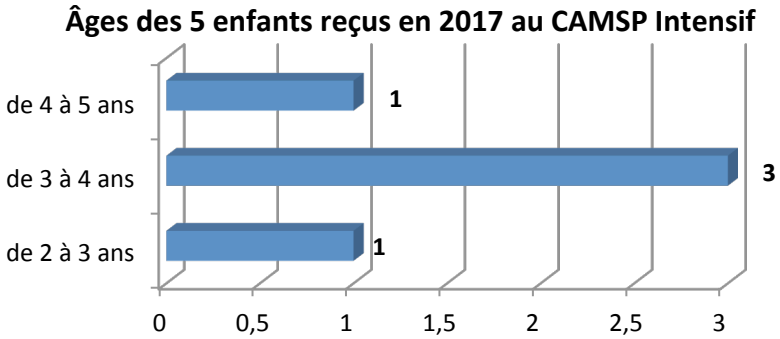

Typologie de la population accueillie

Répartition par sexe des 5 enfants reçus au CAMSP Intensif

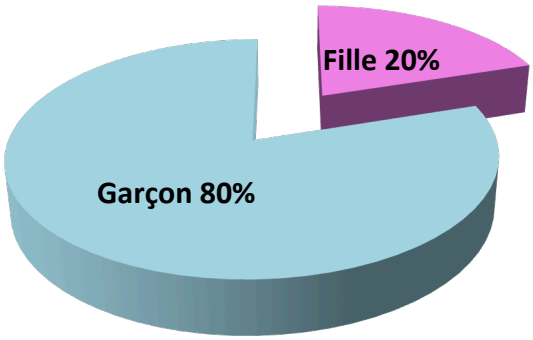

Origine géographique des 5 enfants reçus au CAMSP Intensif en 2017

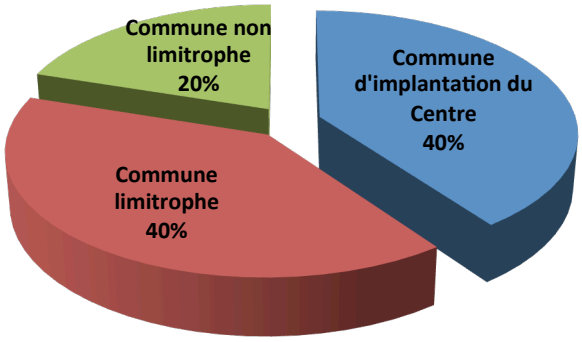

Origines des demandes

Les origines des demandes du CAMSP Intensif sont les suivantes :

Origine des demandes CAMSP Intensif en 2017

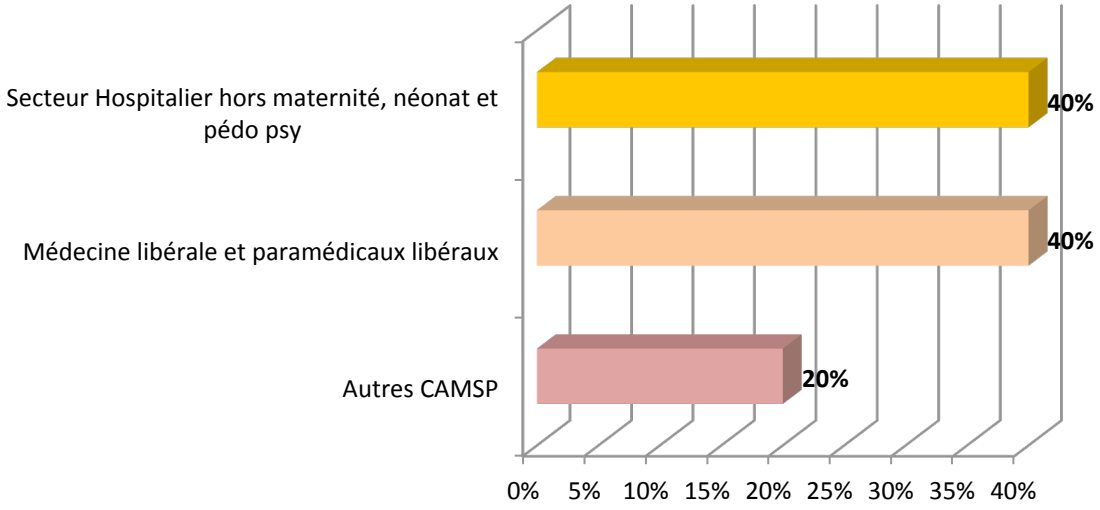

Les motifs de consultation

Motifs des consultations au CAMSP Intensif en 2017

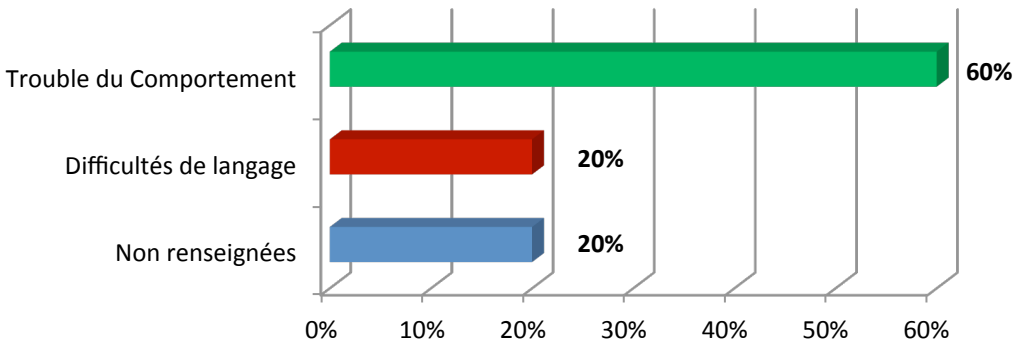

Les pathologies diagnostiquées

CAMSP Intensif - Pathologies diagnostiquées

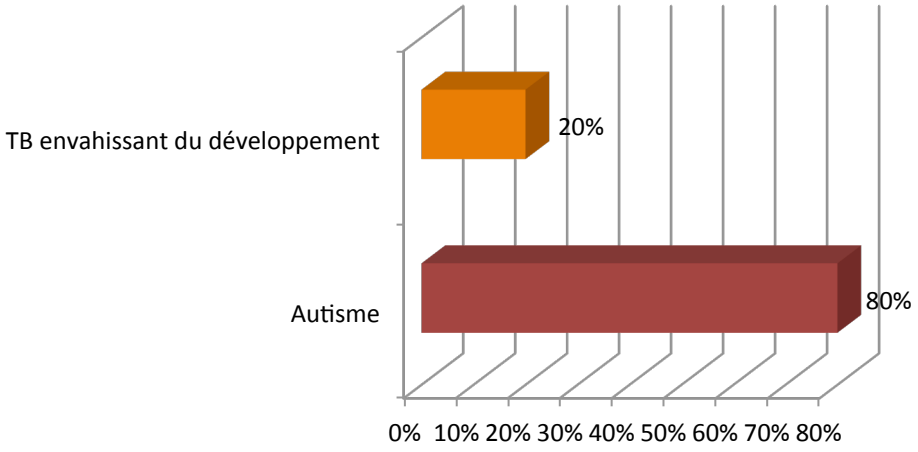

Répartition des actes par praticien en 2017

Répartition des séances du CAMSP intensif par spécialité en 2017

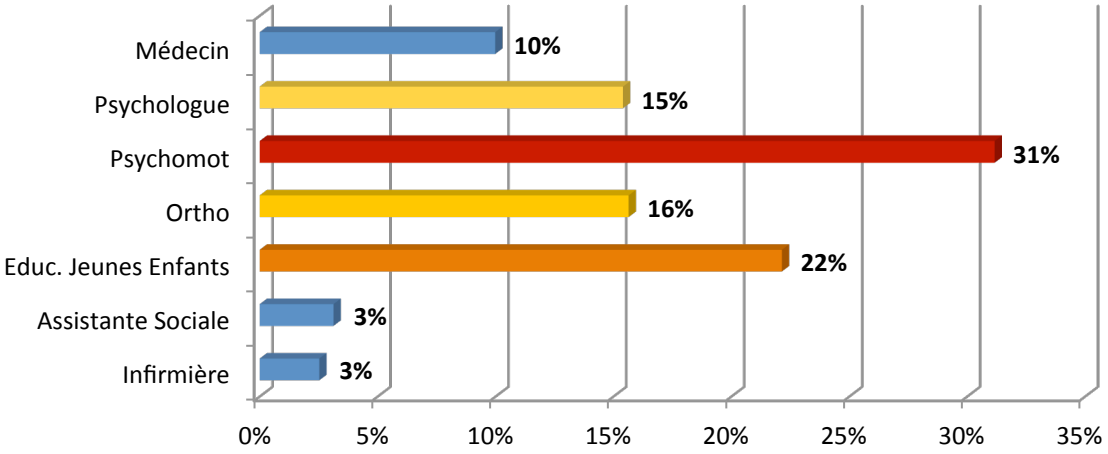

Motifs de sortie et les réorientations
Le CAMSP intensif venant d'être ouvert en 2016, il n'y a eu aucune fin de prise en charge en 2017.

Répartition des séances
Tous les enfants accueillis au CAMSP intensif arrivent avec un diagnostic transitoire de trouble envahissant du développement ou Autisme. Ils sont donc directement pris en charge pour un suivi au sein du CAMSP intensif.

Nombre de bilans réalisés
En 2017, 8 bilans ont été réalisés au CAMSP intensif ainsi que 22 synthèses.

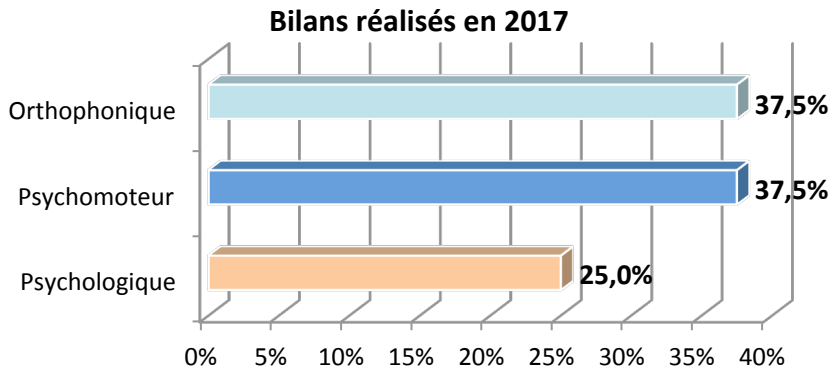

En 2017, le CAMSP Binet-Lebovici et Intensif ont réalisé 893 actes non facturables (contre 745 en 2016), ces actes correspondent aux actes de l'assistante sociale, aux synthèses, aux réunions ainsi qu'aux rendez-vous partenariaux divers.

En 2017, au sein du CAMSP Binet-Lebovici et du CAMSP Intensif, on dénombre 842 actes déjà facturés (contre 547 en 2016) ces actes correspondent aux actes réalisés dans la même journée pour un enfant.

En 2017, l'assistante sociale a effectué 4 dossiers MDPH pour les enfants du CAMSP Intensif.

SESSAD SERGE LEBOVICI

Nombre d'enfants accompagnés et nombres d'actes

L'agrément du SESSAD Lebovici est de 21 enfants.

En 2017, 26 enfants ont été accueillis sur l'année dans le cadre du SESSAD Lebovici.
7 nouveaux enfants sont arrivés dans l'année et 8 enfants sont sortis en 2017.

En 2017, 2 424 actes ont été réalisés contre 2 227 en 2016 (soit + 33,36). L'absentéisme des enfants suivis au SESSAD se monte à 28% en 2017.

Typologie de la population accueillie

Répartition par sexe des 26 enfants reçus en 2017 au SESSAD

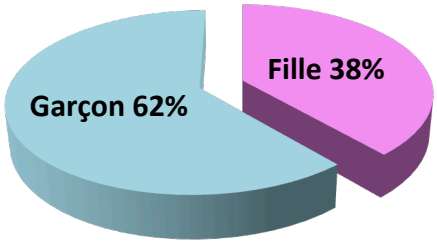

Âge des 16 garçons

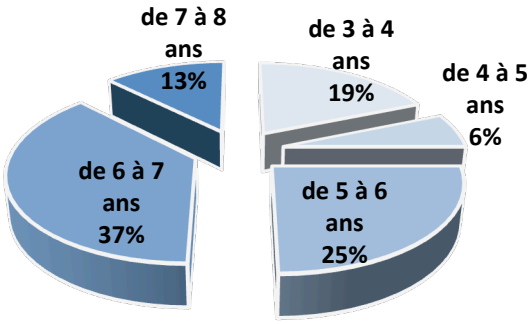

Âge des 10 filles

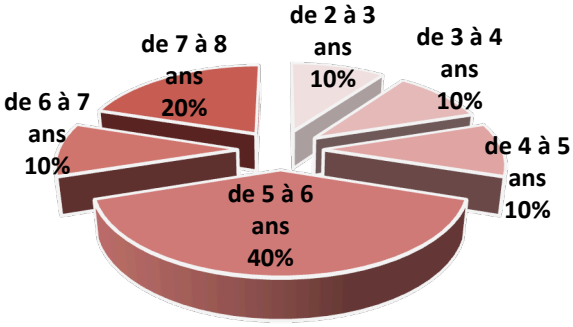

Origine Géographique

Origine géographique des 26 enfants reçus au SESSAD en 2017

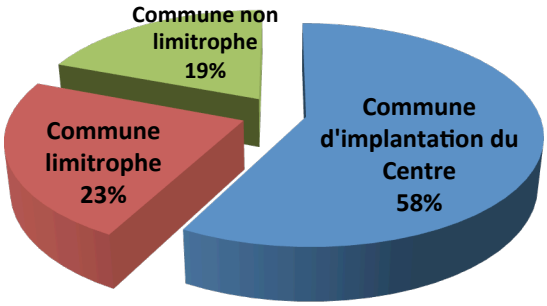

Origine des demandes du SESSAD Lebovici

Les enfants du SESSAD sont principalement orientés par le CAMSP Binet. La demande d'orientation SESSAD passe par la Maison Départementale des personnes handicapées. Celle-ci accorde lors d'une commission une notification d'accompagnement dans un établissement médico-social.

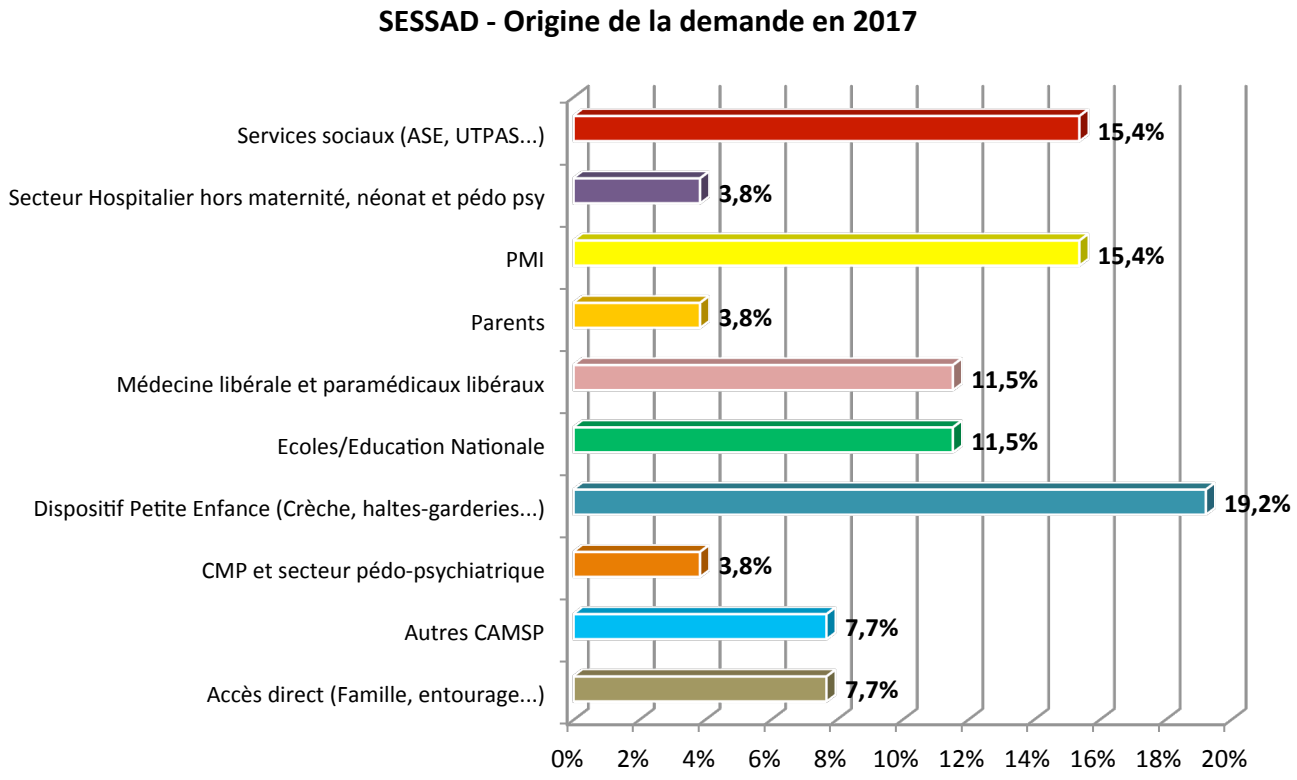

Motifs de consultation des enfants du SESSAD Lebovici

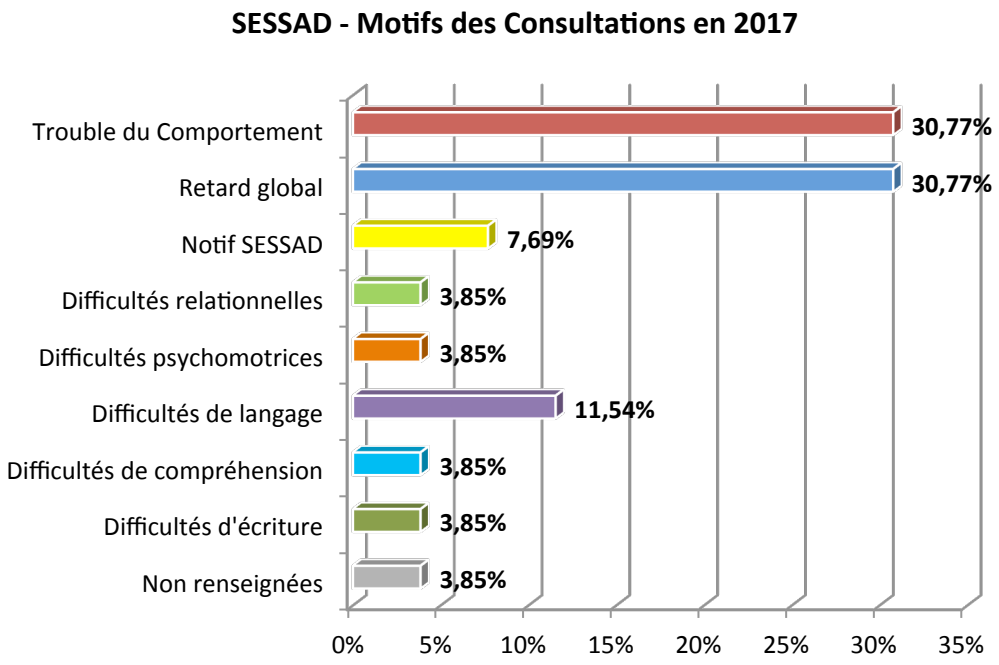

Pathologies des enfants du SESSAD Lebovici en 2017

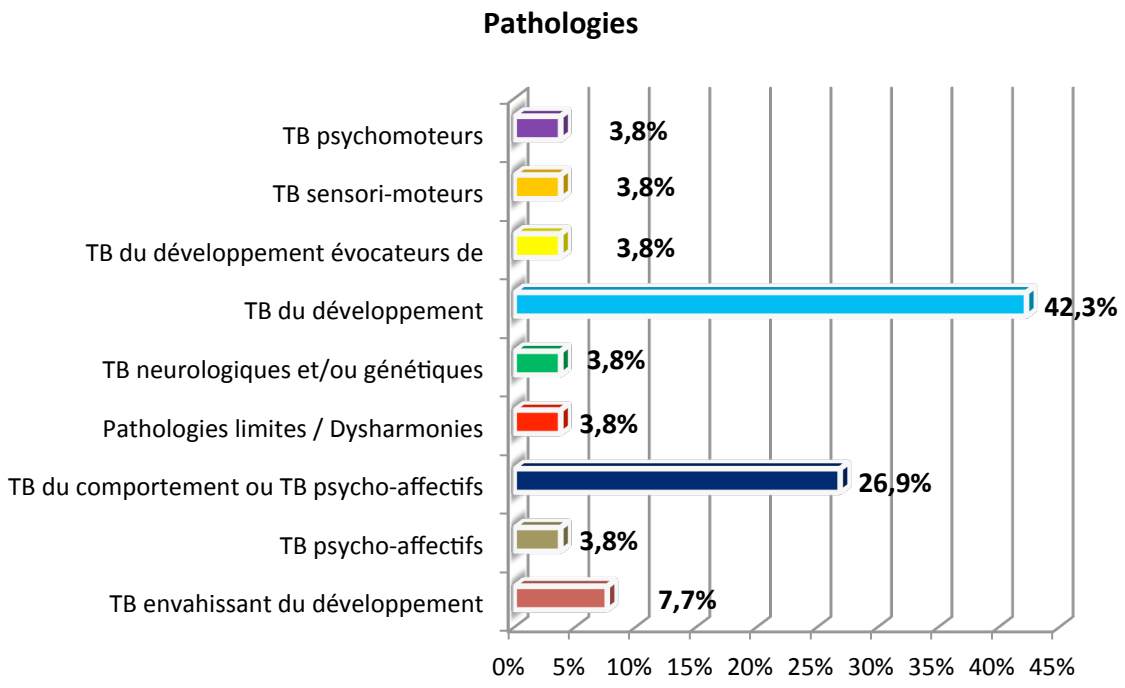

Durée moyenne de prise en charge

En 2017, la durée moyenne annuelle de la prise en charge est de 1 année et 7 mois (contre 3 années en 2016). En 2016, la moitié des enfants ont été orientés, ce qui explique cette diminution.

Motifs de sortie et les réorientations

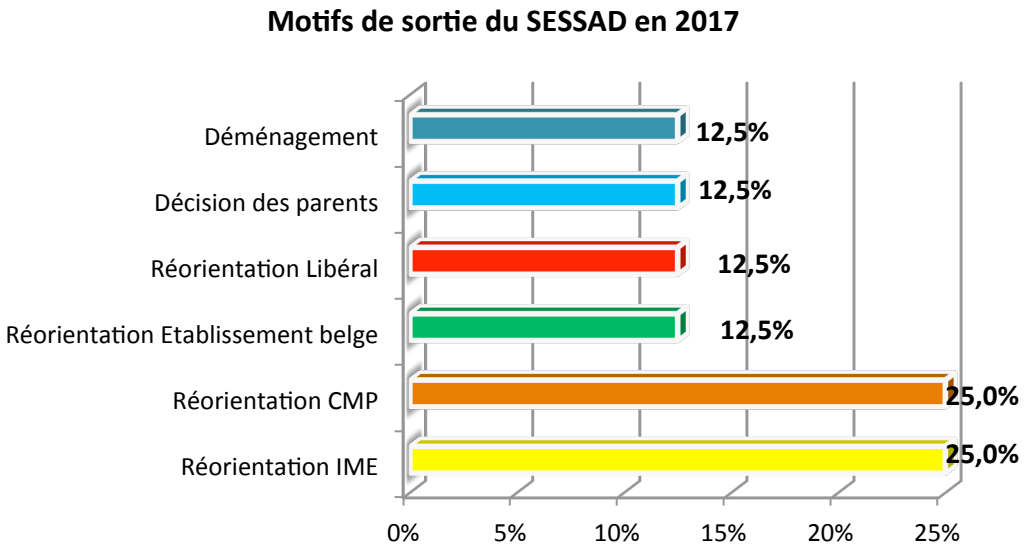

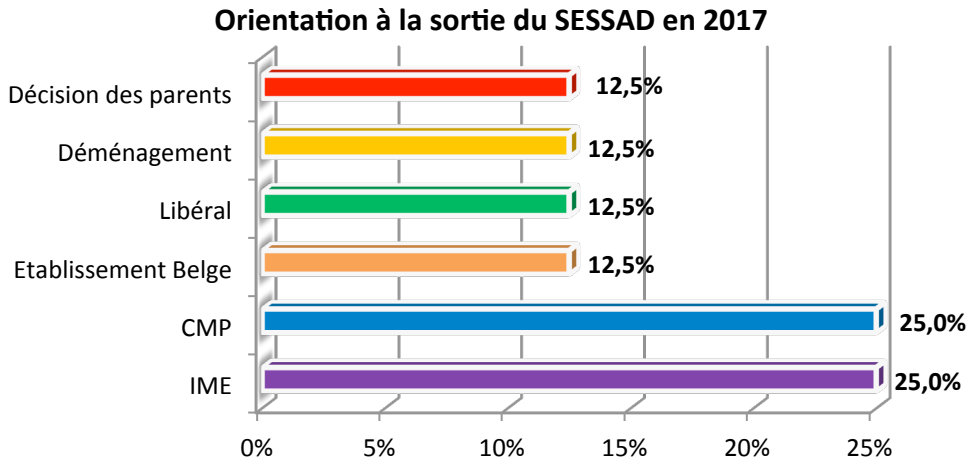

25 % des enfants sortis en 2017 n'ont pas eu besoin d'être réorientés.

Répartition des séances

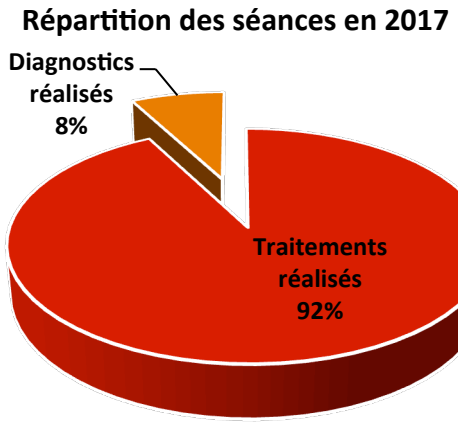

Répartition des séances du SESSAD par spécialité

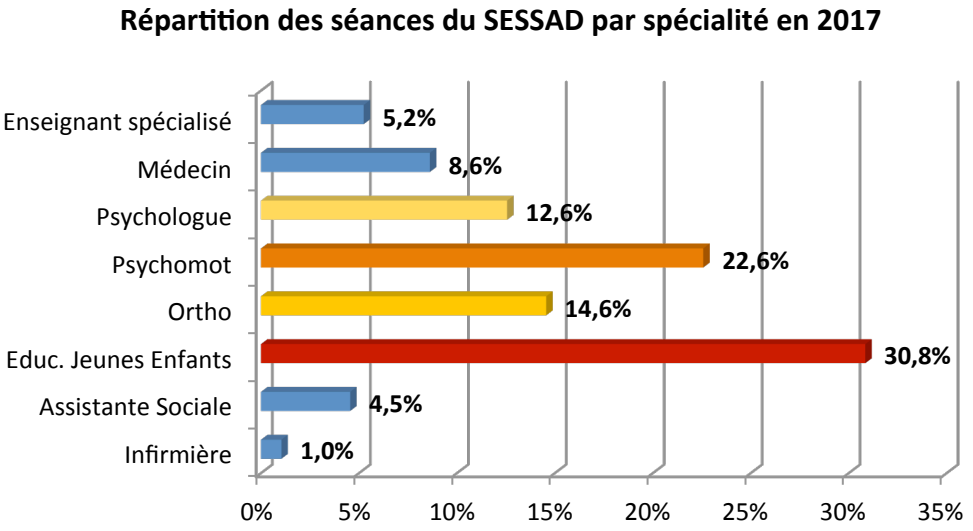

Nombre de bilans réalisés

En 2017, 5 enfants du SESSAD ont bénéficié de bilan psychologique contre 7 en 2016.

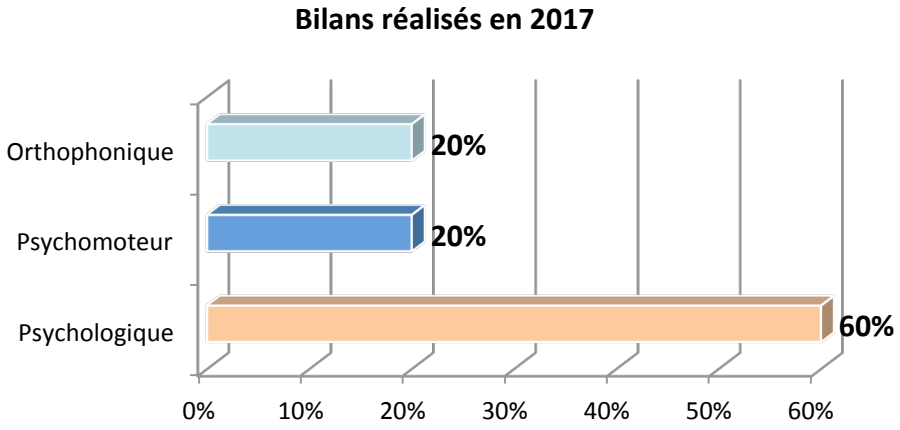

Nombre de synthèses

Il y a eu 37 synthèses réalisées. 24 enfants ont été vus, au moins une fois, en synthèse en 2017.

11 synthèses partenariales ont été réalisées pour 10 enfants du SESSAD en 2017 (contre 1 en 2016).
En 2017, l'assistante sociale de notre structure a réalisé 20 dossiers MDPH pour les enfants du SESSAD.

Actes de l'enseignant spécialisé

Une convention avec l'Éducation Nationale a été réalisée, un enseignant spécialisé à mi-temps intervient au niveau du SESSAD Lebovici. 18 enfants sur 24 ont bénéficié d'interventions pédagogiques de l'enseignant spécialisé en 2017. Ces interventions ont lieu au sein des écoles des enfants du SESSAD.
L'enseignant a réalisé 177 interventions pédagogiques sur l'année.

UNITÉ BÉBÉ-PARENTS MYRIAM DAVID

Nombre d'enfants accompagnés et nombres d'actes

42 enfants ont été accueillis en 2017 (contre 52 en 2016).

546 actes ont été réalisés en 2017 contre 1 374 en 2016 (soit -60,26%). L'absentéisme des enfants suivis à l'Unité Myriam David est de 32%.

En 2017, le médecin directeur de L'Espace Lebovici a bilanté 26 enfants de la pouponnière de Lille et de 2 crèches (contre 25 enfants en 2016), réalisant ainsi 42 actes non facturables.

Typologie de la population accueillie

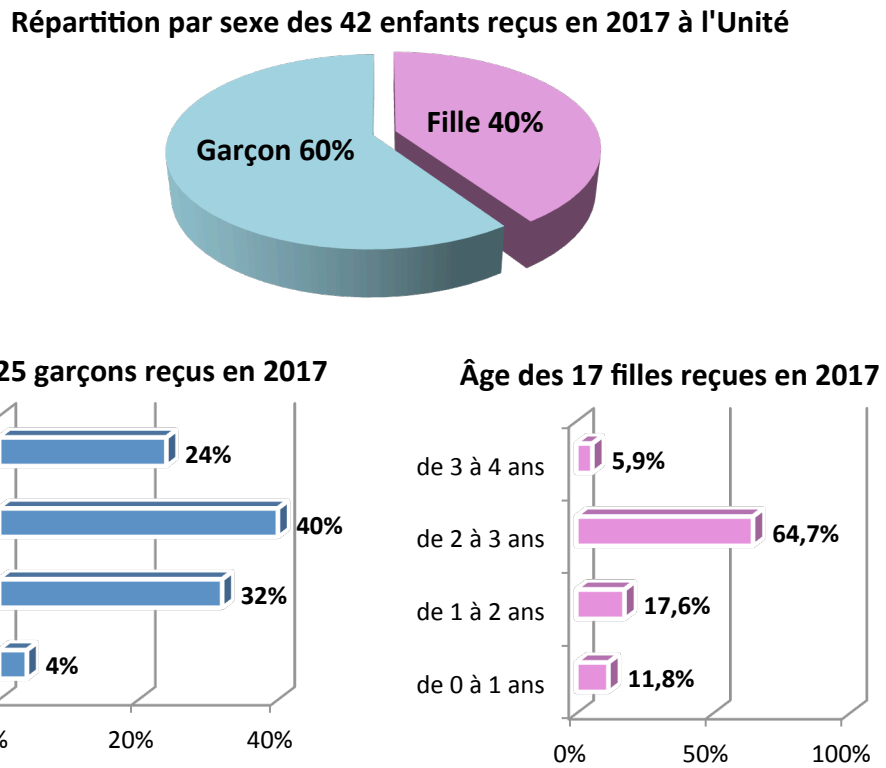

Origine géographique

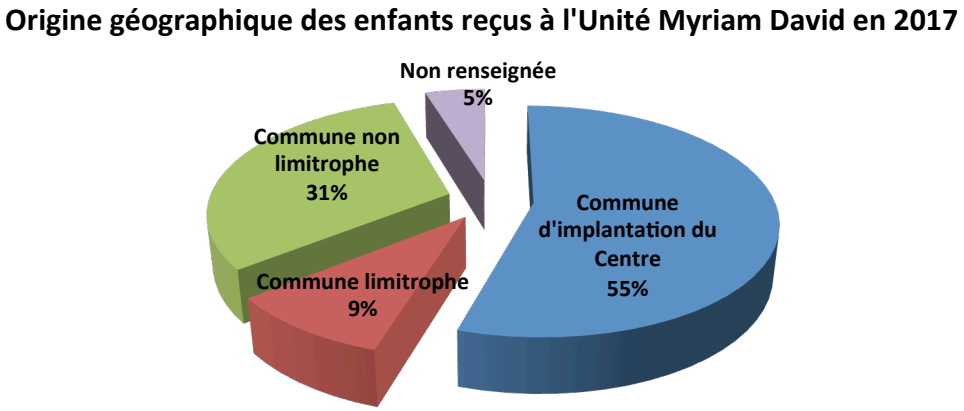

Origines des demandes de l'Unité Myriam David

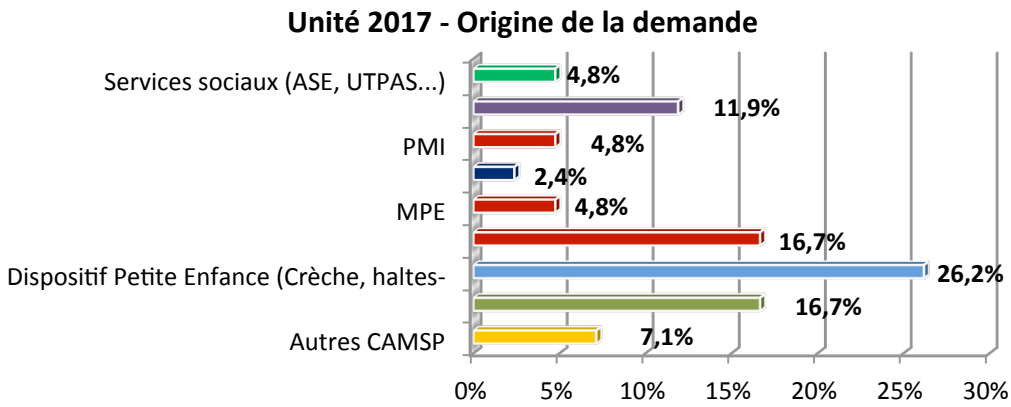

Motifs de consultation des enfants de l'unité

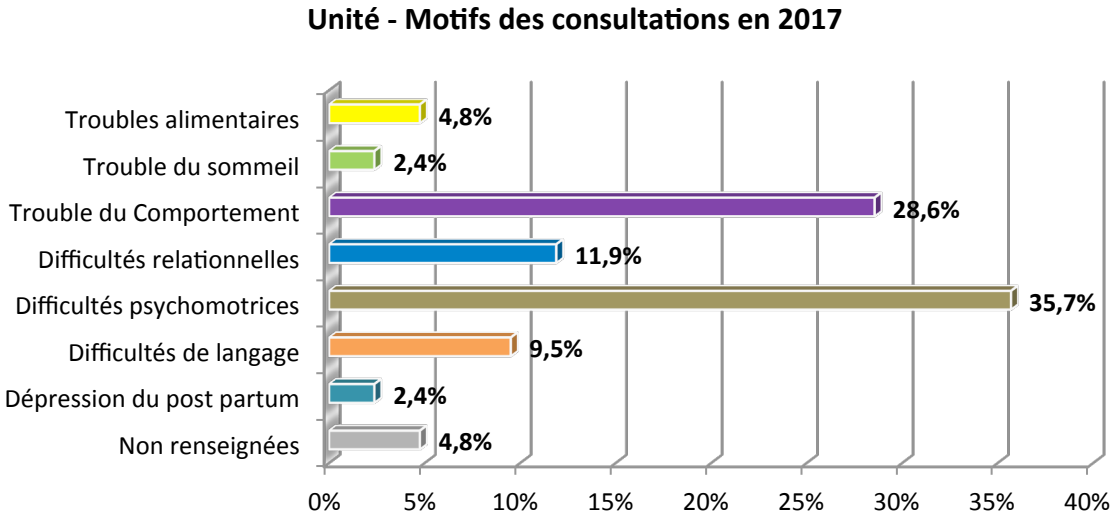

Pathologies des enfants suivis au sein de l'unité

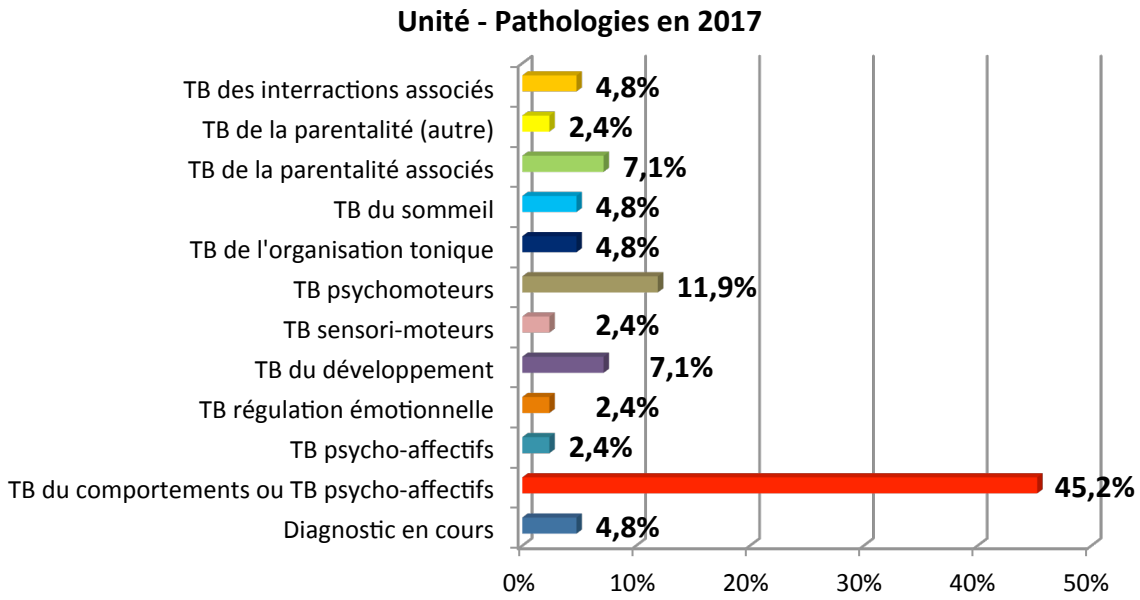

Répartition des séances des enfants de l'Unité

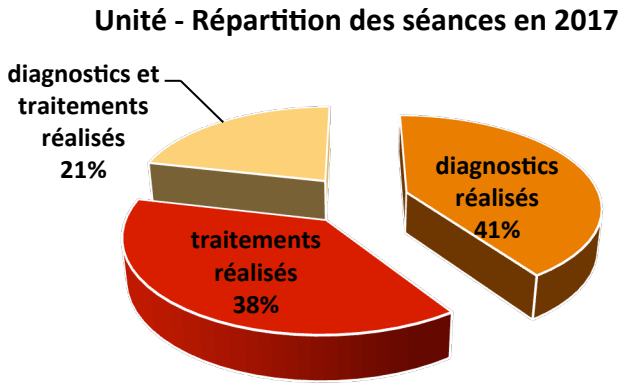

Répartition des séances de l'Unité par spécialité en 2017

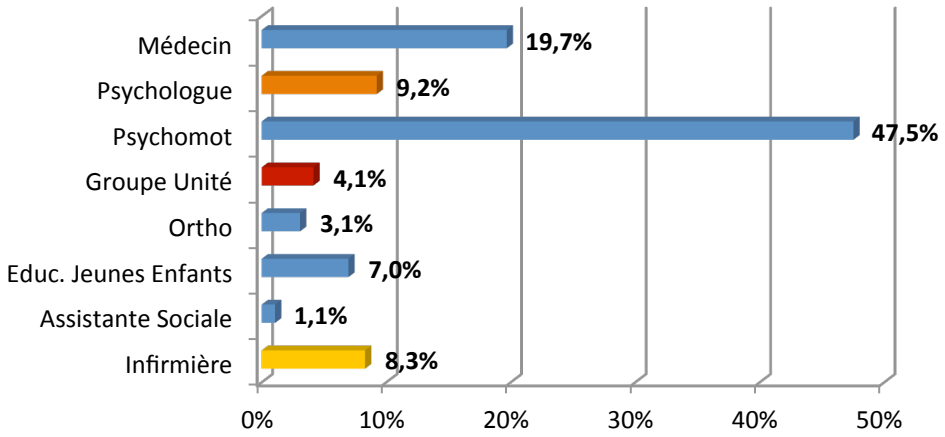

Durée moyenne de prise en charge

En 2017, la durée moyenne de prise en charge des enfants de l'Unité est de 7 mois (contre 5 mois en 2016).

Nombre de bilans réalisés

En 2017, 13 enfants de l'Unité Myriam David ont eu au moins un bilan (contre 19 enfants en 2016).

Bilans réalisés en 2017

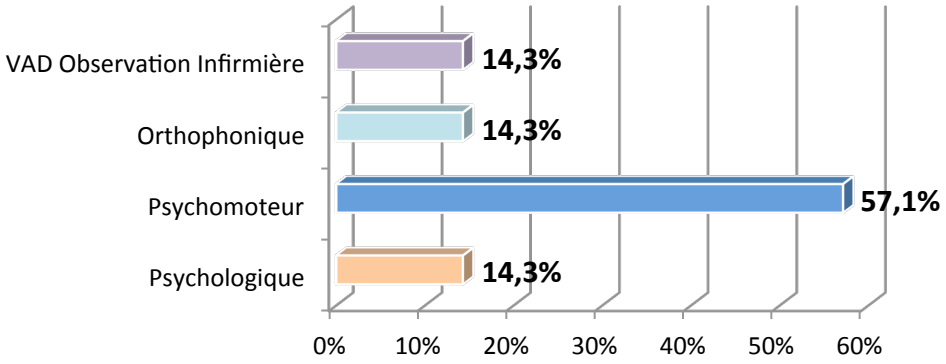

Nombre de synthèses Unité réalisées

En 2017, 33 synthèses Unité ont été réalisées (contre 12 en 2016). 27 enfants ont été vus, au moins une fois, en synthèse en 2017.
Le nombre moyen d'enfants vu par synthèse est de 4 enfants.

Il n'y a pas eu de synthèse partenariale pour un enfant de l'unité en 2017.

Dès 2015, nous avons mis en place un indicateur qualitatif relatif aux synthèses : « Nombre moyen de synthèses pluridisciplinaires par enfant ». L'indicateur doit se situer entre 1.50 et tendre vers 2. Un indicateur de 2 étant considéré comme une bonne moyenne.
En 2017, pour les enfants suivis au sein de l'Unité, cet indicateur était de 1,82.

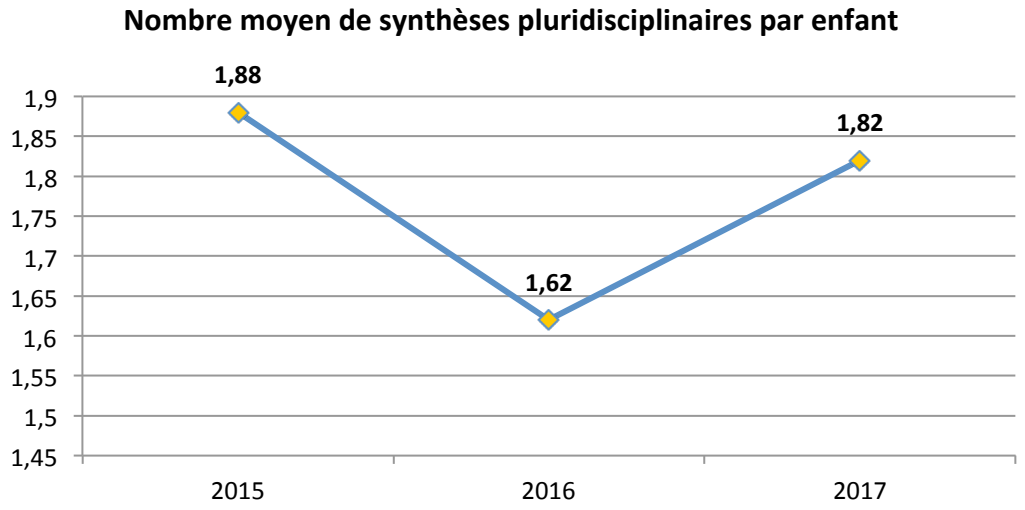

En 2017, l'assistante sociale a réalisé un dossier MDPH concernant 1 enfant de l'Unité.

Motifs de sortie des enfants de l'Unité Myriam David

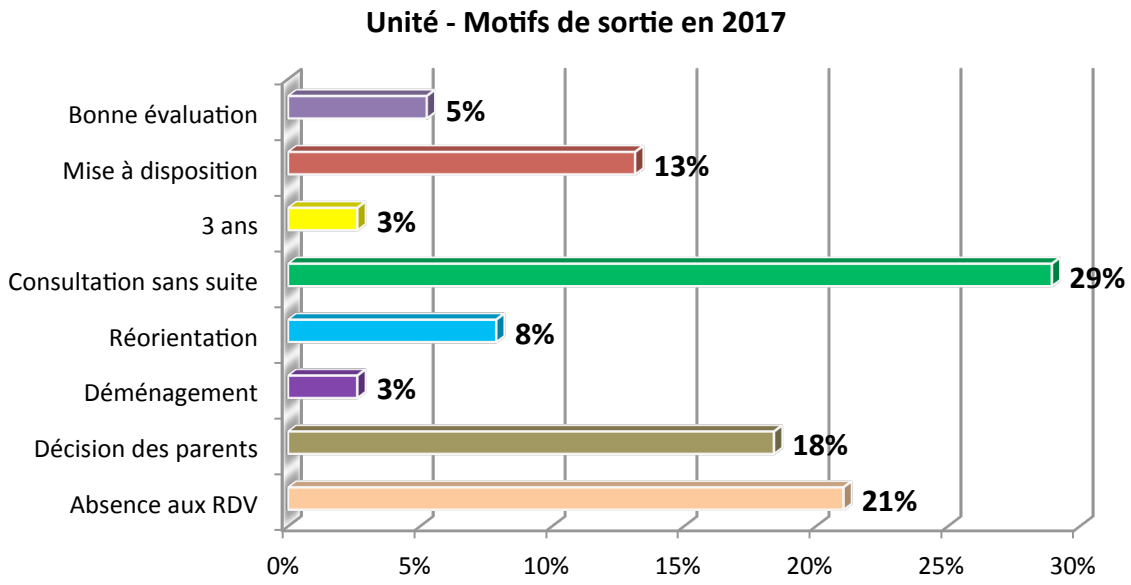

Réorientations

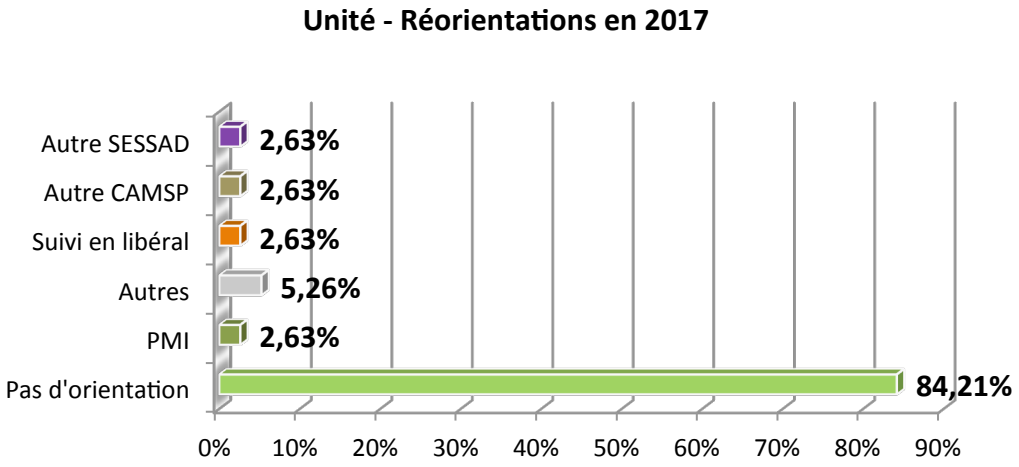

PARTENARIATS

L'Espace Lebovici travaille en partenariat avec d'autres structures extérieures à l'occasion de la prise en charge de certains enfants. Ces structures extérieures sont diverses et nombreuses :

- La P.M.I. (Protection Maternelle et Infantile),
- les intersecteurs de pédopsychiatrie :
    - CMP d'Haubourdin, CMP de Seclin, CMP Montebello, CMP rue de Paris, le CMP de Lomme-Lambersart,
    - Service de Neuropédiatrie du CHRU,
    - Le service de périnatalité (St Vincent et CHRU),
    - Le service de néonatalogie de Lille et Roubaix,
    - L'Hôpital de Jour – Mosaïque de Lille, l'hôpital de jour « L'Opéra Bleu » de Villeneuve d'Ascq, l'hôpital de jour « Le Regain » à Saint-André,
    - Le service de neuropédiatrie de L'hôpital Saint Vincent,
    - Les maternités de Jeanne de Flandre, St Vincent et Roubaix,
- La pouponnière de Lille et de Roubaix,
- Le Fil d'Ariane,
- Les services AEMO (Action Éducative en Milieu Ouvert),
- L'unité d'évaluation des bébés à risque d'autisme du C.R.A. (Centre de Ressources d'Autisme),
- Les crèches, halte garderies, écoles…
- Les professionnels libéraux (pédiatres, médecins généralistes, orthophonistes…).

Ce partenariat a pour effet de permettre une prise en charge adaptée à la situation de chaque enfant et famille ainsi qu'une ouverture vers le travail en réseau avec des intervenants dont les compétences sont complémentaires aux nôtres.

L'Espace Lebovici est reconnu auprès des partenaires pour son offre sanitaire et médico-sociale en matière d'intervention précoce sur le territoire.

Les 3 pédopsychiatres de l'Espace Lebovici ont participé à la sensibilisation ainsi qu'à la formation des acteurs de la petite enfance (PMI, UTPAS, Services de périnatalité, Maternité, CRA) sur différents thèmes tels que le développement du nourrisson, les facteurs de risques pour le développement de l'enfant, le repérage des signes de souffrance de l'enfant et des troubles de la parentalité…
Certains professionnels participent aux travaux de planification du territoire (CRA).

Dans le cadre du travail en réseau PMI-CAMSP, le médecin directeur est le référent des psychologues de PMI de la région Nord – Pas-de-Calais. Celle-ci propose des actions de sensibilisation et de formation aux psychologues du département 2 fois par an (telles que « évaluation des signes de souffrance du bébé », « dépistage, repérage des signes évocateurs d'autisme », « conduites à tenir face aux troubles du développement de l'enfant de 0 à 3 ans », « projet global pour l'enfant »).

Le médecin directeur a également participé à la démarche de consensus sur les besoins fondamentaux de l'enfant en « protection de l'enfance » au Ministère de la Famille.

Dans le cadre d'actions de dépistage avec les partenaires du réseau petite enfance, certains professionnels du CAMSP effectuent des consultations conjointes avec des professionnels des services de périnatalité, de PMI ou des pouponnières. Ce type d'exercice favorise la transmission des compétences et l'information entre professionnels.
Une psychomotricienne du CAMSP effectue des consultations de dépistage et soins à la pouponnière de Lille à raison d'une fois par semaine (une demi-journée par semaine).

1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

CAMSP BINET-LEBOVICI

Un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens a été conclu avec l'ARS pour les établissements et services du Pôle Médico-Social de La Sauvegarde du Nord (2010-2015). Celui-ci a été renouvelé le 26 janvier 2016 pour les années 2016 à 2020.

Ce contrat définit les objectifs à atteindre et les moyens financiers alloués sous forme d'enveloppes reconductibles (dotation globalisée).

Le montant de la dotation globale accordée au CAMSP pour l'année 2017 s'élève à 669 900,12 €

80 % de la dotation globale est financée par l'Agence Régionale de Santé (535 920,10 €) et 20 % par le Conseil Départemental (133 980,02 €).

SESSAD SERGE LEBOVICI ET UNITÉ BÉBÉ-PARENTS MYRIAM DAVID

Le montant de la dotation globale accordée au SESSAD/Unité pour l'année 2016 s'élève à 728 368,33€.

Le SESSAD Lebovici est financé entièrement par l'Agence Régionale de Santé.

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	L'Espace Lebovici comprend 23 salariés pour 19,55 ETP au 31/12/17. Au cours de l'année, il y a eu 1 personne en CDD (remplacement maternité d'une orthophoniste)
Qualifications	L'équipe se compose de : - Personnel de Direction (Médecin Directeur) : 1 - Personnel Administratif (Responsable Administratif, Secrétaires médicales, Secrétaire-RH,) : 3 - Personnel Éducatif (Assistante sociale, Éducatrices de Jeunes Enfants) : 4 - Personnel Soins (Pédopsychiatres, Psychologues, Orthophonistes, psychomotriciens, Infirmière psychiatrique) : 15
Accueil de stagiaires	L'Espace Lebovici a accueilli une stagiaire en Master 2 de psychologie.

Formations 2017	En 2017, dans le cadre du projet d'extension du CAMSP Intensif, des salariés de l'Espace Lebovici ont participé aux formations suivantes sur la thématique de l'autisme : - ***« L'introduction au modèle d'intervention précoce de DENVER »*, (ESDM)** avec Gisèle REGLI. L'ensemble des praticiens de l'Espace Lebovici ont participé à cette formation. - ***«Imiter pour se développer »*** avec Mme NADEL, 15 salariés de l'Espace Lebovici ont participé à cette formation. - ***« ADOS 2 – Autism Diagnostic Observation Schedule 2 – Echelle d'observation pour le diagnostic de l'autisme »*** au CERESA de Toulouse. Une orthophoniste et une psychologue de l'Espace Lebovici ont participé à cette formation. Deux psychomotriciennes de l'Espace Lebovici ont participé à la formation « ***Approche sensorimotrice selon les travaux du Professeur André BULLINGER*** ». **Colloques, conférences :** - Un médecin Pédopsychiatre a participé au congrès annuel de psychanalyse « ***René KAES et le travail en séance de travail groupale et familiale »*** les 7 et 8 octobre 2017, au sein du Collège de Psychanalyse Groupale et Familiale à Paris.

1.4. LA DEMARCHE D'EVALUATION

L'évaluation interne sera réalisée en 2018 au sein de l'Espace Lebovici.

Un questionnaire de satisfaction a été réalisé en 2017 sur les horaires d'ouverture à l'attention des familles accueillies au sein de l'Espace Lebovici. Nous avons constaté que les jours de consultation convenant le mieux pour les familles sont le mercredi et le samedi matin.

Jours convenant le mieux pour suivis réguliers en 2017

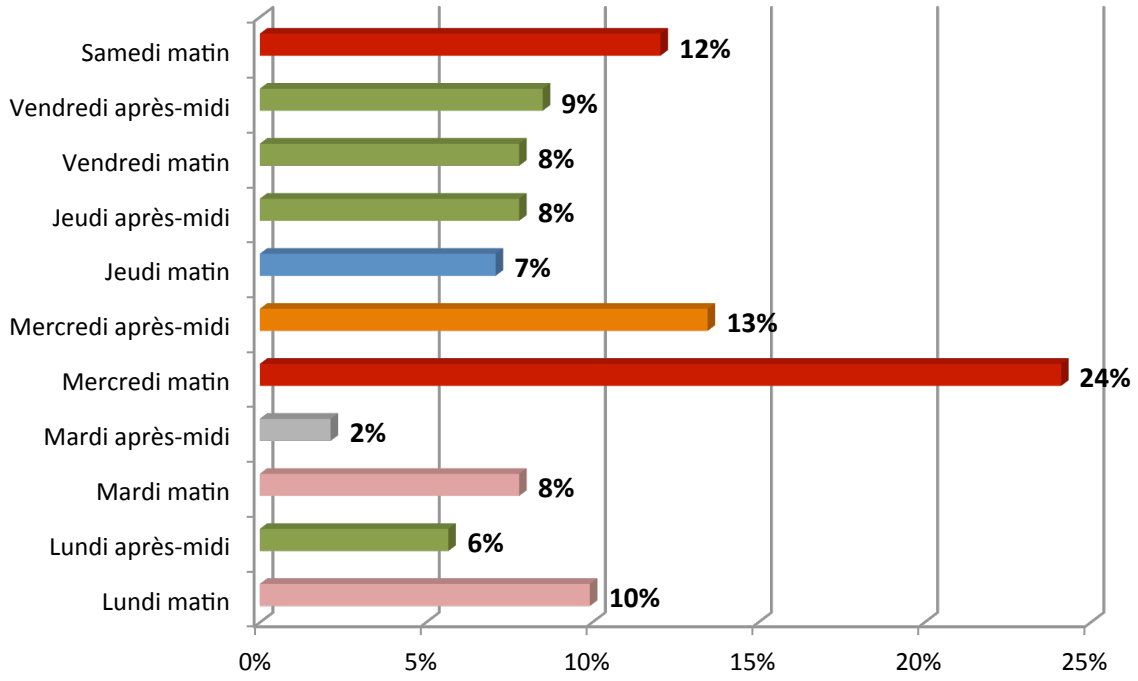

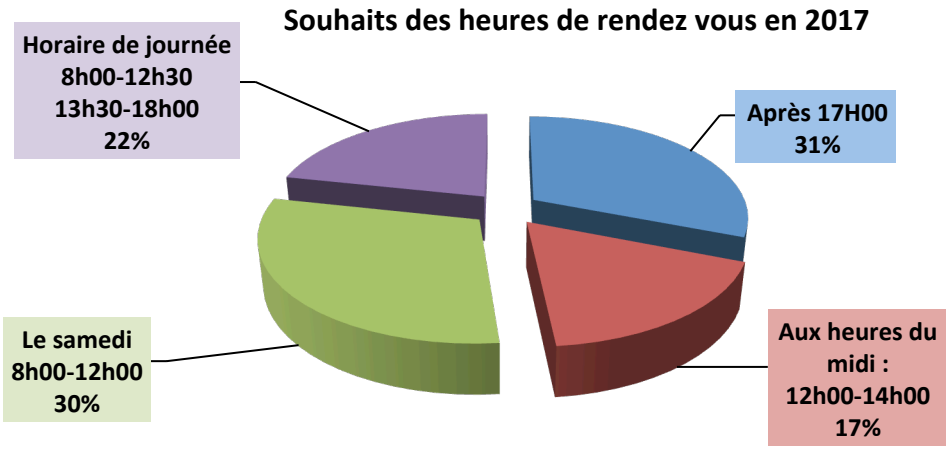

De ce fait, nous avons sollicité les praticiens de l'Espace Lebovici afin que ceux-ci travaillent soit une soirée par semaine ou le samedi matin. Les professionnels ont changé leurs horaires de travail afin d'accueillir des familles sur les créneaux demandés. Nous avons 7 salariés qui travaillent le samedi matin pour les besoins des familles.

Concernant l'évaluation externe de l'Espace Lebovici, celle-ci s'est réalisée au sein de notre structure les 9 et 10 octobre 2014. L'évaluation s'est déroulée dans des conditions satisfaisantes et dans une dynamique d'échanges réciproques. Les équipes ont été associées avec intérêt à la démarche. Celles-ci étaient motivées pour transmettre toutes les informations relatives à leur travail et à leurs missions spécifiques.

Les conclusions du cabinet évaluateur « AVICERT » ont été positives. Les évaluateurs ont constaté que les professionnels affichent une posture bientraitante et une capacité à la remise en question des pratiques professionnelles. Notre structure a su réorienter son offre en lien avec les besoins des usagers et des familles.

L'évaluation externe a conclu que l'Espace Lebovici mettait en place une organisation favorisant la communication et la circulation de l'information. Il existe une implication forte de l'équipe sur la partie « soin ». Il paraît aujourd'hui nécessaire d'harmoniser les supports posant le cadre de l'activité et de mener un travail conduisant à une mise en œuvre d'une démarche d'amélioration continue de la qualité.

2. UN COMPARATIF AVEC LES RÉFÉRENCES INITIALES

CAMSP BINET-LEBOVICI ET CAMSP INTENSIF

À partir de 2017, le CAMSP fut habilité pour 3 800 actes par an soit 350 actes supplémentaires liés à la création du CAMSP intensif.

L'activité pour l'année 2017 est de 5 068 actes, soit 133 % d'activité.

SESSAD SERGE LEBOVICI

L'agrément du SESSAD est de 21 enfants depuis 2015 (représentant 2 646 actes à réaliser).
En 2017, 2 424 actes ont été réalisés contre 2 227 actes en 2016.

Suite au dialogue de gestion pour l'élaboration du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens, le nombre d'actes du SESSAD Lebovici est passé de 140 à 126 par an et par enfant.

UNITÉ MYRIAM DAVID

Elle est habilitée pour 6 places avec un accord de l'Agence Régionale de Santé pour augmenter le nombre d'enfants pris en charge, en diminuant le nombre d'interventions par enfant.

En 2017, 42 enfants ont été accueillis sur l'année.

3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNÉE PRÉCÉDENTE

CAMSP BINET-LEBOVICI

L'activité est de 5 068 actes en 2017 contre 4 488 en 2016 (soit + 12,95%). Cette activité présentée ci-dessous englobe celle du CAMSP Binet-Lebovici ainsi que celle du CAMSP intensif depuis novembre 2016.

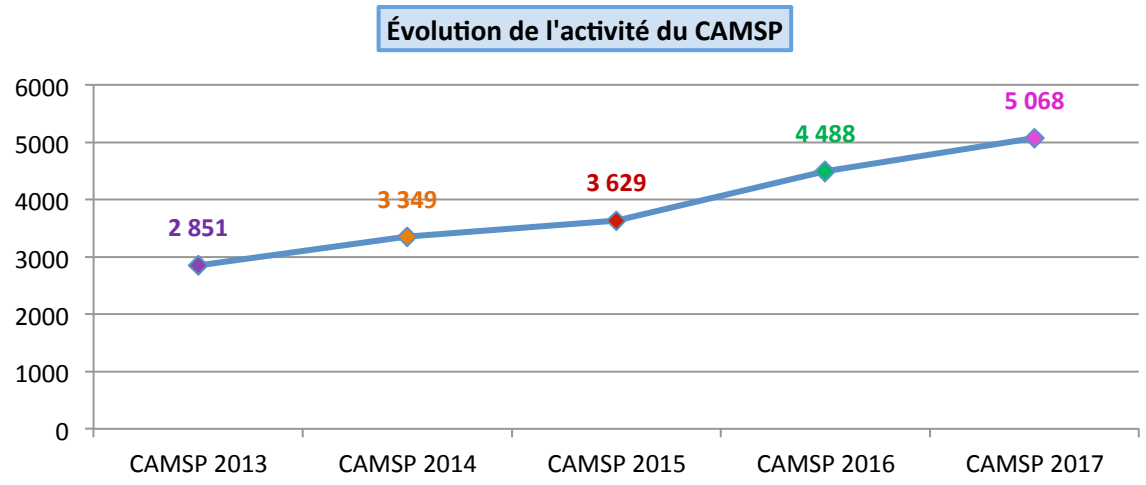

En 2017, l'absentéisme s'élève à 20,10 % (comme en 2016).

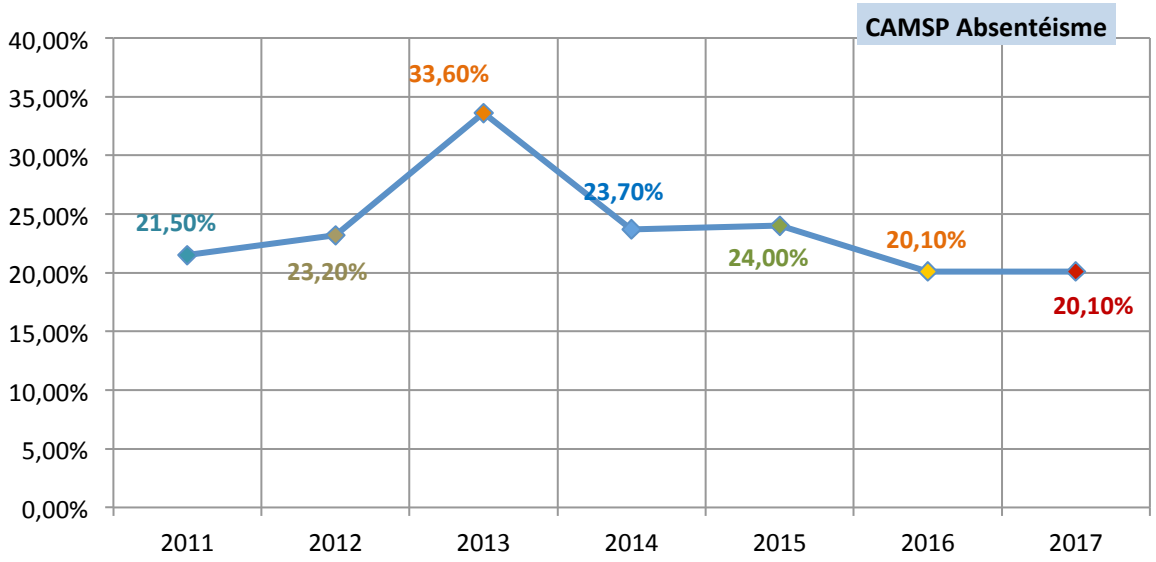

SESSAD LEBOVICI

Sur 2017, 26 enfants ont été accueillis dans le cadre du SESSAD Lebovici contre 24 en 2016.
2 424 actes ont été réalisés contre 2 227 actes en 2016 (soit + 33,4%).
Au 31 décembre 2017, il y avait 19 enfants en file active pour 21 places disponibles. Nous sommes dans l'attente de notifications MDPH.

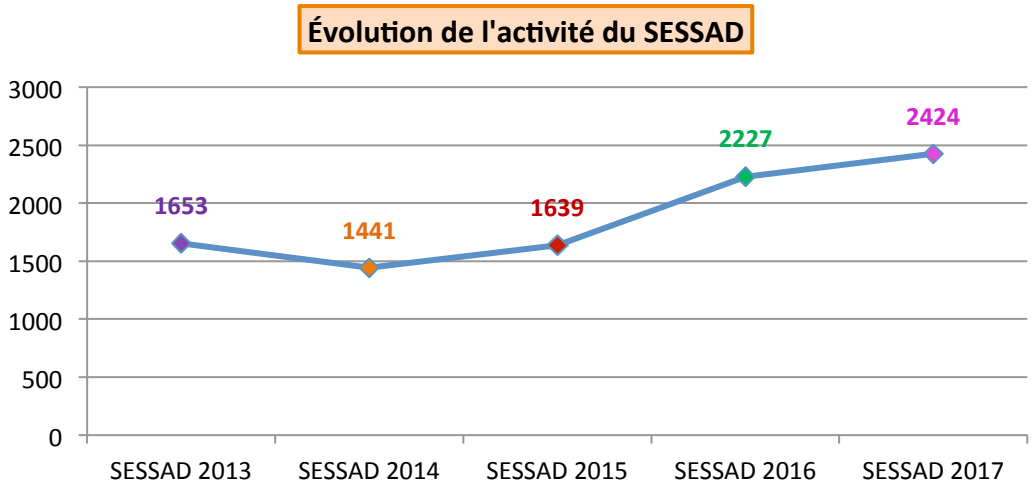

En 2017, l'absentéisme s'élève à 20.5% pour le SESSAD.

UNITE BÉBÉ-PARENTS MYRIAM DAVID

Concernant l'Unité, en 2017, 42 enfants (contre 52 en 2016) ont été accueillis sur l'année pour 546 actes réalisés (contre 1 374 actes en 2016).
Au 31 décembre 2017, il y avait 18 enfants en file active au sein de l'unité.

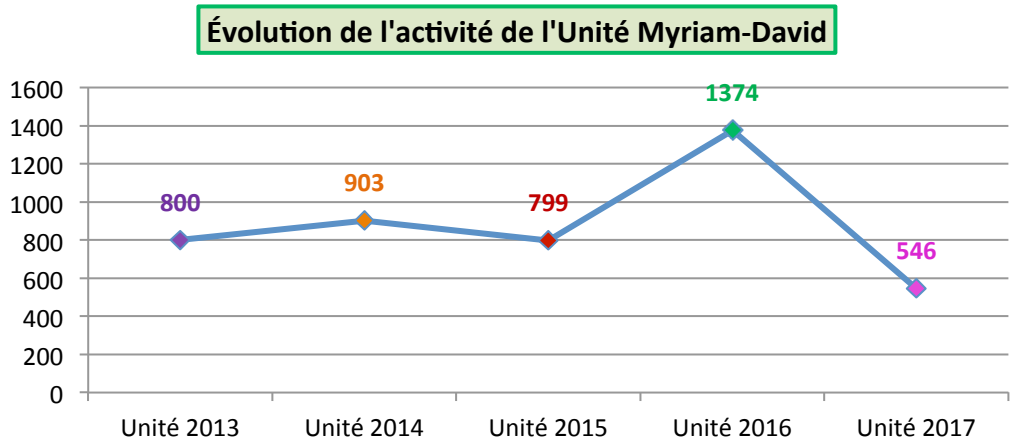

En 2017, l'absentéisme s'élève à 22.00% pour l'Unité Myriam David.

4. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2018 »

Les évaluations opérées en 2018 permettront de mesurer la pertinence des méthodes et pratiques développées ces 2 dernières années au sein du CAMSP Intensif.

L'équipe du CAMSP pourra bénéficier de formations sur la thématique de l'autisme :

- Le dépistage,
- L'utilisation de l'outil ADOS pour l'évaluation diagnostic,
- Imiter pour se développer ; les apprentissages dans l'autisme.

Le Médecin Directeur de l'Espace Lebovici participera à la commission MDPH pour l'étude des dossiers des enfants de moins de 3 ans ayant besoin d'une notification MDPH urgente.
En 2018, en lien avec les fiches actions du CPOM 2 du pôle médico-social, des indicateurs utiles seront déterminés à savoir notamment :

- Le nombre d'enfants dépassant la limite d'âge de l'agrément,
- Le nombre de prises en charge par enfant et par semaine,
- Le nombre de consultations médicales annuelles par enfant.

Un troisième questionnaire qualitatif relatif aux orientations des enfants sortants de l'Espace Lebovici pourrait être établi à l'intention des partenaires, 1 an après que l'orientation ait été réalisée, afin de déterminer le bien fondé des orientations.

En 2018, nous évoquerons des thématiques au sein de nos réunions institutionnelles, telles que :

- L'amélioration du repérage par l'ensemble de nos partenaires.
- La précocité indispensable des soins et l'accompagnement des parents : quelles modalités d'accompagnement ?
- Le soutien et l'aide à l'inclusion sociale et éducative de l'enfant.

5. PERSPECTIVE DANS LA PRISE EN CHARGE DE L'AUTISME

La Cour des comptes a présenté le 24 janvier 2018 un rapport d'évaluation des activités à l'égard des personnes présentant des troubles du spectre de l'autisme (TSA).

Trois plans autisme ont été déployés depuis 2005. Ils ont permis de réelles avancées, tant par leur mode d'élaboration que par la structuration de l'action publique autour des recommandations de bonnes pratiques de la HAS et de l'ANESM. Cependant les progrès restent encore inégaux. Ainsi, seuls environ 20% des enfants avec TSA bénéficient de prises en charge documentées et conformes aux recommandations de bonnes pratiques.

Le rapport préconise un quatrième plan en direction des personnes autistes pour :

- une meilleure mobilisation des partenaires, notamment dans les collectivités locales, pour des interventions précoces dès la petite enfance ou plus tard pour une insertion professionnelle et un habitat inclusif.
- un partenariat entre l'école et les SESSAD ou d'autres ESSMS pour offrir des parcours inclusifs plus longs et donc plus formateurs.

La Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) mentionne que le CAMSP est le seul établissement médico-social qui allie l'ensemble des missions inhérentes à l'intervention précoce auprès des enfants et des familles. Les CAMSP sont aujourd'hui des structures reconnues comme "pivot" et centrales dans la coordination du secteur de la petite enfance.

MAISONS ARC-EN-CIEL

FICHE DE PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : Maison Arc-en-Ciel 16 Boulevard de Metz, Maison Arc-en-ciel, 59000 Lille LAEP de LOMME 792 bis Avenue de Dunkerque, centre de la petite enfance Suzanne Lacore, 59160 Lomme LAEP Itinérant 80 rue de Condé CHRS Sara 59000 Lille	Directeur de l'établissement : Dr Rosa MASCARO'- Médecin Directeur
Projet d'établissement	Les Lieux d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) sont des lieux d'accueil, d'écoute, de parole et de jeu pour tous les enfants de 0 à 6 ans accompagnés par un parent et/ou adulte en lien avec lui, gratuits, anonymes, sans discrimination d'appartenance sociale ou ethnique. La seule obligation est le respect des règles du lieu. L'accueil est garanti par la liberté d'accès sans inscription préalable et l'anonymat. Ce sont des lieux conviviaux qui favorisent les échanges sociaux, accompagnent la nécessaire prise d'autonomie de l'enfant et posent des règles simples ainsi que des limites qui l'introduisent à la vie sociale. Les professionnels intervenant dans ces lieux tentent de prévenir les troubles et souffrances précoces et accompagnent les adultes dans leur fonction parentale. La Maison Arc-en-Ciel est un lieu d'accueil enfants-parents créé en 1991 sous l'impulsion de La Sauvegarde du Nord dès lors qu'elle répondait aux critères d'un label nécessaire « Lieux d'Accueil Enfants Parents» créé par la CNAF, sa pérennité a été assurée. Elle est actuellement rattachée au Pôle Santé de La Sauvegarde du Nord. La Maison Arc-en-Ciel répond à trois principes incontournables : ✓ La présence d'un adulte tutélaire pendant tout le temps de l'accueil. Celle-ci permet à l'enfant de faire ses premiers pas dans la confrontation aux autres en toute sécurité, et notamment de cheminer tranquillement vers une séparation, loin d'une idée normative du temps nécessaire à cela

Projet d'établissement	✓ L'anonymat (ou la confidentialité). Celui-ci garantit la liberté de choix, l'absence d'inscription et de dossier. Les adultes qui entrent sont désignés par le lien de parenté ou la fonction qu'ils occupent auprès de l'enfant qu'ils amènent (la maman de, le papa de, la grand-mère de, la tante de...). ✓ L'inscription du prénom de l'enfant : il s'agit de donner à l'enfant le statut de sujet que l'on écoute et à qui l'on parle. À l'arrivée de l'enfant, son prénom est écrit au tableau devant lui, on identifie le lien qu'il a avec le ou les adultes qui l'accompagne(nt), on visite les lieux avec eux tout en commentant les règles (si c'est un premier accueil). Chaque accueil est différent, le cadre rend possible l'inattendu, très souvent une fluidité dans l'ambiance et dans les échanges, parfois des aléas difficiles. L'absence d'activité organisée laisse place à une spontanéité individuelle, à l'établissement de petits groupes et à des rencontres improbables ailleurs. L'accompagnement de la fonction parentale, telle qu'elle est construite par les accueillants, s'appuie donc sur une attitude d'écoute, écoute sans jugement à priori d'un cheminement toujours singulier. Les jeux sont là, médiateurs essentiels de moments de partage entre grands et petits. Ils offrent souvent la possibilité de retrouver le plaisir, la spontanéité de l'expression, au même titre que des comptines qui surgissent parfois d'une mémoire familiale ou culturelle. L'enfant devient un interlocuteur, ce qui le place en position de sujet. Il n'est pas un objet d'intérêt éducatif, de comparaison en référence à une norme de développement, ni un objet de soins ; il est dégagé des désirs habituels, perçu dans le lien qui se construit avec son parent.
Habilitation et public	Enfants accueillis entre 0 et 6 ans Pour chaque séance, le LAEP de Lomme peut accueillir au maximum 19 personnes en même temps, et ce pour des raisons de sécurité.
Obligations officielles	

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

MAISON ARC-EN-CIEL DE LOMME

L'accueil de Lomme est ouvert le lundi et le jeudi matin de 9h à 12h toute l'année sauf au mois d'août et pendant les vacances de Noël. Il est situé dans le centre de la petite enfance Suzanne Lacore, avenue de Dunkerque, très proche de la médiathèque.

Une grande pièce lumineuse s'ouvre directement sur l'extérieur, près de la porte se trouve le tableau des prénoms, dans un coin l'espace confortable pour les bébés, un espace d'évolution psychomotrice, un toboggan, des armoires remplies de jouets à disposition des enfants, des tables basses et une table de convivialité avec des boissons. L'espace toilette et change est situé à l'extérieur de la pièce d'accueil. La pièce est partagée pendant la semaine avec le Réseau

d'Assistantes Maternelles Indépendantes et la PMI. La capacité d'accueil est de 9 enfants maximum.

Nombre d'actes

En 2017, l'activité de la Maison Arc-en-ciel de Lomme a été de 63 séances sur les 75 prévues.
Il n'y a pas eu d'accueil réalisé en Août puisque le LAEP était fermé sur cette période. (Une séance est égale ici à un jour d'ouverture de la structure).

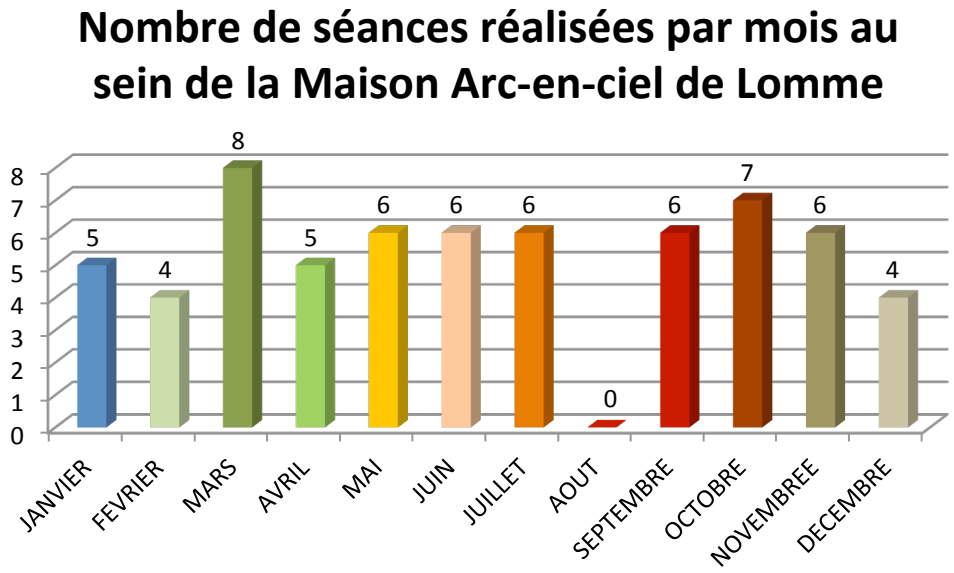

Les enfants viennent en moyenne 3 accueils sur 4. On repère une fidélisation des familles de septembre à juillet (année scolaire) avec un renouvellement en septembre lors de la rentrée scolaire

- Forte fidélisation des familles qui reviennent à l'arrivée d'un nouvel enfant
- Nombre de nouvelles familles en augmentation
- Lien très important entre le LAEP et la maison de la petite enfance : la proximité des modes de garde facilite la connaissance du lieu par des familles en attente d'une place en crèche ou halte-garderie.

Typologie de la population accueillie

Le taux de fréquentation reste élevé en ce début d'année 2017. La Maison Arc-en-ciel de Lomme accueille en moyenne 5 enfants par séance. Il arrive facilement que le chiffre maximum d'accueils possibles soit atteint une demi-heure après l'ouverture.

La motivation la plus fréquente est de se retrouver entre parents tout en offrant la possibilité à l'enfant de vivre autre chose avec d'autres. L'anonymat étant un principe fondamental du lieu, nous ne pouvons établir de typologie du public accueilli. Pour autant, grâce aux échanges avec les accompagnants et nos observations, nous pouvons prétendre que c'est un lieu de mixité sociale où se côtoient des familles de catégories sociales variées (du cadre supérieur au bénéficiaire du RSA), monoparentales ou pas, d'origine culturelle diverses (Afrique du Nord, Ex-URSS, Pays d'Europe de l'Est, Allemagne…), originaires essentiellement de la ville de Lomme. La contiguïté et le dynamisme de la Maison Suzanne Lacore est un atout important pour familiariser à la fois à cet espace libre mais aussi aux modes de garde et aux ateliers divers proposés sur le site.

La préoccupation au départ centrée sur l'enfant se précise au fur et à mesure des accueils de façon explicite ou implicite : rencontrer d'autres enfants pour se préparer en vue d'une entrée en crèche, en garderie ou à l'école, fréquenter un lieu collectif pour que l'enfant « se décolle » du parent, pour lui proposer un ailleurs (autre que la maison), pour se poser et jouer avec lui. À noter qu'il y a aussi ce qui est du besoin non exprimé ou non conscient : sortir de chez soi, rencontrer d'autres adultes, partager avec eux, être écouté, souffler, donc se sentir moins seul et rompre avec une forme d'isolement, voire de découragement.

Les enfants de moins de 3 ans sont très présents avec une réelle présence des bébés de moins de 1 an, ce qui est la particularité de cet accueil. Nous faisons partie de ces lieux où les bébés peuvent trouver une place, où l'on s'adresse à eux, où l'on est attentif à ce qui les traverse. Notre fonction préventive consiste à être à l'écoute de ce que le tout-petit signifie par ses manifestations, à être à la recherche d'un sens à dégager pour lui, à mettre en mots lors des situations auxquelles il participe ou qu'il provoque pendant sa visite.
Pour les plus "grands", ceux qui marchent, explorent, le lieu contribue à soutenir l'intériorisation de règles.
La prévention permet donc ainsi d'éviter la cristallisation de symptômes courants du développement (troubles à expression somatique, troubles du sommeil, du sevrage difficile, troubles psychomoteurs, retards simples de la communication et du langage, colères…).

En 2017, sur l'ensemble des 63 séances effectuées, 287 enfants ont été accueillis au sein de notre LAEP. Le nombre d'enfants accueillis ici est important puisque la majorité d'entre eux sont venus à plusieurs reprises.

En 2017, le LAEP de Lomme a accueilli 39 nouveaux enfants en plus de ceux déjà pris en charge.
L'âge moyen des enfants reçus de notre file active est de 1 an et 3 mois.

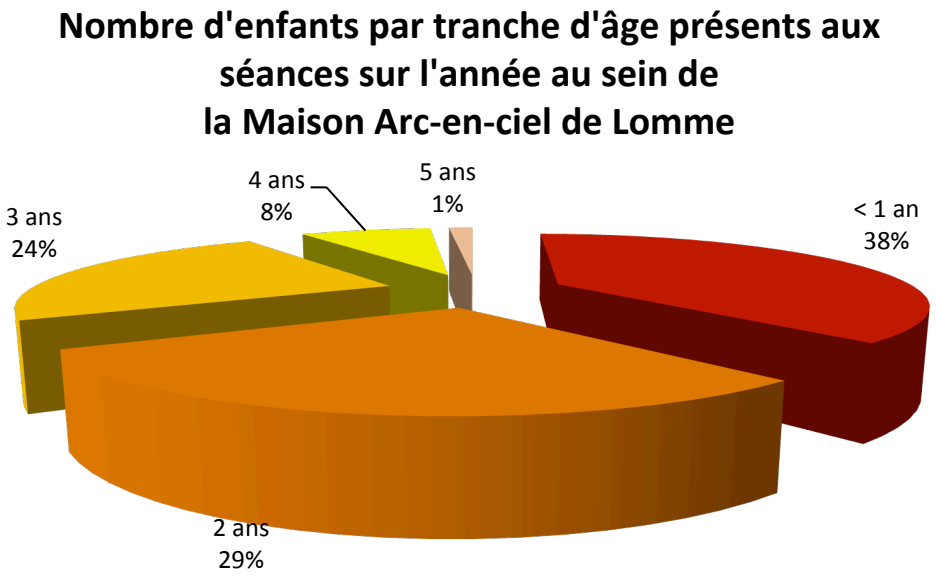

Le nombre d'adultes accompagnants n'est pas identique au nombre d'enfants accueillis, puisqu'un parent pouvant venir avec plusieurs enfants, et inversement, un enfant pouvant être accompagné de plusieurs adultes.

Les parents sont en majeure partie des salariés et/ou en congé maternité/paternité. On note une forte fidélisation. L'arrivée de nouvelles familles est facilitée par le lien fort avec la maison de la

petite enfance et l'Information de la ville de Lomme, même si la capacité d'accueil en limite l'accès.

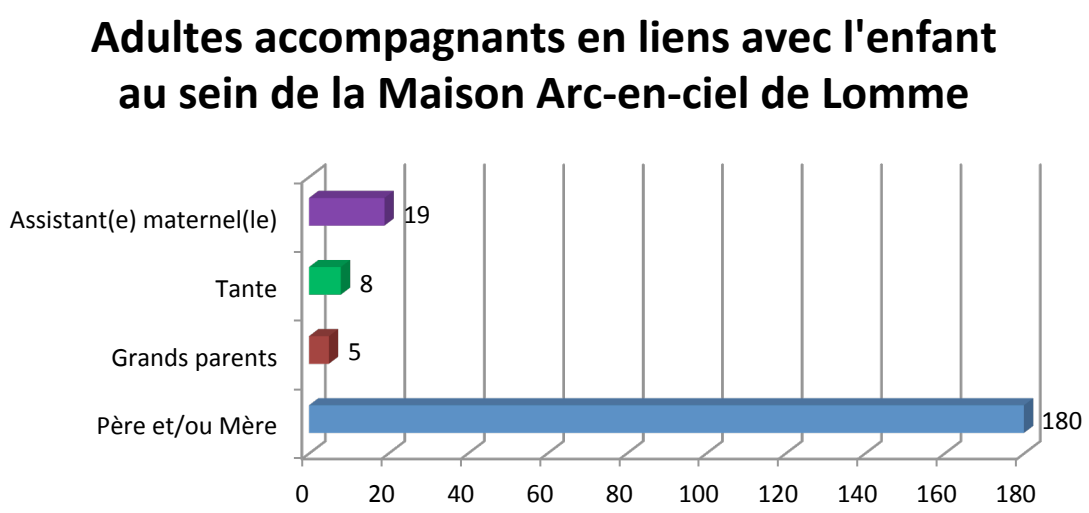

Les thématiques abordées :

- Socialisation de l'enfant, préparation à la séparation, entrée en crèche ou à l'école.
- Échanges sur les difficultés éducatives comme l'intégration des règles, les symptômes courants comme les troubles du sommeil, les colères.
- Partages sur des symptômes plus importants tels que le retard de langage, l'instabilité motrice difficile à contenir, les peurs et les retraits de certains enfants qui peuvent être plus préoccupants.

Deux indices importants rendent compte de l'atteinte des objectifs :

- La fidélisation des familles.
- La capacité d'observation et d'attention développée par les accompagnants.

Partenariats

- Partenariat avec les membres du centre de la petite enfance : le RAMI et le multi-accueil de l'association premiers pas, la crèche parentale et la crèche de la ville de Lomme,
- La médiathèque et les ludothèques,
- La PMI et le Réseau enfance de la ville de Lomme se retrouvent dans un temps d'échange nommé « midi des pros ». Autant d'acteurs qui permettent une bonne connaissance du LAEP,
- Engagement dans le réseau des LAEP.

MAISON ARC-EN-CIEL DE LILLE

Nombre d'actes

En 2017, l'activité de la Maison Arc-en-ciel de Lille est de 97 séances.
Il n'y a pas eu d'accueil réalisé à partir de fin juillet, puisque la structure de Lille a fermé définitivement ses portes en juillet 2017 en raison d'un retrait des financements de la ville de Lille depuis 2013 et face auquel aucune solution pérenne n'a été trouvée.

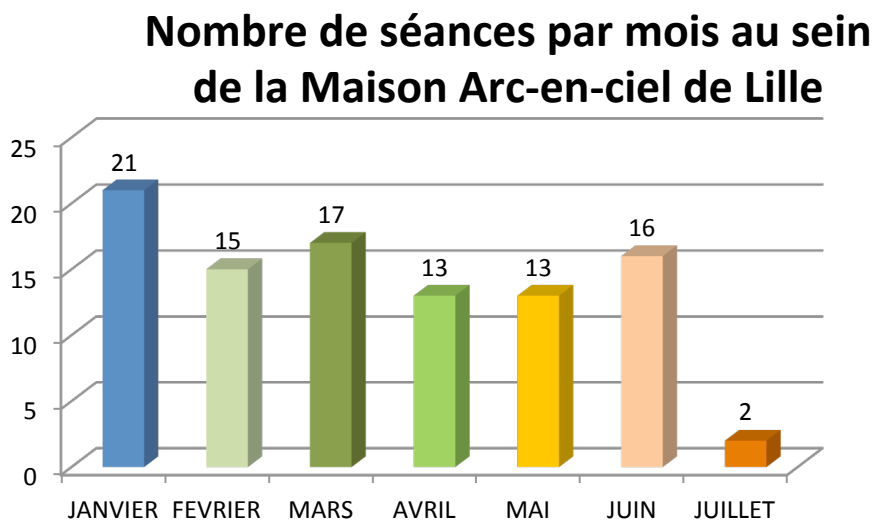

Typologie de la population accueillie

En 2017, sur l'ensemble des 97 séances effectuées, 457 enfants ont été accueillis au sein de notre LAEP. Le nombre d'enfants accueillis est important puisque la majorité d'entre eux sont venus à plusieurs reprises.

Lors de l'année 2017, le LAEP de Lille a accueilli 63 nouveaux.

L'âge moyen des enfants reçus au sein de notre file active est de 1 an et 4 mois.

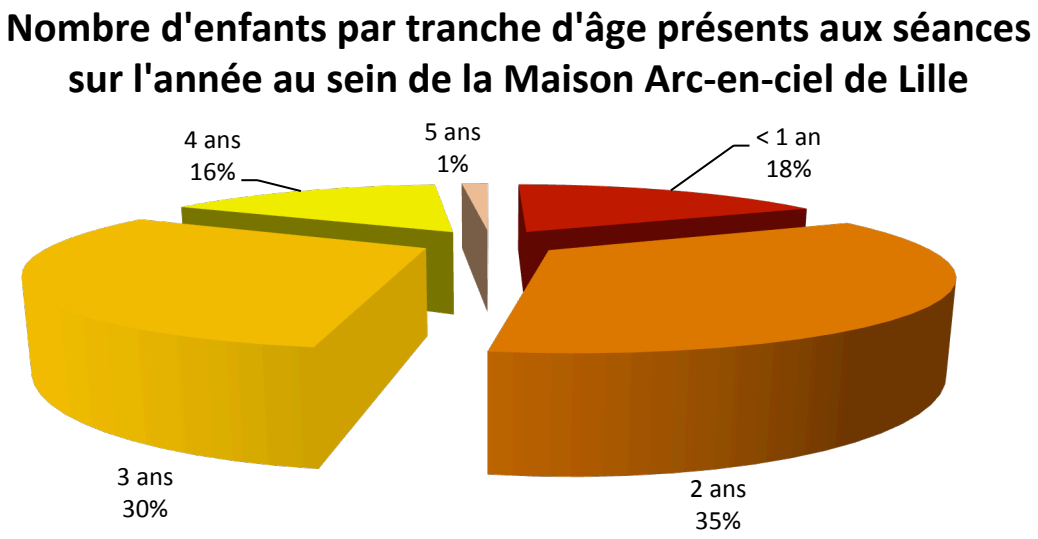

Les enfants sont accompagnés au sein de notre structure par un ou plusieurs accompagnants dont au minimum un responsable tutélaire. Cet accompagnant est le plus souvent un des parents.

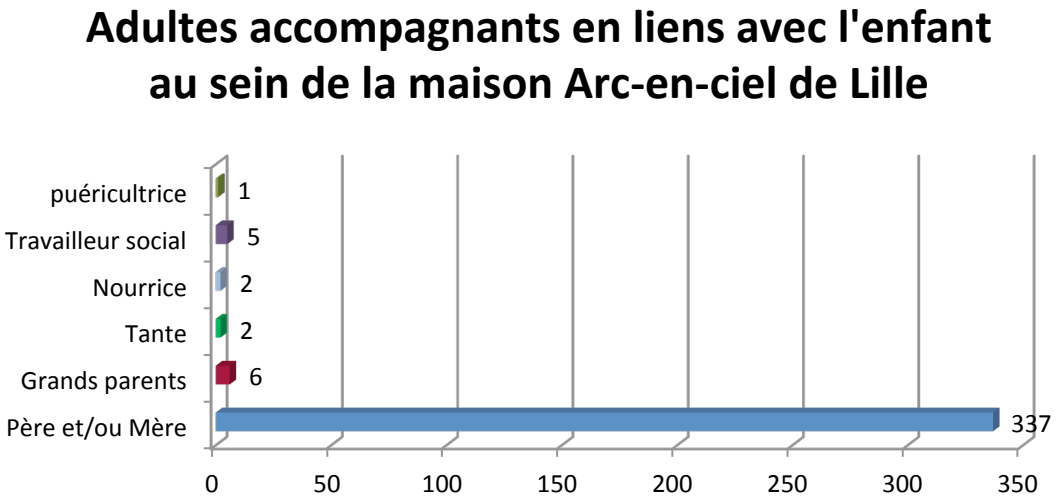

Partenariats

- Centre de la petite enfance du Faubourg de Béthune,
- Les PMI (Faubourg de Béthune, Wazemmes, Lille Sud),
- ARPEJ,
- Écoles maternelles du quartier,
- Échanges avec les services AEMO et association de techniciens de l'intervention sociale et familiale afin de faciliter l'accueil des professionnels accompagnants.

MAISON ARC-EN-CIEL LAEP ITINÉRANT

Nombre d'actes

En 2017, l'activité de la Maison Arc-en-ciel de Lomme est de 11 séances.
Il n'y a plus eu d'accueil réalisé à partir de juin 2017 puisque le LAEP a fermé définitivement ses portes pour des raisons économiques.

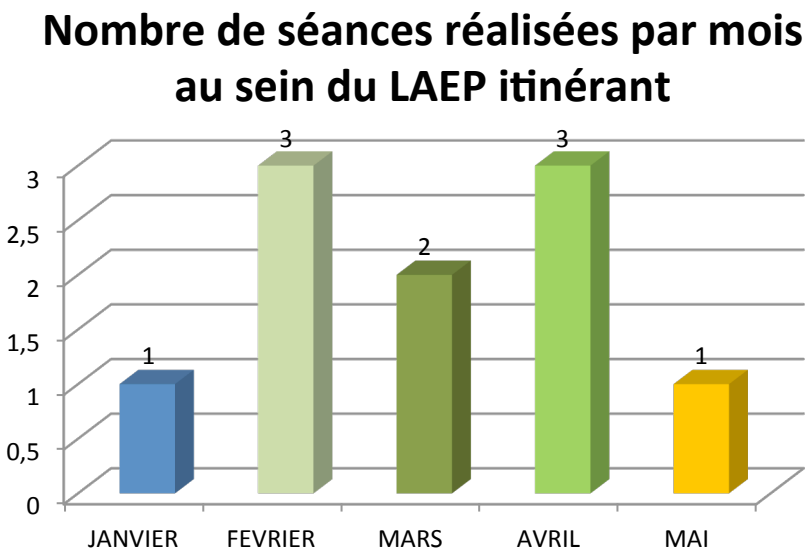

Typologie de la population accueillie

En 2017, sur l'ensemble des 11 séances effectuées, 37 enfants ont été accueillis au sein du CHRS SARA.

Lors de l'année 2017, le LAEP de Lomme a accueilli 3 nouveaux enfants.
L'âge moyen des enfants reçus au sein de notre file active est de 1 an et 6 mois.

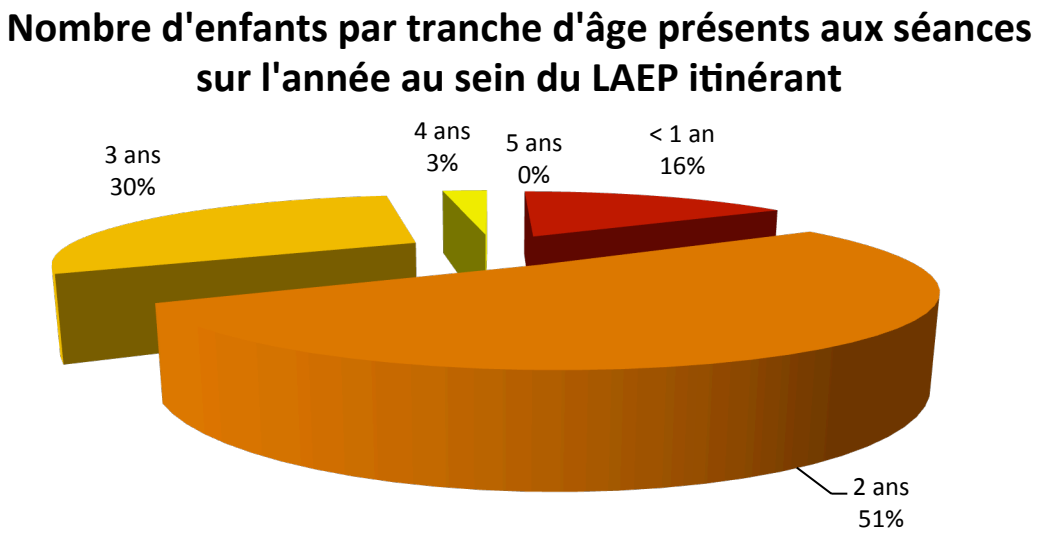

L'ensemble des accompagnants était un père et/ou une mère.
Sur l'année 2017, le nombre d'accompagnants fut de 26 adultes, ce qui est inférieur au nombre d'enfants accueillis. En effet, certains parents venaient avec plusieurs enfants.

1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

En 2017, la Maison Arc-en-ciel de Lomme a bénéficié de subventions pour son activité par :

- La CAF : une subvention pour prestation de service et une pour fonctionnement,
- Le Conseil Départemental,
- La Mairie de Lomme, qui est aujourd'hui le principal financeur.

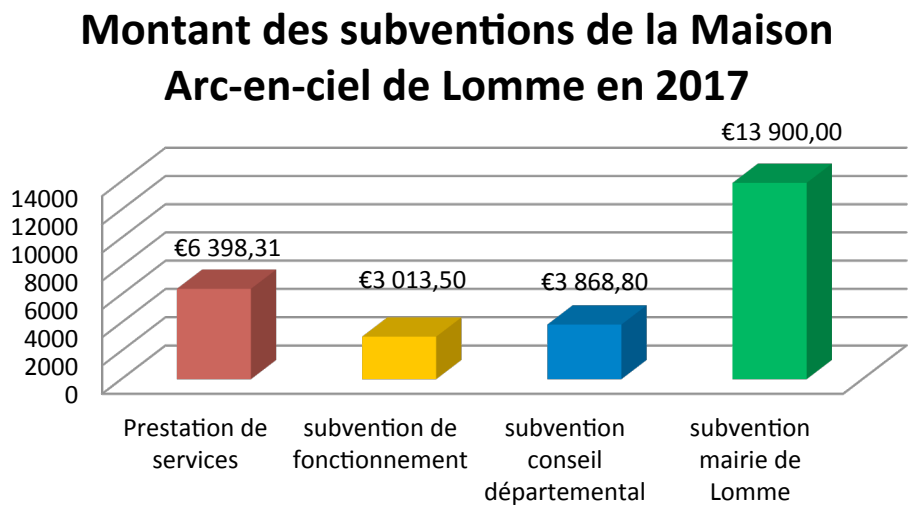

La Maison Arc-en-ciel de Lille a été subventionnée également par la CAF et le Conseil Départemental. Cependant, la ville de Lille a cessé de la subventionner depuis 2012, ce qui a impliqué un manque de

moyen important contrairement à la Maison Arc-en-ciel de Lomme, et a déclenché sa fermeture.

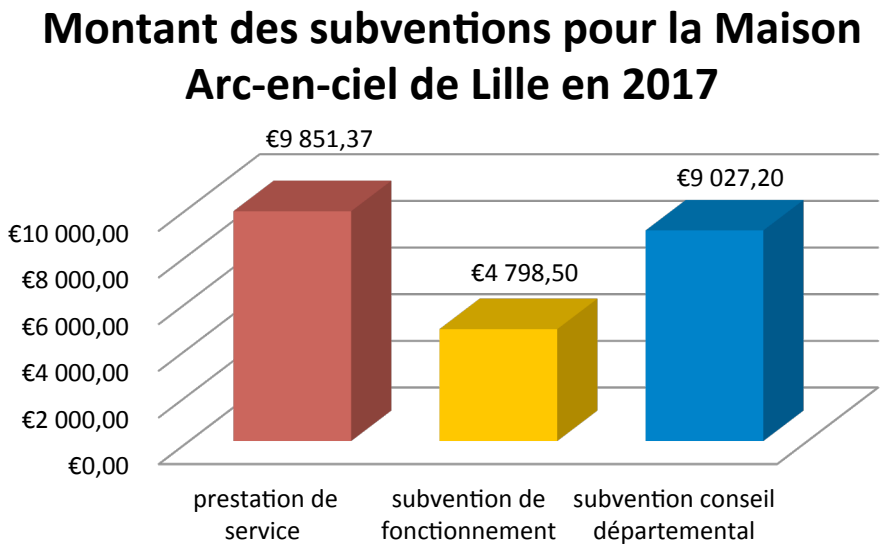

Le LAEP itinérant a bénéficié en 2017 de subventions versées par la CAF pour prestations de services pour un montant de 1489,55 € et une pour fonctionnement de 518,00 € mais cela n'a pas été suffisant pour maintenir l'activité au vue des coûts de fonctionnement.

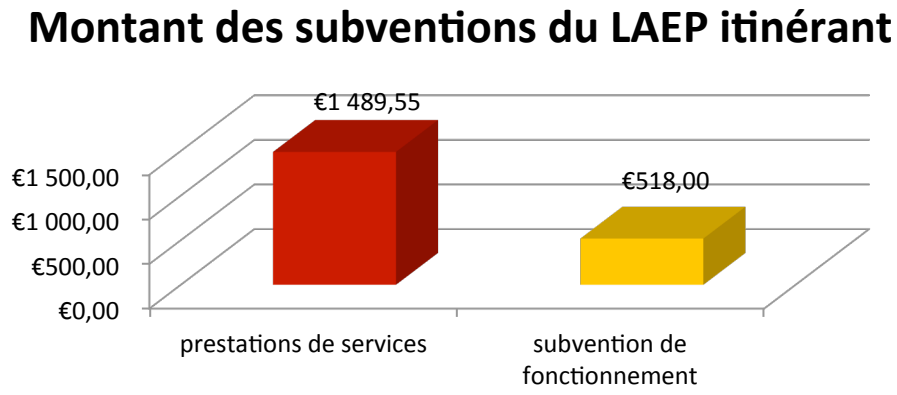

Ainsi, si l'on compare les subventions attribuées aux trois LAEP en fonction de leurs activités, seul celui de Lomme était encore capable de fonctionner sans engendrer de déficits, puisqu'il continue à être subventionné par la ville où il intervient.

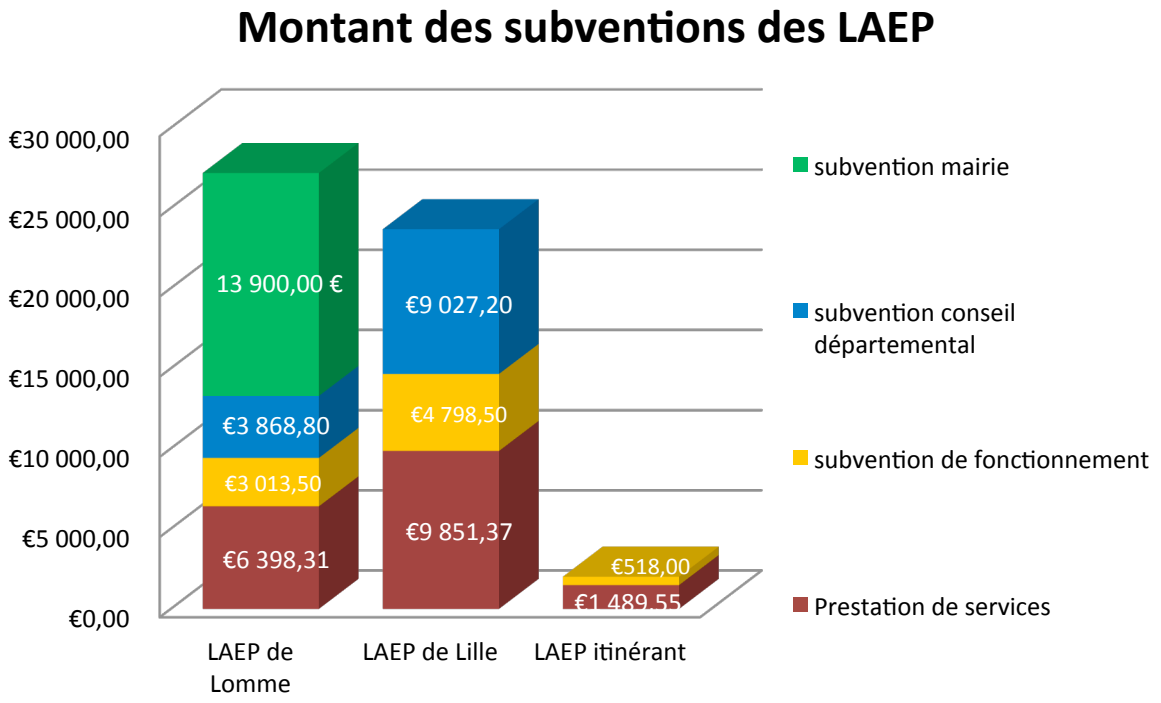

Les ressources humaines

L'ensemble de l'équipe de la Maison Arc-en-Ciel de Lomme est actuellement composée de 4 accueillants. Deux accueillants sont présents à chaque accueil. Ils sont salariés du Pôle Santé de La Sauvegarde du Nord.
L'équipe est composée de psychologues et d'éducateurs de jeunes enfants. L'équipe est sensibilisée au travail de prévention précoce et d'accompagnement de la parentalité. L'équipe est supervisée par une psychothérapeute une fois par mois. La diversité des formations des accueillants, de leur expérience se révèle enrichissante dans le temps de la supervision.

Nombre de salariés	Au 31 décembre 2017, 4 salariés composent le LAEP de LOMME représentant 0.44 ETP.
Qualifications	3 Psychologues représentant 0.34 ETP 1 Educatrice de jeunes enfants représentant 0.10 ETP Le Médecin Directeur de l'ESPACE LEBOVICI coordonne l'activité
Accueil de stagiaires	En 2017, nous n'avons pas accueilli de stagiaire.
Formations 2017	/

1.3. LA DEMARCHE D'EVALUATION

En 2017, il n'y a pas eu de questionnaire de satisfaction réalisé au sein du LAEP. En 2018, un questionnaire de satisfaction est en cours d'élaboration.

2. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

MAISON ARC-EN-CIEL DE LOMME

L'activité est de 63 séances en 2017 contre 36 en 2016 (soit + 88%). Cette forte hausse s'explique par l'ouverture d'une demi-journée supplémentaire. En effet, depuis le 1er janvier 2017, la Maison Arc-en-Ciel de Lomme est ouverte les lundis et jeudis matin.

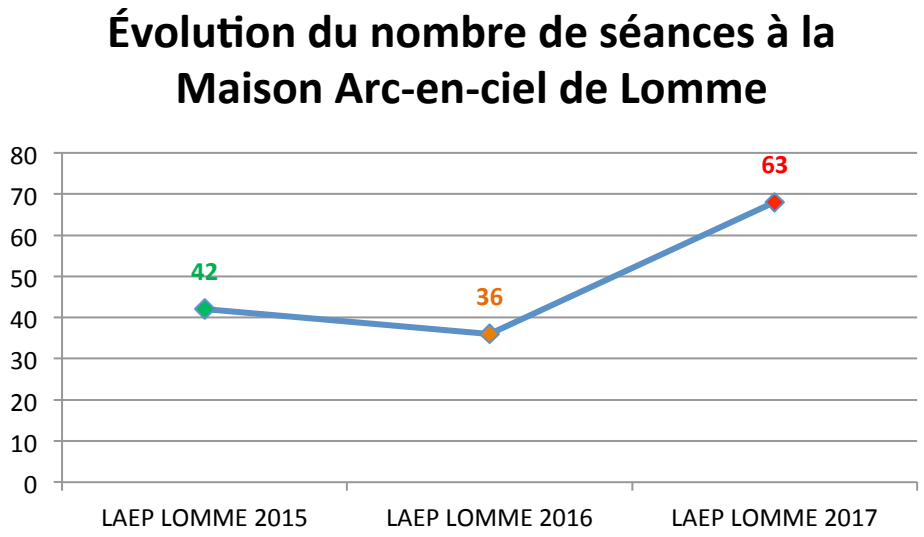

Le nombre d'usagers est de 499 en 2017 contre 420 en 2016 (soit + 18.9%). Ce nombre englobe les enfants accueillis et leurs accompagnateurs (Parents, Grands-parents, Assistantes maternelles…).

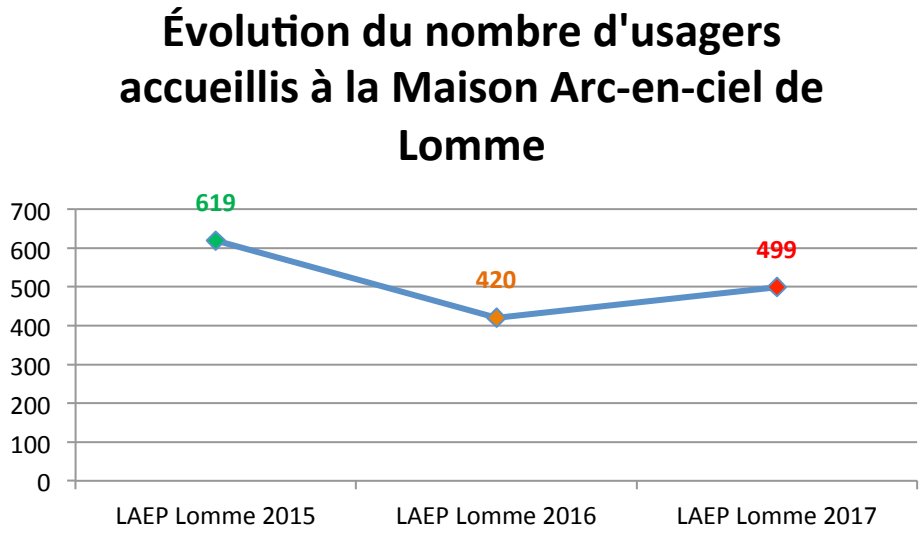

MAISON ARC-EN-CIEL DE LILLE

L'activité est de 97 séances en 2017 contre 215 en 2016 (soit -54.88%). Cette baisse d'activité s'explique par la fermeture du créneau du mardi puis par la fermeture définitive à partir de fin juillet 2017.

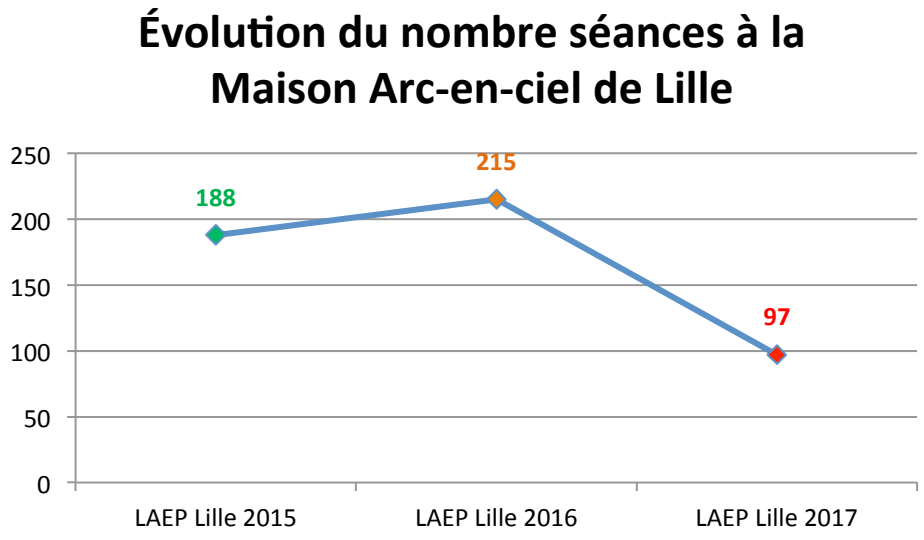

Le nombre d'usagers de la Maison Arc-en-Ciel de LILLE était de 840 en 2017 contre 2 092 en 2016 (soit -59,84%).

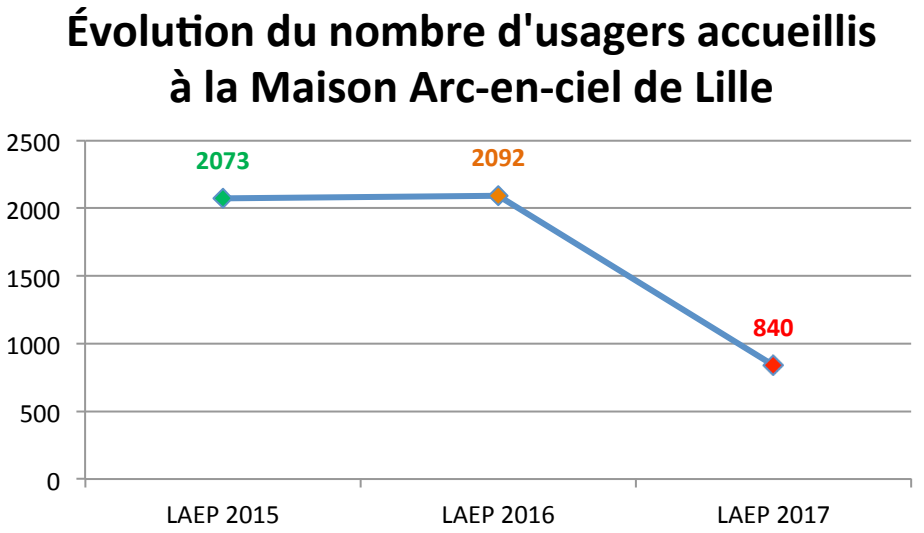

MAISON ARC-EN-CIEL LAEP ITINÉRANT

L'activité est de 11 séances en 2017 contre 34 en 2016 (soit -67,7 %). Cette baisse d'activité s'explique par la fermeture du LAEP itinérant à partir de fin mai 2017.

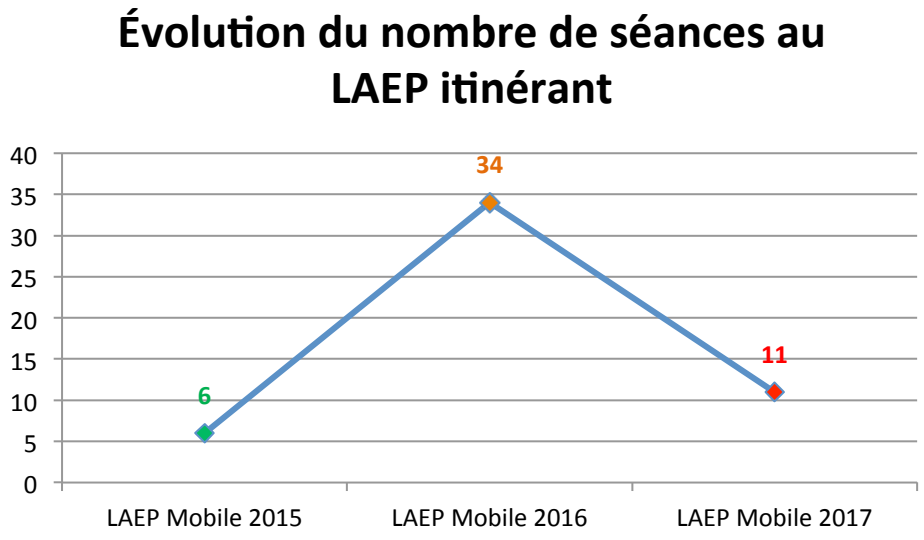

Le nombre d'usager est de 63 en 2017 contre 228 en 2016 (soit -72,35%).

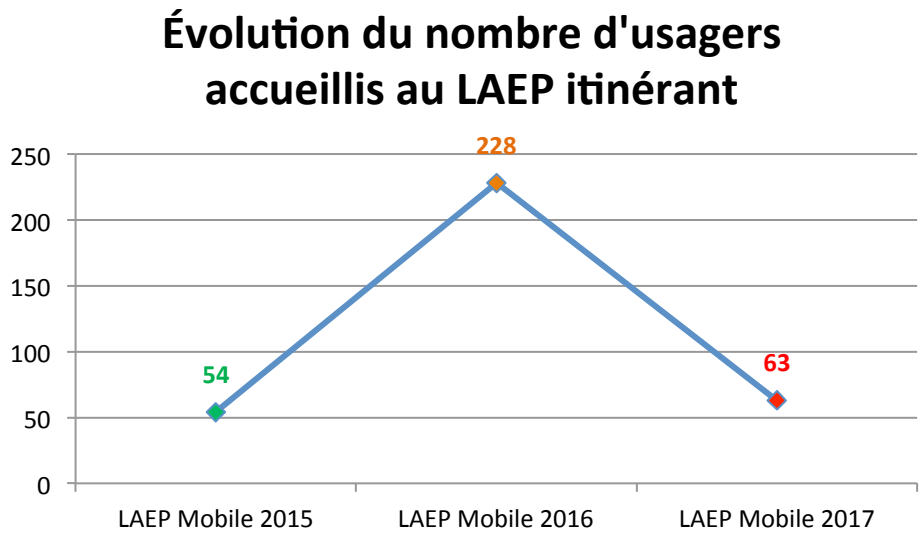

3. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2018 »

2018 sera l'année de réflexion sur le projet d'un accueil dans le quartier du Marais à Lomme pour sensibiliser de nouvelles familles. Ce travail se réalisera avec la ville de Lomme, la CAF, le Conseil Départemental.

Nous poursuivrons notre inscription dans le réseau professionnel de la petite enfance de la ville de Lomme qui se réalisera en partie par la communication avec les acteurs du quartier et de la ville.

2018 sera également l'année de la mise en place d'une enquête de satisfaction remise aux usagers du LAEP.

MAISON DES ADOLESCENTS

FICHE DE PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 1 Rue Saint Genois 59000 LILLE (Entrée rue Saint Anne)	**Directeur de l'établissement :** Madame Valérie ROCHART
Projet d'établissement	Assurer une offre sanitaire, sociale, éducative et juridique articulée en réseau associant une prise en charge pluri-professionnelles et des actions de prévention.
Habilitations et publics	Lettre circulaire 5899/SG du 28 Novembre 2016 relative à l'actualisation du cahier des charges des Maisons des Ados qui définit les missions et objectifs. Les publics : les jeunes de 11 à 21 ans, les parents, les professionnels. Les financements : - Conseil Départemental du 59 : **84%**, - ARS : **16%**
Obligations officielles	Apporter des réponses en termes d'information et d'accompagnement par une prise en charge globale, pluri-professionnelles et pluri-institutionnelles (médicale, psychologique, sociale, éducative et juridique). *Cf. Cahier des charges.*

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1 LE « VOLUME D'ACTIVITE »

Du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017, sur 41 semaines d'ouverture.

LES 1ERS ENTRETIENS

Entretiens physiques :
- **554** 1ers entretiens de jeunes
- **317** 1ers entretiens de parents
- **41** 1ers entretiens de professionnels

Total : 912 1ers entretiens qui correspondent à **614** nouvelles situations* ayant fait l'objet de l'ouverture d'un dossier.
**Une situation peut comporter plusieurs entretiens : jeunes, parents…*

Entretiens téléphoniques :
- **996** entretiens téléphoniques pour les 3 publics

Total : **1 908** 1ers entretiens physiques et téléphoniques

LES ACCOMPAGNEMENTS

Les passages :
- **1 813** Passages de jeunes
- **550** Passages de parents

- **46** Passages de professionnels accompagnant des jeunes

Total :

- **2 409** passages soit **+ 13,5 %** par rapport à 2016 (2126),
- Nombre moyen d'entretiens par situation : **4,**
- **3 405** sollicitations physiques et téléphoniques pour les 3 publics : **+ 11,3 %** par rapport à 2016 (3061),
- **204** orientations vers des dispositifs de droit commun sur **912** 1ers entretiens.

Les consultations des médecins :

- **501** consultations pour les 4 médecins de la Maison des Ados.

Le psychologue :

- **130** consultations
- **19** séances « psychodrame » : 15 jeunes

Les ateliers :

Création	**133** Séances	**29** Jeunes (27 filles / 2 garçons)
Vidéo (jusque Juin 2017)	**21** Séances	**8** Jeunes
Temps des parents	**16** Séances	**18** parents
Lectures Vagabondes	**26** Séances	**182** Jeunes
Psychodrame	**19** Séances	**15** Jeunes

L'ACTIVITÉ DE RÉSEAU

90 rencontres tous secteurs : **382** professionnels rencontrés

Code des secteurs professionnels	Rencontres	Professionnels participants
0 – MDA et PAEJ	10	ANMDA
1 – Enseignements	21	74
2 – Formations	3	4
3 – Logement	1	1
4 – Éducatif	12	57
5 – Santé	20	175
6 – Animation	9	24
7 – Grand public	-	-
8 – Instances	11	36
9 – CD	3	11
Total	**90**	**382**

Les forums :

La MDA a organisé **2** forums :

- Économie Sociale et Solidaire qui a accueilli **85** personnes,
- Exposition des travaux des jeunes qui a accueilli **30** personnes.

Au total : 2 forums - 115 participants

La MDA a participé à **4** salons :

- Santé
- Décrochage scolaire

- Ciné débat « Mustang »
- Forum de l'École Européenne Supérieure en Travail Social (EESTS).

9 salariés de la MDA ont participé.

Le nombre de participants n'est pas quantifiable.

Présentations de la Maison des Ados aux 3 publics :
Pour les professionnels :
- **6** Présentations,
- **113** professionnels rencontrés + **12** professionnels de la MDA sollicités.

Pour les jeunes :
- **5** Présentations pour **50** jeunes,
- **12** encadrants + **10** professionnels de la MDA sollicités.

Au total : 11 présentations : 175 participants

LES ACTIONS DE PRÉVENTION

Les actions thématiques auprès des publics :
Actions collectives de prévention santé par les médecins de la MDA
- Pour les professionnels : **7** actions regroupant **196** participants et **8** professionnels de la MDA.
  Les thèmes abordés : La contraception, la nutrition, la vie affective
- Pour les jeunes : **1** Action regroupant **5** jeunes et **1** professionnel de la MDA.
  Le thème abordé : La nutrition

Actions de prévention par les accueillants de la MDA
- Pour les professionnels : **10** Actions de préventions - **619** participants et **25** professionnels de la MDA.
  Les thèmes abordés : Les écrans et le harcèlement.
- Pour les jeunes : **3** Actions - **37** Participants et **7** professionnels de la MDA.
  Les thèmes abordés : le harcèlement et l'addiction au tabac
- Pour les 3 publics : **4** Actions de prévention - **80** participants.
  Les thèmes : les écrans et des réseaux (Entreprise ORANGE)

Total : 25 actions de prévention : 937 participants

Les Jeudis thématiques :
- **7** Jeudis : **410** inscrits, **336** participants et **42** salariés MdA
  Les thèmes abordés : la conférence familiale, « Victor et ses démons » (addiction), anorexie boulimie, les écrans, le harcèlement, les risques auditifs.

Au total : 7 jeudis thématiques : 336 participants

La communication :
4000 professionnels sont contactés à chaque évènement organisé par la Maison des Ados.
La page Facebook compte plus de **800** professionnels partenaires. Elle est visitée en moyenne **1 200** fois par semaine et compte **1 178** abonnés.

4 interventions de 2 professionnels sur France Bleu ont eu lieu pour évoquer les problématiques des adolescents.

L'ACTIVITÉ DE LA MDA SUR LE VERSANT NORD-EST

Les accueils et accompagnements :

- **20**% des jeunes et des familles accueillis à la MDA Lille Métropole sont domiciliés sur le Versant Nord Est,
- **13%** ont été accueillis sur le site de Lille et **7%** sur le site de Roubaix : soit **68** premiers entretiens pour un total de **247** rendez-vous honorés.

Les matinées thématiques et les actions de prévention :

2 matinées thématiques sur le thème du harcèlement et des écrans :

- **60** inscrits et **50** participants
- **18**% de professionnels exerçant sur le Versant Nord Est ont assisté aux jeudis thématiques à Lille.

1 Action de prévention médecin pour des professionnels :

- **30** participants et **1** professionnel de la MDA.
  Le thème abordé : la sexualité.

4 Actions de prévention en binôme santé/socio-éducatif :

- pour **103** professionnels et **14** professionnels de la MDA.
  Les thèmes abordés : les écrans, le harcèlement, la sexualité.

Les actions de réseau :

- **2** professionnels MDA ont participé à **1** Salon sur le décrochage scolaire (non quantifiable),
- **2** présentations de la MDA à **42** professionnels,
- **5** professionnels de l'espace Tom de l'EPSM Lille Métropole sont venus en stage d'immersion à la MDA pour découvrir l'offre de service, l'organisation et participer aux accueils des publics.

38 rencontres tous secteurs : **273** professionnels rencontrés

Code des secteurs professionnels	Rencontres	Professionnels Participants
0 – MDA et PAEJ	-	-
1 – Enseignements	9	50
2 – Formations	1	2
3 – Logement	-	-
4 – Éducatif	6	43
5 – Santé	13	157
6 – Animation	2	3
7 – Grand public	-	-
8 – Instances	6	18
9 – CD	-	-
Total	**38**	**273**

1.2 LES ELEMENTS FINANCIERS

La Maison des Ados est financée pour son fonctionnement médico-social par le Conseil Départemental du Nord à hauteur de 850 000 € et par l'ARS à hauteur de 26 500 €. Le fonctionnement sanitaire est assuré par le CHRU de Lille qui bénéficie d'un financement ARS.

1.3 LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	La Sauvegarde du Nord : **14** salariés / **11.70** ETP CHRU de Lille : **6** salariés / **2.50** ETP EPSM : **1** salarié / **0.60** ETP **Total** : **21** salariés / **14.80** ETP
Qualifications	Sauvegarde du Nord : - 1 Directrice (1 ETP) - 1 Secrétaire de direction (1 ETP) - 1 Hôtesse d'accueil (1 ETP) - 5 Accueillants (5 ETP) - 3 Psychologues (1,70 ETP) - 1 Documentaliste (1 ETP) - 2 Services technique et entretien (1 ETP) CHRU de Lille : - 2 Infirmières (1,60 ETP) - 1 Médecin psychiatre (0,20 ETP) - 1 Médecin sexologue (0,20 ETP) - 1 Médecin nutritionniste (0,20 ETP) - 1 Médecin gynécologue (0,10 ETP) EPSM : - 1 Infirmier (0,60 ETP)
Accueil de stagiaires	7 stagiaires 5 professionnels de l'Escape Tom en stage d'immersion 1 stagiaire psychologue master Psycho clinique 1 stagiaire pour le projet atelier 1 étudiante en contrat de professionnalisation Master 2 Management des établissements sociaux et médico-sociaux
Formation 2017	Transversale : - Séminaire PPE : 1 professionnel. Thème : prévention de la radicalisation Jeudis thématiques : - 7 jeudis, tous les professionnels de la MDA y ont assisté Conférences et colloques : - 8 formations ont concerné 10 professionnels de la MDA (Education aux médias, addictions et santé mentale, familles connectées, harcèlement décrochage, les cultures adolescentes, animer un groupe de parents) - Améliorer ses écrits professionnels par 1 professionnel administratif.

1.4 LA DEMARCHE D'EVALUATION

L'évaluation externe

Les maisons des Ados ne relèvent ni du code de l'action sociale ni du code de la santé, elles ne sont pas en tant que telles soumises à des obligations d'évaluation (loi 2002/2) ou de certification.

* Source : ANMDA (Association Nationale des Maisons Des Adolescents).

Dans un souci d'amélioration constante de la qualité, le choix a été fait de faire appel à un cabinet de consultants qui nous accompagne depuis novembre 2017 et qui poursuivra sur l'année 2018. Les finalités de cette évaluation sont de :

- Optimiser notre offre de service en améliorant nos pratiques professionnelles,
- Faciliter la fluidité des parcours des jeunes et de leur famille au sein et à l'extérieur de la MDA,
- Valoriser nos missions auprès des financeurs et partenaires,
- Mettre en place des outils à destination des usagers permettant d'évaluer qualitativement nos accueils et accompagnements.

2. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

	2016	**2017**
1ers entretiens de jeunes	606	554
1ers entretiens de parents	318	317
1ers entretiens de professionnels	55	41
Entretiens téléphoniques pour les 3 publics	946	996
Total des 1ers entretiens	**1925**	**1908**

	2016	**2017**
Passages de jeunes	1617	1813
Passages de parents	454	550
Passages de professionnels	55	46
Total des passages	**2126**	**2409**

	2016	**2017**
Rencontre avec les professionnels de tous secteurs	97 rencontres 313 professionnels	90 rencontres 382 professionnels
Forums et salons	7	6
Présentations de la MDA aux 3 publics	19 présentations 533 participants	11 présentions 175 participants
Actions de prévention aux 3 publics	42 actions 741 participants	25 actions 937 participants
Jeudis thématiques	9 jeudis 508 participants	7 Jeudis 336 Participants

Le nombre de 1ers entretiens est sensiblement le même que l'an dernier. Les situations de plus en plus complexes ont nécessité un plus grand nombre d'entretiens d'évaluation.

ZOOMS QUALITATIFS D'ACTIVITÉ ET PERSPECTIVES

Le développement sur le versant Nord Est

La MDA a ouvert une antenne à Roubaix le 14 février 2017. Le travail de réseau en amont de l'ouverture a permis une activité d'accueil et d'accompagnement satisfaisante pour une 1ère année d'ouverture.

L'antenne est bien repérée par les professionnels du territoire, principalement le réseau du secteur de l'enseignement, qui nous orientent des jeunes et des familles et avec qui nous continuons d'entretenir un travail de partenariat constructif par des actions de prévention et des participations actives aux évènements locaux à destination des 3 publics.

Le suivi quantitatif de l'activité

La réflexion sur un logiciel de saisie de l'activité en concertation avec les établissements du Pôle Santé a débuté en 2017, la mise en place efficiente devrait intervenir en 2018, la qualité de l'outil nous permettra d'exploiter les données plus finement pour une meilleure valorisation de l'activité de la MDA et éventuellement de faire évoluer l'offre au regard des constats.

Les évènements à dimension nationale

La MDA de Lille a été missionnée par l'Association Nationale des Maison des Ados pour organiser les 10èmes rencontres à Lille en juin 2019. La Sauvegarde du Nord a accepté de soutenir cet évènement National. Ces journées regroupent en général 700 participants des MDA de France ainsi que des professionnels de la région organisatrice. Le thème retenu est : « #Adosconnectés ». Ces journées ont pour objectif de développer un corpus commun sur l'adolescence.

Des réponses adaptées aux problématiques émergentes des ados et des familles

Les professionnels de la MDA exercent une fonction de veille permanente pour rester « connectés » avec les problématiques des ados et des familles, et développent des compétences spécifiques pour y répondre au mieux. De nombreux usagers et professionnels nous sollicitent pour les accompagner sur les questions du harcèlement, du cyber harcèlement et des réseaux sociaux.

CENTRE REGIONAL DE RESSOURCES DOCUMENTAIRES

FICHE DE PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : Centre Vauban 201 rue Colbert 59045 Lille Cedex	Directeur de l'établissement : Sarah DHARANCY
Projet d'établissement	Participer au développement et à la mise en œuvre des politiques et des actions de santé dans les territoires de la région Hauts-de-France. Le Centre Régional de Ressources Documentaires en Éducation et Promotion de la Santé fait partie du champ d'expertise Santé de La Sauvegarde du Nord. Fort de 26 ans d'existence, le CRRD participe au développement et à la mise en œuvre des politiques et des actions de santé dans les territoires de la région grâce à : - Une abondante base documentaire dans le domaine de la Promotion, de l'Éducation et de la Prévention de la Santé et du Social, - Des documentalistes experts dans leur domaine, - Une veille permanente dans l'ensemble du domaine, - Un accueil et conseil des professionnels, étudiants et bénévoles, - Une conception de dossiers thématiques ou spécialisés, - Un ciblage des informations fournies en fonction des professionnels et de leurs besoins, - Une adaptation continue aux nouvelles technologies de la documentation et de l'information, - Un accès à distance à de nombreux documents numériques, - Une visibilité sur les réseaux sociaux, - Un appui au programme santé des apprentis, - Un appui au Pôle ressources cancers. Il est dans le paysage régional des centres documentaires existants, le plus important en termes de références documentaires, de thématiques couvertes et de fréquentation.
Habilitation et public	Professionnels du champ de la santé, du social, de l'éducation et de l'enseignement, étudiants, bénévoles.

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

LES CHIFFRES 2017

- **4 268** personnes renseignées pour **3 166 visites** in situ en individuel ou en groupe
- **4 158** lecteurs inscrits
- **5 307** documents prêtés
- **536** réservations de documents
- **56 263** brochures, affiches, kits de préventions diffusés gratuitement
- **418 969** visites sur le site internet et la base de données en ligne http://doc.hubsante.org

- **7 780 713** pages vues du site Internet
- **292 060** documents numériques consultés
- **9 936** abonnés à la newsletter ActuDoc
- **2 583** vidéos de nos Playlists YouTube vues
- **1874** abonnés au compte Twitter

Tranche d'âge : 18-75 ans

In situ

Les professionnels, étudiants et bénévoles de tous les territoires de la région viennent au Centre de documentation pour consulter le fonds documentaire, effectuer des emprunts, retirer des brochures/affiches.

Ils se répartissent comme suit :

- **71,15 %** du territoire de santé Métropole (Lille/Roubaix-Tourcoing/Flandre intérieure)
- **11,55 %** du territoire de santé Artois-Douaisis (Arrageois/Béthune-Bruay/Lens-Henin/Douaisis)
- **7,37 %** du territoire de santé Hainaut-Cambrésis (Valenciennois/Cambrésis/Sambre-Avesnois)
- **3,70 %** du territoire de santé Littoral (Dunkerquois/Calaisis/Audomarois/Boulonnais/ Montreuillois)
- **2,45 %** du territoire de Picardie (Abbeville-Amiens/Saint Quentin/Beauvais/Laon-Soissons/ Compiègne-Creil)
- **3,78 %** autre (Belgique et autres régions)

1.1.1. METTRE A DISPOSITION UNE OFFRE DOCUMENTAIRE DE QUALITE

> Proposer et actualiser un fonds de ressources documentaires et pédagogiques pertinent sur les thématiques de santé prioritaires en région.

Riche de plus de **37 583 références** et **18 029 fichiers numériques**, le fonds documentaire dispose de **13 159 exemplaires** disponibles au prêt**.**

1 231 nouveaux documents référencés et mis à disposition depuis le 1er janvier 2017, dont **198** ouvrages et études/rapports, **640** périodiques et articles, **393** outils pédagogiques.

> Assurer une veille informationnelle et documentaire

Près de **2 500 sources** surveillées, analysées et diffusées (flux RSS, sites Web, newsletters, comptes twitter, alertes automatiques, revues…).

Les résultats de cette collecte de données sont indexés avec des mots clefs via Diigo, une plate-forme web de bookmarking social.

Une majeure partie des données est destinée à être rediffusée (twitter, la newsletter, page Facebook, flux RSS...), et une autre servira à alimenter la base de données ou nos sites web.

L'information est diffusée via différents canaux : visite sur place, téléphone, mail, site internet, la lettre d'information ***Actu Doc***, les comptes Twitter et Facebook, la possibilité de s'abonner à des flux d'actualités sur 20 thèmes, les playlists YouTube, …

> Développer une offre de ressources numériques

Bibliothèque numérique

Ces bouquets représentent **1 611 ouvrages** et **collections de revues numériques CAIRN**
+ 500 documents numériques pour Champ Social.

Outilthèque numérique

Proposition de sélections de ressources pédagogiques numériques accessibles à tous :

- Serious games,
- Vidéos en ligne,
- Chaîne de vidéos Youtube classées par thématique,
- Sites web ludo-éducatifs.

Total des consultations numériques 2017

281 469 documents numériques consultés :

- 262 727 documents numériques consultés directement sur notre site,
- 7 023 vues des web-dossiers directement sur Storify (nouveauté 2017),
- 5 738 vues YouTube (5 217 en 2016) (en 53 playlists thématiques),
- 5 496 documents numériques consultés sur CAIRN,
- 485 documents numériques consultés sur Champ Social (128 en 2016, 137 en 2015).

> Mettre à disposition des affiches, brochures, kits pédagogiques et autres supports d'information des campagnes locales et nationales d'information

Au total **56 263 supports** ont été diffusés auprès des professionnels : brochures & affiches, guides pédagogiques, édités par Santé publique France (ex-Inpes), la Fédération Française de Cardiologie, ADALIS, l'ADCN, Assureurs prévention, le CRIPS, l'INCa, Eclat-Graa, la JNA (Journée Nationale de l'Audition), Sida Info Service, etc.

> Concevoir et mettre à disposition des produits documentaires

Dossiers bibliographiques

Réalisation de **14 nouveaux dossiers thématiques** :

- Troubles DYS,
- Sites Internet ludo-éducatifs et Serious games en éducation et promotion de la santé,
- Le lavage des mains,
- Santé auditive, protéger ses oreilles,
- Harcèlement scolaire, cyber-harcèlement, bien vivre ensemble,
- Prévention des risques solaires et lors de canicules,
- Vie affective, relationnelle et sexuelle chez les adolescents : Comprendre, intervenir, orienter,
- Les écrans et les réseaux sociaux : Intérêts et risques,
- Jeunes et risques auditifs : Informer pour prévenir,
- Situations de handicap & vie affective, relationnelle et sexuelle,
- Contraception : Données, pistes et outils d'intervention,
- Promotion de la santé/éducation pour la santé : concepts, valeurs, outils et techniques d'animations,
- L'enfant et le cancer,
- Journée mondiale de lutte contre le sida, 1er décembre 2017 : dossier spécial.

Ces dossiers sont destinés aux équipes éducatives, animateurs, travailleurs sociaux, et plus globalement, aux adultes en responsabilité et aux étudiants. Certains dossiers ont été réalisés dans le cadre d'un appui documentaire à des journées de formation ou rencontres en région.

Pour les « web-dossiers », nous utilisons Storify, une solution logicielle en ligne permettant « d'écrire avec le web » : agréger et diffuser des contenus repérés sur le web et les réseaux sociaux, et valoriser le contenu d'un dossier en utilisant des documents numériques, des pages web, des tweets, des images, des interventions sur les réseaux sociaux.

Sélections d'outils

87 sélections d'outils sont proposées et mises à jour régulièrement afin de faciliter le repérage de ressources documentaires et pédagogiques, dont trois nouvelles sélections autour du harcèlement/cyber-harcèlement, des violences scolaires et de la promotion de la santé des migrants.

1.1.2. ACCUEILLIR, RENSEIGNER, ORIENTER, CONSEILLER ET OUTILLER LES ACTEURS POUR LEURS ACTIONS

> Accueil documentaire in situ/ Renseignement par téléphone et mail
Le Centre de documentation est ouvert le lundi de 13h30 à 17h et du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h. L'accueil est assuré par un documentaliste.

- **4 268** personnes renseignées pour **3 166** visites in situ en individuel ou en groupe
- **753** demandes téléphoniques
- **232** demandes par email
- **117** demandes par Chat

> Prêt/réservation de documents
Nombre de prêts : **5 307**
Nombre de réservations : **536**

> Conseil pédagogique - Accueil personnalisé sur rendez-vous :
Soutien aux professionnels, étudiants et bénévoles dans leurs projets/actions, accompagnement dans la recherche documentaire et autonomisation des utilisateurs.
42 rendez-vous personnalisés et accueils de groupes assurés pour un total de **219 personnes** reçues.

> Interventions
4 interventions /ateliers jeux/présentations d'outils pédagogiques :

- Le 16 novembre 2017 : Co-animation d'ateliers autour de l'activité physique et du bien-être Journée de formation des Services Civiques de La Sauvegarde du Nord à Lille.
- Le 14 juin 2017 : Animation sous forme d'ateliers/jeux sur le thème de la prévention solaire dans le cadre du forum santé de la Ferme des Vanneaux à Roost-Warendin - 70 participants dont des ouvriers de la ferme et des familles fréquentant le centre social de la ville.
- Le 30 mars 2017 : Échanges/débats autour des risques liés au milieu festif (usage de drogue, violences, risques liés à la sexualité, etc.) - Journée de la solidarité sur le thème « Fête bien » organisée par des étudiants de l'IESEG au profit des élèves du Lycée Jean Baptiste de la Salle à Lille - 120 élèves de terminal et étudiants en BTS.
- Le 14 mars 2017 : Animation de 4 séances autour de la vie affective, relationnelle et sexuelle auprès de groupes d'apprenti(e)s de l'UFA de Baudimont à Arras, dans le cadre du forum santé annuel. 86 apprenti(e)s.

1.1.3. MEDIATISER, VALORISER LES RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET PEDAGOGIQUES, PROMOUVOIR LE CRRD, LES ACTIONS ET LES PROJETS

> Le site Internet du Centre Régional de Ressources Documentaires en éducation et promotion de la santé

- Nombre de notices : 37 583
- Nombre de fichiers numériques : 18 029
- 418 969 visites
- 7 780 713 pages vues
- 292 060 documents numériques consultés

Le portail du Centre de documentation doc.hubsante.org met en avant toute la richesse et la diversité du fond documentaire, favorise son exploration grâce aux nombreuses fonctionnalités apportées :

- "Nos services" présente les services et les ressources disponibles au centre de documentation, une rubrique "FAQ" répond aux questions essentielles que pourraient se poser les utilisateurs,

- "Sélection d'outils" offre des pré-sélections d'outils classées par thèmes, pour faciliter la recherche,
- "Dossiers thématiques" met à disposition en ligne des dossiers documentaires constitués d'une sélection de divers documents essentiels (article, étude/rapport, ouvrage, guide pédagogique, mallette, jeu, DVD/vidéo, exposition, livre jeunesse, brochure, etc.), liens et adresses utiles,
- "Recherche par thème" permet de parcourir les documents par arborescence des thèmes
- Le moteur de recherche permet des recherches simples, multicritères, prédéfinies, limitées au catalogue des périodiques, ouvertes sur des ressources CAIRN. Possibilité d'affiner la recherche grâce aux facettes,
- Les résultats de recherches peuvent être sauvegardés, imprimés, partagés, envoyés par mail...,
- Un accès à distance pour les inscrits après identification (login et mot de passe) aux bouquets numériques "santé & travail social : revues, ouvrages et encyclopédie de poche" de CAIRN,
- Les documents numériques de la maison d'édition Champ Social peuvent être envoyés par email ou chargés sur place sur clés USB des usagers,
- Un agenda d'événements régionaux et nationaux en promotion de la santé,
- L'affichage de playlists vidéo Youtube en ligne sur des thématiques en promotion santé,
- L'affichage d'actualités sur twitter avec possibilité de twitter et s'abonner au compte,
- L'accès à une page Facebook,
- Une rubrique "Veille" offrant une sélection d'actualités mises à jour sur 20 thèmes de santé par abonnement via flux RSS,
- Une rubrique Nouveautés actualisée tous les 15 jours,
- La possibilité de s'inscrire en ligne au Centre de documentation et de bénéficier de divers services et produits documentaires (newsletter, ouvrages et revues numériques, réservation, etc.),
- La mise en avant de documents "coup de cœur",
- Un affichage permanent d'informations renvoyant vers les autres modules du portail HubSanté : Santé des apprentis, le Pôle ressources cancers, Santé autrement magazine.

> **La newsletter du Centre de documentation « *Actu Doc* »**

La newsletter informe sur les nouveaux ouvrages, revues, outils, affiches & brochures, manifestations et actualités en éducation/promotion de la santé.

- **19 lettres *Actu Doc*** diffusées par mail et en accès sur le site Internet
- **9 936** inscrits

Toutes les nouveautés sont également présentées sur le site Internet dans une rubrique dédiée mise à jour tous les 15 jours.

> Les réseaux sociaux

Créé en 2010 le compte **Twitter Infodocpps** a **1 874 abonnés**, et est abonné à 520 autres comptes. Les tweets ont totalisé sur cette période **562 700 vues par les internautes**.
En moyenne, 11 informations (actualités) sont mises en ligne par jour (ouvré).
Créé à la fin de l'année 2015, le compte **Facebook** est suivi par plus de **260 personnes**.
Nous gérons avec **Diigo** l'enregistrement et la catégorisation des actualités, ce qui permet via notre site de s'abonner à **20 flux RSS d'actualités** sur des thèmes de santé.

> Playlists Youtube

Les **53** playlists thématiques YouTube en éducation et promotion de la santé permettent aux usagers de visionner sur tous les territoires de la région plus de **2 583** vidéos triées et sélectionnées. Une veille sur plus de **177** comptes institutionnels ou associatifs de renoms permet d'actualiser régulièrement les playlists de nouvelles vidéos.

> Agendas - manifestations

303 manifestations signalées**,** dont **138** manifestations sur l'agenda du Centre de documentation, et **165** dans l'agenda du Pôle Ressources Cancer.

> Espace campagnes & évènementiels

Situé à l'entrée du centre de documentation, cet espace permet de relayer les principales campagnes et journées de santé tout en les mettant au premier plan.

Ont été relayés les thèmes suivants :

- Prévention du cancer du col de l'utérus
- Campagne mondiale sur la dépression
- Dépistage du cancer colorectal
- Prévention des risques auditifs
- Journée mondiale sans tabac
- Plan canicule et prévention solaire
- Prévention du Syndrome d'alcoolisation fœtale (SAF)
- Monoxyde de carbone
- Journée mondiale contraception
- Octobre rose
- Moi(s) sans tabac
- Journée mondiale sida

> Participation aux salons et évènements en région

Animation de **14 stands** :

- 16/11/2017 : ***Journée de formation des Services Civiques*** de La Sauvegarde du Nord - 25 participants,
- 18/10/2017 : ***Salon Santé en Nord*** - Lille Grand Palais,
- 29/09/2017 : Journée d'étude sur le ***Harcèlement scolaire*** - UFR de psychologie (Lille3) - 50 participants,
- 27/09/2017 : Journée de formation sur le ***Harcèlement scolaire*** - Enseignement Catholique (Lille) - 350 participants,
- 15 juin 2017 : Matinée thématique ***Harcèlement et cyber harcèlement*** - MDA, Lille - 70 participants,
- 14 juin 2017 : ***Forum santé*** : ***prévention des risques solaires et de la canicule*** - Ferme des Vanneaux, Roost-Warendin - 85 participants (ouvriers de la ferme, familles et professionnels),
- 9 juin 2017 : Matinée thématique ***Sexualité des ados*** - Centre social le Nautilus, Roubaix - 25 participants,
- 8 juin 2017 : Matinée thématique ***Harcèlement et cyber harcèlement*** - MDA versant Nord Est/Pôle ressources jeunesse Laennec, Roubaix - 16 participants,
- 8 juin 2017 : Matinée thématique ***Jeunes et risques auditifs*** - MDA, Lille - 15 participants,
- 31 mai 2017 : Matinée thématique ***Les écrans : intérêts et dangers*** - MDA versant Nord Est/Pôle ressources jeunesse Laennec, Roubaix - 21 participants,
- 19 mai 2017 : Séminaire ***L'autisme : les enjeux de l'intervention précoce*** organisé par le CRFPE et le CRA au Nouveau Siècle, Lille - 150 participants de la région Hauts-de-France,
- 16 mai 2017 : ***Journée de formation autour de la vie affective, relationnelle et sexuelle en collège et lycée*** organisée par le Rectorat de l'Académie de Lille à la Fac des sciences juridiques, Lille - 160 participants (Infirmières scolaires, assistantes sociales, professeurs de SVT, CPE),
- 30 mars 2017 : ***Forum santé « Fête bien »*** - Lycée Jean Baptiste de la Salle, Lille - 120 élèves et 20 professionnels,
- 24 mars 2017 : Séminaire ***Travail social et pratiques*** **addictives** - IRTS, Loos - **350** participants (Étudiants et formateurs de 4 écoles de formation : IRTS, EESTS, CRFPE et Institut Social de Lille).

> Présentation/Promotion du CRRD et du portail documentaire doc.hubsante.org auprès d'établissements

Des professionnels et étudiants ont bénéficié de présentations collectives des produits/services du

CRRD sous forme de visites guidées et démonstrations du portail documentaire doc.hubsante.org :

- Les universités publiques et privées,
- L'UGECAM (Union pour la Gestion des Établissements des Caisses de l'Assurance Maladie), CPO/CRP de Lille,
- L'UFCV (Union Française des Centres de Vacances et de Loisirs),
- Le CIBB (Centre d'Insertion des Bois Blancs),
- Les lycées professionnels,
- L'ARRFAP…

> Participation à des Réseaux documentaires nationaux

- Banque de Données en Santé Publique (École des Hautes Études en Santé Publique, Paris/Rennes),
- PRISME, Réseau documentaire en sciences et action sociales.

1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

Le Centre Régional de Ressources Documentaires en promotion et éducation pour la santé est financé par une subvention annuelle du Conseil Régional Hauts-de-France de 200 000 €.

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	3 personnes physiques pour 2.84 ETP
Qualifications	3 documentalistes
Accueil de stagiaires	Pas en 2017
Formations 2017	non

1.4. LA DEMARCHE D'EVALUATION

Pour le service in situ, des modules statistiques sous Google doc et via PMB permettent de connaître :

- le nombre de visiteurs et de rendez-vous personnalisés,
- le nombre d'animations de stands et d'accompagnements documentaires,
- le nombre de nouvelles inscriptions,
- l'origine géographique des utilisateurs de la documentation,
- le nombre de prêts.

Pour le site internet et les newsletters, des modules statistiques sous AWStats et via Mailjet permettent de connaître :

- le nombre de productions documentaires,
- le nombre d'abonnements aux newsletters,
- la fréquentation du site et la répartition,
- la consultation de ressources numériques.

Pour la base de données et la diffusion de supports d'information :

- une analyse des statistiques web,
- le nombre de notices créées,
- le nombre de documents diffusés in situ et lors d'évènements.

2. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

La fréquentation du centre de documentation reste stable.
On constate une augmentation du nombre de personnes renseignées **+2,80%** et de visites sur place **+3,50%.**
Les demandes par Chat ont augmenté de **+44,50%**. Le nombre de demandes par téléphone et par mail se stabilisent. Les profils des usagers, les grandes thématiques demandées ainsi que les secteurs géographiques sont semblables à l'année 2016.
Le nombre de lecteurs inscrits continue d'augmenter : **+21,80%** malgré la légère baisse du nombre de nouvelles inscriptions (**-9,50%)**, des emprunts (**-4,65%)** et des réservations (**-13,80%)**.
La consultation du site Internet progresse : **+28,95%** de visites et **+2,80%** de pages vues.
Le nombre de lecteurs se connectant au site augmente de **+7,85%**.
Les consultations des documents numériques dans PMB : **+3%**.
La consultation des documents numériques CAIRN augmente de **+48%** et ceux de Champ Social de **+279%**.
Les vues YouTube augmentent de **+10%**.
+5,90% abonnés à la Newsletter Actudoc.
+5,60% abonnés au compte Twitter.
+44,50% abonnés Facebook.

3. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2018 »

L'offre documentaire régionale santé/social est à ce jour :

- Inégale sur l'ensemble du territoire (tant en points de consultation qu'en thématiques proposées),
- Peu visible pour les utilisateurs (Professionnels et étudiants),
- Peu valorisée, alors que c'est un service très demandé par les professionnels et les étudiants,
- Utile pour de nombreux projets ainsi que pour la formation qu'elle soit initiale ou continue,
- Coûteuse en raison notamment d'une absence de mutualisation technique, humaine et documentaire,
- Cloisonnée (sanitaire/social/promotion de la santé).

Le Centre Régional de Ressources Documentaires de La Sauvegarde du Nord est le centre le plus important de la Région. En 2018, dans un objectif de consolidation de cette activité, nous construirons un projet avec d'autres partenaires d'offre régionale de ressources documentaires santé/social.

4. ZOOMS

4.1. ZOOM SUR LE METIER DE DOCUMENTALISTE

Un centre de documentation en éducation et promotion de la santé a pour objectif de faciliter l'accès à l'information, de délivrer une information à la fois pertinente et fiable, de relayer les campagnes de prévention, de soutenir les actions de formation et les interventions des professionnels grâce à un fonds documentaire et pédagogique actualisé, des ressources numériques, des services in situ et à distance, etc.

En s'appuyant sur un fonds riche de plus de 38 000 documents diversifiés et une longue expérience dans le domaine de l'éducation et promotion de la santé, les documentalistes du CRRD mettent à disposition les documents et outils d'intervention utiles, soutiennent, conseillent et orientent les

professionnels et les étudiants dans leurs actions et travaux de recherche, appuient les différents projets de formation, de sensibilisation et d'information.

Les documentalistes ont pour fonction d'accueillir l'usager, de l'écouter, de répondre à sa demande initiale mais également de l'orienter vers des questionnements dont il n'avait pas idée au départ. **C'est ainsi que le rôle du documentaliste prend toute sa dimension. C'est son expérience, sa connaissance des sources et de son fonds documentaire qui vont l'amener à cerner, comprendre et développer la demande de l'usager.**

PROGRAMME SANTE DES APPRENTIS

FICHE DE PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : Centre Vauban 201 rue Colbert 59045 Lille Cedex	Directeur de l'établissement : Sarah DHARANCY
Projet d'établissement	Être apprenti aujourd'hui renvoie à l'appartenance à 2 mondes, qui sur certains plans se complètent mais sur beaucoup d'autres s'opposent. Le **monde de la jeunesse**, inscrit dans les problématiques liées à l'adolescence, à la construction identitaire, et le **monde du travail**, dont les spécificités (conditions de travail, rythmes et conditions de vie) peuvent parfois mal s'accorder à cette jeunesse. Ces jeunes apprentis rencontrent ainsi des **problèmes spécifiques** à l'interface du monde de l'école et du monde de l'emploi. Les **attentes des apprentis** en matière de santé sont nombreuses. Fatigue, stress, environnement de travail, vie affective et sexuelle, etc., voilà quelques-uns des sujets pour lesquels ils plébiscitent une information claire et facilement accessible. Pour les formateurs, les apprentis doivent pouvoir échanger et être informés sur des thématiques essentielles, **liées à leur santé et leur qualité de vie** (hygiène, alimentation, conduites addictives, relations aux autres, etc.). Les apprentis sont **aussi un public à risque**. Accidents du travail plus fréquents, faibles ressources financières…, la problématique « santé » concerne les apprentis eux-mêmes, mais également l'ensemble des acteurs qui les encadrent. Il existe donc un **réel enjeu à soutenir l'implantation de programmes de prévention**, de promotion en matière de santé et à favoriser l'accès aux soins et à la santé de ces jeunes apprentis. **L'objectif d'un programme de prévention Santé / Emploi ?** Optimiser les chances d'une insertion professionnelle réussie avec un réel épanouissement personnel en agissant sur certains facteurs sanitaires et psychosociaux majeurs de l'insertion professionnelle : le capital « Santé », la perception d'un état de bien-être et une bonne estime de soi. L'accompagnement sanitaire des apprentis favorise l'atteinte des objectifs de l'entreprise et par là même, leur permet de s'adapter plus vite à ses impératifs économiques. Suivre les jeunes en difficulté sanitaire et/ou sociale prévient le décrochage scolaire, les ruptures de contrat d'apprentissage/travail et aboutit à une meilleure insertion dans la vie.
Habilitation et public	Les apprentis de la région Hauts-de-France, Les acteurs de l'apprentissage en CFA (référents santé, formateurs, directeurs de CFA, directeurs d'OG)

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

CHIFFRES 2017

- **9** domaines professionnels priorisés,
- **75** animations sous forme d'ateliers Santé menées sur les sites de formation,
- **1 400** apprentis rencontrés,
- **147** heures de face à face,
- **57** Unités de Formation par Apprentissage (UFA) visitées,
- **238** acteurs de l'apprentissage rencontrés,
- **5** quiz/jeux diffusés aux 246 abonnés de la page Facebook,
- **225** fiches structures accessibles sur le portail HubSanté http://hubsante.org/apprentis/repertoires

Tranche d'âge :
- 15-30 ans pour les apprentis
- 20-60 ans pour les acteurs de l'apprentissage

Le programme Santé des Apprentis est porté pour répondre à 2 objectifs spécifiques :
- Augmenter les connaissances et compétences en promotion de la santé des apprentis,
- Accompagner les acteurs des établissements de formation (CFA/UFA) dans la mise en œuvre et l'évaluation d'actions en « promotion de la santé » de qualité.

Ces 2 objectifs se déclinent en 6 objectifs opérationnels.

1.1.1. ANIMER DES ATELIERS « PROMOTION DE LA SANTE » A DESTINATION DES APPRENTIS

Des animations ont été menées directement auprès des apprentis, sur des thématiques de santé globale. Ces séances d'animation ont été proposées en réponse à un besoin spontané et immédiat exprimé par les apprentis eux-mêmes ou les acteurs de l'apprentissage en Centres de Formation d'Apprentis (CFA) : formateurs, référents santé, responsables d'antenne… ces derniers sollicitant le Pôle Santé sur des sujets « Santé » dits prioritaires, à savoir :
- **Alimentation et activité physique,**
- **Addictions (principalement Alcool, Tabac, Cannabis),**
- **Vie affective et sexuelle,**
- **Stress et gestion du stress, Sommeil et rythmes de vie.**

Des animations ont aussi été programmées, à la demande de certains CFA, autour des thèmes suivants :
- Estime de soi, image de soi et rapport au corps,
- Relations filles et garçons / Représentations et Stéréotypes hommes-femmes,
- Sexisme et discriminations liées au sexe,
- Questions de genre,
- Cyber-harcèlement et harcèlement scolaire,
- Réseaux sociaux.

Quelle que soit la thématique « Santé » développée dans les animations, il s'agissait de permettre :
- Une prise de conscience des apprentis comme « Sujets et Acteurs de (leur) Santé »,
- Une augmentation des connaissances en santé (déterminants, facteurs de santé),

- Une augmentation des compétences (notion d'Empowerment) pour agir en santé,
- La rencontre avec des partenaires/acteurs de santé.

Au cours de l'année 2017, **75 animations sous forme d'ateliers Santé** ont été menées sur les sites de formation, par souci de commodité et de mobilité mais également pour être au plus près des lieux de vie des apprentis.
1 400 apprentis ont été rencontrés, pour un total de 147 heures de face à face.

1.1.2. PROPOSER ET ALIMENTER DES OUTILS AU SERVICE DES APPRENTIS (PORTAIL SANTE, APPLICATIONS MOBILE, RESEAU SOCIAL)

JEUX/QUIZ

Entre janvier et décembre 2017, un important travail a été entrepris pour développer des jeux (sous forme de quiz) à destination des apprentis et pérenniser l'exploitation des quiz/jeux déjà disponibles (Quiz « Alcool », « Tabac » et « alimentation »).

5 quiz/jeux ont été lancés et diffusés sur la page Facebook « Santé des apprentis » et sur la page du site internet Hubsanté rubrique Santé des apprentis :
- Quiz « VIH et IST », en février 2017,
- Quiz « Stress et sommeil » en mars 2017,
- Jeu « Happy Brain » (autour de la promotion de l'activité physique) en mai 2017,
- Quiz « Hygiène » en juin 2017,
- Quiz « Multi-thèmes de santé » (perception de l'état de santé) en décembre 2017.

Ces différents quiz et jeux sont successivement lancés avec une diffusion par le biais de la page Facebook « Santé des Apprentis », le site Internet « Hubsanté / Santé des apprentis » et l'envoi d'un mailing à l'ensemble des acteurs de l'apprentissage.
Chaque jeu/quiz (sauf multithématiques et contraception, les fenêtres de réponse pour ces quiz étant déjà suffisamment étayées) s'accompagne d'une fiche thématique. Celle-ci permet aux apprentis joueurs de vérifier leurs réponses aux quiz et d'approfondir leurs connaissances sur le sujet (Rubrique « indices quiz »).

RÉPERTOIRES / PARTENAIRES RESSOURCES

Les nouvelles structures ressources recensées dans les territoires du Nord et du Pas-de-Calais sont saisies dans une fiche disponible sur le site « Santé des apprentis » (rubrique « Répertoires »), avec une recherche par territoire/type de structure/secteur et possibilité d'imprimer le résultat de la recherche-carte interactive et les modifications de coordonnées apportées dès que nécessaires.
Un important travail de recensement s'est amorcé au printemps 2017 pour repérer les structures implantées dans l'Aisne, l'Oise et la Somme :
- Accueil, Hébergement,
- Alcool, Tabac, Drogues, Addictions,
- Écoute, Soutien psychologique,
- Informations, Aides Services Sociaux,
- Insertion, Loisirs, Transports,
- Prévention Santé,
- Santé- Sécurité au Travail,
- Sexualité, Contraception, Infections Sexuellement Transmissibles,
- Soins-Urgences.

PAGE FACEBOOK

Créée fin juin 2015, la page Facebook « Hubsanté/Apprentis » est aujourd'hui suivie par **246 personnes** (au 11 janvier 2018). Elle est accessible à cette adresse : https://www.facebook.com/HubSanteApprentis/?ref=aymt_homepage_panel

Le relais vers les apprentis (pour leur permettre de découvrir et liker la page) continue de s'opérer via les centres de formation (voir les pages FB des UFA) et durant les animations « santé » menées sur les sites de formation.
Ce réseau social :

- permet de partager des informations et conseils sur différentes thématiques (santé, insertion professionnelle et travail, logements, loisirs…),
- de relayer les actualités des établissements de formation,
- de communiquer sur les jeux/quiz disponibles, et d'y jouer directement notamment avec la possibilité de défier les amis, camarades de classe.

En synthèse, l'objectif principal de ces 2 « outils ou médias » (page Facebook et les jeux) est véritablement de capter l'attention des apprentis par des moyens détournés afin de les informer, de les sensibiliser sur différentes thématiques de santé globale.

1.1.3. OFFRIR UN ACCOMPAGNEMENT METHODOLOGIQUE (INDIVIDUEL OU EN EQUIPE) ADAPTE ET PRIORISE DANS LE MONTAGE, LE SUIVI ET L'EVALUATION DE PROJETS « EN SANTE »

Sur l'année 2017, **57 UFA** ont été visitées sur l'ensemble de la Région Hauts-de-France.
On dénombre **238 acteurs de l'apprentissage rencontrés dans le cadre de cette programmation « Santé des apprentis »** (Volet « Santé globale - Promotion de la Santé ») en Région Hauts-de-France.
La grande majorité de ces acteurs de l'apprentissage a bénéficié (ou bénéficie encore aujourd'hui) d'un soutien méthodologique assuré par la chargée de projet-formatrice du Pôle Santé de La Sauvegarde du Nord.
Ce soutien méthodologique offert et assuré tout au long de l'année concernaient tous les acteurs de l'apprentissage en CFA : référents santé, formateurs de Prévention Santé Environnement (PSE ; ou autres matières), animateurs des points-écoute, responsables d'UFA, coordonnateurs pédagogiques, Référents Santé/référents handicap, directeurs de CFA…

Il pouvait se décliner selon 6 axes :

- Présentation de la programmation « Santé des apprentis » et Repérage des actions Santé menées et des besoins/attentes (pour les Apprentis et les Acteurs de l'apprentissage) : majoritairement pour les primo-rencontres avec les CFA et UFA de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme,
- Accompagnement au montage de projets-actions Santé en CFA et à l'évaluation de ces projets, de ces actions,
- Accompagnement dans la mise en place de modules et/ou séquences d'enseignement PSE, exclusivement sur les modules « Santé Globale »,
- Accompagnement dans la création d'outils de recueil de données (diagnostics Santé : comportements de santé sous forme de questionnaires),
- Accompagnement dans la recherche de partenaires, d'acteurs ressources pour la mise en place de séances Santé, de « forums santé » notamment,
- Accompagnement à la mise en place de journées de formation et/ou d'échanges de pratiques à destination des professionnels de l'apprentissage d'une même UFA (ou de plusieurs UFA).

1.1.4. PROPOSER AUX ACTEURS DE L'APPRENTISSAGE DES STAGES THEMATIQUES « SANTE » ET PRATIQUES EN « METHODOLOGIE DE PROJET » ET AUTOUR DE L'ECOUTE

En 2017, le Pôle Santé de La Sauvegarde du Nord a assuré une formation de 2 journées et demie intitulée « Tous acteurs, Promoteurs de Santé et Bien-Etre » pour tous les formateurs de l'UFA Baudimont, à Arras (CFA régional Saint-Louis). Cette formation s'est tenue à l'UFA et a réuni 18 personnes.
Les objectifs pédagogiques étaient les suivants :

- Permettre au groupe de faire connaissance et lancer la dynamique de groupe,
- Renforcer les connaissances sur les valeurs et les principes de l'éducation pour la santé,
- Interpeler la perception de la santé des apprentis aujourd'hui,
- Interpeler le rôle d'acteur en « santé : bien-être » des professionnels de l'apprentissage en UFA,
- Débattre de la question du sens des comportements individuels en matière de santé et de bien-être,
- Faire réfléchir sur le rôle institutionnel et personnel des participants dans leurs relations aux jeunes,
- Questionner les limites de son champ d'intervention,
- Recueillir les représentations de « l'écoute active »,
- Renforcer les connaissances sur l'écoute active,
- Découvrir ou redécouvrir les spécificités de la « relation d'aide centrée sur la personne » telle que définie par Carl Rogers,
- Recueillir les situations de terrain, potentiellement « problématiques » pour les professionnels,
- Instaurer des temps d'échanges de pratiques à partir de ces situations pour déceler, ensemble, des pistes de « solutions »
- Identifier les pistes de solutions par rapport à des problèmes concrets : jeunes ayant des comportements addictifs, problèmes d'hygiène, problèmes de violence…

Durant les rencontres d'accompagnement méthodologique et/ou pédagogiques (voire documentaire), le Pôle Santé (re)présentait les offres de **stages thématiques courts (1 journée) autour de thématiques prioritaires retenues** se mettant en place à la demande des UFA/CFA, à savoir :

- L'alimentation et l'activité physique,
- Les conduites addictives : prévenir et accompagner,
- La vie affective et sexuelle,
- Les compétences psychosociales : estime de soi, stress, gestion des émotions…

En parallèle et toujours à la demande, pouvaient être aussi proposés des stages thématiques courts (1 ou 2 journées, éventuellement modulables, augmentées) et pratiques autour des outils, de l'écoute et de la méthodologie de projet, avec :

- Les techniques d'animation, la gestion de groupe, l'exploitation d'outils pédagogiques,
- L'accueil, l'écoute, l'orientation, la relation d'aide,
- Les différentes étapes de la démarche de projet (approche globale et dynamique),
- L'étape de l'évaluation dans les projets « Santé »,
- La conception de questionnaires « Santé » à visée diagnostique.

Toutes ces propositions visent à :

- Augmenter les connaissances, compétences et capacités (individuelles et/ou collectives) des acteurs de l'apprentissage en CFA dans le développement et l'animation des « CFA promoteurs en santé » et sur différentes thématiques de santé,

- Dynamiser les acteurs sur ces thématiques et les actions de santé pouvant en découler,
- Rassurer les acteurs engageant déjà des actions, soucieux d'améliorer leurs pratiques,
- Impulser de nouvelles initiatives,
- Permettre aux acteurs présents de se rencontrer et partager des expériences.

Les stages et rencontres d'échanges de pratiques sont envisagés en « inter-établissements », mais dans le cas où il y a plusieurs demandes de professionnels d'un même établissement, ils pouvaient aussi être proposés en intra (professionnels d'un même établissement).

Plusieurs rencontres de type « Échanges de pratiques » se sont tenues mi-septembre 2017 (CFA Régional Saint-Louis et UFA Don Bosco) et fin octobre 2017 (Compagnons du Devoir) pour des formateurs-métier et des formateurs en enseignement général autour de l'accompagnement social et la posture du tenir conseil.
Plusieurs rencontres calées sur l'année 2017 (avec projection d'accompagnements méthodologiques ultérieurs) ont pris la forme d'échanges de pratiques, réunissant plusieurs acteurs de l'apprentissage d'une même UFA (ou d'UFA différentes mais portées par un même CFA).

1.1.5. PROPOSER ET ALIMENTER DES OUTILS AU SERVICE DES ACTEURS DE L'APPRENTISSAGE (SITE INTERNET, PORTAIL SANTE…)

Au cours de l'année 2017, ont été alimentées les différentes rubriques à destination des acteurs de l'apprentissage, en réponse aux besoins et attentes de ces derniers.
Sur le 1er semestre 2017, l'accent a surtout été mis sur la préparation du lancement des différentes campagnes de jeux et quiz à destination des apprentis ; et potentiellement utilisables par les acteurs de l'apprentissage dans le cadre de leurs actions de santé.

1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

Le programme « Santé des Apprentis » est financé par une subvention annuelle du Conseil Régional Hauts-de-France d'un montant de 200 000 €.

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	4 professionnels pour 2.16 ETP
Qualifications	1 documentaliste 1 Directrice 1 Chargée de projet / Formatrice 1 Assistante administrative
Accueil de stagiaires	Accueil de stagiaires et contrats professionnels pour un total de **2 362 heures effectives** - 1 884 heures effectives de stagiaires - 478 heures de contrats professionnels -
Formations 2017	Non

1.4. LA DEMARCHE D'EVALUATION

ANALYSE GLOBALE DE L'ACTION (POINTS FORTS, POINTS FAIBLES, PERSPECTIVES)

Une analyse fine de chacune des actions engagées en 2017 est présentée dans les tableaux « facteurs facilitants/facteurs freinants », s'apparentant de fait aux points forts et points faibles de chacune des activités engagées en 2017. On peut toutefois rappeler ici quelques points forts et points faibles.

Les points forts majeurs:

- La mobilisation, la disponibilité et la réactivité des opérateurs du Pôle Santé de La Sauvegarde du Nord (avec le soutien de l'IREPS Picardie) dans les différentes actions programmées et déployées sur les territoires,
- La réactivité dans le réajustement des activités potentielles et possibles au regard des attentes et besoins des acteurs de l'apprentissage en CFA et UFA,
- Le partenariat effectif avec divers CFA, tant dans la coordination d'actions de santé à destination des apprentis, que leur mise en œuvre et leur valorisation,
- Le déploiement des activités à l'échelle de la Grande Région Hauts-de-France amorcé fin 2017 avec une montée en charge programmée sur toute l'année 2018 : faisant suite aux 1ères rencontres dans l'Aisne, l'Oise et la Somme avec émergence des besoins/attentes et la mise en place d'activités pour les satisfaire, auprès des apprentis et/ou des acteurs de l'apprentissage.

Les points faibles majeurs :

- Le manque de mobilisation des acteurs de l'apprentissage sur les événements programmés à leur attention et répondant à leurs besoins exprimés (manque de temps ? méconnaissance des offres de service ? manque de reconnaissance des équipes ?, etc.),
- Mobiliser les territoires du Valenciennois, du Maubeugeois : 2 territoires interpellant beaucoup moins les porteurs de la Programmation « Santé des Apprentis » mais avec (peut-être) des besoins non encore identifiés, exprimés.

2. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE 2016

Concernant les animations « Santé » :

- 1 779 apprentis rencontrés (**1 400 en 2017**), lors de 32 animations (**77 animations en 2017**).

Les accompagnements méthodologiques représentent, pour les acteurs de l'apprentissage, «l'offre de service » la plus demandée. Certains de ces accompagnements sont très ponctuels, d'autres s'inscrivent dans la durée et sous-tendent une vraie réflexion institutionnelle : inscrire l'accompagnement en santé et l'accompagnement social comme une activité/une mission à part pour les acteurs de l'apprentissage. Un accompagnement médico-social qui plus est n'est pas seulement porté par le référent santé, l'animateur du Point Écoute ou le formateur de PSE.

Les stages thématiques et méthodologiques sont toujours promus lors des accompagnements méthodologiques et/ou lors des animations « Santé » (en amont ou en aval de celles-ci, auprès des accueillants sur sites). Aujourd'hui, le stage « Écoute et relation d'aide » est souvent demandé quand d'autres intéressent bon nombre d'acteurs de l'apprentissage (mais toutefois pas suffisamment sur un même thème ou un même territoire). La mobilité et la disponibilité de la chargée de projet du Pôle Santé sont réelles. Elles sont toutes 2 beaucoup plus difficiles du côté des acteurs de l'apprentissage, 1ers concernés pour ces stages.

- Les stages thématiques et méthodologiques continueront d'être présentés et proposés « à la carte », pour une mise en œuvre en « intra » ou inter-établissements,
- Les rencontres d'échanges de pratiques suscitent toujours de l'intérêt lorsqu'elles sont présentées comme des « offres de service » possibles pour les acteurs de l'apprentissage et « à la carte », toutefois pour les mêmes raisons évoquées au-dessous (disponibilité et mobilité), celles-ci peinent à prendre leur essor.
- De même, certains acteurs de l'apprentissage désireux de suivre des stages et des rencontres de pratiques s'interrogent sur la plus-value de renforcer connaissances et compétences sur des thèmes et outils dans le champ de la promotion de la santé et de l'éducation pour la santé si ces dernières ne peuvent pas (par défaut de financements) être déployées et mises en exercice dans le cadre de projets et actions « Santé »

Rappel de quelques chiffres en 2016 pour les actions ciblées « acteurs de l'apprentissage » :
En 2016, c'est 28 UFA rencontrées et 126 professionnels accompagnés (NPDC seulement).
En 2017, c'est 57 UFA pour 238 professionnels pour toute la Région des Hauts-de-France.

3. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2018 »

- Alimenter la page Facebook « HubSanté/Apprentis » de posts « Santé/ Bien-être » pour les apprentis,
- Poursuivre l'alimentation du site, notamment les structures ressources de l'Aisne, l'Oise et la Somme (rubrique « Répertoires »), ainsi que sur les fiches méthodologiques et pédagogiques,
- Poursuivre les lancements de campagnes de jeux/ quiz « Santé » : quiz « Contraception » et jeu « sécurité routière-les bonnes conduites » (via Facebook, le site web HubSanté/apprentis, les animations « Ateliers santé » menés dans les CFA et les emailings),
- Poursuivre le recensement des besoins/attentes des acteurs de l'apprentissage et apprentis en CFA concernant la mise en place d'ateliers « santé » à destination des apprentis (sur les thèmes également : identiques ou nouvelles séances ?),
- (Re)contacter les établissements de formation en vue de recenser les besoins d'animations auprès des apprentis,
- Planifier avec les établissements les ateliers/journées « santé » entre janvier et juin 2018 sur toute la Région Hauts-de-France,
- Poursuivre les accompagnements des CFA demandeurs,
- Communiquer à nouveau auprès de l'ensemble des CFA sur la programmation « Santé des apprentis »,
- Mobiliser les CFA non encore investis dans des actions « Santé »,
- Mobiliser les partenaires associés pour la co-animation de certains de ces stages,
- Préparer les séquences d'animation et animer les stages.

4. ZOOMS

4.1 ZOOM SUR L'OUVERTURE DE LA PROGRAMMATION « SANTE DES APPRENTIS » AUX 3 DEPARTEMENTS DE L'AISNE, L'OISE ET LA SOMME

Entre janvier et juin 2017, un **important travail de recensement des centres de formation d'apprentis** (organismes gestionnaires et antennes) implantés dans l'Aisne, l'Oise et la Somme a été entrepris. La base de données des acteurs de l'apprentissage a de fait été enrichie, inclus les coordonnées mail des acteurs pour ces 3 nouveaux départementaux aussi concernés par la programmation « Santé des Apprentis ». (705 contacts au 30 juin 2017).
Plusieurs rencontres se sont tenues entre le Pôle Santé et l'IREPS Picardie pour coordonner la déclinaison des activités dans le 02, 60 et 80.

Un déplacement au salon de l'apprentissage d'Amiens a permis aux chargés de projets du Pôle Santé et de l'ISTNF d'aller à la rencontre des professionnels des CFA ex-Picards.

Entre début juillet et décembre 2017, ont été rencontrés 18 CFA et 29 UFA (rattachées à ces CFA) sur les départements de l'Aisne, l'Oise et la Somme. Les quelques CFA qui n'ont pas encore été rencontrés (pour des raisons de calendrier et de disponibilité) seront visités d'ici la fin du 1er semestre 2018.

Réelles occasions de (re)présenter plus finement la programmation « Santé des Apprentis », ces rencontres impulsées par l'ISTNF, l'IREPS Picardie et La Sauvegarde du Nord visent aussi et surtout à appréhender les actions « Santé » déjà menées, les perceptions de l'état de santé des jeunes apprentis (et les problématiques/thèmes de santé sur lesquels engager des ateliers), recueillir les besoins et attentes des équipes pédagogiques en termes de formation, d'accompagnement méthodologique, etc.

Certaines UFA axonaises ont déjà saisi les offres de services proposées et ont sollicité les chargés de projet pour des animations Santé autour du « Tabac » dans le cadre de la campagne nationale « Moi(s) sans tabac ». Ces mêmes UFA sont d'ores et déjà partantes pour programmer de nouveaux ateliers en 2018 sur d'autres thèmes « Promotion de la santé », voire même souhaiter un accompagnement méthodologique (sous forme d'échanges de pratiques)
Plusieurs CFA de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme ont déjà planifié au 1er semestre 2018 des ateliers « Santé » à destination des apprentis, certains dans le cadre de journées « Santé », en mode « multi-thèmes » et « multi-intervenants ». C'est le cas par exemple pour le CFA de la CCI de l'Aisne avec une journée « Santé » balisée le 13 mars 2018, ou encore avec le CFA BTP de l'Oise (courant avril/mai).

Plusieurs journées d'échanges de pratiques (voire formatives) à destination des acteurs de l'apprentissage d'un même CFA (avec les différentes UFA de rattachement) sont aussi déjà planifiées et en cours de préparation, citons notamment :

- CFA Agricole de la Somme « Tous acteurs et promoteurs de santé et de bien-être » le 12 janvier 2018,
- CFA BTP de l'Aisne « Écoute et relation d'aide » le 7 mai 2018,
- CFA BTP de l'Oise le 9 mai 2018 (thème à préciser, accompagnement social/écoute/posture du tenir conseil).

Les besoins/attentes des équipes éducatives, administratives et de direction évoluent. Passées les primo-rencontres avec chacun des CFA des Hauts-de-France, il faut relancer, recueillir à nouveau les éventuels besoins et tendre à les satisfaire au mieux avec grande réactivité, quelle que soit la demande, quel(s) que soient le territoire ou le(s) domaine(s) professionnel(s) concerné(s). Ces derniers sont aujourd'hui tous prioritaires : les questionnaires à visée diagnostique diffusés dans les groupes-classes l'attestent.

PROGRAMME POLE RESSOURCES CANCERS

FICHE DE PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : Centre Vauban 201 rue Colbert 59045 Lille Cedex	Directeur de l'établissement : Sarah DHARANCY
Projet d'établissement	Le Pôle Ressources Cancers (PRC) rassemble en un espace unique des ressources et des informations liées aux cancers sur la région. Cet espace est animé par le Pôle Promotion de la Santé de La Sauvegarde du Nord, avec le soutien de la Région Hauts-de-France. Mieux communiquer, mieux informer, mieux prévenir des risques liés aux cancers, c'est déjà lutter contre la maladie. Le Pôle Ressources Cancers est un portail collaboratif qui propose une information de proximité grâce à l'intervention des Espaces Ressources Cancers (ERC) et Aires Cancers. Un site internet à destination des professionnels du cancer et du grand public (public visé prioritaire), via hubsante.org, soutient l'action et fait connaître les actions et acteurs régionaux dans leurs missions d'accompagnement et de prévention. L'objectif du Pôle Ressources Cancers est de capitaliser, produire et médiatiser l'information sur les cancers via un site web et les réseaux sociaux. **Site internet :** http://www.hubsante.org/cancers Le contenu du site est orienté vers l'information du grand public, les actions menées et les informations intéressant les acteurs de prévention. Il découle d'une surveillance continue de l'information sur les cancers, et d'échanges avec les ERC & Aire Cancers, ainsi que d'autres acteurs sur ce thème en région, et d'une synergie avec le Centre Régional de Ressources Documentaires. Pour toucher plus efficacement ces publics, une stratégie d'information a été développée : - la newsletter du PRC valorise l'actualité publiée sur le site vers un large public socio-professionnel, - la newsletter spécifique aux ERC et AIRE les informe sur l'actualité en Santé publique, - le compte Facebook touche plus un public « local » : acteurs, bénévoles et particuliers, - le compte Twitter touche des acteurs nationaux, d'autres professionnels et sert à la veille.
Habilitation et public	Grand public et professionnels de la lutte contre le cancer

1. L'ACTIVITE REALISEE

CHIFFRES 2017 / COMPARATIF 2016

- 61 articles publiés en 2017, 64 en 2016
- 165 manifestations annoncées, 161 en 2016
- 6 411 visiteurs, 5 903 en 2016, **+ 8,60 %**

Réseaux sociaux

Twitter : https://twitter.com/cancers_npdc

- 878 informations twittées en 2017, 638 en 2016, **+ 37,62 %**
- 101 823 vues en 2017, 62 183 en 2016, **+ 63,75 %**
- 488 abonnés en 2017, 423 abonnés en 2016, **+ 15,37 %**
- 153 comptes suivis en 2017, 149 en 2016, **+ 2,68 %**

Facebook : https://www.facebook.com/PoleRessourcesCancers/

- 455 mentions « J'aime » en 2015, 442 en 2016, **+ 2,94 %**

Newsletters

La diffusion de **la newsletter « Pôle Ressources Cancers »** a débuté en février 2016. Mensuelle, elle valorise les dernières actualités et manifestations publiées sur le site.

En 2017, 9 newsletters ont été diffusées. Près de 10 200 personnes y sont abonnées.

Extrait de la newsletter

1.1. LES ELEMENTS FINANCIERS

Le programme « Pôle ressources Cancers » est financé par une subvention annuelle du Conseil Régional Hauts-de-France d'un montant de 20 000 €.

1.2. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	1 professionnel pour 0,3 ETP
Qualifications	1 documentaliste
Accueil de stagiaires	non
Formations 2017	non

2. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2018 »

Dans le cadre du rapprochement des politiques publiques de santé entre l'ARS et le Conseil Régional, le ERC et Aires cancers seront peut-être élargis à l'accueil et l'accompagnement d'autres maladies chroniques comme le diabète.

3. ZOOM SUR

La diffusion de la **Lettre d'information à destination des ERC & AIRE CANCER** a débuté en avril 2017. Elle comporte des informations d'actualités sur les cancers, les facteurs de risque (tabac, alcool, alimentation, environnement, etc.), la promotion de la santé.

Sa périodicité est déterminée en fonction du volume et de l'importance de l'actualité. Elle peut ainsi être hebdomadaire pendant plusieurs semaines, puis ne pas paraître pendant 3 semaines, puis paraître 2 fois en une semaine... L'objectif est de permettre aux ERC et AIRE CANCER de recevoir un produit d'information qui « colle à l'actualité ».

HUBsanté Hauts-de-France — PÔLE RESSOURCES CANCERS

Lettre d'information des ERC & AIRE CANCER, n°26, 22/12/2017

CANCER (Hauts-de-France)

Au CH d'Arras : "la Parenthèse, espace d'accueil et de repos destiné aux enfants malades et à leurs parents, a accueilli plus de 7 000 patients et parents en 2017"

Gravelines : Au-delà du Cancer: quand le courage et l'énergie surmontent la maladie - La Voix du Nord

CANCER

Documentaire : "Une vie sous ordonnance" : briser le tabou de l'inobservance thérapeutique dans le cancer - YouTube

Cancer du poumon : un nouveau réseau de patients - Destination Santé

Cancer du sein : une technique de chirurgie mini-invasive pour la reconstruction mammaire immédiate – Le quotidien du médecin

Les nouveaux traitements contre le cancer sont chers. Trop chers – Ligue nationale contre le cancer

La Fondation ARC pour la recherche sur le cancer vient d'ouvrir ses appels à projets "Aides Individuelles Jeunes Chercheurs" session de printemps 2018

L'oncogénétique en France : l'INCa publie la synthèse nationale 2016

Les enfants, oubliés de la recherche en matière de traitements anti-cancer – Le Monde

Les CHU sous le charme de l'hypnose – Réseau CHU

HAUTS-DE-FRANCE

L'IDEAS Box Santé : Médiathèque éducation santé en kit sur le Boulonnais

Et pour en savoir plus sur l'IDEAS Box proposée aux collectivités :

https://www.bibliosansfrontieres.org/lideas-box-sante-pour-lutter-contre-les-inegalites-sociales-de-sante/

Agenda 2018 de l'Espace éthique hospitalier et universitaire de Lille

SANTE PUBLIQUE

La Stratégie Nationale de Santé (version définitive) a été présentée mercredi 20 décembre en Conseil des ministres.

Le document intégral est consultable/téléchargeable sur le site du ministère :

http://solidarites-sante.gouv.fr/systeme-de-sante-et-medico-social/strategie-nationale-de-sante/article/la-strategie-nationale-de-sante-2018-2022

Un décret paraîtra d'ici la fin décembre, il devrait préciser ses modalités de mise en oeuvre, dont l'intégration au sein des Programmes Régionaux de Santé.

Le Programme Régional de Santé Hauts-de-France devrait être rendu public début juin 2018 par l'ARS.

ASSOCIATION Sauvegarde NORD

LASAUVEGARDEDUNORD.FR

Centre Vauban - Immeuble Lille
199/201 rue Colbert - 59000 Lille

Tél : 03 20 06 77 50 - Fax : 03 20 06 77 51
contact@lasauvegardedunord.fr

© Ksenia Makagonova // Imprimé par nos soins